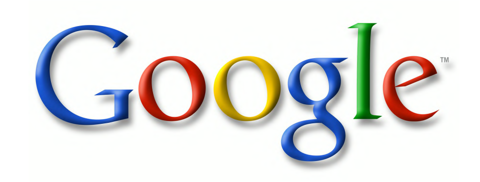
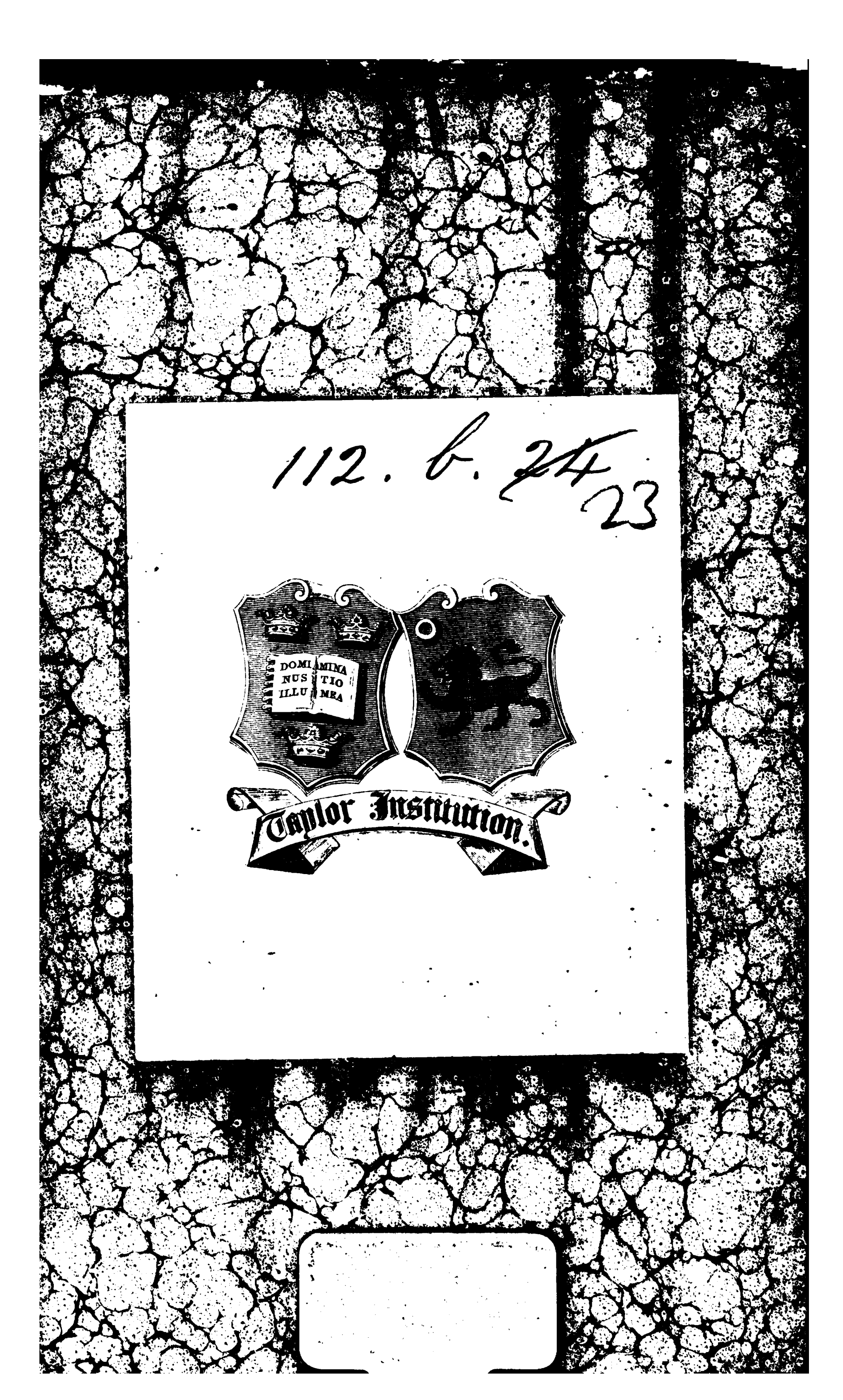
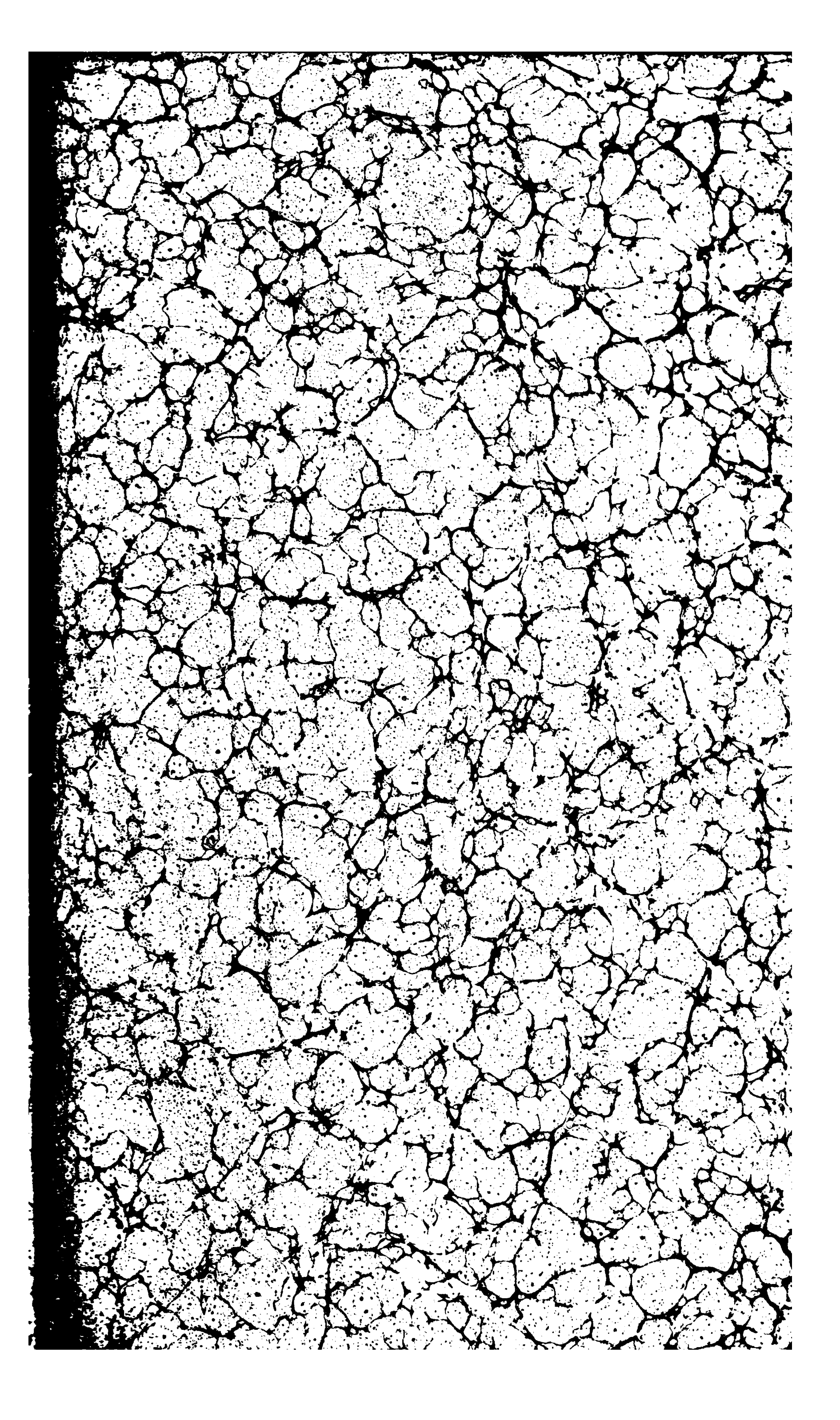






112. b. 24 23
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.



# L'ART
# DE VÉRIFIER LES DATES
## DES FAITS HISTORIQUES,
## DES CHARTES, DES CHRONIQUES,
### ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,
### DEPUIS LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR.

*Cet ouvrage se trouve aussi :*

Chez ARTHUS-BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, à Paris.

# L'ART
# DE VÉRIFIER LES DATES
## DES FAITS HISTORIQUES,
## DES CHARTES, DES CHRONIQUES,
### ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,
### DEPUIS LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR;

Par le moyen d'une Table Chronologique, où l'on trouve les Olympiades, les Années de J. C., de l'Ère Julienne ou de Jules César, des Ères d'Alexandrie et de Constantinople, de l'Ère des Séleucides, de l'Ère Césaréenne d'Antioche, de l'Ère d'Espagne, de l'Ère des Martyrs, de l'Hégire; les Indictions, le Cycle Pascal, les Cycles Solaire et Lunaire, le Terme Pascal, les Pâques, les Épactes, et la Chronologie des Éclipses;

Avec deux Calendriers Perpétuels, le Glossaire des Dates, le Catalogue des Saints; le Calendrier des Juifs; la Chronologie historique du Nouveau Testament; celle des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs; des Rois des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jérusalem, de Chypre; des Princes d'Antioche; des Comtes de Tripoli; des Rois des Parthes, des Perses, d'Arménie; des Califes, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans; des Schahs de Perse; des Grands-Maîtres de Malte, du Temple; de tous les Souverains de l'Europe; des Empereurs de la Chine; des grands Feudataires de France, d'Allemagne, d'Italie; des Républiques de Venise, de Gênes, des Provinces-Unies, etc., etc., etc.

PAR UN RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR;

Réimprimé avec des corrections et annotations, et continué jusqu'à nos jours,

Par M. Viton de Saint-Allais, chevalier de plusieurs Ordres, auteur de l'Histoire généalogique des Maisons souveraines de l'Europe.

TOME DIX-HUITIÈME.

A PARIS,
RUE DE LA VRILLIÈRE, N°. 10, PRÈS LA BANQUE.

VALADE, IMPRIMEUR DU ROI, RUE COQUILLIÈRE.

1819.

# L'ART

DE

# VÉRIFIER LES DATES.

---

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## DOGES DE GÊNES.

« L'État de Gênes, dit M. de Brequigni, dans le plus haut » point de sa puissance, contenait toute la Ligurie, et s'éten» dait le long de la Méditerranée, depuis le Var jusqu'à la Ma» gra. L'île de Corse fut une des premières conquêtes des Génois. » Ils s'emparèrent aussi des îles de Chypre, de Métélin, de » Scio; ils furent maîtres de Caffa et de Péra; ils firent des » conquêtes dans la Sardaigne et dans la Sicile; mais ils n'ont » conservé de leurs anciennes possessions que la Ligurie; » encore n'ont-ils pas aujourd'hui, dans la Ligurie, tout ce » qu'ils y ont autrefois possédé. Les comtés de Nice et de Maro, » les principautés d'Oneille et de Monaco, ne reconnaissent » plus leur domination ». (*Révol. de Gênes, préf.*)

Gênes (en latin *Genua*, dite aussi *Janua*, et en italien *Genova*), l'émule de Venise, comme Carthage le fut de Rome, était déjà florissante lorsque Magon, dans la quatorzième année de la deuxième guerre punique, 205 avant Jésus-Christ, parut,

avec son armée, dans les mers de la Ligurie (1). Il serait difficile de débrouiller, dans l'obscurité de l'histoire, les vicissitudes qu'éprouva cette ville du tems des invasions des Barbares, comme aussi de savoir la forme qu'avait alors son gouvernement; et si on voulait rapporter là-dessus les opinions des historiens modernes d'Italie, on risquerait de donner une fable plutôt qu'une histoire. Le Caffaro, qui a écrit au treizième siècle, par autorité publique, les *Annales de Gênes*, ne les commence qu'à la fin du onzième siècle. C'est par cet écrivain qu'on sait que la république de Gênes était anciennement administrée par des consuls, que leur charge ne durait que quatre ans, et qu'ils gouvernaient avec une autorité suprême.

L'an 1100, les Génois ayant équipé une flotte de vingt-huit galères et de six vaisseaux, pour aller au secours de la Terre-Sainte, mirent à la voile le 1er. août, et abordèrent au port de Laodicée, où ils passèrent l'hiver. Le Caffaro entre dans un grand détail de leurs exploits dans cette expédition. Beaudouin, roi de Jérusalem, fut si content de leurs services, que, par reconnaissance, il leur accorda le tiers de quelques-unes des places qu'ils l'avaient aidé à conquérir, et un quartier dans quelques autres. La république conserve avec soin un acte si honorable, et ses principaux historiens n'ont pas manqué d'en faire mention, quoiqu'avec quelque différence. Il est daté, selon les uns, du 22 avril 1105; et selon les autres, du 23 mai de la même année. (Ubert. Folietta.) Les Génois obtinrent des concessions à peu près semblables, de Boémond, prince d'Antioche.

L'an 1119, le pape Calliste ayant soumis la Corse à l'église de Pise, érigée, l'année précédente, en métropole par Gelaze II, son prédécesseur (Pagi), les Génois, maîtres de cette île, qu'ils avaient enlevée, dès le neuvième siècle, aux Sarrasins, en prirent occasion de faire la guerre aux Pisans. Elle dura treize ans, et fut terminée, l'an 1132, par le pape Innocent II, qui érigea l'église de Gênes en archevêché, par une bulle datée du 4 octobre 1133, suivant le style pisan (1132, suivant l'ère

(1) Le plus ancien monument où il soit mention de Gênes, est environ de ce même tems. C'est une sentence gravée sur une table de bronze, et rendue, vers l'an 187 avant Jésus-Christ, par deux commissaires nommés par le sénat de Rome, au sujet de quelques différents entre les Gènois et leurs voisins, par rapport aux bornes respectives de leurs territoires. Ce monument fut déterré, en 1507, dans la vallée de Polsevera; et le sénat de Gênes, l'ayant acheté, le fit placer dans l'église de Saint-Laurent, où on l'enchâssa dans une muraille. (M. de Brequigni.)

vulgaire), et lui attribua deux évêchés de la Corse, dont les trois autres restèrent à l'archevêque de Pise. (Pagi.)

L'an 1145, les Génois entreprirent la guerre contre les Sarrasins qui occupaient l'île de Minorque et les côtes d'Espagne. Cette expédition fut heureuse : ils remportèrent sur ces Infidèles de grands avantages, et retournèrent dans leur patrie, chargés de riches dépouilles.

L'empereur Frédéric I étant venu, l'an 1154, en Italie, la république de Gênes envoya deux ambassadeurs pour le complimenter ; mais, à leur retour, on se pressa dans la ville de fortifier ses murailles du côté de la terre, afin de se mettre à couvert des dangers que l'armée impériale avait fait subir à quelques villes de Lombardie. Cette précaution ne fut pas vaine : Frédéric étant revenu en Italie l'an 1155, voulut éprouver les Génois, et leur fit faire de vives instances pour obtenir d'eux, par forme de tribut, quelque somme d'argent. Elles furent rejetées, et, pour soutenir ce refus, les Génois ordonnèrent à tous leurs sujets de prendre les armes, et de mettre en état de défense tous les châteaux de leur territoire. Frédéric, trop faible alors pour attaquer la république, dissimula cet affront, et repassa les Alpes.

L'an 1158, il reparut en Italie avec de plus grandes forces, et s'approcha de Gênes dans le tems que la circonvallation des murs n'était pas encore achevée. La république, pour éviter l'orage qui la menaçait, acheta la paix, en payant à l'empereur douze cents marcs d'argent, et obtint de lui qu'elle serait conservée dans ses droits et possessions sous la protection de l'empire. Ce prince, l'an 1162, médita la conquête de la Sicile ; mais, n'ayant point de vaisseaux, il fit avec la république une confédération dont les conditions portaient que les Génois s'engageaient à l'aider de toutes leurs forces maritimes dans cette entreprise, et que Frédéric, devenu possesseur de l'île, serait obligé de céder à la république, en pleine souveraineté, la ville de Syracuse, avec une portion de la vallée de Noto ; de permettre aux Génois le commerce libre dans toutes les villes maritimes de la Sicile, et de leur accorder d'autres privilèges mentionnés dans l'acte de la convention, qui n'eut point lieu par la faute de Frédéric.

Cette même année 1162, nouvelle guerre des Génois contre les Pisans. Une querelle survenue entre les marchands de l'une et de l'autre république en fut l'occasion. Après quelques hostilités, l'empereur les engage à conclure une trève. La Sardaigne, depuis l'expulsion des Sarrasins, était partagée en quatre justices, sous autant de chefs qui gouvernaient chacun avec une autorité absolue leur département. L'an 1164, les juges de

Torre et de Cagliari ayant à se plaindre de quelque insulte que leur avait faite Barason, juge d'Arboréa ou d'Oristagno, s'unirent aux Pisans pour lui faire la guerre. Barason, ne se trouvant pas en forces pour lui résister, se recommande aux Génois, les priant d'employer leur crédit auprès de l'empereur Frédéric I, pour lui obtenir le titre de roi de Sardaigne. Gagnés par les magnifiques promesses qu'il leur fit, les Génois le conduisent à Pavie, où Frédéric était alors. Ce prince avait besoin d'argent. Quatre mille marcs, que Barason lui offrit, le décidèrent en sa faveur; et, le 3 août de la même année, l'empereur le couronna roi dans l'église de Saint-Syre de Pavie. Mais le beau de l'affaire, dit Muratori, c'est que lorsqu'il fallut payer, le nouveau roi se trouva sans le sou. Frédéric, pressé de repasser les monts, voulait l'emmener prisonnier en Allemagne; mais Barason fit tant auprès des Génois, qu'ils avancèrent la somme. Ce fut le même embarras pour lui, quand il fut question de rembourser. Les Génois, qui ne se payaient pas de paroles, voyant qu'il n'avait rien de plus à donner, le mirent en prison. Tandis qu'il y était, les Pisans et les autres juges ravagèrent à leur aise le département d'Arboréa. Les premiers firent plus; après le départ de l'empereur, ils lui députèrent Ugution, l'un de leurs consuls, qui manœuvra si bien auprès de ce prince, qu'il reçut de lui, au nom de ses commettants, l'investiture de la Sardaigne. Les Génois, qui comptaient se mettre aux droits de Barason, pour s'indemniser de leurs avances, apprirent cette nouvelle avec un extrême dépit.

L'an 1165, la guerre se rallume entre les deux républiques. Les Pisans surprennent, le 21 août, la ville d'Albenga, dans l'état de Gênes, la pillent et la brûlent. Les Génois, pour se venger, attaquent la flotte pisane dans la mer de Provence. La nuit sépare les combattants sans aucun succès marqué; mais une tempête submergea les vaisseaux des Pisans à leur retour. L'empereur interposa vainement sa médiation, pour les amener à un traité de paix. La Sardaigne, que les Génois revendiquaient sur les Pisans, faisait une pierre d'achoppement qu'il n'était pas aisé de lever. Les premiers consentaient à partager cette île, que les seconds prétendaient leur appartenir en entier. La guerre continua pendant six années. Enfin, l'an 1175, l'empereur vint à bout de la terminer par une sentence arbitrale, qui adjugeait aux Génois deux des quatre contrées de la Sardaigne, savoir, celles de Cagliari et d'Oristagni, et le reste aux Pisans. (Caffari, *Annal. Genuens*, liv. 3.)

L'an 1190, le gouvernement change à Gênes. Les consuls sont abolis et remplacés par un podestat annuel, qui devait être étranger, pour empêcher les brigues et les factions des

citoyens. Ils sont rétablis l'année suivante; mais les dissensions et les querelles qui agitaient la république les obligent d'abdiquer en 1194. On élit un podestat étranger, qui rétablit le calme. La même année, les Génois envoient une flotte en Sicile, pour aider l'empereur Henri VI à soumettre cette île. Les Pisans, venus pareillement au secours de Henri, s'étant rencontrés à Messine avec les Génois, les attaquent, pillent leurs magasins et font prisonniers tous ceux qui tombent entre leurs mains. Les Génois, qui étaient restés à leurs bords, se vengent sur la flotte des Pisans, dont ils enlèvent treize vaisseaux, et mettent aux fers tous ceux qui s'y trouvent. Marquard, sénéchal de l'empereur, apaise ce tumulte, en faisant consentir les parties à se rendre mutuellement ce qu'elles s'étaient pris. Le traité, fidèlement exécuté par les Génois, l'est très-mal par les Pisans; ce qui cause au podestat de Gênes, Ubert d'Olivano, un chagrin dont il meurt. A cette disgrace s'en joint une autre. L'empereur, loin de reconnaître les services que les Génois lui avaient rendus, les prive des priviléges et des possessions qu'ils avaient en Sicile. L'an 1201, Gênes revient aux consuls; mais ce ne fut pas pour long-tems, et dès l'année suivante, on élut un podestat. « Ce fut, disent les annales de Gênes, le » seigneur Ghifridotto Graselio, très-noble citoyen de Milan. » Ce personnage, ajoutent-elles, fut orné de beaucoup de » vertus; car il affermit beaucoup de choses par sa connaissance » des lois et par sa prudence. Plein de probité, d'honneur et » de courage, il régla heureusement la cité de Gênes durant » tout le tems de sa podastie, et procura d'heureux succès à » la république... Or il arriva que vers l'octave de Pâques, le » seigneur Ghifridotto Ghiraldo Visconti, podestat de Pise, » et d'autres personnages nobles de Gênes et de Pise, s'assemblèrent par la médiation de Boniface, marquis de Montferrat, et du comte Aldobrandin, à Nice, pour traiter de la » paix et de l'accommodement à faire entre les deux cités; mais » parce que les Pisans parlèrent de beaucoup de choses et spécialement du château de Bonifacio, qu'ils répétaient, ils ne » purent s'accorder ». Bientôt après de nouvelles querelles s'élevèrent entre eux.

L'an 1204, les Pisans, à la faveur des troubles qui régnaient en Sicile, s'étant emparés de Syracuse, cette conquête excita la jalousie des Génois, qui pensèrent aussitôt à les en dépouiller. Ils se liguèrent, pour cet effet, avec Henri, duc de Malte; et ayant joint leurs vaisseaux aux siens, ils arrivèrent, le 6 août, devant Syracuse, qu'ils emportèrent d'assaut au bout de sept jours. On fit un grand carnage des Pisans qui se trouvèrent dans la place, et l'on y rétablit l'évêque, qu'ils avaient

chassé avec ses deux frères. Les Génois gardèrent pour eux Syracuse, ou, selon d'autres, ils la donnèrent en fief à un de leurs concitoyens. Les deux républiques conclurent, l'an 1210, une trève de trois ans, par la médiation de Pierre, comte de Célano. L'an 1216, décret de la république de Gênes, qui exclut les citoyens de la magistrature, et confie à des étrangers du voisinage l'administration de la justice. La guerre, qui durait depuis quatorze ans entre les Génois et les Vénitiens, sans aucun exploit mémorable de part ni d'autre, fut terminée, l'an 1218, par un traité de paix.

La ville de Vintimiglia, qui s'était révoltée contre Gênes, est forcée de se rendre, l'an 1222, après un long siége qu'elle soutint jusqu'à la dernière extrémité. Autre avantage que remporte, la même année, cette république outremer : les Génois et les Pisans qui se trouvaient à Saint-Jean-d'Acre, toujours acharnés les uns contre les autres, en viennent à une bataille, où les derniers eurent le dessous. La vengeance qu'ils tirèrent de leur défaite, fut de mettre le feu aux maisons des Génois; ce qui emporta la ruine de la plus grande partie de la ville. Gênes, cependant, fait de nouvelles acquisitions dans son voisinage. Excités par leur podestat, Lazare Ghirardin de Lucques, les Génois, l'an 1227, entreprennent de réduire Albenga et Savone, qui s'étaient soustraites à leur domination. Le siége de Savone fut poussé avec tant de vigueur, qu'en peu de jours toutes les fortifications extérieures, que les habitants avaient fait construire, furent emportées; alors elle fut obligée d'implorer la miséricorde des assiégeants. Le prince Amédée, fils de Thomas, comte de Savoie, qui était entré dans la place pour la défendre, prit la fuite en diligence avec ses Savoyards. Albenga fit moins de résistance, et demanda, dès qu'elle se vit assiégée, à capituler. Cette guerre étant terminée, les Milanais s'entremirent pour finir celle que les Alexandrins avaient suscitée aux Génois, en s'emparant de Capriata, que ces derniers prétendaient leur appartenir. Les arbitres choisis ayant remis les Génois en possession de la place, les Alexandrins s'y jetèrent de fureur et la renversèrent de fond en comble. La paix, néanmoins, se fit, en 1230, à l'avantage des Génois. Les Génois, avaient perdu, l'année précédente, la ville de Nice, dont Raymond Bérenger IV, comte de Provence, s'était rendu maître. Deux ambassadeurs de l'empereur Frédéric II, arrivent à Gênes, l'an 1238, pour demander à la république le serment de fidélité. Les Génois envoient à ce prince une députation qui lui prête ce serment. Frédéric renvoie deux autres ambassadeurs pour demander l'hommage. Les Génois le refusent; et pour se mettre en état de défense contre l'empereur

en cas d'attaque, ils se liguent avec le pape Grégoire IX et la seigneurie de Venise.

Les Génois, l'an 1241, fournissent des vaisseaux pour transporter à Rome les prélats français que le pape avait appelés en cette ville pour le concile qui devait s'y tenir. L'empereur, prévoyant que cette assemblée aurait pour objet sa déposition, faisait tous ses efforts pour l'empêcher. Une flotte, que les Siciliens et les Pisans lui avaient fournie, croisait dans la Méditerranée, afin d'arrêter les prélats sur leur passage. Elle rencontre, le 3 mai, celle des Génois à la hauteur de la petite île de Mélora, l'attaque et enlève tous ses vaisseaux, à l'exception de cinq qui prennent la fuite. Les prélats qui tombent entre les mains de l'ennemi, sont envoyés prisonniers en divers châteaux du royaume de Naples. Cette victoire plonge la cour de Rome dans le deuil et anime l'empereur à poursuivre sa vengeance contre les Génois. D'un côté, il envoie quarante galères dans la mer de Gênes; de l'autre, il fait marcher contre la république une armée de terre, composée de différents peuples de Lombardie. Les Génois, sans s'effrayer, opposent à ce double armement cinquante-deux vaisseaux et deux bonnes armées de terre, qui rendent inutiles les efforts de l'empereur. Les Génois, les Florentins et les Lucquois, ayant fait une ligue, se mettent en marche, l'an 1243, contre les Pisans. La première attaque est livrée par les Lucquois, qui sont mis en déroute. Mais les Florentins étant venus à leur secours, défont à leur tour les Pisans, près du Serchio, et les poursuivent jusqu'à Pise, qui fut en danger. Les Génois, dans le même tems, enlèvent à ceux-ci le château d'Ilice; ce qui les oblige, vu leur faiblesse, à demander la paix. Ils l'obtiennent, moyennant la restitution de Motron aux Lucquois, la démolition du château de Corvara, et l'abandon de celui de Massa au marquis Boniface Malespina.

Le peuple de Gênes s'étant soulevé, l'an 1257, contre la noblesse, qui ne lui donnait aucune part dans le gouvernement, s'assemble en tumulte dans l'église de Saint-Syrus, et y proclame sur-le-champ *capitaine du peuple*, Guillaume Boccanégra. Le lendemain, on choisit trente-deux personnes du corps du peuple pour servir de conseillers au nouveau chef, à qui l'on force le podestat de prêter serment d'obéissance; et quelques jours après, on décide, dans un grand conseil, que le pouvoir du capitaine du peuple durerait dix ans.

Les Vénitiens et les Génois, qui possédaient chacun un tiers de la ville d'Acre, se brouillèrent, l'an 1258, pour une querelle de deux particuliers de l'une et de l'autre nation. On en vient à une guerre ouverte. Venise s'étant liguée avec les Pisans et

les Provençaux, envoie une flotte considérable au secours des siens. Gênes en fait partir une à-peu-près égale de son côté. Les deux armées navales s'étant rencontrées, le 24 juin, à la vue du port d'Acre, se livrèrent un combat furieux, qui se termina par la déroute des Génois, à qui les Vénitiens enlevèrent vingt-cinq galères. Les vaincus virent bien qu'après cette perte, il fallait quitter la partie. Ils sortirent d'Acre, et les Vénitiens ruinèrent leurs maisons, leurs magasins et leurs forts. Le pape Alexandre IV, considérant combien de pareils événements nuisaient aux affaires des Chrétiens en Syrie, interposa son autorité pour réconcilier Venise, Pise et Gênes, et réussit à leur faire conclure un traité de paix; mais les esprits demeurèrent toujours aigris, et la guerre, plutôt suspendue que terminée, n'attendait, pour renaître, que le plus léger prétexte.

Les nobles de Gênes, irrités de la conduite fastueuse et despotique de Boccanégra, se soulèvent, l'an 1262, contre lui, et le forcent de se démettre. Alors on rétablit le podestat, et la charge de *capitaine du peuple* est supprimée. La guerre avait déjà recommencé entre les Vénitiens et les Génois. Dès l'année précédente, ceux-ci avaient fait avec l'empereur Michel Paléologue, avant qu'il reprit Constantinople sur les Francs, un traité par lequel ils s'obligeaient à lui fournir une flotte, pour l'opposer aux Vénitiens, ses ennemis. Michel, par reconnaissance, leur céda le faubourg de Péra à Constantinople, mais après en avoir fait détruire les fortifications, afin qu'ils ne pussent s'y maintenir en cas de rebellion. Le pape Urbain IV, instruit de cette manœuvre des Génois, les excommunie; mais ils n'en continuent pas moins de faire tout le mal qu'ils peuvent aux Vénitiens. (Voy. *Venise*.) L'interdit de Gênes fut levé, l'an 1268, par le pape Clément IV, qui s'attendait à ramener par là cette ville à des sentiments de paix : il se trompa; cette grâce ne fit point cesser les hostilités. En vain les ambassadeurs des rois de France et de Sicile se rendirent, avec le légat, à Gênes, pour engager la république à se réconcilier avec Venise, afin que les deux peuples pussent concourir au succès de la nouvelle croisade que saint Louis méditait. Les Génois, loin de les écouter, armèrent vingt-cinq galères, avec lesquelles, étant arrivés devant Acre, ils prirent la tour des *Mouches* et assiégèrent le port. Mais pendant un voyage que Luchet Grimaldi, leur amiral, fit à Tyr, pour conclure une ligue avec Philippe de Montfort, seigneur de cette place, la flotte des Vénitiens étant survenue au port d'Acre, donna la chasse aux vaisseaux génois, après en avoir enlevé cinq. Gênes, cependant, ne laissa pas de fournir un secours considérable d'hommes et de vais-

seaux à saint Louis pour la croisade ; mais la flotte des croisés étant revenue d'Afrique en Sicile après la mort de ce monarque, eut le malheur d'être presque toute détruite à la vue de Trapani. Pour surcroît d'infortune, ce qu'on put recueillir du naufrage, fut confisqué par le roi de Sicile, Charles I, malgré les remontrances des Génois. Ce prince avide leur allégua la coutume qui adjugeait aux souverains les débris des vaisseaux qui échouaient sur leurs côtes, et les lois données par ses prédécesseurs à ce sujet. Les Génois, humiliés par cette perte, conclurent enfin, l'an 1270, la paix pour cinq ans, avec les Vénitiens, par la médiation du pape et de Philippe le Hardi, roi de France ; mais à la guerre extérieure succédèrent les troubles domestiques.

Le 28 octobre 1270, les Doria et les Spinola, deux familles très-puissantes à Gênes, après avoir rassemblé leurs amis et leurs partisans, prennent les armes contre les Grimaldi et les Fiesques, leurs émules, et s'emparent du palais du podestat, qui les protégeait. Celui-ci se réfugie dans l'hôtel de Fiesque, où, ayant été poursuivi, il est pris et congédié, après avoir reçu les honoraires qui lui étaient dus pour son année de service. Le même jour, on proclame *capitaines de la liberté génoise*, Obert Spinola et Conrad Doria, avec un pouvoir absolu. Ils se déclarèrent Gibelins, c'est-à-dire du parti de l'empereur, et il n'y eut aucun lieu dans l'état de la république, qui ne reconnût leur autorité ; ce qui rétablit le calme dans Gênes. (Muratori.)

Les Fiesques et les autres familles chassées de Gênes par les Doria et les Spinola, obtiennent, l'an 1272, de Charles I, roi de Sicile, du secours pour rentrer dans leur patrie, après avoir promis à ce prince de faire tous leurs efforts pour y établir sa domination. Plusieurs villes de Lombardie s'étant jointes à eux, ils font, pendant quatre ans, le dégât sur les terres de la république. La paix se fait enfin, l'an 1276, entre le roi de Sicile et les Génois, par la médiation du pape Innocent V, et les exilés sont rappelés. (*Caffaro Annal. Genuens*, liv. 9.)

Obert Doria gagne, le 6 août 1284, près de l'île de Molèra, une grande bataille navale sur les Pisans, qui, depuis 1277, avaient recommencé la guerre contre les Génois. Les deux républiques font la paix le 15 août 1288 ; mais elle fut de peu de durée. On reprit les armes de part et d'autre en 1290, et les fortifications du port de Pise furent fort endommagées par les Génois.

L'an 1291, Spinola et Doria se démettent de la charge de capitaines, le 28 octobre, pour calmer les murmures que les Fiesques avaient excités contre la longue durée de leur gouver-

nément. On tient une assemblée, dans laquelle il est réglé que chaque année on créera un capitaine, dont les officiers seront tirés par moitié de la noblesse et du peuple; et l'on continue de créer, comme à l'ordinaire, un podestat étranger et subordonné au capitaine.

La guerre, l'an 1293, se rallume entre Venise et Gênes. Il ne tint qu'à la première de l'éviter. Elle s'était formalisée de la prise de quatre de ses galères, faite par sept galères génoises. Le sénat de Gênes désavouant cet acte d'hostilité, fait au préjudice de la trève établie entre les deux puissances, envoya des députés à la seigneurie pour lui offrir toutes les satisfactions qu'elle pouvait désirer. Ces offres furent rejetées, et l'on eut lieu de s'en repentir. Pendant six ans que dura la guerre, les Génois eurent presque toujours l'avantage, et ruinèrent la marine de leurs ennemis. ( Voy. *Venise.* ) Cette guerre étrangère n'étouffa point, dans Gênes, les dissensions domestiques. Elles éclatèrent de nouveau et avec plus de fureur que jamais, au commencement de l'an 1296. Les Grimaldi et les Fiesques, à la tête des Guelfes, attaquèrent les Doria et les Spinola. On en vint aux mains : le parti gibelin eut l'avantage; les Guelfes furent chassés, et l'on créa *capitaines du peuple*, Conrad Doria, qui l'avait été précédemment, et Conrad Spinola, fils d'Obert Spinola, qui avait aussi rempli cette dignité. Ce furent les seuls chefs de l'état, et il n'y eut point de podestat étranger.

La paix est signée, l'an 1299, avec les Vénitiens : elle l'est aussi, dans la même année, avec les Pisans. Les Doria et les Spinola se démettent alors du gouvernement, et l'on reprend l'usage de choisir parmi les étrangers un podestat et un capitaine du peuple.

L'an 1306, les Gibelins se divisent entre eux, et le plus grand nombre se réunit aux Guelfes pour abaisser les Spinola, dont le grand crédit commençait à donner de l'ombrage. On se bat dans la ville le jour des Rois jusqu'à la nuit. Les Spinola sont vainqueurs et obligent leurs ennemis de sortir de Gênes. Le lendemain, Obizzon Spinola est fait capitaine du peuple avec un pouvoir illimité. On lui donne pour associé Barnabé Doria, et on laisse subsister les vains noms de *podestat* et d'*abbé du peuple*. Cette dernière dignité avait été imaginée, dès l'an 1270, pour leurrer le peuple, en lui nommant un chef, à qui l'on avait accordé palais, honneurs, revenus, et tout, hors le pouvoir. L'an 1307, les Guelfes sont rappelés à Gênes. Obizzon Spinola les chasse de nouveau l'an 1309, fait déposer solennellement son collégue Barnabé Doria, après l'avoir enfermé la veille dans le palais de l'abbé du peuple, et réussit à se faire

déclarer seul gouverneur de Gênes pour toute sa vie. Mais à peine conserva-t-il un an cette dignité.

Doria s'étant échappé de sa prison, se sauve à Sassello, où il est joint par quantité de génois de la faction des Guelfes, et s'avance à leur tête, le 10 juin 1310, vers Gênes. Spinola vient à sa rencontre avec une armée de dix mille hommes de pied et de cinq cents chevaux. Ils se livrent à quatre milles de Gênes, une longue et sanglante bataille où la victoire se déclare pour les Guelfes. De retour à Gênes, les vainqueurs saccagent et détruisent les maisons de Spinola et de ses principaux adhérents, les condamnent à l'exil et confisquent leurs biens; puis, sans convoquer le peuple et de leur propre autorité, créent un conseil composé de dix personnes, pour gouverner l'état jusqu'au premier juillet suivant. Ce terme expiré, le gouvernement est confié à douze personnes, dont six sont tirées du peuple, et six du corps des nobles.

L'an 1311, l'empereur Henri VII passant par Gênes, en allant se faire couronner à Rome, y rétablit la paix autant qu'il est en lui. Les Génois, par reconnaissance, se soumettent à ce prince pour vingt ans; mais il meurt le 24 août 1313. Les troubles renaissent à Gênes après sa mort. Les Spinola et les Doria recommencent à se faire la guerre. L'an 1314, on crée un conseil de vingt-quatre, le podestat à la tête. Ce conseil dure jusqu'en 1317. Alors Charles de Fiesque et Gaspard Grimaldi se font nommer *capitaines du peuple* le 10 décembre.

Les Spinola et les Doria s'étant réunis contre les Guelfes, viennent mettre le siége devant Gênes le 25 mars 1318. Robert, roi de Naples, vient au secours des assiégés, qui le reconnaissent pour dix ans chef de l'état. Le 24 février 1319, il fait une sortie sur les assiégeants, qui les oblige à lever le siége. Robert s'en retourne, et le 27 juillet suivant, les Gibelins recommencent à assiéger Gênes par mer et par terre. Ce nouveau siége fut beaucoup plus long et plus meurtrier que le premier; il ne finit que le 17 février 1322, par une sortie que les assiégés firent avec tant de succès, qu'ils obligèrent les assiégeants à prendre la fuite, après leur avoir tué beaucoup de monde et fait un plus grand nombre de prisonniers.

Le roi Robert étant revenu à Gênes, le 22 avril 1324, avec son fils, on lui prolonge son administration pour six ans. Ce prince, l'an 1331, rétablit la paix entre les deux partis, qui, d'une commune voix, consentent à être gouvernés comme auparavant par un vicaire qu'il nommerait.

L'an 1335, le 4 février, les Gibelins, que le vicaire cherchait à rabaisser, se révoltent et le chassent avec la plupart des

Guelfes. On crée deux capitaines pour deux ans, et ensuite pour trois, avec un podestat et un *abbé du peuple*.

Nouvelle révolution, l'an 1339, à Gênes. Les capitaines s'étant attribué la nomination de *l'abbé du peuple*, le peuple veut le nommer lui même. On s'assemble pour cet effet le 23 septembre; mais sur les remontrances de quelques particuliers, au lieu d'un abbé, l'on veut un doge, et l'on nomme, pour cette dignité, SIMON BOCCANÉGRA. Dans la même assemblée, on forme un conseil au nouveau doge, on exclut les Guelfes du gouvernement, et on ordonne même à quelques-uns des Doria et des Spinola de sortir de la ville. Ainsi, dit M. de Brequigni, le gouvernement fut transmis des nobles au peuple, et livré tout entier au parti gibelin.

L'an 1341, le doge ayant obligé le marquis de Final, Georges de Cavretto, qui avait fait des courses sur les terres de la république, à venir lui faire excuse en personne, le confine dans une prison obscure, où l'infortuné marquis remet à l'état de Gênes tout ce qu'il posséde, dans l'espérance de recouvrer sa liberté; mais cet abandon ne peut fléchir le doge, qui ne le tire de cette prison que pour l'enfermer dans une cage de fer qu'il avait fait faire exprès.

Boccanégra, le 23 décembre 1344, se démet du dogat qu'il avait rempli cinq ans avec honneur, et se retire à Pise. Il comptait, par sa démission et sa retraite, satisfaire les exilés qui étaient en armes aux portes de Gênes; il se trompa. Les propositions de paix qu'on fit faire à ces mécontents furent rejetées; ils voulaient dominer à Gênes. Le peuple aussitôt prend le parti d'élire un nouveau doge. L'élection qui fut faite le jour de Noël de la même année, tomba sur JEAN DE MURTA, citoyen paisible, sage et prudent.

L'an 1345, Luchin Visconti, seigneur de Milan, choisi pour arbitre, par les deux partis, fait la paix entre le peuple et les exilés, qui sont reçus dans Gênes, à l'exception d'un petit nombre.

Les Génois ayant débarqué, le 16 juin 1346, dans l'île de Scio, se rendent maîtres du château, le 3 septembre: ils s'emparent ensuite de Foglia-la-Vieille et de Foglia-la-Neuve, et auraient fait de plus grands progrès, sans une révolte de la Chiourme.

Le doge Murta finit ses jours au commencement de janvier 1350, emportant, dans le tombeau, les regrets bien mérités des Génois. On élit à sa place, le 9 février, JEAN de VALENTI. La même année, nouvelle rupture entre les Vénitiens et les Génois. Ceux-ci, maîtres de Caffa dans la Crimée, préten-

daient interdire aux Vénitiens, la navigation sur la mer Noire: en conséquence, ils saisirent les vaisseaux de la seigneurie qu'ils rencontrèrent, et en confisquèrent les marchandises. Les Vénitiens, après avoir inutilement demandé satisfaction de cette insulte, arment en mer, attaquent, près d'Alcastro, la flotte génoise, lui enlèvent une partie de ses galères, et obligent les autres à se sauver à Scio.

La flotte génoise, sous le commandement de Paganin Doria, entre, l'an 1351, dans le golfe de Venise, au mois de juillet, et, après avoir ravagé plusieurs lieux, fait voile vers le Négrepont, dont elle assiége la capitale. La place, emportée d'assaut, fut saccagée et livrée aux flammes.

La flotte vénitienne, combinée avec celle des Grecs et des Catalans, attaque, l'an 1352, la flotte génoise dans le détroit de Constantinople, le 13 février; après un combat très-opiniâtre et très-sanglant, les Génois restent vainqueurs, et emmènent huit cents prisonniers avec vingt-six galères. Irrités contre l'empereur Jean Cantacuzène, qui avait pris le parti de Venise, ils vont mettre le siége devant Constantinople, et obligent ce prince, le 6 mai, à demander la paix; elle lui fut accordée, mais à condition qu'il chasserait de Constantinople, à la honte du nom chrétien, les Vénitiens et les Catalans, leurs alliés.

Antoine Grimaldi, nouvel amiral des Génois, est battu, le 29 août 1353, par les flottes réunies des Vénitiens et des Catalans, à la hauteur de Cagliari. Il perd trente galères et environ deux mille hommes, sans compter deux mille cinq cents prisonniers, du nombre desquels étaient plusieurs des principaux de Gênes. Les Génois furent d'autant plus consternés de cette défaite, qu'elle les mettait hors d'état de tenir la mer pour se procurer les vivres dont ils avaient un besoin extrême. Dans cette détresse, ils prirent le parti de se donner à Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan; à quoi ils furent comme nécessités par la défense que le prélat avait faite de transporter du Milanez, des denrées dans l'état de Gênes. Le 10 octobre, Guillaume, marquis de Pallavicini, arrive à Gênes, prend possession de l'état au nom de l'archevêque de Milan, et y reste en qualité de gouverneur.

L'an 1354, Paganin Doria, ayant repris le commandement de la flotte génoise, se met en course, d'abord contre les Catalans, ensuite contre les Vénitiens, dont il attaque inopinément la flotte, le 4 novembre, dans le port de Sapienza, près de Modon. La bravoure avec laquelle il ouvrit le combat, étonna si fort le Vénitiens, qu'ils se rendirent après une légère défense. On amena soixante-un bâtiments des ennemis à Gênes,

avec cinq mille prisonniers, du nombre desquels était le général Nicolas Fisani.

L'an 1355, la paix se fait, le 1er. juin, entre les Vénitiens et les Génois. Au mois de juin suivant, ces derniers se rendent maîtres, par trahison, de Tripoli en Barbarie. Après avoir fait sept mille prisonniers dans la place, et en avoir emporté pour un million huit cent mille livres d'effets, ils la vendent, pour cinquante mille doubles d'or, à un riche sarrasin, et s'en reviennent triomphants à Gênes.

## SIMON BOCCANEGRA.

L'an 1356, les Génois chassent, le 14 novembre, les officiers qui commandaient à Gênes, pour les Visconti, et le lendemain, ils rétablissent le dogat, qu'ils confèrent à Simon Boccanégra, le même qui l'avait abdiqué douze ans auparavant. Il rendit la paix à l'état, en bannissant les principaux des nobles et du peuple, et en désarmant le reste. Les Visconti le firent empoisonner en 1363.

## GABRIEL ADORNE.

Gabriel Adorne, plébéien, est élu doge après la mort de Boccanégra. L'an 1361, vers la mi-juillet, les Génois sont battus, dans le golfe Adriatique, par Laurent Celso, vénitien, à qui cette victoire mérita le dogat de Venise. L'an 1371, le peuple s'étant soulevé contre Gabriel Adorne, l'assiége dans son palais, et lui laisse à peine le tems de se sauver.

## DOMINIQUE FREGOSE.

Le 13 août 1371, Dominique Frégose, l'un des auteurs de la dernière révolte, est élu doge à la place de Gabriel Adorne. Les Génois s'emparent, l'an 1373, de l'île de Chypre, et font prisonnier, l'année suivante, le roi Pierre II, qui ne recouvra sa liberté qu'en leur cédant Famagouste. (*Voy.* Pierre II, *roi de Chypre.*)

L'an 1377, les Génois, jaloux de l'acquisition que les Vénitiens avaient faite de l'île de Ténédos, l'année précédente, entreprennent, mais vainement, de les en chasser. (Voy. *Venise.*) Le peuple, excité, l'an 1378, par Antoine Adorne et Nicolas Guarco, dépose le doge Frégose, et le jette dans une prison. Nicolas Guarco est mis à sa place.

L'an 1379, bataille livrée, le 5 mai, près de Pola, entre la flotte vénitienne et la flotte génoise. Lucien Doria est tué au

commencement de l'action. Pierre Doria, qui le remplace, gagne la victoire, court jusqu'à Chiozza-la-Grande, dont il se rend maître le 16 août, et de là va prendre Malamocco, que les Vénitiens avaient abandonné. Venise, menacée d'être assiégée, envoie des députés à Doria pour demander la paix. Il la refuse, ou du moins, il y met des conditions si dures, qu'on a peine même à les écouter. Les Vénitiens, ayant repris courage, viennent assiéger les Génois dans l'île de Chiozza, et, les ayant affamés en bloquant le port, ils les obligent de se rendre à discrétion le 24 juin de l'année suivante. Sept jours après, la flotte génoise s'empare de Capo d'Istria, qu'elle cède au patriarche d'Aquilée, à qui les Vénitiens la reprennent le 1er. août suivant. Les Génois se rendent maîtres ensuite de Pola, qu'ils abandonnent après y avoir mis le feu. Enfin, l'an 1381, la paix est conclue à Turin, le 8 août, par la médiation d'Amédée VI, comte de Savoie.

## LEONARD MONTALDO.

L'an 1383, nouveau soulèvement du peuple de Gênes, à l'occasion d'un impôt sur la viande. Le doge Guarco est obligé de s'enfuir le 17 avril. Antoine Adorne, auteur de la sédition, veut se faire élire doge. LÉONARD MONTALDO lui dispute cette place, et l'obtient par les suffrages du peuple. Son gouvernement fut heureux, mais court. Il mourut le 13 juin 1384.

## ANTOINE ADORNE.

Après sa mort, ANTOINE ADORNE est élu, sans contradiction, pour lui succéder. Son administration fut de six ans, pendant lesquels il fit de grandes choses pour le bien et l'honneur de la république; mais il était d'un caractère altier, qui indisposa bien des citoyens contre lui. A la fin, las des conspirations qui mettaient fréquemment ses jours en danger, il quitte Gênes, le 3 août 1390, sous prétexte d'un voyage à la campagne, et se retire à Savone, abandonnant le gouvernement et sa patrie même. (*Voy.* Pierre I, *duc de Bourbon.*)

## JACQUES FREGOSE.

L'an 1390, JACQUES FRÉGOSE, fils de Dominique Frégose, qui avait été doge vingt ans auparavant, est élevé à cette dignité, dès qu'on fut assuré de l'abdication d'Adorne. Il était d'un esprit doux et tranquille. L'année suivante, Adorne veut reprendre sa place, et, étant entré dans la ville avec huit cents

hommes, il oblige FRÉGOSE à lui céder le palais et le dogat; mais, l'an 1392, il est contraint lui-même de prendre la fuite, le 15 juin, pour se soustraire à une révolte.

## ANTOINE MONTALDO.

1392. ANTOINE MONTALDO, qui était le chef du soulèvement, est élu doge à l'âge de vingt-trois ans. Mais, l'année suivante, après avoir soutenu courageusement un rude assaut dans son palais, il est obligé, comme son prédécesseur, de prendre la fuite.

## FRANÇOIS GIUSTINIANO.

1393. FRANÇOIS GIUSTINIANO remplace Montaldo, et peu après abdique, voyant Adorne qui arrivait avec des troupes pour reprendre le dogat. ANTOINE MONTALDO fait tête aux troupes d'Adorne, qui étaient entrées dans la ville, et les met en déroute. En récompense, il est élu de nouveau doge le lendemain 3 août; mais sur la fin de mai 1394, il s'enfuit pour ne pas être la victime de ses ennemis.

## NICOLAS ZOAGLIO.

1394. NICOLAS ZOAGLIO est substitué à Montaldo, et bientôt après il se démet. On lui substitue ANTOINE GUARCO, qui ne peut tenir la place que quelques jours; et enfin ADORNE se fait élire doge pour la quatrième fois.

L'an 1396, Adorne, fatigué des mouvements de Guarco, ligué contre lui, et soutenu par le duc de Milan, engage les Génois à faire une députation à Charles VI, roi de France, pour lui offrir de se donner à lui. L'offre est acceptée, et, le 25 octobre de cette même année, les conditions auxquelles la république se soumettait à la France, sont signées à Gênes, par les commissaires du roi. En conséquence, Adorne leur remet, le 27 novembre, les marques de sa dignité; mais ils le nomment lui-même gouverneur, en attendant celui qui devait venir de France,

L'an 1397, Valéran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, étant arrivé, le 18 mars, de la part de Charles VI, Adorne, sur-le-champ, lui remet sa charge, et lui cède, en même tems, le palais. Adorne mourut le 5 juillet de l'année suivante. Sa patrie, dit M. de Brequigni, perdit, par sa mort, un grand homme, mais un dangereux citoyen. Valéran fit peu de séjour à Gênes. La peste, qui dépeuplait ce pays, l'obligea de re-

tourner en France. L'évêque de Meaux, que la cour de France lui avait donné pour adjoint, prit le commandement après son départ.

L'an 1398, les factions des Guelfes et des Gibelins replongent la ville de Gênes dans le horreurs de la guerre civile. L'évêque de Meaux ne pouvant arrêter la fureur des deux partis, quitte Gênes, et repasse en France. Enfin, après mille combats, les Gibelins se réconcilient avec les Guelfes, et le rétablissement de la tranquillité est annoncé au peuple, le 5 septembre. Calville, nouveau gouverneur, envoyé par la cour de France, n'est pas mieux traité que son devancier. Après avoir apaisé un premier tumulte, il en voit un autre s'élever, le 12 janvier 1400. Ne pouvant y résister ni le calmer, il se retire à Savone. On lui substitue Baptiste Boccanégra sous le titre de *capitaine de la garde du roi de France*; après quoi l'on députe à Charles VI, pour lui faire des excuses et le prier d'approuver ce choix. La députation est très-mal accueillie; Boccanégra se démet, et la ville de Gênes, reste dans le trouble et la confusion.

L'an 1401, Jean le Meingre de Boucicaut, maréchal de France, arrive à Gênes, en qualité de gouverneur, le 31 octobre, à la tête de mille hommes de pied et d'autant de cavalerie. Il débute par des actes de sévérité qui rétablissent le calme. Boccanégra est une des premières victimes qu'il immole à la tranquillité publique. ( Georg. Stella, *ann. Genuens.* ) L'an 1403, il reçoit, le 22 janvier, l'empereur Manuel, qu'il comble d'honnêtetés, mais sans lui accorder les secours qu'il était venu chercher contre les Turcs. La même année, Boucicaut passe en personne dans l'île de Chypre, pour délivrer Famagouste, assiégée par le roi Janus. Il y réussit; mais il essaie en vain de réconcilier Pharadge, dit Mélétella, sultan d'Egypte, avec les Génois. De là, faisant voile vers la Syrie, il va s'emparer de Baruth ou Bérythe, qu'il abandonne après l'avoir saccagée. Les Vénitiens, qui avaient un riche comptoir à Baruth, se plaignent du tort que cette expédition leur a fait, et cherchent l'occasion de s'en venger: elle ne tarda pas à se montrer. Le 7 octobre, Carlo Zeno, qui commandait à Modon pour les Vénitiens, tombe sur la flotte génoise qui s'en revenait, lui prend trois galères après un rude combat, et met le reste en fuite.

L'an 1405, l'antipape Benoît arrive, le 26 mai, à Gênes, où Boucicaut avait disposé les esprits à le reconnaître pour le chef légitime de l'église. Mais la peste, qui avait recommencé ses ravages dans cette ville, l'oblige d'en sortir le 8 octobre suivant. L'an 1407, le conseil de Gênes donne à la banque de

Saint-Georges cette forme et cette consistance qui l'ont rendue, pendant tant d'années, l'une des plus solides ressources de l'état. La république fait, la même année, la conquête de l'importante place de Sarzane. L'an 1409, Jean-Marie Visconti, duc de Milan, ayant résolu de se mettre sous la protection de la France, afin d'être en état de résister à ses ennemis, engage Boucicaut à venir prendre le gouvernement de Milan. Boucicaut part de Gênes, le 31 juillet, avec cinq mille hommes de cavalerie et un grand nombre de gens de pied, sans se défier de la fidélité des Génois qu'il croyait avoir entièrement soumis. Sa confiance le trahit. Un mois après son départ, les bannis de Gênes, excités par Facin Cane et par Théodore, marquis de Montferrat, se mettent en mouvement avec les gens que ces deux seigneurs leur avaient fournis, pour rentrer dans leur patrie et la remettre en liberté. L'approche de cette armée donne l'impulsion aux habitants de Gênes, tant Guelfes que Gibelins. S'étant révoltés, de concert, le 3 septembre, ils massacrent le chevalier de Chazeron, lieutenant de Boucicaut, avec un grand nombre de Français. On élit le lendemain un conseil de douze personnes, moitié guelfes moitié gibelins pour gouverner, et à leur tête, on met le marquis de Montferrat avec le titre de capitaine-général et les émoluments du doge. Bientôt après, les Français sont assiégés dans les forts où ils s'étaient retranchés; ils les abandonnent, et la république se trouve entièrement affranchie du joug de la France. Boucicaut fait de vains efforts pour se rétablir à Gênes. Enfin, l'an 1410, après avoir épuisé toutes ses ressources, il repasse en France sans argent et sans gouvernement. Tandis que le marquis de Montferrat est à Savone pour y apaiser une sédition, les Génois, le 20 mars 1413, se soulèvent contre son lieutenant, et ne lui laissent que le tems de se sauver avec les autres officiers du marquis. Sept jours après, GEORGES ADORNE, personnage riche, puissant, aimé de tout le monde, est élu doge avec la plus grande solennité. Il rendit le calme à la république, mais ce ne fut pas pour long-tems. Baptiste Montaldo, aidé des Spinola et de quantité d'autres familles considérables, excite, l'an 1414, une sédition contre le doge. Elle commença la nuit du 9 décembre et ne finit que le 9 mars 1415. Le 23 du même mois, Adorne, en exécution de l'accommodement fait avec les rebelles, abdique, et le 29, BARNABÉ DE GOANO lui succède. Le 3 juillet suivant, le nouveau doge est chassé par la faction des Frégose et des Adorne, et, le lendemain, THOMAS FRÉGOSE est élu à sa place. L'administration de Frégose fut plus sage que sa conduite précédente n'avait donné lieu de l'espérer.

Les Génois, dès le neuvième siècle, s'étaient rendus maîtres de l'île de Corse, après l'avoir enlevée aux Sarrasins. L'an 1420, Alfonse, roi d'Aragon, forme sur cette île une entreprise; et ayant pris d'abord Calvi, il vient ensuite mettre le siége devant Bonifacio. Le doge s'empressa de secourir cette place; et ayant fait équiper une bonne flotte, il la fit partir sous les ordres de l'un de ses frères. La flotte arriva à tems, et vint à bout de ravitailler Bonifacio, malgré tous les efforts d'Alfonse, qui peu après leva le siége. Calvi ne tarda pas à chasser la garnison aragonaise et à se mettre sous l'obéissance des Génois. (M. de Brequigni.)

L'an 1421, Philippe-Marie, duc de Milan, jaloux de conquérir l'état de Gênes que ses ancêtres avaient possédé, fait entrer une armée dans ce pays, sous les ordres du fameux Carmagnole, son général. Après s'être rendu maître d'Albenga et d'autres petites places, Carmagnole vient se présenter devant Gênes qu'il assiége par terre, tandis que sept galères catalanes en tiennent le port bloqué. Le doge qui, le 27 juin de cette année, avait vendu Livourne aux Florentins, pour subvenir aux besoins pressants de la république, n'omit rien pour la défense de la ville. Mais le succès ne secondant point son zèle et son activité, voyant d'ailleurs les Génois disposés à se soumettre au duc de Milan, il prit le parti de renoncer à la dignité ducale. La république, en considération de cet acte et avec le consentement du même duc Philippe-Marie, lui céda la ville de Sarzane avec tout son district, pour en jouir sa vie durant, et avec la condition qu'il ne pourrait la céder ni transférer à d'autres qu'à la république même.

Philippe-Marie, pour occuper l'esprit remuant des Génois, crut ne pouvoir mieux faire que de les engager dans des guerres continuelles. Dans les trois premières années qui suivirent sa conquête, il employa leurs flottes en faveur de Jeanne II, reine de Naples, qui en tira de puissants secours. L'an 1431, il mit les Génois aux prises avec les Vénitiens, sur lesquels la flotte qu'il leur avait fournie remporta une victoire complète, le 23 mai, sur le Pô; mais le 27 août suivant, ils furent battus à leur tour dans la Méditerranée, après un combat long-tems incertain.

La ville de Gaëte, au royaume de Naples, pour ne point tomber au pouvoir d'Alfonse, roi d'Aragon, offre aux Génois et au duc de Milan, l'an 1435, de se mettre en leur garde. L'offre acceptée, François Spinola, envoyé par les premiers, et Ottolin Zoppo, envoyé par le second, viennent avec une

bonne garnison pour garder la place. Alfonse ne tarde pas à venir l'assiéger. Gaëte, mal pourvue de vivres, est bientôt réduite aux abois. Les Génois, instruits de la situation de assiégés, font partir, le 22 juillet, une flotte sous les ordres de Blaise d'Asereto, fameux capitaine, pour aller à leur secours. Alfonse, apprenant qu'elle approche, va au-devant d'elle, monté sur la sienne avec toute sa noblesse et environ onze mille combattants. L'ayant rencontrée, le 5 août, près de Ponza, il lui livre une bataille qui dure depuis le soleil levé jusqu'à la nuit. La victoire demeure aux Génois : elle ne pouvait être plus complète. Ils firent prisonniers le roi, ses deux frères, Jean, roi de Navarre, l'infant don Henri, avec quantité de grands seigneurs; et de quatorze vaisseaux, ils n'en laissèrent échapper qu'un seul. A la nouvelle de cet événement, les Gaëtans font une sortie sur les assiégés, les chassent de leurs lignes, et délivrent la place. Cependant les prisonniers faits par la flotte génoise, sont amenés à Milan. Le duc traite magnifiquement le roi d'Aragon; et ayant fait une ligue avec lui, il le renvoie libre avec tous les siens. Cette générosité, qui faisait perdre aux Génois tout le fruit de leur victoire, les met en fureur. Le 12 décembre, s'étant soulevés, ils prennent les armes, tuent leur gouverneur, chassent les Milanais, et secouent le joug du duc de Milan. ( Ubert Folietta. ) Après cette révolution, ils élisent, pour doge, ISNARD GUARCO; mais il ne reste que sept jours en place ; et THOMAS FRÉGOSE l'ayant chassé, se fait de nouveau proclamer doge. Thomas avait un frère nommé Baptiste Frégose, qui entreprit, à la sollicitation du duc de Milan, de le supplanter. Il échoua dans cette entreprise; et Thomas en conserva si peu de ressentiment, qu'il le fit nommer chef d'une escadre que les Génois fournirent à René d'Anjou, rival d'Alfonse, pour le royaume de Naples.

Jean Antoine de Fiesque, qui, mécontent du doge, s'était retiré, l'année précédente, auprès du duc de Milan, rentre dans Gênes, par mer, le 18 décembre 1442, s'empare du palais, et fait le doge prisonnier. Après divers arrangements, on nomme doge, le 18 janvier 1443, RAPHAEL ADORNE. Fiesque et Pierre Frégose, qui n'approuvaient point cette élection, sortent de Gênes, et exercent le brigandage aux environs. Les Génois font, l'an 1444, avec le roi d'Aragon, une paix peu avantageuse, mais que leur situation tumultueuse leur rendait nécessaire. L'an 1446, Barnabé Adorne, jeune ambitieux, s'élève contre le doge, son parent, qui, pour le bien de la paix, abdique, le 14 janvier de l'année suivante. Après sa retraite, BARNABÉ ADORNE se fait reconnaître doge, mais au

bout d'un mois, il est chassé par **JEAN FRÉGOSE**, que l'on met à sa place.

L'an 1448, **LOUIS FRÉGOSE** est élu doge après la mort de Jean. Il est déposé l'an 1450, et **PIERRE FRÉGOSE**, neveu de Thomas, lui succède. L'empereur Constantin Paléologue, voyant Constantinople sur le point d'être assiégée par les Turcs, demande, l'an 1452, du secours aux Génois. La république lui envoie cinq gros vaisseaux chargés de provisions, qui entrent dans le port de cette ville à travers une flotte de cent voiles, que le sultan Mahomet leur opposa. ( Ducas et Calcondyle. ) Pendant le gouvernement de Pierre Frégose, qui fut de huit ans, les Adornes et les autres Génois, qu'il avait fait exiler, ne cessèrent de faire des mouvements avec le secours d'Alfonse, roi d'Aragon, son ennemi particulier, pour rentrer dans leur patrie et le faire déposer. A la fin, près de succomber, il persuade aux Génois, l'an 1458, de se soumettre à Charles VII, roi de France. On envoie des ambassadeurs à ce prince, pour négocier cette affaire: elle est heureusement conclue. Jean, duc de Lorraine, envoyé par le roi de France, à Gênes, prend possession de la ville, le 11 mai 1458: il reçoit le serment de fidélité au nom du monarque, et on lui remet les principales forteresses de l'état. Bientôt après, le duc de Lorraine se voit assiégé dans Gênes par les Adornes et les autres mécontents, ligués avec Alfonse, auquel il disputait le royaume de Naples. Une flotte aragonaise vient en même tems bloquer le port de Gênes; mais Alfonse meurt sur ses entrefaites, le 28 juin, et le siége est levé.

Lorsqu'en 1453 Mahomet II entreprit le siége de Constantinople, nulle des puissances chrétiennes ne contribua plus à la défense de cette ville, que la république de Gênes, ou plutôt ce fut elle seule qui s'opposa aux efforts de ce conquérant. Ce fut Jean Giustiniani, l'un de ses nobles, que l'empereur grec nomma son généralissime. Si la victoire était toujours le prix de la valeur et du courage, elle eût sans doute couronné la brave résistance des assiégés conduits par un aussi habile chef. Mais une blessure qu'il reçut dans un assaut, l'ayant obligé de se mettre à l'écart pour se faire panser, les Turcs profitèrent de sa retraite pour donner un assaut général, qui les rendit maîtres de la ville. Giustiniani ne survécut pas à cette malheureuse catastrophe, qui emporta en même tems la perte de Galata, appartenante aux Génois.

Pierre Frégose, le même qui avait appelé les Français à Gênes, se soulève, en 1459, contre le duc de Lorraine. Ayant ramassé des troupes avec l'argent que Ferdinand, roi de Naples,

lui avait fourni, il surprend Gênes la nuit du 13 au 14 septembre; mais ses gens sont repoussés, et lui-même périt dans la mêlée. Quelques tems après, le duc part de Gênes pour son expédition de Naples, laissant à sa place Louis Vallier, gentilhomme français.

Les Génois, excités par leur archevêque, Paul Frégose, prennent les armes contre les Français, et les obligent à se renfermer dans le château. La faction des Adornes se réunit à celle des Frégoses, et, le 12 mars, PROSPER ADORNE est élu doge sans contradiction. Les Français sont assiégés dans le château. René d'Anjou leur amène du secours par mer. On en vient, le 17 juillet, à une bataille, où les Génois sont vainqueurs, et mettent leurs ennemis en fuite. Paul Frégose, s'étant ensuite brouillé avec le doge, fait élire en sa place, le 8 juillet de la même année, SPINETA FRÉGOSE, son cousin. Six jours après, celui-ci cède le dogat à LOUIS FRÉGOSE, qui avait exercé cette charge douze ans auparavant. PAUL FRÉGOSE le supplante au commencement de 1463, et réunit, en sa personne, la dignité de doge à celle d'archevêque; mais ce ne fut pas pour longtems.

L'an 1464, Louis XI, roi de France, à qui il ne restait plus que Savone dans l'état de Gênes, la cède, avec tous ses droits sur Gênes, à François Sforce, duc de Milan, moyennant l'hommage. Sforce envoie des troupes qui, secondées par les principaux Génois, soumettent rapidement toute la côte occidentale de Gênes. Paul Frégose, abandonné, se retire par la mer, et le duc de Milan est proclamé souverain de Gênes avec solennité.

Les Génois demeurent tranquilles sous le règne de François Sforce, et sous celui de Galéas-Marie, son successeur; mais après la mort de ce dernier, les factions se réveillent. L'an 1477, celle des Fiesques, quoique sans chef, prend les armes; et, ayant soulevé la populace, elle crée *huit capitaines de la liberté.* Obietto de Fiesque arrive de Rome sur ces entrefaites, avec Paul Frégose et d'autres chefs de factions. Ils s'arrêtent aux environs de Gênes. Les troupes milanaises se présentent en même tems devant cette malheureuse ville. Mais Prosper Adorne, qui était dans cette armée, ayant trouvé moyen d'entrer dans Gênes, engage le peuple à mettre bas les armes. Pour sa récompense, il est nommé gouverneur de l'état. La duchesse régente de Milan ôte le gouvernement, en 1478, à Prosper Adorne, dont la fidelité lui était devenue suspecte. L'évêque de Côme arrive, le 25 juin, pour le remplacer. Les Génois se ré-

voltent, et contraignent les Milanais de se renfermer dans le château. Robert de Saint-Severin, grand perturbateur de l'Italie, vient à l'appui des premiers; et, étant entré dans la ville le 16 juillet, il se concerte avec Adorne pour se mettre en état de faire tête à l'armée milanaise, qui était en marche sous les ordres du bâtard Sforce Visconti. Le 7 août (et non le 9), cette armée s'étant présentée devant celle des rebelles, le combat s'engage, et les derniers remportent une victoire complète. La duchesse de Milan, à cette nouvelle, fait offrir le gouvernement de Gênes à BAPTISTE FRÉGOSE. Il accepte la proposition; et étant entré dans Gênes, il veut profiter de la division des chefs des factions pour s'emparer de l'autorité. Son dessein lui réussit; mais au lieu de prendre le titre de gouverneur, il se fait nommer doge. Cette élection rétablit la tranquillité par la retraite de ceux qui ne l'approuvaient pas. Obietto de Fiesque étant rentré dans Gênes, l'an 1480, soulève une partie du peuple contre le doge. Les deux factions se livrent un combat sanglant le jour de Noël. Obietto périt dans l'action, et son parti met bas les armes.

L'archevêque PAUL FRÉGOSE, devenu cardinal, forme, en 1483, une conjuration avec plusieurs de ses parents pour déposséder Baptiste Frégose, son neveu. Le 25 novembre, l'ayant attiré dans son palais, il le retient prisonnier, l'oblige, sous de grandes menaces, à lui livrer les forteresses, et se fait le même jour proclamer doge. La soumission de Baptiste Frégose servit d'exemple à toute la ville, et assura à son oncle la jouissance paisible de son usurpation.

L'an 1487, les Florentins se rendent maîtres de Sarzane, que Frégose leur avait cédée, sans égard pour les conditions que la république de Gênes lui avait imposées, l'an 1421, en lui en accordant l'usufruit. La perte de cette place, qui était une des clefs de l'état de Gênes, afflige sensiblement le doge; craignant d'ailleurs que les Florentins, à la faveur des divisions qui commençaient à renaître parmi les Génois, ne fissent de plus grands progrès dans les terres de l'état, il se détermine à remettre Gênes sous la domination du duc de Milan. Les principaux Génois approuvent ce parti. On députe à Ludovic Sforce, régent du Milanez, pour traiter avec lui; et au retour de la députation, les bannières du duc Jean-Galéas-Marie sont arborées dans Gênes, dont Augustin Adorne est nommé gouverneur. L'an 1495, Charles VIII, roi de France, excité par les Frégoses et les Fiesques, fait une tentative infructueuse sur l'état de Gênes. La flotte qu'il avait envoyée sur les côtes de la république, est battue et pillée; son armée de terre, qui

était sous les murs de la capitale, se retire en apprenant la nouvelle de cette défaite.

Sarzane, que Charles VIII avait obligé les Florentins de consigner entre ses mains, retourne, en 1496, sous la domination des Génois par l'abandon du comte Antoine de Luxembourg qui en était commandant.

Les Génois, l'an 1499, voyant Louis XII, successeur de Charles VIII, maître de Milan, lui envoient dans cette ville une ambassade pour se mettre sous la domination de la France.

L'an 1506, le peuple s'élève contre la noblesse, et pousse les choses au point que les nobles sont obligés de quitter la ville, abandonnant à la fureur de la populace leurs hôtels, qui furent pillés et saccagés. Philippe Ravestein, gouverneur pour le roi, fait de vains efforts pour éteindre cet incendie. Voyant son autorité méprisée, et la populace maîtresse du gouvernement, il quitte Gênes, le 26 octobre, pour retourner en France, après avoir pourvu le château d'une bonne garnison sous les ordres de Roccabertin, son lieutenant. Le départ de Ravestein rendit le peuple et les tribuns, qu'il s'était choisis, plus fiers et plus insolents. Favorisés sous main par le pape Jules II, comme on le reconnut par la suite, ils élurent pour doge PAUL DE NOVI, teinturier en soie, abattirent la bannière de France, et y substituèrent celle de l'empire. Louis XII, résolu de punir cette révolte, après avoir inutilement essayé de la calmer, passe les Alpes à la tête d'une armée, s'arrête quelques jours à Asti, et de là, continuant sa route par les gorges de l'Apennin, force les passages occupés par les rebelles, et entre dans Gênes, le 28 avril 1507, l'épée nue à la main, sans vouloir qu'on lui parle d'accommodement; mais bientôt les larmes des anciens, qui viennent lui demander grâce à genoux, le désarment. Il remet son épée dans le fourreau, pardonne au peuple, et se contente de lui imposer une taxe de trois cent mille écus, payable en quatorze mois, dont ensuite il lui remit le tiers. Après avoir changé le gouvernement, ordonné de bâtir une forteresse au cap du Phare, et condamné à mort quelques-uns des rebelles, il part le 14 mai, laissant pour gouverneur à Gênes, Rodolfe de Lannoi.

Le pape Jules II, l'ennemi le plus implacable de Louis XII, entreprend, l'an 1510, de faire révolter de nouveau les Génois. Déjà Colonne était dans le voisinage de Gênes avec les milices papales; déjà les galères des Vénitiens, après avoir pris Sestri et Chiavari, paraissaient devant cette ville, espérant y

voir éclore le soulèvement que le pape y ménageait : mais rien ne branla, et Gênes ayant reçu divers secours, il fallut se retirer. Il en coûta cher, dit Muratori, à qui voulut s'en retourner par terre. Au commencement de septembre, le pape envoya contre Gênes une flotte plus nombreuse que la première. Il comptait que les Suisses viendraient en même tems lui donner la main pour assiéger la place ; mais les Suisses ne parurent point, et les Génois, ayant armé un grand nombre de vaisseaux, donnèrent la chasse à ceux du pape.

L'an 1512, les affaires des Français ayant mal tourné en Italie, les Génois commencèrent à se dégoûter de leur domination. Jules II, qui entretenait ces dispositions par ses émissaires, détacha de l'armée de la ligue Jean Frégose, pour l'envoyer, avec quatre mille hommes, à Gênes. A son arrivée, le peuple se révolta contre les Français, qui n'eurent que le tems de se renfermer dans les forts. JEAN FRÉGOSE, peu de jours après, fut proclamé doge. L'an 1513, Louis XII ayant fait partir une flotte pour aller soumettre Gênes, les Adornes excitent un si grand tumulte dans la ville, que le doge a peine à sauver sa vie par la fuite. Gênes retourne à la France, et Antoine Adorne en est nommé gouverneur pour le roi. Louis Frégose était cependant toujours maître du château. Il était près de l'abandonner, lorsqu'il apprit la défaite des Français à la bataille de Novarre, donnée le 6 juin. Cette nouvelle ranima son courage et celui de ses partisans. Jean Frégose arrive avec une flotte devant Gênes, tandis qu'Octavien Frégose s'y rend par terre, à la tête de trois mille hommes, que le vice-roi de Naples lui avait fournis. Les Adornes, se voyant sans ressources, sortent de Gênes la nuit du 16 au 17 juin ; et le lendemain, OCTAVIEN FRÉGOSE est proclamé doge par quatre cents citoyens. Peu de tems après, il assiége le fort de la Lanterne où les Français s'étaient retirés. La place, après une vigoureuse défense, se rendit le 26 août 1514, faute de secours. L'an 1515, François I, nouveau roi de France, traite avec le doge Frégose, et l'engage à lui remettre Gênes dont il le fait en même tems gouverneur en son nom.

Le marquis de Pescaire et Prosper Colonne, généraux de l'empereur, accompagnés des Fiesques et des Adornes, viennent se présenter, au mois de mai 1522, devant Gênes. Ils assiégent la place, chacun de son côté, avec deux corps d'armée séparés. Pierre Navarre, pour lors au service de la France, était arrivé dans la ville deux jours auparavant avec deux mille hommes d'infanterie, faisant espérer un renfort plus considérable. Le gouverneur, pour traîner l'affaire en

longueur, négocie un accommodement avec Colonne; mais tandis qu'on est sur le point de conclure, le marquis de Pescaire fait donner l'assaut à la place, et y entre par la brèche, avec ses troupes, la nuit du 30 mai. Gênes fut pillée cette nuit et le jour suivant. On fit prisonnier Navarre et tous les officiers français. Octavien Frégose se rendit au marquis de Pescaire, qui l'emmena avec lui, selon les uns, qui le remit en liberté, suivant les autres, moyennant quinze mille ducats d'or. Quoi qu'il en soit, il mourut au bout de quelques mois. Nul doge avant lui n'avait gouverné la république avec autant de sagesse et d'équité.

ANTOINE ADORNE est élu doge trois jours après la prise de Gênes. Ayant fait venir de l'artillerie de Pise, il se rendit maître aisément des forts, dont les garnisons obtinrent la liberté de retourner en France.

Les Français, l'an 1527, étant rentrés en Italie, Pierre Navarre et César Frégose viennent bloquer Gênes par terre, tandis qu'André Doria, amiral de France, ferme l'entrée du port avec ses galères. La ville, pressée par la disette, et n'espérant point de secours, prend le parti de rentrer sous la domination de la France. En conséquence, elle ouvre ses portes aux Français, qui se contentent de piller le palais du doge, qu'ils trouvèrent vide; Antoine Adorne s'était retiré dans le château. Lautrec, général des Français, envoie Théodore Trivulce pour gouverner Gênes.

L'an 1528, Gênes change encore de maître. André Doria n'ayant pu obtenir, du roi de France, la liberté de sa patrie, passe au service de l'empereur, débauche Philippin, son neveu, pendant qu'Antoine Doria se saisit des galères du roi dans le port de Gênes. André, ayant ensuite surpris Gênes, avec cinq cents hommes, le 12 septembre, oblige Trivulce à se renfermer dans le château, dont il fait aussitôt le siége. Les Génois, ravis de cette révolution, courent, dans le même tems, assiéger Savone, que les Français avaient démembrée de l'état de Gênes. Les deux places se rendirent après une courte résistance; la première fut démolie, et le port de la seconde fut comblé. Le calme étant rendu à Gênes, pour anéantir à jamais les divisions et les factions entre les nobles et les plébéiens, on établit une nouvelle forme de gouvernement, qui a été trouvée si sage, qu'on n'y a rien changé jusqu'à nos jours: ce fut d'agréger aux vingt-huit familles les plus illustres (à l'exclusion des Adornes et des Frégoses), toutes les autres, tant nobles que plébéiennes, qui avaient été admises jusqu'alors aux honneurs et aux magistratures. De là vient, dit Muratori, qu'il y a tant de Doria, tant de Spinola, tant de Grimaldi, tant de

Fiesques, etc. Quant au reste des citoyens, qui n'étaient que le plus petit peuple, il fut exclus du gouvernement. Il fut ensuite réglé qu'on élirait un doge tous les deux ans pour régir l'état, avec huit gouverneurs, et un conseil de quatre cents personnes. On élut sur-le-champ pour doge, UBERT CATANÉE. (Voyez *la liste de ses successeurs à la fin de cet article.*) André Doria fut nommé censeur pour sa vie. On lui érigea une statue, et il continua de servir l'empereur sur mer.

L'année 1547 s'ouvrit à Gênes par une scène des plus bruyantes. Cette ville, depuis dix-neuf ans, jouissait d'une grande tranquillité par les soins d'André Doria, que la considération personnelle qu'il s'était acquise avait rendu comme le maître à Gênes. Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagna, jeune homme plein d'esprit, de courage et d'ambition, voyait, avec un œil de jalousie, l'état et la fortune de ce grand homme. Mais ce qui le blessait encore davantage, c'était la prospérité de Jannetin Doria, son égal en âge, en richesses et en mérite, le bras droit d'André, son oncle, qui n'oubliait rien pour lui faire passer, avec ses biens, son crédit et son autorité. Irrité d'ailleurs par la fierté de Jannetin, moyen sûr de se faire haïr, Jean-Louis de Fiesque pratiquait, depuis long-tems, des intelligences avec la France, pour faire recouvrer à cette couronne la souveraineté de Gênes. Le duc de Parme, ennemi des Doria, était dans la confidence, et avait promis de fournir des troupes à Fiesque. Tout étant concerté dans le plus grand secret, celui-ci, la nuit du 1er. au 2 janvier 1547, après avoir introduit dans Gênes quelques centaines des plus hardis de ses vassaux bien armés, rassemble ses amis, leur fait adopter son dessein, et sort avec eux, suivi de ses gens. Sa première opération fut de s'emparer de la porte de l'Arc; de là, il envoie ses deux frères, Jérôme et Ottobon, pour se rendre maîtres de celle de Saint-Thomas. Jean-Louis court cependant à la Darse, pour mettre sous sa main les galères d'André Doria. Il y réussit : mais Jannetin, dont le palais était voisin du port, s'étant éveillé au bruit que faisaient les mariniers et les forçats, s'habille à la hâte, vient se présenter à la porte de Saint-Thomas, et demande impérieusement qu'elle lui soit ouverte. Pour toute réponse, on le perce de mille coups. Ce fut un miracle qu'on n'alla pas de là au palais d'André Doria, pour lui faire subir le même sort. Il était alors retenu dans son lit par la goutte. Ses domestiques entendant la populace, qui s'était jointe aux conjurés, crier partout, *liberté*, *Fiesque!* le prennent, le mettent sur une mule comme ils peuvent, et l'emmènent dans un château des Spinola. On attendait le retour

du héros de la scène pour la compléter, en le conduisant au palais ducal; mais Jean-Louis de Fiesque n'était déjà plus. Il s'était noyé en passant sur une planche, pour aller à la capitane des galères. Lorsque sa mort fut divulguée, les conjurés perdirent courage; et quoique Jérôme, son frère, continuât de faire le brave, il se trouva tellement abandonné, qu'il eut peine à gagner son château de Montobbio. Il y fut pris avec les autres conjurés, et tous furent condamnés au dernier supplice. Ainsi finit la conjuration des Fiesques, qui, sans un coup singulier de la Providence, qui sait se jouer des mesures les plus sagement combinées, devait produire une révolution nouvelle dans l'état de Gênes.

L'an 1553, descente des Français et des Turcs, ligués ensemble, dans l'île de Corse, sous les ordres du marquis de Termes. Ils soumettent en peu de tems toute l'île par la faible résistance des habitants, ennemis des Génois, leurs maîtres. Il n'y eut que Calvi et Bastie qui, étant assiégés, refusèrent de se rendre. Au mois de septembre, les Turcs ayant été rappelés par le sultan, le marquis de Termes passe en Provence pour y ramasser de nouveaux secours d'hommes et de munitions. Les Génois ne s'endormirent pas sur cette nouvelle entreprise des Français. Ayant rassemblé huit mille hommes d'infanterie, ils en donnent le commandement à André Doria, qui, bien qu'âgé de quatre-vingt-quatre ans, accepta cette commission par zèle pour la patrie. Il nomma pour son lieutenant Augustin Spinola, qu'il fit partir avec trois mille hommes pour aller au secours de Calvi assiégé par de Termes. Spinola contraignit, l'année suivante, le marquis de lever le siége de cette place. Doria et Spinola recouvrèrent ensuite la Bastie; après quoi ils allèrent faire le siége de San-Fiorenzo, qui fut vaillamment défendu par Jourdain des Ursins, à la tête de deux mille français. Le bonheur des Génois voulut que la flotte qui amenait de Marseille du secours au marquis de Termes, fut si maltraitée par la tempête, qu'une partie échoua vers Piombino, et l'autre reprit la route de Provence. Ce contre-tems obligea des Ursins à rendre San-Fiorenzo. Les hostilités continuèrent dans cette île, tantôt à l'avantage des Français, appuyés par les Corses, tantôt à celui des Génois, jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis, conclue le 2 avril 1559, entre la France et l'Espagne. La France, par le traité, s'oblige de restituer aux Génois ce qu'elle leur avait pris dans l'île de Corse. San-Pietro, seigneur d'Ornano, chef des Corses rebelles, prit le parti de se retirer en France.

André Doria meurt, le 25 novembre 1560, à Gênes, dans sa quatre-vingt-quatorzième année. « Il fut, dit M. de Brequi-

» gui, un des plus grands capitaines et un des meilleurs » hommes de mer de son tems; et ce qui ne se rencontre pas » toujours dans les grands hommes, il fut peut-être le meilleur » citoyen. »

L'an 1564, San-Pietro repasse en Corse et y excite une nouvelle révolution. Il soutient la guerre contre les généraux de la république pendant trois ans; mais il eut enfin le sort des rebelles. Au mois de janvier 1566, il fut tué dans une embuscade par Michel-Ange d'Ornano, son beau-frère, dont il avait étranglé la sœur Vannina, sa femme. En mourant, il dit : *Je suis un barbare, Vannina est vengée.* Alfonse d'Ornano, son fils, prit sa place, et fut reconnu pour capitaine-général par les rebelles. Il remporta quelques avantages sur les Génois. Mais, l'an 1568, Georges Doria, nouveau gouverneur de Corse, ayant fait publier une amnistie, les Corses, las de la guerre, revinrent à l'obéissance. L'an 1569, Alfonse, se voyant abandonné, retourne en France, où dans la suite il mérita, par ses services, le bâton de maréchal.

L'an 1575, disputes des anciens et des nouveaux nobles génois. Le réglement de 1528 avait été fait pour confondre ces deux classes; mais les anciens nobles avaient obtenu, en 1547, un nouveau réglement, qui leur accordait quelques prérogatives au-dessus des autres. Le refus qu'ils firent, en 1574, d'agréger au corps de la noblesse quelques familles plébéiennes, à qui leurs services semblaient avoir valu cet honneur, irrita les nouveaux nobles, et les porta à demander l'exécution pure et simple du réglement de 1528. Le peuple se déclara pour ces derniers, et l'on se prépara, de part et d'autre, à se faire justice par la voie des armes. Presque toutes les puissances de l'Europe s'entremirent pour apaiser ce différent, par la crainte que quelqu'une d'entre elles ne s'en prévalût pour s'assujettir l'état de Gênes. Elles y réussirent : le réglement de 1547 fut anéanti, l'an 1576, par les arbitres qu'elles nommèrent, et l'on autorisa les nouvelles agrégations des plébéiens au corps des nobles. Ce réglement rétablit le calme, et les Génois jouirent d'une paix constante au dehors et au dedans pendant les cinquante années qui suivirent.

La république, en 1624, acquiert de l'empereur le marquisat de Zuccarello. Cette acquisition irrite, contre les Génois, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui avait des prétentions sur ce marquisat. Il engage le roi de France et les Vénitiens à conclure une ligue avec lui contre les Génois. Ayant reçu d'Espagne un prompt secours, ils repoussent les ennemis, qui reperdent leurs conquêtes aussi promptement qu'ils les avaient

faites. La même année (1625) le sénat institue le tribunal des inquisiteurs d'état sur le modèle de celui de Venise.

L'an 1627, Vachéro, riche plébéien, outragé par quelques nobles, forme le projet d'écraser toute la noblesse. Il va trouver le duc de Savoie pour lui faire part de son dessein : le duc l'encourage à le suivre, et lui promet sa protection. Vachéro, de retour à Gênes, s'attache tout ce que la ville a d'hommes déshonorés et perdus de dettes : il gagne, par des présents, des marchands, des artisans et même quelques nobles : il fait un grand amas d'armes, et n'oublie enfin aucune précaution pour se rendre maître du succès. Mais le secret est trahi par un des conjurés. Vachéro et ses principaux complices sont arrêtés. Le duc de Savoie, apprenant qu'on instruit leur procès, ne rougit pas de se déclarer l'auteur de la conjuration. Il fait les plus terribles menaces, si l'on exécute les coupables. Le sénat, persuadé que l'intérêt de l'état exige leur punition, condamne Vachéro et ses trois complices à perdre la tête. Le duc de Savoie, comme on s'y était attendu, sacrifie son ressentiment à sa gloire. (*Voy.* Charles-Emmanuel.)

L'an 1631, la paix est signée, dans le mois de novembre, à Madrid, entre Victor-Amédée, pour lors duc de Savoie, et la république de Gênes.

L'an 1672, conjuration de Raphael de la Torré, fils d'un célèbre jurisconsulte génois, concertée avec le duc de Savoie, contre la ville de Gênes. Elle est découverte par un des complices; la Torré prend la fuite, et les inquisiteurs de l'état confirment une sentence de mort, portée, l'année précédente, contre la Torré, pour crime de brigandage. Ce contre-tems n'empêcha pas le duc de Savoie d'exécuter le dessein qu'il avait formé de déclarer la guerre aux Génois. Il la fit avec beaucoup d'ardeur, mais avec très-peu de succès, jusques vers la fin de 1672. L'année suivante, la paix se fit, par la médiation du pape, du roi de France et du roi d'Espagne. La république conservait depuis long-tems un attachement invariable pour cette dernière puissance. La France en devint jalouse. La partialité des Génois pour les Espagnols s'étant manifestée plus ouvertement depuis la paix de Nimègue, Louis XIV s'en offensa. D'autres sujets de mécontentement que les Génois donnèrent à ce monarque, armèrent son bras pour les punir.

L'an 1681, la Torré, après avoir mené une vie errante en divers pays, employé les moyens les plus horribles, mais sans succès, pour se venger de ses ennemis, est assassiné à Venise par un inconnu.

L'an 1684, Louis XIV envoie devant Gênes, une flotte

considérable, sous les ordres de M. du Quesne, accompagné du marquis de Seignelai, secrétaire d'état au département de la marine. Ce ministre, avant de commencer les hostilités, offrit la paix aux Génois à des conditions raisonnables, avec menaces de les bombarder. « Leur sénat, dit M. de Mabli, qui pou-
» vait terminer cette affaire en livrant quatre de ses galères,
» en envoyant quatre de ses membres à Versailles pour faire
» satisfaction au roi et lui demander sa protection, se piqua
» malheureusement d'une fermeté qui ne pouvait durer. Il
» n'aurait pas tenté de mesurer ses forces avec celles de la
» France, si les grandes terres que la plupart des nobles possé-
» daient dans le royaume de Naples, ne l'avaient forcé d'avoir
» des ménagements extrêmes pour la cour de Madrid. Les
» Français commencèrent le bombardement le 18 mai, et le
» 24, ils firent une descente, au nombre de quatre mille, sous
» la conduite du duc de Mortemart, dans le faubourg Saint-
» Pierre d'Arène, qui fut entièrement brûlé. » Le bombardement cessa le 28 mai, après avoir embrasé, renversé palais, églises, monastères et quantité d'autres édifices. Il serait difficile de peindre la confusion et la désolation où cette superbe ville se trouva. La flotte, après cette expédition, retourne en Provence. Touché de compassion, le pape s'intéresse pour les Génois, et charge Ranucci, son nonce en France, de travailler à leur réconciliation avec le roi. La négociation fut longue; et il ne tint pas à la cour de Madrid qu'elle n'échouât. Ses émissaires firent tous leurs efforts pour détourner les Génois de donner à Louis XIV la satisfaction qu'il exigeait d'eux. Mais enfin, malgré les intrigues des Espagnols, l'accommodement fut signé à Versailles le 12 (et non le 22) février 1685. Il portait en substance, que la république congédierait les troupes espagnoles qui étaient dans ses terres, qu'elle supprimerait toutes les augmentations qu'elle avait faites dans sa marine depuis 1683, et que le doge, sans perdre sa dignité (dont la loi le déclare déchu dès qu'il est sorti de la ville) viendrait, avec quatre sénateurs, témoigner au roi la douleur que ressentait la république d'avoir encouru son indignation. Ce dernier article fut exécuté le 15 mai suivant. L'accueil que le roi fit au doge (François-Marie-Impériale) adoucit, en quelque sorte, l'humiliation du personnage qu'il était venu faire en France. Il partit le 28 du même mois, après qu'on lui eut montré tout ce que Paris et la cour offrent de plus curieux. On sait la réponse qu'il fit lorsqu'on lui demanda ce qu'il avait trouvé de plus singulier en France : *C'est de m'y voir.* Le jour de son départ, on lui porta, de la part du roi, le portrait de sa

majesté, garni de diamants, avec deux tentures de tapisserie rehaussées en or.

La république acquiert de l'empereur, par contrat du 20 août 1713, le marquisat de Final, qui avait fait autrefois partie de ses domaines. La cour de Turin fut jalouse de cette acquisition, pour laquelle elle avait fait des offres plus avantageuses que celle du sénat de Gênes.

L'an 1730, soulèvement des Corses, occasioné par la dureté du gouvernement génois. Le sénat envoie, pour l'apaiser, Jérôme Véneroso, personnage fort estimé de ces insulaires, qu'il avait autrefois gouvernés avec beaucoup de sagesse et d'équité. Il sortait depuis deux ans du dogat, où son mérite avait acquis un nouveau lustre. Les mécontents le reçurent avec respect; mais un de leurs chefs ayant été arrêté et mis à mort, à l'insu de Véneroso, cet événement augmenta leur fureur, et fit échouer la négociation. Pompiliana, général des rebelles, prend Bastia par escalade, et met le feu aux maisons des principaux de la ville. Il est pris la même année par les Génois, et mis à mort secrètement. L'an 1731, les Génois, voyant les rebelles déjà maîtres de la plus grande partie de l'île, implorèrent le secours de la cour de Vienne. L'empereur leur envoie un renfort de trois mille hommes, commandés par le baron Wachtendonc. Cette troupe étant arrivée dans l'île le 9 août, dégagea la Bastie, bloquée par les rebelles. Mais, s'étant mise en devoir de les chasser des autres postes qu'ils occupaient, elle trouva des gens, dit Muratori, qui ne connaissaient pas la peur. Vers la mi-août, les Corses donnèrent aux Allemands deux échecs, qui obligèrent les Génois à demander un nouveau secours à l'empereur. Le 24 septembre, deux mille deux cents allemands s'embarquèrent à Gênes, et se rendirent à la Bastie. Il y eut entre les deux armées divers combats, où la victoire se déclara tantôt pour un parti, tantôt pour l'autre; mais, sur la fin d'octobre, les Allemands, en voulant passer à San-Pellegrino, tombèrent dans une embuscade, où ils perdirent plus de mille hommes, tant tués que blessés. Les maladies et les désertions achevèrent de ruiner ce corps.

L'an 1732, les Génois obtinrent de l'empereur un troisième renfort, plus considérable que les deux précédents, sous les ordres du prince Louis de Wurtemberg. Ce général s'appliqua moins à combattre les rebelles, qu'à négocier avec eux. Leur ayant fait proposer, le 17 et le 19 avril, une amnistie et un pardon général, sous la garantie de l'empereur, il engagea par là Giafferi, Ciaccaldi, Paoli et les autres chefs, à venir conférer en sa présence avec les ministres de la république. Les conférences s'ou-

virent à Corté, le 10 mai. Après avoir aplani les difficultés, on signa la paix à des conditions honorables pour les Corses. Les troupes allemandes commencèrent alors à reprendre la route de la Lombardie, chacun étant persuadé que les semences de discorde étaient entièrement étouffées. Mais on fut bien étonné, lorsque les chefs des Corses, étant venus faire leurs soumissions au gouvernement génois, furent arrêtés et mis en prison, par un ordre émané du sénat, pour servir d'exemple à la postérité. La cour de Vienne, instruite de ce traitement inattendu, envoya promptement des ordres pour mettre ces prisonniers en liberté. En vain le gouvernement allégua qu'ils s'étaient rendus indignes de la protection de l'empereur, pour avoir contrevenu aux conditions du traité de paix. Ce prince demeura ferme à exiger qu'ils fussent élargis, et ils le furent après plusieurs mois de prison.

L'an 1733, décret de l'empereur, donné le 16 mars, et publié sur la fin de mai, par lequel il confirme la capitulation accordée aux Corses par la république de Gênes. Les chefs des Corses aimèrent mieux s'expatrier que s'y soumettre; mais l'esprit de révolte ne sortit pas de l'île avec eux. Les Corses, voyant l'empereur occupé à défendre ses états d'Italie contre la France et l'Espagne, profitèrent de cette diversion pour exciter de nouveaux troubles. L'an 1734, le 11 avril, ils se rendent maîtres de Corté. Déterminés, l'an 1735, à s'affranchir pour toujours de la domination génoise, ils publient, le 30 janvier, un réglement pour l'établissement d'une république indépendante dans la Corse. Ciaccaldi, Paoli et Giafféri étaient alors de retour. Ils furent reconnus primats de la nouvelle république, avec le titre d'*altesse royale*.

L'an 1736, un vaisseau anglais, parti de Tunis, arrive au port d'Aléria, dont les rebelles étaient maîtres, et y débarque, vers la mi-mars, le fameux Théodore, baron de Newhof, avec une suite de quinze personnes. L'arrivée de cet étranger, dont la bonne mine, les largesses et les promesses enchantent les Corses, fait changer le système du gouvernement qu'ils avaient commencé d'établir. Il n'est plus question d'une république; on préfère la royauté; et, le 15 avril, Théodore est élu roi dans une assemblée générale, tenue à Alesano. Né dans le comté de la Marck, élevé en France, marié en Espagne, Théodore avait moins de fortune que de naissance, de projets et de talents. Son premier exploit militaire, après son couronnement, fut une entreprise sur la Bastie, où il échoua. Il fut plus heureux dans ses autres expéditions, et se trouva maître en peu de tems de toute l'île, à l'exception des principales places maritimes. Le 14 novembre (1736), il s'embarque pour aller former en Hollande une compagnie de commerce, qui

serait intéressée à sa royauté. Les Corses, pendant son absence, continuent de lui être fidèles et de se défendre contre les Génois.

Théodore est arrêté vers le mois de juin 1737, à Amsterdam par ses créanciers : il trouve moyen de les satisfaire, et obtient son élargissement. Les Génois, convaincus par l'expérience que leurs forces seules ne suffisaient pas pour soumettre la Corse, implorent le secours de la France, qui se rend à leur demande après plusieurs mois de négociation. Six bataillons français, commandés par le comte de Boissieux, débarquèrent, le 5 février 1738, tant à la Bastie qu'à St.-Fiorenzo. M. de Boissieux étant mort le premier février 1739, fut remplacé par le marquis de Maillebois; qui, avec les nouveaux renforts qu'il reçut de la France, eut la gloire de pacifier la Corse en 1740. Les troubles se réveillèrent en 1742, et donnèrent de nouvelles inquiétudes aux Génois.

L'an 1743, un autre orage commence à menacer les Génoi. Le 13 septembre, par le traité de Worms, l'impératrice-reine de Hongrie vend au roi de Sardaigne le marquisat de Final, que la république de Gênes, comme on l'a vu, avait acquis, le 20 août 1713, de l'empereur Charles VI, père de cette princesse. Les Génois, après avoir fait des remontrances inutiles à la cour de Vienne, sur l'injustice de cette vente, se préparent à défendre le domaine qu'on veut leur enlever. L'an 1745, traité de la république avec les rois de France, d'Espagne et de Naples, par lequel ces trois puissances lui garantissent le marquisat de Final, moyennant la promesse qu'elle fait de joindre à leurs troupes un corps de dix mille hommes, avec un train d'artillerie. Le 27 septembre, une escadre anglaise bombarde Gênes, sans lui faire presque aucun mal. Elle va faire ensuite la même expédition sur Final et San-Remo, et vient à bout d'écraser ces deux places. L'an 1746, les Français et les Espagnols, en se retirant de l'Italie, laissèrent les Génois exposés à tout le courroux de leurs ennemis. Le 19 août, le comte de Brown arrive devant Novi, dont il se rend maître sans difficulté. Serravallé ne tient qu'une journée contre les attaques du roi de Sardaigne, qui pénètre de là jusqu'à Savone et à Final. L'armée autrichienne ayant forcé le pas de la Bocchéta, le premier septembre, s'avance jusqu'au faubourg de Saint-Pierre d'Arena, où, le 5, elle établit son quartier-général. Les Génois se voyant près d'être assiégés, députent, le 5 septembre, au marquis de Botta, général de l'armée, pour l'assurer de leur soumission envers l'impératrice-reine, et de la disposition où ils sont de garder une exacte neutralité. Le marquis ayant reçu favorablement les députés, se transporte le

lendemain (6 du même mois) à Gênes, où il signe une capitulation assez douce; mais devenu maître de la place, il use de ses droits avec la dernière rigueur. Il fait prisonnière de guerre la garnison, exige que toutes les munitions et toute l'artillerie lui soient livrées, et impose une contribution de vingt-quatre millions aux Génois. Ses troupes, qu'il avait promis de contenir dans une exacte discipline, exercent impunément le brigandage partout où elles se trouvent.

De son côté, le roi de Sardaigne entre, le 19 septembre, dans Savone, dont il fait bloquer le château. Sept jours après, il oblige Final à capituler, et recouvre ensuite le comté de Nice, après que les Français ont repassé le Var. Le 23 octobre, M. Diffentaler, officier suisse, qui commandait à Vintimille, rend la place aux Piémontais, après la plus glorieuse défense. Cependant le peuple de Gênes, excédé par les mauvais traitements des Autrichiens, commençait à murmurer tout haut. Le 5 décembre, il éclate à l'occasion suivante. Les Autrichiens, voulant faire le siége d'Antibes, entreprennent d'enlever la superbe artillerie de la république. L'officier qui présidait à cet enlèvement, frappe de sa canne un génois pour le contraindre d'aider à dégager un mortier qui avait enfoncé la voûte d'un aqueduc. La populace aussitôt crie aux armes, et s'en étant fournie en enfonçant les boutiques des armuriers, elle poursuit les Allemands, et les oblige à se retrancher dans leurs postes. Le lendemain, s'étant donné des officiers, elle combattit en règle, et ses succès furent tels, que, le 10 décembre, les Allemands, avec le marquis de Botta, leur général, évacuèrent entièrement la ville, et se retirèrent en désordre à la Bocchéta, d'où ils repassèrent en Lombardie. Après cette expédition, les Génois voulurent tenter le secours de la citadelle de Savone, que les Piémontais continuaient d'assiéger; mais ce fut en vain. Le marquis Augustin Adorne, commandant de la place, n'ayant plus d'espérance de la sauver, se rendit le 19 décembre.

L'an 1747, les Autrichiens, au nombre de vingt ou vingt-deux mille hommes, sous les ordres du comte de Schullembourg, se mettent en marche, le 22 mars, pour rentrer dans l'état de Gênes. Les Génois leur disputent pied à pied tous les passages, et ne peuvent néanmoins les empêcher d'approcher de la capitale. Sur ces entrefaites, le duc de Boufflers, général français, arrive à Gênes le premier mai. Le secours qu'il amène, ceux qu'il fait espérer, les mesures qu'il concerte avec le sénat pour la défense, rassurent les habitants. Il repousse les attaques des ennemis, leur en livre lui-même plusieurs dans leurs différents postes, et presque toujours avec

succès; mais tous ses efforts ne peuvent forcer les Allemands à lever le blocus qu'ils avaient formé. Ayant reçu leur artillerie par la mer, ils se disposaient à faire le siége de Gênes en règle, lorsque le roi de Sardaigne rappela ses troupes, qui étaient dans l'armée autrichienne. Ce prince en avait besoin pour les employer à la défense de ses états, menacés par l'armée française, qui avait passé le Var. Schullembourg se trouvant alors trop faible, prit le parti de retourner en Lombardie, et leva le blocus, non le 3, comme le bruit en courut alors en Italie, mais le 6 juillet. M. de Boufflers était mort de la petite vérole, le 2 du même mois, emportant dans le tombeau les regrets bien mérités des Génois. Il fut remplacé par le marquis de Bissi, auquel succéda, dans le mois de septembre, le duc de Richelieu. (*Voy.* Louis XV, *roi de France.*) Le 15 octobre, le duc se met à la tête de toutes les troupes auxiliaires, qu'il partage en trois colonnes, pour déloger les ennemis des postes qu'ils occupaient encore dans l'état de Gênes.

L'an 1748, au mois de janvier, le marquis de Roquépine, envoyé par ce général pour attaquer Varaggio, près Savone, occupé par les Piémontais, s'empare de ce bourg, dont il fait la garnison prisonnière, et l'abandonne ensuite, après en avoir fait détruire les murs. Le 18 février, affaire de Voltri, dans laquelle M. de Richelieu repousse vigoureusement le comte de Nadasti, qui attaquait ce poste, défendu par le marquis de Monti La perte des Autrichiens, en cette occasion, fut considérable. Cependant ils firent encore, jusqu'à la paix, diverses tentatives contre Gênes, qui échouèrent par la valeur et les soins du général français. Le 28 octobre, la république de Gênes accède au traité d'Aix-la-Chapelle, dans lequel le roi exigea, préalablement à tout, qu'elle serait rétablie dans toutes les possessions qu'elle avait avant la guerre. Le sénat consacra sa reconnaissance envers sa majesté, dans la personne de ses généraux, en décernant une statue de marbre au duc de Richelieu, qui venait de recevoir le bâton de maréchal de France, en inscrivant dans le livre d'or de la noblesse génoise les deux branches de sa maison, le fils du feu duc de Boufflers, le marquis de Chauvelin, premier officier-général, sous leurs ordres, et le comte de Humada, qui avait commandé aussi sous leurs ordres un détachement espagnol; les deux premiers eurent permission, en outre, d'écarteler les armes de la république dans leur écusson.

Revenons aux affaires de la Corse. Les troubles avaient été assoupis, en 1744, par les soins du père Léonardo, célèbre missionnaire de l'ordre d'Alcantara : mais les ennemis de la république les avaient réveillés l'année suivante; et Dominique

Rivarola, officier piémontais, assuré de leur secours, avait excité dans l'île une nouvelle révolte. Il prit la Bastie, le 20 novembre de la même année, San-Fiorenzo et San-Pellégrino, l'an 1746, et perdit la Bastie peu de tems après. L'an 1748, il obtint des puissances alliées de puissants secours pour reprendre cette place; mais il mourut vers le mois de mars de cette année. Les rebelles lui ayant substitué Mario Matra, commencèrent au mois d'avril, le siége de la Bastie. Le chevalier Cumiana étant venu les joindre avec un corps de troupes autrichiennes et piémontaises, la place fut vivement attaquée; mais la belle défense de M. Ange Spinola, qui commandait à la Bastie, rendit inutiles les efforts des assiégeants, et les obligea de lever le siége le 28 mai. Les hostilités durèrent encore jusqu'au mois de septembre. Elles furent suspendues, vers le milieu de ce mois, par un armistice que M. de Cursai, commandant des troupes françaises dans l'île, fit publier de concert avec les chefs des rebelles et ceux des troupes auxiliaires. Depuis ce tems, la paix se rétablit insensiblement en Corse.

L'an 1754, les Corses s'assemblent en grand nombre près de Nebbio, et commencent à donner de l'inquiétude au gouvernement. Pascal Paoli se met à leur tête, et ils en viennent aux mains, dans le mois d'avril, avec les troupes génoises. Le 12 juin suivant, ils assiégent la tour de San-Pellégrino; trois jours après, ils sont obligés de se retirer.

L'an 1757, le roi de France, à la prière des Génois, envoie, dans le mois de janvier, des troupes dans l'île de Corse, sous le commandement du marquis de Castries : les rebelles offrent au roi de Prusse de se rendre ses sujets, et ce prince a la générosité de le refuser. L'an 1760, le pape, à la demande des rebelles de Corse, et malgré les représentations de la république, envoie M. César Crescenzio de Angelis, évêque de Segni, en qualité de visiteur apostolique dans cette île. Le sénat défend à tous les évêques et aux religieux de Corse, d'avoir aucune communication avec ce prélat, et fait publier un ban pour l'arrêter et l'amener à Gênes. Pascal Paoli s'établit à Corté, dont il fait sa place d'armes.

L'an 1762, Cottoni, l'un des chefs des Corses rebelles, tombe, par un stratagême, entre les mains d'un détachement des troupes de la république. En plusieurs occasions, il avait fait expirer, dans des fours ardents, divers partisans de la république. On fait subir à ce barbare le même traitement.

L'an 1763, le sieur Matra, général des troupes de la république en Corse, ayant attaqué, le 18 juillet, les rebelles dans le retranchement de Furiani, est repoussé avec perte de trois cents hommes. Les religieux Servites sont chassés des états de

la république, le 19 septembre, sur le refus persévérant que leur général faisait de rappeler de Corse le visiteur qu'il y avait envoyé.

L'an 1764, Pascal Paoli se rend maître, par trahison, de la tour de l'île de Ciraglia, qui est à la pointe de l'île de Corse, et du poste important de Brando.

L'an 1765, Paoli échoue, vers la mi-novembre, dans le projet qu'il avait formé de surprendre la Bastie et de saccager la place. L'an 1767, les Corses rebelles font une descente, le 7 février, dans l'île de Capraia, près des côtes de Toscane, appartenante à la république, soumettent toute l'île, à l'exception de la forteresse qui soutient un siége, et se rend enfin le 29 mai.

L'an 1768, le 15 mai, traité de la république avec le roi de France, par lequel elle remet la Corse à ce monarque, en nantissement des dépenses que la France a faites et doit faire pour la réduction de cette île.

L'an 1769, le comte de Vaux arrive en Corse, le 9 avril, pour achever de soumettre les rebelles, sur lesquels le marquis de Chauvelin et le comte de Marbœuf avaient déjà remporté plusieurs avantages. Il avait été précédé dans cette île par trente-huit bataillons et deux légions, et fut suivi des quatre bataillons du régiment Dauphin, qui arrivèrent dans les premiers jours de mai. Etant allé camper à Olleta, en présence des ennemis, il les attaque le 5 mai, s'empare du camp de San-Nicolas, et les débusque, le 7, des hauteurs de Lento, où il établit son quartier général. Le 8 du même mois, les Corses ayant attaqué le camp des Français, sont repoussés avec perte, et, le 21, M. de Vaux entre dans Corté. Ayant passé, le 5 juin, la rivière de Vecchio sous le feu des ennemis, il arrive, le 7, à Bogognano. Le 13, Paoli s'embarque, avec ses compagnons, à Porto-Vecchio, sur un bâtiment portant pavillon anglais, et le lendemain, le comte de Vaux part de Bogognano pour aller recevoir les soumissions du reste des Pièves de l'île.

Pour les événements postérieurs concernant l'état de Gênes, qui s'est érigé en république le 4 juin 1797, sous le nom de *République Ligurienne*, et qui, depuis 1815, fait partie de la monarchie Sarde, voyez la chronologie qui se trouve à la fin de cet ouvrage.

---

# LISTE CHRONOLOGIQUE

## DES DOGES BIENNAUX DE GÊNES DEPUIS 1528.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ubert Catanéo | 12 | décembre | 1528. |
| Baptiste Spinola | 4 | janvier | 1531. |
| Baptiste Lomellini | 4 | janvier | 1533. |
| Christ. Grimaldi Rosso | 4 | janvier | 1535. |
| Jean-Baptiste Doria | 4 | janvier | 1537. |
| André Giustiniani | 4 | janvier | 1539. |
| Léonard Catanéo | 4 | janvier | 1541. |
| André Centurioné | 4 | janvier | 1543. |
| Jean-Baptiste Fornari | 4 | janvier | 1545. |
| Benoît Gentilé | 4 | janvier | 1547. |
| Gaspard Grimaldi | 4 | janvier | 1549. |
| Luc Spinola | 4 | janvier | 1551. |
| Jacques Promontorio | 4 | janvier | 1553. |
| Augustin Pinello | 4 | janvier | 1555. |
| Pierre-Jean Ciarega Cibo | 4 | janvier | 1557. |
| Jérôme Vivaldi | 4 | janvier | 1559. |
| Paul-Baptiste Guidicé Calvo | 4 | janvier | 1561. |
| Baptiste Cicala Zoaglio | 4 | octobre | 1561. |
| Jean-Baptiste Lercaro | 7 | octobre | 1563. |
| Octavien Gentilé Oderico | 11 | octobre | 1565. |
| Simon Spinola | 15 | octobre | 1567. |
| Paul Monéglia Giustiniani | 2 | octobre | 1569. |
| Giannotto Lomellini | 10 | octobre | 1571. |
| Jacques Durazzo Grimaldi | 16 | octobre | 1573. |
| Prosper Fatinanti Centurioné | 17 | octobre | 1575. |
| Jean-Baptiste Gentilé | 19 | octobre | 1577. |
| Nicolas Doria | 20 | octobre | 1579. |
| Jérôme de Franchi | 21 | octobre | 1581. |
| Jérôme Chiavari | 4 | novembre | 1583. |
| Ambroise di Negro | 8 | novembre | 1585. |

| | | |
|---|---|---|
| David Vacca . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 14 novembre | 1587. |
| Baptiste Negroné . . . . . . . . . . . . . . | 20 novembre | 1589. |
| Jean-Augustin Giustiniani . . . . . . . . . | 25 novembre | 1591. |
| Antoine Grimaldi Ceba. . . . . . . . . . . | 27 novembre | 1593. |
| Mathieu Sénaréga. . . . . . . . . . . . . . | 5 décembre | 1595. |
| Lazare Grimaldi Ceba. . . . . . . . . . . . | 10 décembre | 1597. |
| Laurent Sauli. . . . . . . . . . . . . . . . | 22 février | 1599. |
| Augustin Doria. . . . . . . . . . . . . . . | 24 février | 1601. |
| Pierre de Franchi. . . . . . . . . . . . . . | 26 février | 1603. |
| Luc Grimaldi. . . . . . . . . . . . . . . . | 1 mars | 1605. |
| Sylvestre Invréa. . . . . . . . . . . . . . | 3 mars | 1607. |
| Jérôme Asséréto. . . . . . . . . . . . . . | 22 mars | 1607. |
| Augustin Pinello. . . . . . . . . . . . . . | 1 avril | 1609. |
| Alexandre Giustiniani. . . . . . . . . . . | 6 avril | 1611. |
| Thomas Spinola. . . . . . . . . . . . . . . | 21 avril | 1613. |
| Bernard Clavarezza. . . . . . . . . . . . . | 23 avril | 1615. |
| Jean-Jacques Impérialé. . . . . . . . . . . | 29 avril | 1617. |
| Pierre Durazzo . . . . . . . . . . . . . . . | 2 mai | 1619. |
| Ambroise Doria. . . . . . . . . . . . . . . | 4 mai | 1621. |
| Georges Centurioné. . . . . . . . . . . . . | 25 juin | 1623. |
| Frédéric de Franchi . . . . . . . . . . . . | 25 juin | 1623. |
| Jacques Lomellini. . . . . . . . . . . . . . | 16 juin | 1625. |
| Jean-Luc Chiavari. . . . . . . . . . . . . . | 28 juin | 1627. |
| André Spinola. . . . . . . . . . . . . . . . | 29 juin | 1629. |
| Léonard Torré. . . . . . . . . . . . . . . . | 30 juin | 1631. |
| Jean-Etienne Doria . . . . . . . . . . . . . | 9 juillet | 1633. |
| Jean-François Brignolé. . . . . . . . . . . | 11 juillet | 1635. |
| Augustin Pallavicini . . . . . . . . . . . . | 13 juillet | 1637. |
| Jean-Baptiste Durazzo. . . . . . . . . . . . | 28 juillet | 1639. |
| Jean-Augustin de Marini . . . . . . . . . . | 4 août | 1641. |
| Jean-Baptiste Lercaro. . . . . . . . . . . . | 4 juillet | 1643. |
| Luc Giustiniani. . . . . . . . . . . . . . . | 21 juillet | 1645. |
| Jean-Baptiste Lomellini. . . . . . . . . . . | 24 juillet | 1646. |
| Jacques de Franchi. . . . . . . . . . . . . | 6 août | 1648. |
| Augustin Centurioné. . . . . . . . . . . . . | 23 août | 1650. |

| | | |
|---|---|---|
| Jérôme de Franchi | 8 novembre | 1652. |
| Alexandre Spinola | 9 octobre | 1654. |
| Jules Sauli | 12 octobre | 1656. |
| Jean-Baptiste Centurioné | 15 octobre | 1658. |
| Jean-Bernard Frugoni | 28 octobre | 1660. |
| Antoine Invréa | 29 mars | 1661. |
| Etienne Mari | 12 avril | 1663. |
| César Durazzo | 18 avril | 1665. |
| César Gentilé | 10 mai | 1667. |
| François Garbarini | 18 juin | 1669. |
| Alexandre Grimaldi | 27 juin | 1671. |
| Augustin Saluzzo | 5 juillet | 1673. |
| Antoine Passano | 11 juillet | 1675. |
| Gianettino Odoné | 16 juillet | 1677. |
| Augustin Spinola | 29 juillet | 1679. |
| Luc-Marie Invréa | 13 juillet | 1681. |
| François-Marie Impérialé Lercaro | 18 août | 1683. |
| Pierre Durazzo | 23 août | 1685. |
| Luc Spinola | 27 août | 1687. |
| Oberto Torré | 31 août | 1689. |
| Jean-Baptiste Cattanéo | 4 septembre | 1691. |
| François-Marie Invréa | 9 septembre | 1693. |
| Bendinelli Négroné | 16 septembre | 1695. |
| François Sauli | 19 septembre | 1697. |
| Jérôme Mari | 3 juin | 1699. |
| Frédéric de Franchi | 8 juin | 1701. |
| Antoine Grimaldi | 7 août | 1703. |
| Etienne-Honoré Féretto | 12 août | 1705. |
| Dominique-Marie Mari | 9 septembre | 1707. |
| Vincent Durazzo | 14 septembre | 1709. |
| François-Marie Impérialé | 17 septembre | 1711. |
| Jean-Antoine Giustiniani | 22 septembre | 1713. |
| Laurent Centurioné | 26 septembre | 1715. |
| Benoît Viali | 30 septembre | 1717. |
| Ambroise Impérialé | 3 octobre | 1719. |

| | | |
|---|---|---|
| César de Franchi . . . . . . . . . . . . . | 8 octobre | 1721. |
| Dominique Negroné . . . . . . . . . . . . | 13 octobre | 1723. |
| Jérôme Vénéroso. . . . . . . . . . . . . . | 18 janvier | 1726. |
| Luc Grimaldi. . . . . . . . . . . . . . . | 22 janvier | 1728. |
| François-Marie Balbi . . . . . . . . . . . . | 25 janvier | 1730. |
| Dominique-Marie Spinola . . . . . . . . . | 29 janvier | 1732. |
| Jean-Etienne Durazzo . . . . . . . . . . | 3 février | 1734. |
| Nicolas Cattanéo . . . . . . . . . . . . . | 7 février | 1736. |
| Constantin Balbi . . . . . . . . . . . . . | 11 février | 1738. |
| Nicolas Spinola. . . . . . . . . . . . . . | 16 février | 1740. |
| Dominique-Marie Canevaro. . . . . . . . | 20 février | 1742. |
| Laurent Mari . . . . . . . . . . . . . . . | 27 février | 1744. |
| Jean-François-Marie Brignolé . . . . . . | 28 février | 1746. |
| César Cattanéo . . . . . . . . . . . . . . | 5 mars | 1748. |
| Augustin Viali. . . . . . . . . . . . . . | 10 mars | 1750. |
| Etienne Lomellini . . . . . . . . . . . . . | 29 mars | 1752. |
| Jean-Baptiste Grimaldi. . . . . . . . . . | 7 juin | 1752. |
| Jean-Jacques-Etienne Vénéroso. . . . . . | 11 juin | 1754. |
| Jean-Jacques Grimaldi . . . . . . . . . . | 22 juin | 1756. |
| Mathieu Fransone. . . . . . . . . . . . . . | 22 août | 1758. |
| Augustin Lomellini. . . . . . . . . . . . | 10 septembre | 1760. |
| Rudolphe Brignolé Salé . . . . . . . . . . | 21 novembre | 1762. |
| Marie Gaëtan de la Rovéré. . . . . . . . | 29 janvier | 1765. |
| Marcellin Durazzo. . . . . . . . . . . . . | 3 février | 1767. |
| Jean-Baptiste Negroné . . . . . . . . . . | 16 février | 1769. |
| Jean-Baptiste Cambiaso . . . . . . . . . . | 15 avril | 1771. |
| Alexandre-Pierre-François Grimaldi. . | 26 janvier | 1773. |
| Brizio Giustiniani. . . . . . . . . . | 11 janvier | 1775. |
| Joseph Lomellino. . . . . . . . . . | 4 février | 1777. |
| Jacques-Marie Brignolé . . . . . . . . . | 6 mars | 1779. |
| Marc-Antoine Gentilé . . . . . . . . . . . | 8 mars | 1781. |
| Jean-Baptiste Airoli . . . . . . . . . . . | 6 mai | 1783. |
| Jean-Charles Pallavicini . . . . . . . . . | 6 juin | 1785. |
| Raphael Ferrari. . . . . . . . . . . . . . | 4 juillet | 1787. |
| Aleram Pallavicini . . . . . . . . . . . . | 30 juillet | 1789. |

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

# PRINCES DE MONACO.

LA principauté de Monaco, située entre Nice et l'état de Gênes, renferme trois villes, Monaco, que l'on croit être le *Portus Monœci* de Ptolémée, Roquebrune et Menton. Elle est, depuis 1641, sous la protection de la France, par le traité, dit de Péronne, arrêté entre le roi Louis XIII et Honoré II, prince de Monaco; traité en exécution duquel le roi de France fournit et entretient dans cette place une garnison française sous le commandement du prince de Monaco. On n'a rien encore de bien certain sur l'origine de cette principauté, ni sur celle de l'illustre maison de Grimaldi, qui l'a possédée, à ce qu'il paraît, depuis son origine.

### GRIMALDI IV.

GRIMALDI IV, fils d'Otbert, est celui par qui nous commencerons, sans préjudice d'une plus haute antiquité, la chronologie historique des princes de Monaco. Il fut, suivant Venasco, amiral de la flotte des croisés, qui emportèrent le port de Damiette, le 25 août de l'an 1218, et la ville le 5 novembre de l'année suivante. Grimaldi mourut dans cette expédition, selon Chazot; d'autres le font vivre jusqu'en 1240, et d'autres jusqu'en 1244. D'ORIETTE, son épouse, fille de Merle de Castre, il eut trois fils, François, qui suit; Dévot Grimaldi, qu'on fait mal à propos évêque de Grasse, comme le prouve D. de Sainte-Marthe, et Luchin Grimaldi, tige des marquis de Mandinio de Naples, et des Grimaldi de Séville.

## FRANÇOIS GRIMALDI.

FRANÇOIS GRIMALDI, fils et successeur de Grimaldi IV, s'attacha au pape Innocent IV, dans les démêlés de ce pontife avec l'empereur Frédéric II. Il se rendit redoutable aux Gibelins, sur mer et sur terre. Charles d'Anjou, frère de saint Louis, le nomma gouverneur de son comté de Provence, l'an 1265, en partant pour aller prendre possession du royaume de Naples. On met sa mort en 1275. Il avait épousé AURÉLIE DE CARETTO, dont il eut Rainier, qui suit; Antoine Grimaldi, duquel on fait descendre les barons et les comtes de Beuil; Antoine Grimaldi; et deux autres fils.

## RAINIER I.

1275. RAINIER I succède à François Grimaldi, son père. Il servit avec honneur Charles II, roi de Naples, contre les Siciliens révoltés, et arma pour lui, suivant quelques historiens, dix galères à ses dépens. Sa mort est placée en l'an 1300. SPÉCIEUSE DE CARETTO, son épouse, fille du marquis de Final, lui donna un fils de même nom que lui.

## RAINIER II.

1300. RAINIER II, chevalier, seigneur de Cagne et de Villeneuve, devient le successeur de Rainier I, son père, dans la principauté de Monaco. L'an 1304, il combattit contre les Flamands à la bataille de Mons en Puelle. La même année, au plus tard, le roi Philippe le Bel le fit amiral de France. Il fut la terreur du parti des Gibelins en Italie, et aida de ses troupes, tant sur mer que sur terre, les rois de Naples, Charles II et Robert, son fils. Ce prince mourut l'an 1330, laissant de MARGUERITE RUFFO, des comtes de Sinople, qu'il avait épousée en 1314, Charles, qui suit; Antoine, tige des seigneurs d'Antibes et de Corbon; et Lucien, qui fut chambellan de Jeanne, reine de Naples.

## CHARLES.

1330. CHARLES I, fils et successeur de Rainier II, mérita, par diverses actions d'éclat, le surnom de GRAND. Il rendit au roi Philippe de Valois, des services importants, qui lui méritèrent une rente perpétuelle de mille livres, que le roi lui assigna, l'an 1343, sur la sénéchaussé de Baucaire, autant de pension viagère sur la claverie d'Aiguesmortes. Il se trouvait en même tems amiral de France et de Gênes, ce qui lui donna

occasion de se distinguer sur mer, et contre les Anglais, ennemis de la France, et contre les Catalans, qui faisaient la guerre aux Génois. L'an 1346, il acheta les seigneuries de Menton, de Roquebrune et de Castillon. Charles mourut en 1363. LUCHINE, fille de Gérard Spinola, lui donna six enfants, dont l'aîné, Rainier, lui succéda.

## RAINIER III.

1363. RAINIER III, prince de Monaco, chambellan du roi Charles V, vint en France, du vivant de son père, pour servir ce prince dans ses guerres. Charles le nomma son amiral sur la Méditerranée, et Jeanne I, reine de Naples, son lieutenant-général en Provence. Les pensions qu'il reçut de ces deux couronnes sont des témoignages des grands services qu'il leur rendit. Le pape Urbain VI, connaissant sa valeur, lui envoya Jean Serra, son nonce, pour implorer son secours contre Clément, son rival. L'an 1395, pendant son absence, les barons de Beuil s'emparèrent de Monaco. Ils en restèrent maîtres sept ans; mais, l'an 1402, Rainier y rentra avec le secours du maréchal de Boucicaut, gouverneur de Gênes. L'an 1406, il reçut dans cette ville le pape Benoît XIII. Rainier mourut l'an 1407, laissant d'ISABELLE D'ASSENARIA, sa femme, quatre fils et deux filles.

## JEAN.

1407. JEAN, fils aîné de Rainier III, et son successeur, surpassa son père, suivant quelques historiens, par la célébrité de ses exploits. L'an 1427, il prit parti pour le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, dans la guerre qu'il avait avec les Vénitiens, et gagna sur ceux-ci une grande bataille navale sur le Pô. On lui attribue aussi plusieurs avantages maritimes remportés sur les Catalans. Il mourut, l'an 1454, laissant de POMELINE, son épouse, fille de Thomas Fulgose, trois fils, dont l'aîné lui succéda.

## CATALAN.

1454. CATALAN, successeur de Jean Grimaldi, son père, épousa BLANCHE DE CARETTO, fille du marquis de Final, et mourut, l'an 1457, ne laissant qu'une fille, qui suit.

## CLAUDE.

1457. CLAUDE, fille et unique héritière de Catalan Grimaldi, épousa, l'an 1457, du vivant de son père, ou, selon d'autres,

après sa mort, LAMBERT GRIMALDI, son parent, seigneur d'Antibes. Lambert acquit, en 1463, la seigneurie de Vintimille. Il aida, de ses troupes et de ses vaisseaux, Réné, roi de Naples. Le roi de France, Charles VIII, le nomma gouverneur de toute la côte du Ponent de Gênes. Il mourut en 1493, laissant de sa femme, morte en 1491, neuf enfants, dont l'aîné, Lucien, lui succéda.

## LUCIEN.

1493. LUCIEN, fils aîné de Lambert, et son successeur, fut revêtu de la charge de grand-chambellan de France. Il soutint, dans Monaco, l'an 1506, un siége long et opiniâtre contre les Génois et les Pisans, qui furent obligés de le lever. Il reprit ensuite, sur eux, Menton et Roquebrune, dont ils s'étaient emparés. L'an 1525, il fut tué par Barthelemi Doria, marquis de Dolcéaqua, son neveu, laissant d'ANNE DE PONTEVEZ, sa femme, Honoré, qui suit.

## HONORÉ I.

1525. HONORÉ I, successeur de Lucien, son père, fut mis, par son oncle, sous la protection de l'empereur Charles-Quint, qu'il servit utilement dans ses guerres. Il combattit, sous les yeux de ce prince, en 1535, à la prise du fort de la Goulette et à celle de Tunis. Il signala pareillement son courage, à la tête de ses galères, à la bataille de Lépante, donnée contre les Turcs, le 7 octobre 1571. Ce prince mourut, l'an 1581, laissant d'ISABELLE GRIMALDI, sa cousine, qu'il avait épousée en 1545, sept ou huit enfants, dont l'aîné lui succéda.

## CHARLES II.

1581. CHARLES II, prince de Monaco, pensionnaire de Philippe II, roi d'Espagne, repoussa les Français de la forteresse de Monaco, qu'ils avaient attaquée en 1584. Il mourut, en 1589, sans avoir été marié.

## HERCULE.

1589. HERCULE, troisième fils d'Honoré Grimaldi, prince de Monaco, succède à Charles, son frère, dans cette principauté. L'an 1596, il conserva, par sa valeur et son habileté, la forteresse de Monaco, dans une attaque imprévue des Français. L'an 1604, il fut assassiné par quelques-uns de ses sujets, suscités, à ce qu'on croit, par des étrangers. MARIE, fille de

Claude Lando, prince du saint empire et de Valdétare, qu'il avait épousée, l'an 1595, lui donna six enfants, dont l'aîné lui succéda.

## HONORÉ II.

1604. HONORÉ II succède, sous la tutelle de Frédéric Lando, son oncle maternel, à son père Hercule, dans la principauté de Monaco. Pendant sa minorité, Frédéric, son tuteur, eut l'imprudence de recevoir garnison espagnole dans Monaco, croyant, par là, mieux assurer l'autorité de son pupille. Honoré, devenu majeur, s'aperçut que ses protecteurs voulaient se rendre les maîtres et le gouverner à leur gré : il dissimula, il composa avec ses oppresseurs, tant qu'il ne vit pas de jour à pouvoir se tirer de la servitude. Mais, l'an 1641, ayant fait proposer à Louis XIII, roi de France, de le prendre sous sa protection, ce monarque l'y reçut aux conditions qui furent réglées par le traité conclu à Péronne, le 17 septembre de la même année. Ce qui mérite d'être surtout remarqué, c'est que pour le dédommager de la perte de ses terres, situées dans le royaume de Naples et le duché de Milan, qui ne devaient pas manquer d'être confisquées par les Espagnols, le roi lui donna en propriété, pour lui et ses descendants, avec titre de pairie, le duché de Valentinois, avec la baronnie de Buis en Dauphiné, les seigneuries de Baux et de Saint-Remi en Provence, la baronnie de Calvinet en Auvergne, et le comté de Cardaler en Lyonnais. L'an 1642, ce traité n'étant point encore public, le prince Honoré, secondé d'Hercule, son fils, et de quelques-uns des siens, attaque, au milieu de la nuit, la garnison espagnole qui occupait sa citadelle, et l'oblige à évacuer la place. Ce prince mourut, le 10 janvier 1662, âgé de soixante-trois ans. Il avait épousé HIPPOLYTE, fille de Théodore-Charles Trivulce, qui lui donna Hercule, dont on vient de parler, mort d'un accident, l'an 1651, à l'âge de vingt-sept ans, laissant un fils, qui suit, et trois filles, dont la seconde, Thérèse-Marie, épousa, en 1672, François-Sigismond d'Est.

## LOUIS GRIMALDI.

1662. LOUIS GRIMALDI, fils d'Hercule et d'Aurélie Spinola, succède au prince Honoré, son aïeul. L'an 1666, il se distingue au combat du Texel, donné entre la flotte hollandaise, dans laquelle il était, et celle des Anglais. L'an 1699, il est envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire ; il y meurt le 3 janvier 1701. Ce prince avait épousé, le 30 mars 1660, CATHERINE-CHARLOTTE DE GRAMONT, (morte à Paris,

le 4 juin 1678), dont il eut deux fils, Antoine, qui suit, et Honoré, archevêque de Besançon, en 1725, qui donna sa démission, le 12 juin, et mourut à Paris, le 16 février 1748; avec quatre filles, dont la troisième, Anne-Hippolyte, épousa, le 18 janvier 1696, Charles de Crussol, duc d'Uzès.

## ANTOINE.

1701. ANTOINE, né le 27 janvier 1661 (et non 1667, comme le marque le P. Anselme), marié, le 14 juin 1688, à MARIE DE LORRAINE, fille de Louis, comte d'Armagnac, avait donné des preuves de sa valeur en différentes occasions, lorsqu'il succéda au prince Louis, son père. L'an 1715, le 20 octobre, il marie Louise-Hippolyte, sa fille aînée, à Jacques-François-Léonor, chef des nom et armes de l'ancienne maison de Goyen-Matignon, de Bretagne, lequel fut substitué aux nom et armes de Grimaldi, et prit dès lors le titre de duc de Valentinois; duché qui avait été érigé et cédé au prince de Monaco, par Louis XIII, en conséquence du traité de Péronne. L'an 1724, la princesse Marie termine ses jours le 20 octobre. Le prince son époux la suivit au tombeau, le 20 février 1731, laissant d'elle, outre sa fille aînée, Marguerite-Camille, mariée, en 1720, à Jean-Alfonse de Gand, prince d'Isenghien.

## LOUISE-HIPPOLYTE.

1731. LOUISE-HIPPOLYTE, fille aînée d'Antoine Grimaldi et de Marie de Lorraine, succède à son père dans la principauté de Monaco. Elle ne régna que dix mois et quelques jours, étant morte le 29 décembre 1731. De son mariage avec Jacques-François-Léonor de Goyon-Matignon, elle eut huit enfants, dont trois étaient vivants en 1770; savoir, Honoré-Camille-Léonor, qui suit; Charles-Maurice, comte de Valentinois, grand d'Espagne de la première classe, né le 4 mai 1727; et Charlotte, religieuse à la Visitation de Paris.

## HONORÉ-CAMILLE-LÉONOR.

1731. HONORÉ-CAMILLE-LÉONOR, né le 10 septembre 1720, succède à Louise-Hippolyte Grimaldi, sa mère, sous la tutelle et administration de Jacques-François-Léonor, son père. L'an 1746, il combat à la tête du régiment de son nom, à la bataille de Rocoux, et y est dangereusement blessé. L'année suivante, le 2 juillet, son cheval est tué sous lui d'un coup de boulet à la bataille de Lawfeld. L'an 1751, il devient possesseur du duché

de Valentinois par la mort de son père, arrivée le 23 avril. L'an 1757, il épouse MARIE-CATHERINE BRIGNOLÉ, fille de Joseph-Marie Brignolé, frère de Jean-François Brignolé-Salé, doge de Gênes. L'an 1760, il termine la contestation de territoire, qui subsistait depuis plusieurs siècles, entre la communauté de la Turbie, au comté de Nice, et celle de Monaco, par traité conclu avec le roi de Sardaigne, les 18 et 24 novembre, pour les limites de cette frontière. Ce prince a laissé deux fils, Honoré-Charles-Maurice-Anne, qui suit; et Joseph-Marie-Jérôme-Honoré, né le 10 septembre 1763, marié, le 6 avril 1782, à mademoiselle de Choiseul Stainville, dont il a eu: 1°. Honorine, née le 22 avril 1784; 2°. Athénaïs, née le 22 juin 1786.

## HONORÉ-CHARLES-MAURICE-ANNE.

.... HONORÉ-CHARLES-MAURICE-ANNE, duc de Valentinois, prince de Monaco, né le 17 mai 1758, épousa, le 14 juin 1777, LOUISE-FÉLICITÉ-VICTOIRE, fille de Louis-Marie Gui, duc d'Aumont, pair de France. Il en a eu deux fils, Honoré-Gabriel, qui suit; et Tancrède-Florestan-Roger-Louis, né le 10 octobre 1785.

## HONORÉ-GABRIEL.

.... HONORÉ-GABRIEL, duc de Valentinois, prince héréditaire de Monaco, né en 1778, a été nommé pair de France, le 4 juin 1814.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES DUCS, MARQUIS,

## GOUVERNEURS ET GRANDS-DUCS DE TOSCANE.

LA Toscane (*Tuscia*), dont l'étendue est de quarante lieues de long sur trente de large, a pour bornes, au nord, le Modénois, le Bolonez et la Romagne; au midi, cette partie de la Méditerranée, qu'on appelle la mer de Toscane; à l'orient, le duché d'Urbin; à l'occident, la mer de Gênes et l'état de Lucques. Elle faisait anciennement partie de l'Etrurie ou du pays des Etrusques, peuples si puissants avant le tems des Romains, dit M. de la Lande, qui donnèrent leur nom aux deux mers d'Italie, dont l'une s'appelait *mare Tuscum*, et l'autre, *mare Adriaticum*, du nom d'une de leurs colonies, dite *Hadria*, dans l'Abruzze. Ils s'étendirent ensuite, ajoute-t-il, au-delà du Pô et jusqu'aux Alpes dans toute la Lombardie; mais leur puissance déchut à mesure que Rome s'éleva: enfin les Etruriens, après de longues guerres contre les Romains, furent subjugués l'an 280 avant Jésus-Christ. La Toscane demeura soumise à l'empire romain, jusqu'à l'invasion des Barbares vers la fin du 5e. siècle. Sous le règne des Goths, qui dura environ soixante ans, elle fut gouvernée par un préfet de cette nation. Les Lombards, ayant conquis la Toscane sur les Goths, en 568, nommèrent, pour la régir, des ducs amovibles, qui s'éteignirent, en 774, avec le royaume de Lombardie. Charlemagne, destructeur de cette monarchie, soumit la Toscane à des comtes, ainsi qu'on le voit par l'histoire d'Eginhard, chancelier de ce prince, et par un document conservé dans les archives de l'église de Lucques. (Busching.) Aux comtes, sous le règne de

Louis le Débonnaire, succédèrent des marquis, chargés de garder les différentes marches de la Toscane. C'est par ces officiers, qualifiés quelquefois aussi ducs, que nous allons commencer la liste des gouverneurs de Toscane.

## BONIFACE I.

Boniface I, (IIe. du nom, comte de Lucques), peut être regardé comme le premier marquis de Toscane, au jugement de Muratori. L'an 828, les Sarrasins d'Afrique ayant tenté une descente en Corse, Boniface fut chargé, par l'empereur Louis le Débonnaire, d'armer pour leur donner la chasse. Il prit avec lui quelques troupes de Toscane, équipa une petite flotte, avec laquelle il tourna autour de l'île; et, n'ayant rencontré aucun vaisseau des ennemis, il passa en Afrique, y débarqua entre Utique et Carthage, livra plusieurs petits combats aux Infidèles, qui étaient accourus à la défense de leurs côtes, et se rembarqua pour l'Italie, avec quelque perte. L'an 834, il fut du nombre des seigneurs qui ramenèrent l'impératrice Judith, de Tortone, où Lothaire l'avait reléguée, à Aix-la-Chapelle, où l'empereur, son époux, l'attendait. Boniface, ayant encouru, par là, l'indignation de Lothaire, prit le parti de se retirer en France. On ne sait si, dans la suite, il recouvra son gouvernement; mais il est certain qu'il eut pour successeur, soit de son vivant, soit après sa mort, Adalbert, son fils.

## ADALBERT I.

Adalbert I, fils de Boniface et de Berthe, est annoncé pour duc et marquis de Toscane, dans plusieurs monuments, en 847, et devait l'être alors depuis quelques années. Il servit avec zèle et succès l'empereur Louis II, qui lui donna, pour le récompenser, quelques comtés en Provence. L'an 878, Carloman, roi de Bavière et d'Italie, ayant appris, du fond de la Bavière, où il était malade, que le pape Jean VIII traversait sourdement les desseins qu'il avait sur la couronne impériale, alors vacante, pour la faire passer sur la tête du roi de France; ce prince écrivit à Lambert, marquis de Spolette, et à Adalbert, marquis de Toscane, pour les engager à faire changer le pape de dispositions. Les deux marquis, s'étant rendus à Rome, se saisirent du pape, le retinrent sous bonne garde, et obligèrent les Romains à prêter serment de fidélité à Carloman. On ne voit point, dit Muratori, quel fut le prétexte d'une pareille violence, Carloman n'étant point empereur, et Rome, avec son duché, n'ayant jamais été comprise dans le royaume

d'Italie. Le pape, après le départ des deux marquis, fulmina contre eux, une sentence d'excommunication, et partit pour se rendre en France. Adalbert, l'année suivante, fit sa paix avec le pape, qui lui donna l'absolution des censures. Ce prince mourut vers la mi-mai, de l'an 890. Il avait épousé, 1°. ANONSVARE; 2°. ROTHILDE, sœur de Lambert, duc de Spolette, et de l'empereur Gui, dont il eut deux fils, Adalbert et Boniface.

## ADALBERT II, DIT LE RICHE.

890. ADALBERT II succède à son père Adalbert I, dans le duché-marquisat de Toscane. Ce prince, le plus riche de son tems, fit une très-grande figure en Italie. Arnoul, roi de Germanie, étant entré, dans le mois de janvier 894, en Italie, pour soumettre les villes qui lui refusaient l'obéissance, remplit le pays d'une si grande terreur, que les marquis des différentes frontières s'empressèrent de venir lui rendre leurs hommages. De ce nombre furent Adalbert et Boniface, son frère; mais ayant voulu mettre un prix à leur soumission, ils furent arrêtés par ordre de ce prince, qui bientôt les fit relâcher, après leur avoir fait prêter serment de fidélité. Ni l'un ni l'autre ne tinrent compte de cet engagement; du moins on voit qu'en 896, Adalbert était ligué avec l'empereur Bérenger contre Arnoul. L'an 898, il prit les armes contre l'empereur Lambert, et vint camper, avec une armée aguerrie, près de Borgo-San-Donnino, dans le dessein d'assiéger cette place : mais Lambert ne lui en donna pas le tems; car, étant venu à lui en diligence, il surprit son armée, plongée dans le vin qu'elle avait bu la veille, et la mit en déroute. Adalbert fut pris dans une crêche, où il s'était caché, amené au vainqueur, et conduit ensuite, avec d'autres, dans les prisons de Pavie. Lambert étant mort la même année, Bérenger remit Adalbert en liberté, le rétablit dans son gouvernement, et lui fit rendre ses autres biens.

L'an 900, Adalbert, s'étant brouillé avec Bérenger, invite Louis, roi de Provence, à venir s'emparer du royaume d'Italie. Louis, s'étant rendu à cette invitation, enlève la couronne d'Italie à Bérenger. Après sa conquête, il vient rendre visite, l'an 902, au marquis Adalbert, qui le reçoit avec une magnificence qui l'étonne. *En vérité*, dit le roi Louis à quelques-uns de ses domestiques, *cet Adalbert devrait plutôt s'appeler roi que marquis; car il ne diffère de moi que par le nom*. Ce mot ayant été rapporté au marquis, passa dans son esprit pour une marque de jalousie, et le porta à chercher l'occasion de se

réconcilier avec Bérenger. Il travailla depuis à la ruine de Louis, et y réussit l'an 905. Sigonius et Contelori mettent la mort d'Adalbert en l'an 917 : mais ce n'est que par conjecture ; et tout ce qu'on a de certain, c'est qu'il mourut le 17 août, selon ce vers de son épitaphe, qui est à Lucques :

*In sexto decimo septembre notante calendas.*

Il avait épousé **Berthe**, fille de Lothaire, roi de Lorraine, et de Valdrade, et veuve de Thibaut, comte d'Arles, dont il laissa deux fils, Gui et Lambert ; avec une fille, Hermengarde, qui devint la seconde femme d'Adalbert, marquis d'Ivrée. Berthe, comme on va le voir, survécut à ses deux époux.

## GUI.

Gui, fils aîné d'Adalbert, le remplaça dans le duché de Toscane, par le choix de l'empereur Bérenger. Ce prince, l'an 919, mécontent de Gui et de Berthe, sa mère, les fit arrêter et mettre en prison à Mantoue : mais ne pouvant se rendre maître des places de Toscane, il fut obligé de les relâcher l'un et l'autre. Gui, l'an 925, épousa la fameuse **Marozie**, veuve d'Albéric, marquis de Camerino, fille de la courtisane Théodora, et mère d'Albéric, qui fut prince de Rome, dame toute puissante en cette ville. (Murat.) La même année, Hugues, comte (et non roi) de Provence, pratique des intelligences avec la duchesse Berthe, sa mère, Gui et Lambert, ses frères utérins, et la marquise Hermengarde, leur sœur, pour dépouiller Rodolfe, roi de Bourgogne ou d'Arles, de la couronne d'Italie, et se la faire adjuger. Hermengarde, l'âme de toute l'intrigue, depuis la mort de Berthe, sa mère, arrivée le 8 mars 925, lui ayant fait d'autres partisans, vint à bout, l'annnée suivante, de le mettre en possession de l'objet de ses désirs. L'an 928, le pape Jean X, voyant toute l'autorité temporelle usurpée dans Rome par Gui et Marozie, fait éclater son mécontentement. Marozie et son époux, voulant prévenir les mesures qu'il prenait pour rentrer dans ses droits, envoient des satellites au palais de Latran, qui, après avoir massacré, sous les yeux du pape, Pierre, son frère, l'arrêtent lui-même et le jettent dans une obscure prison, où, la même année, il fut étranglé, selon les uns, étouffé avec un coussin, suivant les autres. Gui ne survécut pas beaucoup à ce pontife, étant mort, au plus tard, dans les premiers mois de l'année suivante, sans laisser d'enfants de Marozie, que Leibnitz et Muratori croient n'avoir été que sa seconde femme. D'une

première, dont ils ne marquent ni le nom ni la maison, il eut, suivant eux, un fils nommé Adalbert, duquel ils font descendre la maison d'Est.

## LAMBERT.

929. Lambert, étant devenu le successeur de Gui, son frère, sa valeur et sa puissance donnèrent de l'ombrage à Hugues, roi d'Italie, son frère utérin, et lui firent craindre que les seigneurs italiens, mécontents de son gouvernement, ne jetassent les yeux sur Lambert pour lui déférer la couronne d'Italie. Hugues d'ailleurs avait, du côté paternel, un frère, nommé Boson, qui ambitionnait ardemment le duché de Toscane. Que fit donc Hugues, *ce renard couronné*, comme l'appelle Muratori? Il répandit le bruit que Berthe, sa mère, n'avait point eu d'enfants du marquis Adalbert, et que les trois qui passaient pour être de lui et d'elle, étaient des enfants d'une autre femme, que Berthe avait supposés à son mari, afin de continuer à jouir de l'autorité souveraine en Toscane après la mort de ce prince. Lambert, ne pouvant digérer une calomnie si atroce, demande à prouver par le duel la vérité de sa naissance. Hugues ayant présenté un nommé Theduin pour son champion, Lambert ou son champion le renverse mort, et couvre, par-là, de confusion le roi, son frère. Mais Hugues, toujours acharné à la perte de Lambert, employa tant de ruses pour le surprendre, qu'à la fin il se rendit maître de sa personne en 931. Alors il lui fit crever les yeux, et donna la Toscane à Boson. Lambert survécut plusieurs années à son malheur.

## BOSON.

931. Boson, frère du roi Hugues, était marié depuis plusieurs années, avant que d'être marquis de Toscane, à Wille, fille d'un seigneur bourguignon, et en avait quatre filles, dont l'aînée, nommée comme sa mère, épousa, l'an 935, Bérenger, marquis d'Ivrée, et depuis roi d'Italie. Willé, la mère, était une princesse avare, qui accumulait les richesses par toutes sortes de voies. L'an 936, dans le mois de juillet au plutôt, le roi Hugues, aussi avide que Wille, sa belle-sœur, et aussi peu scrupuleux sur les moyens de s'enrichir, fait arrêter cette princesse avec son époux, après avoir fait courir le bruit qu'ils voulaient le détrôner. Il les dépouille de tous leurs trésors, met Boson en prison, et renvoie Wille en Bourgogne. On ne sait ce que devint Boson par la suite.

## HUBERT OU HUMBERT.

936. Hubert ou Humbert, fils naturel du roi Hugues, fut

créé duc de Toscane, à la place de Boson, par son père, qui lui donna en même tems, ou peu après, le titre de *comte du sacré palais*. A ces faveurs, Hugues ajouta, l'an 943, le duché de Spolette avec le marquisat de Camerino : mais Hubert fut dépouillé de ces deux principautés l'an 946 au plus tard. On ignore l'année de sa mort, qu'on ne peut reculer au-delà de 961. Il laissa de WILLE ou GUILLE, son épouse, fille de Boniface, marquis de Spolette, deux enfants, HUGUES, qui suit, et VALDRADE ou GUALDRADE, femme de Pierre Candiano IV, doge de Venise.

## HUGUES LE GRAND.

L'an 961 au plus tard, HUGUES, surnommé le GRAND, fils du marquis Hubert, le remplaçait en Toscane l'an 961 : on le voit aussi duc de Spolette en 989, et marquis de Camerino en 995. L'an 993, ayant reçu de l'empereur Otton III un ordre d'aller venger la mort de Landenulfe, prince de Capoue, que ses sujets révoltés avaient assassiné, il se met en marche avec ses troupes pour aller faire le siége de cette ville. Frasimond, comte de Chieti, l'étant venu joindre avec les siennes, ils obligent les Capouans à leur livrer les meurtriers de leur prince, dont ils font pendre les six plus coupables, et condamnent les autres à différentes peines. C'est la seule action connue du duc et marquis Hugues, qui dut en faire bien d'autres du même éclat, pour mériter le surnom de GRAND. Il mourut au plutôt, sur la fin de l'an 1001, sans laisser de postérité. On ignore quel fut l'héritier de ses biens allodiaux. Muratori soupçonne que cette immense hérédité vint par quelque femme, sœur, fille ou tante, aux ancêtres de la maison d'Est, et qu'ils devinrent par-là seigneurs de Rovigo, d'Est, et de plusieurs autres terres situées entre Padoue et Ferrare.

## ADALBERT III.

ADALBERT ou ALBERT III, fils aîné du marquis Albert, succède (on ne sait en quelle année) à Hugues, dans le gouvernement de la Toscane. Le tems de sa mort n'est pas mieux connu. On a de lui l'acte d'une vente de biens, faite quelques mois après la mort de Hugues, le 13 mars 1002, dans lequel il se qualifie *puissant marquis de Toscane*. « Cet Adalbert, dit » M. de Saint-Marc, est un des descendants de la maison d'Est. » En le voyant, ajoute-t-il, successeur d'Hugues, on a quelque » raison de soupçonner que celui-ci avait eu pour héritiers » les fils d'Albert ». M. Mallet (*Hist. de la maison de Brunswick*)

va plus loin, et dit : « On conjecture avec beaucoup de vrai-
» semblance qu'Albert eut quatre fils, qui formèrent les bran-
» ches d'Est, celles de Malespina et de Pallavicini, et une
» quatrième qui dura peu. Celles de Malespina et de Pallavicini
» subsistent encore, et ont toujours été considérées comme
» les premières maisons d'Italie ». Cette quatrième branche,
qui dura peu, suivant M. Mallet, est celle de Rufo, qui sub-
siste néanmoins encore, et s'est partagée en plusieurs rameaux
qui sont répandus en Italie et en France, dans les provinces
de Provence et de Dauphiné, où ils sont connus sous le nom
de le Roux.

## RAGINAIRE ou REINIER.

1014 ou environ. RAGINAIRE ou REINIER, fils du marquis Hugution, était duc et marquis de Toscane, vers l'an 1014. Après la mort de l'empereur Henri II, il fut du nombre des seigneurs italiens qui refusèrent de reconnaître Conrad le Salique pour son successeur. Conrad étant venu, l'an 1027, en Italie, assiégea Raginaire dans Lucques, alors capitale de la Toscane, le força de se rendre, et vraisemblablement le déposa ; du moins il n'est fait nulle mention de Raginaire depuis ce tems-là. Ce marquis laissa de WILLE, sa femme, deux enfants, Hugution et Sophie, qui succédèrent à ses biens allodiaux.

## BONIFACE II, DIT LE PIEUX.

1027 au plutôt. BONIFACE II, dit LE PIEUX (différent de Boniface, marquis de Montferrat, son contemporain), fils de Thédald, comte de Modène, de Reggio, de Mantoue, de Ferrare, de Crémone et d'autres villes, petit-fils du comte Albert-Azzon, seigneur de Canosse, fut nommé par l'empereur Conrad, duc et marquis de Toscane. Il était associé, dès l'an 1004, aux dignités de son père, qu'il remplaça l'an 1012. L'empereur Conrad étant venu, l'an 1037, passer les fêtes de Noël à Parme, il y eut une rixe entre ses gens et les habitants, qui tuèrent son échanson. Conrad furieux sort de la ville, et mande au marquis Boniface de lui amener des troupes pour en faire le siége. Les Parmesans, à la vue du marquis, perdent courage et courent se jeter aux pieds de l'empereur. Ce prince étant rentré dans la ville, Boniface lui prêta serment de fidélité. Conrad, de son côté, jura de lui conserver la vie et la dignité de duc et marquis, chose vraiment insolite (Murat. Annal., tom. 6, pag. 114); ce qui fait dire au poëte Domizon, dans la vie de Mathilde :

*Nullus dux unquam meruit tam fœdera culta.*

Boniface fut également fidèle à l'empereur Henri III. Il aida ce prince, l'an 1042, à prendre le château de Morat, près de Neuchâtel, dans le royaume de la haute Bourgogne, dont les peuples s'étaient révoltés contre lui. ( *Hermann. Contract.* ) Henri, l'an 1046, passa les monts, et étant arrivé à Mantoue, Albert, vicomte de cette ville, c'est-à-dire, vicaire du marquis Boniface à Mantoue, lui fait présent de cent chevaux et de deux cents oiseaux de proie, ce qui dut lui donner une haute idée de l'opulence d'un seigneur qui avait un officier si magnifique à son service. Henri donna en retour au vicomte des pelleteries qui étaient alors fort en usage. Ce monarque l'ayant ensuite invité à manger avec lui, il s'en excusa, disant qu'il n'avait pas même l'honneur d'être admis à la table du marquis, son seigneur. Il obéit ensuite, après en avoir obtenu la permission de Boniface. ( *Donizo in vita Mathildis.* ) Muratori remarque, à cette occasion, qu'il n'y avait pas de ville d'Italie en ce tems-là qui n'eût un comte ou gouverneur, et un vicomte; et de-là sont venues, dit-il, quantité de familles nobles du nom de Visconti. Boniface, suivant le même auteur, était un grand usurpateur des ecclésiastiques. Il en fit pénitence dans la suite, après avoir fait sa confession entre les mains de Gui, abbé de Pompose, qui lui donna, suivant Donizon, une sanglante discipline; sans doute en l'obligeant de restituer ce qu'il avait usurpé : il fut tué le 7 mai 1052, par des assassins, en traversant une forêt, et fut inhumé à Mantoue. Il avait épousé, l'an 1016, au plus tard, RICHILDE, ou RICARDE, fille de Giselbert, comte du sacré palais, en Italie ( et non pas de Giselbert, frère de l'impératrice Cunégonde, comme quelques-uns le prétendent ). Devenu veuf de cette princesse, sans en avoir eu d'enfants, il donna sa main, en 1036, à BÉATRIX, fille de Frédéric, duc de la haute Lorraine. On a peine à concevoir le luxe qu'il étala pendant trois mois que durèrent ces noces : elles furent célébrées à Marégo, ville du Mantouan. Les moulins situés sur les rivières voisines, broyaient, dit-on, au lieu de blé, des graines aromatiques, qui parfumaient l'air aux environs; le vin le plus exquis se puisait comme l'eau dans les puits; les seaux dont on se servait étaient attachés à des chaînes d'argent, et ces chaînes pendaient à des cordes tisssues d'or et d'argent; toute la vaisselle dont on couvrait les tables était des mêmes métaux. La musique et les spectacles concouraient à l'agrément de ces fêtes, et toutes les personnes qui s'y trouvaient, éprouvèrent la libéralité de Boniface, qui les renvoya chargées de présents. ( Anecd. d'Ital. ) Boniface termina ses jours d'une manière funeste : comme il allait de Mantoue à Crémone, en traversant une forêt épaisse, il fut frappé d'une

flèche empoisonnée, dont il mourut, suivant Arnoul de Milan, auteur contemporain : *Dum nemus transiret opacum*, dit cet écrivain, *insidiis ex obliquo latentibus, venenato figitur jaculo. Heu senex ac plenus dierum maturam mortem exiguo prœocupavit.* (*Hist. Mediolan.*, liv. 3, c. 3.) Le Fiorentini se trompe donc (*Mem. de Matildi.*, liv. 1), lorsqu'il dit que ce prince mourut peu avancé en âge; car si on le voit, dès l'an 1004, marquis de Toscane, il faut dire qu'en terminant ses jours, il était au nombre des vieillards. Donizon (*Vita Mathild.*, liv. 1) marque le tems précis de sa mort, sans en dire néanmoins le genre, en ces termes :

*Ipse die sextâ maii post quippe kalendas*
*Deseruit terram, quem Christus ducat ad astra :*
*Quando defunctus, terræ datus estque sepultus,*
*Tunc quinquaginta duo tempora mille Dei stant.*

C'est-à-dire qu'il mourut le 7 mai 1052. Ce prince eut de son second mariage, Frédéric, qui suit; Béatrix, morte avant son frère; et Mathilde, qui viendra ci-après.

## FRÉDÉRIC, DIT AUSSI BONIFACE.

1052. FRÉDÉRIC, dit aussi BONIFACE, par le continuateur d'Herman le Contract, succède, en bas âge, à son père Boniface le Pieux, sous la tutelle de Béatrix, sa mère. Cette princesse, s'étant remariée, sur la fin de 1053, à Godefroi le Barbu, duc de la basse Lorraine, l'empereur Henri III, dans un voyage qu'il fit en Italie, l'an 1055, la fit arrêter avec son fils, sous prétexte que ce mariage s'était fait sans son consentement. Il emmena Béatrix en Allemagne, et laissa Frédéric, parce que ce jeune prince était attaqué de la maladie dont il mourut peu de tems après. L'époux de Béatrix, indigné du traitement fait à sa femme contre la foi d'un sauf-conduit que l'empereur lui avait donné, se retire dans son duché de basse Lorraine, bien résolu de tirer vengeance de cet affront à la première occasion.

## BÉATRIX ET GODEFROI LE BARBU.

1055. BÉATRIX, après la mort de Frédéric, son fils, est reconnue propriétaire usufruitière de la Toscane et de tous les biens de son premier époux, contre la loi des fiefs, lesquels, au défaut d'hoirs mâles, étaient réversibles au suzerain. M. de Saint-Marc présume que cette prérogative extraordinaire était une clause du mariage de Béatrix avec Boniface;

clause qui dut avoir été autorisée par l'empereur Henri III, pour donner quelque satisfaction à Frédéric, père de Béatrix, qui avait des prétentions sur le royaume de la haute Bourgogne. Béatrix était cependant toujours retenue en Allemagne. L'an 1057, après la mort de Henri, l'impératrice douairière la rendit au duc Godefroi, son époux. Béatrix, de retour en Toscane, administra ce duché conjointement avec Godefroi, et comme propriétaire usufruitière, et comme tutrice de Mathilde, sa fille.

L'an 1066, l'empereur Henri IV, ayant entrepris le voyage d'Italie, dans la vue de retirer des mains des Normands les terres du saint siége, qu'ils avaient envahies, et de se faire couronner par le pape Grégoire VII, arrive jusqu'à la ville d'Aoste. C'était l'usage, lorsque le chef de l'empire passait les monts, que le marquis de Toscane vint au-devant de lui : mais Godefroi le Barbu, qui possédait alors ce marquisat, ne s'étant point présenté, ni personne de sa part, Henri, choqué de ce manquement, et se défiant de la fidélité du marquis, abandonne son expédition et retourne en Allemagne. Godefroi, néanmoins, pouvait être excusé, parce qu'il était alors avec son armée, dans la campagne de Rome, occupé à réprimer les entreprises de Richard, prince de Capoue, qui voulait envahir les terres du saint siége. Telle était la réputation de Godefroi et telles étaient ses forces, qu'à son arrivée, Richard avec ses troupes, abandonna la campagne de Rome; mais Jourdain, son fils, s'étant retiré dans la ville d'Aquino, s'y fortifia pour faire tête à l'ennemi. Godefroi le suivit de près, accompagné du pape et des cardinaux, et resta campé pendant dix-huit jours devant Aquino. Dans cet espace de tems, il y eut plusieurs faits d'arme, de part et d'autre, plus brillants que décisifs; mais, par la médiation de Guillaume *Tête-hardie*, comte de Bourgogne, on en vint à un pourparler, entre Godefroi et Richard, près du pont de Saint-Ange de Todici, où Richard, au moyen d'une grosse somme offerte à Godefroi, lui persuada de plier ses tentes et de retourner en Toscane. (Murat. Annal. l. VI, page 211.)

L'an 1070, Béatrix devint veuve, par la mort de son époux, arrivée la nuit du 24 au 25 septembre. L'an 1076 (et non 1069), elle meurt le 28 avril, sans laisser d'autres enfants, que Mathilde. Elle est inhumée dans la cathédrale de Pise.

## MATHILDE, APPELÉE LA GRANDE COMTESSE, ET WELPHE, SON ÉPOUX.

1076. MATHILDE, appelée la GRANDE COMTESSE, fille

de Boniface et de Béatrix, née vers l'an 1046, avait épousé, soit du vivant de son père, soit peu après sa mort, Godefroi le Bossu, duc de Lorraine, dont elle demeura veuve dans le mois de février 1076 : deux mois après, elle succède à Béatrix, sa mère. On connaît le zèle avec lequel Mathilde soutint les intérêts des papes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II, contre l'empereur Henri IV, dont elle était cousine. L'an 1077, Grégoire étant poursuivi par ce prince, Mathilde lui procura un asile dans son château de Canosse. Ce fut alors qu'elle fit, mais en secret, donation de tous ses biens au saint siége. Il est à propos de remarquer, avec M. Pfeffel, que cette donation comprenait non-seulement les terres patrimoniales qui appartenaient à Mathilde, en franc-alleu, et dont elle pouvait librement disposer, mais aussi les fiefs qu'elle possédait sous la directe de la couronne d'Italie. Les papes ne firent point cette distinction, et s'arrogèrent également les uns et les autres, tant en souveraineté qu'en propriété. De leur côté, les empereurs s'opposèrent de tout leur pouvoir à une usurpation si manifestement contraire aux droits de l'empire; et les cruels différents qu'elle excita, ne finirent qu'après une révolution de deux siècles. Mathilde, l'an 1080, envoie des troupes pour chasser de Ravenne, l'antipape Guibert : elles sont battues par celles de Henri, à la Volta, dans le Mantouan, le 15 octobre, c'est-à-dire le jour même de la bataille de Wolkhein, où Rodolfe, compétiteur de Henri, perdit la vie. La ville de Florence fut constamment attachée à la princesse Mathilde et au pape Grégoire VII. L'empereur, excité par les Schismatiques, entreprit de lui enlever cette ville, dont il forma le siége, qui dura, selon les écrivains du pays, depuis le mois d'avril 1081, jusqu'au mois de juillet suivant : mais Villani le dit terminé sans succès, dans le même mois où il fut commencé. Ce qui est certain, c'est que, vers la Pentecôte de cette année, Henri parut sous les murs de Rome, avec son antipape. ( *Cardin. de Aragon. Vit. Gregor. VII.* ) Henri revint encore l'année suivante en Toscane, et fit le dégât dans le pays, sans pouvoir emporter aucune place.

L'an 1084, l'armée de Mathilde surprend et met en fuite, au mois de juillet, celle de Henri, qui faisait le siége du château de Sorbara, dans le Modénois, sous les ordres du marquis Otbert. Mathilde, l'an 1089, après avoir refusé la main de Robert, fils aîné de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, épouse en secondes noces, à la persuasion du pape Urbain II, WELPHE, fils de Welphe I du nom, duc de Bavière IV, (dans la généalogie de sa maison), et petit-fils d'Albert-Azzon ou Atton, marquis d'Est. L'an 1091, l'em-

pereur, le 11 avril, jour du vendredi-saint, enlève à Mathilde, la ville de Mantoue, qu'il tenait bloquée depuis le mois de juillet de l'année précédente. Cette conquête fut suivie de celle de toutes les terres qui appartenaient à Mathilde au-delà du Pô. L'empereur surprend, l'an 1092, les troupes de la comtesse, qui étaient campées près du village de Tracontaï, tue beaucoup de monde, fait un grand nombre de prisonniers, et met le reste en fuite. Hugues II, marquis d'Est, qui commandait ces troupes, fut des premiers à fuir; sur quoi les historiens du tems, l'accusent de trahison. (Cet Hugues est le même que les Manceaux avaient appelé deux fois d'Italie, pour être leur comte, comme on l'a dit ailleurs.) Henri, après cette victoire, étendit ses conquêtes dans les terres de Mathilde. Les vassaux de la comtesse, voyant le mauvais succès de ses armes, se réunirent alors, pour l'exhorter à la paix que l'empereur lui proposait : mais encouragée par un abbé moins éclairé que pieux, elle rejeta tout accommodement. L'empereur, étant parti la même année pour retourner en Allemagne, avait laissé le commandement de son armée à son fils Conrad pour continuer la guerre en Italie. Mathilde et son époux, ne se font point de scrupule de corrompre la fidélité de ce jeune prince, et de l'engager à se révolter ouvertement contre son père. La fausse dévotion va souvent plus loin dans le crime que le libertinage, parce qu'elle s'y porte avec plus d'ardeur et de sécurité. (*Voy.* Henri IV, *empereur.*) Welphe, dégoûté de Mathilde, qui le méprisait, surtout depuis que les affaires de l'empereur avaient commencé à prendre une mauvaise face, se détermine, l'an 1095, à la quitter pour retourner en Bavière. On soupçonne qu'une des principales causes de ce divorce, fut la connaissance que Welphe eut alors de la donation que Mathilde avait faite de tous ses biens au saint siége ; par où se voyant frustré de l'espérance qu'il avait, en épousant cette princesse, de recueillir son immense succession, il crut n'avoir plus rien à ménager avec elle. Quoi qu'il en soit, Mathilde le vit partir sans regret. Welphe et le duc, son père, abandonnèrent de dépit le parti du pape, et rentrèrent dans celui de l'empereur. Ils vinrent en Italie, pour faire la guerre à Mathilde; mais ce fut sans succès. L'an 1101, dans l'automne, elle marche, à la tête de ses troupes, pour réduire Ferrare, qui, plusieurs années auparavant, s'était révoltée contre elle. Les Ferrarais, à la vue de cette armée, et des vaisseaux que les Vénitiens et les Ravennates amenaient à Mathilde, pour appuyer par mer le siége de la ville, ne firent aucune difficulté de se rendre. L'an 1102, le pape Pascal II, feignant

que l'acte de la donation faite par Mathilde, en 1077, à l'église romaine, s'était égaré pendant les derniers troubles, charge le cardinal Bernard, abbé de Vollombreuse, qui résidait en qualité de nonce auprès de la comtesse, de lui demander le renouvellement de cet acte. Mathilde, sans se faire prier, lui accorde un nouveau diplôme, confirmatif du précédent, en date du 17 novembre 1102, au château de Canosse.

Le cardinal Bernard étant à Parme l'an 1104, y fait, le jour de l'Assomption, pendant les saints mystères, un sermon, dans lequel il parle de l'empereur Henri IV avec beaucoup de mépris, parce qu'il était excommunié. Grand nombre des assistants, extrêmement affectionnés à ce prince, aussitôt après le sermon, mettent l'épée à la main, et s'avançant vers le prélat, le prennent et le conduisent en prison, après quoi ils pillent sa chapelle. Mathilde était alors à Modène : informée presque sur-le-champ de ce désordre, elle rassemble ce qu'elle peut de troupes, avec lesquelles elle marche le troisième jour à Parme. Les Parmesans épouvantés n'avaient pas attendu son arrivée; ils avaient remis entre les mains des vassaux nobles de la comtesse le cardinal et toute sa chapelle; et Mathilde, dit Donizon, à la prière de Bernard, leur pardonne.

Mathilde, qui s'était brouillée avec Henri V comme avec le père de ce prince, dès qu'il l'avait été lui-même avec le pape, consent enfin aux propositions de paix qu'il lui fait faire après son couronnement impérial. Pour consommer l'accommodement, elle se rend de Canosse à Bianello, où elle reçoit, le 6 mai 1111, l'empereur, qui passe trois jours avec elle. Donizon remarque, dans la vie de Mathilde, que, dans les entretiens qu'elle eut avec l'empereur, elle parla toujours allemand. Enchanté des honneurs qu'elle lui fit rendre, Henri l'appelait sa mère; et pour lui prouver l'estime qu'il faisait de sa rare prudence, il la déclara vice-régente ou vice-reine de Lombardie :

*Cui Liguris Regni regimem dedit in vice Regis,*
*Nomine quam matris verbis claris vocitavit.*

L'an 1114, Mathilde se met en devoir de faire rentrer la ville de Mantoue sous sa domination. Mais, dans le tems qu'elle se préparait à faire le siége de cette ville, étant tombée malade à Mont-Baranzon, dans le Modénois, et le bruit de sa mort ayant couru, les Mantouans, qui se croyaient délivrés de la crainte de ses armes, vont mettre le siége devant son château de Ripalta, qu'ils prennent et livrent aux flammes. La comtesse, étant relevée de sa maladie, donne ses premiers soins à tirer vengeance de l'insolence des Mantouans. Ils n'attendi-

rent pas l'effet de ses menaces, et la ville se rendit sur la fin d'octobre. Mathilde meurt, le 24 juillet 1115 (1116 suivant le calcul pisan), à Bondeno, dans le diocèse de Reggio. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Saint-Benoît de Polirone, dont elle était bienfaitrice insigne, d'où il fut transporté, l'an 1635, dans la basilique du Vatican, par les soins du pape Urbain VIII, qui lui fit ériger un superbe mausolée. (*Voyez* l'empereur Henri IV.)

*La succession de cette princesse*, dit Muratori, *fut une source de nouvelles querelles entre les papes et les empereurs; et nous la trouvons disputée entre eux pendant un grand nombre d'années, jusqu'à ce qu'enfin le tems, médecin de beaucoup de maladies politiques, mit fin à leurs contestations. On sut bientôt, en Germanie, la nouvelle de la mort de cette fameuse princesse;* et l'abbé d'Usperg dit : « Comme personne, dans notre tems, ne fut » plus riche et plus célèbre que cette dame, de même per- » sonne de profession laïque ne fut plus illustre par ses vertus et » sa religion ». L'empereur Henri V fut excité par ses ministres, et même invité, par les lettres de ses partisants, à venir prendre possession de tous les biens de Mathilde. « On ne voit » pas bien clairement, dit Muratori, à quel titre. Tant qu'il » n'y prétendit que les biens régaliens et féodaux, comme la » Marche de Toscane, Mantoue et d'autres villes, on conçoit » qu'il avait raison : mais il prétendit aussi les biens allodiaux » et patrimoniaux, dont on le verra se mettre en possession. » Probablement les princes d'Est, de la branche allemande, » c'est-à-dire Welphe V et Henri le Noir, son frère, duc de » Bavière, ne durent pas, dans cette conjoncture, garder le » silence, puisque, par les conventions matrimoniales de ce » même Welphe avec Mathilde, il devait hériter de tous les » biens de cette comtesse. Il est certain que, sous l'empire de » Frédéric I, il leur fut rendu justice sur ce point. Or, l'em- » pereur Henri, très-empressé de recueillir cette riche succes- » sion, se tint prêt à passer en Italie aussitôt que l'état de ses » affaires le permettrait ».

Après la mort de Mathilde, la Toscane cessa pour un tems d'avoir des ducs, parce que la ville de Lucques, suivant la remarque de M. de Saint-Marc, commença dès-lors à se gouverner par elle-même, et que c'était proprement à cette ville qu'appartenait le titre de comté-duché. Celle de Pise se rendit pareillement indépendante. Durant les dix-huit années qui suivirent la mort de Mathilde, c'est-à-dire pendant le reste du règne de Henri V et une partie de celui de Lothaire II, son successeur, on ne voit que des gouverneurs amovibles de la Toscane, sous les titres de présidents et marquis.

RATBOD est le premier de ces gouverneurs que l'on connaisse. Il ne l'était plus en 1119.

CONRAD, duc de Ravenne, fut fait président et marquis de Toscane, par l'empereur Henri V, en 1119. De son tems commencèrent ces fameuses guerres que la rivalité fit naître entre les Pisans et les Génois, et qui se renouvelèrent durant plusieurs siècles. (Voy. *l'art. de Gênes.*) Conrad mourut ou cessa de gouverner la Toscane, en 1131, au plus tard.

RAMPRETT se montre avec les titres de *président et marquis de Toscane*, en 1131. Il doit être mort vers la fin de mai 1132.

## HENRI LE SUPERBE.

L'an 1133, HENRI LE SUPERBE, duc de Bavière, fut investi du comté de Toscane et du duché de Spolette, par l'empereur Lothaire II, son beau-père, à qui le pape Innocent II les avait cédés, comme relevants de l'église romaine, moyennant un tribut annuel de cent livres d'argent. Il était de la ligne d'Est en Allemagne; et ce fut apparemment en considération des droits que cette ligne avait sur la succession de la comtesse Mathilde, que l'empereur lui conféra ces dignités. L'an 1134 (1135 suivant le calcul pisan), le concile, tenu à Pise par le pape Innocent II, investit de la Toscane le marquis Ingelbert, c'est-à-dire qu'il le nomma vicaire du duc Henri, en Toscane. Mais les Lucquois, ne voulant personne qui les commandât, rejetèrent ce marquis, lui firent la guerre et le chassèrent, quoique soutenu des Pisans. L'empereur vint, l'an 1137, au secours d'Ingelbert et le rétablit. Henri mourut en Allemagne. (*Voy.* Henri VIII, *duc de Bavière.*)

## ULDÉRIC.

1139. ULDÉRIC, ou ULRIC, comte de Lenzbourg, fut créé marquis de Toscane par l'empereur Conrad après la mort de Henri le Superbe. Sous son gouvernement, les guerres des Lucquois, des Pisans et des Génois causèrent de grands désordres en Toscane. Le nécrologe du chapitre de Munster, en Argow, place sa mort au 8 octobre.

## WELPHE.

1153. WELPHE, ou GUELFE, D'EST, sixième du nom dans la suite de sa maison, frère de Henri *le Superbe*, reçut,

en 1153, de son neveu Frédéric Barberousse, roi des Romains, et depuis empereur, l'investiture de la Marche de Toscane, et en même tems celle des biens allodiaux de Mathilde et du duché de Spolette. Il vint en Italie, l'an 1154, et fut reçu avec de grands honneurs par tous les peuples de Toscane, même par les Lucquois et les Pisans. L'an 1159, il aida l'empereur à réduire la ville de Crême, qui s'était révoltée. Il retourna, l'année suivante, en Allemagne, laissant Welphe VII, son fils, pour gouverner la Toscane en son absence. Le jeune Welphe se comporta de manière à mériter l'affection des peuples. Ce prince étant mort en 1167, Welphe, son père, qui se voyait sans enfants, institua son héritier Henri *le Lion*, son neveu, à la charge de lui payer une certaine somme (1). Mais Henri, négligeant d'acquitter cette dette, Welphe changea de dispositions à son égard; et, pour le punir de son ingratitude, il céda, ou engagea, l'an 1169, tous ses biens à l'empereur Frédéric. Henri *le Lion* réclama cependant l'exécution de la donation que Welphe lui avait faite; et, malgré ses malheurs, il ne voulut jamais entendre à aucun accommodement avec l'empereur à cet égard. Welphe VI mourut en Allemagne, l'an 1195, dans un âge très-avancé. La république de Lucques conserve dans ses archives un monument précieux de sa libéralité; c'est un privilége par lequel il lui accorde, dans une étendue de six milles, la juridiction qui lui appartenait dans cette ville et ses environs, comme marquis de Toscane.

## PHILIPPE.

L'an 1195, PHILIPPE, cinquième fils de l'empereur Frédéric I, fut nommé marquis de Toscane par l'empereur Henri VI, son frère, qui, l'an 1197, le fit duc de Suabe. C'est le même qui se fit élire roi des Romains, en 1198, et fut assassiné l'an 1208. Il est probable qu'il garda pendant toute sa vie la Toscane et les autres biens de la succession de Mathilde. Mais il y eut peu d'autorité depuis la mort de Henri VI; car, après cet événement, le pape Innocent III

(1) Les états que Welphe possédait sont connus par les titres qu'il prend en plusieurs documents : telle est entr'autres la lettre qu'il écrivit au roi Louis le Jeune, pour le remercier des services qu'il avait rendus au pape Alexandre III, et dont l'inscription est dans ces termes : *Welphus Dei gratiâ Dux Spoleti, Marchio Tusciæ, Princeps Sardiniæ ac Corsicæ et dominus totius Domûs Comitissæ Mathildis.* (*Origin. Guelph.*, tome II, page 616.)

fit des efforts pour faire rentrer le saint siége en possession des biens de la comtesse Mathilde. Il commença par la Marche d'Ancône, dite alors la Marche de Camerino, et la Marche de Fermo, qu'il enleva sans peine à Marquard, que Henri VI en avait fait marquis. Voulant ensuite recouvrer la Toscane, il fit une ligue avec Lucques, Florence, Pistoie et les autres villes de cette province, à l'exception de Pise, qui seule resta fidèle à Philippe, ainsi qu'à son successeur et neveu Frédéric II. C'est ici proprement l'origine, selon Muratori, des deux factions des Guelfes et des Gibelins, en Italie. Ceux qui s'attachaient aux papes pour conserver leur liberté et n'être plus vexés par les officiers de l'empire, s'appelaient les Guelfes ou Welphes; ceux qui étaient du parti des empereurs, se nommaient les Gibelins ou Ghibelins; et dans cette faction se rencontraient principalement les marquis, les comtes, les châtelains, et les autres nobles qui jouissaient des fiefs de l'empire, pour se maintenir contre les villes libres qui cherchaient à les assujettir. Plusieurs villes aussi, que les empereurs traitaient favorablement, entrèrent dans la faction gibeline, par le besoin qu'elles avaient de la protection des empereurs pour n'être pas englouties par d'autres villes de leur voisinage, plus puissantes qu'elles, ou plus aguerries. L'animosité de ces deux factions s'augmenta par la rivalité de Philippe de Suabe et d'Otton IV, tous deux compétiteurs pour l'empire. Le premier, descendant de l'ancienne maison de Ghibling, avait contre lui le pape, qui favorisait Otton, issu de la maison des Guelphes; et de là vient que Guelphe ou Guelfe, et partisan du pape, signifia la même chose dans la suite, comme Gibelins fut le nom des partisans de l'empereur.

## LA TOSCANE EN RÉPUBLIQUE.

Florence, après s'être mise en liberté, se vit déchirée, ainsi que plusieurs autres villes, par ces deux factions qu'on vient de nommer, lesquelles, tour à tour, y dominèrent, sous les noms de *Blancs* et de *Noirs*. Pise, Sienne et Lucques éprouvèrent, à peu près, les mêmes effets de la discorde, après avoir secoué le joug de l'empire. Mais Florence, comme autrefois Rome, s'accrut au milieu des agitations qui semblaient devoir la détruire; elle étendit sa domination au dehors, soumit à ses lois plusieurs villes voisines, et devint enfin la capitale et la maîtresse de toute la Toscane. Les autres puissances d'Italie firent d'inutiles efforts pour empêcher les progrès des Florentins.

Le gouvernement de Florence, tant qu'elle subsista dans l'état de république, éprouva bien des variations. D'abord elle fut gouvernée par trente-six anciens, ayant à leur tête un capitaine et un podestat. Ensuite, l'an 1267, le peuple de Florence donna la seigneurie de la ville, pour dix ans, à Charles I, roi de Sicile. Le pape, dans le même tems, nomma ce prince vicaire de la Toscane, l'empire vacant, à condition de quitter ce titre dès qu'il y aurait un empereur ou un roi des Romains. Charles arrive à Florence dans le mois d'août, et prend possession du gouvernement qu'on lui avait déféré. Il établit, à son départ, des vicaires pour gouverner la Toscane en son nom, sans toucher, néanmoins, au gouvernement intérieur de Florence. L'année suivante, ou environ, les Florentins substituèrent aux anciens douze chefs, sous le titre de *bons hommes*, qui devaient exercer la magistrature pendant deux mois. Cette forme changea quelques années après; et environ l'an 1280, au lieu de douze gouverneurs, on en établit quatorze; savoir, sept du parti guelfe, et autant du parti gibelin, qui devaient être choisis par le pape, et dont la magistrature était annuelle. L'an 1282, on créa trois *prieurs*, dont la magistrature n'était que pour trois mois. On y en ajouta cinq autres dans la suite avec un gonfalonier à leur tête; et cet ordre dura jusqu'en 1342. Alors les plébéiens ayant prévalu sur la noblesse, choisirent neuf prieurs d'entre eux, et à leur titre ajoutèrent celui de *seigneurs*; les logèrent dans un palais, et leur donnèrent des officiers et des gardes : ce qui excita de grandes querelles entre la noblesse et le peuple. Les nobles, eux-mêmes, n'étaient rien moins qu'unis entre eux. Les Cerqui et les Donati formèrent deux factions qui partagèrent toute la ville et la mirent en combustion. Le pape Boniface VIII, voulant rétablir le calme à Florence, y appela Charles de Valois, frère du roi de France. Ce prince, l'étant venu trouver avec un corps de troupes dans la ville d'Anagni, fut créé par lui comte de la Romagne, capitaine du patrimoine de Saint-Pierre et seigneur de la Marche d'Ancône. De là Charles s'étant rendu, le jour de la Toussaint 1301, à Florence, avec le titre de pacificateur, il y demanda la seigneurie et la garde de la ville, promettant, avec serment, de la maintenir dans un état de paix et de tranquillité. Mais bien loin de tenir parole, il se déclara pour les Noirs, et laissa rentrer dans Florence Corso Donati, leur chef, avec ses autres partisans, qui en avaient été chassés; ce qui occasiona des pillages et un incendie qui durèrent l'espace de cinq jours. Charles, ayant si mal répondu aux intentions du pape, reprit la route de France, l'année suivante, et se déclara hautement pour le roi, son frère, contre Boniface. Corso Donati, ce-

pendant, n'aspirait à rien moins qu'à se rendre souverain dans Florence. On s'aperçut de son dessein, et il périt dans une attaque qui lui fut livrée l'an 1308. A la fin, néanmoins, les nobles, s'étant réunis, reprirent le dessus à Florence.

L'empereur Henri VII, étant venu, l'an 1312, en Italie pour son couronnement, forma le dessein de soumettre les Florentins. Après avoir pris quelques villes en Toscane, il alla camper, le 19 septembre, aux environs de Florence. Mais, au bout de cinquante jours, il prit le parti de s'éloigner sans avoir rien entrepris contre cette ville.

L'an 1313, les Florentins, craignant le retour de l'empereur, accordent la seigneurie de leur ville, pour cinq ans, à Robert, roi de Naples, contre lequel Henri VII était en marche. La mort de ce prince, arrivée le 24 août de cette année, délivra le roi de Naples et les Florentins de la terreur que ses armes leur avaient inspirée. Mais ces derniers avaient un autre ennemi redoutable dans la personne d'Ugution Faggiuola, qui, déjà maître de Lucques et de Pise, menaçait d'envahir toute la Toscane. Robert, l'an 1314, leur envoya Pierre, son frère, comte de Gravina, et, l'année suivante, Philippe, prince de Tarente, son autre frère, avec Charles, fils de Philippe, pour les aider à réprimer l'ambition de ce tyran. L'an 1315, le 29 août, les Florentins, étant venus aux mains avec Ugution, près de Monte-Catino, qu'il assiégeait, sont mis en déroute, et perdent le duc de Gravina, qui se noie dans un marais, avec le jeune prince Charles, qui resta mort sur le champ de bataille. Ugution, ayant été chassé de Pise, l'année suivante, se retira à Lucques, où il délivra Castruccio-Castracani, qu'il avait fait mettre en prison avec les Interminelli, ses parents, pour des meurtres et d'autres violences commis dans la Lunigiane. Les Lucquois se soulevèrent, à leur tour, contre Ugution, et donnèrent la seigneurie de leur ville, pour un an, à Castruccio, qui sut bien la conserver au-delà de ce terme. Castruccio vécut d'abord en paix avec les Florentins; mais, l'an 1320, il leur déclara la guerre, et prit sur eux quelques places. L'an 1325, le 23 septembre, il défit, près d'Altropascio, leur armée, et fit prisonnier Raymond de Cardonne, leur général. D'autres avantages, que Castruccio remporta sur eux, les déterminèrent à prendre pour leur seigneur Charles, duc de Calabre, fils aîné du roi Robert, qui accepta cette élection le 13 janvier 1326, et arriva, le 30 juillet suivant, à Florence, à la tête de deux mille cavaliers. Le 30 août suivant, le légat Jean des Ursins, arrivé deux mois auparavant à Florence, y publie, dans la grande place, au nom du pape, en présence du duc de Calabre et de sa cour, une

sentence d'excommunication contre Castruccio, laquelle, en même tems, le prive de ses dignités, avec permission à tout le monde de lui nuire, à lui et aux siens, tant en leurs biens qu'en leurs personnes, *sans péché.* Ces censures n'abattirent point son courage, ni ne diminuèrent son crédit. L'empereur Louis de Bavière, étant venu, l'an 1327, à Lucques, y est honorablement reçu par Castruccio, qu'il crée, par reconnaissance, le 4 novembre, duc de Lucques, de Pistoie, de Prato et d'autres lieux. Castruccio, étant retourné auprès de l'empereur à Viterbe, avec trois cents cavaliers et mille arbalétriers, accompagne de là jusqu'à Rome, ce prince, qui, après l'avoir fait chevalier, de sa main, le crée comte du sacré palais, afin d'assister, en cette qualité, à son couronnement; cérémonie qui se fit le 17 janvier 1328. Peu de tems après, l'empereur le fit encore sénateur de Rome. (Muratori, *Annal. d'Ital.*, tom. VIII.) Pendant le séjour de Castruccio dans cette ville, les Florentins, sous la conduite de Philippe de Sanguinet, vicaire du duc de Calabre, s'emparent, le 28 janvier, de Pistoie qu'ils pillent durant dix jours. Castruccio revole, à cette nouvelle, en Toscane, et, avec le secours des Lucquois et des Pisans, il met le siége, le 13 mai, devant Pistoie, dont il se rend maître le 13 août. Ce fut la dernière expédition de cet homme fameux, qui mourut le 3 septembre suivant, à quarante-sept ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-François à Lucques.

Les Florentins ayant acquis, l'an 1341, de Mastin de l'Escale, ou Scaliger, la ville de Lucques (qu'il avait achetée lui-même en 1335, de Gérard Spinola, à qui les Allemands l'avaient vendue en 1331), cette acquisition excita la jalousie des Pisans. Guerre entre ces deux villes à cette occasion. Après une bataille gagnée sur les Florentins, le 2 octobre de la même année, les Pisans mettent le siége devant Lucques, dont ils s'emparent, le 6 juillet 1342. Les Florentins, abandonnés du roi Robert et du duc de Calabre, son fils, élisent, la même année, Gautier de Brienne, duc d'Athènes, pour leur chef, sous les titres de *capitaine et de conservateur du peuple*, qu'il fit changer, dans un parlement tenu le 8 septembre, en celui de *seigneur à vie* de Florence; mais il ne le conserva pas un an, sa conduite atroce l'ayant fait chasser le 3 août de l'année suivante. Son expulsion, néanmoins, ne rendit pas la paix à la ville de Florence. Le peuple se souleva contre la noblesse, destitua les prieurs nobles, et établit le gouvernement populaire, sous un chef nommé gonfalonier.

Une peste affreuse, en 1348, désole Florence, où elle en-

lève, si l'on en croit Bocace, plus de cent mille âmes. Plusieurs personnes, à la vérité, du territoire, s'y étaient réfugiées.

La guerre se rallume, en 1362, entre les Florentins et les Pisans : elle cesse le 30 août 1364, par un traité de paix, après une victoire gagnée par Galéot Malatesta, général des Florentins, sur les Pisans, commandés par Jean Aucud, ou Kauchouod, fameux capitaine anglais. (Villani, liv. 11, c. 2.) L'empereur Charles IV, étant arrivé à Pise, le 3 octobre 1368, avec l'impératrice, exerce l'autorité souveraine dans cette ville, ainsi que dans Lucques et dans Sienne, où il se rendit le 12 du mois, et établit dans toutes les trois des vicaires de l'empire. Mais ce prince, étant revenu sur la fin de l'année à Sienne, souleva le peuple contre lui, en déposant ses magistrats; et après avoir vu ses troupes battues et chassées par les Siennois, le 18 janvier 1369, il se trouva lui-même assiégé dans le palais, et obligé, pour se délivrer, de confirmer tous les priviléges de la ville.

L'an 1370, les Lucquois, au moyen d'une somme de vingt-cinq mille florins, qu'ils paient au cardinal Gui, leur gouverneur, l'engagent à se retirer, et à les laisser en liberté. C'est ici proprement l'époque de l'indépendance où cette ville s'est maintenue jusqu'à nos jours.

L'an 1375, Guillaume, légat de Bologne, voulant enlever aux Florentins la terre de Prato, ceux-ci se liguent avec la reine de Naples, le duc de Milan, les Lucquois et les Siennois, et font soulever la plupart des villes de l'état ecclésiastique. Le pape Grégoire XI, l'année suivante, met la ville de Florence en interdit, et excommunie ses magistrats. Cet anathème dura jusqu'au pontificat d'Urbain VI, qui, l'an 1378, le leva, par la médiation de sainte Catherine de Sienne.

Les habitants de Monte-Pulciano, fatigués et harcelés par les Siennois, qui voulaient les subjuguer, se donnent, l'an 1388, avec leurs sujets, aux Florentins. Il fut passé à ce sujet, l'an 1390, un contrat solennel, sous le gouvernement du gonfalonier Beccanugi.

Les Florentins, en 1390, voyant la liberté de l'Italie menacée par l'ambition de Jean-Galéas Visconti, duc de Milan, se liguent avec les Bolonnais pour la défense de la cause commune : ils gagnent, par argent, le capitaine Aucud, qui se donnait au plus offrant, et l'envoient, avec un corps de troupes, au secours de Bologne, assiégée, ou près de l'être, par le duc de Milan et ses confédérés, le marquis de Ferrare et le seigneur de Mantoue.

Le comte d'Armagnac s'étant mis à la tête de l'armée de

Florence, est battu, au mois de juillet 1391, devant Alexandrie, qu'il assiégeait, et meurt, quelques jours après, des blessures qu'il avait reçues dans le combat. Les hostilités cessèrent l'année suivante, par un traité de paix conclu au mois de janvier : mais bientôt de nouvelles entreprises du duc de Ferrare, obligèrent les Florentins à reprendre les armes.

Les Florentins, sous la conduite de Luc de Fiesque, se rendent maîtres de Pise, le 9 octobre 1406, par la trahison de Jean Gambacorta, capitaine de cette ville, après un siége commencé le 4 mars précédent. (Muratori.) « On voit encore, en » forme de trophée, devant le baptistère de Florence, et à » quelques-unes des portes de la ville, des chaînes qui ser- » vaient à barrer le port de Pise, quand les Florentins s'en » emparèrent : ces triomphes étaient d'autant plus remarqua- » bles, que Pise était alors une puissante république ». (M. de la Lande.)

Le pape Martin V, au retour du concile de Constance, arrive à Florence le 26 février 1419, et y reste jusqu'au 20 septembre 1420, qu'il en part pour aller s'établir à Rome. Pendant son séjour dans cette ville, il érigea, le 2 mai 1419, l'église de Florence en archevêché. (Muratori.) Les Génois, l'an 1421, vendent Livourne aux Florentins.

La guerre que Philippe-Marie, duc de Milan, avait depuis plusieurs années, avec les Florentins et les Vénitiens, leurs alliés, est terminée l'an 1428, par un traité de paix, conclu le 16 ou le 18 avril. La même année, JEAN DE MÉDICIS, tige d'une maison féconde (1) en grands hommes, meurt à Florence, sa patrie, à l'âge de soixante-huit ans, regretté de tous les Florentins, dont les larmes firent son éloge. Il était négociant, comme ses compatriotes les plus distingués, et quoique sans lettres, il servit utilement sa patrie, dont il fut plusieurs fois gonfalonier, et qu'il maintint en paix par la sagesse de ses conseils : ses aumônes abondantes le firent surnommer le *Père des pauvres*. Il laissa de PICARDE DE BUERI, sa femme, deux fils, Côme, dit l'*Ancien*, né le 27 septembre 1389, et Laurent, d'où sont issus les grands-ducs de Toscane.

L'an 1430, les Florentins, sous prétexte de délivrer Lucques de la tyrannie de Guinigi, qui s'en était emparé, viennent

(1) Jean de Médicis était petit-fils, par Everhard, son père, de Sylvestre de Médicis, surnommé *Clarissime*, qui fut fait gonfalonier de Florence, et acquit un très-grand crédit parmi le peuple par un esprit insinuant et par une générosité qui lui fit beaucoup de partisans. (Chasot, M. de la Lande.)

mettre le siége, au printems, devant cette ville. François Sforce, envoyé secrètement par le duc de Milan, les oblige à se retirer, entre dans la ville et envoie Guinigi prisonnier à Milan. Les Florentins, ayant recommencé ce siége au mois de novembre suivant, sont battus par Piccinino, général des Milanais, sous les murs de la place. Les Vénitiens alors se déclarent pour les Florentins, et les Siennois pour le duc de Milan. Les hostilités durent jusqu'au traité de paix, conclu par la médiation du marquis de Ferrare, le 26 avril 1433. La même année, CÔME DE MÉDICIS, dont le commerce s'étendait dans l'Europe et l'Asie, ayant excité, par ses richesses, la jalousie des Albizzi, des Strozzi, des Pétrucci et des Barbadori, est mis en prison par Guadigni, gonfalonier de Florence, que les ennemis de Côme avaient corrompu par argent. Côme gagne à son tour, par la même voie, ce magistrat, qui le soustrait au supplice qu'on lui destinait, en l'exilant pour cinq ans. Le peuple qu'il occupait dans ses manufactures, sentit bientôt le vide de son absence, et le fit rappeler au bout d'un an.

L'an 1447, sur la fin d'octobre, Alfonse, roi de Naples, qui était en guerre avec les Vénitiens, fait entrer des troupes sur les terres des Florentins, leurs alliés, pour faire diversion; elles y restèrent pendant trois ans, et ne se retirèrent qu'après un traité de paix, signé le 29 juin 1450. (Ammirati, *Istor. di Firenz.*, liv. 22.)

Côme de Médicis, à l'âge de soixante-quinze ans, termine ses jours à Florence, le 1er. août 1464, laissant les églises, le peuple, les savants et les artistes comblés de ses bienfaits. Côme était le plus riche particulier de l'Europe, et la considération qu'il s'était acquise le mettait de pair avec les rois. Il fut, pendant trente-quatre ans, l'unique arbitre de la république, et le conseil de la plupart des villes et des souverains d'Italie. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Laurent, qu'il avait fait bâtir; et, par un décret public, il fut qualifié *Père de la patrie*, dans l'épitaphe qu'on grava sur son tombeau. Côme laissa de CONTÉSINE DES BARDI, son épouse, un fils qui suit.

PIERRE, fils de Côme de Médicis, fut pourvu, l'an 1460, de la charge de gonfalonier, en considération des grandes qualités de son père, dont il n'hérita point. Côme n'avait cependant rien oublié pour lui procurer une éducation qui répondît à sa fortune; mais son esprit borné le rendait absolument inhabile aux lettres et aux affaires. Il exerça toutefois sa charge avec modération tant que son père vécut; mais après la mort de ce surveillant, il changea de ton, et séduit par des flatteurs,

il voulut gouverner en souverain. Les Pitti, les Acciaioli, et d'autres familles de la première noblesse de Florence, ne pouvant soutenir sa hauteur, formèrent, l'an 1465, une conspiration pour l'assassiner : instruits du jour et de l'heure qu'il devait revenir de sa maison de campagne de Mugello, ils lui dressent une embuscade sur la route. Il était près d'y donner, lorsque, par un secret pressentiment du péril dont il était menacé, ou par caprice, il lui prit envie de se détourner pour aller, par un chemin tout opposé à celui qu'il tenait, rendre visite à un de ses amis, nommé Lanti. Celui-ci le retint à souper malgré lui, et le renvoya si bien escorté qu'il n'avait rien à craindre. Les assassins qui l'attendaient sur la route qui conduisait chez lui, ne le voyant point venir, se divisèrent pour aller à sa rencontre dans les différentes avenues de sa maison. Pierre de Médicis rentrant chez lui, ne trouva que trois ou quatre hommes armés, qui le reconnurent bien, mais qui n'osèrent l'attaquer. Ainsi, par un coup singulier de la providence, échoua la conjuration des Pitti et de leurs consorts. Leur crime fut découvert par un de ceux même qu'ils avaient employés pour l'exécuter, et qu'ils n'avaient pas assez largement récompensé. (*Anecd. Ital.*) Ils furent bannis, et s'étant retirés à Venise, ils engagèrent, avec le consentement tacite de la seigneurie, Barthelemi Coleone, fameux capitaine, à se mettre à leur tête pour faire la guerre à leur patrie. Les seigneurs de Pesaro, de Forli, de la Mirandole et d'autres se joignent à lui, et forment une armée de quinze mille hommes. L'Italie, dit Muratori, abondait alors en *condottieri*, ou capitaines, qui tenaient toujours sur pied des compagnies, pour les employer au service de ceux qui leur faisaient les meilleures conditions. Les Florentins, de leur côté, s'étant ligués avec Ferdinand, roi de Naples, et Galéas-Marie, duc de Milan, mettent à la tête de leurs troupes Frédéric, duc d'Urbin. Les deux armées s'étant rencontrées dans le Bolonez, se livrent bataille le 25 juillet 1467, et la victoire, après un long combat, reste indécise.

Paul Toscanella, sous les auspices de Pierre de Médicis, commence, l'an 1467, dans le *duomo*, ou la cathédrale de Florence, une méridienne, dont le gnomon est élevé de deux cent soixante-dix-sept pieds deux pouces et neuf lignes. C'est, dit M. de la Lande, le plus grand instrument astronomique qu'il y ait au monde. Il a été réparé, dans ces derniers tems, par le P. Ximenès, jésuite, sur les instances de M. de la Condamine, et aux frais de l'empereur François.

Pierre de Médicis meurt de la goutte, l'an 1472, à l'âge de cinquante-trois ans, laissant de LUCRÈCE TORNABUONA, sa femme, qu'il avait épousée en 1444, deux fils, Laurent, né

l'an 1448, et Julien, né l'an 1453, qui eurent chacun un fils, élevé sur la chaire de saint Pierre; et deux filles, Blanche, mariée à Guillaume Pazzi, et Nanina, femme de Bernard Ruccellaï.

LAURENT et JULIEN DE MÉDICIS furent reconnus princes de la république de Florence, après la mort de Pierre, leur père, par le crédit de Thomas Lodérini, citoyen puissant, qui avait rempli, avec honneur, la charge de gonfalonier.

Les Pazzi, famille puissante à Florence, jaloux du grand pouvoir dont les deux frères de Médicis y jouissaient, se concertent, l'an 1478, avec François Salviati, archevêque de Pise, pour les faire périr. Le pape Sixte IV, séduit par Jérôme Riario, seigneur d'Imola, son neveu, grand ennemi des Médicis, entre dans ce noir complot. Le jour, le lieu, la circonstance, choisis pour l'exécuter, furent le 26 avril, la cathédrale de Florence, et le moment de l'élévation de l'hostie à la messe. Julien de Médicis fut mis à mort sur la place; mais Laurent, son frère, eut le bonheur de s'échapper, après avoir été légèrement blessé. Cette exécution ne produisit pas l'effet que les conjurés s'en étaient promis. L'archevêque de Pise, François Salviati, se promenait alors dans le palais de la seigneurie, attendant, pour s'en emparer, qu'on lui annonçât la mort des deux frères. Il fut pris aux premières rumeurs du peuple, et pendu aux fenêtres du palais avec Jacques Salviati, Jacques Poggio, fils de l'historien, et François Pazzi, assassins de Julien. On fit subir la même peine à tous ceux de la maison de Pazzi que l'on put prendre, et à leurs adhérents, au nombre de soixante-dix. César de Pétrucci, qui était alors gonfalonier, se comporta avec une fermeté qui dissipa, en peu de tems, toute cette conjuration. Le pape apprit, avec une surprise extrême, des nouvelles si contraires à ses espérances. Dans l'excès de sa colère, il fulmina contre les Florentins une bulle d'excommunication, sous prétexte, qu'en faisant pendre un archevêque, ils avaient donné atteinte aux immunités ecclésiastiques. Il fit plus; il se ligua contre eux avec Ferdinand, roi de Naples; et l'un et l'autre firent passer, au mois de juillet, des troupes dans la Toscane, sous les ordres d'Alfonse, duc de Calabre, fils de Ferdinand, et de Frédéric, duc d'Urbin. Plusieurs puissances, telles que Louis XI, roi de France, la régence de Milan, les Vénitiens, le duc de Ferrare et le seigneur de Rimini, se déclarèrent pour les Florentins. Ceux-ci, de concert avec la duchesse de Milan, donnèrent le commandement de leurs troupes à Hercule, duc de Ferrare, quoique gendre du roi de Naples, et à Robert Malatesta, seigneur de

Rimini. Cette campagne n'eut aucun événement remarquable; mais la suivante fut très-désavantageuse aux Florentins. Laurent de Médicis prit alors une résolution digne d'un homme de grand sens, mais qui fut regardée de plusieurs comme trop hardie. Le 5 décembre, il part de Florence pour aller trouver le roi Ferdinand, et l'engager à donner la paix à la république. La chronique de Ferrare dit qu'il entreprit ce voyage par le conseil du duc de Ferrare, qui, vraisemblablement, ne le lui aurait pas donné, s'il n'eût été sûr qu'il pouvait le suivre sans danger. Le journal de Parme ajoute, qu'avant de partir, il avait eu soin de se prémunir d'un sauf-conduit. Quoi qu'il en soit, Laurent fut très-bien reçu du roi de Naples; et non-seulement il obtint de ce prince, par son éloquence, la paix qu'il était venu demander, mais il conclut encore avec lui, le 6 mars 1480, une ligue contre le duc de Lorraine, qui s'avançait en Italie pour disputer le royaume de Naples à Ferdinand. L'an 1487, les Florentins, sous la conduite de Nicolas Orsini, leur général, reprennent, le 22 juin, la ville de Sarzane sur les Génois, qui, l'an 1407, s'en étaient emparés. Le recouvrement de cette place, qui était une des clefs de l'état, du côté de Gênes, fit beaucoup d'honneur à Laurent de Médicis, qui s'était trouvé en personne à cette expédition. Le ciel ne lui accorda pas d'aussi longs jours qu'il semblait le mériter pour le bonheur de sa patrie. Une maladie, qui ne fut d'abord qu'une fièvre des plus légères, l'emporta, le 7 avril 1492, à l'âge de quarante-quatre ans. On imputa sa mort à la témérité de Pierre Léoni, célèbre médecin de Spolette, qu'on avait fait venir pour le traiter. Ce docteur, entêté de l'astrologie judiciaire, avait prédit qu'il guérirait sans le secours des remèdes, et en conséquence ne lui en avait point administré. L'événement ayant démenti sa prédiction, Pierre de Médicis vengea la mort de son père, en précipitant le médecin dans un puits. C'est ainsi que Léoni vérifia son horoscope qu'il avait tirée lui-même, et qui lui annonçait qu'il serait noyé par un accident imprévu. De CLARICE DES URSINS, sa seconde femme, Laurent de Médicis laissa trois fils : Pierre, dont on vient de parler, et qui lui succéda; Jean, cardinal à l'âge de treize ans, puis pape, sous le nom de Léon X; et Julien; avec trois filles, Lucrèce, femme de Jacques Salviati, et mère de Jean Salviati, créé cardinal en 1517; Madeleine, alliée à François Cibo, comte d'Aguillar; et Contessine, femme de Pierre Ridolfi, décapité à Florence en 1497, pour son attachement aux Médicis.

Laurent fut appelé *le Père des Muses*, et il mérita ce glorieux titre par ses talents, par l'accueil qu'il fit aux savants et aux artistes, et par le soin qu'il prit de former la bibliothèque la

plus riche qu'il y eût en Europe. C'est à lui que l'université de Pise doit sa fondation. « C'était une chose aussi admirable » qu'éloignée de nos mœurs, dit un écrivain de nos jours, de » voir ce citoyen, qui faisait toujours le commerce, vendre » d'une main les denrées du Levant, et soutenir de l'autre le » fardeau des affaires publiques; entretenir des facteurs, et » recevoir des ambassadeurs; donner des spectacles aux peuples, » des asiles aux malheureux: orner sa patrie d'édifices superbes, » et accueillir tous les savants grecs de Constantinople ». Julien de Médicis, frère de Laurent, avait laissé, de Camille Caffarelli, un fils nommé Jules, qui fut d'abord chevalier de Malte, puis archevêque de Florence, fait cardinal en 1513, par le pape Léon X, son cousin, et enfin élu pape, sous le nom de Clément VII, le 19 novembre 1523.

1492. PIERRE II DE MÉDICIS, né l'an 1469, conserva dans Florence la même autorité dont Laurent, son père, y avait joui: mais il n'y acquit pas la même considération. S'étant lié avec Alfonse, nouveau roi de Naples, il engagea, l'an 1494, les Florentins à se déclarer contre Charles VIII, qui s'avançait en Italie, pour faire la conquête du royaume de Naples. Mais Charles ayant résolu de prendre sa route par la Toscane, ne fut pas plutôt arrivé près de Sarzane, que Pierre vint lui faire ses soumissions; et, pour gage de sa fidélité, il lui remit cinq villes frontières de la république, pour les garder jusqu'à la fin de la guerre. Les Florentins, indignés de ce traité, fait sans leur participation, se soulèvent contre Pierre de Médicis à son retour, l'obligent à sortir de la ville, le 8 novembre, avec ses deux frères, confisquent leurs biens, pillent et démolissent leurs maisons, et déclarent leurs personnes proscrites. Charles profita du désordre que cette révolution occasionait dans Florence; il s'approcha de cette ville, et y fit son entrée en conquérant. Ses soldats y commirent plusieurs hostilités. La bibliothèque précieuse de Laurent de Médicis devint la proie d'une troupe de brigands (1). Pierre, dans sa fuite, se retira d'abord à Bologne. Bentivoglio, seigneur de cette ville, le voyant arriver, lui demande comment il a pu survivre à sa honte. Cet accueil rebutant le détermine à passer à Venise.

(1) On concevra aisément la grandeur de la perte que fit alors la république des lettres, lorsqu'on pensera que les débris de cette bibliothèque, que Catherine de Médicis sut retirer de la main des ravisseurs, composent aujourd'hui ce qu'il y a de plus curieux dans la bibliothèque du roi (*Anecd. Ital.*)

Il eut occasion d'y voir Philippe de Comines, que le roi de France avait envoyé à la seigneurie en qualité d'ambassadeur. Dans les entretiens que ces deux politiques eurent ensemble, ils convinrent, entr'autres maximes, de celle-ci : que, *quand on a perdu son crédit et sa fortune, on perd communément, de plus, tous ses amis.* Le monarque français s'étant rendu à Pise, le 9 de novembre, la noblesse et le peuple s'attroupent autour de lui, pour demander qu'il les délivre du joug des Florentins. Charles leur donne de bonnes paroles, qu'ils prennent pour un consentement; et aussitôt ils se mettent à courir pour chasser les commissaires florentins, arrachent les armoiries de Florence, et crient partout *liberté!* Ils la recouvrèrent effectivement, et la conservèrent jusqu'en 1509. Les Florentins, consternés de cette révolution, envoient des députés au roi pour traiter d'accommodement avec lui. Charles arrive à Florence, le 17 du même mois, et y est magnifiquement reçu. Après la cérémonie, on entre en négociation. Le roi demande trois choses : 1°. une somme d'argent exorbitante ; 2°. le rétablissement des Médicis ; 3°. le domaine de la ville. Plusieurs jours se passent à disputer sur ces objets, sans rien conclure. Enfin les ministres du roi présentent aux députés des Florentins un acte, contenant les conditions que le roi exigeait d'eux, et cela sans s'être concertés avec eux, et sans avoir tenu compte de leurs raisons. Pierre Capponi, l'un d'entre ces députés, après la lecture de cet écrit, le prend, et de colère le déchire en présence du roi. Les ministres indignés menacent d'en venir aux dernières extrémités : *Vous battrez du tambour*, leur dit Capponi, en sortant de la salle, *et nous sonnerons nos cloches.* Ce discours rendit le roi plus traitable : il réduisit ses demandes à cent vingt mille écus, qui lui furent accordés le 26 novembre, par un traité, où il ne fut fait nulle mention du retour des Médicis. Charles quitte Florence, le 28 du même mois, pour s'acheminer vers Rome. (Murat.) Les Florentins, après son départ, établissent parmi eux le gouvernement aristocratique, par le conseil de Jérôme Savonarole, dominicain de Ferrare. Cet homme fameux était l'oracle des Florentins, qui le regardaient comme un prophète, et lui-même se croyait tel. Par une prévoyance naturelle, qu'il prit pour une inspiration divine, il avait prédit, quatre ans auparavant, l'arrivée du roi Charles VIII en Italie. Ce prince étant à Pise, il vint le trouver, et lui promit une suite non interrompue d'heureux succès, s'il voulait travailler à la réformation de l'église, en commençant par la déposition du scandaleux pape Alexandre VI. Les vices de ce pontife étaient la matière la plus ordinaire de ses véhémentes déclamations.

Alexandre lui interdit en vain la chaire; il n'en prêcha qu'avec plus de hardiesse et de chaleur. Ses confrères le soutinrent. Mais Alexandre lui suscita, pour contradicteurs, les cordeliers, qui le firent décheoir de sa haute réputation. Le peuple, revenu de son enthousiasme, l'abandonna, comme un imposteur, à la fureur de ses ennemis, et le vit tranquillement périr dans les flammes, le 23 mai 1498.

L'an 1495, le roi Charles VIII, retournant en France, fait à Trin, avec les députés de Florence, un traité par lequel il consent de leur rendre les villes de la république, où il avait mis garnison. Les ordres, en conséquence, sont expédiés aux gouverneurs d'évacuer ces places. Mais l'ambassadeur florentin, chargé de ces ordres, est arrêté sur sa route par le duc de Milan, qui lui enlève ses papiers. Le monarque envoie de nouveaux ordres, qui sont mal exécutés. Le comte de Ligni mande aux gouverneurs de trouver des prétextes pour n'y point déférer. Saillant est le seul qui s'y conforma, en remettant Livourne aux Florentins. D'Entragues porta l'infidélité jusqu'à vendre la citadelle du pays aux Pisans; ce qui les tira entièrement de la dépendance des Florentins.

Les Florentins érigent, l'an 1502, en charge perpétuelle, la dignité de gonfalonier de justice, qui n'était jusqu'alors que pour deux mois, et la confèrent à Pierre Soderini, personnage recommandable par sa modération et son intégrité.

L'an 1503, Pierre de Médicis, qui, après avoir tenté vainement de rentrer à Florence, s'était engagé par dépit au service des Français, périt, le 27 décembre, au passage de la rivière du Garillan, dans le royaume de Naples, à l'âge de trente-cinq ans. Il est enterré au Mont-Cassin, dans un magnifique tombeau. D'ALFONSINE DES URSINS, sa femme (morte le 7 février 1514), il laissa deux fils, Laurent et Côme; avec une fille, Clarice, mariée à Philippe Strozzi.

Pise retombe, pour la dernière fois, le 8 juin 1509, sous la domination des Florentins, par capitulation, après un siége d'environ quatre ans, commencé le 6 septembre 1504. (Murat.) Ce fut le terme de sa grandeur et de sa prospérité. On y comptait alors cent cinquante mille habitants : elle n'en a pas plus de vingt mille actuellement, suivant M. de la Lande; encore y compte-t-on, dit-il, six à sept cents juifs. (*Voy.* à l'article de Gênes, les querelles des Génois et des Pisans, pendant les croisades.)

L'an 1512, le pape Jules II, irrité contre les Florentins de ce qu'ils avaient souffert qu'on tînt à Pise un concile pour le déposer, engage Raymond de Cardone, vice-roi de Naples, à travailler au rétablissement des Médicis à Florence. Cardone

entre avec une armée dans la Toscane; et, après avoir effrayé les Florentins, par le saccagement de la terre de Prato, il ramène en triomphe, le 31 août, les Médicis à Florence, où il sont reçus avec de grandes démonstrations de joie. Le gonfalonier Soderini quitte alors le palais de la seigneurie, et se retire à Raguse.

JULIEN II, ou JULES DE MÉDICIS, et le cardinal JEAN, son frère, fils de Laurent I, rétablis dans Florence, reprirent leur ancien rang, et gouvernèrent avec plus d'empire et d'autorité que n'avaient fait leurs ancêtres. Le cardinal Jean devint pape, le 11 mars 1513, sous le nom de Léon X; et, la même année, il fit cardinal Jules, fils naturel de Julien I. Léon donna le commandement des troupes de l'église à Laurent, son neveu, et lui fit d'autres avantages, comme on le verra dans la suite. A l'égard de Julien de Médicis, il prit la conduite de son père pour modèle de la sienne, et gagna les cœurs de ses concitoyens par son esprit et son affabilité. L'an 1515, au mois de février, il épousa PHILIBERTE, fille de Philippe, duc de Savoie, tante du roi François I. Ce monarque, en considération de ce mariage, donna le duché de Nemours à Julien. Il en jouit peu de tems, étant mort le 17 mars 1516, à l'âge de trente-huit ans, sans laisser d'autres enfants qu'un fils, nommé Hippolyte, que le pape Clément VII fit cardinal en 1529, contre l'inclination qu'il avait pour la profession des armes; Philiberte, veuve de Julien, mourut le 4 avril 1524, à Virieu-le-Grand, en Bugei.

1516. LAURENT II DE MÉDICIS, dit LE JEUNE, né l'an 1492, fils aîné de Pierre II et d'Alfonsine des Ursins, succède à Julien, son oncle, dans le gouvernement de Florence, par la protection du pape Léon X. Ce pontife lui donna, la même année, le duché d'Urbin, qu'il avait enlevé à François-Marie de la Rovère, neveu du pape Jules II. Etant venu, l'an 1518, en France, pour tenir sur les fonts de baptême le dauphin François, au nom du pape Leon X, Laurent épousa, le lendemain de la cérémonie, au château d'Amboise, MADELEINE DE LA TOUR, fille de Jean III, comte d'Auvergne et de Boulogne, laquelle mourut en couches de Catherine, depuis reine de France, le 23 avril 1519. Laurent ne survécut à sa femme que cinq jours, étant décédé le 28 du même mois, à l'âge de vingt-six ans. Avant son mariage, il avait reconnu pour son fils, Alexandre, né d'une esclave, nommée Anne, avec laquelle il avait eu commerce, comme bien d'autres, suivant le Ségni. Laurent était très-bien fait de sa personne; mais il manquait des qua-

lités nécessaires pour le gouvernement. Naturellement lent et paresseux, les affaires les plus importantes ne pouvaient le retirer du sein des plaisirs. On admire son tombeau, de même que celui de Julien II, qui est auprès, dans la sacristie neuve de Saint-Laurent de Florence. Tous deux sont de la main de Michel-Ange. (Voy. *les ducs d'Urbin.*)

1519. JULES DE MÉDICIS, cardinal, archevêque de Florence et légat de la Romagne, fils naturel de Julien I de Médicis, prend le gouvernement de la république, après la mort de Laurent II, à titre de légat de Léon X, son cousin. Ce prélat ayant succédé, le 19 novembre 1523, après un conclave d'environ deux mois, au pape Adrien VI, sous le nom de Clément VII, nomma, pour ses lieutenants, à Florence, le cardinal Hippolyte de Médicis, fils naturel de Julien I, et Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II, auxquels il joignit les cardinaux de Cortone, Cibo et Salviati. La ligue que Clément VII conclut, au mois de mai 1526, avec la France, l'Angleterre et Venise, contre Charles-Quint, attira sur lui et sur sa famille un orage, qui devait en entraîner la ruine. D'un côté, les Colonnes, suscités par l'empereur, se soulevèrent à Rome contre Clément; d'un autre côté, Georges Franisperg entra dans l'Italie, à la tête d'une armée considérable d'Allemands, portant sur lui des cordons d'or et de soie, avec lesquels il voulait, disait-il, pendre le pape et les cardinaux. Jean de Médicis, dit *l'Invincible*, l'un des chefs de la ligue, et le meilleur capitaine de toute l'Italie, était la principale et presque la seule ressource du pape dans cette extrémité. Il arrête les Allemands dans le Mantouan, les harcèle, et, par de savantes manœuvres, vient à bout de les enfermer dans le parc de Governolo, lieu très-fort, où ils se voyaient réduits à mourir de faim, s'ils s'obstinaient à y demeurer. Jean se regardait déjà comme victorieux, lorsque, rentrant vers la nuit dans son camp, il reçut un coup de boulet à la jambe. Les chirurgiens s'étant mis en devoir de la lui couper, et demandant des gens pour le tenir pendant cette opération: *Coupez hardiment*, répondit-il, *il n'est besoin de personne.* Il tint lui-même la bougie pendant qu'ils opéraient, le duc de Mantoue étant présent. (Brantôme.) Il n'y survécut pas, et mourut à Mantoue, le 30 décembre 1526, à l'âge de vingt-huit ans, laissant de MARIE SALVIATI, sa femme, un fils, nommé Côme, que nous verrons grand-duc de Toscane. Ce général était si redouté des Allemands, qu'ils l'appelaient *le Grand Diable*, et tellement adoré de ses troupes, qu'elles prirent le deuil à sa mort; ce qui les fit appeler *les Bandes noires.*

Les Florentins, l'an 1527, apprenant que le pape était assiégé dans le château Saint-Ange, et ne voyant plus personne en état de les défendre contre les Allemands, secouent le joug des Médicis, qui n'avaient d'audace, disaient les mécontents, que pour les tyranniser; les chassent, le 16 mai, de leur ville, et brisent les statues de Léon X et de Clément VII. Le gonfalonier N.... Capponi fut l'auteur de cette révolution, dans laquelle on rétablit le gouvernement démocratique, tel qu'il avait été avant 1512. (Galuzzi.)

Le pape, sacrifiant ses ressentiments contre l'empereur, au désir de se venger des Florentins, conclut avec ce prince, le 29 juin 1529, à Barcelonne, une ligue, par laquelle Charles-Quint s'obligea de rétablir à Florence la maison de Médicis dans sa première grandeur, et de marier, avec Alexandre de Médicis, Marguerite, sa fille naturelle. Charles tint parole. Au mois d'octobre suivant, le prince d'Orange, son général, après s'être emparé de diverses places en Toscane, vint camper dans le voisinage de Florence (1). Pendant le siége de cette ville, qui dura dix mois, les assiégés, commandés par Malatesta Baglioni, leur général, firent plusieurs sorties, dont la principale fut celle du 3 août 1530, où le prince d'Orange perdit la vie, d'un coup d'arquebuse, entre les bras de la victoire. Enfin, le 12 du même mois, les Florentins, réduits à l'extrémités, capitulèrent avec Ferdinand ou Ferrante de Gonzague, successeur du prince d'Orange dans le commandement de l'armée allemande, ou plutôt espagnole, et consentirent à recevoir la forme de gouvernement qu'il plairait à l'empereur de leur donner. En conséquence, le 28 octobre suivant (le Varchi dit le 21), Charles rendit un décret solennel, par lequel il déclara chefs de la république, Alexandre de Médicis (à qui le pape avait déjà procuré le duché de Civita-Penna), ses fils, leurs descendants, et à leur défaut le plus proche parent. Ainsi fut rétablie, pour la troisième fois, la maison de Médicis à Florence. Les Florentins, dit Muratori, se lamentèrent en secret d'une pareille décision ou investiture, laquelle établissait clairement l'autorité de l'empereur sur Florence et son état; autorité qui, depuis tant d'années, n'y avait été ni exercée ni reconnue; et la cour impériale, ajoute-t-il, a bien su de nos jours s'en prévaloir pour disposer à son gré du beau pays de la Toscane.

(1) Les Espagnols arrivés à l'Apparita, dans la plaine de Ripoli, d'où l'on découvre Florence et son territoire, commencèrent à crier en branlant leurs lances : *Florence, prépare tes superbes étoffes; nous venons les acheter à la mesure de nos piques.*

## ALEXANDRE DE MÉDICIS, PREMIER DUC DE FLORENCE.

L'an 1531, ALEXANDRE DE MÉDICIS, fils naturel de Laurent II, né l'an 1510, est reconnu chef de l'état de Florence, le 6 juillet, après la lecture faite publiquement à Florence du décret de l'empereur par Muscettola, député de ce prince. Ce décret n'anéantissait pas entièrement l'ancien gouvernement des Florentins, puisqu'il leur laissait la liberté de créer leurs magistrats. Mais, l'an 1532, François Guichardin, l'historien, et Baccio Valori, ayant été élevés à la magistrature, firent, à la sollicitation du pape, un autre décret, par lequel il fut réglé qu'Alexandre serait fait duc de la république, avec toute l'autorité que peut avoir un prince; et qu'après lui, ses descendants, et à leur défaut, la branche de Laurent de Médicis, fils de Pierre-François, jouiraient de la même dignité. Alexandre, en conséquence, fut proclamé solennellement duc et prince absolu de Florence le 1er. mai. La conduite que tint le nouveau souverain donna bientôt sujet aux Florentins de regretter leur liberté. Alexandre, par sa dissolution et sa cruauté, se fit des ennemis jusques dans sa propre famille. Laurent ou Laurenzin de Médicis, son parent, excité par Philippe Strozzi, zélé républicain, l'ayant attiré dans sa maison par l'espérance d'une jouissance criminelle, le fit poignarder, la nuit du 5 au 6 janvier 1537 (le Varchi dit 1536, en suivant le style florentin), dans la vingt-cinquième année de son âge. (Muratori.) Alexandre ne laissa point d'enfants de MARGUERITE, fille naturelle de Charles-Quint, qu'il avait épousée le 29 février 1536. (Cette princesse se remaria, l'an 1538, avec Octave Farnèse, duc de Parme.) Mais il eut trois enfants naturels qui lui survécurent; savoir, Jules, qui fut général des galères de l'ordre de Saint-Etienne; Julie, femme de François Cartelmi; et Porzia, qui se fit religieuse.

## COME DE MÉDICIS, DIT LE GRAND, PREMIER GRAND-DUC.

1537. CÔME, fils de Jean de Médicis, dit *l'Invincible*, et de Marie Salviati, né le 11 juin 1519, et descendant, par son père, de Laurent, frère puîné de Côme, dit *l'Ancien*, fut élu, le 9 janvier 1537, par les intrigues du cardinal Cibo et des amis de sa maison, dans l'assemblée du sénat des quarante-huit, *chef de la ville de Florence et de ses dépendances*, au même titre qu'avait eu le duc Alexandre. Pour empêcher que cette élection ne donnât quelque sujet de crainte, on avertit le peuple, qu'on

bornait par un décret le pouvoir illimité, dont avait joui le duc Alexandre, en donnant à Côme un conseil, et en fixant la somme que le trésor public devait lui fournir pour soutenir son rang avec dignité. Le peuple agréa le nouveau prince, et la ville retentit d'acclamations. (Galuzzi.)

Les Florentins qu'on avait exilés après l'assassinat d'Alexandre, ne demeuraient pas cependant oisifs. Tout occupés du projet de rendre la liberté à leur patrie, ils ramassaient des troupes pour chasser de Florence les Médicis. Etant venus à bout de former une armée, ils entrèrent dans la Toscane, sous le commandement de Philippe Strozzi. Côme, de son côté, ne négligea rien pour se préparer à une vigoureuse défense. Déjà une partie des ennemis étaient campés à Mont-Murlot, qui est à trois milles de Prato, lorsque le duc prit la résolution de les attaquer avant que toutes leurs forces fussent réunies. Ses troupes étant sorties, par son ordre, de Florence pendant la nuit, arrivent, à la pointe du jour, au camp des ennemis, les surprennent, en font un grand carnage, et amènent le reste prisonnier à Florence. Cet événement est du 2 août 1537. (Galuzzi.) Philippe Strozzi, du nombre de ceux qu'on retenait dans les fers, se donna la mort en 1538 (1), tandis qu'on instruisait son procès, après avoir écrit sur le mur de sa prison ce fameux vers de Virgile :

*Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !*

Charles-Quint, à la nouvelle de cette mort, dit en souriant : « Puissent ainsi périr tous mes ennemis ! » Plusieurs des autres prionniers avaient déjà été exécutés, ceux-ci en secret, ceux-là en public. Côme pardonna au plus grand nombre des moins coupables. Il pensait alors à se marier. Après avoir manqué la main d'une fille naturelle de l'empereur, il épousa, par contrat du 29 mars 1539, ÉLÉONORE, fille de don Pierre de Tolède, vice-roi de Naples. (Galuzzi.) Apprenant en 1543, que l'empereur s'était embarqué à Barcelonne pour l'Italie, il se rend à Gênes, le 6 mai, pour le saluer, et l'accompagne de là jusqu'à Milan, où il prend congé de lui pour retourner à Florence, après avoir retiré de lui, moyennant cent cinquante mille écus d'or, les citadelles de Florence et de Livourne, que ce prince retenait depuis 1530.

---

(1) Un moderne prétend que ce fut après avoir subi une très-rude question, et dans la crainte d'en subir une autre encore plus cruelle, que Strozzi se donna la mort. Mais nous ne trouvons point ces circonstances dans les auteurs contemporains.

Depuis le passage de Charles VIII, roi de France, et la dernière révolte de Pise, l'université de cette ville était dispersée, et la république de Florence, après avoir réduit Pise à l'obéissance, avoit été trop distraite par ses troubles internes, pour songer au rétablissement de cette école. La gloire en était réservée à Côme. En 1542, il chargea Philippe *del Magliore* de parcourir les villes de Lombardie, pour rassembler les hommes célèbres de cette contrée. Il forma, sous la direction de Campana, son secrétaire, les statuts relatifs à l'ordre et la régie de l'université, dont l'ouverture publique se fit le 1er. novembre 1543. Il y eut un nombreux concours d'étudiants. Pour donner plus de lustre et de renommée à cette école, il y fonda une chaire de botanique; mais ce qui nous étonnerait aujourd'hui, il y établit une chaire d'astrologie, dont il donna l'exercice à un carme, nommé Julien Ristori de Prato, qui s'était acquis une certaine réputation, pour avoir prédit la mort violente du duc Alexandre, et découvert quelques embûches qu'on tendait à Côme. Il fonda quarante bourses pour de jeunes toscans à qui leurs facultés n'auraient pas permis de suivre leur inclination pour les lettres. On peut voir, dans l'histoire de Toscane, par M. Galuzzi, le dénombrement des professeurs qui se distinguèrent dans cette école.

Côme, l'an 1548, fait, du port de Livourne, un port franc, après l'avoir construit tout à neuf, et y attire beaucoup d'étrangers, par les priviléges qu'il accorde à ceux qui viendront s'établir en cette ville. Le 22 juin de la même année, par ordre de l'empereur, il est mis en possession, par don Diegue de Mendoza, de la ville de Piombino, de ses forteresses et de ses dépendances, malgré la réclamation de la mère et tutrice de Jacques VI Appiano, à qui ce fief appartenait; mais, le 24 juillet suivant, il est obligé de remettre le tout à Ferrante de Gonzague. (Galuzzi.) Ce fut cette même année que Côme le Grand fit ouvrir au public la riche bibliothèque, formée par Côme le Vieux. Soigneux de l'augmenter, il n'épargna point la dépense pour y faire entrer ce qu'il y avait de plus rare en manuscrits grecs et latins. C'est dans ce dépôt, confié au chapitre de Saint-Laurent, qu'il plaça le célèbre manuscrit de Virgile, regardé comme le plus ancien de l'Europe.

Le même amour des lettres le porta, l'an 1549, à rétablir l'université de Florence, où il appela d'habiles professeurs, pour y enseigner les lettres grecques et latines, la philosophie et d'autres sciences. L'émulation qui s'éleva entre ces savants, enfanta une multitude de traductions des auteurs grecs. Pour faciliter l'édition de leurs ouvrages, il fit venir à Florence

Laurent Torrentin, imprimeur flamand, lui monta une imprimerie, avec deux presses et des caractères *italiques*, ou de l'écriture courante des anciens, et y joignit aussi des caractères grecs. Une grosse pension accordée, pour douze ans, à Torrentin, le mit en état de travailler à son aise. Arnaud d'Harlem, qui l'avait accompagné, et s'était fait connaître à Côme par un dictionnaire qu'il lui avait dédié, eut aussi part aux libéralités de ce prince.

Les Siennois, maltraités par la garnison espagnole, qu'ils avaient reçue, se révoltent, le 26 juillet 1552; et l'ayant contrainte, avec l'aide du comte de Pétigliano et des Français, à se retirer, ils se mettent sous la protection de la France. Ce fut le 12 août de cette même année, que Piombino fut rendu au duc, mais pour le tenir en dépôt, et à condition de le remettre à l'empereur lorsqu'il en aurait besoin.

Côme s'étant concerté, l'an 1554, avec Jacques de Médicis, marquis de Marignan, et général des troupes de l'empereur en Italie, entreprend de se rendre maître de Sienne, occupée par les Français, sous les ordres du maréchal Pierre Strozzi. La nuit du 29 janvier, le duc et le marquis se présentent subitement devant la place, avec une armée qu'ils avaient levée et fait marcher en secret; s'emparent d'un fort que les Français avaient fait construire près de l'une des portes, et répandent la consternation dans la ville. Mais Strozzi, qui était absent pour lors, étant revenu à la pointe du jour, rassure les Siennois, et oblige les ennemis à se retirer. La guerre est alors déclarée entre le duc et les Français, avec lesquels il avait su jusqu'alors se ménager. Strozzi, le 12 juin suivant, entre dans la Toscane, où il commet de grands ravages. Mais, le 2 août de la même année, fête de saint Etienne, pape, le duc et le marquis ayant attaqué Strozzi, près de Marciano, le mettent en déroute. Côme, après cette victoire, recouvra facilement les places que les Français lui avaient enlevées: Sienne fut la seule qui lui opposa une vigoureuse résistance. Ce ne fut qu'après un blocus de quatre mois, que le marquis de Marignan vint à bout de la réduire à capituler, le 2 avril 1555, malgré la brave défense de Blaise de Montluc, dont les troupes n'évacuèrent la place que le 21 du même mois. Cette ville, en vertu de la capitulation, resta libre sous la protection de l'empereur, dont elle reçut garnison, qu'elle devait entretenir à ses frais. Dans le cours de la même année, l'empereur donne l'investiture de Sienne au roi Philippe, son fils; et, par là, frustre l'espérance du duc de Florence, qui comptait obtenir cette place en dédommagement des grandes sommes qu'il avait avancées à l'empereur pour la conquérir. Enfin, l'an 1557, Côme apprenant que

Philippe voulait céder la ville de Sienne aux Caraffes, employa tant de manége, pour avoir la préférence, qu'elle lui fut accordée. Le traité, en vertu duquel il se mit en possession de Sienne, est du 3 de juillet, et contient l'exception de plusieurs places dépendantes de cette ville (ce sont celles que l'on nomme *degli presidi*), avec diverses obligations du duc envers le roi d'Espagne. (Sienne s'était gouvernée long-tems en forme de république, et avait tenu tête aux Florentins, qui voulaient la subjuguer. Depuis une grande victoire qu'elle avait gagnée sur eux, le 4 septembre 1260, et qui pensa entraîner la ruine de Florence, ils n'avaient osé l'attaquer à force ouverte. Sienne, vers la fin du quinzième siècle, fut tyrannisée par un de ses citoyens, nommé Pandolfe Pétrucci, que Machiavel donne pour le modèle des usurpateurs. Les troubles qui s'élevèrent après sa mort, entre le peuple et la noblesse, favorisèrent les entreprises des puissances étrangères sur cette ville, et lui firent perdre enfin la liberté.)

La nécessité de défendre les côtes de Toscane contre les corsaires, et surtout contre les Turcs, engagea Côme à instituer, l'an 1560, et non 1561 (Sponde), l'ordre militaire et religieux de Saint-Etienne, pape, dont il réserva la grand'maîtrise pour lui et ses successeurs. « On est admis dans cet ordre, » dit M. de la Lande, ou par justice, à raison de la naissance, ou » par grâce spéciale du grand maître, ou enfin par droit de com- » manderie, comme en ayant fondé, ou étant descendant des fon- » dateurs. Il y a au moins, ajoute-t-il, quatre cents chevaliers; » ils ne sont point obligés au célibat, comme les chevaliers de » Malte; mais ils font les preuves de noblesse. Tous les cheva- » liers portent sur leur habit une croix à huit pointes, de satin » rouge, et sur leur poitrine, une petite croix d'or, attachée » avec un ruban couleur de feu ». Depuis Paul IV, qui confirma la chevalerie de Saint-Etienne par sa bulle du 6 juillet 1562, plusieurs papes lui ont accordé divers priviléges. Le chef-lieu de cette chevalerie est à Pise.

La mort ravit à Côme, dans le mois de novembre 1562, deux de ses fils; Jean, cardinal, âgé de dix-neuf ans, et Garcias, plus jeune de quatre ans. Le bruit courut que le cadet avait tué l'aîné à la chasse, et que le duc ayant fait venir Garcias dans la chambre où l'on avait transporté le cadavre, le sang de la plaie commença à bouillir en présence du nouveau Caïn; ce que voyant le père, il arracha, de désespoir, à Garcias le poignard avec lequel il avait commis son crime, et le lui plongea dans le sein. *Si ce récit est un conte ou une vérité*, dit Muratori, *c'est ce que j'ignore;* ce qui est certain, c'est que la duchesse Eléonore ne survécut que peu de jours à la perte

de ses deux fils ; et sa mort combla la douleur de son époux. Elle laissait encore trois autres fils : François-Marie, Ferdinand et Pierre ; avec deux filles : Lucrèce, femme d'Alfonse II, duc de Ferrare (que quelques-uns prétendent, sans fondement, avoir été mise à mort par ordre de son époux) ; et Isabelle, mariée à Jourdain des Ursins, duc de Bracciano. Le pape Pie IV, ami de Côme, fit, pour le consoler, Ferdinand, son second fils, cardinal, à l'âge de quatorze ans. (Eléonore avait en telle vénération la fameuse Lucrèce à cause de sa chasteté, qu'elle prit pour emblême cette dame s'enfonçant un poignard dans le sein, et prononçant ces mots : *Famam servare memento.*)

L'an 1564, Côme se trouvant infirme, et voulant former aux affaires le prince François-Marie, son fils aîné, pour lors âgé de vingt-cinq ans, lui résigne le gouvernement de son duché, dans le mois de juin, se réservant toutefois le titre ducal.

Le pape Pie V, héritier des sentiments de son prédécesseur envers Côme, le déclare grand-duc, le 1er. septembre 1569 (et non le 27 août 1570, comme le marque Chazot), sans avoir consulté le sacré collége. Les ministres de l'empereur et du roi d'Espagne protestent contre cette entreprise, comme contraire aux droits de leurs maîtres, dont le premier se prétendait suzerain de Florence, et l'autre de la seigneurie de Sienne. Le pape, sans égard à ces protestations, fait venir Côme à Rome, l'année suivante, et lui donne solennellement la couronne royale et le sceptre : cérémonie à laquelle aucun des ambassadeurs des princes, excepté celui de Savoie, ne voulut assister. Côme finit ses jours le 21 avril 1574. (Muratori.) Après la mort de la duchesse Eléonore, il s'était attaché à une pauvre fille nommée CAMILLE MARELLI, que le pape Pie V l'obligea d'épouser le 29 mars 1570. Il eut d'elle deux fils, Pierre et Jean, qui se signalèrent dans les armes ; avec une fille, Virginie, mariée à César d'Est, duc de Modène. Côme avait les qualités de corps et d'esprit qui font les grands princes.

## FRANÇOIS-MARIE DE MEDICIS.

1574. FRANÇOIS, fils aîné de Côme le Grand et d'Eléonore, né le 25 mars 1541, marié, l'an 1565, à JEANNE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Ferdinand I, succède à son père dans le duché de Toscane, qu'il gouvernait depuis dix ans.

Le jour même de la mort de son père, il fit renfermer, dans un monastère, Camille Marelli, sa belle-mère, et ne lui épargna aucune sorte de mauvais traitements. A cela près, il se montra doux envers tous ceux qui avaient reçu des bienfaits de

Côme, sans excepter ses frères, dont les contradictions fréquentes offensaient son dispotisme. Le cardinal Ferdinand, indigné de sa conduite voluptueuse, prit le parti d'abandonner, au mois de décembre 1574, Florence et de se retirer à Rome. Pierre, autre frère du grand-duc, contre lequel il ne cessait de tenir les propos les plus infâmes, quoique lui-même fût de mœurs très-dissolues, et formait tous les jours des complots, fut traité d'une manière plus favorable qu'il ne méritait. La seule vengeance que François-Marie tira de lui fut de le faire voyager en différentes cours. Il n'en rapporta pas un caractère plus modéré. Instruit, à son retour, qu'Eléonore de Tolède, sa femme, à son exemple, lui était infidèle, il lui plongea, de sa main, un poignard dans le sein, la nuit du 11 juillet 1576, et crut en être quitte en demandant pardon à Dieu et promettant de ne plus se remarier; promesse qu'il ne tint pas. (Galuzzi.) La cour impériale contestait cependant toujours à François-Marie le titre et les honneurs de grand-duc. Il les obtint enfin de l'empereur Maximilien II, son beau-frère, par un diplôme du 26 janvier 1676. (Galuzzi.) François, en conséquence, prétendit avoir la prééminence sur les autres princes d'Italie. Mais les électeurs de l'empire, s'étant assemblés le 23 août 1582, déclarèrent qu'elle appartenait au duc de Savoie, comme vicaire de l'empire. Ce fut cette même année que s'établit à Florence l'académie de Crusca, nom qui veut dire du son, et vient du son et du blutoir qu'elle avait pris pour emblême, avec cette devise : *Il piu bel fior ne coglie;* c'est-à-dire que la plus belle farine se tire d'une farine grossière, en séparant le son. Le grand dictionnaire de la langue italienne que cette académie a produit, sera sans doute pour toujours le premier dépôt de cette langue, et contribuera à la fixer : la plus belle édition est de 1729, en six vol. *in-fol.* L'an 1587, le grand-duc François-Marie meurt le 19 octobre. Après le décès de sa première femme, arrivé le 6 avril 1578, il avait épousé, le 12 octobre suivant, Bianca Capellia, vénitienne, depuis long-tems sa concubine, qui mourut quinze heures après lui. On a fait sur la rencontre de ces deux morts, une histoire scandaleuse, que nous ne croyons pas assez bien appuyée pour mériter créance. Du premier mariage, François-Marie laissa Eléonore, mariée à Vincent, duc de Mantoue, et Marie, épouse de Henri IV, roi de France. On ne connaît point d'enfants nés du second mariage; mais avant qu'il fût célébré, François avait eu, de Bianca Capellia, trois enfants; savoir, Antoine, qu'on prétend néanmoins avoir été supposé par cette femme, et qui fut marquis de Capistran; avec deux filles.

Le grand-duc François, par la manière dont il faisait le

commerce pour son compte, ruina, suivant un de ses historiens, celui de ses états. « Il en faisait un particulier avec sa nation » et avec les étrangers, qui servait du moins à grossir son trésor. » Il entrait volontiers dans toutes les sociétés les plus accré- » ditées, tant de ses états que du dehors, se couvrant néan- » moins, dans les deux cas, du nom de ses sujets. Mais il faisait » ouvertement et par lui-même, le commerce des diamants, » parce qu'il l'entendait très-bien... Ses galions et ses autres » vaisseaux de transport, sans cesse en course, étaient pour » lui d'un rapport qui n'était pas à mépriser. Il faisait la ban- » que à Rome et à Venise... Il tenait, dans différents lieux de » ses états, des boutiques ouvertes, remplies de marchandises » d'un usage commun. Ce prince trafiquant retirait encore » un grand profit d'un commerce de grains qu'il faisait en » Toscane, dans toute l'Italie et jusqu'en Portugal. » (Galuzzi.) Il ne fut toutefois nullement avare, sur tout envers les gens de lettres et les artistes, dont il encouragea les talents par de grandes récompenses. Sa cour, d'ailleurs, était la plus brillante de l'Italie.

## FERDINAND I DE MÉDICIS.

1587. FERDINAND I, né l'an 1549, cardinal en 1563, succède au grand-duc François, son frère, qui l'avait nommé son héritier. Ayant pris congé du pape sans lui remettre son chapeau, il partit de Rome où il faisait sa résidence depuis l'an 1574, et arriva, le 19 octobre 1587, à Florence, où il fut proclamé grand-duc avec des acclamations d'autant plus sincères, qu'elles étaient fondées sur la haute estime qu'il s'était acquise par ses vertus. En montant sur le trône, il trouva des trésors immenses accumulés par son frère, et mit son application à les employer pour le bien de la patrie. Sa conduite, en presque tous les points, fut le contre-pied de celle de son prédécesseur. Au lieu de ce ton fier, impérieux et presque oriental qu'avait affecté le grand-duc François, il se montra doux, affable, humain, complaisant et accessible à tout le monde. Déterminé par Catherine de Médicis, reine de France, il épousa, le 30 avril 1589, CHRISTINE, fille de Charles III, duc de Lorraine, et nièce de cette princesse, qui l'avait élevée auprès de soi. Ce fut alors qu'il déposa la pourpre romaine qu'il avait gardée jusque-là. Ferdinand fit trois choses mémorables ; 1°. il engagea, par adresse, les Espagnols à sortir des terres de sa domination ; 2°. il écarta de la Toscane une multitude de bandits qui, sous la conduite d'Alfonse Picolomini, duc de Monte-Marciano, travaillaient à s'y établir ; et devenu maître

de la personne de ce scélérat, le 2 janvier 1591, il le fit pendre le 16 mars suivant; 3°. il équipa une flotte avec laquelle ses amiraux donnèrent la chasse aux corsaires qui, infestant les côtes d'Italie, furent sur le point de prendre Famagouste, en Chypre, l'an 1607, et prirent réellement, l'année suivante, Bonne ou Hippone, en Afrique, qu'ils abandonnèrent après y avoir mis le feu. Ferdinand, à diverses fois, prêta des sommes considérables au roi de France, Henri IV, mais plutôt avec les précautions d'un marchand qu'avec la noblesse d'un prince. Pour sûreté de son prêt, il s'était emparé, durant les troubles de la ligue, des îles d'If et de Pomègues, et ce ne fut qu'avec grand'peine que Henri vint à bout de l'engager à les lui rendre. Ferdinand mourut le 17 (et non le 22) février 1609 (1608, suivant le style florentin), laissant de sa femme, décédée le 20 décembre 1636 (Galuzzi), et enterrée sous l'autel de la sacristie du Saint-Esprit, quatre fils; Côme, qui suit; Charles, cardinal en 1615, mort en 1666; François et Laurent; avec trois filles: Eléonore; Catherine, mariée à Ferdinand, duc de Mantoue; et Claude, femme, 1°. de Frédéric-Ubald de la Rovère, fils unique de François-Marie, duc d'Urbin, mort en 1623, avant son père, 2°. de Léopold, archiduc d'Autriche.

« Ferdinand, dit Galuzzi, fut le premier des princes de sa » maison que ses vertus et sa bienfaisance aient fait générale- » ment regretter. Son caractère et ses grandes qualités lui » avaient mérité l'amour de son peuple.... Il était sincère, » mais réservé, ferme dans ses résolutions, courageux et grand » dans l'exécution de ses projets. Les revers qu'il éprouvait, loin » de le décourager, l'animaient davantage. Il savait balancer » habilement la rigueur et la clémence. Son gouvernement fut » modéré, juste, tranquille, et fit oublier à Florence les » malheurs arrivés sous les autres princes. »

A la mort de Ferdinand, on trouva dans ses coffres dix millions d'or et la valeur de deux millions en pierreries. Ce fut lui qui commença, l'an 1604, la chapelle royale des tombeaux (*la real capella de' depositi*), où l'on voit les tombeaux des grands-ducs: Côme I, François, Ferdinand I, Côme II, Ferdinand II et Côme III.

## COME II DE MÉDICIS.

1609. CÔME II, fils aîné du grand-duc Ferdinand I, et de Christine de Lorraine, né le 12 mai 1590, marié, l'an 1608, à MARIE-MADELEINE D'AUTRICHE, succède à son père. Ami

de Ferdinand, duc de Mantoue, il lui envoya du secours, l'an 1613, contre le duc de Savoie, qui lui avait déclaré la guerre. Côme, le 3 novembre de la même année, ouvrit un asile dans Livourne à l'émir Fackardin, dont les états s'étendaient depuis le Mont-Liban jusqu'à la mer, poursuivi par le sultan Achmet contre lequel il avait soulevé la Syrie. Fackardin, appuyé du grand sophi, promettait de remettre les Chrétiens en possession du royaume de Jérusalem. Mais les secours que le grand-duc et d'autres princes lui fournirent, n'eurent pas le succès qu'on avait lieu d'espérer. Fackardin, après avoir lutté pendant près de trente ans contre la puissance ottomane, fut pris et étranglé avec ses deux fils, le 13 avril 1635, à Constantinople. (Galuzzi.) Côme, l'an 1619, fut plus heureux dans les secours qu'il fournit à l'empereur Ferdinand II, son parent, contre les Bohémiens révoltés. Les troupes qu'il envoya à sa défense ayant changé leurs drapeaux, passèrent au travers des ennemis, arrivèrent à Vienne, où Ferdinand était assiégé, et contribuèrent beaucoup à faire lever le siége. Côme finit ses jours le 28 février 1621 (1620, suivant le style florentin), laissant de son épouse (morte en 1631) cinq fils : Ferdinand, qui suit; Jean, cardinal en 1644, mort le 12 janvier 1662; Mathias, mort en 1667; François, décédé, l'an 1634, devant Ratisbonne; Léopold, cardinal en 1667, mort en 1675; et deux filles: Marguerite, femme d'Odoard Farnèse, duc de Parme; et Anne, mariée à Ferdinand-Charles, archiduc d'Inspruck.

Côme II n'avait presque jamais eu qu'une santé chancelante, qui l'obligea, dans ses dernières années, de garder le lit ou la chambre, et ne l'empêcha pas néanmoins de donner l'attention qu'il devait aux affaires du gouvernement. « Tous les ordres de l'état regrettèrent sincèrement un souve» rain le plus favorisé de la nature pour les qualités du cœur, » et le plus chéri de tous ceux que la maison de Médicis avait » fait régner en Toscane. La clémence, la tolérance et la mo» dération formaient son caractère; l'amour qu'il portait à ses » sujets, sa bienfaisance envers eux, les intéressaient tous à son » salut. Une humeur égale et enjouée rendait sa présence » agréable à ceux qui l'approchaient, et lui faisait oublier ses » maux ». (Galuzzi.)

## FERDINAND II.

1621. FERDINAND II, né le 14 juillet 1610, fut le successeur du grand-duc Côme II, son père, sous la tutelle des grandes duchesses, sa mère et son aïeule. Ce prince, voulant écarter la guerre de ses états, garda une exacte neutralité dans

celle que la France et l'Espagne se faisaient en Italie. La mort lui ravit, en 1631, Marie-Madeleine, sa mère, à Passau, où elle était en route pour aller voir l'empereur Ferdinand II, son frère, dont elle était tendrement aimée. Il épousa, le 26 septembre 1631 (Galuzzi), VICTOIRE, fille unique de Frédéric-Ubald de la Rovère, mort en 1623, et héritière de François-Marie, son aïeul paternel. En vertu de ce mariage, Ferdinand aurait pu prétendre au duché d'Urbin après la mort de François-Marie, arrivée l'an 1631. (Muratori.) Mais il refusa d'écouter les propositions qu'on lui fit à ce sujet, et laissant réunir cet état à celui de l'église dont il était un fief dévolu par le défaut d'héritiers mâles, il se contenta de recueillir les biens allodiaux du feu duc. L'an 1644, il s'entremit efficacement pour réconcilier Odoard, duc de Parme, avec le pape Urbain VIII, et lui faire recouvrer son duché de Castro.

Dans la querelle qui s'éleva, l'an 1662, entre la cour de France et celle de Rome, à l'occasion de l'outrage fait à la première par la garde corse du pape, Ferdinand se donna pour médiateur, et réussit à faire conclure, le 12 février 1664, le traité de Pise, qui réconcilia les deux cours. Son zèle pour la religion l'engagea, l'an 1668, à fournir des troupes aux Vénitiens, pour le secours de Candie, assiégée par les Turcs. Ce prince mourut, le 23 mai 1670 (Muratori), après avoir gouverné ses sujets pendant un long règne, avec une prudence admirable et une tendresse de père. Il fut, comme tous ceux de sa maison, grand amateur des lettres, et grand protecteur des hommes savants; il encouragea, par ses libéralités, l'académie *del Cimento* ou de la physique expérimentale, fondée, l'an 1657, par la cardinal Léopold de Médicis. Il était, d'ailleurs, grand politique, et, comme le dit M. de Silhouette, l'un des princes les plus adroits de l'Europe. De son épouse, morte le 6 mars 1694), il laissa Côme qui suit; François-Marie, cardinal, en 1686, marié en 1709, et mort, en 1711. Sous Ferdinand II, mourut à Florence, en 1669, le célèbre peintre Pierre Beretin, plus connu sous le nom de Pierre de Cortone. Ce prince, un jour, étant venu dans son atelier, admirait un enfant pleurant, qu'il achevait de peindre. Il ne fit que donner un coup de pinceau, et l'enfant parut rire: *Prince*, dit-il, *vous voyez avec quelle facilité les enfants pleurent et rient.*

## COME III DE MÉDICIS.

1670. CÔME III, né le 14 août 1642, tenu sur les fonts de baptême, par le pape Innocent X, marié, le 19 avril 1661,

avec MARGUERITE-LOUISE, fille de Gaston, duc d'Orléans, est reconnu pour successeur de Ferdinand II, son père, depuis son mariage. Avant de monter sur le trône, il avait parcouru la plus grande partie de l'Europe. Ce prince, en suivant la sage politique de ses pères, sut faire jouir ses peuples des douceurs de la paix au milieu des guerres qui désolèrent l'Italie. Mais il n'eut pas de même le bonheur d'établir la concorde dans sa maison. La grande-duchesse, dont le caractère ne pouvait sympathiser avec celui de son époux, ni avec celui de sa belle-mère, sort de Florence, l'an 1675, et se retire dans une maison de campagne, résolue de s'en retourner en France; mais le grand-duc lui donne des gardes pour la retenir, et l'empêcher d'exécuter son dessein. Cependant il ne néglige rien pour l'engager à se réunir à lui; cardinaux, ambassadeurs, ministres, vont la trouver de la part du grand-duc, et ne peuvent rien gagner sur elle. Côme, à la fin, perdant tout espoir de réconciliation, consent à la laisser partir. La princesse, arrivée à Paris, dans le mois de juillet 1675, choisit pour sa retraite l'abbaye de Montmartre, qu'elle n'édifia guère par sa conduite. Elle mourut enfin, le 17 septembre 1721, à Paris, âgée de soixante-seize ans. Côme, l'an 1691, donne en mariage, le 5 juin, Anne-Marie-Louise, sa fille, à Jean-Guillaume, électeur palatin. L'empereur, en 1697, accorde au grand-duc, le titre d'*altesse royale*. L'an 1713, Côme perd son fils aîné, Ferdinand, mort le 30 octobre, sans laisser d'enfants d'Yolande-Béatrix, sa femme, sœur de Maximilien-Marie, électeur de Bavière. Il termine lui-même sa carrière, le 31 octobre 1723, à l'âge de quatre-vingt-un ans, (Muratori), ne laissant qu'un fils, qui suit; et Anne-Marie-Louise, dont on vient de parler.

Le grand âge auquel parvint Côme, fut le fruit de la grande frugalité qu'il observa depuis que les beaux jours de sa jeunesse furent écoulés. Jusqu'alors, adonné aux plaisirs de la table, il était devenu extrêmement replet. Le changement de régime le préserva des infirmités dont il était menacé. « En mourant, dit » Muratori, il laissa de grands regrets dans les cœurs de ses » peuples. Prince magnifique, ajoute-t-il, prince glorieux par » son insigne piété, par la sagesse de son gouvernement, par » la protection qu'il accorda à la justice et les faveurs qu'il » versa sur les lettres, et par les autres grandes qualités qui » constituent les bons souverains ». Ce portrait fait le contraste, ou peu s'en faut, de celui que trace du même prince M. Riguccio Galuzzi.

## JEAN-GASTON DE MÉDICIS.

1723. JEAN-GASTON, fils de Côme III et de Marguerite-Louise de Bourbon-Orléans, né le 24 mai 1671, marié, le 2 juillet 1697, avec ANNE-MARIE DE SAXE-LAWENBOURG, veuve de Philippe-Guillaume de Bavière, électeur palatin, succède à son père dans le grand-duché de Toscane. Comme il n'avait point d'enfants, ainsi que le duc de Parme, son plus proche parent, ils virent l'un et l'autre disposer de leurs états pendant leur vie, et long-tems même avant leur mort. L'an 1725, le 30 avril, l'empereur et le roi d'Espagne firent un traité à Vienne, par lequel la succession éventuelle du grand-duché de Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance, fut assurée à l'infant don Carlos, comme étant aux droits d'Elisabeth Farnèse, sa mère, petite-fille, par Odoard, son père, de Ranuce II, duc de Parme.

Nouveau traité conclu, le 3 octobre 1735, entre l'empereur, la France et l'Espagne, portant que François, duc de Lorraine et de Bar, aurait, à la place de don Carlos, la succession éventuelle de la Toscane, en échange de ses duchés, qu'il céderait à Stanislas, roi titulaire de Pologne. Jean Gaston demandait plaisamment si on ne lui donnerait pas un troisième héritier, et quel enfant l'empire et la France voulaient lui faire pour lui succéder. Il meurt enfin, le 9 juillet de l'an 1737. *C'était un prince, dit Muratori, d'un grand sens, d'une extrême affabilité, et très-zélé pour le bien de ses sujets. Quoique sa mauvaise santé l'obligeât de garder presque toujours la chambre ou le lit, il eut soin, par le choix qu'il fit de ministres sages et désintéressés, de faire observer une justice exacte dans ses états, et de diminuer les fardeaux publics, loin de les augmenter.* Ce sont les mêmes couleurs qu'emploie M. Galuzzi dans le portrait de ce prince. « Né, dit-il, avec du génie, Gaston avait su l'éclairer » des lumières de la raison et de la saine philosophie; ses » grandes connaissances ne faisaient pas moins l'admiration des » gens simples, que des savants et des philosophes. On ne peut » désirer, dans un prince, de plus belles qualités morales; et » tant qu'il lui fut permis de jouir des facultés de son esprit et » des forces de son corps, il s'appliqua sans relâche au bonheur de ses peuples; de sorte que les sept premières années » de son régne, peuvent se compter parmi les plus brillantes » dont ait joui la Toscane, même dans ses plus glorieuses » époques. Ses défauts furent exagérés par la haine des dévots; » ils lui en prêtèrent encore, traitant de vices les manières

» ouvertes, l'affabilité, la modération de ce prince, dont le » gouvernement ne flattait pas leur intérêt et leur orgueil. » Mais sa gloire ne put être obscursie; et les larme du peuple, » à sa mort, furent un témoignage assuré de sa vertu. »

Après la mort de Jean Gaston, le prince de Craon se rendit au sénat de Florence, et y fit prêter serment, pour le duc de Lorraine, aux membres de cette compagnie. Le roi de France, fut par-là, déchargé du paiement des quatre millions cinq cent mille livres qu'il s'était obligé de payer au duc de Lorraine, jusqu'à ce qu'il fût en possession de la Toscane.

## FRANÇOIS II DE LORRAINE.

1737. **François II**, duc de Lorraine, est reconnu grand-duc de Toscane, le 9 juillet, jour de la mort de Jean-Gaston de Médicis. Anne-Marie-Louise de Médicis, sœur de ce dernier, et veuve de l'électeur palatin, prit, vers le même tems, possession du mobilier et des biens allodiaux de la maison paternelle, qui montaient à une valeur incroyable; biens situés non-seulement en Toscane, mais à Rome, dans l'état ecclésiastique et dans d'autres pays. Mais don Carlos, pour lors roi de Naples, revendiqua ces allodiaux, comme ayant été adopté pour fils par la maison de Médicis. Le roi Philippe V en fit autant de son côté : il y eut des protestations de la part de ces deux princes, tant à Florence qu'à Rome. L'an 1739, le nouveau grand-duc, arrive à Florence, le 20 janvier, avec Marie-Thérése d'Autriche, son épouse. De là ils se rendent, le 1er. mars, à Pise, ensuite à Livourne, puis à Sienne. Après avoir réglé les affaires économiques et militaires, la grande-duchesse se mit en route, le 29 avril, pour aller visiter le duché de Milan. Le grand-duc la rejoignit à Reggio, se sépara d'elle ensuite pour aller à Turin; et de là, ce prince étant revenu la reprendre à Milan, ils partirent ensemble pour retourner à Vienne. Anne-Marie-Louise, fille de Côme III, et veuve de Jean-Guillaume, électeur palatin, meurt, le 18 février 1743; elle, était la dernière personne de la famille de Médicis. L'an 1745 le grand-duc est élu empereur, le 13 septembre. Il meurt à Inspruck, le 18 août 1765. (*Voy.* François, *duc de Lorraine*, *et* François, *empereur*.)

## PIERRE-LÉOPOLD-JOSEPH D'AUTRICHE.

1765. **Pierre-Léopold-Joseph**, second fils de l'empereur François de Lorraine, et de Marie-Thérèse d'Autriche, né le 5 mai 1747, nommé au mois de décembre 1753, gouverneur de

tous les états que l'impératrice-reine, sa mère, possédait en Lombardie, marié, le 16 février 1765, à MARIE-LOUISE, infante d'Espagne, succède à son père, le 23 août de la même année, dans le grand-duché de Toscane.

Il arriva, le 13 septembre suivant, au milieu des plus grands cris de joie, à Florence, qui depuis vingt-six ans, était privée de la présence de ses souverains. Aux applaudissements, succédèrent les plaintes contre la conduite du maréchal Botta, que le feu grand-duc avait laissé pour gouverner la Toscane en son absence. Mais Pierre-Léopold aima mieux signaler son avénement au trône par un pardon général accordé à tous ceux qui s'étaient rendus coupables envers l'état. La bonté de ce prince parut encore d'une manière plus éclatante l'année suivante, à l'occasion de la disette qui affligea l'Italie, et en particulier la Toscane. Il fit venir à grand frais des pays voisins, et même éloignés, de grandes quantités de grains, qui furent distribués à perte aux acheteurs; et, pour mettre les pauvres en état de subsister par leur travail, il convint avec le duc de Modène, de faire un grand chemin de communication entre leurs capitales respectives. Il donna encore son application au rétablissement et à l'amélioration des maremmes de Sienne, et par les ordres les plus précis et les plus sages, il a mis ce pays en état de recouvrer peu à peu son ancienne salubrité ainsi que sa population.

Le saint siége étant venu à vaquer, le 2 février 1769, par la mort subite de Clément XIII, le grand-duc voulut exécuter le dessein qu'il avait formé, dès l'année précédente, d'aller visiter Rome, pour connaître les principales raretés de cette fameuse métropole. A peine y était-il arrivé, que l'empereur Joseph, son frère, qu'une semblable curiosité avait porté à parcourir l'Italie, vint le surprendre comme il était encore au lit. On peut aisément se figurer la joie des deux augustes frères dans cette entrevue. Dès que le sacré collége fut informé de leur arrivée, il députa huit princes romains qui, à la tête des chevau-légers et des Suisses de la garde pontificale, vinrent complimenter sa majesté impériale à l'hôtel qu'elle avait choisi pour son séjour. Mais le comte de Rosenberg, majordome du grand-duc, après les avoir remerciés au nom de l'empereur, leur déclara que ce prince et son frère, voulant jouir de la liberté de voir les objets de leur curiosité, étaient résolus de garder absolument l'*incognito*. Ils ne purent néanmoins se dispenser de rendre visite au conclave, où l'empereur, entrant comme voyageur, précédé du grand-duc, et comme simple cavalier, voulut, en arrivant, ôter son épée, suivant

l'usage ; mais on s'y opposa, en disant que cette épée étant le soutien de la religion catholique, du saint siége et de la liberté de l'élection d'un nouveau pape, dont on était occupé, il devait s'abstenir de faire un pareil acte. L'empereur étant parti ensuite pour Naples, fut reçu à Portici par le roi, son beau-frère, et la reine, sa sœur, avec toutes les marques de tendresse qu'on peut imaginer. De Naples, après l'avoir examiné avec soin, l'empereur partit pour Florence, où il arriva le 12 avril. Pendant le séjour de quarante jours qu'il y fit, la grande-duchesse, sa belle-sœur, accoucha, le 6 mai, d'un fils qui fut nommé Ferdinand-Joseph. Le grand-duc Pierre-Léopold, l'année suivante, partit pour Vienne avec son épouse, et en revint le 22 novembre de la même année, extrêmement satisfait d'y avoir laissé dans une santé florissante l'impératrice, son auguste mère, et l'empereur, son auguste frère. Tout occupé du soin de rendre ses sujets heureux, il n'a cessé d'entretenir parmi eux, par ses bienfaits, l'amour des sciences et des arts, de protéger le commerce, et d'étouffer, par sa prudence, les germes de discorde que la superstition s'efforçait d'y fomenter. C'est au milieu de ces nobles et paisibles occupations qu'il reçut, le 24 février 1790, la nouvelle de la mort de l'empereur Joseph II, son frère, arrivée le 20 du même mois. Devenu par là héritier des vastes domaines de la maison d'Autriche, il quitte la Toscane, après avoir établi une régence pour gouverner l'état en son absence, et arrive, le 12 mars suivant, à Vienne. Ce prince assujettit, en 1775, tous les biens ecclésiastiques, aux mêmes impôts que les autres, et supprima tous les ermitages, ce qui occasiona entre lui et le pape Pie VI, un différent qui néanmoins se termina à l'amiable. Il mourut presque subitement, le 1er mars 1792, ayant eu douze archiducs et quatre archiduchesses. (Voy. *Léopold*, *empereur d'Allemagne*.)

## FERDINAND III.

1790. FERDINAND, né le 6 mai 1769, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, second fils de l'empereur Léopold II, lui succéda au grand-duché de Toscane, le 2 juillet 1790. L'an 1801, par une convention faite à Madrid, le 21 mars il céda la Toscane, qui fut donnée à titre de *royaume d'Etrurie*, à don Louis, prince héréditaire de Parme, de Plaisance et de Guastalle. Il reçut en échange de ce grand-duché, par le recès de l'empire, du 27 avril 1803, l'archevêché de Salzbourg, avec la dignité électorale. Après avoir cédé ce pays à l'empereur François Ier, son frère, en vertu du traité de paix conclu

à Presbourg, le 26 décembre 1805, il fut déclaré électeur de Wurtzbourg. Ayant accédé à la confédération rhénane, il prit le titre de *grand-duc*, le 25 septembre 1806. Il rentra dans son grand-duché de Toscane, en échange de Wurtzbourg, par la paix de Paris, du 30 mai 1814. Il a épousé, le 29 septembre 1790, LOUISE-AMÉLIE, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles. Cette princesse, décédée le 19 septembre 1802, l'a rendu père de :

1°. Léopold, grand-duc héréditaire, né le 3 octobre 1797, marié, le 16 novembre 1817, avec Marie-Anne, fille de Maximilien, prince de Saxe ;

2°. Marie-Louise, né le 30 août 1798 ;

3°. Thérèse, née le 21 mars 1801, mariée, le 30 septembre 1817, avec Charles-Emmanuel-Albert, duc de Savoie-Carignan.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

# COMTES ET DUCS D'URBIN.

URBIN, ville ancienne de l'Ombrie, est le siége d'un archevêché et la capitale d'un duché de ce nom, que deux maisons ont successivement possédé; celle de Montéfeltro et celle de la Rovère. La première, dont l'origine n'est pas bien connue, posséda ce petit pays d'abord à titre de *vicaire de l'empire*, ayant toujours été très-attachée au parti gibelin ou impérial, tant qu'il fut le plus fort. Mais celui des Guelfes ayant prévalu, les Montéfeltri se soumirent aux papes qui en étaient les protecteurs.

Montéfeltrino, célèbre capitaine sur la fin du douzième siècle, est le premier de cette famille que l'on connaisse. L'aîné de ses fils, BUONCONTE, fut père de MONTÉFELTRINO II, dit LE JEUNE, fameux CONDOTTIÈRE, ou chef de bandes. GUI DE MONTÉFELTRO, dit LE VIEUX, fils, à ce qu'il paraît, de ce dernier, fut, en 1274, capitaine de ceux de la Romagne contre les Bolonnais, commandés par Malatesta de Rimini, surnommé de Veruchio. L'an 1288, les Pisans l'élurent pour leur général contre les Florentins; trois ans après, ils le reconnurent pour leur seigneur, et, l'an 1295, ayant fait la paix avec leurs ennemis, ils renoncèrent à son obéissance. Gui possédait la terre d'Urbin à titre de comté, et à cette possession joignait celle de Pésaro et d'autres lieux. Il renonça au monde le 15 novembre 1296, pour se faire religieux de Saint-François, et mourut l'an 1298.

FRÉDÉRIC, dit LE VIEUX, son fils, se qualifiait vicaire d'Urbin et seigneur de Pise. Il fut un des plus ardents gibelins.

Ses déportements envers les Guelfes les ayant déterminés à mettre le feu à la ville, le peuple, irrité, le massacra le 26 août 1322.

GALÉAS DE MONTÉFELTRO, fils de Frédéric, lui fut substitué, par l'empereur Louis de Bavière, dans le gouvernement d'Urbin, avec le titre de *vicaire de l'empire*.

NOLFO I, frère et successeur de Galéas, s'acquit de la réputation dans les guerres de son tems. Il fut père de Frédéric, dit le Jeune, comte de Montéfeltro.

GUI II, fils aîné de Frédéric, comte de Montéfeltro, succéda dans le comté d'Urbin à Nolfo, son aïeul, et mourut assez jeune.

GALÉAS II, frère de Gui II, eut de fréquentes guerres avec ses voisins, et surtout avec les Malatesta.

NOLFO II, frère de Galéas, fut élu général des Pisans dans la guerre qu'ils eurent, en 1341, avec les Florentins. L'an 1351, il commanda les troupes de Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan, contre les Florentins. Son humeur inquiète le brouilla avec tous ses voisins, qu'il aida le légat du pape à dépouiller. Il eut son tour, et, réduit à ses propres forces, il fut contraint, par le légat, de remettre au saint siege, Urbin, Montéfeltro, Cagli et les autres terres qu'il tenait. On ignore le tems de sa mort.

ANTOINE, frère et successeur de Nolfo, rentra, l'an 1376, dans la possession d'Urbin et des autres domaines de sa maison. Il sut non-seulement s'y maintenir contre les efforts du pape Urbain VI et des Florentins, alliés de ce pontife, mais il acquit encore Mozzano et Eugubio. Les habitants de cette dernière ville s'étant soulevés contre les Gabrieli, leurs seigneurs, se donnèrent, en 1384, à Antoine de Montéfeltro. Les Florentins, par jalousie contre lui, prirent le parti des Gabrieli. Antoine eut aussi la guerre avec les Malatesta de Rimini, ennemis héréditaires de sa maison. Il réduisit les uns et les autres à demander la paix, et mourut glorieusement à Urbin, le 19 mai 1404.

1404. GUI-ANTOINE succède à son père Antoine de Montéfeltro. L'an 1408, il acquit du cardinal de Bari la ville d'Assise. L'année suivante, ou, selon d'autres, l'an 1411, Ladislas, roi de Naples, le fit connétable de ce royaume. L'an 1418, il fut

créé duc de Spolette par le pape Martin V, dont il épousa depuis la nièce, CATHERINE COLONNE, après la mort de RINGARDE MALATESTA, sa première femme. L'an 1430, s'étant mis à la tête de l'armée des Florentins, il fit sur la ville de Lucques une entreprise qui ne lui réussit pas. Battu par Nicolas Piccinino, capitaine du duc de Milan, il se retira à Urbin, où il mourut le 21 février 1442, extrêmement regretté de ses sujets.

1442. ODE-ANTOINE devint le successeur de Gui-Antoine, son père. La souveraineté lui parut une voie ouverte à toutes sortes de débauches ; il s'y livra sans réserve. Ses sujets, irrités de ses déportements, conspirèrent contre lui, et l'assassinèrent le 22 juillet 1444, à l'âge de vingt ans.

## DUCS D'URBIN.

### FRÉDÉRIC.

1444. FRÉDÉRIC, fils naturel de Gui-Antoine, succède à Ode-Antoine, son frère, par l'élection du peuple. Il avait mérité cette faveur, malgré le défaut de sa naissance, par des actions de valeur éclatantes. Il soutint, dans la suite, la réputation qu'il s'était acquise. François Sforce, l'an 1445, lui donna le commandement de ses troupes, après la mort de Nicolas Piccinino, son général. L'an 1447, le 3 septembre, il battit Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, qui était venu assiéger la place de Fossombrone, que Frédéric avait acquise, et dont il jouissait paisiblement. Au mois de novembre suivant, il marcha avec six cents chevaux et mille hommes de pied, au secours des Florentins, contre Alfonse, roi d'Aragon et de Naples, qui était venu les attaquer. S'étant réconcilié, l'an 1457, avec ce prince, il fit la guerre pour lui à Sigismond Malatesta, dont Alfonse était mécontent. Le comte Frédéric et Jacques Piccinino prirent, cette année et les deux suivantes, à Malatesta, cinquante-sept châteaux, dont ils brûlèrent trente-sept, et l'eussent entièrement dépouillé, si le pape ne se fut entremis pour faire sa paix avec Alfonse. Frédéric, l'an 1460, s'étant déclaré pour Ferdinand, roi de Naples, contre Jean d'Anjou, son compétiteur, est battu, le 27 juillet, avec une perte considérable, par ce même Piccinino, qui commandait les troupes du duc d'Anjou. L'an 1463, la guerre se renouvelle entre Frédéric et Sigismond Malatesta, son ancien ennemi, et celui du pape Pie II. Le premier assiége par terre la ville de Fano, tandis que le cardinal Jacques de Tiano l'attaque avec une flotte par mer. La place lui ouvre ses portes,

le 26 septembre; et cette prise est suivie de celle de Sinigaglia et d'autres places; en sorte que Malatesta se trouva réduit à la seule ville de Rimini, et à quelques petits châteaux. L'an 1467 (et non 1466), les Florentins, se voyant menacés par les Pitti et les autres exilés de Florence, qui avaient mis à leur tête Barthelemi Coléone, choisissent Frédéric pour général de leurs troupes. Il marche au secours de Pise, assiégée par Coléone, délivre la place, et, s'étant ensuite avancé dans le Bolonez, il est attaqué par Coléone, qui lui livre bataille, le 25 juillet, sur les bords de la rivière de Riccardi. L'action commença vers la fin du jour; et la nuit étant venue, on continua de se battre à la lueur des flambeaux, portés par les écuyers à la suite de leurs maîtres, comme on avait coutume de faire dans les tournois. Malgré cet acharnement, la victoire demeura indécise. L'an 1474, Frédéric est honoré du titre de duc par le pape Sixte IV. Il marche, l'an 1478, avec Alfonse, duc de Calabre, à la tête des troupes du pape et du roi de Naples, contre les Florentins. (Voy. *la Toscane.*) L'an 1482, il est fait général de la ligue conclue, en faveur du duc de Ferrare, par le roi de Naples, le marquis de Mantoue, les Florentins, etc., contre le pape et les Vénitiens. (*Voy.* Hercule I, *duc de Ferrare.*) Il meurt le 10 septembre de la même année, à l'âge de soixante ans. Il avait épousé, 1°. GENTILE BRACCALÉONE; 2°. l'an 1459, BAPTISTE SFORCE, fille d'Alexandre Sforce (morte l'an 1472), dont il laissa Gui-Ubald, qui suit; Jeanne, femme de Jean de la Rovère; Elisabeth, mariée à Robert Malatesta, seigneur de Ramini; et d'autres filles. Le duc Frédéric, dit Raphael Volaterran, fut regardé comme un autre Philippe de Macédoine; et dans le vrai, ce prince, ajoute-t-il, réunissait en sa personne tant de belles qualités, qu'il ne le cédait à aucun des capitaines de son tems. Magnifique autant que le lui permettaient ses facultés, il fit élever dans Urbin, suivant Léandre Alberti, un superbe palais, qu'il décora d'une bibliothèque fournie d'une infinité de livres précieux, dont les couvertures étaient de soie, et ornées, la plupart, de lames d'or et d'argent.

## GUI-UBALD I.

1482. GUI-UBALD DE MONTÉFELTRO, né le 24 janvier 1472, succède à Frédéric, son père, à l'âge de dix ans. Il marcha sur ses traces glorieuses, et se distingua de bonne heure dans le parti des armes. Il servit utilement le pape Innocent VIII dans la guerre qu'il eut avec le roi de Naples. L'an 1497, le pape Alexandre VI le mit, avec son fils César Borgia, duc de Candie, à la tête de ses troupes, pour aller faire le siége de Bracciano, pos-

sédé par les Ursins, qu'il avait entrepris de dépouiller. Mais Charles des Ursins, secondé par Barthelemi l'Alviano, les obligea de se retirer, et, les ayant poursuivis dans leur retraite, les attaqua entre Bassano et Soriano, et fit prisonnier le duc d'Urbin. Cet échec, dit Muratori, ralentit l'ardeur guerrière du pape, et le détermina à faire la paix avec les Ursins. L'an 1498, les Vénitiens qui, depuis deux ans, fournissaient du secours aux Pisans contre les Florentins, les voyant serrés de près par leurs ennemis, soudoient les meilleurs *condottieri* d'Italie, du nombre desquels fut le duc d'Urbin, pour les délivrer. La paix se fit le 6 avril de l'année suivante, par l'arbitrage du duc de Ferrare, après une guerre longue et ruineuse pour les Florentins. L'an 1502, César Borgia, qui convoitait le duché d'Urbin, demande à Gui-Ubald ses troupes et son artillerie, sous prétexte de s'en servir pour attaquer l'état de Camerino. Les ayant obtenues, parce qu'il était dangereux de les lui refuser, il les emploie pour envahir le duché d'Urbin. La chose fut aisée vis-à-vis d'un prince désarmé. Gui-Ubald s'enfuit, travesti, auprès du duc de Mantoue, son beau-frère; et Borgia, sans coup férir, se vit maître de quatre bonnes villes et de trois cents châteaux, qui composaient le duché d'Urbin. Telle fut la récompense de l'attachement que Gui-Ubald avait toujours témoigné pour le saint siége. L'an 1503, après la mort d'Alexandre VI, Gui-Ubald rentre dans son duché, dont le pape Jules II lui confirma, l'année suivante, la possession. Cette faveur singulière de Jules, qui ne cherchait qu'à dépouiller ses voisins, n'était pas sans intérêt. Voyant Gui-Ubald sans enfants et sans espérance d'en avoir, il voulait l'engager par là à choisir pour son fils adoptif, François-Marie de la Rovère, neveu du pontife par son père, et de Gui-Ubald par sa mère, ce qui réussit. Gui-Ubald mourut le 23 avril 1508. Dès l'âge de vingt ans, il était tellement rongé de la goutte, qu'il ne pouvait se tenir sur ses pieds, en sorte qu'il était obligé de se faire porter en chaise à l'armée. Il avait épousé ISABELLE DE GONZAGUE, fille de Frédéric, marquis de Mantoue, laquelle survécut à son époux, et signala sa vie par ses aumônes et ses autres bonnes œuvres.

## FRANÇOIS-MARIE.

1508. FRANÇOIS-MARIE DE LA ROVÈRE, fils de Jean de la Rovère, duc de Sora et comte d'Eugubio, et de Jeanne de Montéfeltro, né le 24 mars 1491, préfet de Rome, succède au duc Gui-Ubald, son oncle maternel, dans le duché d'Urbin, et à son père, dans celui de Sora et le comté d'Eugubio. L'an 1509,

le pape Jules II, son oncle, le déclare général des troupes de l'église. François-Marie fit paraître beaucoup de valeur et d'habileté dans la guerre du pape contre les Vénitiens, et dans celle qui suivit contre le duc de Ferrare. L'an 1511, le cardinal Riaire, légat de l'armée ecclésiastique à Bologne, le noircit dans l'esprit du pape, en l'accusant d'intelligence avec le roi de France, à la cour duquel il avait été élevé. Irrité de cette accusation, qui était fausse, quoiqu'il blâmât la conduite de son oncle envers ce monarque, il poignarde le cardinal de sa propre main. La politique, ou l'amour de la justice, ne permit pas à Jules II de laisser ce crime impuni. Il fit procéder contre le meurtrier, et le déclara déchu de toute dignité; mais, au bout de cinq mois, il le réhabilita et lui rendit ses bonnes grâces. L'an 1516, Léon X, successeur de Jules, fait revivre le procès du duc d'Urbin, le déclare déchu de son duché; et, s'en étant emparé par la voie des armes, avec le secours des Florentins, il en investit, le 5 mai 1516, Laurent de Médicis, son neveu (1), après la mort duquel, arrivée le 4 mai de l'an 1519, Léon fit administrer cet état par le légat de la Romagne. (Galuzzi.) François-Marie fit de vains efforts, tant que ce pape vécut, pour recouvrer son état. Mais, l'an 1522, sous le pontificat d'Adrien VI, s'étant ligué avec Malatesta et Horace Baglione, il le reconquit en quatre jours les armes à la main. L'an 1526, il eut le commandement des troupes de la ligue, conclue, le 22 mai de cette année, à Cognac, entre le pape, les rois de France et d'Angleterre, les Vénitiens et les Florentins, pour rétablir François-Marie Sforce, duc de Milan, et chasser d'Italie les Impériaux. Il acquit peu de gloire dans cette guerre, qui tourna toujours au désavantage des alliés.

(1) Le duché d'Urbin avait été donné, par Léon, à Laurent de Médicis, pour passer après lui à ses fils, descendants, successeurs et héritiers. Laurent, de son mariage avec Madeleine de la Tour, fille de Jean de la Tour, comte de Boulogne, ne laissa qu'une fille, Catherine de Médicis, qui devint reine de France. Les conjonctures n'ayant pas permis à Clément VII de la remettre en possession de ce duché, ce pontife fut très-attentif à lui conserver les droits qu'elle y avait, la regardant toujours comme duchesse d'Urbin, et la désignant comme telle dans les actes publics. En effet, elle fut rappelée, sous ce titre, dans son contrat de mariage de 1533, et ces droits ne furent pas compris dans la renonciation générale qu'elle fit au pape Clément VII, de tous ses autres biens et droits paternels. Catherine, par son testament, céda ses droits sur le duché d'Urbin, à Christine, sa nièce, fille de Charles III, duc de Lorraine, qui les porta à Ferdinand I, grand-duc de Florence, en l'épousant. (Galuzzi.)

Sa première opération fut de marcher au secours du duc de Milan, assiégé dans le château de sa capitale, par les Impériaux. Mais, quoiqu'à la tête de vingt mille vénitiens, d'un corps considérable des troupes de l'église et de cinq mille suisses, il laissa prendre la place à sa vue, le 24 juillet, par le connétable de Bourbon, infiniment moins fort que lui, mais plus hardi et plus vigilant. Il est vrai qu'il réussit à prendre Crémone, le 23 août suivant; mais ce succès devint funeste aux affaires de la ligue. Le tems qu'il employa à cette conquête, laissa au connétable celui de recevoir d'Allemagne les renforts dont il avait besoin; ce qui le mit en état d'aller escalader Rome l'année suivante. Forcé de se mettre en marche pour aller délivrer le pape, bloqué dans le château Saint-Ange, après le sac de Rome, le duc d'Urbin se contenta de se montrer sur des hauteurs aux Romains, disparut ensuite, et mit par là le comble à la honte dont il s'était couvert devant Milan. L'an 1535, François-Marie joignit à son duché d'Urbin, celui de Camerino, par le mariage de son fils avec Julie Varane, qui en était héritière. Ce prince mourut le 21 octobre 1538, laissant d'Eléonore Hippolyte de Gonzague, son épouse, fille de François II, duc de Mantoue, Gui-Ubald, qui suit; Jules, cardinal, et trois filles. Leur mère, vrai modèle de vertu, mourut en 1570.

## GUI-UBALD II.

1538. Gui-Ubald II de la Rovère, né le 2 avril 1514, succède au duc François-Marie, son père. L'an 1539, le pape Paul III, passionné pour l'élévation de sa famille, l'oblige à lui abandonner Camerino, qu'il prétendait être dévolu au saint siége, faute d'hoirs mâles, et le donne à son petit-fils Octave Farnèse. Gui-Ubald fut capitaine-général des Vénitiens, et ensuite de l'église, sous le pontificat de Jules III. Le roi Philippe II lui donna aussi le commandement de ses armées en Italie, et l'honora du collier de la Toison-d'Or. Il mourut à Pésaro, le 29 septembre 1574 (et non 1578, comme le marque Chazot, peu regretté de ses sujets, qui s'étaient révoltés contre lui l'année précédente à l'occasion des impôts dont il les avait chargés. (Muratori.) Il avait épousé, 1°. Julie, fille et héritière de Jean-Marie Varane, duc de Camerino; 2°. Victoire Farnèse, fille de Pierre-Louis, premier duc de Parme, dont il laissa trois fils et quatre filles.

## FRANÇOIS-MARIE II.

1574. François-Marie II de la Rovère, né le 20 février

1549, succède à Gui-Ubald, son père. Il avait été élevé à la cour d'Espagne, et s'était signalé, l'an 1571, à la bataille de Lépante. Ayant rétabli la tranquillité dans son état, il se livra à l'étude de la philosophie et des mathématiques. L'an 1598, il perdit LUCRÈCE D'EST, fille d'Hercule II, duc de Ferrare, qu'il avait épousée le 19 janvier 1570. Il épousa, en deuxièmes nôces, LIVIE DE LA ROVÈRE, sa cousine, dont il eut Frédéric-Ubald-Antoine de la Rovère, qui mourut subitement en 1623, laissant une fille posthume, Victoire, laquelle fut mariée à Ferdinand II, grand-duc de Toscane. Le duc d'Urbin, inconsolable de la mort de son fils unique, remit son état à l'église, par son testament fait l'an 1626, se réservant seulement quelques revenus avec la disposition des grâces. Ce prince mourut âgé de quatre-vingt-deux ans à Castel-Durante, aujourd'hui (1785) Urbania, le 28 avril 1631, épuisé par l'abstinence qu'il avait observée pendant le Carême. Les biens allodiaux de sa maison passèrent au grand-duc de Toscane. Le pape Urbain VIII, au nom de l'église, fit prendre possession du duché, par son neveu, le cardinal Barberini, et disposa, en faveur de sa famille, de la préfecture de Rome, dont la maison de la Rovère avait joui fort long-tems. Cette dignité tirait son origine des anciens préfets du prétoire; mais elle n'était plus qu'un vain titre sans autorité. Cependant le pape en ayant revêtu son neveu Taddée Barberin, prince de Palestrine, celui-ci prétendit qu'elle lui donnait la préséance sur tous les ambassadeurs dans les cérémonies publiques; prétention à laquelle ils s'opposèrent tous de concert. Il eut, à ce sujet, un démêlé avec l'ambassadeur de Venise, sur lequel il l'emporta par supercherie dans une rencontre. Mais le pape et son neveu furent obligés de désavouer ce qui s'était passé, comme n'y ayant point eu de part.

---

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## COMTES ET DES PRINCES DE CAPOUE.

CAPOUE est le nom qu'on applique à deux villes de la Campanie, en Italie, distantes, l'une de l'autre, d'environ deux milles. La première, suivant le calcul de Velleius Paterculus (l. 1), l'un de ses citoyens, précède de quarante-sept ans la fondation de Rome. Sa position est entre le Volturne et le Liteine, ou le Clanius. Ce furent les Etrusques ou les Toscans, et non les Grecs, qui la bâtirent. La bonté de son territoire et la salubrité de l'air qu'on y respirait augmentèrent sa population, au point qu'après Rome et Carthage, elle passait, environ quatre ou cinq siècles après sa fondation, pour la plus grande ville de l'univers. Capoue, si l'on s'en rapporte à Camille Pellegrini (*Dissert.* 4, art. 11), fut d'abord partagée, comme Athènes, en douze bourgs, qui ne furent réunis en une seule ville que l'an 282 de la fondation de Rome. Les Toscans, avant celle de Capoue, étaient ennemis des Cumains et déterminés à leur ruine. Ces dispositions passèrent aux Capouans, qui, se trouvant en forces, vinrent les attaquer sur leur territoire, et leur livrèrent une bataille où ils en taillèrent en pièces la plus grande partie et contraignirent le reste à se retirer dans leurs murs. Les vainqueurs ne tardèrent pas à venir assiéger la ville de Cumes. L'ayant serrée de toute part, ils lui donnèrent de si violents assauts, qu'ils vinrent à bout, malgré sa brave défense, de s'en rendre maîtres. L'animosité des Capouans ne se termina point là; ils ruinèrent tous ses édifices, dépouillèrent ses habitants, s'adjugèrent leurs biens, mirent les uns en prison, réduisirent les autres en servitude, et exercèrent toute la bar-

barie que la fureur peut inspirer. Telle fut, l'an 426 avant l'ère chrétienne, la ruine totale de la célèbre ville de Cumes, fondée 131 ans après la destruction de Troie, 1053 ans avant Jésus-Christ.

Denys, tyran de Syracuse, ayant besoin de troupes pour une expédition qu'il méditait, invite les Capouans à venir se ranger sous ses drapeaux; se défiant ensuite, comme ils étaient en marche, de leur inconstance, il les congédia, après leur avoir fait des largesses propres à les dédommager amplement des frais de leur voyage; mais en s'en retournant, arrivés à Entella, ville de Sicile, ils demandèrent aux habitants d'y être admis comme étrangers et locataires qui voulaient s'y établir. Leur demande accordée, ils surprennent, durant la nuit, le peuple qui n'était point sur ses gardes, massacrent tous les mâles, violent les femmes, qu'ils épousent ensuite, et prennent ainsi possession de la place.

Les Sidicins, ou habitants de Teanum (aujourd'hui, 1785, Tiano), peuple autrefois considérable en Campanie, ayant été attaqués par les Samnites, sans autre motif, que parce que ceux-ci étaient les plus forts, furent poussés au point, que, se voyant hors d'état de se défendre par eux-mêmes, ils eurent recours aux Capouans. Le secours qu'ils demandaient leur fut accordé : mais les Capouans, amollis par une longue paix, vivaient dans l'opulence, le plaisir et l'oisiveté et avaient oublié leur ancienne valeur. Les troupes qu'ils fournirent aux Sidicins, mal disciplinées, ne purent tenir contre les Samnites, beaucoup plus aguerris : battus par eux en différentes rencontres, les Sidicins transportèrent, en fuyant, le théâtre de la guerre dans le territoire de Capoue. Les vainqueurs, les ayant poursuivis, obligèrent les Capouans à se renfermer dans leurs murs. Privée de la fleur de sa jeunesse qu'elle avait perdue en divers combats, cette ville ne trouva de ressource que dans l'assistance des Romains, dont jusqu'alors elle avait été la rivale. Mais les Samnites étant alliés des Romains, ceux-ci ne pouvaient, sans violer la foi qu'ils leur avait jurée, se déclarer pour leurs ennemis. Tout ce qu'ils crurent pouvoir faire en faveur des Capouans, ce fut d'employer leurs bons offices pour les réconcilier avec les Samnites. Telle est la substance en précis de la réponse que le consul fit de la part du sénat aux députés de Capoue. Alors ceux-ci, voyant qu'on ne leur promettait que des bons offices envers leurs ennemis, commencèrent à déclarer les ordres secrets qu'ils avaient reçus de leurs commettants. « Puisque vous » ne croyez pas, pères conscripts, devoir vous armer pour » notre défense, vous serez du moins obligés de prendre en » main vos propres intérêts; or, dès à présent, suivant les

» pouvoirs dont nous sommes munis, nous mettons en votre » pouvoir nos personnes, la ville de Capoue, ses campagnes, » ses temples, et toutes les choses divines et humaines » qui lui appartiennent, en sorte que désormais tout ce » qui nous arrivera, nous le souffrirons comme nous étant « commun avec vous. ». En disant cela, les députés, fondant en larmes, étendirent les mains vers le consul et se jetèrent devant la porte du sénat. Sensible à la situation des Capouans, et réfléchissant sur les vicissitudes des choses humaines, considérant d'ailleurs le grand accroissement de territoire et de puissance qui reviendrait à Rome, de la soumission volontaire d'un peuple nombreux, riche et nageant dans le luxe et les plaisirs, le sénat hésita entre la fidélité qu'il devait à ses alliés et la crainte de se manquer à lui-même ainsi qu'à ceux qui avaient recours à lui, s'il n'employait pas tous ses soins pour empêcher la ruine d'une ville qui s'était donnée volontairement à la république romaine : mais lorsque les Capouans, par la bouche de leurs ambassadeurs, eurent solennellement prononcé l'acte par lequel ils se livraient sans réserve au peuple romain, alors la sainteté de l'alliance contractée avec les Samnites fut comptée pour rien en comparaison des grands avantages qui résultaient pour Rome de l'acquisition d'une ville la plus grande et la plus riche de l'Italie, d'un territoire le plus fertile, voisin de la mer, et propre à devenir le grenier de Rome. *Etsi magnæ parti urbs maxima*, dit Florus, l. 7, c. 21, *opulentissimaque Italiæ, uberrimus ager marique propinquus ad varietates annonæ horreum populi romani fore videbantur*...... La guerre fut en conséquence déclarée aux Samnites, après que les ambassadeurs romains, qui leur furent envoyés, les eurent en vain exhortés à mettre fin aux hostilités qu'ils exerçaient sur le territoire de Capoue. Les deux consuls, M. Valérius Corvinus et A. Cornelius Cossus Arvina, s'étant mis en campagne, chacun à sa tête d'une armée, le premier entra dans la Campanie, et vint asseoir son camp sur le mont Gaurus, aujourd'hui (1785) nommé Monte-Barbaro, près du lac Lucrin; le second passa dans le Samnium, et alla camper à Saticola près du Volturne. Les Samnites, furieux de voir les Romains faisant, contre leurs intérêts et au mépris de l'ancienne alliance conclue avec eux, cause commune avec les Capouans, rassemblèrent toutes leurs forces pour faire face au consul Valérius. Les deux armées, étant en présence, en vinrent, après différentes escarmouches, à une grande bataille où l'on combattit de part et d'autre avec le plus grand acharnement. Le jour allait disparaître lorsque les Samnites, épuisés de lassitude, commencèrent à prendre la fuite, laissant sur le champ de bataille le plus grand nombre

des leurs. Plusieurs des fuyards furent atteints par les vainqueurs, et les autres, ne voyant plus de sûreté pour eux dans la Campanie, abandonnèrent les logements qu'ils y avaient aux Romains, qui s'en emparèrent. Cornelius, l'autre consul, n'eut pas un moindre succès contre l'autre corps d'armée que les Samnites lui opposèrent avec la même valeur. Le bruit de cette double victoire vola bien au-delà de l'Italie, et mérita aux deux consuls les honneurs du triomphe qu'ils obtinrent l'an 411 de la fondation de Rome. (T. Liv., *Decad.*, 1, l. 7, c. 23.)

Ces revers n'abattirent pas néanmoins le courage des Samnites, au point de faire cesser leurs hostilités contre les Capouans. Les courses fréquentes qu'ils continuèrent de faire sur leur territoire, obligèrent ceux-ci d'envoyer à Rome une députation pour solliciter de nouveaux secours. On leur envoya, comme ils le désiraient, une garnison pour hiverner chez eux; mais ce fut à leur détriment. Les soldats romains, voyant la ville de Capoue incomparablement plus belle et plus spacieuse que Rome, pensèrent à s'en rendre les maîtres après en avoir chassé les propriétaires. Pourquoi, disaient-ils, laisserons-nous jouir de la plus belle ville et du territoire le plus fertile de l'Italie, des hommes qui ne savent défendre ni leurs personnes ni leurs possessions? Resterons-nous sans récompense, après avoir répandu tant de sang pour chasser les Samnites qui s'obstinaient à les subjuguer? Est-il raisonnable que ces gens, qui se sont donnés à nous, jouissent de toutes les commodités de la vie, tandis qu'on nous force d'hiverner tous les ans dans des terres incultes et mal-saines aux environs de Rome? Ces murmures, et autres semblables, avant qu'ils fussent rendus publics, étant parvenus aux oreilles du consul C. Martius Rutilius, il laissa son collégue Q. Servilius, à Rome, et se rendit en diligence à Capoue, où, d'après une information faite, il reconnut que la discipline militaire était entièrement corrompue dans la garnison; mais pour ne pas effaroucher les conjurés, il les leurra de l'espérance de revenir l'année suivante dans les mêmes quartiers d'hiver. Les ayant calmés par là, il les fit entrer en campagne dès que la belle saison fut ouverte; et alors il exécuta le dessein qu'il avait formé de purger l'armée de ces hommes turbulents, en congédiant les uns sous différents prétextes, chargeant les autres de divers emplois militaires pour des pays éloignés, et les dupant tous par l'espoir d'un meilleur sort.

Les Capouans persévérèrent long-tems dans l'association qu'ils avaient contractée avec Rome. L'an 433 de la fondation de cette ville, après l'ignominieuse défaite que les Samnites

firent essuyer à son armée aux Fourches-Caudines, ils ouvrirent chez eux une retraite aux vaincus, et n'omirent aucun soin pour les consoler dans leur malheur. Mais l'an 538 de Rome, l'arrivée d'Annibal en Campanie, après avoir vaincu les Romains à la bataille de Cannes, changea les dispositions des Capouans à leur égard : ce général étant venu établir ses quartiers d'hiver à Capoue et dans son territoire, y trouva les esprits préparés à subir la loi qu'il voudrait leur imposer. Les Romains ne leur pardonnèrent pas cette défection. Ceux-ci, l'an 540 de Rome, épouvantés des grands préparatifs de guerre que les Romains faisaient contre eux, députèrent vers Annibal, qui campait alors dans la Pouille, pour l'engager à se rapprocher de leur ville menacée d'un siége par les Romains. Ce général accélère aussitôt sa marche, retourne à Tifate où il avait auparavant pris des logemens avec son armée; ayant placé là une garnison de Numides et d'Espagnols, une autre dans Capoue, il descendit vers le lac d'Averne, d'où, sous prétexte de sacrifier aux dieux, il se proposait de déloger la garnison nombreuse que Fabius, peu de tems auparavant, y avait mise par ordre du sénat. (T. Liv. *Décad.* 3, l. 4, c. 3.) Là, vint se joindre à lui, suivant Silius Italicus (l. 2), une troupe considérable des plus distingués de Capoue, en la compagnie desquels il parcourut ces lieux que la nature offre à l'œil étonné du spectateur, le lac Lucrin, le lac d'Averne, les collines de Baie, et ces merveilleuses et profondes cavernes par où les poëtes ont imaginé une route pour arriver aux eaux du Styx.

Fabius, dès qu'il eut appris qu'Annibal était repassé d'Arpi dans la Campanie, partit incontinent de Rome, et, marchant nuit et jour, parvint dans un court espace de tems, à son camp. Le carthaginois, au lieu du sacrifice qu'il avait annoncé sur le lac d'Averne, s'occupait à dévaster le territoire de Cumes jusqu'au promontoire de Misène; de là il envoya promptement ses troupes contre Pouzzole, dans le dessein de surprendre cette place : elle était garnie de six mille hommes, et, par son assiette, il était difficile de la forcer. Après avoir essayé, mais en vain, de corrompre la garnison, il alla faire le dégât dans le territoire de Naples. Comme il s'approchait de Nole, la populace, ennemie des Romains, lui fit tumultuairement une députation pour l'inviter à venir prendre possession de la ville : mais le consul Marcellus, averti par la noblesse de Nole, le prévint; et dans un seul jour étant arrivé à Calvi et à Suessula, il y fit entrer de nuit six mille hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie pour la défense du sénat. Etonné de cette diligence, Annibal commença à se repentir de son entreprise; mais il n'en fut pas quitte pour avoir manqué son coup; il fallut en

venir, près de Nole, à une bataille où le consul lui fit perdre plus de deux mille hommes et n'en perdit que quatre cents des siens.

Fabius, de son côté, ne restait pas dans l'inaction. Ayant établi son camp dans la plaine de Casilin, il projetait de se rendre maître de la place, défendue par deux mille capouans et sept cents carthaginois, à la tête desquels était Statius Minius, envoyé par Cn. Maggius Atella, gouverneur de Capoue. Mais tandis qu'il en formait le siége, Minius armait le bas peuple et les esclaves pour donner l'assaut au camp des Romains. Fabius, instruit de cette manœuvre, avertit Marcellus, qui était à Nole, qu'il avait besoin d'une seconde armée pour s'opposer aux efforts des Capouans, tandis qu'il serrait la forteresse de Casilin. Sur cet avis, Marcellus, laissant deux mille hommes à Nole, vient avec le reste de ses troupes joindre son collégue. Les Capouans, lorsqu'ils le virent approcher, cessèrent de remuer, et restèrent spectateurs des attaques que les deux armées consulaires livrèrent au château de Casilin. Les Romains ne trouvèrent pas les facilités dont ils s'étaient flattés pour emporter la place. Ils éprouvèrent tant de pertes et reçurent tant de blessures dans cette entreprise, que Fabius jugea qu'il valait mieux l'abandonner, attendu la modicité de l'objet comparé avec les difficultés et les dangers auxquels il s'exposait, et se tourner vers d'autres moins périlleux et d'une utilité plus marquée. Marcellus, au contraire, plus sage que n'avait été Annibal dans les expéditions de Cumes, de Pouzzole, de Naples et de Nole, soutenait que les grands capitaines ne devaient, ni se charger de plusieurs entreprises à la fois, ni abandonner celles qu'ils avaient entamées, pour ne point nuire à leur réputation, et relever, en se désistant, le courage de l'ennemi. On poursuivit donc le siége; et les Capouans alors étant venus trouver Fabius, lui demandèrent la permission de retourner sains et saufs dans leur patrie. Mais, tandis qu'on parlementait, le consul s'étant adroitement rendu maître de la porte par où ils étaient sortis, le massacre commença au dehors et au dedans. Les prisonniers capouans et carthaginois que l'on fit, ayant été envoyés à Rome, y furent renfermés dans des cachots et le reste des habitants distribués dans les villes du voisinage. Fabius étant passé de là dans le Samnium, en dévasta la campagne, et prit de force les villes de Compulteria, de Telesa, de Cossa, de Mela, de Fiesoli et d'Orbitanio, de Blanda dans la Basilicate et d'Anca dans la Pouille. On fait état de vingt-cinq mille hommes que les vainqueurs mirent à mort ou firent prisonniers dans ce pays, outre trois cent soixante et dix fuyards, qui, ayant été pris et envoyés à Rome, y furent précipités de la Roche Tarpéienne, après

avoir été battus de verges. (T. Liv., *Decad.* 3, l. 4, c. 16.)

L'an 542 de Rome, tandis qu'Annibal est occupé à faire le siége de Tarente, les deux consuls, Appius Claudius Pulcher, et Q. Fulvius Flaccus, forment le dessein d'assiéger Capoue. Etant arrivés, chacun avec deux légions, dans le Samnium, ils jettent la terreur parmi les Capouans, qui, se trouvant dépourvus de vivres, députent au général africain pour le prier de leur procurer les moyens de subsister, attendu que tous les chemins qui aboutissaient à leur ville étaient fermés par les Romains. Annibal ayant aussitôt fait ramasser tous les grains qui étaient dans la Calabre, chargea son lieutenant Hannon de les faire transporter à Capoue. Celui-ci s'acquitta fidèlement de cet ordre. Mais son convoi ayant été rencontré par le consul Fabius, il y eut un si terrible combat entre les troupes qui l'escortaient et les Romains, que ces derniers eurent besoin de toute l'ardeur et la fermeté de leur courage pour obtenir la victoire : *Vicit omnia pertinax virtus*, dit Tite Live. Le camp des Carthaginois fut emporté par les Romains, au milieu d'un combat où ils mirent à mort plus de six mille hommes, outre sept mille prisonniers qu'ils firent. On recouvra aussi tout le butin qu'Hannon avait fait sur les amis du peuple romain. Les Capouans ne tardèrent pas à faire part de ce revers au général africain, qui s'obstinait au siége de Tarente, lui mandant en même tems que les deux consuls étant retournés à Bénévent, qui n'est qu'à une journée de marche de leur ville, ils étaient près de voir l'armée romaine sous leurs murs, et que, sans un prompt secours, Capoue tomberait au pouvoir de l'ennemi, en moins de tems qu'il n'en avait mis à se rendre maître d'Arpi. Ce qu'ils avaient lieu de craindre ne tarda pas d'arriver. Les deux consuls, après avoir fait de grands magasins à Casilin et à l'embouchure du Volturne, commencèrent à s'approcher de Capoue pour en faire le siége. Annibal, cependant, avait à cœur de ne pas abandonner cette ville ni ses alliés. Mais, dans le même tems, il apprit que le préteur C. Fulvius, qui commandait une armée dans la Pouille, devenu insolent pour quelques petits avantages qu'il avait remportés sur les terres qui obéissaient aux Carthaginois, ne gardait plus aucune discipline militaire. Sur cette nouvelle, il jugea à propos de marcher, sans délai, contre une armée tumultueuse et vagabonde, et parut subitement dans la Pouille. Le préteur, à son arrivée, plein de confiance, marche à sa rencontre, et l'attaque avec tant de désordre, que toute son armée fut mise en déroute et taillée en pièces jusqu'au nombre de dix-sept mille hommes, deux mille ayant eu peine à s'échapper après que le général eut pris la fuite avec deux cents chevaux.

Ce succès releva les espérances des Capouans et ranima leur courage ; mais, d'un autre côté, le consul Appius Claudius, étant retourné au camp de Capoue, après avoir donné ses ordres pour l'approvisionnement, y retrouva Q. Fulvius, son collégue, qui rassemblait toutes les machines nécessaires pour battre la place. Ils rappelèrent alors de Suessula, le préteur Claudius Néron, qui vint promptement les joindre après avoir laissé une petite garnison dans la place. Capoue se vit donc environnée de trois camps et de trois armées. Réduits à se renfermer dans leurs murs, après avoir fait de vains efforts pour rompre les travaux des assiégeants, les Capouans députèrent une seconde fois au général africain, pour le conjurer de venir incessamment à leur secours, dans une conjoncture où ils se voyaient, non-seulement bloqués, mais étroitement resserrés par les assiégeants. Dans le même tems, arrivèrent de Rome des lettres du préteur Publius Cornélius aux consuls, par lesquelles il les chargeait d'avertir les Capouans qu'avant les ides (ou le 15) de mars, il serait libre à chacun d'entrer ou de sortir de la ville avec les effets qu'il jugerait à propos d'emporter; mais que, passé ce terme, quiconque resterait à Capoue ou tenterait de s'échapper, serait également traité comme ennemi. Tite Live dit (*Decad.* 3, l. 13, c. 18) que les porteurs de cette déclaration furent reçus à Capoue, non-seulement avec mépris, mais avec des injures et des menaces. De nouveaux députés, envoyés de Capoue au général africain, le trouvèrent en marche vers Brindes. Sa réponse à l'exposé qu'ils firent de l'état de leur ville, fut qu'auparavant il les avait délivrés d'un siége; mais que pour le présent, les ennemis ayant prévenu son arrivée, il n'était pas en son pouvoir de les secourir. Réfléchissant toutefois, après les avoir congédiés, sur la honte qui rejaillirait pour lui d'avoir abandonné une ville dont l'alliance lui avait procuré celles de toutes les villes de la Campanie, il se détermina à faire de nouveaux efforts en faveur de Capoue : ayant donc laissé la plus grande partie de ses bagages en Calabre, il choisit ce qu'il y avait de plus leste dans sa cavalerie et son infanterie, et, s'étant mis en campagne, il dirigea sa route vers la Campanie. Arrivé au château de Galatia, il s'en rendit le maître après en avoir chassé la garnison ; de là étant allé camper dans une vallée profonde, derrière les monts Tifata, il fit donner avis aux Capouans du tems où il attaquerait les Romains, afin qu'aussitôt, dans une sortie générale, ils vinssent fondre sur eux de toutes parts ; ce qui fut exécuté. Tite Live dit que ce fut une surprise, les Romains n'ayant point été prévenus de l'arrivée d'Annibal. Quoi qu'il en soit, on combattit de part et d'autre

avec un grand acharnement. On fait état de huit mille carthaginois et de trois mille campaniens qui périrent dans la mêlée; mais peu s'en fallut qu'Annibal ne se rendît maître du camp des Romains, dont il avait déjà emporté un quartier. Nullement abattu par la perte qu'il avait faite, il s'avisa, puisqu'il ne pouvait sauver Capoue par la force, de transporter, pour faire diversion, son armée dans le voisinage de Rome : c'était ce qu'il aurait dû faire après la bataille de Cannes, et qu'il se repentait de n'avoir pas fait; mais il pensait qu'en s'approchant subitement de Rome, la terreur qu'il inspirerait par là y répandrait le trouble, ce qui lui faciliterait le moyen d'enlever au moins quelques-uns de ses quartiers; qu'alors ou les deux consuls, ou tout au moins l'un d'eux ne manqueraient pas d'accourir au secours de Rome; que leurs forces étant ainsi divisées, il serait facile à lui-même ou aux Capouans de battre les Romains. D'après ce plan, il s'avance vers Rome, et ayant assis son camp sur les bords de l'Anio (aujourd'hui le Teverone), il fait hardiment le tour de la ville pour observer sa situation, et s'avance jusqu'au temple d'Hercule; mais bientôt, repoussé par les Romains, il fut obligé de s'éloigner après deux orages, qui d'un jour à l'autre, empêchèrent les deux armées d'en venir aux mains. Le siége de Capoue, cependant, continuait toujours. Annibal, au lieu de s'acheminer dans sa retraite pour le faire lever, dirige sa route vers la Calabre. Hannon et Bostas, qui commandaient la garnison carthaginoise à Capoue, plus touchés du danger qu'ils courraient que de celui de leurs alliés, écrivirent à leur général pour lui témoigner leur indignation de voir qu'il les abandonnait dans la conjoncture terrible où ils se trouvaient. « Ce n'est pas seulement, lui mandaient-ils, » la ville de Capoue que vous abandonnez aux ennemis, mais » nous-mêmes et nos soldats, qui s'attendent à éprouver la » plus cruelle vengeance. Vous fuyez en Calabre, pour éviter » la honte de voir perdre, sous vos yeux, notre ville; mais les » Romains n'en ont pas usé de la sorte; ils n'ont pas abandonné le siége de Capoue lorsqu'ils ont vu leur propre ville » en danger. Que si vous fussiez retourné à Capoue et y eussiez » porté le nerf de la guerre, les Capouans et nous-mêmes » étions préparés à faire une vigoureuse sortie. Aviez-vous » donc franchi les Alpes pour faire la guerre à ceux de Tarente » et de Reggio? Ne deviez-vous pas vous présenter avec votre » armée partout où se rencontreraient les légions romaines? » Avez-vous donc oublié que c'est ainsi que nous fûmes vainqueurs au lac de Trasimène et à Cannes? » Ces lettres furent confiées, avec promesse d'une grande récompense, à des Numides qui étaient exercés dans ce genre de métier : s'étant

transportés, sous prétexte de désertion, dans le camp des Romains, ils y attendaient l'occasion de s'échapper, lorsque la maîtresse de l'un d'entre eux trahit leur secret. Arrêtés aussitôt et mis à la question, ils furent contraints d'avouer la fraude, et, en conséquence, ils eurent, au nombre de soixante et dix, les mains coupées, après avoir été battus de verges. A la vue de cet affreux spectacle, les Capouans perdirent entièrement courage. Le peuple s'étant soulevé, contraignit Lesius, chef du sénat, à rassembler sa compagnie pour aviser au moyen d'obtenir quelque composition des Romains, en se rendant à eux. Les avis des sénateurs furent partagés : celui de Vibius Virius, l'un des plus distingués d'entre eux, fut de se soustraire par une mort volontaire, à la honte d'être obligé de se remettre à la discrétion des Romains. « Nous avons assez vécu, dit-il, il » ne nous reste plus que la liberté, qu'on ne peut encore nous » ravir, de passer les eaux de l'Achéron. Quiconque d'entre » vous voudra prendre ce parti, je lui offre cette nuit des » tables bien fournies de mets et de vins. Après s'être pleine- » ment rassasié, que dans l'engourdissement de ses sens il avale » du poison, comme l'unique et souverain remède à son mal- » heur. » (Silius Italicus, l. 13.) Ce discours fut approuvé de plusieurs, et mis la même nuit à exécution ; mais le plus grand nombre, comptant sur la clémence des Romains, dont ils avaient donné des preuves en tant d'occasions, jugea qu'il était plus à propos de nommer des députés pour leur porter les clefs de la ville. Dès le lendemain, la porte de Capoue qui était vis-à-vis du camp des Romains, ayant été ouverte par ordre du proconsul, le lieutenant C. Fulvius y entre à la tête d'une légion et de deux escadrons, et commence par se faire apporter toutes les armes qui étaient dans la place. Il fit ensuite poster des gardes à toutes les portes, afin que personne ne pût entrer ni sortir ; après quoi il fit prisonnière la garnison carthaginoise, avec ordre au général de transporter au camp le sénat, qui, à son arrivée, fut aussitôt chargé de chaînes, et obligé de remettre, entre les mains des trésoriers, tout l'or et l'argent dont il était pourvu. Vingt des sénateurs furent envoyés sous bonne garde à Calvi, et dix-huit autres à Teano. C'étaient ceux qu'on savait être ou les auteurs ou les instigateurs de la révolte des Capouans. Les proconsuls les ayant suivis de près, commencèrent à instruire leur procès. Claudius inclinait au pardon, et Fulvius à la rigueur. Ce dernier avis prévalut, et les prisonniers, après avoir été battus de verges, eurent la tête tranchée. Pendant cette exécution, un capouan, nommé Jubellius Taurea, qui n'était pas du nombre des condamnés, s'avance vers le tribunal de Fulvius, et lui adressant la parole :

« *Commande*, dit-il, *que je sois aussi mis à mort.* Fulvius refuse. Taurea reprend : *Après que j'ai perdu ma patrie et mes amis, et tué de ma propre main mes enfants et ma femme, pour les préserver de quelque traitement ignominieux de votre part ; puisqu'il ne m'est pas permis de finir par le même genre de mort que mes concitoyens, je vais chercher dans mon courage la liberté de me délivrer de cette odieuse vie* » ; et aussitôt, tirant un poignard qu'il avait sous sa robe, il se l'enfonce dans le sein, et tombe tout ensanglanté devant le cruel général. Tite Live dit que Taurea ne vint pas de son propre mouvement à Calvi, et qu'il ne périt pas de sa propre main, mais que, tandis qu'il était attaché au pieu avec les autres condamnés, Fulvius, entendant certaines paroles qu'il proférait, ordonna qu'il fût le premier frappé de verges, et ensuite mis à mort. Mais Valerius Maxime (L. 3, *de Fortitud.*) et Silius Italicus, (l. 3), attestent sa mort comme nous venons de le rapporter. Voici les vers du second :

*Hic atrox virtus (nec enim occultasse probatum*
*Spectatum vel in hoste decus) clamore feroci,*
*Taurea tunc, inquit, ferro spoliabis inultus*
*Te majorem animam? Et jusso lictore recisa*
*Ignavos cadet ante pedes fortissima cervix?*
*Haud unquam hoc nobis dederit Deus ; inde minaci*
*Obtutu torvum contra et furiale renidens,*
*Bellatorem alacer per pectora transigit ensem.*

Atella et Calatia, deux villes de Campanie dépendantes de Capoue, s'étant rendues ensuite aux Romains, les principaux de leurs citoyens furent également punis du dernier supplice, de même que soixante-dix des premiers sénateurs de Capoue, outre trois cents autres nobles qui restèrent en prison. D'autres furent dispersés en différentes villes alliées des Romains, et une grande multitude des Capouans fut vendue à l'encan.

Après cela, il fut question de savoir ce qu'on ferait de Capoue et de son territoire. L'avis de quelques-uns était de la détruire de fond en comble ; mais celui des amateurs du bien public prévalut, et, sur leurs remontrances, il fut décidé que cette ville serait conservée en son entier, pour être habitée par des agriculteurs, attendu la fertilité et la beauté du territoire. D'après cette délibération, pour repeupler Capoue, on y fit passer une grande multitude d'affranchis, de laboureurs, d'artisans ; mais tous ses champs et ses maisons furent confisqués au profit du peuple romain ; de plus, en conservant la ville de Capoue, il ne fut point permis d'habiter hors de ses murs, ni d'y établir aucune corporation, aucun sénat, ni aucune autre magistrature, dans la crainte qu'ayant un gouvernement

qui lui fût propre, elle n'en prît occasion de se porter à de nouvelles conspirations et de nouvelles révoltes. Pour y rendre la justice entre les habitants, il fut réglé que chaque année on y enverrait de Rome un préfet : *Præfectum ad jura reddendà*, dit Tite-Live, *ab Roma quotannis missuros*. Telle fut donc la fin du siége de Capoue, qui avait commencé l'an 542 de Rome, et fini au bout de six mois, c'est-à-dire au mois de septembre de l'année suivante : *Æstatis ejus extremo quo Capua capta est*, dit Tite-Live.

Annibal s'était, à la fin, rendu maître de Tarente ; mais la nouvelle qu'il reçut en même tems de la prise de Capoue, diminua beaucoup la joie que sa conquête devait lui causer. Pour se venger, il forma la résolution de saccager tout le territoire qu'il n'avait pu défendre. Mais le ciel réservait aux Capouans d'autres malheurs. Le cruel Fulvius Flaccus, tout occupé à leur faire ressentir les effets de sa haine, commença à mettre en vente les biens des principaux d'entre leurs citoyens, que le sénat avait confisqués. Dans la crainte que son armée ne s'amollit et ne s'efféminât à Capoue, comme avait fait celle d'Annibal, il ordonna à ses soldats de bâtir, de leurs propres mains, les logements qu'ils devaient habiter, et de construire leurs cabanes sur les portes et les murs de la ville : ces cabanes furent couvertes les unes de planches et de claies, d'autres de joncs et de paille. Tite-Live dit que cent soixante-dix capouans conspirèrent de mettre, en une nuit, le feu à ces ouvrages ; mais il fait entendre, en même tems, que c'était une imposture imaginée par Fulvius, pour avoir occasion d'exercer sa cruauté sur les Capouans : *Ne deesset materia in Capuanos sæviendi, novum in occultos gliscens per indicium protractum est facinus*. (*Decad.* 3, liv. 7, c. 2.) Sur cette prétendue découverte, on ferma les portes de la ville : les milices se mirent sous les armes ; on arrêta ceux qu'on soupçonnait être les coupables ; et après avoir été sévèrement examinés, ils furent condamnés au dernier supplice, avec une récompense de dix mille sous pour leurs accusateurs. Fulvius comptait ne point borner là les effets de sa haine contre la ville de Capoue ; mais, l'an 544 de Rome, le consul M. Claudius, étant à Rome, le nomma dictateur dans un besoin pressant de la république. Alors, s'étant transporté à Rome, il chargea C. Calpurnius, qui commandait en Toscane, d'aller le remplacer à Capoue.

L'an 551 de Rome, Annibal, après avoir fait la guerre pendant seize ans en Italie, est obligé de repasser en Afrique, pour défendre sa patrie contre les armes victorieuses de Scipion. En partant, il emporta le regret d'avoir préféré, à la stérile conquête de Tarente, le secours que son propre honneur et l'in-

térêt de Carthage l'obligeaient de porter à la ville de Capoue. Les Romains continuèrent de la traiter avec la même rigueur qu'ils avaient fait, après l'avoir réduite. L'an 561 de Rome, sous le consulat de Q. Lucius Corn. Merula et de Q. Minutius Thermus, la Campanie, ainsi que le territoire de Rome, fut agitée par de grands tremblements de terres, dont Capoue se ressentit plus que les autres villes de cette contrée. Un grand nombre de personnes ayant péri dans ce désastre, on envoya de Rome une colonie pour le réparer, ce qui fut répété plusieurs fois dans la suite. Le sort de Capoue commença dès-lors à s'adoucir; mais elle resta toujours dans l'état de préfecture, entièrement soumise aux lois romaines, et obligée de se conformer aux ordres qui lui venaient du sénat. Nous ne suivrons pas les petites vicissitudes que cette ville éprouva dans la suite des tems, sous l'empire romain.

L'Italie étant tombée, dans le cinquième siècle, sous la puissance des Ostrogoths, et au suivant, sous celle des Lombards, Capoue fut attribuée, par ses derniers, au duché de Bénévent, et y resta soumise jusqu'à la mort du duc Sicard, arrivée l'an 840 de Jésus-Christ. Alors, un seigneur, nommé Landulfe, voulant se soustraire à l'obéissance des ducs de Bénévent, se retrancha avec sa famille dans sa forteresse de Sicopoli, où nombre de capouans s'étaient déjà réfugiés, pour n'être point enveloppés dans les ravages et les incendies que les Sarrasins exerçaient dans leur patrie. Le duc Radelgise, occupé alors à faire la guerre à Siconulfe, prince de Salerne, chargea ses gastaldes ou préfets, Ratelgaire et Agenard, d'aller assiéger la forteresse de Sicopoli, à la tête des Sarrasins qui étaient à son service. Le gouvernement de Capoue devait être la récompense de ces gastaldes, s'ils réussissaient dans leur expédition. Mais Landulfe, supérieur aux efforts de ses ennemis, vint à bout de battre les gastaldes et leurs troupes, et non-seulement de les chasser des environs de Sicopoli, mais de l'ancienne Capoue, que Giannone, d'après l'Ammirate, par une erreur manifeste, confond avec Sicopoli. (Ottavio Rinaldo, *Mém. istoriche della città de Capua*, tom. I, liv. 5, c. 13). Landulfe termina ses jours l'an 842, laissant de N...., son épouse, fille de Roffrit, l'un des premiers nobles de Bénévent, quatre fils, Landon, Pandon, Landenulfe et Landulfe.

LANDON, surnommé LE VIEUX, prit, après la mort de Landulfe, son père, les rênes du gouvernement de Capoue et de toutes les terres qui en dépendaient. Ses frères et lui, fidèles aux derniers avis que leur avait donné Landulfe en mourant, mirent leur application à fomenter la discorde entre les princes de

Bénévent, persuadés qu'il n'y avait pas d'autre moyen de se maintenir dans l'indépendance. Mais les Sarrasins de Bari, profitant de la désunion qui régnait entre les princes chrétiens, ne cessaient de dévaster le pays par les brigandages, les incendies et toutes les atrocités qu'ils se croyaient permises dans les contrées qui étaient ouvertes à leur fureur. Les Bénéventains et les Capouans, pour les repousser, se virent obligés d'appeler à leur secours, non-seulement les princes, leurs voisins, mais les Français. Les troupes qu'il en reçurent, n'étant point suffisantes pour leur défense, ils firent, l'an 851, une députation à Louis II, roi d'Italie, fils de l'empereur Lothaire, et depuis son successeur, pour le prier de se transporter en personne, avec une bonne armée, sur les lieux. Louis, touché de l'état déplorable de ces contrées, ne tarda pas à se mettre en route pour l'Italie, et dirigea sa marche droit à Bari. S'il ne put emporter cette place, il fut dédommagé de ce revers, par divers avantages qu'il remporta sur les brigands, dont il purgea le pays. Il employa, de plus, son autorité à rétablir la paix entre les princes divisés, et partagea la principauté de Bénévent en deux parties égales, laissant la première à Radelgise, et confirmant l'autre, dont Salerne était la capitale, à Siconulfe. Ces deux princes jurèrent fidélité à Louis, qu'ils reconnurent pour leur libérateur et leur souverain. Louis, après avoir si glorieusement terminé son expédition, repassa les Alpes. Entre les gastaldes, qu'il avait attribués à la principauté de Salerne, était compris celui de Capoue; mais Landon et ses frères n'étaient nullement disposés à reconnaître pour leur seigneur aucun prince, depuis la mort de Siconulfe, prince de Salerne, et celle de Radelgise, prince de Bénévent: ils en vinrent même au point, qu'ayant secoué toute subordination, ils se comportèrent en despotes dans leurs départements, mettant en prison leurs sujets, et les condamnant à divers supplices: ils employèrent de plus divers artifices contre un nommé Pandolfe, leur parent; de manière qu'ils réussirent à lui enlever Suessuola, dont il était gastalde; et, non contents de l'avoir chassé de cette seigneurie, ils exercèrent leur barbarie sur quatre de ses fils, dont l'un eut la tête tranchée par leurs mains, un autre fut brûlé par leur ordre, et deux furent envoyés en exil, où ils périrent misérablement. Mais Dieu se servit des Sarrasins pour m[illegible] leur férocité. Ces infidèles, que la valeur du roi Louis II avait tenus renfermés dans Bari, dès qu'ils virent ce prince hors d'Italie, recommencèrent à se mettre en campagne. Après avoir saccagé la Pouille et la Calabre, ils passèrent dans les principautés de Bénévent et de Salerne, où ils commirent les mêmes horreurs ainsi que dans le duché de Naples. Les peuples de ces

contrées, poussés à bout, furent obligés d'implorer de nouveau le secours du roi Louis : pour l'obtenir, ils lui députèrent, vers la fin de l'an 852, l'abbé Bassace, vicaire de Saint-Benoît, et Jacques, abbé de Saint-Vincent. Le prince n'hésita point à se rendre à leurs vœux ; mais de retour en Italie, il fut étonné de voir qu'au lieu d'accourir pour se rendre à lui, les peuples se tenaient renfermés dans leurs murs, n'ayant envoyé que Landulfe, évêque de Capoue, frère de Landon, pour le complimenter. Soupçonnant alors de la mauvaise foi dans ceux qui l'avaient appelé, il était dans la disposition de s'en retourner ; mais l'intérêt de la religion le retint et le détermina à poursuivre son expédition.

Entre les crimes qu'on reproche à Landon et à ses frères, celui qui eut de plus fâcheuses conséquences, ce fut la guerre qu'ils firent à Magenulfe de Teano, neveu des Saduti, qu'ils haïssaient mortellement : chassé, par eux, de cette ville où il dominait, il chercha les moyens de se venger. Peu de tems après arriva l'incendie de la nouvelle ville de Sicopoli, fondée l'an 826, événement dont l'auteur est, jusqu'à présent, ignoré. Erkempert, l'anonyme du Mont-Cassin, et Léon d'Ostie l'attribuent aux Capouans. L'abbé Trioli, d'après une ancienne chronique, charge de ce crime les Napolitains et Sergius II, leur duc; mais la chronique de Capoue, publiée nouvellement par M. Pratilli, le met sur le compte de Magenulfe, aidé vraisemblablement par les Grecs, qui étaient alors en grand nombre à Naples. Cet incendie, arrivé l'an 856, suivant Léon d'Ostie, fut si terrible, qu'il consuma toutes les maisons de la ville à l'exception de celle de l'évêque.

Pour réparer ce désastre, Landon et ses frères pensèrent à construire une nouvelle ville. Mais ils ne s'accordaient point sur le lieu où ils devaient la placer. Landon était d'avis de la bâtir sur l'emplacement même de Sicopoli, disant que, située sur les collines escarpées de Palombera, elle servirait d'asile dans les tems difficiles où l'on se trouvait. A quoi ses frères répondaient que cette habitation convenait plutôt à des chèvres. Landenulfe, enfin, et l'évêque Landulfe, son frère, l'emportèrent par voie de fait, et étant descendus dans la plaine, ils commencèrent à élever les murailles de la nouvelle ville, le long du Volturne, près du pont vulgairement appelé de Casilin. C'était, dit la chronique des comtes de Capoue, un terrain si marécageux, qu'on lui donna le nom de Pantana : *Ipse Casilinum cum fratribus suis mollri fecit in Pàntana.* Les voisins se moquèrent de la nouvelle ville et l'appelèrent, par dérision, la nouvelle Rome ; mais Landon observant que le Volturne embrassait une grande partie de son enceinte, et rendait, par là,

son site d'autant plus respectable, il mit toute la diligence et l'activité possibles pour conduire l'ouvrage à sa perfection ; en sorte que la nouvelle Capoue fut habitée dès l'année même 856, où elle commença d'être édifiée.

Adémar, prince de Salerne, ne vit pas, sans jalousie, s'élever la nouvelle Capoue. Etant venu trouver Gui, duc de Spolette, il vint à bout de l'engager à tenter la ruine de cette place, afin d'obliger Landon et ses frères à se reconnaître vassaux de la principauté de Salerne. Le duc, en conséquence, vint avec ses troupes se présenter devant Capoue, pour en faire le siége. Landon était déjà disposé à faire un accommodement ; mais Landenulfe et l'évêque Landulfe protestèrent hautement que jamais ils ne s'avoueraient hommes liges du prince de Salerne. Sur cette déclaration, le siége de la place fut commencé avec une telle fureur, que, non content de battre les murs, on brûla tous les blés de la campagne ; ce qui réduisit les assiégés à promettre au prince de Salerne le serment de fidélité qu'il exigeait. Le seul Landenulfe refusa d'entrer dans aucune composition ; ce qui lui fit perdre le gastaldat de Sora, dont il était pourvu : on lui enleva, de plus, les villes d'Arpino, de Vicalbo et d'Atino, qui furent adjugées au duc de Spolette, suivant le traité fait entre lui et le prince de Salerne. Ces pertes causèrent à Landenulfe un chagrin si vif, qu'une mort prématurée l'enleva l'an 859. Landon, après cela, s'étant transporté à Naples, pour rendre visite au duc Sergius, y rencontre Gaifre, qui depuis long-tems était banni de Salerne. Celui-ci s'étant adressé à Sergius, le pria d'interposer son crédit pour lui faire obtenir une des filles de Landon. Mais Sergius ayant négligé cette affaire, il eut le courage de s'adresser à Landon lui-même. Sa demande fut si favorablement accueillie, que Landon lui offrit celle de ses filles qu'il voudrait choisir. Il donna la préférence à Landelaja, sans égard pour certains défauts corporels qu'elle cachait par une grande prudence. Aux noces qui suivirent cette alliance, assista un certain Montula, qui jouissait de la familiarité du prince de Salerne. Landon l'ayant prié d'employer son crédit pour obtenir à son gendre le retour dans sa patrie, Montula s'en excusa d'abord sur la difficulté qu'il y aurait d'obtenir une pareille grâce ; mais enfin vaincu par les instances réitérées du comte, il consentit à ce qu'on lui demandait, et réussit à faire lever le ban de Gaifre, qui revint avec sa femme à Naples, chargé des présents de son beau-père. (*Anon. Salern.*, c. 89.)

Cependant Pandon, frère de Landon, ne discontinuait pas de faire la guerre au prince Adémar, pour se venger de l'outrage qu'il avait fait au fils de Marin, comte d'Amalfi, son

parent, en le faisant emprisonner et le livrant ensuite à Sergius, duc de Naples, qui tenait lui-même en prison le père de Marin.

Depuis la mort de Landenulfe, le comte Landon était attaqué d'une paralysie, qui le retint sur le grabat l'espace d'un an. Le duc Sergius profita de cette infirmité, au mépris de l'alliance qu'il avait contractée avec Landon, pour lui déclarer la guerre avec le secours du prince Adémar. Landon leur opposa le jeune Landon, son fils, avec un corps de troupes. Ce dernier, plein de valeur, apprenant que Grégoire et César, fils de Sergius, et Landolfe de Suessola, son gendre, venaient avec une armée de Napolitains et d'Amalfitains, montant à sept mille hommes, pour faire le siége de Capoue, marche à leur rencontre avec tant de précipitation, que les ayant atteints après qu'ils eurent passé le Clanio, il se jeta au milieu d'eux comme un lion, dissipa une aile de leur armée, fit prisonnier César, fils du duc, avec huit cents hommes qui l'accompagnaient, et mit le reste en fuite. Cette victoire, dans la chronique des comtes de Capoue, porte la date du 7 mai de l'an 860. La maladie de Landon le Vieux empirait toujours. Se voyant près de sa fin, il appela ses frères Pandon et l'évêque Landulfe, et leur recommanda le jeune Landon, son fils, sans s'apercevoir, dit Muratori, qu'il recommandait un mouton à des loups. Il mourut ensuite dans le mois de février de l'an 861. D'ALOARA, sa femme, il laissait quatre fils, dont l'aîné, qu'on vient de nommer, fut son successeur; Landulfe, surnommé, Suessola, qui fut gendre du duc Sergius; Landulfe et Pandon; avec deux filles, Landelaja, dont on a déjà parlé, et une autre dont le nom est ignoré.

LANDON LE JEUNE, surnommé CYRRUTU, c'est-à-dire LE CRÉPU, successeur de Landon le Vieux, son père, était disposé à vivre en paix avec ses voisins. Mais Pandon, son oncle, dévoré d'ambition, continua d'exercer des hostilités contre le prince Adémar. A sa persuasion et à celle de Landulfe, son frère, Gaifre s'étant saisi d'Adémar, le fit mettre en prison. Pandon, non content de cette perfidie, le fit aveugler, l'an 866, suivant Muratori, (*Annal. d'Ital.*, tom. V, pag. 70), et mettre à sa place Gaifre. (*Voy.* les princes de Salerne.) Mais à peine ce nouveau prince était-il sur le trône, que les deux frères violèrent le serment de fidélité qu'ils lui avaient fait, et tournèrent leurs armes contre lui : ils ne furent pas moins perfides envers leurs propres neveux. Voulant s'emparer du gastaldat de Capoue, ils chassèrent de cette ville le comte Landon. Celui-ci se jeta à son tour sur la ville de Cajazzo et mit en prison Ajoalde, à qui ses oncles en avaient confié la garde :

vers le même tems, Landulfe *le Jeune*, son frère, envahit la ville de Caserte; mais Pandon étant survenu peu de tems après, reprit la place où il fit prisonnier Landulfe, avec quarante des plus nobles citadins Les enfants du comte Landon se voyant alors sans ressource, se retirèrent à Suessola, où ils furent bien accueillis par l'évêque Landulfe. Pandon étant venu les y attaquer, ils se défendirent avec le secours que Gaifre leur fournit. Pandon reçut, peu de tems après, le juste salaire de ses usurpations dans un combat où il fut percé d'un coup de lance. Son fils Pandonulfe y reçut aussi une blessure considérable, et toute sa troupe, mise en déroute, y fut faite ou prisonnière ou obligée de prendre la fuite. (Erkempert, n. 28 et 30.) Pandon laissa en mourant trois fils; Landulfe, Pandonulfe, et Landonulfe.

LANDULFE, le dernier des fils de Landulfe, premier comte de Capoue, s'étant emparé par violence de l'évêché de Capoue, après la mort de l'évêque saint Paulin, arrivée le 10 octobre 840, se comporta dans ce siege d'une manière conforme à son entrée. Après la mort de Pandon, il vint à bout, par son intrigue, de lui faire donner pour successeur son fils Pandonulfe, le même qui avait été blesse à la bataille où périt son père; mais parce que celui ci était ami de Maion, parent de Daufer, dont il redoutait l'habileté, il voulut insinuer à Pandonulfe de séparer ses intérêts de ceux de Daufer, et de l'engager à transporter ailleurs son domicile. Pandonulfe, au lieu de suivre ce conseil, s'unit à Daufer et à ses deux frères, Landulfe et Landonulfe, avec lesquels il se retira dans le château de Potenza. Pandonulfe, après cela, se rendit maître de Suessola, Landulfe de Caserte, et Landonulfe, du château de Cajazzo. Les frères s'étant ainsi partagé la meilleure partie du Capouan, commencèrent à dévaster le pays, tandis que Landulfe restait maître du comté de Capoue. Landulfe, alors, ayant rappelé ses neveux, fils de Pandon, son frère, qu'il avait depuis long-tems bannis, après les avoir privés du droit de succéder au comté, se joignit à eux pour faire le pillage dans le voisinage des villes que leurs cousins s'étaient appropriées. Feignant ensuite d'être ému de compassion pour le déplorable état de ses vassaux, il invita les fils de Pandon à venir s'établir à Capoue, avec leurs cousins, les fils de Landon; mais Pandonulfe démêlant les mauvaises intentions de son oncle, loin de se rendre à cette invitation, eut recours à l'empereur Louis II, pour lui faire connaître le tort que lui avait fait son oncle, en le privant du comté de Capoue, et le mal qu'il causait à tout ce pays, en souffrant que les Sarrasins le ravagassent impunément. Louis

s'étant rendu, au mois de juin 866, au Mont-Cassin, y reçut les députés des différentes contrées, qui lui apportaient leurs plaintes sur les malheurs que les Infidèles leur faisaient éprouver. Louis s'étant mis aussitôt en marche, pour la troisième fois, va faire le siége de Capoue, qu'il oblige, au bout de trois mois, en septembre 866, à se rendre. Réginon dit que les murs de cette place étant bâtis de grosses pierres carrées, cet avantage avait enhardi ses défenseurs à faire tête à l'empereur, qui l'ayant emportée, fit détruire ces murs, et nomma pour gouverneur du pays, le comte Lambert. Landulfe par là perdit, en septembre 866, la seigneurie de Capoue. Louis étant parti de là au mois de novembre suivant, pour compléter son expédition, entra au mois de décembre, dans Bénévent, pour aller attaquer les Sarrasins de Bari. Il en fut mal reçu d'abord; mais après avoir été repoussé vigoureusement, il réussit à les battre, et à les forcer de se renfermer dans leurs forteresses de Bari et de Tarente, tandis qu'il mit aux flammes la ville et la campagne de Matera dont ils s'étaient rendus maîtres. Etant retourné, dans le mois d'août 867, à Bénévent, il fit partir de là son armée pour faire le siége de Bari. Les Sarrasins s'y défendirent l'espace de quatre ans; mais avec les secours que Lothaire, roi de Lorraine, fournit à l'empereur, son frère, la place fut emportée au mois de février 871. Le soudan Seodam, qui avait exercé tant de cruautés envers les Chrétiens, y fut fait prisonnier, et toute sa troupe passée au fil de l'épée.

Il restait à prendre Tarente, pour chasser entièrement d'Italie ces barbares. La bonne intelligence qui régnait entre tous les princes du pays, semblait assurer le succès de cette entreprise pour laquelle Louis faisait ses préparatifs; mais la conduite insolente des Français logés à Bénévent envers leurs hôtes, fit évanouir les belles espérances dont on se flattait. les Béneventains irrités de leurs mauvais traitements, se soulevèrent; et leur prince Adelgise, regardant l'empereur comme la première cause de ces désordres, par sa faiblesse, se saisit de sa personne pendant qu'il faisait la méridienne et le retint prisonnier, après quoi il força les Français de vider le pays. Mais sur la nouvelle qui se répandit que les Sarrasins avaient débarqué près de Salerne, Adelgise remit l'empereur en liberté, après avoir fait jurer l'impératrice Angelberge, sa femme, et sa fille Ermengarde, que l'outrage qu'on lui avait fait resterait impuni. (Erkemp. *Hist.*, c. 34.)

L'empereur partit de Capoue pour repasser les monts, l'an 874, y laissant sa femme et sa fille. Gaifre, prince de Salerne, étant venu faire sa cour à ces princesses, Landulfe, oubliant qu'il lui était redevable de son élévation, et lui avait fait plusieurs fois

serment de fidélité, le fit arrêter, et ne le relâcha quelques jours après, qu'en l'obligeant de lui remettre en otage les fils de Landon, ses parents, que l'impératrice fit conduire prisonniers à Ravenne; après quoi elle partit pour aller rejoindre son époux. Ce prince étant mort dans la même année, les enfants de Landon furent remis en liberté.

Landulfe termina ses jours au mois de mars 879, plus méchant évêque que mauvais comte. On a cependant plusieurs lettres qui lui furent adressées par le pape Jean VIII, dans lesquelles il fait l'éloge de sa prudence et de son habileté dans les affaires. Mais il y a loin de là aux vertus chrétiennes et même à l'exacte probité.

Après la mort de Landulfe, ses neveux partagèrent entre eux le comté qu'il laissait vacant. PANDONULFE, fils de Pandon, eut pour sa part Teano et Caserte. A LANDON LE JEUNE, fils de Landon *le Vieux*, déjà comte de Capoue, échurent les villes de Suessa et de Berelai. Un autre Landon, fils de Landenulfe, obtint la ville de Cajazzo et Carinola. Mais le gouvernement de Capoue fut confié à Pandonulfe, qui en fut proclamé comte et gastalde. Il fut, de plus, couvenu entre ces copartageants, que chacun d'eux pourrait établir sa demeure à Capoue. La même année, Landulfe, fils de Landon *le Jeune*, fut élu évêque de cette ville. Mais la négligence de son père, très-paresseux de sa nature, fit différer sa consécration. Ce partage fait le 11 mars entre ces parents, ne dura cependant que jusqu'au 8 mai suivant. Le comte Pandonulfe, voyant d'un œil jaloux qu'Atenulfe, son cousin, fils de Landulfe l'Ancien, gastalde de Teano, élevait une forteresse dans Calvi, se joignit à ses frères pour détruire cet ouvrage. Mais les assauts qu'ils lui donnèrent ayant été vains, Pandonulfe tourna ses armes contre les fils de Landon, auxquels il enleva Suessa. Il employa depuis tant de stratagêmes, qu'il vint à bout de mettre en prison Atenulfe et Landenulfe, deux des trois fils de Landenulfe *le Vieux*, et de leur enlever la ville de Cajazzo. Il se mit ensuite à persécuter l'évêque Landulfe, fils de Landon *le Jeune*, et l'obligea de transporter son siége dans la vieille Capoue. Mais Pandonulfe, profitant de son éloignement, fit mettre à sa place Landonulfe, son frère, quoiqu'il fût déjà marié.

Les fils de Landonulfe et de Landon, pour se mettre à l'abri des vexations de Pandonulfe, eurent recours à Gaifre, prince de Salerne, qui les accueillit favorablement et les prit sous sa protection. Gaifre ne tarda pas à se mettre en campagne pour venir à leur secours. Le pape Jean VIII, qui se repentait d'avoir négligé d'interposer son autorité pour rétablir la paix entre les dissidents, se rendit aussi sur les lieux, et, s'étant

logé dans un lieu nommé Antignano, il fut témoin des divers combats que se livrèrent les frères et les cousins. Il vit, d'un côté, Athanase, évêque de Naples, avec ses gens, combattre pour Pandonulfe, et de l'autre, les princes de Salerne et de Bénévent, qui, aspirant à la possession de Capoue, lui donnaient souvent de sanglants spectacles; à quoi ne pouvant remédier, il s'en retourna le cœur plein d'amertume, sans rapporter aucun fruit de son voyage. Gaifre était cependant occupé à faire le siége de Capoue. Mais il le leva, l'année suivante, après avoir tenté inutilement de réconcilier Pandonulfe avec ses frères et ses cousins. Les Sarrasins, à la faveur de ces discordes, recommencèrent à faire dans le Bénéventain des courses funestes qu'ils étendirent jusqu'à la campagne de Rome. Le pape Jean VIII, pénétré des nouvelles qu'il recevait des ravages que ces barbares exerçaient, voulut, pour la seconde fois, l'an 881, se remettre en route pour tâcher de ramener à des sentiments de concorde les princes désunis. Etant arrivé à Capoue, il partagea en deux diocèses l'église de Capoue, et, ayant conféré la consécration épiscopale à Landulfe, qui avait été le premier élu, il lui assigna l'église de la vieille Capoue et adjugea celle de la nouvelle Capoue à Landonulfe. Mais ce partage déplut au perfide comte; et, s'étant concerté avec les Sarrasins et les gens de l'évêque Athanase, il fit mettre le feu à l'église de Saint-Pierre, où l'évêque Landulfe avait été sacré.

Les mariages des princes réunissent souvent les intérêts des princes divisés et mettent fin à leurs longues inimitiés. Le prince Gaiderise, l'un des plus grands adversaires de Pandonulfe, donna, vers ce tems, sa fille au fils de ce dernier, et, en conséquence, se retira de l'alliance de Landon. Mais celui-ci, sans perdre courage, trouva le moyen de faire emprisonner Gaiderise par ses soldats, et de faire proclamer à sa place Radelgise, fils d'Adelgise, que les Bénéventains chassèrent après trois ans de règne, pour mettre à sa place, l'an 884, Aion, son fils. Gaiderise, après sa déposition, fut consigné entre les mains des Français. Mais, s'étant échappé, il s'enfuit à Bari chez les Grecs, qui l'envoyèrent à Constantinople, où l'empereur Basile le reçut généreusement et lui donna, outre plusieurs présents considérables, la ville d'Oria, dans la Pouille.

Pandonulfe faisait cependant sa cour au pape Jean VIII, dont il se reconnut l'homme-lige. L'ayant gagné par là, il obtint de lui la ville de Gaëte, qui était alors soumise au saint siége. Mais lorsqu'il en eut pris possession, il commença à maltraiter les Gaétans, au point de les empêcher de sortir de la ville. Elle avait pour capitaine un certain Docibile, qui, ne pouvant supporter une telle insolence, fit venir les Sarrasins

qui demeuraient dans Agropoli, et se mit avec eux à faire le dégât dans le pays. Le pape, commençant alors à se repentir de son excessive indulgence pour le comte, lui écrivit, ainsi qu'aux Gaétans, des lettres pressantes pour les détacher de l'alliance des Infidèles. Docibile se rendit aux instances du pontife, et, s'étant tourné contre les Sarrasins, leur déclara la guerre. Il y eut alors un sanglant combat où plusieurs gaétans perdirent la vie et un plus grand nombre la liberté. Mais la perte fut encore plus grande du côté des Sarrasins. Ceux-ci ayant à la fin demandé la paix, elle leur fut accordée avec permission de s'établir le long du Garillan, où ils demeurèrent l'espace de quarante ans, pendant lesquels ils ne cessèrent de faire du mal aux Chrétiens. (*Leo Ost.*, liv. 1, c. 43.)

L'évêque Athanase, dans le même tems, las des procédés violents de Pandonulfe à son égard, se détacha de lui pour entrer dans la ligue de Landon et des fils de Landonulfe. Mais le bon évêque, dit Rainaldo, qui s'ennuyait du mal que faisaient les autres, et ne cherchait néanmoins qu'à les surpasser en méchanceté, prit à son service les Sarrasins qui habitaient au pied du Mont-Vésuve. Cette perfidie lui réussit mal. Il en fut puni par ces mêmes Infidèles, qui déchargèrent principalement leur fureur sur le territoire de Naples. Pour se délivrer de cette engeance funeste, il eut recours à Gaimar I, prince de Salerne, aux Capouans et à toutes les communautés des villes et places voisines, à l'aide desquels il les obligea, l'an 881, d'aller se confiner dans Agropoli. Mais à peine eut-il dissipé cet orage, que, s'étant associé les fils de Landon et de Landonulfe, il vint faire irruption sur le territoire de Capoue dont il entreprit le siége. Pour tirer Pandonulfe de presse, Radelgise, prince de Bénévent, son parent, et son fils Aion, accoururent avec leurs troupes et pénétrèrent dans la place à travers l'armée ennemie. Ayant par là relevé le courage des Capouans, ils firent avec eux une sortie qui n'eut aucun succès. Les fils de Landon et de Landonulfe, par le conseil de l'évêque Athanase, feignirent alors de vouloir faire la paix avec Pandonulfe. Le comte ayant donné dans le panneau, ils entrèrent dans la ville avec leur suite. Mais aussitôt s'étant rendus maîtres de sa personne, ils le firent prisonnier, et le déclarèrent, au mois de novembre 882, déchu de son comté.

LANDON, dit LE PARESSEUX ET LE STUPIDE, fut mis à la place du comte Pandonulfe, après son emprisonnement. L'évêque Athanase fut assez méchant pour lui conseiller de se défaire de ses frères et de ses cousins, afin de régner avec plus de sûreté dans Capoue. Mais Landon rejeta cet avis avec

horreur disant qu'il n'était pas assez pervers pour souiller ses mains du sang de ses proches. Athanase, se voyant ainsi rebuté, ne perdit pas courage. Ayant obtenu des Grecs une troupe de trois cents soldats, il attendit le tems des vendanges, et, lorsqu'elles furent arrivées, il donna subitement sur les Capouans, tandis qu'ils étaient occupés à faire leur récolte, et en fit un grand nombre prisonniers.

Pandonulfe ayant trouvé moyen, l'an 884, de s'échapper de sa prison, alla se réfugier à Naples auprès de l'évêque Athanase, et mit dans ses intérêts les Grecs du pays, avec lesquels il se mit à piller les environs de Capoue. Pour les repousser, Landulfe, évêque de cette ville, et le comte Landon, s'adressèrent à Gui, duc de Spolette, qui leur amena un corps de troupes avec lequel il entra dans Capoue, qu'il pourvut de vivres. Mais Gui ayant été appelé pour une affaire à Rome, la ville de Capoue resta entre les mains de l'évêque Landulfe; parce que Landon était en marche contre les Grecs et les Napolitains, qui s'étaient fortifiés sur le mont Saint-Erasme. Pandonulfe, de son côté, s'était posté, avec ceux de son parti, à Sicopoli, d'où il faisait des courses sur le territoire de Capoue. Atenulfe, fils du ci-devant comte Landulfe, porta ses vues alors sur le comté de Capoue. S'étant rendu dans ce dessein à Spolette avec une bonne bourse, il y enrôla un nombre de français. Mais ses troupes ne voyant pas son entreprise aussi facile qu'il l'avait fait espérer, l'abandonnèrent et retournèrent à Spolette. Ce revers ne déconcerta point l'ambitieux Atenulfe. Ayant député son parent Sadi à l'évêque Athanase, il en reçut la promesse d'employer tout son pouvoir pour seconder ses vues. Mais elles furent découvertes par Landon qui, lent de sa nature, négligea la nouvelle de la révolution dont il était menacé. Tandis qu'elle se préparait, il se vit attaqué d'une violente fièvre, à laquelle succéda un état de langueur qui lui fit prendre le parti de se retirer à Téano. Ce fut le terme de son gouvernement, qui avait duré depuis le 1.er novembre 882, jusqu'au 1er. septembre 885, suivant la chronique des comtes de Capoue.

LANDENULFE est donné pour successeur à Landon, son frère, par le Pellegrini. Mais Atenulfe, voyant le gouvernement de Capoue entre les mains de celui-ci, se hâta d'aller trouver à Naples l'évêque Athanase, pour s'aboucher avec lui sur le parti qu'il avait à prendre. Il ne paraît pas qu'il en rapporta une réponse bien satisfaisante. Cependant il garda le comté de Capoue l'espace de seize mois, depuis le mois de

septembre 885 jusqu'au 6 janvier 887. (Pellegrini, *Tabula expansa Com. Cap.* n. 8.)

ATENULFE, à la fin, réussit à se faire reconnaître comte de Capoue. L'un de ses premiers soins fut d'envoyer des députés au pape Etienne V, pour lui faire hommage à titre de vassal; offrant de lui rendre la ville de Gaëte dont il s'était rendu maître depuis quelque tems. Athanase, évêque de Naples, toujours dévoré d'ambition, ne put voir sans jalousie Atenulfe, qu'il avait favorisé jusqu'alors, paisible possesseur du comté de Capoue. Ayant rassemblé une multitude de grecs, de napolitains et de sarrasins, il vint à leur tête, l'an 888, pour faire irruption dans le Capouan. Atenulfe, avec un renfort qu'il reçut d'Aïon, duc de Bénévent, et une troupe de sarrasins qui se joignit à ses troupes, ne craignit pas d'aller à la rencontre de l'ennemi. Les deux armées, s'étant rencontrées près du Clanio, se livrèrent une bataille dont les Sarrasins, des deux partis, restèrent spectateurs sans faire aucun mouvement. La victoire se déclara pour Atenulfe, et fut telle, qu'Athanase se vit contraint de demander la paix. Elle lui fut accordée pour un an, moyennant dix mille sous d'or qu'il paya et quelques places qu'il rendit. Mais à peine douze jours furent écoulés qu'elle fut rompue. Les gens d'Athanase et ceux d'Atenulfe recommencèrent à piller les campagnes à l'envi. Mais les Capouans, devenus les plus forts à l'aide des Sarrasins avec lesquels ils s'étaient alliés, rendirent avec usure à leurs ennemis le mal qu'ils en avaient reçu.

Aïon, prince de Bénévent, se voyant assiégé dans Bari, par les Grecs, sous les ordres du patrice Constantin, sollicite Atenulfe, par des lettres pressantes, de venir à son secours. Atenulfe, au lieu de se rendre à ses prières, fit, par ses ambassadeurs, avec le patrice, un traité par lequel il était convenu qu'il accorderait la paix au prince de Bénévent, à condition que celui-ci rendrait Bari. Aïon se soumit avec un grand regret à cette clause, et s'en retourna, l'an 888, le cœur plein de dépit, à Bénévent. (Muratori, *Annali*, tom. VI, pag. 188.) Atenulfe avait dès-lors des vues sur la principauté de Bénévent. Elles s'effectuèrent, l'an 900, par une suite du gouvernement faible du prince Radelgise et des violences qu'exerçait, sous son nom, Virialde, son ministre. Plusieurs familles nobles qu'il avait bannies, s'étant retirées à Capoue, y furent reçues du comte avec une générosité qui les enchanta. Les Bméventains, instruits par la renommée de ce bon accueil, s'empressèrent de se rendre à Capoue. Dans les conversations que les principaux d'entre eux eurent avec lui, ils lui insinuèrent qu'ils

avaient un grand désir de le voir élevé à la principauté de Bénévent. Atenulfe, d'abord, regarda ce discours comme un vain compliment. Cependant il cherchait à procurer un mariage honorable à son fils Landulfe, et, dans ce dessein, il osa demander pour lui à Gaimar, prince de Salerne, sa fille, promettant de lui rendre les devoirs d'un vassal, comme avaient fait ses prédécesseurs. Mais sa demande fut rejetée par le conseil de ses frères Landulfe et Landon, qui, chassés par lui, s'étaient refugiés à Salerne. Iota, femme de Gaimar, fut celle qui s'opposa le plus à cette alliance, disant qu'il ne convenait pas de mêler un sang royal avec celui d'un vassal. Atenulfe, ainsi rebuté, fit épouser à son fils Gemma, nièce de l'évêque Athanase.

Les Bénéventains, se dégoûtant de plus en plus de Radelgise, leur seigneur, redoublaient, par lettres, leurs instances auprès de leurs concitoyens exilés à Capoue, pour les engager, à déterminer le comte à se rendre à leurs vœux. Atenulfe, cependant, hésitait dans la crainte que l'entreprise ne réussît pas; mais enfin, sur les assurances qu'ils lui donnèrent, il se mit en marche avec les exilés, suivi d'un assez petit nombre de capouans. Etant arrivés de nuit à Bénévent, ils enfoncèrent les portes de la ville, où dès qu'ils furent entrés, leurs correspondants s'étant joints à eux, ils allèrent droit au palais de Radelgise, qu'ils firent prisonnier sans éprouver presque aucune résistance. Le peuple s'étant alors rassemblé, avec les grands, dans l'église de Sainte-Sophie, Atenulfe y fut proclamé à l'unanimité, prince de Bénévent, l'an de grâce 900. (*Anonym. Salern.*, c. 157, 158, et *Chron. Cavense.*)

Atenulfe, après avoir mis ordre aux affaires de Bénévent, en confia le gouvernement à Pierre, évêque de la ville, après quoi il reprit la route de Capoue : mais, peu de tems après son retour, il fut informé que le prélat, son lieutenant, s'entendait avec quelques factieux pour se rendre maître de la principauté. A cette nouvelle, il revient à Bénévent, d'où il chasse l'évêque, qui, s'étant retiré à Salerne, y est favorablement reçu du prince Gaimar. Les complices du prélat furent en même tems arrêtés et punis de leur félonie par la prison. Atenulfe ne divisa point ses états, et y établit partout la même police.

Atenulfe, en retournant à Capoue, y transféra le siége de la principauté. Ce ne fut pas néanmoins alors, comme quelques-uns l'ont cru, que Capoue acquit le titre de principauté, quoique les fils d'Atenulfe se soient donné le titre de princes de cette ville, et que le vulgaire le leur ait accordé ; mais les Bénéventains persévérèrent long-tems à donner le titre de princes

de leur patrie à Atenulfe et à son successeur. Cependant Bénévent, lorsque le prince eut cessé d'y résider, perdit beaucoup de sa splendeur et de son opulence. Capoue, au contraire, devenue la métropole d'un vaste et florissant état, commença à s'élever au-dessus des autres villes, et ce fut alors que le bourg qui est au-delà du pont, s'agrandit considérablement par le grand nombre d'édifices qu'on y éleva et l'affluence des étrangers qui vinrent s'y établir. Atenulfe, après avoir affermi l'ordre et la paix dans ses états, forma le dessein d'en chasser les Sarrasins ainsi que des provinces voisines. Ayant communiqué ses vues à Grégoire, duc de Naples, il n'eut pas de peine à l'y faire entrer. Les Amalfitains s'étant aussi joints à lui, il fit construire sur le détroit un pont de bâteaux, sur lequel il alla provoquer les Infidèles et les Gaétans, leurs alliés, retranchés à Getra, lieu fortifié par la nature et par l'art. Mais les sentinelles de son camp s'étant laissées surprendre, il fut obligé de repasser le pont en diligence; néanmoins ayant ensuite rallié ses troupes, il mit à son tour l'ennemi en fuite. (*Apud Pratil. Hist. Langobar.*, tom. IV, pag. 407.)

Atenulfe termina sa carrière au mois d'avril 910, dans le tems qu'il se disposait à faire un dernier effort contre les Sarrasins. Il fut inhumé à Capoue, où ses successeurs eurent pareillement leur sépulture. (Ottav. Rainal. *Mem. istor.*, tom. II.) Prince de glorieuse mémoire, qui fut l'artisan de sa fortune. De Silbelgaite, sa femme, il laissa deux fils, qui suivent, entre lesquels il établit une si grande amitié qu'ils vécurent toujours dans une parfaite union.

Landulfe, surnommé, par une raison qu'on ignore, Antipater, et Atenulfe II, son frère, succédèrent à leur père, Atenulfe I. Le premier, dans un voyage qu'il avait fait à Constantinople, avait obtenu le titre de patrice pour lui et pour son frère. L'empereur Constantin Porphyrogénète avait promis de plus à Landulfe de lui fournir des secours contre les Sarrasins. Fidèle à cet engagement, il lui envoya le patrice Picingli à la tête d'une bonne armée, avec ordre de chasser les Infidèles du Bénéventain, surtout ceux qui habitaient le long du Garillan. Picingli, homme prudent, pour s'acquitter de sa commission, commença par travailler à détacher de l'alliance des Sarrasins, Grégoire, duc de Naples, et Jean, duc de Gaëte, en leur présentant, de la part de son maître, les honneurs du patriciat; en quoi il réussit. Ensuite s'étant joint aux princes de Bénévent, et à Gaimar II, prince de Salerne, il alla se poster avec une armée nombreuse en deçà du Garillan, en présence des Sarrasins. Le pape Jean X ne voulut pas être oisif dans

cette guerre. Ayant engagé le marquis de Toscane et les Spolettains à venir le renforcer, il forma une seconde armée avec laquelle il vint camper de l'autre côté du fleuve; en sorte que les Barbares se virent assaillis de toute part pendant l'espace de trois mois, et réduits à la plus grande détresse. Enfin, pressés par la faim et sur le point d'être accablés par les Chrétiens, ils mirent le feu à leurs logements par le conseil des ducs Grégoire et Jean, et par une irruption subite, ils se sauvèrent par les montagnes et les forêts comme ils purent; mais poursuivis par les Chrétiens, ils furent tous passés au fil de l'épée. Ceci arriva dans le mois d'août 915, suivant Léon d'Ostie (liv. I, c. 51), et non l'année suivante, comme le marque Loup Protospata suivi par le P. Pagi. En mémoire de ce glorieux événement, Landulfe fit élever, sur les bords du Garillan, une tour avec cette inscription :

*Hanc quondam terram vastavit gens Agarena,*
*Scandens hunc fluvium : fieri ne postea possit,*
*Princeps hanc turrim Pandulfus condidit heros,*
*Ut sit structori decus et memorabile nomen.*
(Gattula, *Histor. Cassin.*, tom. I, p. 97.)

Atenulfe II n'imitait pas la conduite sage et prudente de Landulfe, son frère, à l'égard de ses vassaux. Ses manières hautaines et ses procédés violents à leur égard les ayant soulevés, vers l'an 933, ils l'obligèrent d'abandonner le pays. S'étant réfugié auprès de Gaimar II, prince de Salerne, son gendre, il obtint de lui la seigneurie de Consa. Mais ses nouveaux sujets, qu'il maltraitait comme les premiers, le chassèrent à l'exemple de ceux-ci; après quoi il alla s'établir à Naples.

Landulfe ne se prévalut point de la disgrâce que son frère s'était attirée pour l'exclure entièrement de la principauté de Bénévent. S'il ne put lui en conserver l'exercice, il voulut du moins que le nom d'Atenulfe fût toujours dans ses diplômes avec le sien.

L'Italie jouissait d'un calme profond, lorsqu'elle se vit tout-à-coup inondée d'une multitude de Barbares dont elle n'avait jamais ouï parler. C'étaient les Hongrois, qui, s'étant d'abord jetés sur le Capouan, y mirent tout à feu et à sang; de là ils passèrent dans le Bénéventain où ils commirent de grands ravages, ainsi que dans le pays voisin. Cette irruption est datée de l'an 936 dans Loup Protospata, et dans la chronique des comtes de Capoue; mais le Pellegrini, d'après Frodoard, Vitikinde et Herman le Contract, la rapporte à l'année suivante. Les Italiens, revenus de leur étonnement, leur dressèrent des embûches en divers endroits, et les ayant surpris, ils fondirent

sur eux avec tant de valeur qu'ils les taillèrent en pièces, et recouvrèrent l'or l'argent et les bestiaux qu'ils avaient enlevés ; ce qui put échapper reprit, comme il put, la route de son pays.

Le prince Landulfe avait associé, l'an 933, son fils ATENULFE III à sa principauté. Il lui joignit encore, l'an 940, son autre fils LANDULFE, que nous nommerons le second. Ces deux collégues régnèrent avec lui jusqu'au 10 avril 943 qui fut l'époque de sa mort. Il avait épousé GEMMA, fille d'Athanase, évêque de Naples, qui survécut à son époux jusqu'en 961. De ce mariage, il eut sept fils, dont les quatre premiers moururent fort jeunes ; deux autres qu'il associa, comme on vient de le dire, dans sa principauté ; et Landulfe, le dernier, qui fut d'abord comte de Sessa et ensuite d'Isernia.

LANDULFE II, dit LE ROUX, et ATENULFE III, surnommé de CARINOLA, continuèrent de gouverner en commun la principauté de Bénévent et de Capoue après la mort de Landulfe, leur père. Mais depuis l'an 943, il n'est plus fait mention d'Atenulfe III, soit qu'il soit mort cette année, soit qu'il ait été chassé pour raison d'inconduite. Landulfe II, l'an 959, se donna pour collégue son fils PANDOLFE III, surnommé TÊTE DE FER, avec lequel il régna jusqu'au 27 mai 961, époque de sa mort. La chronique des comtes de Capoue donne à Landulfe II, pour femme, WANZIA, et ajoute qu'il eut plusieurs guerres avec les Sarrasins. Le Pellegrini lui donne six enfants, nés de son mariage ; Pandolfe, qu'on vient de nommer ; Landulfe III, qui fut son collégue ; Landon, comte de Cajazzo ; Jean, qui devint le premier archevêque de Capoue ; Romuald, dont fait mention l'anonyme de Salerne ; et Gemma, religieuse de Sainte-Marie de Capoue.

PANDOLFE TÊTE DE FER et LANDULFE III, après avoir été associés à Landulfe II, leur père, devinrent ses successeurs dans la principauté de Bénévent et le comté de Capoue. Ce fut alors que l'empire d'Occident passa aux rois de Germanie. Les Italiens, irrités de la tyrannie de Bérenger, qui l'avait usurpé, appelèrent à leur secours Otton I, roi de Saxe et d'Allemagne, avec promesse de le reconnaître pour leur souverain, s'il voulait descendre chez eux avec une bonne armée. Otton se rendit avec joie à l'invitation, et après avoir fait couronner roi de Germanie, à Aix-la-Chapelle, son fils Otton, âgé pour lors de sept ans, il se met en marche avec le plus de troupes qu'il put rassembler. Adalbert, fils de Bérenger, se mit en devoir d'aller à sa rencontre avec une armée de soixante mille com-

battants. Mais les barons du pays lui déclarèrent que ne pouvant vivre sous le gouvernement de son père, ils étaient disposés à se donner à une puissance étrangère, à moins qu'il ne se démît en sa faveur du pouvoir souverain. Bérenger ne paraissait pas opposé à leur juste désir; mais sa femme l'ayant fait changer de dispositions, les barons, trompés dans leurs espérances, abandonnèrent unanimement Adalbert, et ouvrirent, par là, au roi de Germanie, la libre entrée de leur pays. Bientôt après, Otton ayant fait prisonnier Bérenger, dans le château de Saint-Léon, se vit maître de toute l'Italie. (*Leo. Ost.*, l. 1, *c. ult.*; *Anonym Salern*. c. 162; *Luitprand.*, l. 6, c. 6.) Valpert, archevêque de Milan, ayant assemblé, l'an 961, un concile, déclara publiquement Bérenger et son fils déchus du royaume d'Italie, et proclama en leur place Otton, qu'il conduisit incontinent à l'église de Saint-Ambroise, où il le sacra et lui imposa la couronne de fer. Otton, de là, s'étant rendu à Pavie, passa ensuite avec la reine Adélaïde, sa femme, à Rome, où il fut présenté par l'archevêque Valpert au pape Jean XII, qui lui ceignit le diadême impérial, le 2 février 962. Otton, après son couronnement, étant retourné à Pavie, y rétablit les affaires de l'Italie dans un meilleur ordre; après quoi il dirigea sa route, l'an 963, vers le duché de Bénévent, et le comté de Capoue, où il fut reçu avec de grands honneurs par les princes Pandolfe I et Landulfe III, son frère. (*Anonym. Salern.* c. 163.)

Nicéphore Phocas, étant monté vers le même tems sur le trône d'Orient, souffrit impatiemment la grande autorité qu'Otton s'était acquise en Italie. Dans la crainte qu'il n'y étendit encore plus loin son autorité, il eut soin de faire réparer les forteresses de la Calabre et de la Pouille, qu'il savait être déjà menacées d'une invasion par ce prince. Luitprand, évêque de Crémone, et ami intime d'Otton, voyant qu'il était près d'entrer en guerre avec Nicéphore, lui conseilla d'essayer, avant que d'en venir à des hostilités dont le succès était incertain, un moyen plus doux et moins hasardeux pour obtenir ce qu'il ambitionnait: c'était de proposer à Nicéphore le mariage de son fils, Otton II, et d'Anne, fille de Nicéphore, avec la Pouille et la Calabre, pour dot de la princesse. Le prélat étant parti à la tête d'une magnifique ambassade pour aller faire cette demande, éprouva de grandes difficultés de la part de l'empereur grec: une des principales fut de vouloir qu'on fît rentrer sous son obéissance, les princes de Bénévent et de Capoue, qu'il appelait des sujets rebelles. Le mariage, néanmoins, fut accordé. Mais les troupes d'Otton étant entrées dans la Calabre pour recevoir l'épouse promise à leur

maître, donnèrent dans une embuscade que les Grecs leur avaient dressée, et plusieurs allemands faits prisonniers furent conduits à Constantinople. Otton ayant appris la nouvelle de cette perfidie, en Allemagne, se remit promptement en marche pour en tirer vengeance. Il était dans le voisinage de Capoue, le 18 janvier 967, comme on le voit par une de ses lettres rapportée par Baronius, sous cette date XV *Kal. Februarii in Campania juxta Capuam*. De Capoue il marche vers la Calabre, où les princes de Bénévent ne tardèrent pas à venir le joindre à la tête de leurs troupes. Pandulfe *Tête de fer* le suivit dans la guerre qu'il porta contre les Grecs et les Sarrasins qu'ils avaient appelés à leur secours. Gisulfe, prince de Salerne, quoique soupçonné d'intelligence avec les Grecs, s'étant remis nouvellement sous la vassalité d'Otton, voulut être aussi de cette expédition.

On combattit avec ardeur et succès contre les Grecs et les Infidèles; mais au milieu de ces prospérités, Pandulfe reçut la nouvelle de la mort de Landulfe, arrivée après huit ans de son règne à Bénévent. Landulfe laissa pour héritier PANDULFE, que nous appellerons le second de son nom. Mais ici nous croyons devoir avertir, pour l'éclaircissement de l'histoire, que Pandulfe, plusieurs années auparavant, avait partagé ses états avec son frère, auquel il avait laissé le Bénéventain pour son lot, en lui assignant Bénévent pour sa résidence. Pour ne pas, néanmoins, être inférieur à son frère, Pandulfe, soit de l'autorité de l'empereur, soit de la sienne propre, érigea en principauté, le comté de Capoue, que le pape Jean XIII avait déjà élevé, l'an 966, à la dignité d'archevêché. (Murat., *Ann.* t. VI, pag. 417.)

Landulfe III, prince de Bénévent, étant mort l'an 968, avait nommé pour son successeur, Pandulfe, son fils aîné. Mais Pandulfe, oncle de celui-ci, lui fit l'injustice de créer à sa place LANDULFE, son propre fils, que nous nommerons le quatrième de son nom. Landulfe III, outre ce fils, en laissa deux autres, dont l'un, appelé Roffred, vivait encore en 972, et l'autre nommé Landulfe, dont nous aurons occasion de parler ci-après.

L'empereur Otton, étant retourné, l'an 968, en Allemagne, Pandulfe *Tête de fer* lui demanda, l'année suivante, des secours, pour faire la conquête de la Pouille, et poursuivre la guerre qu'il avait entreprise contre les Grecs. Ayant obtenu ce qu'il désirait, il entra dans la Pouille et alla camper dans le territoire de Bovino. Les Grecs ne furent pas lents à venir se présenter devant lui. On en vint à une bataille, où ils furent battus, mis en fuite et poursuivis jusqu'aux portes de la ville,

On vit alors sortir un grec d'une stature et d'une force extraordinaires, nommé Léonce, qui s'étant présenté à Pandulfe, lui déchargea sur la tête un coup d'estramaçon, qui le renversa par terre; ce que les Grecs ayant vu, ils reprirent courage et revinrent sur le champ de bataille. Le prince s'étant remis en selle, eut bientôt après, son cheval tué sous lui. Un de ses soldats lui présente aussitôt le sien; mais à peine l'a-t-il monté, que ses gens ayant pris la fuite, il se voit assailli par un vigoureux grec, qui d'un coup, le démonte de nouveau, et l'ayant fait prisonnier, l'amène au patrice Eugène. (*Anonym. Salern.*, c. 164). Un grand nombre de sa suite fut taillé en pièces, plusieurs furent faits prisonniers, et ceux qui purent échapper, reprirent en diligence la route de leur pays. Gisulfe, prince de Salerne, envoyait cependant un corps de troupes au secours du prince de Bénévent, sous la conduite de Landon, son gastalde; mais celui-ci ayant appris ce qui venait d'arriver à Pandulfe, rebroussa aussitôt chemin, et revint à Salerne.

Eugène, ayant envoyé sous bonne garde, son prisonnier à Constantinople, fit passer en même tems, une armée dans le Bénéventain, où elle surprit Avellino, et fit prisonnier le gastalde Siconulfe, avec une grande multitude d'hommes et de femmes. De là, il courut, en traversant et ravageant les campagnes, jusqu'à Capoue, dont il forma le siége, s'imaginant qu'il la réduirait aussi facilement qu'Avellino; mais après être resté l'espace de quarante jours, ou selon d'autres, deux mois, devant cette place, il n'était pas plus avancé que le premier jour. Dans l'embarras où il se trouvait, Marin, qui commandait en qualité du duc de Naples, survint avec les Grecs de son duché, qui s'étant joints à leurs compatriotes, brûlèrent et saccagèrent les environs de Capoue. S'apercevant néanmoins que la place était défendue par des hommes déterminés et pourvue de vivres pour dix ans, il ne réussirait point à l'emporter, apprenant, d'ailleurs, que les assiégés attendaient un puissant renfort de Français, Eugène abandonna la partie, et ayant renvoyé ses troupes du côté de Bénévent, il se retira à Salerne auprès du prince Gisulfe I, dont il fut bien reçu. Gisulfe s'était retourné du côté des Grecs, après avoir servi de ses troupes contre eux, Pandulfe *Tête de fer*. Le patrice Eugène, ayant quitté Salerne, alla rejoindre son armée dans la Pouille. Mais peu de jours s'étaient écoulés depuis son départ, lorsqu'on vit arriver à Capoue une multitude de Saxons, de Spolettains et d'Allemands. N'y ayant point rencontré les Grecs, ils tournèrent du côté de Naples, où les Capouans s'étant joints à eux, ils firent un butin immense dans les envi-

rons de cette ville, et lui causèrent d'autres pertes considérables. Etant passés ensuite à Bénévent, ils y participèrent aux saints mystères pendant la messe de l'archevêque Landulfe, après quoi ils s'acheminèrent vers la Pouille. Le patrice Eugène n'y était plus alors, ayant été déposé et rappelé à Constantinople pour ses cruautés. Un nommé Abdila, que l'empereur Nicéphore lui avait substitué, ne tarda point à se mettre en campagne pour attaquer les Allemands qu'il rencontra près d'Ascoli. Colocuneo, comte de ceux-ci, trouvant l'occasion favorable, tomba vigoureusement sur les Grecs, qu'il n'eut pas de peine à rompre et à mettre en fuite. S'étant mis à la poursuite d'Abdila, comme il vit que la vîtesse de son cheval, ne permettait pas de le saisir, il lui lança son javelot, dont il lui fit une blessure dangereuse, avec laquelle il eut peine à gagner Ascoli. Un autre Romuald, qu'Abdila avait chargé d'attaquer, par derrière, les Allemands et les Français, fut rencontré par Siccon, comte de Spolette, qui l'ayant défait avec sa troupe, le fit prisonnier lui-même. Dans l'armée des confédérés, il n'y eut de blessés qu'un spolettain ; mais la perte fut de quinze cents hommes dans celles des Grecs. Après cette victoire, les alliés reprirent joyeusement la route d'Avellino, chargés de dépouilles.

A peine cette guerre était finie, au grand désavantage des Grecs, que l'empereur Otton I parut, l'an 970, dans le pays de Naples, à la tête d'une armée formidable, qui fit main-basse sur tout le bétail qu'elle y trouva. Tandis qu'il séjournait dans un lieu du Capouan, nommé Selicé, Aloare, femme du prince Pandulfe *Tête de fer*, vint l'y trouver, le 23 mai de la même année, avec Landulfe, son fils, et lui recommanda, avec d'instantes prières, son époux, qui était toujours prisonnier à Constantinople. Pour la satisfaire, Otton marcha vers la Pouille, et alla camper près de Bovino, dont, ayant formé le siége, il commença par en livrer tous les faubourgs aux flammes. Il s'arrêta-là, sur la nouvelle qu'il reçut de la mort de l'empereur Nicéphore Phocas, causée par les intrigues abominables de sa femme. Jean Zimisquès, qui remplaça ce méchant prince, ne voulant avoir rien à démêler avec Otton, se hâta de mettre en liberté Pandulfe, et de le renvoyer en Italie, après lui avoir fait promettre qu'il engagerait l'empereur d'Occident à cesser toute hostilité contre l'empire d'Orient : c'est ce qu'exécuta Pandulfe avec succès dès qu'il fut de retour en Italie : mais se ressouvenant des torts que lui avait injustement causés Marin, duc de Naples, il leva, pour en tirer vengeance, une armée, avec laquelle il le vint assiéger dans sa capitale. Marin, qui avait prévu le coup, s'occupait alors, jour et nuit, à faire réparer les

murs de Naples. Un jour, les assiégés firent une sortie sur les Bénéventains, qui les reçurent avec une valeur égale à celle qu'ils faisaient paraître. On combattit, de part et d'autre, avec tant d'acharnement, depuis le matin jusqu'au soir, que la victoire resta long-tems incertaine; mais à la fin, les Napolitains, après avoir perdu plus de morts et reçu plus de blessures que leurs ennemis, furent contraints de rentrer dans leurs murs. Pandulfe voyant qu'il ne pourrait réussir par la seule force, eut recours à la ruse. Il feignit de vouloir décamper au commencement de la nuit, espérant de retrouver, par un retour inopiné, les assiégés plongés dans le sommeil. Mais le duc Marin, qui se tenait sur ses gardes, avait pourvu soigneusement à ce que personne n'abandonnât son poste. Pandulfe, s'étant approché des portes, commença une escalade; mais les portes s'étant ouvertes subitement, Marin, avec sa garnison, tomba sur les ennemis avec tant de violence qu'il les obligea de reculer avec la plus grande précipitation. Tous ceux qui avaient déjà grimpé sur les murs, tombèrent avec plus de vitesse dans le fossé qu'ils n'y étaient montés. Après cet événement, arrivé l'an 973, Pandulfe, voyant qu'il perdait son tems devant Naples, se détermine à reprendre la route de Capoue.

Pandulfe avait obtenu de l'empereur Otton, comme on l'a dit ailleurs, le duché de Bénévent, l'an 961 : devenu duc de Spolette en 967, il était un des plus puissants princes de l'Italie. Otton II, successeur de l'empereur Otton I, son père, en 973, souffrit, avec impatience, que la Calabre et la Pouille fussent au pouvoir des Grecs. Ayant rassemblé, pour enlever ces deux provinces, une armée puissante, il descendit, l'an 980, en Italie, vint à Capoue, puis à Tarente; et de là, étant entré dans la Calabre, il y livra, pendant un assez court espace de tems, plusieurs combats aux Grecs, après quoi, l'année suivante, il reprit la route d'Allemagne. (*Chron. Cavense*, ad an. 980, et *Leo Ostiensis*, lib. II, c. 9.) Pandulfe cessa de vivre l'an 981, et laissa, en mourant, d'ALOARDE, sa femme, fille d'un comte nommé Pierre, six fils, savoir : Landulfe, qui suit; Pandulfe, que Gisulfe I, prince de Salerne, adopta; Landenulfe et Laidulfe, qui se succédèrent dans la principauté de Capoue, comme on le verra dans peu; Gisulfe, comte de Téano, dont parle Léon d'Ostie (liv. II, c. 13); et Atenulfe, comte et marquis, connu par une charte des archives de Saint-Laurent d'Aversa, rapportée par le Pellegrini (*ad part. 7 anonym. Salern.*) Quoique Pandulfe *Tête de fer* eût été libéral envers les églises, le bruit courut qu'il était damné, parce que, le jour de sa mort, le Mont-Vésuve vomit une grande quantité de fumée et de flammes. Car telle était l'opinion du vulgaire, que chaque

éruption du Vésuve annonçait que quelque riche et puissant scélérat venait de descendre aux enfers.

LANDULFE IV, dit LE HARDI, fils aîné de Pandulfe *Tête de fer*, associé, par son père, au gouvernement dès l'an 968, commença, l'an 981, à régner seul. Lorsque l'empereur Otton II vint, l'an 980, en Italie, il l'accompagna dans son expédition contre les Grecs et les Sarrasins, avec Atenulfe, son frère. La chronique des comtes de Capoue raconte que, dans une grande bataille qu'il leur livra, il reçut une blessure qui ne l'empêcha pas de remporter la victoire; et que, dans une nouvelle affaire qu'il eut avec eux en Calabre, il périt avec son frère Atenulfe et ses neveux Ingulfe, Vadibert et Gui de Sessa; ce que Léon d'Ostie (liv. II, c. 9) rapporte à l'an 983 : mais d'autres écrivains, cités par le Pellegrini, datent cette bataille du mois de juillet 982. Le P. Pagi, de son côté, produit des autorités qui montrent que Landulfe vivait encore au mois de septembre 982; et dom Gattula, dans ses notes sur le cartulaire du Mont-Cassin, rapporte une note d'un acte dressé sous le règne de Landulfe IV, avec ces caractères chronologiques : *Dat. in ann. quarto decimo principatus ejus, mense novembri, Indictione undecima, actum in civitate capuana.* Or, l'indiction XI commença au mois de septembre 983.

Otton II, en repassant à Capoue après son expédition, confirma dans cette principauté la veuve de Pandulfe *Tête de fer*, et LANDULFE ou LANDENULFE, son fils. La mère termina ses jours au mois de janvier 993; et son fils Landenulfe la suivit au tombeau quatre mois après, de la manière qui suit. C'était la coutume que tous les ans, le jeudi de Pâques, le prince de Capoue se rendît à l'église de Saint-Marcel de Capoue, et qu'il y assistât aux saints mystères. Ce fut l'archevêque Aion qui les célébra cette année-ci. Le prince, au sortir de l'église, pour retourner à son palais, est attaqué par une bande de conjurés, qui, l'ayant massacré et dépouillé de ses habits, le laissèrent nu sur la place. Les moines de Saint-Benoît vinrent lever le cadavre, et l'inhumèrent dans leur église. L'archevêque, épouvanté par cet assassinat, et craignant pour lui-même, se sauva dans le monastère; mais il n'évita point le malheur qu'il appréhendait. Malgré ses précautions, les conjurés trouvèrent le moyen de lui ôter la vie par le poison. L'empereur Otton III, instruit de l'assassinat de Landulfe, chargea Hugues le Grand, marquis de Toscane, d'en tirer vengeance; ce qu'il exécuta. (Voyez *les marquis de Toscane*.)

LAIDULFE, dit LE RUSÉ, frère de Landenulfe, fut son suc-

cesseur dans la principauté de Capoue. On le soupçonna d'avoir été d'intelligence avec les meurtriers de son frère. La chronique des comtes de Capoue donne la chose pour certaine. L'empereur Otton III s'étant rendu sur les lieux en 999, tint un plaid, dans lequel il déposa Laidulfe comme coupable du crime dont on l'accusait, envoya ses complices en exil, et plaça sur le trône de Capoue ADEMAIRE, proche parent de la princesse Aloare, dont il était chéri, et élevé par le clerc Balsamo à la cour impériale. (*Chron. Cavense ad ann.* 999.) Ce fut le dernier prince de la race d'Aloarde; mais il ne jouit que bien peu de tems de la libéralité de l'empereur. Les citoyens de Capoue, mécontents de son gouvernement, le chassèrent au bout de quatre mois, à l'instigation de leur archevêque, et mirent en sa place LANDULFE V, dit de *Sainte-Agathe*, fils de Landulfe III, prince de Bénévent. Le gouvernement de Landulfe V fut de huit ans, et finit par sa mort, le 22 ou le 24 juillet de l'an 1007.

PANDULFE II, fils de Landulfe V, fut son successeur dans la principauté de Capoue. Celui-ci n'a pas été connu de la plupart des écrivains, ainsi que ses successeurs, ce qui jette une grande confusion dans l'histoire. Le prince de Capoue dont nous parlons, s'associa, l'an 1009, à Pandulfe III, son oncle, prince de Bénévent, et régna avec lui jusqu'au 13 août 1014, qui fut le terme de ses jours. Deux ans après, l'autre Pandulfe III, prince de Bénévent, se donna pour collègue, l'an 1016, PANDULFE IV, fils du prince de Capoue.

Ce fut l'an 1016, sous le gouvernement de ce Pandulfe II et de Pandulfe III, qu'on vit arriver, à Salerne, des cavaliers normands, gens de belle figure, de haute taille, et maîtres dans l'art de la guerre, au nombre de quarante, ou, selon d'autres, de cent. On n'est pas assuré de l'occasion de l'arrivée de ces Normands; les uns disent qu'ils allaient en dévotion à Saint-Michel du Mont-Gargan; les autres, qu'ils revenaient de la Terre-Sainte. Ces braves ayant été accueillis avec distinction dans la ville, s'y arrêtèrent pour se reposer, et, voyant qu'elle était pressée par le siége qu'en faisaient les Sarrasins, ils prièrent le prince Gaimar de leur fournir des armes. Ayant fait une sortie sur les Sarrasins, qui ne s'attendaient à rien moins qu'à cette attaque, ils réussirent de manière que les Infidèles furent mis en déroute, avec perte de tout le butin qu'ils avaient fait sur les Salernitains. Frappé d'une action si généreuse, le prince, après leur avoir fait de grands remercîments, les pria de rester à sa cour, en leur promettant de les enrichir, et de les élever aux premières dignités de l'état. Mais ils protestèrent que nul

motif d'intérêt ne les avait fait agir, et qu'ils ne voulaient point d'autre récompense que le plaisir qu'ils ressentaient d'avoir satisfait leur généreux hôte. Après avoir témoigné au prince combien ils étaient sensibles aux caresses dont il les comblait, ils voulurent partir, en promettant de revenir eux-mêmes, ou d'envoyer d'autres jeunes gens de leur pays qui ne leur céderaient point en valeur. Après leur départ, Gaimar ne manqua point d'envoyer, en Normandie, des ambassadeurs, chargés des plus beaux fruits du climat, oranges, citrons, etc., et outre cela menant avec eux de beaux chevaux avec toute sorte d'armes; présents bien propres à donner dans la vue d'une nation qui aimait par-dessus tout la gloire.

Un événement qui troubla la cour de Robert, duc de Normandie, accéléra l'arrivée de ces braves gens en Italie. Un gentilhomme, nommé Guillaume Repostel, s'était vanté publiquement d'avoir eu commerce avec la fille d'un autre seigneur appelé Osmond Drengot. Outré d'un tel affront, celui-ci résolut d'en tirer vengeance. L'occasion d'exécuter son dessein ne tarda pas à se présenter. Ayant rencontré l'ennemi dans une forêt, il l'attaque, le perce de sa lance, et le renverse mort à terre. Le duc Robert, dont Repostel était un des favoris, jura qu'il lui ferait expier ce meurtre de sa tête. Osmond, pour se soustraire à la vengeance de son souverain, se sauva d'abord en Angleterre. Mais ensuite, apprenant l'arrivée des ambassadeurs de Salerne en Normandie, et la recherche qu'ils faisaient de braves gens pour les emmener dans leur pays, il vint trouver ses frères Rainulfe-Ascillitin et Rodolfe, et, s'étant joint aux ambassadeurs, ils prirent avec eux la route de l'Italie. Arrivés à Capoue, ils y rencontrèrent un seigneur appelé Mélo, citoyen de Bari, qui se trouvait à la cour du prince Landulfe de Sainte-Agathe. Les habitants de la Pouille, dont Mélo était un des plus illustres par sa noblesse et sa valeur, las du joug des Grecs, qui les avaient soumis sur la fin du règne de l'empereur Otton le Grand, avec l'aide des Russes et des Danois, s'étaient mis sous la protection de Mélo et d'un autre seigneur, son parent, nommé Datto. Mais n'étant pas en force pour faire face à l'armée que l'empereur grec avait envoyée dans le pays, Mélo et Datto, après avoir fait quelques tantatives infructueuses pour remettre en liberté leurs compatriotes, prirent le parti de se retirer d'abord à Bénévent, puis à Salerne, ensuite à Capoue, roulant toujours dans leurs têtes le dessein de délivrer leur patrie de la tyrannie des Grecs. Ce qui acheva de les irriter, ce fut la capture de Maralda, femme de Mélo et d'Argire, son fils, que le commandant grec de Bari envoya prisonniers à Constantinople. Ce malheur était récent, lorsque Mélo fit,

à la Cour de Capoue, la rencontre de nos braves Normands. A peine les eut-il connus, qu'il commença de former avec eux une fraternité d'armes, suivant les lois de la chevalerie. Les ayant engagés à le suivre à Salerne et à Bénévent, il y rassembla, sous ses enseignes, des troupes nombreuses de gens, partie attachés déjà à son service, partie nourrissant dans leur cœur une haine invétérée contre les Grecs. Muni de ce renfort, il porta incontinent la guerre dans les pays soumis à l'empire de Constantinople. Vainqueur en trois batailles, il reprit sur les Grecs les villes et les terres de la Pouille, qu'ils avaient usurpées. Mais, dans une quatrième donnée, l'an 1019, près de Cannes, lieu célèbre par la défaite des Romains, il tomba dans une embuscade que lui dressa le catapan de Bojanus, et courut risque d'y perdre tout ce que ses armes lui avaient acquis. L'on prétend que de deux cents cinquante normands qu'il avait avec lui, il n'en conserva que dix; mais que la perte fut innombrable du côté des Grecs. Alors, Mélo se voyant abandonné de ses compatriotes, emmena ce qui lui restait de Normands à la cour des princes de Salerne, Gaimar et Pandulfe, où il leur procura des postes avantageux. (*Leo Ostiens.*, liv. II, c. 37.) De là, étant passé en Allemagne, il alla trouver l'empereur Henri II, pour le presser de venir en Italie, et de l'aider à chasser les Grecs de la Pouille. Ce premier voyage n'ayant point réussi, il en entreprit un second, dans lequel il mourut avant que d'arriver au terme.

Geoffroi Malaterra (liv. I, c. 37), et Guillaume de la Pouille (liv. I), observent que les Normands, apprenant les dissensions qui régnaient entre les princes de Salerne et ceux de Capoue, se flattèrent d'en tirer parti pour avancer leurs affaires. Dans cette espérance, ils offrirent leurs services au prince de Capoue. Mais, dans le même tems, ils firent une grande perte par la mort de Mélo. Cependant, ils ne restèrent pas sans occupation. Atenulfe, abbé du Mont-Cassin, frère du prince Pandulfe IV, mit à profit leur valeur pour défendre les biens de son monastère contre les violences des comtes de Venafro et d'Aquino, qui le pillaient comme s'ils avaient eu droit de vivre à ses dépens. Les Normands, postés dans un bourg nommé Pinlatario, surent les contenir, de manière que l'abbé, tant qu'il vécut, n'eut rien à craindre de la part de ses ennemis.

Or, tout ce que nous venons de rapporter en bref, arriva dans l'intervalle des années 1017 et 1022. Depuis ce tems, il n'est plus fait mention de Pandulfe IV, prince de Capoue, comme s'il eût été vivant.

PALDULFE V, fils de Pandolfe II, prince de Bénévent, fut le successeur de Pandulfe IV, son cousin, dans la principauté de Capoue. Dans le même tems qu'il y parvint, Datto fut chargé par le pape Benoît VIII de la garde d'une tour, qui, ayant été bâtie sur le Garillan, l'an 872, par Jean, patrice de Gaëte, pour arrêter les courses des Sarrasins, était tombée depuis sous la puissance de l'église romaine. La valeur de Datto ne l'avait pas rendu moins odieux aux Grecs qu'aux Infidèles. Pandulfe, au contraire, uni d'intérêt avec les premiers, entretenait des correspondances secrètes avec l'empereur Basile II : pour gage de sa fidélité, il avait fait fabriquer en or les clefs de la ville de Capoue, qu'il lui avait envoyées par son neveu Pandonulfe, chargé de lui déclarer que tout ce qu'il possédait il le tenait de l'empereur grec. Le catapan Bojanus, instruit de cet acte de soumission, lui fit passer une grande somme d'or, en lui mandant que, s'il était aussi sincèrement soumis à l'empereur, son maître, qu'il le témoignait, il ne pouvait rien faire qui lui fût plus agréable que de lui livrer Datto entre les mains. Le prince le promit ; et étant venu inopinément attaquer avec ses troupes la tour où Datto commandait, il s'en rendit le maître au bout de deux jours. Les Normands, qui étaient avec Datto, furent relâchés, mais pour lui, le cruel catapan le jeta dans la mer, cousu dans un sac comme un parricide ; ce qui arriva l'an 1022, suivant Léon d'Ostie. (liv. II, c. 38.)

L'empereur Henri II, instruit de la perfidie du prince de Capoue et de la cruauté du catapan, se hâta d'en tirer vengeance. Ayant fait partir devant lui une armée florissante pour l'Italie, il s'y rendit lui-même peu de tems après, et l'ayant jointe, il en détacha onze mille hommes, pour aller, sous la conduite de l'archevêque Poppon, ravager la province des Marses, et vingt autres mille commandés par Pilgrim, archevêque de Cologne, pour aller se saisir d'Atenulfe, abbé du Mont-Cassin, accusé d'avoir eu part à la mort de Datto. L'abbé ne voyant pas comment il pouvait faire tête à l'empereur, malgré les secours que lui promettaient les comtes des Marses et d'autres seigneurs, prit le parti d'aller trouver l'empereur grec à Constantinople : mais s'étant embarqué au port d'Otrante, il fut accueilli dans la route d'une violente tempête qui le submergea avec tout l'équipage, suivant Léon d'Ostie. Le Pellegrini met sa mort au 22 juin 1022.

L'archevêque Pilgrim cependant s'avançait en diligence vers Capoue, dans la crainte que le prince ne lui échappât. L'ayant assiégé dans cette ville, il reçut de lui une députation, par laquelle il lui mandait, qu'étant innocent de la mort de Datto,

Il était disposé à subir le jugement de l'empereur ; et pour le prouver, il vint quelques moments après se mettre entre les mains du prélat, qui l'envoya sous bonne garde à l'empereur, occupé alors à faire le siége de Troja, ville nouvellement fortifiée par les Grecs. L'empereur reçut avec joie ce présent, et ayant assemblé un grand parlement de seigneurs italiens et ultramontains, il y déclara Paldulfe digne de mort. Ce jugement allait s'exécuter lorsque l'archevêque Pilgrim, ayant humblement représenté à l'empereur qu'il verrait avec le plus vif regret conduire à la mort un prince qui s'était remis sous sa bonne foi, obtint par là sa grâce. Henri néanmoins, après la prise de Troja, emmena prisonnier Paldulfe en Allemagne, et, en passant par Capoue, il lui donna un successeur.

**Pandulfe**, comte de Téano, fut celui que l'empereur substitua au prince Paldulfe, en lui donnant son fils **Jean** pour collégue. La chronique du Mont-Cassin fait l'éloge de la piété de Pandulfe et de sa libéralité envers ce monastère. Il régna paisiblement tant que vécut l'empereur Henri II. Mais la mort ayant enlevé ce monarque, au mois de juillet 1024, les choses changèrent à l'égard de Pandulfe. Conrad II, successeur de Henri dans l'empire (1), gagné par Guimar, prince de Salerne, tira de prison Paldulfe et le fit reconduire en Italie. Ayant renoué dans ce pays ses alliances avec les seigneurs de la Pouille, les comtes des Marses et le catapan Bojanus, Paldulfe rassembla un corps de troupes, avec lequel il vint, au mois de septembre 1025, se présenter devant Capoue, dont il se rendit maître au mois de mai de l'année suivante, après huit mois de siége. (*Anonym. Cassin.*) Le malheureux Pandulfe de Téano se vit alors obligé de se sauver à Naples avec son fils Jean ; et son rival ayant encore réussi, l'année suivante, à subjuguer cette ville, ainsi qu'on le verra ci-après, il alla se confiner, comme dans un perpétuel exil, à Rome où il finit ses jours. (*Leo Ostiens.*, liv. II, c. 57, et *Chron. Cave. ad ann.* 1026.) Après sa mort, le comté de Téano fut divisé entre ses fils Pandulfe, Gisulfe, Pierre et Jean. Depuis ce partage, le comté de Téano commença de s'appeler *la terre des fils de Pandulfe*, et ce fut d'eux que tirèrent leur origine les seigneurs de Cajanello, de Marzana, de Presenzano et de Roccaromana, toutes familles qui furent comptées parmi les plus anciennes et les plus illustres de la principauté de Capoue.

---

(1) Rainaldo se trompe en le disant fils de son prédécesseur. Son père était un autre Henri, duc de Franconie.

**Paldulfe**, non content d'avoir recouvré le Capouan, porta ses vues sur le duché de Naples ; et l'an 1027, avec les secours que lui fournirent ses alliés, il vint mettre le siége devant cette ville sur l'invitation des habitants mêmes. Sergius, qui en était duc, n'ayant qu'une faible garnison, en sortit pour aller chercher ailleurs du secours ; mais ce fut en vain. La place fut contrainte d'ouvrir ses portes aux assiégeants, et Paldulfe y entra victorieux le 15 septembre 1027. Naples devint, par là, tributaire de Capoue ; mais ce ne fut pas pour long-tems. Paldulfe, à force d'extorsions, de rapines et de cruautés, irrita les Napolitains, et facilita par là le retour du duc Sergius. Celui-ci, ayant obtenu des Grecs un petit corps de troupes, et ayant pris à sa solde le comte Rainulfe avec quelques Normands, vint à bout, après deux ans et sept mois, de chasser Paldulfe de Naples. Pour se mettre désormais à couvert d'un malheur semblable à celui qui lui était arrivé, il fit bâtir à huit milles de Naples la ville d'Aversa, qu'il peupla de nouveaux habitants, auxquels il donna pour seigneur ce même Rainulfe dont on vient de parler, et mit en garnison dans la place un nombre de braves Normands prêts à repousser les attaques des princes de Capoue. C'est ce qui arriva vers l'an 1030. Paldulfe, chassé de Naples, exerça sa rapacité sur l'abbaye du Mont-Cassin, dont il se rendit tellement le maître, que l'abbé, suivant Léon d'Ostie, n'était en quelque sorte que son procureur. L'état d'oppression où il tenait ce monastère dura jusqu'à l'an 1038. Cette année, l'empereur Conrad étant descendu en Italie, les moines du Mont-Cassin viennent le trouver à Milan et lui exposent avec larmes le malheur de leur situation. Conrad delà s'étant rendu à Rome, y tint un conseil des plus sages de sa suite, dont l'avis fut d'envoyer des ambassadeurs au prince de Capoue pour l'engager à restituer au Mont-Cassin les terres qu'il lui avait ravies, et à remettre en liberté les prisonniers qu'il y avait faits. Paldulfe n'ayant tenu compte de cette députation, Conrad dirigea sa marche vers Capoue, où il arriva la veille de la Pentecôte, 14 mai 1038. Paldulfe ne l'y avait pas attendu, mais s'était retiré avec l'abbé Basile, sa créature, dans le château de Sainte-Agathe, qu'il fortifia le mieux qu'il lui fut possible. Mais bientôt saisi de frayeur, il envoya une députation à l'empereur pour demander grâce, avec promesse d'une somme de trois cents livres d'or, pour sûreté de laquelle il offrait sa fille en otage. Cependant à peine l'empereur eut-il accepté ces soumissions, que Paldulfe se repentit de les avoir faites. Conrad s'étant aperçu de ces dispositions, consulta la noblesse de Capoue, dont l'avis fut de déposer Paldulfe ; ce

qui fut exécuté. Gaimar IV, prince de Salerne, fut celui que l'empereur nomma pour remplacer Paldulfe.

Gaimar IV, prince de Salerne, quoique fils de Gaitelgrime, sœur de Paldulfe, n'en était pas moins opposé à ce dernier, dont il détestait la méchanceté. L'empereur, après l'avoir nommé à la principauté de Capoue, confirma, par une bulle d'or, à l'abbaye du Mont-Cassin la possession de ses terres et de ses droits. Sous le gouvernement de ce prince, les Normands firent des progrès qui tenaient du prodige. Il avait envoyé à Maniacès, capitaine grec, une troupe de Normands commandés par Guillaume, Drogon et Umfroi, à l'aide desquels il retira des mains des Sarrasins une grande partie de la Sicile. Mais l'orgueilleuse témérité des Grecs leur fit perdre ensuite tout ce qui leur restait en Italie, et voici à quelle occasion. Un chevalier lombard, nommé Hardouin, ayant tué de sa main, dans la guerre de Sicile, un sarrasin, se saisit d'un beau cheval qu'il montait. Maniacès ayant désiré cette monture, Hardouin, sur le refus qu'il fit de la céder, se la vit enlever de force. Déterminé à se venger de cet affront, il attendit en patience l'occasion favorable pour satisfaire son ressentiment. Comme elle tardait à se présenter, il feignit avoir dessein de se rendre à Rome pour acquitter un vœu qu'il avait fait. Arrivé dans la ville d'Aversa, il fait part au comte Rainulfe du véritable objet de son voyage, et l'engage à se joindre à lui pour faire la conquête de la Pouille. Rainulfe aussitôt choisit douze de ses plus braves capitaines, qui convinrent de partager également entre eux tout ce qu'ils pourraient enlever aux Grecs, promettant néanmoins au comte la moitié du tout pour la tenir de lui en suzeraineté. Ces conditions ayant été confirmées par le serment, Hardouin, l'an 1041, se met à la tête de trois cents soldats, et les ayant conduits à Melfi dans la Basilicate, il se rend maître de la place avec leur secours. De là il passe à Venose qu'il soumet avec la même facilité, ce qui fut suivi rapidement de la conquête d'Ascoli et de Labello. Duclien, capitaine grec, ayant instruit la cour de Constantinople de ces revers, on lui fait passer une nombreuse armée, qui trouva l'ennemi prêt à la recevoir. On en vint à une bataille, dont le succès fut tel pour les Normands qu'il n'en échappa que très-peu de grecs. L'empereur, à qui Duclien manda sa défaite, lui envoie une nouvelle armée, qui procura une nouvelle victoire aux Normands sur les bords de l'Offante, où elle en vint aux mains avec ceux de l'empereur grec. Après cette victoire suivie d'une troisième, les Normands vont trouver le prince Gaimar, et l'invitent à venir avec le

comte Rainulfe à Melfi pour faire avec eux le partage du pays qu'ils avaient conquis. (*Leo Ost.* c. 67.)

Le schisme qui régnait entre trois concurrents pour la papauté, ayant appelé, l'an 1046, à Rome, l'empereur Henri III, ce monarque, après avoir terminé cette grande affaire, se rendit à Capoue où on le voit, le 3 février, suivant cette note chronologique d'un de ses diplômes, rapportée par D. Gattula (tom. III, pag. 149) *Data tertio nonas Februarii, anno Dominicæ Incarn. MXLVII. Indic.* XV, *anno autem Dom. Henrici tertii, ordinationis ejus decimo octavo, regnantis quidem octavo, sed imperantis primo. Actum Capuæ in Dei nomine feliciter.* Là, le prince Gaimar étant venu le saluer, renonça entre ses mains à la principauté de Capoue, après en avoir joui l'espace de neuf ans. L'empereur la remit à Paldulfe, auquel il associa son fils Pandulfe, après en avoir tiré, dit Léon d'Ostie, une somme d'or exhorbitante. Henri confirma, dans le même tems, à Drogon, le comté de la Pouille, et à Rainulfe celui d'Aversa. Mais ce ne fut point gratuitement; car non-seulement il se fit payer en monnaie ces grâces, mais il exigea de plus que les meilleurs et les plus beaux chevaux du pays lui fussent livrés par reconnaissance. Henri s'étant rendu ensuite à Bénévent, y fut très-mal reçu des habitants qui ne voulurent en aucune sorte le reconnaître pour leur souverain. Pour se venger, il les fit excommunier par le pape Clément II, qu'il avait fait élire, et, de son autorité impériale, il adjugea le Bénéventain aux Normands, après quoi il reprit la route de l'Allemagne, emmenant avec lui son pape.

Paldulfe, rétabli pour la troisième fois sur le trône de Capoue, y termina paisiblement ses jours au mois de février, soit de l'an 1049, si l'on veut prendre ce mois pour le dernier de l'année, comme faisaient les Lombards, soit de l'an 1050, suivant l'usage des peuples d'Occident. Geoffroi Malaterra (liv. I, c. 6), le taxe d'une avarice sordide qui fut sans doute la cause principale des revers qu'il éprouva.

Pandulfe VI, fils de Paldulfe, fut son successeur après avoir été son collègue. En prenant les rênes de la principauté de Capoue, il s'associa son fils Landulfe V. Le pape Léon IX était alors très-mécontent des usurpations que les Normands faisaient en Italie, et sollicitait les secours des princes de Capoue, de Salerne et de Bénévent pour les chasser de ce pays. Après un voyage fait, en 1050, au Mont-Cassin, il vint, pour la seconde fois, l'année suivante à Capoue, et de là étant passé à

Bénévent, il en déclara les habitants absous des censures dont son prédécesseur Clément II les avait frappés. Léon crut avoir mis par là dans ses intérêts les Bénéventains. Il se flatta pareillement d'avoir gagné les Salernitains dans un voyage qu'il fit ensuite chez eux; après quoi, plein de belles espérances, il alla trouver l'empereur en Allemagne. Etant revenu avec une armée nombreuse, il la renforça encore des troupes du pays; après quoi il dirigea sa marche, l'an 1053, vers la Pouille pour faire la guerre aux Normands. On en vint aux mains la même année, et la victoire se déclara pour ceux-ci: mais loin de s'enorgueillir de cet avantage, ils prirent part au malheur du pontife; et Humphroi, leur capitaine, l'étant venu trouver, le reçut prisonnier sur sa parole. Le pontife étant arrivé avec lui à Bénévent, le 23 juin, y tomba malade et demanda d'être conduit à Capoue, d'où, après un séjour de douze jours, il se fit transporter à Rome. Ce fut le terme de ses voyages et de ses disgrâces. Il mourut en cette ville le 19 avril 1054. (*Leo Ostiens.*, liv. II, c. 83 et 86.)

Camille Pellegrini pense que Richard, comte d'Aversa, fut créé prince de Capoue, l'an 1058, avec son fils Jourdain. Il est bien certain à la vérité, dit Muratori, que le pape Nicolas II lui accorda, l'année suivante, l'investiture de cette principauté. Mais il ne paraît pas qu'alors il en ait pris possession, du moins pour la totalité. Léon d'Ostie (liv. III, c. 16), rapporte au contraire que Richard voulant en faire la conquête, vint mettre le siége devant la ville de Capoue, au tour de laquelle il fit élever trois bastions; mais que le prince Pandulfe VI, qui était dans la place, vint à bout, en lui offrant sept mille écus d'or, de l'engager à se retirer. Pandulfe étant mort ensuite (on ignore en quelle année), eut pour successeur son fils LANDULFE V. Alors RICHARD étant venu se présenter de nouveau devant la place, la serra si étroitement, l'an 1062, qu'il l'obligea d'en venir à une capitulation, dans laquelle il fut convenu que les citoyens resteraient maîtres des tours et des portes de la ville. Richard dissimula cet article pour le moment; mais ayant fait, dans le cours de trois mois, la conquête de toutes les villes et de tous les châteaux de la principauté, il commença pour lors à signifier aux Capouans qu'ils eussent à lui remettre les tours et les portes de la ville; et sur leur refus, il en reprit le siége pour la troisième fois. Dans cette détresse, les Capouans députèrent à l'empereur leur archevêque pour obtenir du secours; mais ce prélat n'ayant rapporté que de belles paroles, les assiégés se virent contraints, par la faim, de subir la loi de Richard: *Anno Dominicæ Incarnationis MLXII; quum jam per decem circiter annorum curricula Normannis viriliter repugnassent*, dit

Léon d'Ostie, liv. III, c. 6. Ainsi, quoiqu'on ait des diplômes par lesquels il conste que, dès l'an 1058 où 1059, Richard prenait le titre de prince de Capoue, néanmoins il est certain que ce ne fut qu'en 1062 qu'il acquit la libre et pleine possession de cette principauté. Ce fut donc alors que cessa de régner la race des Lombards, et que l'on vit s'élever sur leurs ruines la puissance des Normands. Peu de tems après, le feu, par un dessein vraisemblablement prémédité, ayant pris durant la nuit à la ville de Téano, Richard y accourut de grand matin, et profita de la fuite de ses comtes pour s'en rendre maître. Romuald de Salerne, dans sa chronique, dit que la même année, Richard étant entré dans la Campanie, assiégea Céperano, et pénétra, en saccageant tout sur sa route, jusqu'à Sora. La petite chronique d'Amalfi nous apprend que Godefroi s'avança, l'an 1066, vers Rome pour réprimer l'insolence de Richard et de ses Normands qui menaçaient Rome, et qui, n'osant l'attendre, prirent le parti de se retirer. (Voyez *les ducs de Toscane*.)

Robert Guiscard, duc de la Pouille, ayant dessein de chasser de la Campanie les Lombards, engagea Richard à se joindre à lui, pour enlever Salerne au prince Gisulfe II. La place, assiégée par leurs troupes combinées, fut contrainte, par famine, à se rendre l'an 1075. (*Leo Ost.*, l. III, c. 44.) Gisulfe, alors, s'étant retiré auprès du pape Grégoire VII, reçut du pontife, en dédommagement, une petite terre dans la campagne de Rome, avec l'honneur d'être inscrit dans la matricule des seigneurs romains. (*Guillel. Puglien.*, l. III.)

Richard et Robert Guiscard étendirent ensuite leurs conquêtes dans la Campanie, et par-là donnèrent l'alarme au pape Grégoire VII, qui, ne pouvant les arrêter, les sépara l'un et l'autre de sa communion. Alors s'étant retirés tous les deux à Capoue, ils y concertèrent de nouvelles entreprises qu'ils partagèrent entre eux. Robert alla faire le siége de Bénévent, tandis que Richard était en marche pour faire celui de Naples. Mais ni l'une ni l'autre expédition ne réussit. Richard, tandis qu'il poussait le siége de Naples avec la plus grande ardeur, fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le 5 avril de l'an 1078. Il avait eu deux femmes, dont la première, nommée FRÉDESINE, était sœur de Drogon, comte de la Pouille : ce fut la mère de Jourdain. Le nom de l'autre femme n'est point connu.

JOURDAIN fut à peine en possession de la principauté de Capoue, qu'il prit querelle avec Robert Guiscard. A l'appât de quatre mille cinq cents besants qu'il reçut des Bénéventains, dont la ville était toujours assiégée par Robert, il détruisit tous

les ouvrages que celui-ci avait formés autour de la place. S'étant ensuite confédéré avec les comtes de la Pouille, il trama une conspiration pour lui enlever ce duché. Robert, qui était alors en Calabre, instruit de ce dessein, part à la tête de quarante-six mille combattants pour retourner à Bénévent; et après avoir emporté de force les villes d'Ascoli et d'Ariano, il vint, en longeant le fleuve de Sarna, se poster vis-à-vis du camp du prince Jourdain. Ce fut alors que Didier, abbé du Mont-Cassin, vint trouver le duc de la Pouille pour l'engager à faire la paix avec le prince de Capoue. Robert, après avoir montré beaucoup de répugnance, consentit à la fin à s'accommoder avec Jourdain. Celui-ci, vers le même tems, voulant à tout événement pourvoir à ses intérêts, vient trouver l'empereur ou roi de Germanie, Henri IV, qui était alors en Italie, pour recevoir de ses mains l'investiture de sa principauté. Il l'obtient moyennant une grosse somme d'argent. Mais Henri en avait distrait le monastère du Mont-Cassin, comme devant être du domaine des empereurs et sous leur protection. (Saint-Marc.)

Le même abbé Didier, dont on vient de parler, ayant succédé, l'an 1086, à Grégoire VII sous le nom de Victor III, le prince Jourdain lui montra le même attachement qu'il avait témoigné à son prédécesseur, sans négliger toutefois ses propres intérêts. Désirant d'ajouter la campagne de Rome à ses états, il l'avait déjà presque entièrement envahie, lorsque la mort mit fin à ses conquêtes et à ses usurpations, dans la ville de Piperno, le 19 ou le 20 de décembre de l'an 1091, et non 1090, comme le marque Pellegrini d'après Loup Protospata. (Mur., *Annal.*, tome VI, page 304.) Son corps, transporté au Mont-Cassin, dont il était un insigne bienfaiteur, y fut inhumé près de l'église de Saint-Pierre. Il avait épousé GAITELGRIME, sœur de Gisulfe II, prince de Salerne, qui lui avait apporté en dot Nole, Marigliano, Palma, Sarno et d'autres lieux voisins. De ce mariage sortirent deux fils, Richard et Robert.

RICHARD II, fils aîné du prince Jourdain, associé, par son père, en 1080, à la principauté de Capoue dès l'âge le plus tendre, lui succéda l'an 1091. Mais les Lombards de Capoue, considérant sa jeunesse, le chassèrent presque aussitôt, et mirent en sa place LANDON de la race des comtes de Téano. Richard, obligé de se retirer avec sa mère dans la ville d'Aversa, y resta dans l'exil jusqu'en 1098. Alors, réfléchissant sur les torts que ses ennemis lui avaient causés, et résolu de s'en venger, il implora la secours de Roger, comte de Sicile, son oncle, par une députation qu'il lui fit. D'autres députés qu'il envoya vers le même tems à Roger, duc de la Pouille, pour le

même objet, offrirent, de la part de leur maître, de se rendre homme-lige de ce duc, chose que Robert Guiscard n'avait jamais pu obtenir de Jourdain, ni par caresses ni par menaces. Le duc Roger était alors occupé à faire le siége de Troja. Après avoir terminé heureusement cette expédition, il pensa à rétablir le prince Richard dans ses états. Dans ce dessein, il fit partir Adèle, sa femme, pour aller prier le comte Roger de venir promptement à son appui. L'ambassadrice, par ses discours flatteurs, obtint ce qu'elle demandait, c'est-à-dire un bon corps de troupes, ajouté à celui que Roger avait déjà fait partir au commencement d'avril de la même année 1098. Lui-même, peu de tems après, ayant passé le Phare de Messine, vint se joindre au duc. Mais, avant d'en venir aux actes d'hostilité contre les Capouans, il leur envoya des ambassadeurs pour les engager à rentrer sous l'obéissance de leur légitime souverain, offrant de s'en rapporter à des juges choisis de part et d'autre pour décider entre Richard et Landon, son compétiteur. Mais ces rebelles, gagnés par ce dernier, refusèrent de se rendre à cette invitation. Le comte, voyant leur obstination, partit de Bénévent, où il était alors, et fit si grande diligence, que, de grand matin, il parut inopinément au milieu de Capoue, à la tête de mille cavaliers qui firent un grand nombre de prisonniers. S'étant retiré ensuite pour rejoindre son armée, il forma, le lendemain, le siége de la place et tira des lignes de circonvallation aboutissant au Volturne. Le duc et le prince se postèrent de l'autre côté du fleuve; et pour ouvrir la communication de leurs armées respectives, ils construisirent sur le fleuve un pont de bois, ce qui ferma l'entrée et la sortie de la place. Le pape Urbain, cependant, ne désirant que la paix, se rend sur les lieux avec saint Anselme, archevêque de Cantorbery, réfugié pour lors en Italie; et s'étant abouché avec les trois princes, il les fait convenir de s'en rapporter à son jugement et à celui du prélat, pourvu que les assiégés veuillent y consentir. Là-dessus, le pontife étant entré dans la ville, y trouva les Lombards entièrement opposés à ses vues. Alors, plein d'indignation, il exhorte le comte à poursuivre son expédition, et part pour se rendre à Bénévent.

Tandis que le comte, sur lequel, comme le plus ancien et le plus expérimenté, roulaient toutes les opérations du siége, n'épargnait ni soins ni veilles pour accélérer la prise de la place, il courut un grand danger de sa personne par la perfidie d'un grec qu'il avait pris à sa solde. Ce traître, ayant pris langue avec Landon, s'était engagé, moyennant une bonne somme d'or, à surprendre de nuit le comte. Mais Roger, prévenu dans un songe, par saint Bruno, du coup qui le menaçait, dit l'auteur

de la vie de ce saint, sut le parer et ne poussa le siége qu'avec plus d'ardeur. Les Lombards, voyant les machines que l'on préparait pour battre la place, commencèrent par se moquer des travaux des assiégeants. Voyant néanmoins, ensuite, qu'on approchait de leurs murs, ils offrirent au comte de se rendre, à condition que la place resterait entre ses mains ou celles du duc Roger. Le comte, ayant rejeté cette offre, exigea qu'ils rentrassent sous la domination de Richard, leur ancien souverain. C'est à quoi ils se virent réduits, le 19 juin 1098, après un siége qui avait commencé au premier mai précédent. Le comte eut la générosité de leur pardonner, et Richard fit son entrée triomphante à Capoue, après avoir fait les plus sincères et les plus tendres remercîments au comte et au duc. L'usurpateur Landon, de dépit, se fit moine, et mourut on ne sait en quelle année.

A l'égard du prince Richard, après son entrée dans Capoue, il obtint, des habitants, les forteresses qu'ils avaient eu tant de peine à lui céder; après quoi il fut sacré suivant l'ancien usage. Geoffroi Malaterra (l. III, c. 2), par aversion pour les Capouans, l'appelle toujours prince d'Aversa, comme aussi Jourdain I, son père, et Richard I, son aïeul. Ottavio Rinaldo met sa mort au mois de janvier 1106, et remarque en même tems, que, dans le supplément ajouté par Muratori à la chronique de la Cava, cet événement est rapporté sous l'an 1105; ce qui vraisemblablement vient de la différente manière de commencer l'année.

Robert I, frère du prince Richard, après avoir gouverné Capoue en qualité de son procureur, s'étant révolté contre lui, et le voyant près de mourir, était entré par force dans Capoue et l'avait livrée aux flammes. C'est par ce trait de cruauté qu'il se mit en possession de la principauté. L'an 1108, il reçut dans sa capitale le pape Pascal II, qui s'y était rendu pour consacrer l'église de Saint-Benoît. Le pontife y étant revenu l'an 1110, y rassembla plusieurs princes et seigneurs, au nombre desquels étaient Robert, tous les comtes de la Pouille et de la Calabre et grande quantité de barons, avec lesquels il tint une espèce de concile contre les investitures que l'empereur Henri V voulait lui extorquer. De retour à Rome, Pascal engagea, sous la foi du serment, les barons romains à le défendre contre ce même empereur, qui s'avançait en diligence avec une armée considérable vers l'Italie. Ce prince, au mois de février 1111, étant près de Rome, Pascal lui envoya demander, pour sûreté de sa personne, des otages; ce qui ayant été accordé, l'empereur fut reçu dans la ville au milieu des acclamations. On en vint

ensuite à une conférence où commencèrent les débats. Henri, ne pouvant obtenir du pape la couronne impériale de la même manière que Charlemagne et ses successeurs l'avaient obtenue, c'est-à-dire sans aucune condition, l'arrêta prisonnier et fit main-basse sur les enfants et les clercs qui étaient venus au-devant de lui avec des fleurs et des palmes : plusieurs furent dépouillés et d'autres frappés de verges. Ces traitements irritèrent le peuple, qui, touché surtout de compassion pour le pape, se jeta sur les Allemands et les chassa de la ville. On n'épargna pas même la personne de l'empereur, qui, se voyant frappé au visage, s'écria : *Me verrez-vous mourir, mes braves soldats, sans penser à me défendre?* Ces paroles furent suivies d'un rude combat, où les Romains perdirent beaucoup de monde; ce qui n'empêcha pas néanmoins Henri de prendre la fuite, et d'emmener avec lui le pape qu'il tint soixante jours en prison. Le prince de Capoue crut de son devoir de venir au secours du pontife si indignement maltraité. S'étant rendu à Patenaria, il envoya de là trois cents soldats au secours des Romains. Mais étant arrivés à Ferentino, ils y rencontrèrent Tolomeo et d'autres seigneurs romains du parti de Henri, qui s'opposèrent à leur marche. Henri, de son côté, quoiqu'il eût déjà passé le Tibre, n'ayant pu rentrer à Rome, les Capouans reprirent la route de leur pays. (*Ottav. Rinal.*, tome II, page 115.)

Dans cet état des choses arriva la mort du duc Roger, qui fut de près suivie de celle de Boémond, son frère; double événement qui mit la consternation parmi les Normands et accrut l'orgueil des Lombards et des Allemands. Ceux-là, redoutant les approches de Henri, choisirent les lieux les plus propres par leur assiette à les défendre, et y élevèrent à la hâte des forteresses. Mais le prince Robert, par le conseil des siens, jugea plus convenable pour lui de demander la paix au monarque, et l'obtint par le moyen des ambassadeurs qu'il lui envoya.

Après la mort de Pascal II, arrivée au mois de janvier 1118, Gélase II lui ayant succédé, le prince Robert et Guillaume, duc de la Pouille, se réunissent pour aller à Gaëte rendre leurs hommages au nouveau pape, et lui prêter serment de fidélité. De là ils l'amenèrent à Capoue, où il tint un concile dans lequel il excommunia l'empereur et son antipape Burdin. Gélase célébra dans cette même ville la fête de Pâques, ayant sur sa tête, pendant les saints mystères, la couronne impériale. Robert voulut accompagner le pontife à son départ. Mais apprenant au Mont-Cassin que l'empereur faisait le siége de Turricola, il n'alla pas plus loin et revint à Capoue. (*Petr. Diac.*, l. IV, c. 64.) Le prince Robert termina ses jours le 3 juin 1120, suivant Falcon de Bénévent, laissant un fils qui suit.

Richard III, fils du prince Robert, fut proclamé prince de Capoue le jour de l'Ascension, 27 mai 1120, dans un âge tendre, lorsqu'on désespérait de la vie de son père. Aussitôt il fut sacré par l'archevêque de cette ville, dans une grande assemblée de prélats et de seigneurs du pays. Mais la mort ayant enlevé Robert huit jours après, Richard le suivit au tombeau le surlendemain.

Jourdain II, oncle du prince Richard III, devint son successeur, et fut sacré le 7 de juillet 1120, suivant Falcon de Bénévent. Sous le gouvernement de ce prince, il s'éleva plusieurs contestations pour des droits temporels entre les moines du Mont-Cassin et d'autres monastères, rapportées par Rinaldo; mais, à notre avis, trop peu importantes pour être mises sous les yeux de nos lecteurs. Son règne fut d'environ sept ans. Il mourut, suivant l'anonyme du Mont-Cassin et Pierre Diacre (L. IV, c. 96), le 13 décembre 1127.

Robert II, fils de Jourdain II, fut son successeur dans la principauté de Capoue. Le 28 décembre 1127, arriva, de Bénévent à Capoue, le pape Honoré II, que le prince reçut avec les plus grands honneurs. Ce pontife avait invité d'avance un grand nombre d'évêques et d'abbés à se trouver au sacre de Robert. La cérémonie se fit par les mains de l'archevêque de Capoue, dans le mois de janvier 1128, avec la plus grande solennité. Robert y reçut l'investiture du pape, après lui avoir fait serment de fidélité. Honoré étant ensuite monté en chaire, y détailla ses griefs contre Roger, comte de Sicile, par rapport à la guerre qu'il faisait aux Bénéventains, et touchant l'usurpation qu'il avait faite de plusieurs places de la Pouille, qui appartenaient au saint siége. Impatient de les recouvrer, il exhorta les assistants à s'armer pour sa défense, et pour les y déterminer, il ne fit pas difficulté d'accorder indulgence plénière à tous ceux qui mourraient dans cette expédition; moyen étrange, dit Muratori, qui commença pour lors à devenir à la mode, pour appuyer des intérêts temporels. Le prince Robert, Rainulfe, comte d'Alife; Grimoald, seigneur de Bari, Tancrède de Conversano, comte de Brindes; Roger, comte d'Oria, et d'autres seigneurs et barons se déclarèrent alors, avec des promesses magnifiques, les vengeurs des droits du saint siége, et se préparèrent à marcher contre Roger. Le pape, avant de partir, confirma l'excommunication dont il l'avait frappé, ce qu'il renouvela à Troja, où de là il s'était rendu. Le prince Robert et le comte Rainulfe se montrèrent les plus ardents pour la défense d'Honoré. Ce pontife les chargea

d'aller, à la tête de deux mille bénéventains, faire le siége du château de la Pelouse, qu'ils commencèrent le 29 janvier. Mais ils échouèrent devant cette place; ce qui causa un tel dépit au pape, qui était alors à Monte-Sarchio, qu'il en partit pour aller dans le duché de Rome.

Le comte Roger ne demeurait pas cependant oisif en Sicile. Il y assemblait une armée avec laquelle il passa le détroit au printemps, et s'empara de Tarente, d'Otrante et d'autres places appartenantes à Boémond, prince d'Antioche. Effrayé de ces conquêtes, le pape s'en retourne à Bénévent, d'où il envoie trois cents cavaliers au prince de Capoue et au comte d'Alife, pour s'opposer aux progrès des armes de Roger. Mais les chaleurs de l'été ne permettant point à Robert de tenir la campagne, il reprit la route de Capoue, et sa retraite entraîna la désertion de ses troupes. Mais Honoré ne voyant que déshonneur et pertes pour lui en luttant contre Roger, lui envoya Cencio Frangipani, pour lui offrir l'investiture du duché de la Pouille, avec promesse de la lui conférer dans la ville de Bénévent. Roger ne demandant pas autre chose, s'accorda facilement avec le pape. Tandis qu'Honoré se rend à Bénévent pour cette fonction, Roger, qui le suit de près avec un bon corps de troupes, arrive au Mont-Saint-Félix, près du rendez-vous, et prétend que c'est là où le pape doit l'investir. Honoré soutient au contraire que c'est dans la ville même que cette cérémonie doit se faire. Mais le rusé sicilien, qui se défiait du pape, persiste à dire que c'est hors de Bénévent, et non au dedans, qu'il doit recevoir l'investiture. On s'accorde enfin, et le pape s'étant rendu sur le grand pont du Volturne, dans l'octave de l'Assomption, y investit Roger du duché de Pouille et de Calabre, dans la même forme que Robert Guiscard l'avait été avec son fils. Les barons et les villes qui tenaient le parti du pape, se plaignirent beaucoup de cet accommodement fait sans leur participation, parce qu'il les mettait à la discrétion de Roger.

Après avoir assuré de la sorte ses droits et ses prétentions, Honoré s'en revint à Rome. Il n'y était pas encore arrivé, lorsqu'une partie des Bénéventains s'étant jeté sur Guillaume, que le pape avait nommé gouverneur de leur ville, le massacra cruellement. Irrité de ce traitement, Honoré s'exhala en menaces, et envoya le cardinal Gérard pour remplacer Guillaume. Mais Gérard, à son arrivée, trouva que les Bénéventains s'étaient érigés en commune, sans toutefois renoncer à l'obéissance du pape.

Le prince Robert, voyant la puissance de Roger s'accroître au point que tous les grands et les seigneurs du pays s'empres-

saient de venir lui rendre hommage, saisi de crainte comme eux, voulut aussi se rendre son homme-lige. Roger voyant alors un prince devenu son vassal, dédaigna les titres de comte et de duc, et ambitionna celui de roi. Le saint siége était alors disputé entre le pape Innocent et l'antipape Anaclet. Roger s'étant attaché au dernier, obtint de lui, l'an 1130, un diplôme daté du 26 septembre, en vertu duquel, le jour de Noël suivant, il fut couronné dans la cathédrale de Palerme. Les ministres de cette fonction furent Philippe, archevêque de Capoue; Roger, archevêque de Bénévent, et Jean, archevêque de Salerne. Ce fut le prince Robert qui lui imposa la couronne royale, service dont il fut bien mal récompensé, comme on va le voir.

Au milieu de ses conquêtes, Roger s'était vanté qu'il dépouillerait de leurs états et le prince Robert, et Rainulfe, comte d'Ariola et d'Avellino, quoiqu'il fût son parent et mari de Mathilde, sa sœur. Mais ce qui devait former le lien d'une étroite amitié entre Roger et le comte, fut la cause de leur désunion. Rainulfe s'étant brouillé avec sa femme, la traita avec une extrême dureté. Roger, dont elle était tendrement aimée, informé de ce traitement, l'appela auprès de lui, et l'ayant consolée le mieux qu'il put, l'envoya en Sicile avec son fils. Ce fut alors qu'il prit les armes contre Rainulfe, auquel il enleva promptement Avellino et Mercogliano. Rainulfe avait un frère nommé Richard, qui s'était attiré la haine de Roger pour des propos hardis qu'il tenait sur son compte. L'ayant en son pouvoir, il lui fit crever les yeux et couper le nez. Rainulfe, ayant appris à Rome où il s'était retiré, ce malheur, vint trouver le prince Robert pour le déplorer avec lui. L'un et l'autre ayant rassemblé trois mille cavaliers et quarante mille fantassins, se mirent en campagne pour faire la guerre à Roger, et vinrent camper à Monte-Sarchio. Roger, apprenant à Bénévent, où il séjournait alors, ces mouvements, leur envoya demander, par des députés, pourquoi ils avaient pris les armes contre lui. Robert, dans une audience publique, leur répondit en ces termes: *Dites à votre maître que nous ne ferons ni paix ni trève avec lui qu'il n'ait rendu au comte Rainulfe sa femme, avec la ville d'Avellino et le château de Mercogliano, qu'il leur a injustement enlevés.* Les ayant ainsi congédiés, il se mit promptement en ordre de bataille, pour n'être pas surpris par l'ennemi. Roger n'ayant pu mettre les Bénéventains dans ses intérêts, se replia, comme en fuyant, vers le Pont-Saint-Valentin, où, pendant huit jours, il mit toute la contrée à feu et à sang. Robert et le comte Rainulfe, apprenant le départ du roi, firent marcher à sa poursuite un corps de leurs troupes, qui, l'ayant atteint, lui livrèrent, le 24 juillet 1132,

une grande bataille, dont le succès ne répondit pas à la valeur extraordinaire qu'il y fit paraître. Tandis qu'il retourne en Sicile pour faire de nouvelles levées, l'empereur Lothaire arrive avec le pape Innocent à Rome. Le prince et le comte d'Alife viennent les y trouver pour demander du secours contre Roger; mais ils ne remportèrent que de belles promesses, qui furent sans effet.

Roger, de retour de Sicile, l'an 1133, avec une armée nombreuse de Siciliens et de Sarrasins, soumet la Pouille avec une rapidité qui fait craindre au prince Robert qu'il ne lui enlève ses états. N'espérant point de secours de Lothaire ni des Allemands, il s'embarque pour aller en solliciter à Pise. Les Pisans, ligués alors avec les Génois et les Vénitiens, lui fournirent une flotte de cent vaisseaux, avec laquelle il vint aborder, dans le mois de mars 1134, à Naples. De là il passe en diligence dans la ville d'Aversa, dont les habitants se rendent à lui sans hésiter. Sergius, duc de Naples, et le comte Rainulfe, apprenant que, par le traité qu'il avait fait avec les Pisans, Robert s'était engagé à leur payer trois mille livres d'argent, se hâtèrent de dépouiller les églises de Naples et de Capoue, pour acquitter cette dette. Roger, cependant, fait partir du port de Salerne les soixante galères qu'il avait amenées de Sicile, pour aller se présenter devant Naples. Lui-même, à la tête de ses troupes, veut s'approcher de cette ville. Mais la brave défense des Napolitains, l'oblige à se tenir éloigné. Il se dédommage en ravageant le territoire de cette ville, après quoi il retourne à Salerne chargé de dépouilles. Les nouvelles conquêtes qu'il fit ensuite d'un grand nombre de terres et de châteaux, remplirent de terreur Naples, Bénévent et toute la principauté de Capoue. Le comte Rainulfe ne cessait d'exciter les barons du pays à se joindre à lui pour arrêter les progrès de ce héros. Mais bientôt après il apprit qu'il avait eu l'adresse de les corrompre. Le prince Robert, se trouvant hors d'état de lui résister avec ses seules forces, passa d'abord à Naples, d'où il revint une seconde fois à Pise. Le comte Rainulfe, se voyant ainsi abandonné, prit le parti de la soumission, et vint demander humblement la paix au roi qui le reçut avec affabilité. Les autres barons imitèrent cet exemple, en sorte qu'il ne restait plus que le prince Robert à dompter. La ville de Capoue, sur laquelle Roger tomba, l'an 1135, se rendit à la première sommation. Roger part ensuite pour Salerne, d'où il passa en Sicile. Il y tomba dangereusement malade; et le bruit de sa mort s'étant répandu, on y ajouta d'autant plus foi, qu'ayant perdu, dans cette conjoncture, Albizie, sa femme, il était resté plusieurs jours renfermé pour

se livrer entièrement à ses regrets. Le prince Robert et le comte Rainulfe, trompés par la renommée, se croient délivrés du roi Roger, et, dans cette opinion, ils se disposent à reprendre les armes. Robert était alors revenu de Pise avec un bon corps de troupes à Naples, où il se concerta avec le duc Sergius et le comte Rainulfe, pour recouvrer les terres qui leur avait été enlevées. Ils débutèrent par investir la ville de Capoue. Mais Cansolin, à qui Roger avait confié la garde de cette place avec une bonne garnison, fait échouer cette entreprise. Le duc et le comte, en se retirant, emmènent une grande quantité de bestiaux qu'ils avaient pris; capture qui leur fut d'autant plus facile, que les Capouans, ne se défiant d'aucune hostilité, avaient mené ces animaux paître sur leur territoire. Cansolin, outre cela, voyant armés de nouveau le prince et le comte, renforça de garnisons les villes de Capoue, de Maddaloni, de Cicala, de Nocera, ainsi que les châteaux des environs. Apprenant que la ville d'Aversa chancelait, il s'y transporta pour la raffermir dans sa fidélité envers le roi. Mais, nonobstant cette précaution, le prince Robert vint à bout d'attirer dans son parti les Aversans; ce qui ayant relevé le courage du duc Sergius et du comte Rainulfe, il se laissa engager par ses confédérés à se mettre en marche avec huit mille pisans pour faire le siége de Capoue. Mieux instruit néanmoins qu'eux de la force de la place et de la garnison qui la défendait, il jugea plus à propos de s'arrêter sur les bords du Clanio, dans un lieu dit le Pont-du-Caillou, *Ponte à Selice*, dans l'espérance que ses partisans feraient quelque révolution pour le remettre en possession de la place. Mais le rusé Cansolin, prévoyant ce qui pourrait arriver, s'assura des personnes qui lui étaient suspectes, et les ayant fait arrêter, les envoya sous bonne garde à Salerne. Robert alors changea la position de son camp, sans néanmoins s'éloigner du Clanio. Peu de tems après arriva l'amiral Jean à la tête de l'armée royale, et s'étant posté sur l'autre bord du fleuve, il empêcha Robert de porter aucun préjudice aux terres de son maître. Ce fut en vain que le comte Rainulfe tenta de déloger l'amiral de son poste. Robert et le duc Sergius prirent alors le parti de se retirer à Naples, tandis que le comte Rainulfe allait se renfermer dans Aversa. Le roi Roger étant revenu en santé, passe dans ces entrefaites le détroit, et, de Salerne, où il aborda, reparut inopinément devant Aversa, dont les habitants, saisis de frayeur, abandonnèrent la place et se sauvèrent pour la plupart à Naples. Roger, usant de sa férocité ordinaire, fit main basse sur la plus grande partie des citoyens qu'il y trouva, abattit les murailles et mit le feu aux maisons, de manière

que la ville fut entièrement détruite. Il alla ensuite faire le siége de Naples. Mais la maladie s'étant mise dans son armée, il reprit la route d'Aversa, dans le dessein de la rebâtir.

Le prince Robert ne restait pas cependant oisif. Avec le secours des Pisans et des Napolitains, s'étant rendu maître d'Amalfi, il saccagea la place, et fit le même traitement à celle de Scala. Le roi Roger n'apprit pas plutôt ces nouvelles, qu'il courut à l'ennemi, et l'ayant atteint avant qu'on l'attendît, il le mit en fuite, fit sur lui quinze cents prisonniers, parmi lesquels furent compris deux des trois consuls qui conduisaient l'armée de Robert, le troisième ayant été tué dans le combat.

Après cette victoire, Roger étant venu à Capoue, en nomma prince son troisième fils Anfuse, du consentement de la noblesse, en lui remettant un étendard entre les mains, cérémonie qui se fit le 1er. octobre 1135. Anfuse ne fut point sacré comme ses prédécesseurs ni ses successeurs, parce que cette cérémonie fut réservée aux seuls rois. (*Ottav. Rinald.*)

ANFUSE ou ALFONSE, déclaré prince de Capoue par le roi Roger, son père, fut reconnu en cette qualité sans aucune opposition. A son entrée solennelle, les barons et les citoyens de la ville lui firent hommage et serment de fidélité; après quoi il chargea du gouvernement militaire, Aimon d'Argenzia, d'une famille illustre, qui s'éteignit dans le siècle dernier. Etant venu ensuite à Salerne, il passa de là en Sicile. Robert, cependant, était de nouveau réfugié à Pise, où il avait trouvé à son arrivée le pape Innocent II. Par le conseil de ce pontife et du cardinal Gérard de Sainte-Croix, il se rendit avec Richard, frère du comte Rainulfe, auprès de l'empereur Lothaire, pour demander son assistance contre le cruel Roger, qui les avait entièrement dépouillés. Lothaire, dont ils furent très-bien accueillis, promit de venir l'année suivante en Italie, pour éteindre le schisme et délivrer le pays du tyran qui le désolait. Il tint parole; et, l'an 1137, au mois de mars, suivant Falcon de Bénévent, ayant passé les monts avec une bonne armée, il envoya devant lui le prince Henri, son gendre, avec trois mille chevaux, pour entrer par la Romagne dans le royaume de Roger, et dirigea sa marche vers l'Abruzze. Cependant le duc Sergius étant étroitement assiégé dans Naples par les gens de Roger, avait couru à Pise pour y obtenir du secours. Sur la nouvelle de l'arrivée de l'empereur, il revint en diligence à Naples pour ranimer le courage des citoyens, et, peu de tems après, il fut joint par le prince Robert, qui lui amenait cinq vaisseaux chargés de vivres. Robert ne fit que paraître à Naples, et courut incontinent au-devant de Lothaire, avec lequel il

passa la fête de Pâques à Pescara. L'empereur de là s'avança dans l'Abruzze, où il soumit Termoli et d'autres places; puis entra dans la Pouille, où il prit Siponte et Bari, dont les Romains se soumirent à lui.

Le pape Innocent arriva, de son côté, à San-Germano, d'où étant venu à Capoue, il replaça, au mois de mai, Robert dans sa principauté. L'empereur étant ensuite venu joindre le pontife, ils marchèrent avec le comte Rainulfe et le prince Robert vers Salerne, qui, ne se trouvant pas en état de soutenir un siége, leur ouvrit ses portes. De là s'étant rendus à Bénévent, ils y traitèrent de l'élection d'un nouveau duc de la Pouille. Il y eut alors contestation, pendant un mois entier, entre le pape et l'empereur, pour décider à qui ce droit d'élire devait appartenir. Enfin, ils s'accordèrent à nommer ensemble le comte Rainulfe qu'ils investirent duc de la Pouille, en lui remettant chacun l'étendard ducal; après quoi l'impératrice fit une entrée pompeuse dans la ville. L'empereur, étant revenu avec le pape à Rome, quitta cette ville après un court séjour, pour retourner à Bénévent.

C'était ce qu'attendait le roi Roger pour reprendre ce qu'on lui avait enlevé. Dès qu'il fut informé du départ de Lothaire, il aborda de Sicile à Salerne avec une armée qui le remit en possession de ce qu'il avait perdu. Capoue fut la place qui lui fit le plus de résistance. C'était à elle qu'il en voulait principalement pour se venger du prince Robert, qu'il regardait comme la première cause de la venue de Lothaire en Italie. L'ayant emportée de force, il y déchargea sa fureur sur les édifices et sur les habitants, n'épargnant pas même les vierges sacrées qu'il abandonna à la brutalité du soldat, C'est ce qui arriva dans le mois d'octobre 1137. Effrayé du progrès de ses armes, le duc Sergius, que les Pisans avaient abandonné, se vit contraint de rentrer sous sa domination. Le malheureux prince Robert errait cependant avec le pape, qui, ayant appris la mort du comte Rainulfe et les conquêtes de Roger, était sorti de Rome avec mille chevaux et un plus grand nombre de gens de pied, et s'était retiré à San-Germano. Roger apprenant l'arrivée du pontife en cette ville, crut qu'il était de son intérêt de faire la paix avec lui. Une députation qu'il lui fit à ce sujet ayant été bien accueillie, il quitta le siége de Troja, qu'il faisait alors, et vint lui-même s'aboucher avec le pontife. Le premier projet d'Innocent avait été d'exiger avant tout le rétablissement de Robert, si injustement dépouillé. Mais Roger n'ayant point voulu y consentir, on se sépara au bout de huit jours sans avoir rien conclu. Le roi poursuivit ses conquêtes, et étant passé avec son armée sur les terres des enfants de Borello, il en prit

de force la plus grande partie qu'il réunit à son domaine. Il en fut de même du château de Calvi qu'il attaqua ensuite. ( *Falco. Benevent. ad an.* 1138. ) Innocent, de son côté, fit le siége du château de Galluccio dont il ravagea les environs. Mais Roger étant survenu à l'improviste, mit en fuite le pape avec le prince Robert. Innocent n'en fut pas quitte pour ce revers; étant tombé, comme il fuyait, dans une embuscade que lui avait dressé Roger, fils du roi, il y fut fait prisonnier et conduit au monarque avec le chancelier Aimeri, plusieurs cardinaux et d'autres personnes de marque. Tous ses équipages furent pillés avec sa caisse militaire qui n'était pas médiocre. Ce ne fut qu'avec une grande peine que Robert et plusieurs barons romains purent s'échapper. Ceci arriva le 10 juillet 1139, suivant Falcon de Bénévent. Le roi Roger, après cette victoire, fit montre de religion, et fit demander au pape la permission de venir lui baiser les pieds. Innocent ne voulut point l'admettre à moins que la paix ne fût conclue. Le roi lui ayant envoyé de nouveaux ambassadeurs, le bon pape, se voyant sans forces, est contraint de lui accorder le pardon qu'il demandait humblement, et de consentir à la paix. Le roi étant donc venu avec son fils se jeter aux pieds du pontife, jura sur l'évangile de lui être fidèle et à ses successeurs. Innocent alors lui remit entre les mains un étendard, avec lequel il l'investit du royaume de Sicile, et en même tems créa duc de la Pouille son fils Roger, et son autre fils fut prince de Capoue. Tout cela se fit le 7 août 1139, suivant Falcon de Bénévent. *Regi verò Rogerio*, dit cet historien, *statim Siciliæ regnum per vexillum donavit: ejus duci filio ducatum Apuliæ, principi alteri filio ejus principatum Capuanum largitus est.*

L'année suivante 1140, le roi Roger envoya son fils Anfuse au-delà de Pescara, pour reprendre dans l'Abruzze ce qu'il prétendait lui avoir été enlevé. Le jeune prince s'acquitta de sa commission avec cruauté, brûlant et s'accageant tout. Son frère, le duc Roger, étant venu le joindre, ils achevèrent la conquête du pays.

Le gouvernement du prince Anfuse dura jusqu'à sa mort, arrivée au mois de mars 1144. Il eut pour successeur GUILLAUME, son autre frère. Ce nouveau prince assista, la même année, à une grande assemblée que le roi, son père, tint à Capoue, touchant les affaires du gouvernement. Le prince Robert II menait alors une vie privée à Sorrento, où le roi Roger lui avait tacitement permis de venir à la prière du pape. C'est de là que lui vint le surnom de *Sorrento*, qui a trompé quelques auteurs, en le prenant pour un autre Robert, originaire de cette ville.

La mort du roi Roger, arrivée l'an 1154, releva le courage de Robert ainsi que de tous ceux qu'il avait dépouillés. S'étant mis en campagne, il réussit à recouvrer sa principauté de Capoue, l'an 1155. Mais Guillaume, successeur de Roger, son père, étant venu de Sicile, l'an 1156, au royaume de Naples, le contraignit, ainsi que les autres rebelles, de prendre la fuite. S'étant retiré à Bénévent, et n'y trouvant point sa sûreté, il voulut aller plus loin. Mais, au passage du Garillan, il tomba dans une embuscade que lui dressa Richard d'Aquila, comte de Fondi. Maître de sa personne, Richard le remit entre les mains de Guillaume, qui l'envoya prisonnier à Palerme, où il fut privé de la vue, et peu de tems après, périt misérablement. Il avait épousé SABIA, dont il est fait mention dans un de ses diplômes, en ces terme: *quoniam per interventum Sabiæ nostræ karissimæ uxoris et Odoaldi nostri Camerarii..... Datum Capuæ, mense Martii per indictione decima, anno domin. Incarn.* 1132, *et quinto anno principatus*. (Gatula, t. III, pag. 224.) En mourant, il laissa plusieurs fils, dont l'un, nommé Jourdain, s'étant retiré à la cour de l'empereur Manuel, y fut honoré du titre de sébaste, et fut député, l'an 1166, au pape Alexandre III.

---

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## PRINCES DE SALERNE.

SALERNE (*Salernum*), ville maritime, capitale de cette partie du royaume de Naples, qu'on nomme aujourd'hui principauté citérieure (en italien *Città di quà*), faisait autrefois partie du Picentin, dont Picentia était la capitale. Les Romains, suivant Tite-Live, y établirent une colonie. Elle fut enlevée à l'empire grec par les Lombards, qui l'érigèrent, avec les conquêtes qu'ils firent aux environs, en principauté. Plusieurs écrivains ont exercé, sans succès, leurs plumes sur la suite chronologique de ceux qui l'ont possédée. Il était réservé à D. Salvador-Marie Blasi, bibliothécaire de l'abbaye de Cave, de mettre cette matière en évidence à la lumière des archives de son monastère, dans un ouvrage publié, l'an 1785, à Naples, sous ce titre : *Series principum qui Langobardorum ætate Salerni imperarunt.* Ce sera, par conséquent, lui que nous prendrons pour notre principal guide à cet égard.

Mais avant que d'entamer ce sujet, il est à propos de faire quelques observations sur l'usage où étaient les notaires de dater leurs actes sous les princes lombards de Salerne. L'indiction était la seule ère qu'ils y exprimassent avec l'année du prince régnant, qu'ils commençaient au jour où il était monté sur le trône, pour la terminer au jour de l'année suivante où elle expirait. Sous les princes normands qui succédèrent aux Lombards à Salerne, on suivait une autre méthode. La première année de leur règne, commençant au jour de leur intronisation, finissait avec celle de notre ère vulgaire, comme le pratiquaient en France plusieurs notaires sous nos rois de la première et de la seconde race. Autre observation : quoique les

notaires lombards n'expriment point dans leurs actes l'année de l'ère chrétienne, on voit cependant qu'ils suivaient le calcul pisan, qui anticipe de neuf mois et sept jours sur notre ère vulgaire, comme nous l'avons observé dans notre dissertation sur les dates des chroniques et des chartes; c'est ce qui résulte de la combinaison des années du règne de leurs princes avec celles de l'indiction.

Jusqu'à la mort de Sicard, prince de Bénévent, Salerne avait fait partie de cette principauté. Mais **Siconulfe**, son frère, qu'il avait exilé à Tarente, ayant été tiré au bout de sept ans de la prison où il était détenu, se rendit à Salerne, dont les habitants le reconnurent, au mois de janvier 840, pour leur prince. Il fut appuyé par Landulfe, comte de Capoue, et par les Napolitains contre Radelgise, nouveau prince de Bénévent; ce qui occasiona une longue guerre, dont l'issue ne tourna pas à l'avantage de Radelgise. Et ce fut ainsi que la principauté de Salerne fut démembrée de celle de Bénévent. Siconulfe, prince d'un grand courage et sachant bien la guerre, fit tous ses efforts pour réunir dans sa main tous les états de son père; et peut-être y aurait-il réussi, si Louis II, fils de l'empereur Lothaire et depuis son successeur, n'eût interposé sa médiation pour engager Siconulfe et Radelgise à conclure, l'an 848, un traité de partage de l'ancien duché de Bénévent. M. de Saint-Marc place, en 851, la mort de Siconulfe; mais don Blasi nous paraît mieux fondé à la mettre en 849. En mourant, il laissa un fils, qui suit. (*Voy.* Radelgise, *prince de Bénévent.*)

**Sicon**, fils et successeur de Siconulfe, eut pour collégue **Pierre**, sous la tutelle duquel son père l'avait laissé en mourant. **Ademar**, fils de Pierre, lui fut associé, l'an 854, du vivant de Sicon, qui mourut l'an 855, avant le mois d'octobre. Erkempert (*de Gest. Princ. Benevent.*) dit que Pierre et son fils, qui observaient attentivement toutes les démarches de Sicon, jaloux de ses liaisons étroites avec les Capouans, parmi lesquels il se plaisait à résider, le firent empoisonner par des gens habiles dans ce métier. Pierre, l'an 856, et Adelgise, prince de Bénévent, s'étant alliés, entreprirent le siége de Bari pour en chasser les Sarrasins, dont les fréquentes incursions leur causaient de grandes pertes. Mais les Barbares étant venus les attaquer, furent obligés de prendre la fuite. Ils ne se rebutèrent point, et ayant rassemblé de nouvelles forces, ils engagèrent une seconde bataille où ils mirent les Chrétiens en déroute, après leur avoir tué beaucoup de monde. Fiers de cette victoire, les Sarrasins coururent les deux principautés ennemies, massacrant tout ce qui osait leur résister,

emmenant les femmes captives, et saccageant le pays d'où ils emportèrent de riches dépouilles à Bari. (*Anonym. Salern. Paralipom.*, part. 2.)

Ademar étant resté seul prince de Salerne, après l'an 856, donna un libre essor à ses mauvais penchants et surtout à son avarice, en quoi il était parfaitement imité par sa femme GUIMELTRUDE, ce qui les rendit odieux l'un et l'autre à leurs sujets. Un seigneur du pays, nommé Gaifer, forma, l'an 861, contre Adémar une conjuration qui, ayant arrêté et mis ce prince en prison, proclama GAIFER en sa place. Adémar avait un fils, nommé Pierre, qu'il avait fait élire évêque de Salerne. Celui-ci voyant le malheur de son père, s'enfuit de peur à Saint-Ange, et peu de tems après, s'étant donné de plein gré au nouveau prince, il fut ramené à Salerne, sans qu'on sache ce qu'il devint dans la suite. (*Anonym. Salern.*, *ibid.*) L'empereur Louis II désaprouva hautement la conduite de Gaifer envers Adémar. C'est ce qui fit que Louis étant arrivé à Bénévent, l'an 866, pour faire la guerre aux Sarrasins, Gaifer n'osa d'abord l'aller trouver ni lui envoyer des ambassadeurs à l'exemple des autres seigneurs du pays. Redoutant toutefois le ressentiment de l'empereur, il vint ensuite au-devant de lui jusqu'à Sarno. Ce qu'il avait lieu de craindre arriva. Louis exigea qu'il remît Adémar entre ses mains, dans la vue de le rétablir, à quoi Gaifer répondit : « Que voulez-vous faire, seigneur, d'un » homme qui est privé de la vue » ? Adémar ne l'était pas encore ; mais, sans perdre de tems, Gaifer envoya secrètement des ordres pour lui faire crever les yeux. (*Ibid*, *part.* 2, c. 90.) Adelgise, duc de Bénévent, ayant fait prisonnier, l'an 871, l'empereur Louis II, pour se venger des désordres que ses troupes commettaient dans son duché, les Sarrasins, que Louis avait obligés de repasser en Sicile, profitèrent de la retraite de ces troupes, que les Bénéventains avaient chassées, pour rentrer en Italie, et vinrent débarquer près de Salerne, dans le dessein d'en faire le siége. Mais le prince Gaifer, prévenu de leur résolution par un ami qu'il avait parmi eux, fit entourer la ville de fortes murailles et d'un grand nombre de tours, pour la mettre à couvert de leurs assauts. Les Capouans, comme vassaux de cette principauté, furent contraints de contribuer à la dépense que ces ouvrages occasionèrent, et construisirent à leurs frais la tour qui était à l'Occident. (*Anon. Salern.*, c. 119.)

Gaifer avait un fils nommé Gaimar, qu'il se donna pour collégue en 877. Celui-ci, que nous nommerons GAIMAR I, ou WAIMAIRE, partagea le trône, en 893, avec GAIMAR II, son fils, après quoi il disparaît dans l'histoire. Il avait épousé VIOTE, fille de Gui, duc de Spolette.

Gaimar II était dans la quarante-unième année de son règne, lorsqu'en 933, il s'associa Gisulfe, son fils, qui n'avait alors que quatre ans. Romuald de Salerne, dans sa chronique, dit que Gaimar termina ses jours la même année, laissant Gisulfe sous la tutelle de Priscus. Mais D. Blasi prouve que le père vivait encore en 943. (Voyez *les comtès de Capoue.*)

GISULFE, premier du nom, s'acquit une estime universelle par la sagesse de son gouvernement. Grecs, Français, Saxons et Sarrasins même, tous s'étudiaient à captiver son amitié, et nul n'osait attenter à ses états. Le pape Jean XII lui ayant fait proposer, par ses ambassadeurs, en 959, une alliance avec lui, il le vint trouver en grand cortége à Terracine. (*Anonym. Salernit.*) Gisulfe était cousin de Landulfe, fils d'Atenulfe, prince de Bénévent, qu'il avait adopté et qu'il comblait de bienfaits. Pour sa récompense, l'ingrat forme une conjuration contre lui, et, à l'aide de ses fils Landulfe, Indulfe, Landenulfe et Gaimar, aidés par Rison, Romuald, et d'autres nobles de Salerne, étant entrés par une fenêtre dans le palais, l'arrête prisonnier et le fait enfermer, l'an 974, dans une prison avec GEMME, sa femme, et d'autres personnes qui leur étaient attachées, après quoi il s'empare de la principauté de Salerne. Mais Pandulfe *Tête de fer*, indigné de cette perfidie, vient l'assiéger dans Salerne, qu'il oblige à lui ouvrir ses portes, et rétablit Gisulfe, au mois de juin de la même année 974. Celui-ci, n'ayant point d'enfants, adopte Pandulfe, second fils de son libérateur, et meurt l'an 978. (Voyez *les princes de Capoue.*)

PANDULFE, fils aîné de Pandulfe *Tête de fer*, successeur de Gisulfe, règne à Salerne avec son père jusqu'en 981, et seul jusque vers la fin de 982.

MANSON, duc d'Amalfi et patrice impérial, ayant chassé de Salerne, l'an 982, Pandulfe, y jouit de la souveraineté jusqu'à l'année suivante, avec JEAN, son fils, qui disparaît ensuite.

JEAN, surnommé LAMBERT, toscan de naissance, parvint, on ne sait comment, sur la fin de 983, à la principauté de Salerne, dans laquelle il s'associa GUI, son fils. Tous deux régnèrent ensemble l'espace d'environ cinq ans. La mort ayant enlevé Gui, l'an 988, Jean, son père, lui substitua Gaimar, son second fils, et mourut au plutôt l'an 996.

GAIMAR III du nom, fils puîné de Jean-Lambert, et son successeur, après avoir été son collégue, régna seul jusqu'en 1016. S'étant alors associé JEAN, son fils aîné, il le

perdit au mois de septembre 1018, et le 21 du même mois, suivant la chronique de Cave, il lui substitua Gaimar, son second fils. Sa mort arriva l'an 1027. (Blasi.) Il avait épousé Gaitelgrime, qui lui survécut quelques mois, après lui avoir donné un troisième fils, qui fut duc de Sorrento; et un quatrième, nommé Pandulfe ou Paldulfe.

Gaimar IV du nom, n'avait point encore atteint l'âge de puberté à la mort de son père. L'an 1038, il se donna pour collégue Jean, son fils, qui mourut deux ans après. La même année 1038, il joignit à ses états les principautés de Capoue et d'Amalfi, par la faveur de l'empereur Conrad, qui avait dépouillé Paldufe de la première. (Voy. *les princes de Capoue.*) Sa fortune ne se borna point là. Il devint encore, l'an 1042, duc de Calabre et de la Pouille. Mais l'année suivante, il restitua ou perdit tous ses états, qui lui furent enlevés par les Normands, à l'exception de ceux de Salerne et d'Amalfi, qu'il conserva. Une conjuration s'étant formée contre lui, il y succomba l'an 1052, laissant deux fils, Gisulfe, qui suit, et Jean; avec deux filles, Sikelgaïte, femme de Robert Guiscard, et Gaitelgrime, mariée, en premières noces, vers l'an 1079, à Jourdain, prince de Capoue, et en secondes, à Hugues de Paida, dont on ignore l'origine et le rang. Le Pellegrini dit M. de Saint-Marc, soupçonne que la *Nouvelle de Tancrède*, laquelle se lit dans Bocace, est, sous des noms supposés, l'histoire de Gaitelgrime et de Hugues.

Gisulfe II, fils puîné de Gaimar IV, qui se l'était associé l'an 1040, lui succéda l'an 1052, par la valeur de Guì, son oncle, qui le soutint contre ceux qui voulaient lui ravir sa principauté, comme ils avaient ravi la vie à son père. Gisulfe conserva cette succession l'espace de vingt-cinq ans. Mais ses sujets, qu'il accablait d'impôts, ayant porté leurs plaintes à Robert Guiscard, duc de la Pouille, celui-ci envoya une ambassade à Gisulfe, pour l'inviter à traiter plus humainement son peuple. Robert n'étant nullement satisfait de la réponse de Gisulfe, commence à faire la paix avec Richard I, prince de Capoue, auquel il faisait la guerre, et, pour condition, lui impose l'obligation de l'aider à conquérir Salerne. Le pape Grégoire VII, ami de Gisulfe, lui députa Didier, abbé de Mont-Cassin, pour l'exhorter à se réconcilier avec Robert. Didier n'ayant pu rien gagner sur le cœur obstiné de Gisulfe, le siége de Salerne fut entrepris, et poussé avec tant d'ardeur, que les Lombards, pressés par la famine, ouvrirent leurs portes aux assiégeants dans le mois d'août de la même année 1077. Gisulfe, s'étant

retiré dans la citadelle, fut bientôt contraint de se rendre, en demandant pour toute grâce la liberté d'aller où il voudrait. Pierre Diacre dit que le pape le nomma gouverneur de la campagne de Rome. Mais D. Blasi déclare n'avoir rencontré aucune charte qui lui donne ce titre. Robert Guiscard, dans le même tems qu'il assiégeait Salerne, fit la conquête d'Amalfi, ville alors la plus célèbre d'Italie par son commerce de terre et de mer. Quelques chroniques avancent que ce fut à la prière des habitants d'Amalfi que Robert vint se rendre maître de cette ville. Cependant nous voyons Gisulfe, onze ans après la conquête des Normands, reconnu souverain d'Amalfi dans les actes publics; témoin cette charte tirée des archives de Cave, laquelle débute par ces mots : *In nomine domini Dei eterni et Salvatoris nostri Jesu Christi, anno ab Incarnatione ejus, etc.; ostensa sunt duo scripta, quæ scripta sunt per Johannem Notarium in anno suprascriptæ dominicæ Incarnationis, millesimo octogesimo octavo, temporibus domini Roggerii gloriosi ducis; unum de mense aprili, et alterum de mense maio, indictione undecimâ concurrente. Unum ex eis continebat qualiter dum intra civitatem Amalfiam coram præsentia domini Gisulfi principis esset Ademarus judex, et plures more solito circa eum staret caterva fidelium, tunc in eadem præsentia suprascriptus Guaymarius...... fidejussorem eis posuerat suprascriptum dominum Gisulfum principem, etc.*

GISULFE II fut le dernier prince de Salerne. D. Blasi place sa mort en 1092. GEMME, sa femme, ne lui donna point d'enfants.

Gui, frère de Gaimar IV et duc de Sorrento, eut un fils appelé Gaimar, lequel fut père d'un autre Gaimar, et d'une fille, qui vivaient l'un et l'autre en 1124 et 1126. Le dernier Gaimar n'eut point d'enfants. Sa sœur fut mère de Landulfe de Bariagiano, qui peut être, dit M. de Saint-Marc, le chef d'une maison issue par elle des princes de Salerne.

Pandulfe, autre fils de Gaimar IV, eut trois fils, dont celui qui paraît avoir survécu aux autres, peut avoir fini ses jours, en 1138 ou 1140, sans laisser de postérité.

Nous ne pouvons pas quitter l'article de Salerne sans faire mention de la célèbre école de cette ville. « Quelques auteurs » ont prétendu faire remonter sa fondation à Charlemagne. » Mais c'est à des tems moins éloignés, dit Giannone, qu'il » faut rapporter l'origine de l'école de Salerne. Dans ses com- » mencements, elle ne fut point instituée par les soins ou les » ordres d'aucun prince : aussi ne porta-t-elle point le titre

» d'académie, de collége ou d'université, mais de simple école.
» Elle s'établit à Salerne, parce que cette ville étant sur le
» bord de la mer, il s'y faisait de fréquents débarquements
» d'Orientaux et d'Africains. Sous le règne des derniers princes
» lombards, les Sarrasins, ou Arabes, y allèrent souvent,
» en sorte qu'ils avaient occasion d'y faire de longs séjours......
» Insensiblement il s'établit une sorte de commerce qui facilita
» aux Salernitains les moyens d'apprendre des Arabes la phi-
» losophie, et particulièrement la médecine, dans laquelle ils
» excellèrent.

» Entre ceux qui contribuèrent à l'illustration de l'école de
» Salerne, il faut placer le fameux Constantin l'Africain,
» originaire de Carthage. Dans ses grands voyages en différentes
» parties de l'Asie et de l'Afrique, il avait appris, parmi ces
» nations, diverses sciences, particulièrement la philosophie
» et la médecine. Il passa à Babylone, où il apprit la gram-
» maire, la dialectique, la géométrie, l'arithmétique, les
» mathématiques, l'astronomie, la physique des Caldéens,
» des Arabes, des Perses, des Sarrasins, des Egyptiens, des
» Indiens. Il employa trente-neuf ans à se procurer ces sciences,
» et s'en retourna en Afrique. Mais ce grand homme ayant su
» que les Carthaginois, jaloux de se voir obscurcis par son
» mérite extraordinaire, avaient résolu de le faire mourir, il
» s'enfuit dans un navire qui le porta à Salerne, où il resta
» pendant quelque tems caché sous l'habit d'un mendiant......
» Bientôt après que Constantin y fut arrivé, le frère du roi de
» Babylone y vint aussi, attiré peut-être par la curiosité de
» voir cette ville dont Robert Guiscard avait fait sa capitale,
» et qui, par le trafic continuel qu'elle faisait avec différentes
» nations, possédait le plus fameux port de la mer d'Occident.
» Ce prince reconnut Constantin, fit au duc Robert l'éloge de
» ses grands talents, et l'engagea à lui rendre tous les honneurs
» dus à son mérite. Ce savant fixa donc son séjour à Salerne,
» où il fit prospérer l'étude de la philosophie, et surtout celle
» de la médecine qu'il possédait plus que toutes les autres
» sciences.

» Après avoir passé plusieurs années à Salerne, il se retira
» au Mont-Cassin, où il se fit moine; et, pendant tout le tems
» qu'il y demeura, son occupation fut de traduire des livres de
» diverses langues, et de composer plusieurs traités de méde-
» cine, dont Pierre Diacre a donné un long catalogue. Par les
» soins de ce savant, et par ceux des moines du Mont-Cassin,
» qui faisaient des études continuelles sur la médecine, l'école
» de Salerne acquit beaucoup de réputation. Déjà, dès le tems du
» pape Jean VIII, ces moines étaient médecins; et un nommé

» Bassacio, leur abbé, avaient composé quelques livres dans » lesquels il traitait de l'usage et de l'utilité de certains re- » mèdes. Alors on ne trouvait pas extraordinaire que les ecclé- » siastiques et les moines professassent la médecine : aussi, » dans Salerne et dans toutes les provinces du royaume de » Naples, la noblesse et les personnes du premier rang ne » croyaient pas qu'il fût au-dessous d'elles de l'exercer. Léon » d'Ostie (l. III, c. 7) rapporte qu'Alfano, archevêque de » Salerne, était très-expérimenté dans cet art, et qu'il donnait » tous ses soins à la guérison des maladies. Un autre archevêque » de la même ville, nommé Romuald Guarva, professait éga- » lement la médecine, et en général, toute la noblesse tenait » à honneur d'en être instruite et de la pratiquer. Cet usage » subsista long-tems à Salerne. Quelques écrivains, qui l'ont » ignoré, jugeant de la manière de penser de ce tems-là par » celle d'aujourd'hui (1785), ont cru que le célèbre médecin » Jean de Procida n'était pas le même que le fameux Jean de » Procida, noble de Salerne, qui fut auteur de la conjuration » des *Vêpres siciliennes*; comme si la pratique de la médecine » eût été incompatible avec la noblesse.

» Tous les grands personnages qui enseignaient et profes- » saient la médecine dans l'école de Salerne, en élevèrent la » réputation au-dessus de toutes les autres écoles de l'Europe. » De là il arriva qu'on venait de toutes parts chercher à Sa- » lerne les médecins dont on avait besoin, et que les personnes » les plus considérables qui se trouvaient affligées de quelques » grandes maladies, se faisaient transporter dans cette ville » pour y chercher leur guérison. Léon d'Ostie rapporte que » le célèbre abbé Didier se trouvant accablé de maux que les » veilles et l'abstinence lui avaient causés, se fit porter à Sa- » lerne pour s'y procurer le rétablissement de sa santé. Dans » les tems suivants, on voit aussi que Guillaume le *Mauvais* » étant tombé malade à Palerme, et le mal augmentant de jour » en jour, fit venir auprès de lui Romuald Guarva, archevêque » de Palerme, bon praticien en médecine, pour le soigner : » mais quoique ce prélat ordonnât divers remèdes propres à sa » guérison, comme le malade ne voulait employer que ceux » qui lui plaisaient, il mourut bientôt.

» Il est encore certain, par l'histoire, que c'est à Salerne » que l'on trouvait les meilleurs apothicaires; et l'on dit, à » cette occasion, que ce fut de cette ville que la princesse » Sikelgaïte fit venir le poison dont elle se servit contre Ro- » bert, son mari et contre son beau-fils.

» L'école de Salerne s'acquit une nouvelle et plus grande » réputation par les ouvrages que composa Jean de Milan, fu-

» meux médecin de Salerne; ils furent approuvés par toute la » faculté, et dédiés sous son nom au roi d'Angleterre. Mais » comme il paraîtra sans doute extraordinaire que les médecins » dédiassent ces ouvrages à un roi si éloigné d'eux et avec lequel » ils semblaient n'avoir aucune relation, il est à propos d'en » rapporter les motifs, et de faire connaître pourquoi ces » médecins firent cette démarche, et présentèrent à ce prince » leur livre écrit en vers léonins.

» L'étonnement que l'on pourrait avoir cessera, si l'on se » rappelle la venue des Normands et des fils de Tancrède dans » nos provinces. Ils étaient tous descendants de Rollon ou de » Robert, duc de Normandie. Il faut donc considérer que, » dans le même tems que nos Normands conquirent la Pouille » et la Calabre, et ensuite la principauté de Salerne, les autres » normands qui étaient demeurés dans la Neustrie se rendirent » maîtres de l'Angleterre, et après qu'ils y eurent remporté » un nombre infini de victoires, enfin, vers l'an 1070, ce » royaume passa sous la domination de GUILLAUME, qui, » par cette raison, fut appelé *le Conquérant*.

» Ainsi comme les princes qui régnaient en Angleterre et à » Salerne étaient du même sang et descendants tous de Rollon, » premier duc de Neustrie, il est tout naturel qu'il y eût une » amitié et une correspondance entre eux et leurs sujets.

» Mais ce n'est pas en dire assez; et nous allons entrer dans » un plus grand détail, pour faire connaître à quelle occasion » les médecins de Salerne dédièrent leur livre de Jean de » Milan au roi d'Angleterre. Après que Guillaume, duc de » Normandie, eut conquis l'Angleterre, il laissa trois fils; » Guillaume dit le *Roux*, Robert et Henri: le premier eut le » royaume; mais il mourut sans enfants, dans le tems que » Robert était avec Godefroi de Bouillon occupé à la Terre-» Sainte. Ce Robert avait été nommé par son père duc de » Normandie, après qu'il eut cédé à Guillaume, son aîné, la » couronne d'Angleterre. Robert, en suivant Godefroi de » Bouillon à la croisade, vint dans la Pouille pour s'embarquer » avec les autres croisés; mais étant arrivé dans l'hiver, il » resta, pendant toute cette saison de l'an 1096, auprès des » princes normands, ses parents, qui le reçurent avec de » grandes marques d'empressement et d'amitié. Il les quitta » au printems pour se rendre à Jérusalem, où il eut la satis-» faction de voir cette ville plier sous les efforts des croisés. » Le roi Guillaume, son frère, étant mort dans ces entrefaites, » sans enfants, on lui offrit le royaume de Jérusalem : mais » il le refusa, dans la vue de retourner en Angleterre pour » prendre possession de ce royaume dont il était le plus proche

» héritier. A son retour, il passa par la Pouille, et vint à » Salerne, où le prince, son parent, le reçut avec toute les » marques de considération et d'estime. Robert avait été, dit-» on, blessé au bras droit pendant le siége de Jérusalem, et » cette blessure négligée ayant dégénéré en fistule, il fut obligé » de consulter les médecins de Salerne sur les remèdes dont » il devait user pour sa guérison. En examinant la plaie avec » attention, ils reconnurent qu'elle avait été faite par une » flèche empoisonnée, et jugèrent qu'on ne pouvait en pro-» curer la guérison qu'en la faisant sucer. Ce prince religieux » ne voulut point consentir au remède, dans la crainte d'expo-» ser la vie de celui qui l'exécuterait. Mais la princesse, son » épouse, par un trait d'amour, qui, s'il est vrai, mérite bien » de passer à la postérité, ne craignit point de s'exposer au » danger, et prit si bien ses mesures, que, tandis que Robert » dormait et sans qu'il pût s'en apercevoir, elle suça elle même » si souvent cette plaie empoisonnée, qu'elle en tira tout le » venin, et rendit la santé au prince, son époux. Il voulut en-» suite que les médecins de Salerne lui prescrivissent un régime » de vie, afin qu'il pût se conserver dans le bon état où il se » trouvait par l'effet de leurs conseils. C'est donc à cette occa-» sion qu'ils lui présentèrent un livre de médecine qui fut » composé par un seul d'entre eux, mais qui porte cependant » le nom de toute l'école de Salerne, de la même manière que » l'université de Coïmbre, en Portugal, en usa à l'égard des » ouvrages philosophiques donnés sous son nom. Dans la dé-» dicace qui fut faite de ce livre à Robert, on lui donna le » titre de roi d'Angleterre, non qu'il fut alors en possession de » cette couronne, mais parce que, revenant de la Palestine » après la mort de Guillaume, son frère, décédé, comme on » l'a dit, sans enfants, il était son plus proche héritier, et » pouvait alors par conséquent être nommé roi d'Angleterre » sans aucune difficulté. Cependant Henri, son frère puîné, » s'étant trouvé sur les lieux à la mort de Guillaume le Roux, » profita de l'absence de Robert pour s'emparer de la cou-» ronne.

» Les médecins de Salerne, voulant joindre l'agréable à » l'utile, firent composer leur livre en vers léonins, afin que » l'on pût conserver plus facilement dans sa mémoire tous les » préceptes qu'il contenait, et parce que c'était alors le genre » de versification le plus estimé..... Ce fameux ouvrage de » l'école de Salerne parut en l'année 1100.... Il eut divers glos-» sateurs, dont le premier fut Arnaud de Villeneuve, célèbre » médecin du roi Charles II d'Anjou. Les deux Jacques Curion » et Crellio travaillèrent aussi sur cet ouvrage; et après eux

» René Moreau et Zacharie Silvio y ont aussi fait des observa-
» tions. Voilà comme l'école de Salerne, pour la médecine,
» s'éleva sur toutes les autres, et se rendit, pendant plusieurs
» siècles, la plus accréditée de toutes celles de l'Occident.
» Cette école fut établie dans nos provinces depuis la déca-
» dence de l'empire Romain et la chute de l'académie de
» Rome; mais il y eut cette différence, que si, dans l'académie de
» Rome, on ne s'appliquait presque point à la médecine, dans
» l'école de Salerne, l'ignorance du siècle était telle qu'on y
» négligeait les autres sciences à l'exception de la philoso-
» phie..... Comme les professeurs tenaient toutes leurs lumières
» des Arabes, qui ne faisaient cas que des livres d'Hippocrate,
» d'Aristote et de Galien, livrés à leurs maîtres, il arriva de là
» que Galien fut préféré dans les écoles à tout autre auteur
» pour la médecine, et Aristote pour la philosophie.... Mais
» dans les tems que nous parlons, l'établissement des études
» qui se faisaient à Salerne n'était qu'une simple école, puis-
» qu'aucun prince ne l'avait fondée, et que, pendant très-
» long-tems, elle ne reçut de ses souverains aucunes lois ni
» réglements en vertu desquels elle pût prendre le titre d'aca-
» démie, de collége ou d'université. Roger I, roi de Sicile,
» fut celui d'entre les princes normands qui commença à lui
» donner des lois. Ce prince, statua entr'autres choses, que per-
» sonne ne pourrait exercer la médecine, si, par un préalable,
» il n'avait été examiné et approuvé par les magistrats et par
» des experts. Frédéric II ajouta de nouvelles et plus grandes
» prérogatives en faveur de l'école de Salerne; ordonnant que
» personne ne pourrait s'arroger le titre de médecin ni exercer
» la médecine qu'il n'eût été auparavant approuvé par ceux de
» Naples et de Salerne, et n'en eût obtenu d'eux la permission.
» Ensuite, dans des tems moins éloignés de nous, sous les
» règnes de nos rois successeurs de Frédéric, et particulière-
» ment sous ceux de Robert, de la reine Jeanne, de Ladislas,
» de Jacques II, de Ferdinand, cette école obtint d'autres
» priviléges; enfin elle fut érigée en académie pour accorder
» les grades de docteur, surtout pour la médecine, sans pré-
» judice des autres sciences qu'on y enseignait. » (Giannone.)

---

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

# DUCS DE NAPLES.

« Au commencement, dit Giannone, le duché de Naples » était resserré dans les limites étroites de la ville du même » nom et de ses dépendances ( c'est-à-dire de son territoire ). » Mais sous le règne de Maurice, empereur d'Orient, il acquit » considérablement. Ce prince ajouta pour toujours à son ter- » ritoire les îles voisines d'Ischia, de Nicida et de Procida, » dans la possession desquelles il confirma les Napolitains, ainsi » que nous l'apprenons de saint Grégoire le Grand ( liv. 9, » ép. 53 ). On y joignit ensuite Cumes, Stabia, Sorrento et » Amalfi, ville qui, jusqu'au tems du pape Adrien et de Char- » lemagne, dépendit de ce duché de Naples, ainsi qu'on le » voit clairement dans une lettre de ce pontife rapportée par » le Pellegrini. Par ces moyens, ce duché, presque équivalent » à une province, était ordinairement nommé la Campanie, » et souvent le duc de Naples s'intitulait *dux Campaniæ*. Cette » province contenait plusieurs villes sur les bords de la mer, » qui étaient soumises aux Napolitains, et très-souvent l'on » trouve dans les lettres du même saint Grégoire, *episcopis* » *Neapolitanis*. »

Le duché de Naples, dans son origine dépendant des exarques de Ravenne, dut être créé par Longin, en 568. Toute la puissance des Lombards, des empereurs français et des empereurs allemands ne put jamais assujettir le duché de Naples. Ce devait être l'ouvrage des princes normands dans le douzième siècle.

D'abord, les ducs de Naples étaient nommés indifféremment par les empereurs ou par les exarques ; et les empereurs déco-

raient ordinairement ceux qu'ils envoyaient de Constantinople du titre ou de *maîtres de la milice*, ou de *consuls impériaux*. Après l'extinction de l'exarchat, le peuple de Naples acquit d'abord le droit de nommer les ducs alternativement avec les empereurs, ensuite de les nommer seul. ( Saint-Marc. )

La liste des premiers ducs de Naples est fort obscure. Nous nous en tiendrons, pour cet article, à ce que M. de Saint-Marc a pu découvrir.

SCHOLASTIQUE paraît avoir été fait duc de Naples au tems de l'invasion des Lombards. De dire quand il a cessé de l'être et ce qu'il y a fait, c'est ce qui nous est impossible.

GUDISCAL fut vraisemblablement successeur de Scholastique au duché de Naples. Il n'en jouissait plus en 592, lorsque les ducs de Spolette et de Bénévent projetèrent de faire la conquête de Naples. Saint Grégoire le Grand sollicita vivement l'exarque Romain de donner un duc à cette ville, qui, sans cela, serait infailliblement tombée au pouvoir des Lombards.

MAURENCE fut nommé duc par l'exarque Romain ou par l'empereur Maurice, en 592 ou 593. Phocas le révoqua en 602.

GONDOIN, nommé duc de Naples par Phocas, cessa de vivre ou fut révoqué l'an 615.

JEAN DE GONZA (en latin *Joannes Compsinus*) usurpa le duché de Naples, peut-être en 616, au tems de la révolte de Ravenne et du meurtre de l'exarque Lémigius. Comps, aujourd'hui Conza dans l'Abruzze, paraît avoir donné le nom à ce duc, qui vraisemblablement était un des principaux citoyens de cette ville. On a prétendu que l'empereur Héraclius l'avait envoyé de Constantinople pour commander à Naples; mais il n'est pas à croire que, dans un tems de trouble, cet empereur fût assez mal habile pour confier, en Italie, des gouvernements de cette importance à des naturels du pays. Il est plus probable que le duc Gondoin étant mort quelque tems après le meurtre de Lémigius, Jean profita du désordre que la révolte de Ravenne occasionait dans cette partie de l'Italie, pour s'emparer de Naples qui se trouvait sans duc. Son intention était de s'y rendre souverain indépendant : mais dès l'année 617, l'exarque Eleuthère, après avoir rétabli le calme dans Ravenne, marche à Naples avec toutes ses forces, combat Jean qui vient à sa rencontre, et qui, défait, va s'enfermer dans Naples. La ville

est emportée d'assaut et l'usurpateur décapité. Nos auteurs modernes, dit Giannone, ont débité des fables étonnantes au sujet de la rebellion de Jean de Conza. Ils prétendent qu'après que ce duc se fût rendu maître absolu de Naples, il soumit également la Pouille, la Calabre et divers autres lieux du royaume; qu'il s'en fit reconnaître pour roi, allant premièrement à Bari, où il fut couronné avec une couronne de fer, et ensuite à Naples avec une couronne d'or. Mais ces conquêtes, ces deux couronnements, cette couronne de fer de Bari sont des chimères, dont il ne se trouve aucune trace dans les historiens ni dans les monuments historiques du tems ou voisins du tems.

THÉODORE I fut laissé pour duc de Naples par l'exarque Eleuthère. M. de Saint-Marc présume qu'il l'était encore en 646. Summonte croit que ce fut lui qui fit bâtir à Naples l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Giannone combat cette opinion, fondé sur une inscription grecque, qui date cette fondation de l'indiction IV, qui se rapporte, selon lui, à l'an 717. Mais ce savant homme ne faisait pas attention que l'indiction IV revenait tous les quinze ans, et qu'elle tomba en 646.

Depuis 647 jusqu'en 710, ou environ, Naples eut deux ou trois ducs, dont les noms ne sont point conservés.

JEAN II, dit de CUMES, était duc de Naples en 717, lorsque Romuald II, duc de Bénévent, s'empara du château de Cumes; et ce fut à la prière du pape Grégoire II que Jean reprit ce château. Mais on ne peut dire combien de tems il conserva depuis le duché.

EXHILARATE était duc de Naples en 726, et mourut avec son fils dans la guerre qu'il fit aux Romains, soulevés contre l'empereur Léon l'Isaurien.

ETIENNE I était évêque et duc de Naples en 780; c'est ce que nous apprenons de la lettre soixantième du pape Adrien I, par laquelle il mande au roi Charlemagne, qu'Etienne, évêque et duc de Naples, lui a donné avis de la mort de l'empereur Constantin (ou plutôt Léon IV, comme portait sûrement le texte original, que les copistes auront corrompu en y substituant le nom de Constantin). Etienne avait été marié avant son épiscopat, et laissa une fille nommée Eupraxie, qui épousa celui qui lui succéda.

THÉOPHILE ou THÉOPHYLACTE, gendre et successeur de l'évêque et duc Etienne, dans son duché, fut honoré du titre de consul. Ayant voulu donner un étranger pour évêque aux Napolitains, il irrita par-là le clergé, qui souleva le peuple à son tour. La confusion que cette querelle occasiona, se répandit dans tous les ordres de la ville. Les plus sages des citoyens, pour rétablir le calme, étant venu trouver EUPRAXIE, femme de Théophile, s'en rapportent à elle-même sur le choix du prélat. Elle nomma un laïque veuf, nommé Paul, qui fut le second évêque, de Naples, de son nom, ce qui fut agréé de tous les ordres. Théophile était encore duc en 788.

ANTHYME, après la mort de Théophile, parvint au duché de Naples, qu'il administra fort sagement. Il avait épousé THÉODEMANDE, qui ne lui cédait pas en vertu. Ils fondèrent ensemble des églises et des hôpitaux. Les Sarrasins d'Afrique infestant les îles voisines de l'Italie, le patrice Grégoire, qui commandait en Sicile, manda, l'an 813, au duc de Naples de rassembler tous les vaisseaux de son duché pour venir à son secours. Anthyme s'excusa, sous divers prétextes, de déférer à sa demande. Ceux de Gaëte et d'Amalfi furent moins difficiles; ils mirent en mer le peu de vaisseaux qu'ils avaient, pour donner la chasse aux infidèles; mais ils ne purent les empêcher de piller l'île de Lampadousa, et de prendre sept navires envoyés par Grégoire, pour observer leurs mouvements. Grégoire, informé de cet événement, partit avec une flotte plus considérable; et ayant atteint celle des Sarrasins, il fit une telle boucherie de ceux qui la montaient, qu'il n'en resta pas un seul en vie; ce que nous ne sommes nullement tenus de croire, dit Muratori. Les Sarrasins, vers le même tems, saccagèrent l'île de Ponza et celle de Maggiore près de Naples; ce qui obligea Grégoire à faire, avec eux, un traité de paix pour dix ans. (Murat.) M. de Saint-Marc place la mort du duc Anthyme en 811. Mais ce qui vient d'être rapporté, prouve qu'il vivait encore en 813.

Les Napolitains ne pouvant s'accorder sur le successeur d'Anthyme, députèrent au gouverneur de Sicile, qui leur envoya le protospathaire THÉOCTISTE, qui mourut peu de tems après.

THÉODORE II, protospathaire, succéda au plutôt, l'an 813, au duc Théoctiste. Les Napolitains, mécontents de son gouvernement, le chassèrent bientôt après, et mirent en sa place:

ETIENNE II, dit LE JEUNE, petit-fils de l'évêque et duc

Etienne. De son tems, c'est-à-dire l'an 817, au plutôt, Sicon, prince de Bénévent, désirant de conquérir la ville de Naples, vint faire le dégât dans ses environs, sans néanmoins oser en faire le siége. Feignant ensuite de vouloir faire un traité de paix avec elle, il y envoya des députés chargés de gagner les principaux des citoyens à prix d'or, en quoi ils réussirent. Etienne s'étant présenté devant l'église de Sainte-Stéphanie, y fut massacré par des conjurés; ce qui ne dut arriver, au plutôt, suivant M. de Saint-Marc, qu'en 820.

Bon, l'un des assassins du duc Etienne, lui fut substitué. Le premier usage qu'il fit de son autorité, fut de faire arrêter ses complices, dont il priva de la vue les uns, et envoya les autres en exil. Le caractère de ce duc, dit Muratori, ne répondit nullement à son nom. C'était un scélérat qui fit main-basse sur les biens de l'église, et maltraita en toutes manières le clergé. L'évêque Tibère l'ayant menacé de la vengeance divine, il le fit arrêter et enfermer dans une dure prison, où il le condamna au pain et à l'eau. Non content de ce traitement, il força les Napolitains, par prières et par menaces, d'élire un autre évêque. Le choix tomba sur le diacre Jean, qui s'écria : *Tant que vivra mon évêque, je n'usurperai pas son siége.* Bon commanda qu'on allât tuer Tibère, et prononça la confiscation de tous les biens de l'évêché. Jean protesta contre la violence qu'on lui faisait, et s'y soumit, en exigeant du duc qu'il lui permît de voir Tibère, et qu'il s'engageât par serment de ne point attenter à la vie de ce prélat, de ne lui faire aucun tort dans ses membres, et de ne point le transférer hors de l'évêché. Jean, par ordre de Tibère, consentit ensuite à son élection, et sur-le-champ il fut intronisé : mais on ne put obtenir de lui qu'il se laissât consacrer. Il ne le fut qu'après la mort de Tibère; et tant que cet évêque fut en vie, il ne prit d'autre titre que celui d'*évêque élu*. Muratori, dit M. de Saint-Marc, que nous copions ici, prétend que Bon ne fut duc que dix-huit mois. Ce savant annaliste se trompe : Bon fut duc, pour le plus tard, en 820, et le fut environ quinze ans. Sicon, prince de Bénévent, eut presque toujours les armes à la main contre lui : son dessein était de lui enlever Naples pour l'unir à sa principauté. Etant venu faire le siége de cette ville, il ouvrit, avec ses machines de guerre, une grande brèche dans ses murs, du côté de la mer. Pour la sauver du pillage, le duc Bon demanda la paix, et donna en otage sa mère et ses deux sœurs; mais ses députés obtinrent que le prince de Bénévent n'entrerait que le lendemain dans la place. Les Napolitains ne restèrent pas oisifs

pendant la nuit ; ils l'employèrent à couvrir la brèche d'un nouveau mur, sur lequel, à la pointe du jour, ils se firent voir en armes, et résolus de se défendre. Ils envoyèrent cependant Urce, leur nouvel évêque, pour demander encore la paix, mais avec des conditions plus douces que celles de la veille. Contre toute apparence, Sicon se laissa toucher aux prières du prélat; mais il exigea que le duc de Naples lui payât un tribut annuel, et que la ville lui fît présent du corps de l'évêque martyr, saint Janvier, qu'il fit transporter à Bénévent.

LÉON, fils et successeur de Bon, ne garda que six mois le duché de Naples, et fut chassé par son beau-père, qui suit :

ANDRÉ, après l'expulsion de Léon, son gendre, se mit en possession du duché de Naples. L'ayant tiré de prison, presque aussitôt, il le confina, sous bonne garde, dans une chambre voisine de l'église de Saint-Janvier. Vers le même tems, Sicard, prince de Bénévent, non moins ambitieux que Sicon, son père, recommença la guerre, à son exemple, contre les Napolitains. André ne se trouvant pas en forces pour lui résister, appela de Sicile une flotte considérable de Sarrasins. Alors, Sicard intimidé, prêta l'oreille à un traité de paix, en rendant les prisonniers qu'il avait faits sur André. Mais les Infidèles eurent à peine regagné la Sicile, que Sicard rompit la paix et se mit à persécuter de nouveau les Napolitains. L'anonyme de Salerne dit que la rupture vint de ce que ceux-ci négligeaient de payer aux premiers le tribut dont on était convenu. Quoi qu'il en soit, Sicard vint au mois de mai 836 mettre le siége devant Naples. La ville étant alors dans la disette de vivres, députa au prince un moine de haute renommée, qui s'étant jeté à ses pieds, lui cria miséricorde, et lui persuada que ses concitoyens étaient disposés à se rendre. Sicard attendri par ses prières, envoya Roffred, son favori, à Naples, pour connaître les dispositions des habitants. Admis par les habitants, il remarqua dans la place une petite montagne de grains, et demanda ce qu'elle signifiait. On lui répondit que tous les greniers étant remplis de blé, on en avait jeté l'excédent : mais ce monticule n'était que du sable, dont on avait recouvert la surface de blé. C'est ainsi que Roffred fut dupé. L'opinion commune fut néanmoins que les Napolitains le régalèrent de quelques flacons qui paraissaient être du vin, mais remplis de pièce d'or, qui firent, comme de coutume, un merveilleux effet. De retour auprès de son maître, Roffred, par le récit qu'il lui fit de l'abondance qu'il avait observée à Naples, l'engagea à se prêter à une capi-

tulation qui sauva la liberté des Napolitains, sous la condition néanmoins de payer exactement le tribut ordinaire au prince de Bénévent. Ce traité, signé par Jean, évêque de Naples, et André, maître de la milice (c'est le même que le duc André), a été publié par le Pellegrini, dans son histoire des Lombards. Mais il fut de courte durée; car, dans la même année, Sicard reprit les armes contre les Napolitains. (Murat. *Annal.*, t. IV, pag. 570-572.) Il tenait encore Naples assiégée lorsqu'en 839, l'empereur Lothaire lui envoya un de ses barons nommé Contard, pour le porter à se désister de cette entreprise. André retint le baron à Naples, pour contenir la pétulance des citoyens, sous la promesse qu'il fit de lui donner en mariage Eupraxie, sa fille, veuve du duc Bon : mais le mariage ne s'accomplit point. Contard, pour venger la mauvaise foi d'André, le tua de sa main, l'an 843, dans le baptistère de Saint-Laurent, après quoi il s'empara du duché en épousant celle qui lui était promise. Le peuple ne laissa pas ce crime impuni, et trois jours après, ayant forcé la maison épiscopale où Contard demeurait, il le passa au fil de l'épée, lui, sa femme et tous ses amis qu'il avait rassemblés. On procéda ensuite à l'élection d'un nouveau duc, qui tomba sur

SERGIUS, personnage des plus distingués de Naples, comme on le voit dans la vie de saint Athanase, évêque de cette ville, publiée par Muratori. (*Rer. Ital.*, tom. II, par. II.) Il avait été envoyé, le jour même de la mort du duc André, en ambassade à Siconulfe, prince de Salerne, qui faisait alors le siége de Bénévent, et ce fut son fils qu'on lui dépêcha pour lui annoncer son élection. Sergius justifia, par sa conduite, le choix que ses concitoyens avaient fait de sa personne. Les Sarrasins étant venus avec une grande flotte, l'an 845, faire le siége de l'île de Ponza, le vaillant Sergius, avec ses vaisseaux réunis à ceux d'Amalfi, de Gaëte et de Sorrento, fondit sur eux, et, les ayant mis en fuite, reprit encore l'île de Licosa dont ils s'étaient rendus maîtres. Les Infidèles, de retour en Sicile, préparèrent, à Palerme, un nouvel armement, avec lequel ils s'emparèrent du château de Misène, d'où ils infestèrent les côtes de l'Italie. (*Joan. Diac.*, *Vit. episcop. Neap.*) Etant de là partis, l'année suivante, ils entrèrent avec une flotte redoutable dans le Tybre, et pénétrèrent jusqu'aux portes de Rome, qu'ils trouvèrent trop bien fortifiée pour oser en faire le siége. Mais ils déchargèrent leur fureur sur la basilique de Saint-Pierre, qui alors était hors des murs. Après l'avoir pillée, ils tournèrent vers Fondi, qu'ils livrèrent aux flammes, et dont

ils massacrèrent une partie des habitants, emmenant l'autre en esclavage. Ils allèrent ensuite s'établir à Gaëte, en attendant de nouveaux renforts des leurs. Ces funestes nouvelles étant parvenues à Louis II, roi d'Italie, il donna ordre aux Spolettains de marcher, avec toutes leurs forces, contre ces barbares. Jean Diacre raconte que l'empereur Lothaire, sous le nom duquel Louis, son fils, agissait, fit partir une grosse armée, qui, ayant atteint les Sarrasins, les poursuivit jusqu'à Gaëte. Mais comme ceux-ci s'etaient mis en embuscade dans les défilés des montagnes, ils surprirent les Chrétiens, qui n'étaient point sur leurs gardes, les mirent en déroute, et en tuèrent le plus grand nombre dans leur fuite. Ce qu'il y eut de pire, c'est que Césaire, fils de Sergius, étant accouru avec des brigades de Napolitains et d'Amalfitains, pour arrêter les Sarrasins dans la poursuite, leur livra une bataille où il fut battu. Les vainqueurs ayant pénétré jusqu'au Garillan, dans le voisinage du Mont-Cassin, à l'entrée de la nuit, s'arrêtèrent là, comptant faire le lendemain un riche butin dans cette maison. Mais le fleuve, dit Léon d'Ostie, qui était guéable, s'enfla tellement durant la nuit, qu'il s'étendit au-delà de son lit, ce que les Infidèles ayant vu à leur réveil, ce fut une nécessité pour eux de retourner à leur camp sous Gaëte, dont ils avaient commencé le siége. Ils le continuaient avec les plus grands efforts, lorsque Césaire, fils du duc Sergius, ayant abordé au port de Gaëte avec des vaisseaux napolitains et amalfitains, délivra la place par la terreur qu'il inspira aux assiégeants.

Landon, prince de Capoue, étant devenu paralytique, Sergius, oubliant les traités qu'ils avaient faits ensemble, lui déclara la guerre, vers 860, assisté d'Adémar, prince de Salerne. Mais Landon le Jeune, qui avait pris les rênes du gouvernement pendant la maladie de son père, étant venu à la rencontre de Grégoire et de Césaire, fils de Sergius, fondit sur eux comme un lion, au pont de Theodemond, et, les ayant mis en déroute, fit sur eux huit cents prisonniers, du nombre desquels fut Césaire lui-même. (Erchembert. *Hist.*, c. 27.)

Le duc Sergius ne vivait plus en 862. C'est tout ce qu'on peut dire de plus précis sur le tems de sa mort. Il laissa plusieurs fils, dont l'aîné, qui suit, lui succéda. Deux autres de ses fils, Athanase et Etienne, furent évêques, le premier de Naples, le second de Sorrento.

GRÉGOIRE, fils aîné du duc Sergius, était son collégue long-

tems avant de lui succéder. C'était un prince rempli de sagesse et de valeur. Tant qu'il régna, les affaires du duché de Naples, dit Muratori, cheminèrent heureusement. Lorsqu'en 866, l'empereur Louis II alla prendre les bains à Pouzzoles, il était mécontent des Napolitains et de leur duc : mais Grégoire employa, pour l'apaiser, son frère Athanase, évêque de Naples, et ce prélat, respectable par la sainteté de sa vie, obtint de Louis qu'il ne ferait point d'hostilités, et qu'il ne viendrait pas même à Naples.

Grégoire, à quelque tems de là, tomba malade, et, de l'avis de ses frères, il s'associa Sergius, son fils, auquel, dans ses derniers moments, il recommanda fortement de suivre en tout les conseils d'Athanase, son oncle. M. de Saint-Marc met sur la fin de 866 la mort du duc Grégoire; en quoi il nous semble préférable à Muratori, qui nous donne Grégoire comme encore vivant en 916. (*Ann. d'Ital.*, tom. VI, pag. 280.) Grégoire, outre le fils qui suit, en laissa un second, nommé Athanase comme son oncle, qu'il remplaça sur le siége de Naples, après sa mort, arrivée le 15 juillet 872, mais dont il n'imita guère les vertus. Etienne, évêque de Sorrento, fut le troisième fils de Grégoire, et Césaire son quatrième. (Murat.)

SERGIUS II, fils et successeur du duc Grégoire, remplit d'abord les intentions de son père, et gouverna sagement tant qu'il suivit les conseils d'Athanase, son oncle. Mais son épouse et la mère de cette femme, également orgueilleuse l'une et l'autre, ne purent souffrir long-tems que Sergius fût comme soumis à son oncle. Leurs insinuations et les discours de quelques flatteurs qu'elles firent parler, livrèrent bientôt ce jeune duc à ses mauvais penchants, et le portèrent à faire arrêter Athanase avec ses deux autres oncles, Etienne, évêque de Sorrento, et Césaire. Le clergé grec et le clergé latin, et les moines avec le peuple réclamèrent leur évêque. Sergius prit du tems pour délibérer, et, sept jours après, informé que le clergé l'allait excommunier et mettre les églises en interdit, il se hâta de relâcher ses oncles; mais il fit garder Athanase à vue dans le palais épiscopal, persécuta les ecclésiastiques, opprima les veuves et les orphelins restés sans protecteurs, et s'unit plus étroitement aux Sarrasins dans le tems que l'empereur Louis faisait contre eux le siége de Bari. Ce prince, dont Athanase avait imploré la protection, chargea Martin, duc d'Amalfi, de l'aller enlever à ses persécuteurs. Martin exécuta cet ordre avec succès, et battit plusieurs fois les Sarrasins sur mer et sur terre.

Athanase étant allé remercier l'empereur à Bénévent, de là se rendit auprès de l'évêque Etienne, son frère, à Sorrento. Il ne s'y trouva pas en sûreté : informé que la femme de Sergius pensait à le faire empoisonner, il alla se réfugier à Rome auprès du pape Adrien II. Pendant son absence, Sergius pilla le trésor de l'église de Naples ; ce qui lui attira une excommunication de la part du pape, qui, dans le même tems, frappa d'interdit la ville, parce que ses habitants avaient refusé de prendre la défense de leur évêque, quoique vivement sollicités par le pontife.

De Rome, Athanase étant allé retrouver l'empereur vers le mois de juin 872, se retira ensuite à Veroli, près du Mont-Cassin. Y étant tombé malade, il mourut en odeur de sainteté, le 15 juillet 872, jour où l'église honore sa mémoire. (Muratori, Saint-Marc.)

Les Sarrasins, que l'empereur Louis II avait repoussés jusqu'à Tarente, voulurent se relever de leurs pertes sous Charles le Chauve, son successeur, en 875. Les Napolitains, les Amalfitains, les Salernitains, alarmés et hors d'état de résister par eux-mêmes aux forces de ces barbares, et ne sachant à qui s'adresser pour obtenir du secours, prirent le parti de leur demander la paix : mais elle ne leur fut accordée que sous la condition de joindre leurs armes à celles des Sarrasins, pour les porter contre le duché de Rome et contre cette ville même. Le pape Jean VIII, averti de cette convention, s'empressa de recourir à l'empereur, qui envoya Lambert, duc de Spolette, et Gui, frère de Lambert, à son secours. Le pape se mit lui-même à la tête de ses troupes, et les conduisit vers Naples. « Ce fut pour la première fois, dit Giannone, qu'on » vit un pape général d'armée; certainement le motif en était » plus que spécieux, puisque le péril requérait de grands efforts » pour se défaire des Sarrasins, qui s'étaient proposés de bou» leverser l'état de l'église et le pontificat. Le pape n'épargna » rien aussi pour rompre la ligue que les Sarrasins avaient faite » avec nos princes ; et il réussit de manière auprès de Gaifre, » prince de Salerne, que, non-seulement il l'en détacha, mais » qu'il le détermina même à se joindre à lui contre les Napo» litains, qui persistaient avec obstination dans leur premier » engagement ». Le pape, à la fin, vint à bout de gagner le duc Sergius, en sacrant, l'an 877, évêque de Naples, son frère Athanase : mais en cela il lui rendit un fort mauvais service; car Athanase, dévoré d'ambition, se saisit la même année de Sergius, à l'aide d'une faction qu'il avait ameutée, et lui ayant

fait crever les yeux, l'envoya prisonnier à Rome, où il termina misérablement ses jours.

ATHANASE II, évêque de Naples, s'empara du duché après le traitement barbare qu'il venait de faire au duc Sergius, son frère. La conjuration qui avait fait périr ce prince, n'était pas étrangère à la cour de Rome. Il est certain qu'elle fut l'effet de quelques-uns des ministres de Jean VIII. « On n'en saurait » douter, dit M. de Saint-Marc, en voyant ce pape, dans une » lettre du mois de novembre 877, dire à l'évêque Athanase, » devenu duc : Nous rendons d'innombrables actions de grâces » à votre grandeur que Dieu chérit, et notre bouche apos- » tolique vous élève justement au-dessus de tous par des éloges » que vous méritez en agissant selon la parole du Seigneur qui » dit : Si votre œil vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin » de vous. Vous avez vu votre frère persécuter l'église en impie, » et ne pas aller au Seigneur par le droit chemin ; oser témé- » rairement, comme un autre Holopherne, attaquer l'héritage » sacré de Jésus-Christ notre Dieu ; déchirer d'une manière » sacrilége la succession de vos pères. Ainsi, le jugeant indigne » de posséder une aussi grande dignité, vous avez eu soin de » le frapper des traits de la vengeance divine ; et vous n'avez » pas épargné votre propre sang pour obéir au Seigneur qui » dit : Quiconque aime son père, sa mère, son frère plus que » moi, n'est pas digne de moi. C'est ce qui nous fait connaître » que vous serez en tout digne de Dieu, puisque votre sainteté, » par un dévouement fidèle, n'a pas craint de retrancher et de » rejeter loin de votre corps un membre que la gangrène infec- » tait depuis long-tems. C'est par là que le juste jugement de » Dieu s'est exécuté sur ceux qui, gouvernant Naples jusqu'ici » par leur propre esprit, et non suivant l'esprit de Dieu, causaient » au dehors et au dedans une infinité de scandales, mettaient » le trouble partout, commettaient des homicides, faisaient » arracher les yeux. C'est par là que l'injustice cesse de dominer, » que le péché prend fin, et qu'un homme de la maison de » Dieu va prendre, avec la crainte de Dieu devant les yeux, » connaissance de tout, et gouverner comme un digne pasteur » le peuple de Jésus-Christ, en toute justice et sainteté, en » toute vérité et mansuétude, et non comme un mercenaire, » l'abandonner et le perdre ». (Jul. Cesar. Capactio, *Hist. Napol.*, liv. 1.) Croira-t-on que les louanges du pape se convertirent depuis en anathèmes ? Guidé par son avarice, Athanase renouvela l'alliance avec les Sarrasins, leur accorda près de Naples une habitation, et ne se fit pas scrupule de partager

avec eux le butin qu'ils enlevaient, non-seulement des territoires de Bénévent, de Salerne et de Capoue, mais aussi du duché de Rome ; ce qui lui attira l'exécration des fidèles ainsi que de leurs chefs. Ughelli, suivant la foule des historiens qui l'avaient précédé, place la mort de ce méchant évêque en 895, mais probablement, dit Muratori, elle doit être reculée jusqu'en 900. « Car si Gemma, sa fille, dit-il, épousa, du vivant » de son père, le fils d'Arnoul (ce qui est vraisemblable), il » faut différer la mort du père jusqu'à l'an 900. ». (*Ann. d'Ital.*, tom. V, pag. 242.)

GRÉGOIRE II fut le successeur d'Athanase au duché de Naples. Il s'attacha les Napolitains par les grands services qu'il leur rendit, mais dont le détail n'est point venu jusqu'à nous. M. de Saint-Marc rapporte sa mort, pour le plutôt, à l'an 916.

JEAN III remplaça Grégoire II dans le duché de Naples. Il s'associa son fils Marin, comme l'atteste un de ses diplômes, donné l'an 944, pour confirmer à l'abbaye du Mont-Cassin, la possession des biens dont elle jouissait dans son duché. C'est ainsi qu'il commence : *Nous Jean, au nom de Dieu, éminentissime consul et duc, tant de notre part que de la part du duc Marin notre fils, qui n'est pas encore en âge, etc.* On ne voit point de trace de l'existence du duc Jean III, depuis cette époque.

MARIN était, comme on vient de le voir, le collégue de Jean III, son père, dans le duché de Naples, en 944, mais on ignore s'il lui survécut.

JEAN IV, successeur, on ne sait pas en quelle année, ou de de Jean III ou de Marin, mourut en 982. (Saint-Marc.)

SERGIUS III paraît après Jean IV dans la suite des ducs de Naples. Après lui, nous voyons un SERGIUS IV, qui donna retraite à Pandolfe, comte de Téano, poursuivi par Pandulfe V, prince de Capoue, son ennemi. Ce dernier, l'an 1027, étant venu mettre le siége devant Naples, serra la place de manière qu'il l'obligea de se rendre. Pandolfe de Téano ayant eu le bonheur de s'échapper, se sauva à Rome, où il finit misérablement ses jours. Jusqu'alors, dit Muratori (Annal., tom. VI, pag. 89), aucun prince lombard n'avait encore pu mettre les pieds dans Naples; ce qui donne lieu de croire que Sergius IV ne descendait pas des ducs qui l'avaient précédé. « Il rongeait » son frein dans son exil, continue le même auteur, depuis

» deux ans et demi, lorsque, sur la fin de l'an 1029 ou au
» commencement de l'année suivante, il vint à bout de rentrer
» dans Naples : il est vraisemblable que ce fut avec le secours
» que les Grecs lui amenèrent par mer, parce que jusqu'alors
» Naples avait toujours été soumis aux empereurs d'Orient;
» et bien que ses ducs ne fussent qualifiés que maîtres de la
» milice, ils jouissaient néanmoins de la pleine seigneurie de
» cette ville. Il paraît même certain que, dans cette expédition,
» ils furent secondés par les Normands, nation qui se multi-
» pliait dans ces contrées, et qui, accoutumée à pêcher en eau
» trouble, s'attachait tantôt à l'un et à l'autre parti, suivant
» les meilleures conditions qu'on lui faisait. Sergius ne man-
» quait pas dans la ville même de partisans, qui l'aidèrent
» à la recouvrer. Par reconnaissance des services qu'il avait
» reçus des Normands, il créa l'un d'entre eux, nommé Rai-
» nulfe, comte d'un territoire situé entre Capoue et Naples.
» Ce fut alors que les Normands commencèrent à se bâtir dans
» ce pays des édifices qui, peu à peu, formèrent une ville qui
» prit le nom d'Aversa, et devint un boulevard contre la puis-
» sance des princes de Capoue. La renommée ayant rapporté en
» Normandie l'état d'aisance et de prospérité dont jouissaient
» les Normands en Campanie, excita leurs compatriotes à venir
» participer à leurs avantages ». M. de Saint-Marc pense qu'on
doit mettre en 1040 la mort de Sergius IV, qu'il nomme le
troisième de son nom.

Jean V, dont nous ne pouvons marquer l'origine avec assurance, mais vraisemblablement fils de Sergius IV, lui succéda au duché de Naples. Dans les actes de saint Sévère, évêque de Naples, il est dit que l'an 1046, Jean, duc de Naples et de Campanie, vint faire le siége de Pouzzoles, et qu'il resta longtems campé devant cette ville ; mais on ne dit pas quelle fut l'issue de cette expédition. La mort de Jean IV arriva l'an 1064 au plus tard.

Sergius V fut le successeur du duc Jean. Didier, abbé du Mont-Cassin, faisait alors travailler à l'édifice de la nouvelle église de son monastère. Entièrement occupé de cet objet, il amassa les matières les plus précieuses en or, en argent, en ivoire, en ébène, en marbre, et appela des différentes parties de l'Italie et d'Orient les artistes les plus célèbres, pour orner la nouvelle basilique, et la rendre un des plus beaux temples de l'Univers. Ce luxe religieux, qui de son tems lui mérita de grands applaudissements, n'a pas eu dans la suite l'approbation

des siècles plus éclairés. Didier, voulant procurer à son ouvrage la dédicace la plus pompeuse, engagea le pape Alexandre II à venir faire cette cérémonie, à laquelle assistèrent dix archevêques, quarante-quatre évêques, Sergius, duc de Naples, avec les princes de Capoue, de Salerne et de Bénévent. M. de Saint-Marc place dans la même année la mort du duc Sergius.

SERGIUS VI, fils de Satimale, succéda au duc Sergius V, après l'an 1071. Après avoir gouverné le duché l'espace d'environ dix-neuf ans, il abdiqua pour se retirer dans un monastère dont il devint abbé. « Ce fut vers ce tems-là, dit Giannone, » que les moines du Mont-Cassin entreprirent de répandre » quelques lumières sur toute l'obscurité dont les sciences » étaient enveloppées dans nos provinces. Par les soins de leur » fameux abbé Didier, qui fut ensuite pape sous le nom de » Victor III, on commença à prendre quelque connaissance » d'une partie des livres de Justinien et de ceux qui traitent » des autres sciences...... Il fit copier à grands frais et avec » beaucoup de soin tous les livres qu'il put rassembler, et » entr'autres les *Instituts* de Justinien et ses *Novelles*, ouvrages » qui ne se conservaient que dans un petit nombre de riches » bibliothèques. Les papes, cependant, s'en servirent assez fré- » quemment, de même que quelques empereurs d'Occident, » qui les citèrent suivant l'occasion. Quant au code de Jus- » tinien, il est certain que dans ces tems-ci on en trouvait » quelques exemplaires en France, comme on peut s'en con- » vaincre par les lettres d'Yves de Chartres. Il était aussi connu » en Italie, ainsi que le prouvent quelques lois des empereurs » d'Occident, et particulièrement de Henri II, et les décrétales » de quelques papes, dans lesquelles ce code est cité. Il faut » néanmoins convenir que peu de personnes le connaissaient, » et que les professeurs eux-mêmes ne l'étudiaient point, parce » qu'il ne jouissait point de l'autorité qu'il acquit dans la suite. » Les pandectes n'avaient point encore été retrouvées à Amalfi, » et nos professeurs ne les connaissaient point; on en possédait, » à la vérité, quelques exemplaires en France, ainsi qu'en font » foi les lettres d'Yves de Chartres (46 et 69) : mais les lois » des Lombards étaient seules dominantes; tous les tribunaux » s'y conformaient : les successions, les testaments, les contrats, » la punition des délits, les confiscations et en un mot tous les » jugements en dépendaient et se réglaient par ce qu'elles » statuaient. »

JEAN VI, après Sergius VI, paraît dans la liste des ducs de

Naples. On ignore la durée de son gouvernement. Une charte rapportée par Capaccio, est le seul monument où il soit nommé. Il eut pour successeur SERGIUS VII, qui fut le dernier duc souverain de Naples. Roger, roi de Sicile, et duc de Pouille et de Calabre, voulant ajouter le duché de Naples à ses conquêtes, trouva facilement des prétextes pour lui déclarer la guerre. Sergius, incapable de lui résister, se soumit à lui, l'an 1131, à condition qu'il lui laisserait le titre et le gouvernement de Naples. Mais regrettant la souveraineté qu'il avait perdue, il se révolta plusieurs fois pour la recouvrer, et ce fut toujours sans succès. Enfin il périt dans une bataille, en 1137.

Roger et les rois ses successeurs, enchantés de la situation de Naples et de l'air salubre qu'on y respirait, s'appliquèrent à l'étendre et à la décorer par de nouveaux édifices. Mais l'empereur Frédéric II, pendant le séjour qu'il fit en Sicile, fut celui qui donna le plus d'attention à l'embellissement de cette ville.

« Les auteurs, dit Giannone, qui ne veulent pas convenir » que le roi Guillaume II fut celui qui fit bâtir dans Naples le » château Capouan, disent qu'il n'y eut que ceux de l'Œuf et » de Saint-Erasme dont les princes normands aient été les » fondateurs, et que celui qu'on appelle Capouan fut construit » par ordre de Frédéric, en 1223. Ce prince, ajoute-t-il, fut » le premier qui, par ses bienfaits envers Naples, jeta les fon- » dements de la grandeur à laquelle cette ville s'éleva par la » suite des tems. En 1224, il y établit une académie pour » toutes les sciences; et par ce moyen, Naples fut peuplée, » parce que non-seulement tous les étudiants des autres pro- » vinces vinrent l'habiter, mais encore qu'il en passait beau- » coup de la Sicile... Divers motifs déterminèrent ce prince » à retablir dans Naples une école si célèbre, ainsi qu'il le dit » lui-même dans ses lettres à Pierre des Vignes, son secrétaire » et son conseiller; 1°. parce que cette ville avait toujours été » regardée comme la mère et le domicile des études; 2°. à » cause de la douceur de son climat, et enfin en considération » des avantages de sa situation, du voisinage de la mer, de la » fertilité de son territoire et des commodités du commerce » maritime. Richard de Saint-Germain, écrivain contempo- » rain, atteste que Frédéric établit cette académie dans le mois » de juillet 1224, et qu'il envoya, pour cet effet, des lettres » dans toutes les parties du royaume, tant en Pouille qu'en » Sicile: *Mense Julio*, dit cet historien, *pro ordinando studio* » *neapolitano imperator ubique per regnum mittit litteras gene-* » *rales*. On trouve quelques-unes de ces lettres dans les six

» livres des épîtres écrites par Pierre des Vignes; on y voyait
» quelle était la forme de cette académie que Frédéric combla
» de priviléges et de prérogatives.... Dans le dessein de rendre
» cette université toujours plus célèbre et nombreuse, il or-
» donna que les professeurs ne pourraient enseigner nulle
» autre part, et que les jeunes gens, tant de la Pouille que de
» la Sicile, ne pourraient faire leurs études en aucune autre
» ville que dans Naples ». Cette ordonnance rendue en 1226
(Muratori), porta un grand préjudice à l'université de Bologne, dont elle fit passer à Naples le plus grand nombre des étudiants. Il y eut un tems, dit Muratori, où l'on comptait jusqu'à dix mille étudiants à Bologne; ce qui enrichissait extrêmement cette ville par les grandes sommes que la plupart des étrangers y apportaient, et rendait les autres villes d'autant plus jalouses de sa prospérité, qu'elle affectait pour elles un dédain trop marqué.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES COMTES,

## PUIS DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE,

## DES COMTES DE SICILE,

## ET DES ROIS DE NAPLES ET DE SICILE,

### DEPUIS L'ARRIVÉE DES NORMANDS EN ITALIE.

L'AN 1016 est l'époque certaine de l'arrivée des premiers Normands en Italie. Quarante gentilshommes de cette nation s'étant rendus par dévotion à Saint-Michel du Mont-Gargan, y sont rencontrés par Mélo, citoyen puissant de Bari, qui, ayant fait révolter la Pouille contre les Grecs, s'était soustrait à leur vengeance par la fuite. Frappé de la bonne mine et de l'air vigoureux et martial de ces jeunes étrangers, Mélo se met en tête qu'ils doivent être les libérateurs de sa patrie. Il les entretient de la beauté du pays, du peu de courage des Grecs, de la facilité de les vaincre, et fait tant par ses discours, qu'il leur inspire l'envie de faire des établissements dans la Pouille. Ils lui promettent de revenir l'année suivante en assez grand nombre pour l'aider à recommencer la guerre, et ils tiennent parole. (*Guillel. Appulus*, *poem.*, liv. I.)

L'an 1017, sous prétexte de pèlerinage, il en vient, par divers chemins et à différentes reprises, de quoi former un petit corps de troupes. Mélo leur ayant fourni des armes, se met à leur tête et commence les hostilités sur les terres occupées par les Grecs. Vers le mois de juillet, il bat le catapan ou général des Grecs; et les Normands se voient aussi chargés de gloire que de butin. Mélo, devenu maître, l'an 1019, de toute la Pouille par trois autres victoires remportées sur les

Grecs, est battu par Bugien, nouveau catapan; et toute la Pouille retourne à ses premiers maîtres. Dans cette bataille, qui fut très-sanglante de part et d'autre, les Normands, de deux cent cinquante qu'ils étaient, se trouvèrent réduits à dix. Mélo, après les avoir mis sous la protection de Pandulfe II, prince de Capoue, et de Gaimar ou Waimar III, prince de Salerne, passe à la cour de l'empereur Henri II, qui le reçut très-bien et lui promit du secours. Mélo, l'an 1020, meurt à Bamberg, comme il était sur le point de revenir en force dans la Pouille. La même année ou environ, une nouvelle troupe de Normands arrive en Italie. Ils avaient à leur tête Godefroi Drengot, gentilhomme normand, nommé par quelques-uns Osmond, lequel avait pris le parti de s'expatrier pour se soustraire à la vengeance du duc Richard II, dont il avait tué en duel le favori, Guillaume Repostel. Drengot et ses compagnons, du nombre desquels étaient quatre de ses frères, vont se présenter à Rome au pape Benoît VIII, pour lui demander sa protection. Ce pontife leur conseille d'aller joindre leurs compatriotes en Pouille. Ils firent peu d'actions mémorables dans les cinq années qui suivirent. Mais l'an 1026, ils rendirent des services importants à Pandulfe IV, prince de Capoue. L'année suivante, ils l'aidèrent à s'emparer de Naples, d'où le duc Sergius IV fut obligé de s'enfuir. Pandulfe s'étant ensuite rendu maître de toutes les dépendances du Mont-Cassin, après avoir fait prisonnier en trahison l'abbé Théobald, donne aux Normands plusieurs châteaux de ce monastère.

Ces mêmes Normands, qui louaient leurs services au plus offrant, aident, l'an 1029, Sergius IV à recouvrer son duché de Naples. Sergius crée comte Rainulfe, leur capitaine, lui fait épouser une de ses parentes, et leur donne un grand et fertile terrain entre Naples et Capoue, où les Normands bâtissent la ville d'Averse sur les ruines de l'ancienne Atella. Le bruit des succès des Normands et des richesses qu'ils acquéraient, engage sans cesse des troupes de leurs compatriotes à venir les joindre. L'empereur Conrad étant venu, l'an 1038, dans la Pouille, confirme à Rainulfe le titre de comte et l'investit du comté d'Averse. Les Normands se joignent aux Grecs et aux Lombards pour chasser les Sarrasins de la Sicile. Guillaume, fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme normand, arrivé depuis peu dans la Pouille, se distingue en cette expédition par tant d'actions de valeur, qu'on lui donne le surnom de *Bras de fer*. Les Sarrasins ne furent pas néanmoins chassés de Sicile, et ils en furent quittes pour la perte de treize petites places.

L'an 1040, les Normands, revenus de Sicile, continuent de

faire en Pouille la guerre aux Grecs. Le jour de Pâques, ils se rendent maîtres de Melfe. L'an 1042, Guillaume *Bras de fer* devient seigneur d'Ascoli; Drogon, son frère, le devint de Venose; d'autres capitaines normands ont en partage d'autres villes qu'ils avaient enlevées aux Grecs. S'étant assemblés, l'an 1043, à Melfe, ils reconnaissent pour leur capitaine général, Guillaume *Bras de fer*, et le créent comte de la Pouille. Ce fut alors que la domination des Normands, en Italie, commença à prendre une vraie consistance.

## GUILLAUME I, DIT BRAS DE FER.

1043. GUILLAUME I, dit BRAS DE FER, était, comme on l'a dit, fils de Tancrède, seigneur de Hauteville près de Coutances. On a fait descendre, mais sans fondement, cette maison, en ligne masculine, de Rollon, premier duc de Normandie. Tancrède fut père de douze fils, dont cinq nés de MURIELLE, sa première épouse, furent Guillaume *Bras de fer*, Drogon, Humphred, Geoffroi et Serlon. FREDÉSINE DU FRASENDE, sa seconde femme, lui donna Robert, Mauger, Alvered, Guillaume, Humbert, Tancrède et Roger. De ces douze fils, il n'en reste que deux auprès de leur père, les autres passèrent en Italie, mais non tous à la fois, et seulement deux ou trois ensemble.

« Les Normands, en faisant Guillaume *Bras de fer* leur » capitaine général, et le créant comte de Pouille, ne pré- » tendirent pas se donner un souverain. Ils formèrent un état » aristocratique. Chacun des chefs fut souverain dans le lot qui » lui échut : Guillaume fut seulement le premier d'entre eux, » et, comme tel, chargé du commandement en chef de l'ar- » mée, et du soin d'assembler les autres toutes les fois que » l'intérêt commun l'exigerait ». (Saint-Marc.)

L'an 1046, Guillaume, à la tête des Normands et de leurs alliés, remporte une grande victoire, le 8 mai, près de Trani, sur le catapan Eustaise. Ce fut sa dernière expédition. Il mourut, sans enfants, la même année, selon Malaterra, auteur contemporain. C'était, dit le poëte Guillaume de Pouille, un lion dans le combat, un agneau dans la vie ordinaire, un ange dans le conseil.

## DROGON OU DREUX.

1046. DROGON OU DREUX, comte de Venose, succède à Guillaume, son frère, dans les comtés de la Pouille et d'Ascoli. L'an 1047, il fait hommage à l'empereur Henri III, qui lui donne l'investiture de ce qu'il possédait et de ce qu'il

pourrait conquérir sur les Grecs. Il leur enleva effectivement plusieurs places, dont il fit le partage avec les autres capitaines normands. La licence qui accompagna ces conquêtes, irrita le pape Léon IX, qui, voyant d'ailleurs les Normands s'approcher des terres de l'église, craignit qu'ils ne les traitassent comme celles des Grecs. Ce pontife, après avoir imploré le secours de l'empereur Constantin Monomaque, passa dans la Pouille, l'an 1051, pour concerter avec le patrice Argyre, les moyens de réprimer ces conquérants. Argyre, qui ne se sentait pas assez fort pour leur faire la guerre, imagina, pour s'en défaire, un expédient qu'il n'avait certainement pas communiqué au saint pape; ce fut de corrompre, par argent, plusieurs normands, pour assassiner les principaux de cette nation. Ce noir projet lui réussit. Quantité de seigneurs normands périrent par les mains perfides de leurs compatriotes. De ce nombre fut Drogon; il fut poignardé, dans l'église de Montoglio, par Rise, dont il avait tenu un enfant sur les fonts de baptême. Drogon avait épousé N., fille du comte d'Averse, dont il laissa un fils nommé Richard, et une fille appelée Rocca, comme le prouve le P. Sebastiano Paoli, contre les modernes qui prétendent qu'il mourut sans laisser de postérité. Richard devint sénéchal de la Pouille, et eut d'Altrude, sa femme, Roger, qui fut régent de la principauté d'Antioche pendant la minorité de Boémond II. Rocca, sa fille, dont on ne connaît point l'époux, fut mère du comte Alexandre. (Sebast. Paoli, *Cod. Diplom. di Malta.*, tom. I, pag. 389 *et seq.*)

## HUMPHRED OU HUMPHROI.

Humphred ou Humphroi, succède à Drogon, son frère, et non pas Richard, fils de celui-ci, suivant la loi qu'avaient établie entre eux les premiers princes normands d'Italie, que le frère, et non pas le fils, succéderait au frère dans leurs principautés; ce qui toutefois ne dura pas long-tems. Humphred ayant assiégé, l'an 1052, Montoglio, s'en rend maître, et punit, par divers tourments, Rise et tous les complices du meurtre de Drogon, qui s'y étaient renfermés. Le patrice Argyre s'avance, avec une armée de grecs et de lombards, pour combattre Humphred. Il est reçu de pied ferme, et après une bataille sanglante, il se retire couvert de blessures. Cette victoire des Normands afflige le pape Léon IX, qui les regardait comme les plus cruels ennemis de l'église. Il passe en Allemagne pour solliciter contre eux le secours de l'empereur. L'an 1053, il revient en Italie au mois de mars, avec un corps de troupes commandé par Godefroi *le Barbu*, duc de

Lorraine. D'autres milices l'étant venu joindre, il marche aux Normands dans le dessein de les combattre. La bataille se donne, le 18 juin, près de Civitella, dans la province qu'on a depuis nommée Capitanate. L'armée du pape, quoique supérieure en nombre, est mise en déroute par Humphred et Robert Guiscard, son frère. Léon est obligé de se remettre entre les mains des vainqueurs, qui se jettent à ses pieds, les baisent et lui demandent l'absolution de leurs péchés. On le conduit, comme il le souhaitait, à Bénévent, où il arrive le 23 juin; et il y reste comme prisonnier sur sa parole. L'année suivante, au mois de mars, il fait la paix avec les Normands, leur rend ses bonnes grâces, les reconnaît pour feudataires de l'église, et leur accorde en fief, relevant du saint siége, toutes les conquêtes qu'ils ont faites et feront en Calabre et dans la Sicile; se faisant ainsi des vassaux sur le fonds d'autrui, et s'établissant suzerain de ce qui appartenait à l'empire d'Orient. (Gaufr. Malaterra, *Hist.* liv. I.)

Humphred, jaloux des progrès de Robert, son frère, en Calabre, le fait arrêter, l'an 1054, le met en prison, le délivre ensuite, et lui accorde en propriété tout ce qu'il avait conquis en ce pays. L'an 1057, Humphred termine ses jours, laissant un fils nommé Abaillard ou Abagilard.

## ROBERT, DIT GUISCARD OU WISCARD.

ROBERT, surnommé GUISCARD ou WISCARD, qui signifie en langage normand *adroit et rusé*, fils de Tancrède de Hauteville et de Frédésine, sa seconde femme, se met en possession des états de Humphred, son frère, et chasse Abaillard, son neveu, qui voulait lui résister. S'étant rendu maître de Reggio, capitale de la Calabre, avec l'aide du comte Roger, son frère, il va trouver, l'an 1059, à Florence, le pape Nicolas II. Ce pontife lui confirme le titre de duc de Pouille et de Calabre, que lui avaient donné, l'année précédente, les seigneurs normands, et y ajoute la Sicile, qui était à conquérir. (Saint-Marc, tom. III, p. 193, col 1.) C'est à ce sujet que le poëte Guillaume de la Pouille dit :

*Robertum donat Nicolaus honore ducali.*

Robert alors s'empare d'une autorité que ses frères n'avaient point exercée. L'an 1061, Roger, frère de Robert, forme, de concert avec lui, le dessein de subjuguer la Sicile, occupée alors par les Sarrasins, qui l'avaient enlevée aux Grecs, vers l'an 828 (ceux-ci, vers l'an 525, l'avaient reprise sur les Vandales, qui les en avaient chassés environ l'an 440). Roger passe dans cette

île avec cent soixante cavaliers pour reconnaître le pays. La garnison de Messine l'ayant aperçu fait une sortie sur lui. Il la met en déroute et revient en Calabre avec un butin considérable. Au mois de mai de la même année, Robert et Roger font une descente en Sicile, chacun de son côté : Roger s'empare de Messine avec cent cinquante cavaliers. Les deux frères s'étant rejoints, défont l'armée des Sarrasins, pénètrent jusqu'à Girgenti, ravagent divers cantons, mettent en quartiers d'hiver une partie de leurs troupes et repassent la mer. Robert et Roger se brouillent, en 1062, au sujet de la Calabre, dont le premier refusait au second la moitié qu'il lui avait promise. Robert assiége Mélito, la seule place dont Roger était en possession. Pendant ce siége, qui fut long, Roger va s'emparer de Giéroca, dont les habitants étaient d'intelligence avec lui. Robert accourt pour reprendre la place ; s'y étant introduit secrètement, il est reconnu et fait prisonnier par les habitants, qui veulent le tuer. Roger lui fait rendre la liberté, et a pour sa récompense la moitié de la Calabre. Roger passe ensuite en Sicile, où il fait de nouveaux progrès.

L'an 1063, avec cent trente-six normands, tant cavaliers que fantassins, suivant Geoffroi Malaterra, il bat l'armée des Sarrasins, dont il tue quinze mille hommes, met le reste en déroute, les poursuit le lendemain, et de vingt mille qu'ils étaient en massacre encore un grand nombre. L'année suivante, Robert et Roger attaquent la ville de Palerme, et se retirent après trois mois de siége. Roger continue ses expéditions en Sicile avec de nouveaux succès, et fait bâtir, en 1066, la forteresse de Perrélia, qui lui fut d'un grand secours pour la conquête de l'île. Robert, de son côté, marche de conquêtes en conquêtes dans les terres d'Italie appartenantes aux Grecs. Roger, dans les courses qu'il fait aux environs de Palerme, se trouve enveloppé, l'an 1068, par l'armée des Sarrasins. Il se défend avec sa petite troupe, de manière qu'il ne reste pas un des ennemis en vie pour aller porter la nouvelle de cette action à Palerme. Robert, de retour en terre ferme, entreprend le siége de Bari, qui l'occupe l'espace de près de quatre ans. Roger, son frère, vient à son secours, l'an 1071, avec une flotte. Il attaque celle des Grecs, prend la capitane, fait prisonnier le général Goulin, met en fuite le reste des vaisseaux ennemis, et par là oblige la place à ce rendre ; Robert y fait son entrée le 15 avril. Après cette expédition, Roger repasse en Sicile. Il assiége Catane, qui fait une vigoureuse résistance. Robert ayant amené du secours à son frère sur la fin de juillet, ils prennent la place, et vont faire le siége, par terre et par mer, de Palerme, qu'ils emportent le 10 janvier 1072, après

une bataille navale gagnée sur les Infidèles. C'est proprement à cette époque que Roger devient réellement comte de Sicile, quoique son frère lui en eût donné le titre dès l'an 1061. Mais en lui abandonnant cette portion de leur conquête, Robert se réserva Palerme, la moitié de la ville de Messine et la souveraineté sur toute l'île. (Malaterra, liv. 3, c. 13.)

Le pape Grégoire VII étant venu, l'an 1073, dans la Pouille, entame, avec Robert et son frère, une négociation dont on ignore l'objet. Elle échoue par le refus que fait le pape d'accorder aux princes normands ce qu'ils lui demandaient. Grégoire, l'an 1074, excommunie, dans le concile qu'il tient à Rome la première semaine de Carême, Robert Guiscard, parce qu'il refusait de lui faire hommage. L'an 1077, Robert, à la sollicitation des Amalfitains, mécontents de Gisulfe, prince de Salerne, leur souverain, beau-frère de Robert, et avec le secours de Richard, prince de Capoue, vient faire le siége de Salerne par mer et par terre. Pressés par la famine, les assiégés ouvrent leurs portes aux Normands. Gisulfe se retire dans la forteresse, et le manque de provisions l'oblige bientôt à capituler. Il se réfugie auprès du pape, son ami, qui lui donne le gouvernement de la Campanie ou campagne de Rome. (Voy. *les princes de Salerne.*) Robert s'assure la prise de Salerne, par un fort imprenable qu'il fait bâtir dans la plaine. Après cette conquête, Robert va continuer la guerre dans la Campanie, sur les terres du saint siége. Grégoire se prépare à marcher contre lui à la tête de ses troupes, et Robert se retire à Capoue. Le 19 décembre suivant, il se présente devant Bénévent, dont il fait le siége, tandis que Richard, prince de Capoue, avec lequel il s'était concerté, va faire celui de Naples. L'an 1078, le 3 mars, Grégoire, à la fin du concile qu'il célébrait à Rome, excommunie tous les Normands, pour les usurpations qu'ils ont faites et se disposent à faire sur l'église romaine. Cet anathème n'empêcha pas Robert de continuer le siége de Bénévent : mais Richard, prince de Capoue, étant mort à celui de Naples, le 13 avril suivant, et Jourdain, son fils et son successeur, s'étant déclaré pour le pape, le duc de la Pouille abandonne son entreprise. Plusieurs vassaux de Robert et plusieurs villes de sa dépendance se révoltent à la persuasion de Jourdain. Le plus obstiné des conjurés fut Abaillard, fils d'Humphred et neveu de Robert, qui l'avait dépouillé de son héritage. Après divers siéges et bien des combats, dont les succès furent variés, Robert prit le parti de s'accommoder avec Jourdain. (Muratori, *Annali*, tom. VI, pag. 257.) La paix qu'ils firent fut la ruine des affaires d'Abaillard. N'ayant plus de ressources dans le pays, il prend la fuite et se retire à Constantinople où il finit ses

jours. L'an 1080 (et non 1077, comme le marque Pagi), le pape Grégoire VII, pressé par l'empereur Henri IV, pense à regagner le duc Robert pour l'opposer à ce prince. Sollicité par les émissaires du pontife, Robert lui écrivit une lettre respectueuse par laquelle il le prie de venir en Pouille au plutôt pour recevoir les marques de sa soumission. Grégoire s'y étant rendu après la Pentecôte, Robert, le 29 juin, lui fait hommage de ses terres, et en reçoit de lui l'investiture par l'étendard, dans la ville d'Aquino, ou à Bénévent, suivant le poëte Guillaume de la Pouille. On prétend, et c'était le bruit commun, dit ce dernier qui est un écrivain du tems, que, pour mieux engager Robert dans ses intérêts, Grégoire lui promit le royaume d'Italie.

*Romani regni sibi promisisse coronam*
*Papa ferebatur.* (Guillelm. Appul., l. 3.)

Robert, la même année, prend le parti d'un imposteur, qui, s'étant rendu auprès de lui, se donnait pour l'empereur Michel Parapinace, beau-frère de Robert, que Nicéphore Botoniate avait supplanté. Robert s'étant embarqué, l'an 1081, avec son fils Boémond et le faux empereur Michel, va faire le siége de Corfou, dont il se rend maître. Il s'empare ensuite de Butronte et de la Vallone, après quoi il assiége Durazzo. Alexis Comnène, nouvel empereur des Grecs, vient au secours de la place avec une armée formidable. Robert, quoiqu'inférieur en forces, lui livre bataille et remporte la victoire le 18 octobre. Le faux empereur Michel reste mort sur le champ de babaille. Loup Protospate met cet événement en 1082, parce qu'il commence l'année avec les Grecs au premier septembre. Robert, victorieux, reprend le siége de Durazzo, qui l'occupe tout l'hiver. Enfin le 8 février 1082, par la trahison d'un citoyen, il escalade la place, où il fait prisonnier le fils de Dominique Silvio, doge de Venise, avec plusieurs vénitiens qui étaient venus au secours des Grecs. Après cette conquête, sur le bruit vrai ou faux, que l'empereur Henri IV se disposait à porter la guerre en Pouille, Robert retourne en Italie, laissant en Albanie son fils, Boémond, avec une armée, et va débarquer à Otrante.

L'an 1084, le pape Grégoire VII se trouvant assiégé par l'empereur dans le château Saint-Ange, presse Robert, par ses envoyés et par ses lettres, de venir le délivrer. Robert se met aussitôt en marche; et l'empereur, prévenu par lui-même de son arrivée, sort de Rome trois jours avant qu'il y entre, c'est-à-dire au commencement de mai. Robert délivre le pape et le conduit au palais de Latran, après avoir saccagé Rome. Pendant quelques jours qu'il reste à Rome, il force les Romains de

se raccommoder avec le pape et d'abandonner le parti de l'empereur; mais ce ne fut qu'après en avoir puni les plus coupables, en les réduisant à l'esclavage et à beaucoup d'autres peines. Robert quitte ensuite Rome, emmenant avec lui Grégoire, qui ne devait pas s'exposer au ressentiment des Romains irrités du traitement rigoureux qu'ils venaient d'essuyer. Le duc le conduit d'abord au Mont-Cassin, ensuite à Salerne, où, jusqu'à sa mort, Grégoire reçoit de l'abbé Didier, l'un de ses plus grands partisans, tout ce qui était nécessaire pour l'entretenir avec sa suite. Ce fut pendant ce séjour que Grégoire, à la prière de Robert, fit la dédicace d'une magnifique église que ce prince avait bâtie à Salerne. Son fils Boémond revient alors d'Albanie lui demander des secours d'hommes et d'argent, parce que son armée, faute de paiement, menaçait de se révolter, et que l'empereur grec Alexis travaillait sourdement à la débaucher. « Robert, dont tous les préparatifs étaient faits, » s'embarqua pour l'Albanie au commencement de l'automne » (1084), menant avec lui sa femme et son fils le duc Roger. » Au mois de novembre, il combat les flottes unies des Grecs et » des Vénitiens, leur coule à fond deux vaisseaux avec toute » leur charge, leur en prend plusieurs autres, leur tue quelques milliers d'hommes et fait deux mille prisonniers. La » suite de cette victoire est la levée du siége de Corfou, commencé par les Grecs avec le secours des Vénitiens. » (Murat.)

L'an 1085, Robert ayant séjourné durant l'hiver en Albanie, passe dans l'île de Céphalonie pour en faire la conquête. Il y meurt le 17 juillet, *post multorum*, dit Berthold de Constance, *pauperum et divitum oppressionem, cujus avaritiæ nec Sicilia nec Calabria suffecit*. Ordéric Vital, Guillaume de Malmesburi, Albéric et d'autres chroniqueurs, français ou anglais, attribuent sa mort au poison que sa femme, selon eux, lui fit prendre à la sollicitation de l'empereur Alexis, qui lui avait promis, ajoutent-ils, de l'épouser pour récompense de son crime. Mais ils sont démentis par le silence de Guillaume de la Pouille et de Romuald de Salerne, deux auteurs contemporains et nationaux dont les récits ne laissent rien apercevoir d'extraordinaire dans la mort de Robert Guiscard. Après cet événement, la duchesse, sa veuve, se hâte de repasser en Italie, pour disposer les peuples de Pouille et de Calabre à reconnaître Roger, son fils, qui l'accompagnait, pour son successeur. Mais à peine Roger est-il parti, que saisie d'une terreur panique, comme si le monde entier, dit Muratori, était tombé avec Robert Guiscard, son armée abandonne armes et bagages, court aux vaisseaux, où elle s'embarque comme elle peut, et fait voile vers Otrante. La plupart de ces bâtiments furent submergés;

celui qui portait le corps de Robert eut le même sort. On repêche ce cadavre avec peine, et on l'enterre à Venose. Durazzo et les autres conquêtes que Robert avait faites au-delà de la mer ne tardent pas à retourner sous la puissance des Grecs. Robert avait épousé, 1°. ALBERADE, laquelle, ayant été répudiée sous prétexte de parenté, l'an 1058, se retira à Venise, où elle mourut, au plutôt, l'an 1112; 2°. SIKELGAÏTE, fille de Gaimar IV, prince de Salerne (décédée en 1090, et enterrée au Mont-Cassin). Du premier lit il eut Boémond, qu'il fit prince de Tarente, et qui, s'étant ensuite signalé dans la première croisade, devint prince d'Antioche; et Gui, qui, ayant accompagné Boémond, son frère, dans son expédition contre les Grecs, mourut au retour, l'an 1107. Un ancien auteur (*apud* Duchesne, *Hist. Fr.*, tome IV, page 95), raconte que Gui, étant à l'article de la mort, pria son frère de lui pardonner ce qu'il avait fait contre ses intérêts : sur quoi Boémond lui ayant demandé de s'expliquer, il lui avoua qu'il avait promis à l'empereur Alexis d'épouser sa fille à condition qu'elle lui apporterait Durazzo pour sa dot; qu'en conséquence il avait animé secrètement les bourgeois de la place à soutenir vigoureusement le siége qu'il en faisait avec son frère; et que c'était la raison qui les avait empêchés de se rendre. L'anonyme ajoute que Boémond fut tellement irrité de cet aveu, qu'il quitta son frère en le chargeant de malédictions. Du second lit de Robert sortirent Roger, qui suit; deux autres fils qu'on ne connaît point, et cinq filles, dont l'aînée, fiancée, en 1076, au jeune Constantin Ducas, fut envoyée à Constantinople, où les Grecs lui donnèrent le nom d'Hélène; la seconde fut mariée, en 1077, à Hugues, fils d'Albert Azzon II, marquis d'Est; la troisième, nommée Mathilde ou Almaïde, épousa, l'an 1079, Raymond II, comte de Barcelone, puis Amauri II, vicomte de Narbonne; la quatrième, nommée Sibylle, fut mariée à Ebles II, comte de Rouci; la cinquième, appelée Mathilde et surnommée *Courte-Louve*, épousa, suivant Orderic Vital, Guillaume de Grantemenil, seigneur normand. Le duc Robert, de l'aveu de la princesse Anne Comnène, dans la vie de l'empereur Alexis, son père, était parfait de corps et d'esprit, et ses plus mortels ennemis furent obligés de convenir qu'il possédait dans le plus éminent degré toutes les qualités qui font les grands conquérants. Ce prince, à la tête de ses diplômes, mettait : *Ego Robertus, gratia Dei et S. Petri, Appuliæ, Calabriæ et Siciliæ Dux.*

## ROGER.

1085. ROGER, surnommé la BOURSE, *Bursa*, fils de Robert

Guiscard, lui succède, par les intrigues de Sikelgaïte, sa mère, dans le duché de Pouille et de Calabre. Boémond, son frère du premier lit, qui avait assisté comme lui à la mort de Robert, souffrant impatiemment qu'il lui eût été préféré dans cette succession, fait divers mouvements pour le supplanter. Ayant assemblé des troupes, il s'empare d'Oria, fait le dégât autour de Tarente et d'Otrante, et s'étant avancé jusqu'à Farnito, dans le Bénéventain, il livre à son frère une bataille qui fut singulière, en ce qu'il n'y eut qu'un seul homme de tué. La victoire se déclara pour Roger, qui fit beaucoup de prisonniers. Le comte de Sicile, oncle des deux princes, s'entremit pour les réconcilier, et y réussit, en persuadant au duc Roger de céder à Boémond les villes de Tarente, d'Otrante, d'Oria, de Gallipoli, avec d'autres terres. Muratori dit que, pour prix de ce service, il se fit donner, par le duc Roger, la seigneurie entière de la Calabre, dont il n'avait que la moitié par le traité fait avec Robert Guiscard : mais cette cession fut révoquée, supposé qu'elle ait été faite, puisqu'on voit le successeur du duc Roger en possession de la moitié de la Calabre. Les deux frères eurent d'autres démêlés jusqu'au départ de Boémond pour la Terre-Sainte. La ville de Canose excitait la convoitise du duc Roger. L'ayant assiégée, il la prend après l'avoir entourée de filets. (*Voy.* Boémond I, *prince d'Antioche.*) Le duc Roger termine ses jours le 22 février de l'an 1111, laissant de sa femme ADÈLE ou ADÉLAÏDE, fille de Robert le Frison, comte de Flandre, et veuve de saint Canut, roi de Danemarck, Guillaume, qui suit.

## GUILLAUME II.

1111. GUILLAUME II succède à Roger, son père, dans le duché de Pouille et de Calabre. L'an 1114, il reçoit du pape Pascal II, au concile de Ceperano, l'investiture de ses états. L'an 1120, il va rendre ses devoirs, dans la ville de Bénévent, au pape Caliste II, qui lui donne une nouvelle investiture par le gonfanon ou étendard. Il meurt le 20 juillet 1127, à Salerne, que son père avait déclaré capitale de son duché de Pouille et de Calabre. Guillaume fut extrêmement regretté de ses peuples qu'il avait gouvernés avec beaucoup de sagesse et de douceur. Il avait épousé, l'an 1116, GAITELGRIME, fille de Robert, comte d'Alife, laquelle lui survécut sans lui avoir donné d'enfants. Après la mort de Guillaume, Roger II, comte de Sicile, s'empare de ses états.

# COMTES DE SICILE.

## ROGER I.

1072. ROGER I, dernier fils de Tancrède, né l'an 1031, était venu en Italie au plus tard en 1048. Maître de la Sicile, avec le secours de Robert, son frère, par la prise de Palerme et la conquête des autres places de cette île, qu'il fit dans les années suivantes, il y rétablit la religion chrétienne, et gouverna cet état avec beaucoup de sagesse. Non content du titre que Robert, son frère, lui avait cédé, il prend, l'an 1096, celui de *grand-comte* de Calabre et de Sicile. Tout étant paisible dans son île, il marche, l'an 1098, au secours de Richard II, son cousin, prince de Capoue, contre lequel cette ville s'était révoltée, et force les rebelles à rentrer dans le devoir : mais il oblige, en même tems, Richard, pour prix de ce service, à se reconnaître son vassal. La même année, le pape Urbain II se rend à Salerne, pour avoir une entrevue avec le comte Roger et le duc Roger, son neveu. Le comte était mécontent de ce que le pape, sans l'avoir consulté, avait nommé l'évêque Traina légat apostolique en Sicile. Pour l'apaiser, Urbain déclare légats apostoliques, en cette île, à perpétuité, le comte et ses successeurs, par une bulle donnée à Salerne le 3 *des nones de juillet, indiction VII* (il faut VI), la IX$^{e}$ *année du pontificat du seigneur Urbain*. « C'est de là, dit Muratori, que tire son origine le » tribunal de la monarchie de Sicile, nom véritablement ex» traordinaire; tribunal que le cardinal Baronius a si vigou» reusement attaqué dans le XI$^{e}$. tome de son Histoire ecclé» siastique. » Mais il est à remarquer que Baronius ne traite pas de supposée la bulle d'Urbain II; il prétend seulement qu'elle n'est pas sortie des mains de ce pape telle qu'on la voit à la fin de l'histoire de Geoffroi Malaterra; mais c'est ce qu'il ne prouve pas. Par cette bulle, Urbain accorde trois choses à Roger et à ses successeurs : 1°. qu'il n'enverra point de légats en Sicile contre leur gré; 2°. qu'ils exerceront eux-mêmes l'autorité de légat *a latere*, dont il leur donne la mission; 3°. qu'ils n'enverront aux conciles convoqués par le pape, que les évêques et les abbés qu'il leur plaira de choisir. Roger était en possession de ces droits depuis qu'il avait fait la conquête de la Sicile, et le pape ne fit que les lui confirmer par sa bulle, afin de l'engager, par là, à soumettre au saint siége les églises de cette île, qui dépendaient, auparavant, du patriarche de Constantinople. Ceci demande une explication. Originairement, la Sicile faisait partie des provinces suburbicaires, c'est-à-dire de

celles qui étaient soumises au préfet de Rome et sur lesquelles les papes exerçaient la juridiction métropolitaine. Mais lorsque Grégoire III, au huitième siècle, eut soustrait Rome à l'obéissance des empereurs grecs, le clergé de la Sicile, qui leur était demeuré fidèle, se mit sous la juridiction du patriarche de Constantinople, et y persista, malgré la réclamation de plusieurs papes. Ce fut dans cet état que Roger trouva l'église de Sicile, lorsqu'il prit possession de cette île. Mais comme il était de son intérêt de détacher entièrement les Siciliens des Grecs, il rompit la communication entre cette église et celle de Constantinople, sans néanmoins soumettre la Sicile à celle de Rome. Celle-ci ne recouvra sa juridiction que par le traité dont on vient de rendre compte et aux conditions qu'il exprime. L'an 1101, le comte Roger finit ses jours au mois de juillet, âgé de soixante ans. Il avait épousé, 1°. DELIERI, comme la nomme Geoffroi-Malaterra (Orderic l'appelle JUDITH); 2°. EREMBURGE; 3°. l'an 1090, ADÉLAÏDE ou ADELICIE, dite aussi ADÈLE, fille de Boniface I, marquis de Montferrat, qu'il répudia après en avoir eu plusieurs enfants. (Elle épousa, dans la suite, Baudouin I, roi de Jérusalem). Du second lit, il eut deux fils, Geoffroi et Jourdain (morts en 1092), avec quatre filles, dont l'aînée, Mathilde, épousa, l'an 1080, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse; la seconde, nommée Julitte ou Emme, fut demandée par Philippe I, roi de France; mais le mariage ayant été rompu, Emme épousa Guillaume VI, comte d'Auvergne; la troisième, nommée aussi Mathilde, et par d'autres Yolande, épousa Conrad, fils aîné de l'empereur Henri IV; la quatrième, dont on ignore le nom, devint, en 1095, femme de Coloman, roi de Hongrie. Du troisième lit, vinrent Simon; Roger, qui suit; Mathilde, femme de Rainulfe, comte d'Alife; et Emme, mariée à Rodolfe Macchabée, comte de Montescaglioso. Robert I égala son frère Robert par sa valeur et par la gloire de ses exploits; mais il le surpassa par sa religion, sa clémence et sa libéralité. Il fonda plusieurs églises et plusieurs hôpitaux en Sicile. Simon, l'aîné des deux fils qui lui restaient, était destiné pour lui succéder; mais il mourut avant que les seigneurs normands eussent le tems de s'assembler et de le déclarer comte.

## ROGER II, DIT LE JEUNE.

1101. ROGER II, né l'an 1097, de Roger I et d'Adélaïde, est proclamé comte de Sicile et duc de Calabre dans le parlement ou l'assemblée des états-généraux, pour régner, jusqu'à sa majorité, sous la régence de sa mère, princesse, dit Muratori,

qui joignait à beaucoup de hauteur une grande soif du bien d'autrui. Le gouvernement d'Adélaïde excita des séditions. Pour contenir les factieux, elle fait venir, l'an 1103, le prince Robert, second fils de Robert I, duc de Bourgogne, lui donne une de ses nièces (Ordéric Vital dit une de ses filles) en mariage, et l'associe au gouvernement. Robert exerça son emploi pendant dix ans avec beaucoup de prudence, de valeur et de capacité. Mais lorsqu'Adélaïde vit son fils en état de prendre en main le timon de l'état, craignant que Robert ne refusât de s'en dessaisir, elle le fit empoisonner. (Ordéric Vital, p. 898.) L'an 1113, elle part de Sicile avec des richesses immenses, pour aller épouser Baudouin, roi de Jérusalem, qui avait répudié sa première femme pour faire ce nouveau mariage, dont l'intérêt était l'unique mobile. Baudouin, s'étant depuis repenti d'avoir fait divorce avec sa première femme, fit vœu de la reprendre, répudia Adélaïde à son tour, et la renvoya en Sicile, sans lui rendre néanmoins les trésors qu'elle avait apportés. Le chagrin emporta, l'an 1118, cette princesse. Roger établit, la même année, à Palerme, une chapelle royale, où il déclare que nul autre que lui-même, ou ceux qui lui succéderont, ne pourront faire aucun acte de juridiction (soit civile, soit ecclésiastique), et prononça anathème contre ceux qui oseraient le tenter. L'an 1121, il profite d'un voyage que Guillaume, duc de la Pouille, son cousin, fait à Constantinople, pour entreprendre de le dépouiller. Il assiége le château de Nicéphore, dans ce dessein; sur quoi le cardinal Hugues vient, de la part du pape Calliste II, lui faire des remontrances touchant l'injustice de son procédé; mais il n'est point écouté. Le pape se rend lui-même en Pouille, avec sa cour, et se trouve mal de ce voyage. Une maladie épidémique lui enlève les meilleurs de ses cardinaux, et entr'autres, le cardinal Hugues. Lui-même est attaqué de cette maladie. Roger l'étant venu voir, obtient, en cédant à ses prières, tout ce que lui-même demande à ce pontife. L'année suivante, Guillaume, duc de la Pouille, ayant besoin du secours de Roger pour réduire Jourdain, comte d'Ariano, qui s'était révolté, lui cède, pour obtenir ce service, la moitié du duché de Calabre, avec la moitié de la ville de Palerme qui lui appartenait. Le duc Guillaume étant mort, l'an 1127, Roger passe à Salerne, avec sept galères, et vient à bout, après dix jours de pourparler, d'engager l'archevêque et les habitants à le reconnaître, sous certaines conditions, pour duc de Pouille et de Calabre. L'exemple des Salernitains fut suivi par ceux d'Amalfi, de Troja, de Melfe, et des autres contrées de la Pouille. Mais la nouvelle des succès de Roger étant parvenue à Rome, le pape

Honoré II et toute sa cour en furent vivement alarmés, tant parce qu'ils prétendaient que la Pouille était un fief dévolu au saint siége, que par la crainte de l'agrandissement d'un prince qui, joignant à la Sicile la Pouille et la Calabre, serait en état de faire la loi à Rome. Pour arrêter ses progrès, Honoré passe à Bénévent, et de là à Troja, dont les habitants lui font serment d'obéissance. Le comte Roger l'avait prévenu par une ambassade chargée de riches présents, pour lui demander l'investiture du duché de Pouille et de Calabre. Mais le pontife la refusa, comptant mettre tout le duché sous le domaine immédiat du saint siége, ou plutôt en investir Boémond II, prince de Tarente et d'Antioche, qui, comme neveu de Robert Guiscard, y avait plus de droit que Roger. Celui-ci, voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur l'esprit d'Honoré, donne ordre à ses officiers de commencer les hostilités contre Bénévent. Le pape s'y étant transporté, fulmine une excommunication contre le comte; ce qui détache de son parti Rainulfe, comte d'Alife, qui se jette dans celui du pape. Une seconde ambassade, envoyée par Roger au pape, pour l'engager à lui accorder le duché, ayant été aussi inutile que la première, il passe de Salerne en Sicile, pour y rassembler une armée capable de lui faire avoir, par la force, ce qu'il ne pouvait obtenir par les prières. Au commencement de l'année suivante, Honoré, se trouvant à Capoue, engage plusieurs seigneurs qui s'y étaient rendus, à se liguer contre le comte Roger en faveur de l'église romaine. Ce prince, au mois de mars, repasse le détroit avec une puissante armée, prend Tarente, Otrante, Brindes, et vient se poster sur les bords du fleuve Brendano, en présence de l'armée pontificale, qui, n'osant l'attaquer, se dissipe peu à peu par les désertions. Le pape alors, cherchant à mettre son honneur à couvert, fait proposer secrètement au comte de lui donner l'investiture qu'il désirait : mais il exige qu'il vienne la recevoir à Bénévent. Roger, qui était dans la défiance, veut qu'elle lui soit donnée hors de la ville, dont il s'approche, pour cet effet, avec un bon corps de troupes. Le pape veut bien user de condescendance, et, étant sorti de Bénévent le 22 août, il a, sur le pont, avec Roger une entrevue, dans laquelle il lui donne l'investiture du duché de Pouille et de Calabre et de celui de Naples.

Roger, l'an 1129, oblige Robert II, prince de Capoue, à se reconnaître son vassal. L'année suivante, il embrasse le parti de l'antipape Anaclet, son beau-frère. Celui-ci, par une bulle du 27 septembre, lui donne le titre de roi de Sicile, avec la suzeraineté sur la principauté de Capoue et le duché de Naples. A Noël de la même année, Roger se fait couronner dans Pa-

lerme, qu'il avait choisie pour capitale de ses états. Ce prince, non content du titre de roi de Sicile, prit encore celui de roi d'Italie, comme on le voit par des chartes datées de 1133 et de 1137, qui commencent ainsi : *Ego Rogerius D. G. Siciliæ et Italiæ rex.* Sergius, duc de Naples, l'an 1131, informé du don qu'Anaclet avait fait à Roger de la souveraineté de son duché, vient, de lui-même, lui faire hommage à Salerne, dans la crainte d'y être forcé par la voie des armes. Roger, la même année, établit dans ses états la dignité d'archimandrite, c'est-à-dire d'abbé général, et réserve à lui seul et à ses successeurs le droit de confirmer l'élection que les moines en feraient avec sa permission. L'an 1132, il fait la conquête de Bari, dont il envoie le prince Grimoald prisonnier en Sicile. Il va faire ensuite le siége de Nocéra : mais le prince de Capoue, avec lequel il s'était brouillé, étant venu au secours de la place, lui livre bataille et le met en déroute le 24 juillet, sur les bords du Sarno. Cet échec ranime le courage de ses ennemis qui reprennent les armes contre lui. Mais, sans se déconcerter, il va faire le dégât sur le territoire de Bénévent; après quoi, il passe le détroit au mois de décembre, pour rassembler de nouvelles forces capables de réduire les rebelles. Revenu de Sicile en Italie, l'an 1133, le roi Roger soumet plusieurs barons et plusieurs villes de la Pouille, que le pape Innocent II et l'empereur Lothaire avaient engagés à se révolter. Après avoir forcé Rainulfe, comte d'Alife, à venir lui demander la paix, il entre, l'an 1134, dans la principauté de Capoue. Les habitants de la capitale, voyant qu'il s'approchait de leurs murs, sortent en procession au-devant de lui, le conduisent à la cathédrale, en chantant des hymnes et des cantiques, et lui jurent fidélité.

Roger, l'an 1134, est attaqué en Sicile d'une maladie dangereuse qui fit craindre pour ses jours. Elle durait encore l'année suivante, lorsque la reine Alberie, sa femme, princesse pieuse et charitable, tomba malade elle-même et fut emportée en peu de jours. Le chagrin que causa cette perte à son époux fut tel, qu'il s'enferma pendant assez long-tems, sans se laisser voir qu'à ses plus intimes amis : le bruit courut qu'il n'existait plus, et que, par politique, on cachait sa mort. Dès que la nouvelle en arrive à Pise, le prince de Capoue obtient de cette republique huit mille hommes et vingt navires, avec lesquels il arrive à Naples au mois d'avril. Le duc Sergius et les Napolitains arborent aussitôt l'étendard de la révolte. Le comte Rainulfe en fait de même, et son exemple entraîne la ville d'Averse, qui rappelle aussitôt son ancien comte, le prince de Capoue, quoique plusieurs assurassent que Roger était en vie. Les Pisans étaient disposés à marcher tout de suite à Capoue, dans l'espé-

rance d'en faire aisément la conquête, s'ils n'eussent appris que Warin, chancelier du roi, commandait une forte garnison dans cette ville. Warin, lui-même, après avoir envoyé sous bonne garde à Salerne ceux dont les intentions lui étaient suspectes, se met en marche pour aller au-devant des ennemis, et campe sur les bords du Chiano. Comme il n'arrivait absolument personne de Sicile, on n'en n'était que plus persuadé de la mort du roi, lorsque, le 5 juin, on le voit, avec le plus grand étonnement, débarquer à Salerne, et donner ses ordres pour rassembler ses forces. Le premier objet de sa vengeance fut la ville d'Averse dont les habitants, à son approche, s'enfuirent à Naples avec le comte Rainulfe. Roger abandonne la ville au pillage et la brûle, après quoi, il ravage les environs de Naples, tandis que Warin, envoyé dans les terres du comte Rainulfe, se rend maître d'Alife et de San-Angelo. La résistance que font Sainte-Agathe et Cajazza, oblige Roger de les assiéger, et la réduction en fut aisée. Etant retourné de là, faire des hostilités sur le territoire de Naples, il ne croit pas cependant devoir se fatiguer à faire le siége de cette ville qui lui paraît trop difficile à prendre, et se retire après avoir ordonné de rebâtir Averse et Cucolo dont les garnisons seraient propres à inquiéter les Napolitains. Sollicités vivement par le pape Innocent II, qui s'était retiré chez eux, les Pisans font partir vingt vaisseaux chargés de gens de guerre pour arrêter les progrès de Roger. Amalfi se trouvait alors sans troupes, parce que Roger en avait employé la jeunesse, partie sur ses vaisseaux, partie dans son armée de terre. Ce fut un motif pour les Pisans d'attaquer un matin cette ville, qu'ils emportèrent d'emblée, et d'où ils emportèrent un butin considérable qu'ils chargèrent sur leurs vaisseaux (1). Ils font le même traitement à la Scala et à d'au-

---

(1) « On a long-tems soutenu, dit M. Pfeffel, que le fameux digeste, qu'on voit aujourd'hui à Florence, avait fait partie du butin » que les Pisans rapportèrent de cette expédition, et qu'il fallut dater » de là l'introduction du droit romain dans les écoles de jurisprudence. » Mais il est aujourd'hui démontré que cette prétendue découverte » des Pandectes à Amalfi, n'est qu'une fable; et que, bien loin que » le droit romain ait commencé sous Lothaire II à se répandre, nous » savons, par les fastes de l'université de Bologne, que la comtesse » Mathilde l'avait déjà fait enseigner publiquement; que le pape Nicolas II rapporte des passages entiers des lois de Justinien, dans le » *Decretum*, pour expliquer la manière de compter les degrés de parenté; que l'empereur Otton III a cité les instituts dans deux de ses » chartes, et que Charlemagne a permis aux Italiens de vivre *lege* » *romanâ*. »

tres places. Le roi, qu'on informe de ce ravage, accourt d'Averse, et trouvant que les ennemis assiégent la Fratta, il les attaque et les met en fuite après leur avoir tué quinze cents hommes, au nombre desquels était un consul. Ceux qui échappent se sauvent, emportant tout leur butin. Roger s'étant de là transporté à Bénévent, y investit, par l'étendard, son troisième fils, Anfuse ou Alfonse, de la principauté de Capoue, et déclare comte de Matera, son gendre Adam. Il met ordre aux affaires de la Pouille, crée chevaliers, le jour de Noël, son fils aîné Roger, duc de Pouille, et son second fils Tancrède, prince de Bari, puis se rembarque l'an 1136, pour la Sicile. (Saint-Marc.)

L'empereur Lothaire, étant passé, l'an 1137, dans la Pouille, enlève à Roger une partie de ce duché, dont Henri, duc de Bavière, aidé par les Pisans, par Robert, prince de Capoue, par Rainulfe, comte d'Alife, et par Sergius, duc de Naples, achève la conquête. Il ne reste plus à Roger que la ville de Salerne. Le 18 juillet, les confédérés commencent le siége de cette ville. Les assiégés se défendent vigoureusement : mais le pape et l'empereur, étant survenus, entament un traité avec les Salernitains, qui leur accordent l'entrée et la seigneurie de leur ville. La garnison se retire dans la citadelle, ou tour majeure, qui ne fut point prise, par la mésintelligence des confédérés. Le pape et l'empereur, après avoir passé la fête de l'Assomption à Salerne, se rendent à Avellino, où, dans le mois de septembre, ils investissent du duché de la Pouille, Rainulfe, comte d'Alife, qui avait montré le plus de valeur et d'intelligence dans cette guerre. On vit, dans la cérémonie, le pontife et l'empereur tenir chacun d'une main l'étendard, seul expédient qu'on imagina pour conserver le droit que chacun prétendait avoir de donner cette investiture. (Otto Frising., *Chron.*, l. VII, c. 20.) Le roi Roger était cependant en Sicile, occupé à rassembler des troupes, et attendant, pour recouvrer ce qu'il avait perdu, le départ de l'empereur et de sa formidable armée, qu'il prévoyait sagement ne devoir pas être éloigné. Sa prévoyance ne fut pas vaine. Lothaire quitte la Pouille pour se rendre à Rome, et de là retourner en Allemagne. Roger aussitôt passe la mer avec son armée, et reprend Salerne, Capoue et plusieurs autres places, avec autant de facilité qu'elles lui avaient été enlevées. Sergius, duc de Naples, voyant cette révolution, ne tarda pas à venir lui demander pardon. Roger l'oblige à combattre sous ses drapeaux. Il n'en fut pas de même du nouveau duc de la Pouille. Résolu de mourir plutôt que de céder au roi, son ennemi, il compose, des troupes que l'empereur lui avaient laissées et de celles

du pays, une armée considérable, avec laquelle il va camper en présence de Roger. Saint Bernard s'entremet pour faire la paix entre les deux princes : il échoue dans sa négociation, et se retire. La bataille se livre près de Ragnano, le 30 octobre, *secunda die stantis mensis octobris*. Roger est battu, et ne doit son salut qu'à la vitesse de son cheval. Rainulfe profite de sa victoire pour s'emparer de diverses places. Le roi de Sicile, étant revenu, l'année suivante, avec de nouvelles forces, arrête les progrès de Rainulfe, et rentre dans une partie des places dont il s'était rendu maître. L'an 1139, après la mort de Rainulfe, arrivée le 30 avril, le roi Roger, et son fils Roger, qu'il avait fait duc de la Pouille, s'étant mis en campagne, chacun à la tête d'une armée, continuent de soumettre les villes rebelles, et échouent devant quelques-unes. Le pape Innocent, qui avait excommunié le père au concile de Latran, s'étant rendu, avec quelques troupes à San-Germano, le roi de Sicile s'approche de lui à son invitation, et lui envoie des ambassadeurs pour traiter de la paix. On négocie là-dessus pendant huit jours. Mais comme Innocent voulait absolument qu'on rétablît le prince Robert dans Capoue, et que le roi se refusait absolument à cette demande, on se sépara sans rien conclure, et les hostilités recommencèrent. Le pape, ne se voyant pas en sûreté à San-Germano, sort de cette ville pour se retirer en un lieu plus sûr; mais il tombe avec sa suite, le 21 (d'autres disent le 10) juillet 1139, dans une embuscade que le jeune duc Roger lui avait tendue. Ses troupes sont battues et cherchent leur salut dans la fuite. Le pape, fait prisonnier, se voit exposé au mépris et aux railleries du soldat vainqueur. On le conduisit au roi avec Aimeri, son chancelier, un grand nombre de cardinaux et d'autres personnes de marque. Ses riches équipages furent pillés, et sa caisse militaire, bien fournie, ne fut point épargnée; en un mot le seul Robert, prince de Capoue, eut le bonheur d'échapper en fuyant. « Voilà, dit Giannone, à quelles fâ» cheuses situations les papes se sont exposés toutes les fois » qu'ils ont voulu prendre les armes contre nos princes; et tel » est le fruit amer qu'ils ont toujours retiré, lorsque, sortant » de leur place, ils ont voulu, comme princes du monde, se » donner en spectacle à la tête des armées, se couvrir d'un » casque au lieu d'une tiare, et endosser la cuirasse en place » de l'étole et du rochet..... Les Normands, maîtres de la per» sonne d'Innocent, ne se montrèrent pas moins religieux en» vers le saint siége qu'ils le furent lorsqu'ils arrêtèrent le pape » Léon IX. Roger eût pu se prévaloir des droits que donne la » victoire, et traiter ce pape en prisonnier, ainsi qu'il l'aurait » fait à l'égard de tout prince séculier; mais ne connaissant

» point la subtile distinction de deux personnages dans un même
» pape, il ne considéra dans Innocent que la qualité de vicaire
» de Jésus-Christ, lui rendit et lui fit rendre tous les honneurs
» dus à ce sublime rang, et lui envoya des ambassadeurs pour
» lui demander pardon et le supplier de se réconcilier avec lui.
» Innocent, plus touché de la générosité de Roger que de l'état
» où il se trouvait, entre avec empressement, de son côté,
» dans les mêmes dispositions. Au bout de quatre jours (le
» 25 juillet, fête de saint Jacques), la paix fut conclue près
» de Bénévent. Le pape annula toutes les excommunications
» lancées contre le roi Roger et ses adhérents. Ce prince et
» son fils allèrent ensuite se mettre à ses pieds et le reconnaître
» pour légitime pape; lui prêtèrent serment de fidélité sur les
» saints évangiles, tant pour lui que pour les pontifes romains,
» ses successeurs, légitimement élus. Ils se reconnurent en
» même tems ses hommes liges; promirent de lui payer le cens
» annuel de six cents *schifati*, et de lui rendre Bénévent. Le
» pape, en échange, remit dans les mains de Roger un éten-
» dard, suivant la pratique de ces tems-là, et l'investit ainsi
» du royaume de Sicile, du duché de la Pouille et de la prin-
» cipauté de Capoue; le reconnut pour roi et lui confirma tous
» les honneurs dus à ce rang. » Il n'est point parlé, dans la bulle expédiée à ce sujet, du duché de Naples, quoique le pape Honorius lui en eût donné l'investiture à Roger. Ce prince accompagne Innocent à Bénévent, où les Napolitains viennent se soumettre au premier, et lui demander pour duc son fils Alfonse; ce qui leur est accordé. Roger, après cela, prend congé du pape, et conduit son armée vers Troja, ville rebelle de ce qu'on a nommée la Capitanate, dont les habitants ne tardèrent pas à se rendre. Mais ceux-ci l'ayant supplié d'entrer dans la ville, il répond qu'il n'y mettra pas les pieds tant que le traître (c'est ainsi qu'il qualifiait Rainulfe, leur feu duc,) restera parmi eux. Ce fut donc une nécessité bien cruelle pour eux de déterrer le cadavre infect de Rainulfe, qu'ils regrettaient pour la plupart : mais quelques-uns de ses ennemis, l'ayant attaché avec une corde par le cou, le traînèrent par les rues, après quoi ils le jetèrent dans les fossés; vengeance horrible, dit Muratori, détestée de tout le monde, et du jeune duc Roger lui-même, qui, étant venu trouver le roi, son père, obtint, à force de prières, la permission de faire accorder la sépulture à Rainulfe. Ce monarque, cependant, après cela, n'entra point dans Troja; mais il conduisit son armée, au mois d'août, devant Bari, dans le dessein d'assiéger cette place et de la détruire après s'en être rendu maître. Le pape Innocent, plaignant le sort des habitants, leur envoya l'évêque d'Ostie pour

les exhorter à céder à la force, plutôt que de s'exposer à un châtiment rigoureux. Mais, loin d'écouter ce prélat, ils lui refusèrent l'entrée de leur ville, bien résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité. Le pape, alors, s'achemina vers Rome, où il fit son entrée après le 2 septembre. Il y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, au milieu desquelles les Romains tentèrent de l'engager à rompre le traite de paix qu'il avait fait avec le roi Roger, comme ayant été extorqué par la violence. Mais le sage pontife, après l'épreuve qu'il avait faite de leur valeur, dans sa dernière déroute, se refusa entièrement à leurs conseils.

Le roi Roger continuait cependant avec ardeur le siége de Bari. Les tours de bois et les pierriers qu'il employa pour battre la place, détruisirent une grande partie de ses murs et de ses fortifications, avec un grand nombre de ses palais. A ce désastre se joignit la famine, qui mit le comble à la désolation; la disette des vivres devint si grande, qu'on s'y vit réduit à se contenter d'un peu de pain, et à manger de la chair de cheval. Enfin, la place n'étant plus tenable; il fallut penser à la rendre. Le roi se montra moins difficile sur les articles de la capitulation qu'on aurait dû l'espérer. La tranquillité paraissait rétablie dans la ville, lorsqu'un soldat de Roger vint se présenter à lui, demandant justice contre Hiacinte, prince de Bari, pour lui avoir fait crever un œil. Cette plainte mit en fureur le roi, qui ayant déclaré la capitulation rompue, nomma des juges de Troja, de Trani et de Bari, pour instruire le procès d'Hiacinte. D'après le jugement qui fut rendu; le roi fit pendre Hiacinte avec dix de ses conseillers, crever les yeux à dix autres, et, outre cela, fit emprisonner et dépouiller de leurs biens, plusieurs des meilleurs citoyens. Si c'est avec justice et de bonne foi, dit Muratori, Dieu le sait. Cela fait, le roi Roger passa, sur la fin d'octobre, à Salerne, et, pendant le séjour qu'il y fit, il rendit plusieurs sentences de confiscation et de bannissement contre ceux qui avaient pris les armes contre lui, après quoi il s'embarqua, le 5 novembre, pour Palerme.

L'an 1144, le pape Lucius II fait, avec Roger, un traité par lequel il lui permet de porter la verge, l'anneau, la dalmatique, la mître, et les sandales, qui sont les marques de la dignité et du pouvoir ecclésiastique. (*Otto Frising.*) Cette grâce doit être regardée comme une confirmation du droit de légation accordé au père de ce prince, par le pape Urbain II.

Roger, l'an 1146, tourne ses armes contre Manuel, empereur des Grecs, qui répétait la Sicile, la Pouille, la Calabre et la principauté de Capoue, comme des usurpations faites

sur l'empire d'Orient. Les généraux de Roger prennent Corfou, pillent Céphalonie, le Négrepont, Corinthe, Athènes, et s'en reviennent chargés d'un immense butin. Mais la meilleure proie qu'ils en rapportent, ce fut un grand nombre d'ouvriers en soie, que Roger accueillit favorablement, et avec le secours desquels il établit des manufactures d'étoffes de soie en Sicile, où elles n'étaient point connues non plus que dans les autres pays, excepté la Grèce et l'Espagne. (Busching met en 1130, cette expédition de Roger, *après son retour*, dit-il, *de la Terre-Sainte*, où il n'alla jamais.) Roger, incapable de repos et toujours avide de conquêtes, envoya, l'année suivante, une flotte, sous la conduite du général Georges, contre Tripoli d'Afrique, le nid des corsaires. La ville est prise, et un grand nombre de ses habitants sont faits prisonniers pour être amenés en Sicile. Vers le même tems, il publie une constitution, portant que toutes les églises de son royaume, et particulièrement les églises vacantes, sont en sa main et sous sa protection : *Omnes Ecclesias regni nostri, et specialiter ipsas quæ pastoribus carent, in manu et protectione nostra habemus.*

L'empereur Manuel avait toujours à cœur la perte de Corfou et des autres places que Roger lui avait enlevées. Ligué avec la république de Venise, il en obtint une flotte considérable, qui, s'étant jointe à la sienne, vint se présenter devant Corfou, dont il entreprit le siége en personne, l'an 1149. Georges, amiral de Sicile, envoyé par Roger au secours de l'île, ne se sentant pas assez fort avec soixante-dix vaisseaux qu'il avait, pour combattre la flotte grecque qui couvrait toute la mer, va mettre le feu aux faubourgs de Constantinople. Il tire une flèche enflammée contre le palais de l'empereur pour lui insulter, et emporte des fruits de ses jardins. (*Chr. mss. Bibl. S. Germ. n°. 444.*) En revenant, il rencontre une partie de la flotte de Manuel, qui emmenait le roi de France, Louis le Jeune, qu'elle avait pris avec ses vaisseaux sur les côtes d'Asie, comme il retournait de son expédition de la Terre-Sainte. Il fond sur les Grecs, les bat et délivre le monarque. Que les historiens français modernes, dit Muratori, dissimulent cette aventure d'un de leurs rois, cela peut passer; mais qu'ils osent la nier formellement, c'est ce dont je ne vois pas de raisons suffisantes, puisque nous avons d'anciens historiens d'un crédit assez grand pour la garantir. Louis fut amené dans la Basilicate, à *Potenza*, où était le roi Roger, qui lui fit un magnifique accueil, et lui donna une escorte pour le conduire jusque sur les frontières de ses états. Cependant, Manuel pressait si vivement le siége de Corfou, qu'il obligea le gouverneur à capituler. Cet officier, craignant la

ressentiment de Roger, se donna aux Grecs, et ne voulut plus retourner en Sicile. Le dessein de Manuel, après s'être rendu maître de Corfou, était d'aller attaquer la Sicile. Mais une violente tempête qui submergea une partie de ses vaisseaux, jointe aux approches de l'hiver, l'obligea de renoncer à cette entreprise. Roger avait toujours l'œil sur l'Afrique. L'an 1152, il profite des dissensions qui s'étaient élevées entre les rois de ce pays, pour y faire de nouvelles conquêtes. Il en fit effectivement quelques-unes; mais la mort ne lui donna pas le loisir de les pousser aussi loin qu'il se le proposait. L'an 1154, il finit ses jours, suivant l'opinion la plus vraisemblable, le 26 février, à l'âge de cinquante-huit ans; prince illustre par une infinité de grandes actions: il était, dit Muratori, d'une haute stature, avait le corps bien fourni et le visage terrible comme un lion; il était sage, prudent, rusé; plus enclin à l'épargne qu'à la dépense; fier en public, doux et affable dans le particulier; libéral envers ceux qui le servaient fidèlement; sévère jusqu'à la cruauté à l'égard de ceux qui lui manquaient de fidélité; plus craint de ses sujets qu'il n'en était aimé. Il avait fait graver ce vers sur son épée et sur son sceau:

*Apulus et Calaber, Siculus mihi servit et Afer.*

Ce prince fut inhumé dans la cathédrale de Palerme, où l'on voit cette épitaphe gravée sur son tombeau, composée vers la fin du seizième siècle, ainsi que celles des rois suivants de Sicile, par le chanoine Parcito:

*Si fastus homines, si regna et stemmata ludunt,*
*Non legum et recti sic norma Rogerius istis.*
*Est lusus rebus comite a cognomine natus,*
*Virtutum hic splendor situs est, diademaque regum.*

Vixit ann. 59, regni 24; obiit 1154.

(Ces vers n'ont ni correction ni clarté.)

Roger aimait les sciences et protégeait les savants. Shérit Aldrisi, mahométan, avait fabriqué pour lui un globe terrestre d'argent, du poids de huit cents marcs, sur lequel il avait gravé tous les pays connus pour lors. Roger avait eu successivement trois femmes; 1°. l'an 1120, ALBÉRIE, fille, non pas d'Afonse VI, roi de Castille et de Léon, comme l'avancent des modernes sans fondement, mais de Pierre de Léon, père de l'antipape Anaclet, ainsi que l'atteste, pag. 898, Ordéric Vital (elle mourut le 8 février 1145, et fut inhumée à Palerme); 2°. SIBYLLE, fille de Hugues II, duc de Bourgogne; 3°. l'an 1151, BÉATRIX, fille de Guithier, comte de Rethel

proclamé roi, fut la cause de sa mort. Les conjurés, redoutant la vengeance de Guillaume, mettent toute l'île en combustion. Plusieurs d'entre eux passent dans la Pouille, dont ils font soulever la plupart des villes.

L'an 1162, Guillaume triomphe des conjurés et recouvre tout ce qu'ils lui avaient enlevé. Ce prince meurt de la dyssenterie, l'an 1166, le 7 mai, *septimo die intrantis mensis maii*, dit Romuald de Salerne. La chronique du Mont-Cassin met sa mort aux ides, c'est-à-dire au 15 du même mois. On prétend qu'il n'était âgé que de quarante-six ans. Il avait épousé, l'an 1150, MARGUERITE, fille de Garcie-Ramire, roi de Navarre (morte le 1er. janvier 1183), dont il laissa Guillaume, qui suit, et Henri, prince de Capoue. La confiance aveugle de Guillaume I en ses ministres et ses favoris, son avarice et sa cruauté, furent cause de toutes les révoltes qui s'élevèrent sous son règne, et ont rendu sa mémoire odieuse à la postérité. La reine, sa femme, craignant que, si l'on annonçait subitement sa mort aux Palermitains, cette nouvelle n'occasionât quelques mouvements dangereux, prit le parti de faire porter secrètement son corps dans l'intérieur du palais, et d'ordonner qu'on continuât d'agir comme s'il était encore vivant, jusqu'à l'arrivée des barons qui devaient assister au couronnement du nouveau roi. Ces ordres ayant été fidèlement exécutés, on publie, au bout de quelques jours, en même tems, la mort du roi et l'avénement de son fils à la couronne: le corps fut ensuite porté, avec beaucoup de pompe, dans la chapelle de Saint-Pierre. On lui fit, pendant trois jours consécutifs, de magnifiques funérailles, auxquelles assistèrent tous les barons et les prélats qui se trouvèrent à Palerme. Par la suite des tems, le corps fut transporté dans l'église de Montréal, qui fut bâtie par les ordres du roi, son fils. La reine veuve lui érigea un superbe tombeau de porphyre, qui subsiste encore, mais sans inscription.

## GUILLAUME II, DIT LE BON.

1166. GUILLAUME II, successeur de Guillaume I, son père, est couronné, au mois de juillet, à l'âge de douze ans, par Romuald, archevêque de Salerne, le siége de Palerme étant vacant, et commence à régner sous la régence de sa mère, la reine Marguerite. Cette régence fut orageuse par les cabales qui se formèrent à la cour et les séditions qu'elles excitèrent. La reine, pour maintenir son autorité, fit venir de France Etienne du Perche, son cousin, et Robert IV, comte de Meulent, fit le premier chancelier du royaume, et le nomma

à l'archevêché de Palerme. Étienne avait amené avec lui plusieurs français de mérite, et en attira d'autres, du nombre desquels étaient le fameux Pierre de Blois, qui fut précepteur du jeune roi, et Hugues Foucaut, qui fut, dans la suite abbé de Saint-Denis, en France. C'est le même que Hugues Falcand, auteur d'une élégante histoire des troubles arrivés en Sicile, de son tems, qui lui a mérité le surnom de *Tacite de la Sicile*. Les éditeurs de cette histoire, par une méprise facile, ont tous lu, dans le titre, *Falcandus* pour *Fulcaudus*, parce que les différentes éditions ont toutes été faites d'après un seul et même manuscrit. (V. *Petri Blesens.*, *Ep.* 16, *et Gall. Chr.*, t. VII, p. 382.) La faveur et la confiance que la reine accordait aux étrangers, ne servit qu'à irriter la jalousie des Siciliens. Après avoir attenté plusieurs fois en secret à la vie d'Étienne, ils en vinrent, l'an 1169, à une sédition ouverte dans Palerme. Étienne, pour sauver sa vie, fut obligé de renoncer à ses dignités et d'abandonner la Sicile. Il s'embarqua pour la Syrie, où il mourut peu de tems après. L'an 1172, Guillaume écrit à Henri II, roi d'Angleterre, une lettre de consolation sur la révolte de ses enfants, dont ce prince avait fait des plaintes à tous les souverains de l'Europe. (Roger de Hoveden.) L'an 1183, le pape Lucius III érige en archevêché l'abbaye de Montréal en Sicile, que les Bénédictins continuent de desservir. La bulle d'érection a pour caractères chronologiques les nones, 5 de février de l'an de l'Incarnation 1182, indiction I : mais cette indiction, appartenant à l'an 1183, prouve que la bulle est datée selon le calcul florentin. Cette même année, la reine Marguerite, veuve de Guillaume I et mère de Guillaume II, termina ses jours à Palerme; princesse d'une grande capacité, dont les conseils eussent fait le bonheur du royaume, s'ils eussent été suivis par son époux, comme le prouva la conduite qu'elle tint dans sa régence sous le règne de son fils. Elle fut inhumée à Montréal, à côté de ses deux fils Roger et Henri. (Giannone.)

Alexis, neveu de l'empereur Manuel, s'étant réfugié, l'an 1185, en Sicile pour se soustraire à la persécution d'Andronic, Guillaume, excité par ce prince fugitif, arme par terre et par mer pour faire des courses sur l'empire des Grecs. Il donne le commandement de sa flotte à Tancrède, son cousin, et nomme les comtes Ardouin et Richard pour commander les troupes de terre. L'armée s'embarque le 11 juin, surprend Durazzo, (le 24 et non le 25) du même mois, Thessalonique; dans le mois d'août suivant, prend d'autres places dans la Grèce, et marchait droit à Constantinople lorsqu'elle apprit la mort d'Andronic. Isaac l'Ange, son successeur, envoya promptement une

habitants à Tancrède, qui a la générosité de la renvoyer l'année suivante (1192) à son époux. La guerre continue entre les lieutenants de l'empereur et Tancrède, avec des succès variés. Tancrède n'en vit pas la fin. La mort de Roger, son fils aîné, lui causa un chagrin auquel il succomba le 20 février 1194. Outre ce fils, il eut de son mariage avec SIBYLLE DE MEDARIA, fille de Robert, comte de Lucera, Guillaume qui suit; et des filles, dont l'aînée fut mariée, l'an 1191, à Gautier de Brienne, frère de Jean de Brienne, roi de Jérusalem; une autre nommée Constance, épousa Pierre Zani, doge de Venise. Tancrède était un prince brave, politique, savant, surtout en mathématiques, en astronomie et en musique.

## GUILLAUME III.

1194. GUILLAUME III, fils de Tancrède, lui succède en bas âge, sous la tutelle de Sibylle, sa mère. Toutes les villes où les Allemands ne dominaient pas, le reconnaissent avec joie; mais le retour de l'empereur Henri change bientôt la face des affaires. Les nouvelles forces qu'il amenait avec lui le rendent maître en peu de tems de toutes les places de terre ferme. Il se venge en tyran sur Salerne de la trahison que les habitants avaient faite à l'impératrice, son épouse. Ayant ensuite passé le détroit sur la fin d'août, il s'empare de Messine, puis d'autres villes, avec le secours des Génois, et enfin de Palerme, où il est reçu sur la parole qu'il donne de traiter favorablement le jeune roi Guillaume et sa mère. Il feint même, dès ce moment, de tenir cet engagement en nommant Guillaume comte de Leccé et prince de Tarente.

## HENRI I.

1194. HENRI I, empereur, sixième du nom, est couronné roi de Sicile à Palerme, dans le mois d'octobre. Le 26 décembre suivant, l'impératrice CONSTANCE, sa femme, à l'âge d'environ quarante-huit ans, accouche le jour de saint Etienne à Jesi, dans la marche d'Ancône, d'un fils nommé Frédéric. (*Richardus à S. Germano.*) Les écrivains allemands de ce tems mettent la naissance de ce prince en 1195, parce qu'ils commencent l'année à Noël. Henri manque aux belles promesses qu'il avait faites à ses nouveaux sujets, et leur retranche même les priviléges dont ils jouissaient sous ses prédécesseurs. Le jour de Noël, il tient un parlement solennel du royaume à Palerme, dans lequel il fait lire des lettres (qu'on croit de son invention), contenant le récit d'une conjuration

de plusieurs barons du royaume formée contre lui. D'après cette lecture, il fait arrêter nombre de prélats, de comtes, de nobles et les fait emprisonner; il n'épargne pas même, dans cette proscription, la reine Sibylle et son fils Guillaume : bien différent du roi Tancrède, qui avait renvoyé la reine Constance à son époux après l'avoir faite prisonnière. Quelques-uns des barons arrêtés eurent les yeux crevés, d'autres furent pendus, d'autres brûlés vifs, et le reste fut conduit en Allemagne. Non content de faire éprouver sa fureur aux vivants, il l'exerça même sur les morts, en faisant ouvrir les sépulcres du roi Tancrède et de son fils Roger pour leur arracher la couronne royale qu'ils avaient chacun sur leur tête. Les garants de ces horreurs sont Otton de Saint-Blaise, Jean de Ceccan, le pape Innocent III, dans une de ses lettres. Après avoir satisfait ainsi sa haine contre Tancrède et ses partisans, Henri passe en Pouille, où il tient un grand parlement des barons. Irène, veuve du jeune roi Roger, fils de Tancrède, se trouvait alors à la cour de Sicile. Philippe, frère de l'empereur, charmé de ses grâces, la jugeant propre à lui apporter des droits importants, comme fille d'un empereur grec, lui donna sa main du consentement de Henri, qui lui fit don alors du duché de Toscane et des biens de la comtesse Mathilde. Après la clôture du parlement, Henri envoie l'impératrice, sa femme, en Sicile, et prend la route de l'Allemagne, emportant des richesses immenses qu'il avait tirées des misérables Siciliens et du palais royal de Palerme. *Reperit*, dit Arnould de Lubeck (liv. II, c. 20), *thesauros absconditos et omnem lapidum pretiosorum et gemmarum gloriam, ita ut, oneratis centum sexaginta somariis auro et argento, lapidibus pretiosis et vestibus sericis, gloriosè ad terram suam redierit.* Belle gloire, dit Muratori, acquise par tant de parjures, par tant d'ingratitudes et de barbarie, et accompagnée d'une haine incroyable qu'il laissait de sa personne en Sicile. Outre une quantité de barons qu'il emmenait prisonniers et divers otages qu'il avait tirés des différentes villes, entre lesquels était l'archevêque de Salerne, il traînait encore avec lui l'infortunée reine Sibylle et ses trois filles, qu'il relégua dans des monastères, et son fils Guillaume qu'il fit enfermer dans une forteresse du pays des Grisons, sous bonne garde. Arrivé en Allemagne, l'an 1196, Henri fit crever les yeux à tous ces innocents otages, n'exceptant que l'archevêque de Salerne. Tandis qu'il y était encore, il fut vivement sollicité par le pape Célestin III de porter du secours à la Terre-Sainte dont les besoins étaient pressants. Henri déféra d'autant plus volontiers aux semonces du pontife, qu'il espérait pouvoir employer les croisés allemands pour réduire à leur

passage les Siciliens qui s'étaient nouvellement soulevés. Il part lui-même vers la fin de juillet pour aller compléter sa vengeance en Sicile. Arrivé après les fêtes de Noël dans la Pouille, il se saisit des chefs des conjurés, fait attacher avec des clous une couronne sur la tête de celui qu'ils avaient élu pour roi, condamne les autres à divers supplices, et accorde une amnistie, en pleine diète, à la multitude. (*Arnold. Lubec.*) La même année (1197), ce prince barbare meurt à Messine, le 28 septembre, suivant la plus commune opinion. L'abbé d'Usperg justifie l'impératrice Constance de l'accusation dont plusieurs la chargeaient d'avoir contribué à la mort de son mari. Muratori a publié (tom. III, *Rerum ital.*), le testament de Henri VI. Ce prince y ordonne, 1°. que Frédéric, son fils, reconnaîtra tenir du pape en fief le royaume de Sicile, et qu'au défaut d'héritiers de sa femme et de son fils, ce royaume retournera au saint siége; 2°. que si le pape confirme à Frédéric, son fils, la dignité impériale, celui-ci lui restituera les terres allodiales de la comtesse Mathilde; 3°. qu'il recevra du seigneur pape le duché de Ravenne avec la marche d'Ancône, lesquels, au cas que Frédéric meurt sans héritiers, seront réversibles à l'église romaine. La nouvelle de la mort de Henri remplit de joie ses sujets de Sicile et d'Italie, qui lui avaient donné le surnom de *Cyclope*. Le pape prit lui-même part à l'allégresse commune, suivant Jean de Ceccan :

*Omnia cum papa gaudent de morte tyranni.*
*Mors necat, et cuncti gaudent de morte sepulti,*
*Apulus, et Calaber, Siculus Tuscusque, Ligurque.*

(Chron. Fossæ-novæ.)

## FRÉDÉRIC.

1197. **Frédéric**, appelé d'abord **Frédéric-Roger**, fils de l'empereur Henri VI et de l'impératrice Constance, succède à son père dans le royaume de Sicile et ses dépendances, dans sa troisième année, sous la tutelle de sa mère. Le pape Célestin III, lorsqu'on lui demanda l'investiture, fit des difficultés qui ne purent être aplanies que par dix marcs d'argent qu'on lui donna, et autant aux cardinaux; encore obligea-t-on l'impératrice d'affirmer, avec serment, que Frédéric était né d'elle et de Henri VI, parce que les soupçons qu'on avait eus sur sa naissance avaient obtenu quelque créance à Rome. Le 27 novembre (et non pas le 5 décembre, comme le marque Giannone), 1198, cette princesse meurt à Palerme, après avoir nommé, par son testament, le pape Innocent III régent du royaume,

pendant la minorité de son fils (1). L'éducation de Frédéric est confiée à l'archevêque de Palerme. La reine Sibylle, veuve de Tancrède, s'échappe de sa prison d'Allemagne avec ses filles, et passe en France. Ce fut là qu'elle maria l'aînée, nommée Alberie ou Albinie, à Gautier de Brienne, frère de Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Jean de Ceccan dit que le prince, son fils, était mort alors; ce qui est douteux, attendu qu'Otton de Saint-Blaise raconte que ce prince, ayant été fait eunuque et renfermé dans un château du pays des Grisons par Henri VI, parvint à l'âge viril. Marcuald ou Marquard, duc de la Romagne, que l'impératrice avait obligé de sortir du royaume de Sicile avec tous les Allemands, y rentre après la mort de cette princesse, et dispute au pape la qualité de régent. Innocent III l'excommunie, et fait marcher des troupes contre lui, sous le commandement de Gautier de Brienne. Marcuald fait des progrès en Pouille, et de là passe en Sicile, où il fait la conquête de plusieurs places avec une facilité qui l'enhardit à former le siége de Palerme. Mais il trouva les assiégés très-déterminés à se bien défendre. Le pape Innocent III avait déjà fait passer en Sicile le maréchal Jacques, son cousin, avec le cardinal de Saint-Laurent, à la tête de deux cents chevaux pour défendre cette île. Le secours étant arrivé heureusement à Messine, fut renforcé par tous les gens de guerre qui étaient attachés au parti de Frédéric. Cette armée se croyant en force pour attaquer celle qui assiégeait Palerme, s'avança vers la place. Le rusé Marcuald, voyant approcher l'ennemi, commença à faire des propositions pour la paix, et fut sur le point de la conclure. Mais en observant ensuite que le pape avait absolument défendu d'en venir à aucun accord avec un homme qui avait si évidemment tant de fois manqué à sa parole, on prit la résolution d'en venir à une bataille. Elle se donna au mois de juillet de l'an 1200, dans la plaine qui sépare Montréal de Palerme, et finit par la défaite entière de Marcuald, qui perdit dans l'action un grand nombre des siens avec ses équipages, où l'on retrouva le testament de l'empereur Henri VI. Le comte Gentil étant ensuite sorti de Palerme avec sa garnison, tomba

(1) Cette princesse fut inhumée dans l'église de Palerme, sous un tombeau de porphyre, à côté de celui de son mari. Si l'on s'en rapporte à son épitaphe, elle avait été religieuse, et, long-tems après ses vœux, dans un âge avancé, elle avait épousé l'empereur Henri : mais il est à remarquer, d'après Baronius, que cette inscription est l'ouvrage d'un chanoine de Palerme, nommé Roger Paruta, qui vivait long-tems après Constance, et ce chanoine était mal instruit de ce qui concernait cette princesse.

sur un corps de cinq cents pisans, posté dans la montagne voisine, dont il fit un grand massacre. (*Richardi de S. Germano, Chron.*) Mais cette grande victoire ne procura point à la Sicile les avantages qu'elle semblait promettre. Marcuald eut l'adresse de rentrer en faveur à la cour de Palerme, en s'unissant à Gautier, nouvel archevêque de cette ville et grand chancelier de Sicile. Gautier, comte de Brienne, frère de Jean de Brienne, qui fut roi de Jérusalem, arriva de France, dans ces entrefaites, à Rome, avec son épouse Alberie, fille aînée du roi Tancrède, et Sibylle, mère de cette princesse, qui s'étaient échappées des prisons où elles étaient détenues en Allemagne. L'objet de son voyage était de réclamer, au nom de sa femme, le comté de Leccé et la principauté de Tarente, qui avaient été promis à sa belle-mère par l'empereur Henri VI, lorsqu'elle se rendit à lui. Innocent III lui fit un favorable accueil, ravi d'avoir, dans sa dépendance, un personnage de ce rang et de ce mérite, non-seulement pour l'opposer aux officiers teutoniques qui mal-menaient la Sicile et la Pouille, mais encore pour le faire monter plus haut qu'il ne comptait, au cas que Frédéric vînt à mourir dans son enfance. Le pape s'engagea donc à le mettre en possession des domaines qu'il répétait, après lui avoir fait promettre qu'il ne demanderait rien au-delà, et qu'il emploierait sa valeur à faire la guerre aux ennemis de Frédéric. Gautier, après cela, retourne en France, d'où il amène quelques troupes en petit nombre, mais bien choisies, avec lesquelles on le vit promptement reparaître à Rome. De là, il les conduit dans la terre de Labour, où il livre bataille au comte Diépold, près de Capoue, et le met en déroute, au grand étonnement des Capouans qui sortent de leurs murs pour piller le camp des Allemands. Il aide ensuite le comte de Celano à faire la conquête du comté de Molise; après quoi, étant passé dans la Pouille, il s'empare du château de Leccé et de plusieurs places de la principauté de Tarente.

Tandis que les armes du comte de Brienne prospéraient en deçà du Phare, le crédit de Marcuald allait toujours en croissant à la cour de Palerme. Il y devint si puissant, que toute la Sicile était en son pouvoir, à l'exception de Messine et d'un petit nombre d'autres places. Mais sa bonne fortune ne fut pas de longue durée. Etant attaqué de la pierre, il voulut subir l'opération de la taille, qui n'était encore guère connue alors qu'en Italie (elle le fut bien plus tard en France) : mais l'opération ayant été mal faite, il y succomba l'an 1201. (*Vita Innocent III*, n. 32.)

Gautier de Brienne, l'an 1204, s'étant ligué avec Jacques, comte de Tricarico, et Roger, comte de Chieti, fit la conquête de Terracine. Mais le comte Diépold étant venu

peu de tems après l'assiéger dans cette place avec les Salernitains, il y reçut, dans une sortie, un coup de flèche qui lui fit perdre un œil. Les deux comtes qu'on vient de nommer vinrent cependant à bout de le tirer des mains de l'ennemi. C'est ce que raconte Richard de San-Germano, lequel ajoute que ce même Diépold fut ignominieusement chassé de Salerne par ces mêmes comtes. Gautier de Brienne portait la valeur jusqu'à la témérité. On lui avait souvent conseillé de se tenir plus sur ses gardes pour éviter la surprise. Sa réponse, dit Muratori, était celle d'un gascon. *Des Allemands*, disait-il, *bien armés n'oseraient attaquer des Français sans armes*. Diépold lui prouva bien le contraire. L'an 1205, comme Gautier le tenait assiégé dans un château sur le Sarno, il vient d'un grand matin lui rendre une visite qui n'était pas celle d'un ami; et l'ayant trouvé au lit avec ses gens, il en fit un grand carnage. Gautier, couvert de blessures, fut amené prisonnier dans la place, où peu de jours après il mourut. (*Annales d'Italie*, tom. VII, pag. 122-123.)

L'an 1215, Frédéric, couronné roi de Germanie pour la seconde fois, fait proclamer roi de Sicile Henri, son fils. Il reçoit lui-même la couronne impériale à Rome, le 22 novembre 1220.

Jean de Brienne, roi de Jérusalem, étant venu, l'an 1223, en Italie, l'empereur Frédéric II épouse, ou plutôt fiance, Yolande, sa fille, dans une grande assemblée convoquée, de concert avec lui par le pape Honoré III, à Ferrentino, dans la campagne de Rome. L'objet de cette alliance, qui fut consommée l'an 1225, à Brindes, était d'acquérir, à Frédéric, des droits sur le royaume de son beau-père. Et en effet, on le voit, dès cette même année 1225, ajouter à ses titres celui de roi de Jérusalem, et envoyer ses officiers prendre possession de cet état, dont la plus grande partie était entre les mains des Sarrasins. Cette entreprise se fit en dépit de Jean de Brienne, qui trouva fort mauvais que son gendre l'eût ainsi dépossédé. La concorde fut ainsi rompue entre Frédéric et son beau-père, qui dès-lors n'oublia rien pour lui nuire. Le pape Honoré III s'intéressa vainement auprès de l'empereur, pour l'engager à s'accommoder avec un prince dont l'alliance lui faisait honneur par ses talents, sa valeur et ses vertus. L'ambitieux et intéressé Frédéric ferma l'oreille à toutes les semonces du pontife, qui, touché de compassion pour le roi dépouillé, lui donna le gouvernement de plusieurs terres de l'église romaine, dont Raynaldi donne le dénombrement. C'était le pays qui embrassait Aquapendente, Monteco, Montalte, Civita-Vecchia, Corneto,

Perugia, Orvietto, Todi, Bagnarea, Viterbe, Narni, Toscanella, Orta, Amelia et quelques autres terres et cités.

L'an 1229, tandis que Fréderic est à la Terre-Sainte, Jean de Brienne, avec les troupes que Grégoire IX lui fournit, entre au mois de mars dans la Pouille, où il fait la conquête de plusieurs places; de-là, il arrive à Gaëte, qu'il oblige à lui ouvrir ses portes, et dont il rase le château que Fréderic avait nouvellement fait élever à grands frais. Mais Frédéric, arrivé la même année en Pouille, reprit à peu près tout ce que son beau-père lui avait enlevé. Les hostilités, tantôt ouvertes, tantôt sourdes, continuent entre le pontife et l'empereur. Grégoire soulève contre Frédéric les villes de Lombardie; et l'an 1239, il renouvelle, le 24 mars, l'excommunication dont il l'avait frappé dix ans auparavant. Ce fut alors qu'il ordonna d'ajouter, à la fin de chaque heure canoniale, l'antienne *salve Regina*, comme il se pratique encore aujourd'hui suivant le rit romain, pour attirer la protection de la mère de Dieu sur le saint siége, contre Frédéric. (*Sponde.*) Ce prince mourut de la dysenterie, le 13 décembre 1250, à Castello di Fiorentino, dans la Capitanate. (Voyez *Frédéric II, empereur.*) « On croit assez généralement, dit M. Pfeffel, que la boussole était déjà connue » du tems de Frédéric II, et que ce prince profita de cette » découverte pour envoyer des vaisseaux jusqu'aux Indes. Il » serait difficile, ajoute-t-il, de déterminer précisément les » lieux que ces vaisseaux napolitains ont fréquentés : tout ce » qu'on sait, c'est qu'ils faisaient des voyages de très-longs » cours, et qu'ils revenaient au bout de deux ou trois ans » d'absence, avec des cargaisons inestimables en or et en marchandises du plus haut prix. De-là vinrent à Frédéric II des » richesses immenses qu'il prodigua dans ses guerres, et dont » il disposa par son testament ».

Frédéric avait fait rédiger en ordre, par son chancelier Pierre des Vignes, les constitutions du royaume de Sicile, et en avait ajouté de très-sages à celles des princes normands. Naples lui fut redevable d'une partie de sa grandeur. Il y fonda une université, où il rassembla les étudiants de ses états. Il rendit fameuse l'école de Salerne pour la médecine.

## CONRAD I.

1250. CONRAD I, fils de Frédéric et d'Yolande, né l'an 1228, à Andria, dans la Pouille, monte sur le trône de Sicile après la mort de son père, en vertu de son testament, et peu de tems après lui succède à l'empire. Il passe, l'an 1251, d'Allemagne en Italie, au mois d'octobre, et s'étant embarqué

au mois de décembre, il arrive à Siponte, où Mainfroi, son frère naturel, nommé baile ou régent du royaume de Sicile pendant son absence, vient au-devant de lui. Mainfroi lui rend compte des avantages qu'il avait remportés sur les barons et les villes qu'Innocent IV, l'ennemi mortel de la maison de Suabe, avait débauchés. Conrad, après lui avoir rendu de grands honneurs, prend ombrage de son habileté, et s'applique à le rabaisser. Mainfroi dissimule, et continue de servir son frère dans la guerre qu'il est obligé de soutenir pour achever la réduction de la Pouille. Tout se soumit, à l'exception de Naples et de Capoue, qui se mirent sous la protection du pape. Conrad prend Naples, le 10 octobre 1253, après un long siége, et exerce une cruelle vengeance sur les habitants de cette ville.

Dès l'entrée de Conrad dans la Pouille, le pape Innocent IV l'avait frappé d'excommunication pour avoir voulu s'ériger en souverain de ce pays et de la Sicile, prétendant qu'ils étaient dévolus au saint siége, en vertu des censures prononcées par ses prédécesseurs et par lui-même contre Frédéric II. Conrad en vain lui avait envoyé, l'an 1252, une ambassade solennelle, pour lui demander l'investiture de ses états. Elle avait été refusée, malgré les protestations d'attachement et de soumissions faites de sa part au saint siége. La querelle dès-lors s'envenima de plus en plus entre Innocent et Conrad, et l'on chercha de part et d'autre à se décrier. Conrad avait un frère légitime nommé Henri, fils de sa belle-mère Isabelle d'Angleterre, né l'an 1238. Le jeune prince étant venu, l'an 1254, lui rendre visite, tomba malade à sa cour, et y mourut assez promptement. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné par Conrad, et ce bruit fut avidement saisi et fortement appuyé par Innocent. Les exactions que faisaient en Sicile les officiers du monarque, fournirent au pape un nouveau grief contre lui. Cité à Rome et n'ayant point comparu dans le tems, il fut excommunié de nouveau le jeudi-saint 1254, environ cinq semaines avant sa mort, arrivée le 21 mai, près de Savello, dans la Basilicate. Mathieu Paris accuse Mainfroi, prince de Tarente, son frère naturel, d'avoir avancé ses jours par le poison. D'Elisabeth, sa femme, il laissa un fils, qui suit. Son corps fut inhumé d'abord à Foggia, et transféré ensuite dans la cathédrale de Messine. (Voyez *Conrad IV*, *empereur*.)

## CONRAD II, dit CONRADIN.

1254. Conrad II, dit Conradin, fils de Conrad et d'Elisabeth, né le 25 mars 1252, est reconnu pour successeur de son père au royaume de Sicile, par tous les barons attachés à sa

maison. Berthold, marquis d'Hoemburch, parent de l'impératrice Elisabeth, prend la tutelle du jeune prince et la régence du royaume, suivant les dernières volontés de Conrad. Il travaille à faire la paix de son pupille avec la cour de Rome; mais le pape Innocent IV veut, avant toute chose, se mettre en possession du royaume de Sicile. Ce pontife lève des troupes à ce dessein, et leur donne pour commandant le cardinal de Saint-Eustache, son parent. Le marquis Berthold, effrayé, ou gagné par le pape, se démet de la régence, qui est donnée à Mainfroi, prince de Tarente, oncle du jeune roi. Le 8 octobre, le pape se rend à Cépérano, où Mainfroi vient lui faire ses soumissions: mais bientôt après, il se brouille avec Innocent, à l'occasion du meurtre commis par ses gens, sur la personne de Borello, baron d'Angrone et favori de la cour pontificale. Mainfroi se retire à Lucera. Les Sarrasins, maîtres de cette ville, lui fournissent un corps de troupes, qui, joint aux Allemands qu'il avait rassemblés, forme une armée capable de tenir la campagne. L'an 1255, Alexandre IV, nouveau pape, suit les errements d'Innocent, et fait prêcher la croisade contre Mainfroi, pour arrêter ses progrès. Mais il ne gagna rien par là. Frédéric Lancia, vicaire de Mainfroi, ayant passé, l'an 1256, le détroit, soumet en peu de tems la Sicile. Mainfroi, de son côté, réussit pareillement à réduire toutes les villes de Pouille, de Calabre et de la Terre de Labour, qui s'étaient données au pape, et n'épargne point les terres de l'église romaine. Voyant tout le royaume de Naples et de Sicile soumis à ses lois, il pense à s'emparer du trône. Dans cette vue, il fait courir le bruit que Conradin est mort en Allemagne, où sa mère l'avait emmené. Ce bruit ayant pris faveur, les prélats et les barons, excités par les émissaires de Mainfroi, lui font instance, l'an 1258, pour l'engager à prendre le sceptre. Après de feintes excuses, Mainfroi se rend à leurs prières.

## MAINFROI.

1258. MAINFROI, fils naturel de l'empereur Frédéric II, qui l'avait nommé prince de Tarente, s'étant rendu à Palerme, y est couronné roi de Sicile, le 11 août, par trois archevêques, en présence d'un grand nombre de prélats, de seigneurs, et d'une multitude de peuple. Elisabeth, mère de Conradin, informée de ce couronnement, envoie des ambassadeurs à Mainfroi, pour lui représenter qu'il ne peut, sans une usurpation manifeste, s'emparer d'une couronne qui appartient, par le droit de sa naissance, au prince son neveu. Mainfroi répond que la couronne de Sicile lui appartient par droit de conquête, l'ayant enlevée aux papes, qui en avaient dépouillé

Conradin; que d'ailleurs, les conjonctures ne permettaient pas de la remettre sur la tête d'un enfant qui était hors d'état de la conserver; et que, ne voulant la retenir que pour sa vie naturelle, il l'assurait par là à son neveu, lorsqu'il aurait la force de la défendre. Les ambassadeurs s'en retournèrent sur ces belles paroles, chargés de riches présents. Mainfroi s'applique à faire goûter son gouvernement par sa clémence, son affabilité, sa justice et sa libéralité. Le pape, l'an 1259, lance contre lui une excommunication qui fait peu d'impression sur les peuples. L'an 1260, Alexandre IV lui fait offrir de le reconnaître pour roi, s'il veut consentir à rendre les biens aux exilés et à chasser les Sarrasins de ses états. Le prince accorde le premier point et refuse le second, comptant plus sur la fidélité des Sarrasins, que la cour de Rome n'avait pu séduire ni corrompre, que sur celle des barons, dont il connaissait la légèreté. Urbain IV, successeur d'Alexandre, fait ses efforts, l'an 1262, pour empêcher le mariage proposé de Pierre, fils de Jacques, roi d'Aragon, avec Constance, fille de Mainfroi. Il y consent ensuite, par un défaut marqué de politique, sur l'assurance que Jacques lui donne de ne jamais employer les Aragonais, ni aider les Siciliens contre les intérêts du saint siége. Urbain, l'an 1263, engage Charles, comte d'Anjou, frère du roi saint Louis, à entreprendre la conquête de la Sicile, après y avoir fait consentir le monarque. Béatrix, femme de Charles, jalouse d'avoir le titre de reine, comme ses trois sœurs, la reine de France, la reine d'Angleterre, et la troisième, femme de Richard, frère du roi d'Angleterre, élu roi des Romains, contribua, peut être autant que le pape, à déterminer son époux; on rapporte qu'elle vendit ses pierreries pour l'aider à lever des troupes. Urbain, de concert avec Charles d'Anjou, fait prêcher, l'an 1264, une nouvelle croisade contre Mainfroi. Elle eut plus de succès que la première. Un grand nombre de français, et surtout de provençaux, s'enrôlèrent dans cette milice.

Charles d'Anjou, l'année suivante, étant arrivé, le 23 mai, veille de la Pentecôte, par mer, à Rome, y est sur-le-champ proclamé sénateur; et, le 28 juin, il est déclaré roi de Sicile en-deçà et au-delà du phare, excepté Bénévent et son territoire, dans l'église de Latran, en présence de quatre cardinaux envoyés par Clément IV, nouveau pape qui séjournait à Pérouse (et non à Viterbe), pour y donner son agrément. Les principaux articles du serment qu'ils exigèrent préalablement de lui, furent de promettre qu'il paierait annuellement, au saint siége, un cens de huit mille onces d'or, avec une belle haquenée blanche, et qu'il n'accepterait jamais, ni l'empire

fils de Louis VIII, roi de France, et de Blanche de Castille; né au mois de mars 1220, couronné roi de Sicile, le 6 janvier 1266, dans l'église du Vatican (1), par cinq cardinaux que le pape Clément IV avait nommés, est reconnu en cette qualité, après la victoire de Bénévent, par tous les peuples de Sicile et de Pouille. Il n'y eut que la ville de Lucera, où Hélène, veuve de Mainfroi, s'était retirée avec son fils et sa fille, qui fit de la résistance. Hélène étant passée de là, avec ses enfants, à Manfrédonia, tous trois y furent pris et enfermés dans le château de l'Œuf à Naples. L'entrée de Charles et de son épouse dans cette ville fut d'une magnificence qui surprit les Italiens, chez qui le luxe n'avait pas encore pénétré. Charles s'étant rendu ensuite à Capoue, y trouva dans le château le trésor de Mainfroi, qui était tout en or. Ayant fait vider les sacs qui le renfermaient, il ordonna d'apporter des balances pour le peser. *A quoi bon des balances*, dit Hugues de Baux, chevalier provençal, et avec le pied ayant partagé le tout en trois parts : *Voilà*, dit-il, *la part du roi monseigneur; voici celle de la reine* (qui était présente) ; *et le reste pour vos chevaliers*. Ce trait de grandeur d'âme plut beaucoup au roi, qui récompensa Hugues par le don du comté d'Avellino. On s'attendait à voir renaître l'âge d'or sous le règne de Charles; mais la dureté de son gouvernement désabusa bientôt les peuples. Loin de diminuer les impôts, comme on s'y attendait, il les conserva tels qu'il les trouva établis, et bientôt après il les augmenta. De nouveaux officiers de justice et de finance, qu'il substitua à ceux de Mainfroi, mirent leur industrie à imaginer les moyens de grossir toutes les espèces de taxes à son profit, et les exigèrent sans pitié. Partout on n'entendit que les voix plaintives des opprimés qui déploraient leurs malheurs présents, et exprimaient leurs regrets de n'avoir connu, qu'après l'avoir perdue, leur prospérité passée. « O roi Mainfroi, disaient ces infor-
» tunés, nous t'avons méconnu, tandis que tu nous gouvernais;
» maintenant nous te pleurons, lorsque tu n'es plus. Tu nous
» semblais un loup dévorant au milieu des faibles troupeaux
» de ce royaume. Mais depuis que, par notre inconstante

(1) Ce fut avant cette cérémonie que « Charles fit serment de fidé-
» lité au pape, et promit d'offrir, chaque année, dans l'église de saint
» Pierre, cent cinquante onces d'or. (M. de Burigni dit huit mille
» onces.) Le titre original se conserve dans les archives de Saint-Pierre,
» et l'hommage se renouvelle chaque année à Saint-Pierre, dans la
» présentation de la haquenée. » (M. de la Lande, *Voyage d'Italie*, tom. II, pag. 530.)

» légéreté, nous sommes tombés sous la domination présente » que nous avons tant desirée, nous nous apercevons enfin » que tu fus un agneau plein de mansuétude. Nous sentons » à présent combien était grande la douceur de ton gouver- » nement, comparée à l'amertume de celui d'à-présent. Nous » nous plaignions de voir passer dans tes coffres une partie de » nos biens; aujourd'hui tous nos biens, et qui pis est, nos » personnes sont la proie d'une nation étrangère ». C'est Sabas Malespina, partisan outré du pape, qui met dans la bouche des Siciliens ces plaintes. Elles ne furent pas vaines et oisives. Bientôt les principaux d'entre les mécontents concertèrent des mesures pour secouer le joug qui les accablait. Après s'être assurés de l'assistance des Gibelins répandus en différentes provinces d'Italie, ils se déterminent à transporter la couronne de Sicile à Conradin, fils de l'empereur Conrad. Ce prince, âgé de quinze à seize ans, était alors en Bavière auprès du duc Otton, son aïeul maternel, et ne subsistait que par les secours de sa mère Elisabeth, remariée à Mainard, comte de Tyrol. Quatre comtes, Galvano, Frédéric Lanza, Conrad Capece et Marin, son frère, s'étant rendus à la cour de Bavière, invitent le jeune prince à venir se rendre maître du royaume de Sicile, qui lui appartenait par le droit de sa naissance. La plupart des villes impériales d'Italie les avaient déjà prévenus par l'offre qu'elles avaient faite à Conradin de cent mille florins d'or, pour l'engager à tenter la même entreprise. L'ambition et le courage héréditaires dans sa maison le décident à suivre la voie qui lui est ouverte, pour faire une si belle conquête. Ce fut en vain que sa mère, craignant les malheurs auxquels il s'exposait, voulut s'opposer à cette résolution. Elle fut, à la fin, obligée de se rendre à l'avis des princes d'Allemagne, qui autorisaient de leurs suffrages le parti que son fils avait pris. Conradin prit dès-lors le titre de roi de Sicile, comme il avait déjà pris celui de roi de Jérusalem, que personne ne lui disputait. Le pape ne tarda pas d'être informé de ce qui se passait en Bavière. Il écrivit en diligence à Conradin, pour le détourner du voyage qu'il projetait de faire en Italie, et en même tems il déclara excommuniés tous ceux qui le reconnaîtraient pour roi de Sicile. Ces défenses qu'il renouvela le jeudi-saint 14 avril de l'an 1267, n'intimidèrent point Conradin, instruit, comme il l'était, que les papes n'ont aucun droit sur le temporel des rois.

Cependant Conrad Capece, que Conradin avait fait général de ses troupes, étant passé en Afrique, y ramassa quelques milliers de sarrasins et d'espagnols fugitifs, avec lesquels il vint débarquer en Sicile. A leur arrivée, la meilleure partie de l'île

arbore les étendards de Conradin. Les Français veulent réprimer la révolte des Siciliens, et reçoivent divers échecs.

Charles d'Anjou était alors en Toscane, occupé à découvrir le caractère des Gibelins. Ce fut là qu'il apprit que la Sicile s'était révoltée en faveur de Conradin. Cette nouvelle ne lui fit pas néanmoins abandonner la Toscane pour retourner dans ses états, où sa présence semblait nécessaire. Plein de confiance, il continua la guerre qu'il faisait hors de chez lui : sur quoi le pape lui fit de vifs reproches, l'avertissant que s'il se laissait dépouiller d'un royaume que l'église romaine lui avait conféré, et où elle l'avait maintenu jusqu'alors à si grands frais, elle n'en ferait pas de nouveaux, s'il venait à le perdre, pour l'y rétablir. Cependant Conradin, après avoir fait ses préparatifs, commençait à se mettre en marche pour l'Italie, à la tête de dix mille chevaux, accompagné du comte de Tyrol, son beau-père, de Louis, comte palatin du Rhin, et de Frédéric de Bade son cousin, qualifié duc d'Autriche, parce qu'il était fils d'Herman VI, margrave de Bade, et de Gertrude, fille et héritière de Frédéric II, duc d'Autriche, que Przemislas-Octave avait dépouillée de cette succession. Il arrive à Trente vers la fin d'octobre, et s'y voit arrêté pour quelque tems, par l'opposition que formaient à son passage les villes de Lombardie, qui étaient dans les intérêts du pape. Mais tandis qu'il s'étudie à les gagner, son beau-père et son oncle l'abandonnent. Cette désertion n'abat point son courage : résolu de vaincre ou de mourir, il passe à Vérone, où il publie un manifeste pour exhorter les peuples à venir se ranger sous ses enseignes. De Vérone, après y avoir séjourné trois mois, il arrive à Pavie, sur la fin de février 1268. Mais les hommes et l'argent lui manquant, il ne lui est pas possible de rien entreprendre.

Charles jugeant enfin indispensable pour lui de retourner dans ses états, quitte la Toscane pour s'y rendre, et voit, en passant par Viterbe, le pape qui renouvelle en sa faveur les anathèmes lancés contre Conradin et ses adhérents. Celui-ci entre à Pise dans le tems qu'on fulmine la bulle de sa proscription ; mais cela n'empêche point qu'il ne reçoive dans cette ville les plus grands honneurs, et qu'il n'y acquière un grand nombre de partisants, ainsi que dans les autres lieux de la Toscane. De Pise, il s'achemine vers Rome, et sur sa route il traverse Viterbe. Le pape, de son palais, le voyant passer, dit à ceux qui étaient auprès de lui : *Voilà un prince qui court à la mort.* La pompe avec laquelle Conradin est reçu dans Rome, surpasse tout ce qu'on y avait fait à l'entrée de son rival. Ce fut à Henri de Castille, sénateur de Rome et cousin germain, mais ennemi déclaré de Charles d'Anjou, que Conradin fut

redevable de ces honneurs. Il part de Rome, le 10 d'août, avec un corps considérable de cavalerie et d'infanterie romaine, et prend le chemin de l'Abruzze, dans le dessein de délivrer Lucera, ville des Sarrasins, dont Charles avait formé le siége. Mais Charles l'avait déjà levé pour arriver avec toutes ses troupes à Aquila. De là il se rendit dans la plaine de Saint-Valentin ou de Tagliacozzo, à cinq lieues du lac Fucin ou de Celano. Ce fut là que les armées ennemies se trouvèrent en présence. Celle de Charles était inférieure en nombre à celle de Conradin, et la victoire semblait assurée à ce dernier. Mais la fortune de Charles voulut que, peu de tems auparavant, il eût reçu à sa cour un chevalier français, nommé Alard de Valeri ou de Valberi, qui revenait de la Terre-Sainte, où il avait servi avec gloire l'espace de vingt ans. C'était un personnage d'une rare prudence et d'une habileté consommée dans le métier des armes. Ce fut lui qui conseilla à Charles de partager son armée en deux corps, et de se tenir en réserve derrière un tertre, avec cinq cents des plus braves cavaliers, pour y attendre l'issue de la bataille. Le 23 août 1268, les deux armées en vinrent aux mains. On se battit avec fureur de part et d'autre; mais à la fin, comme le plus grand nombre, à égalité de courage, dit Muratori, l'emporte ordinairement sur le moindre, les Français et les Provençaux commencèrent à reculer et à se rompre. Charles, qui de dessus une éminence, voit le désordre et le carnage des siens, meurt d'impatience de tomber sur l'ennemi; mais il est toujours retenu par Alard, jusqu'à ce que ses troupes étant débandées, il voie celles de Conradin, les unes, poursuivant les fuyards, les tailler en pièces ou les faire prisonniers, les autres s'occuper à dépouiller les morts. Alors se tournant vers Charles, *sire*, lui dit-il, *il est tems, la victoire est à nous*. Aussitôt Charles, avec sa troupe, fond à bride abattue sur l'ennemi en désordre, et ne lui laisse ni le tems, ni le moyen de se rallier. Une partie laissa la vie sur le champ de bataille, une partie fut faite prisonnière, et le reste chercha son salut dans la fuite. Conradin et plusieurs de ses barons, épuisés de fatigues et presque étouffés par la chaleur, avaient déjà quitté leurs casques, dans la persuasion qu'ils étaient vainqueurs. Voyant la scène tout-à-coup changée, ils ne pensent plus qu'à fuir. Conradin, le jeune duc d'Autriche, les comtes Galvano et Gérard de Pese, s'étant travestis en paysans, prennent le chemin de la Maremme, dans la vue de se rendre à Pise et de là en Sicile. Ils marchèrent nuit et jour jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans une terre, nommée Astura, appartenante à la maison des Frangipani, nobles romains. Ce fut là qu'ils frétèrent une barque de pêcheur pour les conduire à

Sienne ou à Pise; mais l'argent leur manquant pour avoir des vivres, Conradin tira de son doigt une bague de grand prix, qu'il remit au pêcheur, pour s'en procurer sur ce gage. Celui-ci la porta au seigneur du lieu, qui, jugeant qu'elle appartenait aux princes fugitifs qu'on recherchait, les fit arrêter et les envoya à Charles, qui les fit enfermer dans un des châteaux de Naples, où ils restèrent jusqu'au commencement d'octobre. Alors Charles ayant convoqué un grand parlement, auquel assistèrent des barons, des syndics des villes et des jurisconsultes, l'affaire du malheureux Conradin y fut soumise à l'examen. Ricobald, historien ferrarais, dit avoir appris de Joachim Reggio, qui fut présent au jugement, que Gui de Luzano, célèbre docteur ès lois, y soutint, entr'autres jurisconsultes, avec les barons, que « Conradin ne pouvait, avec justice, être » condamné à mort, attendu qu'il était fondé en bonnes raisons » pour chercher à recouvrer le royaume de Pouille et de Sicile, » conquis par ses ancêtres avec tant de peines et de travaux, » sur les Sarrasins et sur les Grecs, sans s'être rendu coupable » d'aucun délit qui dût le priver de son droit à cette succes- » sion. On alléguait contre ce prince, que son armée avait » saccagé des églises et des monastères : à quoi l'on répondait » qu'il n'y avait pas de preuves que cela eût été fait par son » ordre, et que peut-être les troupes de Charles en avaient fait » autant et même encore pis. Un seul docteur ès lois fut d'un » avis contraire, et vraisemblablement plusieurs barons gagnés » par Charles opinèrent à la mort de Conradin. Bref, le roi » Charles se déclara pour le sentiment barbare de ces sortes » de gens, dans la persuasion où il était, qu'il ne pourrait » conserver le royaume de Sicile, tant que Conradin serait en » vie. Ainsi le 29 octobre de cette année (1268, et non de la » suivante, comme quelques-uns l'ont écrit), on dressa dans » la place, ou plutôt sur le rivage de Naples, un échafaud où » fut conduit le jeune Conradin qui, prévenu de son sort, avait » fait son testament et s'était confessé. Un peuple innombrable » qui était accouru à ce funeste spectacle, ne pouvait retenir » ses gémissements et ses larmes. La fatale sentence fut lue par » le juge Robert de Bari; et la lecture fut à peine finie, que » Robert, fils du comte de Flandre (Robert de Béthune) et » gendre du roi, donna un coup d'épée dans la poitrine du » juge, en disant qu'il ne lui convenait pas de condamner à » mort un si noble et si grand seigneur. Le juge tomba mort » en présence du roi, sans que personne osât dire un mot. » Conradin laissa sa tête sur l'échafaud; et avant lui fut dé- » collé Frédéric, duc d'Autriche. Après ces deux exécutions, » vint celle du comte Gérard de Donoratico de Pise, qui se

» fit sous les yeux du comte Galvano, son père, à qui l'on fit
» ensuite sauter la tête..... Comme ils étaient excommuniés,
» leurs corps furent inhumés en lieu profane. Divers écrivains
» font mention d'autres nobles exécutés dans cette malheureuse
» journée. Ainsi finit dans la personne de Conradin, la très-
» noble maison de Suabe, et dans la personne de Frédéric,
» celle des anciens ducs d'Autriche. Par un tel excès de cruauté,
» Charles se couvrit d'une infamie universelle aux yeux non-
» seulement de ses contemporains, mais de toute la postérité.
» Sa barbarie fut détestée même des Français; et l'on a re-
» marqué que dès-lors ses affaires, qui paraissaient dans le plus
» haut point de prospérité, commencèrent à tellement déchoir,
» qu'on vit pleuvoir sur lui les plus cruels revers. Enée Silvius,
» qui fut depuis le pape Pie II, et divers écrivains de Naples
» et de Sicile, racontent que Conradin étant sur l'échafaud,
» jeta son gant, en signe d'investiture, au peuple, marquant,
» par là, qu'il appelait à sa succession don Pierre d'Aragon,
» mari de Constance, fille du feu roi Mainfroi. Mais ce sont
» probablement des choses inventées pour donner plus de
» couleur à ce que firent depuis les Aragonais. La nouvelle de
» la défaite et de la prison de Conradin étant arrivée en Sicile,
» les peuples renonçant à leur révolte, commencèrent à rentrer
» sous l'obéissance du roi Charles. Ce prince y ayant envoyé
» son armée navale, renouvela la guerre sous le commande-
» ment de Gui de Montfort ou de Guillaume Létendard, et
» réduisit sous ses lois tout le reste de l'île, en faisant un
» grand carnage, sans distinction des coupables et des inno-
» cents. Conrad d'Antioche, chef des révoltés, ayant été mis
» en prison, fut d'abord privé de la vue et ensuite pendu avec
» Nicolas Maleta. Frédéric de Castille et Conrad Capece eurent
» le bonheur de se soustraire à la fureur du roi, en se sauvant
» sur des vaisseaux à Tunis. Charles ne borna point là sa ven-
» geance contre les peuples de Sicile et de Pouille; il dévasta
» leurs villes et leurs terres, fit une boucherie de ceux qu'il
» avait fait mettre en prison, établit des impôts exorbitants
» sur les peuples de ces contrées, et permit à ses français une
» licence effrénée, en sorte que ses misérables sujets s'imagi-
» naient être tombés dans une déplorable servitude pire que
» celle qu'ils auraient éprouvée sous les barbares ». (*Ann. d'Ital.*, tom. VII, pp. 385, 386.) Clément IV fut lui-même touché de ces malheurs, et écrivit à Charles, mais en vain, pour l'engager à modérer sa fureur : tant s'en faut, dit l'annaliste d'Italie, qu'il eût conseillé, comme plusieurs malveillants l'ont prétendu, la mort de Conradin.

La reine Elisabeth, mère de Conradin, à la nouvelle de son

emprisonnement, s'était mise en route avec une grosse somme pour le racheter; mais étant arrivée trop tard, elle donna une grande partie de cet argent aux religieux du couvent del Carmine de Naples, afin qu'il priassent Dieu, à perpétuité, pour le repos de son âme. On voit encore, dans cette église, son tombeau et celui de Frédéric, son cousin. (1785.)

Il ne restait plus, en 1269, au roi Charles d'autres villes à soumettre dans la Pouille, que Lucera, le nid des Sarrasins. En ayant formé, cette année, le siége, il poussa cette entreprise avec tant d'ardeur et de constance, qu'après avoir réduit les habitants à se nourrir d'herbes, il les contraignit de se rendre à discrétion. Les ayant en son pouvoir, il les dispersa en diverses provinces, pour les empêcher de se réunir contre lui. Plusieurs d'entre eux embrassèrent ou feignirent d'embrasser le Christianisme. On détruisit de fond en comble les murs de la ville, et tous les déserteurs chrétiens qu'elle renfermait, furent passés au fil de l'épée. (Sabas Malespina, l. 4, c. 20.)

L'avidité de Charles ne se bornait pas au pays que les droits de sa naissance ou la force de ses armes lui avaient acquis; toute l'Italie devint l'objet de sa cupidité: en quoi il fut secondé de gré ou de force, comme chef de la faction des Guelfes, par les papes. Dans cette vue, il envoya des ambassadeurs aux principales villes de Lombardie pour les inviter à se rendre à un grand parlement qu'il convoqua à Crémone. Ce fut là qu'il exposa son dessein, en promettant à tous ceux qui l'approuveraient sa protection et plusieurs grands avantages. Les Plaisantins, les Crémonais, les Parmesans, les Modénois, les Ferrarais et ceux de Reggio consentirent, sans difficulté, à se donner à lui. Mais il n'en fut pas de même des Milanais, des Comasques, des Verceillais, des Novarrais, des Alexandrins, des Tortonais, des Turinais, des Pavesans, des Bergamasques, des Bolonais et du marquis de Montferrat. Ils voulaient bien avoir Charles pour ami, mais nullement pour maître. Ce fut dans ce partage de sentiments que se termina le parlement sans que Charles eût pu retirer aucun fruit des hautes idées que son ambition lui avait inspirées. (*Murat.*, *Ann.*, tom. VII, pag. 390.)

L'an 1270, Charles conduit une flotte en Afrique, au secours de saint Louis, et aborde près de Carthage, le 25 août, presqu'au moment que ce monarque venait d'expirer. Au retour, il fit une action bien barbare et dont les Infidèles auraient eux-mêmes rougi. La flotte du roi de France, en revenant d'Afrique en Sicile, fut accueillie d'une violente tempête qui submergea une partie de ses vaisseaux et en obligea plusieurs d'aller échouer sur les terres. Charles eut la cruauté

de s'approprier les débris de ce naufrage, au préjudice des propriétaires, alléguant une loi du roi Guillaume I et la coutume, qui adjugeaient au fisc tous les effets des vaisseaux qui se brisaient sur ses côtes. En vain les Génois, qui étaient au nombre de dix mille dans cette flotte, représentèrent-ils qu'ils étaient venus à sa demande pour le service de la croisade, qu'il leur avait promis toute sûreté pour leurs personnes et leurs effets, qu'il leur avait même fait espérer d'être indemnisés de leurs pertes : le tribunal de l'amirauté fut sourd à ces remontrances et prononça la confiscation. (Caffari, *Ann. Genn.*, l. 9.)

L'an 1278, au mois de janvier, Charles prend le titre de roi de Jérusalem, et se fait couronner en cette qualité par le pape, comme ayant acquis, en décembre 1277, les droits de Marie, fille de Boémond IV, prince d'Antioche et petite-fille d'Isabelle et du roi Jean de Brienne. Roger de San-Severino, qu'il avait nommé baile de ce royaume, arrive avec six galères, le 7 juin, à Saint-Jean d'Acre, prend possession de la ville et du royaume, au nom de Charles, et oblige les barons avec le secours des Templiers, à lui prêter serment de fidélité. (*Voy.* Boémond IV, *prince d'Antioche*, et Hugues III, *roi de Chypre.*)

L'an 1281, après la mort de Nicolas III, Charles force les cardinaux assemblés à Viterbe, d'élire le pape qu'il voulait, c'est-à-dire un français. L'élection tomba, le 22 février, sur le cardinal Simon de Brion, qui prit le nom de Martin IV. Les Siciliens, cependant, gémissaient sous le poids des impôts dont Charles les accablait et sous la violence dont ses officiers usaient à leur égard. La licence et la lubricité des Français achevaient de désespérer cette nation jalouse à l'excès. Jean de Procida, ainsi appelé d'une île près de Naples dont il était seigneur, banni de Sicile pour son attachement à la maison de Suabe, entreprend de délivrer sa patrie du joug qu'elle déteste. Il était alors à la cour de Pierre, roi d'Aragon, époux de Constance, fille de Mainfroi. Par son éloquence, il persuade à ce prince de tenter l'invasion de la Sicile, comme d'un bien appartenant à sa femme, l'unique rejeton de la maison de Suabe. Il passe ensuite dans l'île, déguisé en frère mineur, pour exciter les peuples. Il n'eut pas de peine à y réussir. De là s'étant rendu à Constantinople, il obtient, de l'empereur Michel Paléologue, une audience secrète dans laquelle il le prévient que « le roi Charles et les Vénitiens ont fait une ligue contre lui, » qu'on travaille à équiper une grande flotte, que le roi de » France ne manquera pas de soutenir le roi de Sicile, son » oncle; que le seul moyen de détourner cet orage est de

» donner à ce dernier de l'occupation chez lui en faisant ré-
» volter la Sicile dont les peuples étaient las de la tyrannie
» française ; que la chose était très-facile, si l'empereur voulait
» les aider, et que le roi d'Aragon n'attendait que l'occasion
» pour faire valoir les droits de la reine Constance, son épouse.
» Il ajouta qu'il n'était pas nécessaire que l'empereur armât ;
» que, pourvu qu'il fournît de l'argent, il y avait tout sujet
» d'espérer que le succès de l'entreprise serait heureux. Michel
» promit tout ce qu'on désirait. Il donna des lettres à Pro-
» cida pour le pape Nicolas III (ennemi du roi Charles), et
» pour le roi d'Aragon, et chargea Benoît Zacharie, un de
» ses sécrétaires, d'accompagner Procida en Europe, et d'as-
» surer que les mécontents pourraient compter sur trente
» mille onces d'or, qui leur seraient délivrées au premier
» besoin qu'ils en auraient pour exécuter leurs projets ».
(Burigni, *Hist. de Sicile*, tom. II, pag. 186.) L'an 1282, le 30 mars, lendemain (et non le surlendemain) de Pâques, grand soulèvement à Palerme contre les Français. Ce ne fut point, comme on le pense ordinairement, un coup prémédité. Le peuple allait tranquillement et sans aucun mauvais dessein entendre les vêpres à l'église du Saint-Esprit, située à six cents pas de la ville. Cependant, sur quelques bruits qui couraient, le commandant, Jean de Saint-Remi, avait donné ordre d'examiner s'il n'était point armé. Ce fut pour le soldat une occasion de manquer de respect aux femmes. Un français, nommé Prognel, voyant passer une jeune dame parfaitement belle, l'insulte brutalement sous prétexte de chercher si elle n'avait point quelque poignard caché sous ses robes. Aux cris qu'elle jette, son père et son mari, qui n'étaient pas loin, accourent avec leurs amis. On s'écrie dans le premier transport qu'il faut tuer ces insolents. Les bourgeois se rassemblent, tous en même tems fondent sur cette soldatesque licencieuse, dont une partie est massacrée sur la place, l'autre poursuivie dans la ville, où l'on ne mit plus de différence entre eux et les autres français ; ils sont tous dévoués à la mort sans distinction (1). La fureur alla si loin, qu'on n'épargna ni les femmes, ni les enfants, ni même les Siciliennes qui étaient grosses des Français. C'est là

(1) Pour discerner les Français, et ne pas confondre avec eux les Siciliens dans le massacre, on obligeait ceux qui étaient suspects, de prononcer le mot *ciceri*, et, à leur prononciation, on jugeait s'ils étaient naturels ou étrangers. On n'épargna, dans Palerme, d'autre Français que Guillaume de Porcelets, gouverneur de Pouzzoles, en considération de sa justice et de sa vertu.

ce qu'on appelle *les Vêpres siciliennes*. Il est faux qu'à la même heure, on fit main-basse sur les Français dans toute la Sicile : il est également faux que les Parlermitains aient alors proclamé roi Pierre d'Aragon. Ils arborèrent, au contraire, la bannière de l'église, en proclamant le pape leur souverain. Etant après cela sortis en armes, ils entraînèrent plusieurs villes dans leur révolte, telles que Palerme, Montréal, Conigion, Carini, Termini, qui, peu de jours après, firent main basse sur les Français qu'elles renfermaient. Le 31 mars suivant, même massacre à Céphaledi, à Trapani, à Marsale et à Mazare. Les Messinois ne furent pas si prompts à se déclarer : ils le firent, néanmoins, avant la fin d'avril, en tuant ou chassant de leur ville tous les Français qu'elle renfermait. Charles reçoit à Montefiascone, où il était avec le pape Martin IV, la nouvelle de cette révolution par un courrier que lui avait dépêché l'archevêque de Montréal. Après avoir rongé de colère, sans dire mot, la canne qu'il tenait à la main, il rompt enfin le silence, en disant qu'il laissera un terrible exemple qui désormais fera trembler tous les rebelles. Presque aussitôt il mande au prince de Salerne, son fils, qui était alors en Provence, d'aller à la cour et chez les grands de France solliciter des secours pour venger l'outrage fait à la nation. Il fait, en même tems, ses préparatifs pour aller châtier les Siciliens. Comme il s'était croisé, peu de tems auparavant, avec le prince de Salerne, bientôt il se vit à la tête d'un armement épouvantable, composé de plus de cent galères, deux cents bâtiments pour passer la cavalerie, dix mille hommes d'armes et une infanterie sans nombre. (*Villani*, l. VII, c. 62.) Le pape, de son côté, pour le seconder, avait publié, le 7 mai 1282, fête de l'Ascension, une bulle portant défense, sous les peines les plus graves, qu'il se croyait en droit de prononcer, à toutes personnes ecclésiastiques ou laïques de prêter aucune assistance aux rebelles. Il nomma de plus son légat en Sicile, le cardinal Bianchi avec plein pouvoir de traiter avec les conjurés et de pacifier toutes choses.

Charles ayant assemblé toutes ses troupes, passe le détroit et arrive, le 16 juillet, devant Messine, dont il forme aussitôt le siége. Les Messinois, dans une sortie qu'ils firent sur les assiégeants, essuient une défaite, et étant rentrés dans leurs murs, ils apprennent que le château de Melazzo a été emporté de force par les Français. Ce double revers les engage à faire une députation au roi et au légat qui l'accompagnait. Les députés sont très-mal reçus du monarque; mais le légat, fléchi par leurs prières, veut bien se rendre à Messine pour entendre les conditions auxquelles les assiégés consentaient à rentrer sous l'obéissance de Charles. Elles se réduisaient à trois points:

que le passé soit mis en oubli ; que le roi se contente des tributs établis sous Guillaume le Bon ; et que les Français soient exclus de toute magistrature et de toute charge en Sicile. Les seigneurs de l'armée française étaient d'avis qu'on déférât à ces propositions. Mais Charles les rejette avec hauteur, et leur en oppose trois autres ; savoir, que les taxes continueront d'être levées comme elles sont depuis son avénement au trône ; qu'il lui sera libre de confier les emplois de tout genre aux Français comme aux Siciliens ; enfin, que les Messinois lui remettront huit cents otages dont il pourra disposer à son gré. Cette réponse met le désespoir dans le cœur des Messinois et les détermine à manger plutôt leurs enfants que de se rendre. Le légat, voyant que sa médiation était inutile, se retire après avoir déclaré les habitants excommuniés. Le siége continue avec une ardeur incroyable, et la défense n'est pas moins vigoureuse. Charles comptait, par un assaut général, se rendre maître du pays ; mais il fut bien désabusé en voyant les assiégés fermer leurs brèches à mesure qu'elles s'ouvraient, et par là rendre ses efforts inutiles.

Les affaires de Messine étaient en cet état lorsque Pierre, roi d'Aragon, invité par une ambassade des Palermitains, arrive d'Afrique, où il avait feint une expédition pour donner le change à Charles, et vient débarquer, le 10 août, à Trapani, avec une flotte composée de cinquante galères, sans compter les autres moindres vaisseaux, et chargée de huit cents hommes d'armes avec dix mille fantassins. (*Annal. d'Ital.*, tom. VII.) La descente se fit le 30 août ; et deux jours après, le roi d'Aragon fit son entrée dans Palerme, dont les habitants le reçurent comme leur libérateur. Pierre, par le conseil de Jean de Procida qui l'accompagnait, envoie sa flotte, sous la conduite de l'amirante Roger de Loria, dans le phare de Messine, pour surprendre celle de Charles qui n'avait personne pour la défendre. Ce dessein ayant transpiré, Charles lève promptement le siége de Messine pour repasser en Calabre, dans la crainte que son rival ne lui coupe la communication avec ses états de terre ferme. L'amirante, étant entré dans le détroit de Messine avec soixante galères, en prend vingt-neuf à Charles. Passant ensuite à Reggio, puis à Catane, il brûle dans leurs ports quatre-vingts huissiers ou grosses barques de transport, et cela, sous les yeux de Charles, qui, désespéré, se retire à Naples. Pierre arrive à Messine le 2 (non le 10) octobre, et y est reçu comme il l'avait été à Palerme. Il y fait venir la reine Constance, son épouse, avec Yolande, sa fille, et ses fils, Jacques, Frédéric et Alfonse, qui furent reçus, le 22 avril 1283 (Muratori, tom. VII, pag. 447.), avec les démonstrations de joie qu'un peuple sortant de l'oppression

peut donner. De Naples, Charles passe en Calabre, pour contenir cette province qui semblait disposée à secouer le joug des Français. Ce fut là qu'il reçut le secours que le roi de France, son neveu, lui avait promis. C'était la fleur de la noblesse française, commandée par Pierre, comte d'Alençon, frère du monarque français, par Robert, comte d'Artois, par les comtes de Bourgogne et de Dammartin, et Mathieu de Montmorenci. Le roi d'Aragon, à qui l'argent commençait à manquer, a recours à la ruse pour tenir l'ennemi dans l'inaction. Connaissant la valeur des Français, moins réfléchie que bouillante, il fait signifier à Charles un acte farci des injures les plus outrageantes, par lequel il le défie, pour vider leur querelle, à un combat de cent hommes contre cent hommes, et assigne, pour théâtre de la scène, la plaine de Bordeaux. Charles, sans délibérer, accepte le défi (1), et promet de se trouver à la tête de sa troupe, le 1er. juin suivant, sur le terrain indiqué. Le pape, informé par Charles lui-même de cette résolution, la blâme hautement et fait tous ses efforts pour empêcher qu'elle ne s'exécute. Dans une longue lettre qu'il lui écrit à ce sujet, il lui remontre que c'était la mauvaise situation où se trouvait son rival qui l'avait engagé à proposer ce moyen de terminer la guerre, parce qu'il sent sa faiblesse et celle des rebelles, qui tremblent aux seules approches d'une armée florissante ; qu'en acceptant ce combat, il perd tout l'avantage qu'il a sur l'Aragonais, qui, par là, devient son égal ; qu'en s'éloignant de la Sicile, il s'expose au danger de ruiner toutes ses affaires. Il ajoutait que c'était un faux point d'honneur de soutenir l'engagement qu'il avait pris, quoiqu'il l'eût confirmé par un serment, attendu qu'un tel serment, étant téméraire et contraire au bien de l'église et de l'état, ne l'obligeait en aucune manière ; qu'en tout cas, il lui en donnerait l'absolution et lui défendrait même, sous peine d'excommunication, de l'observer. Il écrivit de plus au roi d'Angleterre, seigneur alors du Bordelais, pour le prier de ne pas permettre que le combat se donnât sur ses terres. (Rainaldi, *ad an.* 1283.) Mais Charles était trop entêté sur le faux point d'honneur pour se rendre aux raisons que le pape lui alléguait dans cette lettre, et qu'il lui représenta ensuite de vive voix, dans une entrevue qu'ils

(1) Il y a partage entre les historiens, sur celui des deux rois qui provoqua l'autre au duel. Ceux d'Aragon prétendent que ce fut le roi Charles. « Mais outre qu'il n'est pas vraisemblable, dit M. de Burigni, » qu'une pareille proposition vienne du prince le plus puissant, le » le pape Martin IV assure positivement que le roi Pierre fit le pre» mier la proposition du duel. »

eurent ensemble. Déterminé à tenir sa parole, il écrivit au roi de France, son neveu, pour le prier de lui faire fabriquer à Paris une armure complète pour lui et les gens qui devaient combattre avec lui; ce qui fut promptement exécuté. Il part ensuite, laissant la régence du royaume au prince de Salerne, son fils aîné, et le commandement de l'armée aux comtes d'Alençon et d'Artois. Arrivé à Paris, il est accompagné du roi, son neveu, et d'une nombreuse noblesse, pour se rendre à Bordeaux. S'étant présenté au jour assigné devant le sénéchal du roi d'Angleterre, il entre dans la lice avec ses cent chevaliers, et y demeure depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Mais l'Aragonais n'ose paraître. Les historiens ne sont pas ici d'accord. Les uns disent que le roi d'Aragon n'alla point à Bordeaux; les autres rapportent qu'il s'y rendit travesti; qu'il alla se présenter devant le sénéchal du roi d'Angleterre, auquel il protesta qu'il était prêt à combattre le roi Charles; mais qu'il ne le pouvait pas, attendu qu'il n'y avait pas de sûreté, le roi de France étant à une journée de Bordeaux avec trois mille chevaux, et la ville étant pleine de Français; qu'après avoir pris ensuite du sénéchal un certificat de son exactitude à se rendre à l'assignation, il était remonté à cheval pour retourner en Aragon.

Le pape Martin IV, prenant la défense du roi Charles, déclare le roi Pierre non-seulement usurpateur du royaume de Sicile, mais aussi déchu du royaume d'Aragon avec ses dépendances, qu'il adjuge à Charles, comte de Valois, second fils du roi Philippe *le Hardi*, à condition de le tenir en fief de l'église. « Je laisse à d'autres, dit Muratori, à décider si ce » décret fut juste et louable. Mais ce que je sais bien, c'est » que les Français, qui, dans ces derniers tems, ont attaqué » le pouvoir que s'attribuent les souverains pontifes, de dépo- » ser les rois et de disposer de leurs royaumes, reçurent à » baise-main ce don que le pape Martin leur fit des états d'un » autre, et firent leurs efforts, comme nous le verrons, pour » s'en rendre maîtres ».

Charles, dans la même année (1283), fait partir de Provence une flotte de vingt voiles, pour aller au secours de Malte, dont le château, fidèle à ce monarque, était assiégé par les Siciliens. Roger de Loria en ayant avis, sort de Messine avec dix-huit galères, pour attaquer cette flotte; et l'ayant attaquée dans le port de Malte, lui livre un combat furieux, qui dura plusieurs heures, et finit par la prise de dix galères provençales qu'il amena dans le port de Messine. Les dix autres, fort mal traitées par les Siciliens, s'en retournèrent en diligence au pays d'où elles étaient venues. (Murat.)

Le roi Charles, pour réparer ce revers, prépare un grand armement, à dessein de le joindre à celui qu'il avait dans la Pouille. Roger de Loria, prévoyant que le monarque se propose une descente en Sicile, tâche de prévenir son arrivée en provoquant à une bataille le prince de Salerne, son fils. Pour l'y attirer, s'étant mis en mer avec quarante-cinq vaisseaux, tant siliciens que catalans, il va faire des courses sur les côtes du pays de Naples, et va se présenter devant le château de Saint-Sauveur sur mer, vis-à-vis de Naples. De-là, sa chiourme, un lundi 5 juin 1284, commence à vomir des injures contre le jeune prince et les Français, les appelant des poltrons et des *conigli* (des lapins), qui n'osent en venir à un combat. C'était ce que le roi Charles avait défendu à son fils. Mais celui-ci, ainsi que sa compagnie, ne pouvant tenir contre de pareilles injures, s'embarque précipitamment, contre l'avis du légat, sur les vaisseaux qu'il trouve prêts, et tous, comme allant à des noces, font voile contre les Siliciens. Roger, comme un grand homme de guerre, feignant d'avoir peur à la vue de l'ennemi, gagne la haute mer; et lorsqu'il voit sa belle, après avoir encouragé les siens, il fond impétueusement sur l'armée opposée, dont il met en fuite la partie composée d'Apuliens et de Sorrentins. La résistance des Français fut un peu plus longue; mais les Catalans et les Siciliens, plus aguerris sur mer, étant sautés dans leurs galères, en forcent dix à se rendre. C'était à la capitane que Roger en voulait principalement. Elle portait l'étendard royal, et le prince de Salerne la montait avec les plus distingués de ses barons. La vigoureuse défense qu'ils firent empêchant de la prendre, Roger engage un habile plongeur, nommé Agan, d'aller sous eau la percer en divers endroits. Le prince, se voyant près d'être submergé, demande un chevalier pour se rendre à lui. Roger, aussitôt s'étant approché, le reçoit dans sa galère avec ceux qui l'accompagnaient. Or, après cette défaite, il arriva, dit Muratori, une plaisante aventure. Le peuple de Sorrento voyant passer la flotte victorieuse, envoya des députés à l'amirante, avec des présents, pour le féliciter. Ceux-ci, étant entrés dans la capitane, prennent le prince captif pour le vainqueur, à la vue de la richesse de son armure, le saluent à genoux, et, en déposant à ses pieds leurs présents, lui disent : « Seigneur amirante, recevez ce petit présent que » vous offre le peuple de Sorrento; et plût à Dieu que, comme » vous tenez le fils, vous eussiez aussi pris le père! Sachez, au » reste, que nous avons été les premiers à lui tourner le dos ». Le prince, malgré son affliction, ne put s'empêcher de rire de la méprise, et adressant la parole à l'amirante : *Per Dio*, lui

dit-il, *che costoro sono ben fideli a monsignor il re!* « Certes, » voilà des gens bien fidèles au roi, monseigneur » ! (Villani.) Emmené à Palerme, les Siciliens veulent le faire mourir, en représailles de la mort de Conradin; mais la reine Constance, femme de Pierre, s'y étant opposée, lui sauva la vie, et obtint en retour la délivrance de Béatrix, sa sœur, enfermée dans les prisons de Naples depuis la bataille de Bénévent. Le prince de Salerne, conduit au château de Matagriton, y fut chargé de chaînes. Le roi, son père, étant parti de Provence, apprit, dans la mer de Pise, sa défaite, deux jours après l'événement. *Or, fût-il mort*, s'écria-t-il dans le premier mouvement, selon quelques écrivains, *puisqu'il a failli notre mandement.* Ayant débarqué à Naples avec des forces considérables, il y fait pendre cent cinquante des plus mutins, après avoir hésité s'il ne livrerait pas la ville aux flammes. Il méditait une seconde vengeance contre les Napolitains, pour leur faire expier une seconde trahison, lorsqu'une fièvre violente, l'ayant saisi à Foggia, l'emporta en peu de jours, le 7 janvier de l'an 1285. Charles témoigna de grands sentiments de pénitence en recevant le saint viatique. *Sir Dieu*, dit-il à Jésus-Christ, *comme je crois fermement que vous êtes mon Sauveur, je vous prie d'avoir pitié de mon âme. Pardonnez-moi mes péchés, puisque je n'ai entrepris la conquête du royaume de Sicile que dans la vue du service de la sainte église.* Son corps fut transporté à Naples, où il fut inhumé dans le superbe tombeau de marbre que la reine, sa femme, lui avait fait élever à main droite du grand autel de l'église cathédrale; mais son cœur fut porté, suivant sa dernière volonté, dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques à Paris, où l'on voit encore aujourd'hui ce reste d'inscription :

*Le cœur du grand roi Charles, qui conquit Sicile.*

Charles eut dans son siècle peu d'égaux en valeur; mais il s'en fallait bien que la prudence réglât toujours chez lui cette vertu guerrière. Son ambition s'étendit à l'empire de Constantinople, en vertu d'un traité conclu entre lui et l'empereur latin Baudouin II, en présence du pape, à Viterbe, le 27 mars 1267; traité par lequel il fut stipulé que Philippe, fils de Baudouin, épouserait Béatrix, fille du roi, et que, dans le cas où Philippe mourrait sans enfants, les droits de l'empire seraient dévolus à Charles ou à ses successeurs, rois de Sicile. Le mariage s'étant accompli, et Philippe étant mort sans lignée, avant son père, Charles se porta pour son héritier. Ce fut dans cette disposition qu'il se déclara l'ennemi de l'empereur grec, Michel Paléologue, et qu'il traversa, autant qu'il lui fut possible, la réunion de l'église latine à l'église grecque, objet de tant de

sollicitudes et de mouvements des pontifes romains. Giannone, fondé sur trois vers obscurs du Dante (1), ose lui imputer la mort de saint Thomas d'Aquin, arrivée le 7 mars 1274, à l'abbaye de Fosse-Neuve, comme il était en route pour se rendre au concile de Lyon; et cela, dit-il, par le poison, dans la crainte que le saint docteur n'irritât l'esprit du pape contre ce prince, par le récit de ses violences, dont il avait été témoin pendant qu'il professait la théologie dans l'université de Naples. Mais cette accusation nous paraît dépourvue de vraisemblance. Quelle apparence en effet que Charles, qui payait, suivant le même historien, une once d'or par mois à saint Thomas, pour ses leçons, en soit venu, par une appréhension très-peu fondée, au point de lui ôter la vie? Il faut convenir cependant que la hauteur de son caractère le précipita quelquefois dans des actes de cruauté, dont nous avons donné des preuves. Son indifférence pour ses sujets, qu'il abandonnait à la rapacité de ses ministres, est une autre tache de sa vie qui fut la source de tous les malheurs qu'il éprouva. Malgré ces défauts, on lui doit la justice de dire que Naples lui est redevable de sa magnificence et de sa splendeur; que, ravi de la beauté de son climat, il n'oublia rien pour l'embellir, et que, dans ce dessein, y ayant fixé sa résidence ordinaire, il obligea par-là les grands seigneurs de sa cour d'en faire autant, lesquels, à son imitation, y bâtirent de superbes hôtels, dont les jardins étaient, pour ainsi dire, plus magnifiques encore. Non content de décorer cette ville, il fit bâtir, pour la défendre, le *Château-Neuf*, qui passe pour la place la plus importante de toute l'Italie. Les *siéges* de Naples prirent leur origine sous son règne, et la cour souveraine, appelée *la vicairerie* de Naples, lui doit son établissement. Il avait épousé, 1°. BÉATRIX, comtesse de Provence, morte en 1267; 2°. le 12 octobre 1268, à Milan, MARGUERITE, comtesse de Tonnerre, fille d'Eudes, duc de Bourgogne. De la première, il eut Charles, dont l'article viendra page 316; Philippe, prince d'Achaïe, mort en 1277; et Robert, mort en 1266: avec trois filles; Blanche, femme de Robert de Béthune, comte de Flandre; Béatrix, mariée, le 15 octobre, à Philippe de Courtenai; et Isabelle, femme de Ladislas le Cumain, roi de Hongrie. Charles n'eut point d'enfants de Marguerite. Cette

---

(1) Ces vers sont:

Carlo venne in Italia, è per ammenda
Vitima fe di Corradino, è poi
Ripinse à ciel Tommaso per ammenda.

(*Purgator.*, *Cant.* 20.)

princesse mourut à Tonnerre, le 24 septembre 1308, dans un hôpital qu'elle avait fondé l'an 1293, et où elle s'était consacrée, depuis cette époque, au service des pauvres.

Charles I joint, dans plusieurs de ses diplômes, les années de son règne de Jérusalem à celles de son règne de Sicile. L'époque de celui-ci se prend du 6 janvier 1266; celle du premier est fixée au même mois 1278.

## PIERRE I.

1282. PIERRE I, roi d'Aragon, troisième du nom, mari de Constance, fille aînée de Mainfroi, roi de Sicile, est couronné, le 2 septembre, roi de Sicile à Palerme, par l'évêque de Cephalu, en l'absence de l'archevêque de Palerme, à qui ce droit appartenait. Dès qu'il apprit la mort de Charles, son rival, il envoya l'amirante de Loria faire une descente dans la Calabre, qui se trouvait alors sans défense. La flotte de Charles s'étant dissipée aussitôt que la nouvelle de sa mort fut devenue publique, l'amirante exécuta sur-le-champ les ordres qu'il avait reçus; et bientôt il se rendit maître de Cortonne, de Reggio et de plusieurs autres places. L'an 1283, au mois de février, le pape Martin IV, qui avait excommunié Pierre le 18 novembre précédent, fait publier la croisade contre lui. Ce pontife étant mort le 29 mars 1285, Honoré IV, son successeur, se fit un devoir de suivre ses errements à l'égard du roi d'Aragon. Pierre se maintient dans son usurpation par l'attachement des peuples, malgré les efforts de ses ennemis, et meurt en Catalogne paisible possesseur de la Sicile, le 10 novembre (et non le 27 septembre, comme le marque M. d'Egly), de l'an 1285. (*Voyez* Charles I, *roi de Sicile*, et don Pèdre III, *roi d'Aragon.*)

## JACQUES.

1285. JACQUES, second fils de Pierre, prend le titre de roi de Sicile après la mort de son père, qui de son vivant l'avait fait reconnaître héritier du royaume. Il est couronné le 2 février 1286, à Palerme, dans une assemblée des états du pays. Le 3 mai suivant, il est excommunié, pour la seconde fois, par le pape Honoré IV, avec les évêques qui l'avaient couronné.

L'an 1289, Jacques, mécontent du traité fait l'année précédente entre le roi Alfonse, son frère, et le roi d'Angleterre, pour la délivrance de Charles II, son rival, prend les armes pour faire valoir ses prétentions lésées. Etant venu à Reggio dans la Calabre, le 15 mai, avec son armée navale, il se rendit maître, à l'aide de Roger de Loria, son amirante, de plusieurs

places de cette province, et l'eût conquise toute entière sans le comte d'Artois, qui accourut, avec des troupes bien aguerries, pour arrêter le progrès de ses armes. Villani (liv. VII, c. 133) dit que ce comte, ayant assiégé Cautazaro, mit en déroute les troupes que Loria avait envoyées au secours de la place, et fit prisonnier sur elles deux cents cavaliers catalans. Jacques s'étant ensuite embarqué, vint se présenter devant Gaëte, sur la promesse que les habitants lui avaient faite de se donner à lui dès qu'il paraîtrait. Mais s'étant amusé dans sa course à visiter les îles de Procida, de Capaci, d'Ischia, il trouva à son arrivée les esprits des Gaëtans changés à son égard. Voulant emporter de force ce qu'il ne pouvait obtenir de gré, il mit le siége devant la place. Mais elle fut vaillamment défendue par le roi Charles et le comte d'Avellino, qui, peu de jours après, virent arriver à leurs secours le comte d'Artois avec une nombreuse armée rassemblée dans la Pouille et dans les états de l'église. Celui qui avait formé le siége se vit assiégé lui-même par des troupes d'autant plus animées, qu'elles croyaient mériter, dans cette guerre, l'indulgence de la croisade. Cependant Gaëte, à la longue, semblait devoir tomber au pouvoir des Siciliens, si le roi d'Angleterre n'eût interposé sa médiation auprès du pape Nicolas IV, pour l'engager à ménager une trève entre les deux puissances belligérantes. Un cardinal-légat, envoyé par ce pontife, réussit à leur faire conclure une trève de deux ans, sans y comprendre néanmoins la Calabre. Le roi Charles fut le premier à décamper, et deux jours après, le roi Jacques s'embarqua, le 30 août 1289, pour Messine. Cette trève déplut fort au comte d'Artois et aux barons français, qui reprirent, fort indignés, la route de France.

Enfin, l'an 1291, la paix fut conclue entre Alfonse, roi d'Aragon, et le roi Charles, à Aix en Provence, avec l'assistance de deux cardinaux-légats et des ambassadeurs d'Aragon. Par la capitulation telle que la rapporte Barthélemi de Neocastro, il fut arrêté que toute guerre de la part des rois de France et de Naples contre l'Aragon cesserait, et que les otages, donnés par la dernière trève, seraient rendus; que Charles de Valois renoncerait à toutes ses prétentions au royaume d'Aragon; qu'Alfonse ne donnerait aucun secours direct ni indirect à la Sicile. Et pour obtenir du comte de Valois la renonciation qu'on lui demandait, le roi Charles lui donna en mariage sa fille Marguerite avec les comtés d'Anjou et du Maine pour sa dot. Mais la mort du roi Alfonse, arrivée le 18 juin 1291, fit évanouir ce traité. A la nouvelle de cet événement, le roi de Sicile quitta la Calabre où il faisait des conquêtes, et se rendit à Messine, d'où il fit voile pour la Catalogne, après avoir nommé

son vicaire en Sicile, Frédéric, son frère puîné, avec la reine Constance, sa mère.

Jacques, successeur d'Alfonse, son frère, au royaume d'Aragon, pour avoir la paix avec les rois de France et de Naples, consent, l'an 1295, à céder ses droits sur la Sicile à Charles de Valois, et à prendre pour épouse, Blanche, fille de ce prince, quoiqu'il fût déjà fiancé à la fille du roi de Castille. La nouvelle de cet accord étant parvenue en Sicile, y répandit la consternation. La reine Constance et Frédéric, son fils, envoyèrent des ambassadeurs au roi Jacques, en Catalogne, pour l'engager à le rompre. Mais ce monarque fut sourd à leurs remontrances. Frédéric, son frère, se montra également ferme dans le parti qu'il avait pris. Appelé par le pape Boniface VIII, il vint de Sicile, accompagné des gens de Procida et de Roger de Loria, le trouver à Veletri. Le pontife épuisa vainement son éloquence et les plus belles promesses pour le gagner. Le jeune prince lui répondit qu'il ne pouvait se démettre de ses droits sur la Sicile sans avoir consulté les peuples de cette île. Boniface, sur cette réponse, envoya sur les lieux Jean de Calamandrano, son homme de confiance, qui n'oublia rien pour seconder les vues du pape. Mais il lui fut répondu que s'il ne sortait promptement de l'île, sa vie n'était pas en sûreté : tant était grande chez les Siciliens la haine des Français et la crainte de retomber sous leur joug. Calamandrano n'eut alors rien de plus pressé que de s'en retourner. (*Voy.* Don Jayme II, *roi d'Aragon.*)

## FREDERIC I, ou II.

1296. Frédéric II, frère de Jacques, roi d'Aragon, est élu roi de Sicile, le 15 janvier, par les Siciliens, qui n'eurent aucun égard au traité fait entre Charles II et le roi d'Aragon. Le 25 mars suivant, jour de Pâques, il est couronné dans la cathédrale de Palerme. Peu de tems après, il fait, avec Roger de Loria, une descente en Calabre, où il prend Squillazzo et d'autres places. Le pape Boniface VIII ayant appris le couronnement de Frédéric, déploie contre lui tout l'appareil des peines spirituelles et temporelles.

Le roi d'Aragon s'étant rendu, l'an 1298, à Rome, y fut comblé de bénédictions et chargé d'or par Boniface VIII, après quoi il prit la route de Naples, pour concerter avec le roi Charles, son beau-père, les moyens de soumettre la Sicile à ce dernier. Mais pour ne pas surprendre Frédéric, son frère, il le fit exhorter secrètement de renoncer aux conquêtes qu'il avait faites en Calabre, lui faisant espérer par-là un accord avantageux pour la Sicile. Les semonces d'Alfonse n'ayant pro-

duit aucun effet, il réunit ses forces à celles du roi Charles; et de cette combinaison, il se forma une puissante armée navale, dont le commandement fut donné à Roger de Loria, que le roi Jacques lui-même accompagna. Le débarquement s'étant fait sur la fin d'août 1299, en Sicile, l'armée emporta sans peine Melazzo et quelques autres places. Mais Syracuse, dont Roger fit ensuite le siége, fut vaillamment défendue par Jean de Clermont. L'amirante ayant envoyé son neveu, Jean de Loria, avec vingt galères, pour conduire des vivres au château de Patti, assiégé dans le même tems par les Siciliens, les Messinois, avec seize galères, attaquèrent ce convoi, dont il n'échappa que quatre bâtiments, le reste ayant été pris et conduit à Messine, avec le commandant. Ce revers, joint à la perte d'un grand nombre de soldats, que les maladies et divers assauts donnés inutilement à Syracuse, avaient enlevés, détermina le roi d'Aragon à lever le siége et à reprendre la route de Naples. Arrivé à Melazzo, il y rencontra Frédéric, son frère, auquel il fit des instances pour ravoir ses galères avec Jean de Loria, promettant de ne plus remettre les pieds en Sicile. Mais le conseil du jeune prince fut d'avis de ne rien accorder, et cet avis prévalut. Les Siciliens firent bien pis; pour se venger de l'amirante qui les avait abandonnés, ils firent trancher la tête à son neveu, Jean de Loria, et à Jacques de la Roche, comme à des rebelles envers le roi Frédéric.

Le roi d'Aragon passa l'hiver à Naples; et pendant cette saison, le roi Frédéric recouvra plusieurs châteaux, qui, les uns volontairement, les autres de force, avaient arboré les bannières du roi, son frère. (*Nicol. Special.*, liv. IV, c. 4.)

Le peu de succès de la campagne précédente ne manqua pas d'exciter les mumures à Naples contre le roi d'Aragon, qu'on accusa de favoriser, sous main, le roi, son frère. Pour détruire ces faux bruits, et manifester sa loyauté envers le pape et le roi Charles, il rassembla le plus qu'il lui fut possible de navires et de soldats, avec lesquels il fit voile vers la Sicile, au mois de juin 1299, accompagné de Robert, duc de Calabre, et Philippe, prince de Tarente. Frédéric et les Siciliens, enflés de leurs derniers succès, ne daignèrent pas les attendre, et croyant devoir les prévenir, ils firent voile vers Naples, comme se tenant assurés de la victoire. Les deux flottes s'étant rencontrées près du cap Orlando, on en vint, le 4 juillet, à une sanglante bataille, où les Siciliens combattirent en désespérés. Mais la valeur et l'habileté de Roger de Loria le firent triompher de leurs efforts. On fait monter leur perte à seize mille hommes et vingt-deux galères. Le roi Frédéric n'échappa dans sa galère qu'à force de rames, et l'on prétend qu'il n'eût tenu

qu'au roi, son frère, de le faire prisonnier; mais que, par un retour d'amour fraternel, il crut devoir le laisser aller. Dans ce combat, il périt un grand nombre d'apuliens et de catalans. Le roi d'Aragon étant passé depuis en Calabre, y trouva des troupes nombreuses que le roi Charles y avait fait assembler, et les ayant embarquées sur dix galères, il les conduisit en Sicile. Ce fut de-là qu'il fit savoir à Robert, duc de Calabre, et à Philippe, prince de Tarente, ses cousins, que ses affaires le rappelaient en Catalogne, et que, voyant la Sicile hors d'état de résister aux forces qu'on lui opposait, son bon cœur ne lui permettait pas d'être témoin de la ruine de son frère, et moins encore d'en être l'auteur; que dans cette disposition, il leur laissait la gloire d'achever cette conquête. Il alla porter ensuite à Naples les mêmes excuses au roi Charles, qui, selon les uns, les reçut en bon père, et s'obligea de lui rembourser les frais de cet armement; mais selon d'autres, il fut vu de très-mauvais œil du roi, son beau-père, qui le croyait d'intelligence avec son frère, de manière que se voyant désagréable aux Français et maudit des Siciliens, il prit à la fin le parti d'abandonner l'Italie. La chronique de Forli dit que le principal motif de sa retraite fut de n'avoir pas reçu les grandes sommes que le pape lui avait promises. Le départ du roi d'Aragon éleva le courage du roi, son frère. Mais le duc de Calabre ne laissa pas d'enlever à celui-ci plusieurs places en Sicile, dont la principale fut Clermont. S'étant présenté ensuite sous les murs de Cortone, avec son armée, il y gagna des traîtres qui lui remirent cette ville sans effusion de sang. Un grand nombre de la vallée de Noto levèrent aussi l'étendard de la révolte; et la fortune semblait avoir entièrement abandonné Frédéric, lorsqu'elle lui donna subitement un gage de son retour. Le duc de Calabre avait envoyé, avec un corps de troupes de terre, assisté de quelques galères, le prince de Tarente, son frère, dans la vallée de Mazara, pour y faire des conquêtes. Frédéric, qui s'était porté dans le château de Saint-Jean pour veiller sur les mouvements des ennemis, avec les forces qu'il avait pu réunir, vint à sa rencontre dans la plaine de Formicara, et lui livra bataille avec un tel succès, que le prince frappé et désarçonné, fut en danger d'être tué par les Catalans, pour lui faire expier la mort de Conradin. Mais Frédéric étant accouru à tems, le tira de leurs mains et le fit conduire en prison avec le reste des vaincus qui avaient pu échaper au carnage. Ce revers des Français fut suivi d'un autre. Parmi les prisonniers, il s'en trouva un qui fit espérer aux barons du duc de Calabre qu'il les mettrait en possession du fort château de Gallérano. Les voilà aussitôt qui galoppent en foule pour saisir la proie; mais c'était une

duperie. Blase d'Alagon, capitaine de Frédéric, les ayant surpris, les fit tous prisonniers.

L'année suivante, 1300, les Florentins envoyèrent au duc de Calabre un renfort considérable, sous la conduite du capitaine Renier de Buondelmonte. Nicolas Spécialis dit (liv. V, c. 13), que les Toscans, arrivés à Catane, où le duc séjournait, s'y donnaient ouvertement pour des coupe-jarrets, et se vantaient d'y amener prisonnier le capitaine des Siciliens, Blase d'Alagon. Mais ces fanfaronades n'aboutirent qu'à les rendre l'objet de la risée des Français comme des Siciliens. Le mois d'août ne se passa pas qu'ils se dispersèrent, la plus grande partie d'entre eux ayant déserté.

Cette même année, les Siciliens éprouvèrent un terrible échec. Leur flotte, composée de vingt-sept galères, sous le commandement de Conrad Doria, s'était mise en course pour butiner dans les rivières du royaume de Naples, et parvint jusqu'à l'île de Ponza. Dans le cours de cette expédition, Roger de Loria avait pris la route de Naples, pour amener en Sicile, au duc de Calabre, un nouveau secours d'hommes et de vaisseaux. Informé du dégât que faisait l'armée sicilienne, il la suivit à la trace et l'atteignit. Loin de prendre la fuite, comme elle le pouvait, aux approches d'un si habile amiral, qui venait à elle avec quarante-huit galères, elle n'hésita point de hasarder un combat. Il se donna le 14 juin et fut sanglant. Les Siciliens, vaincus et mis en fuite, ne purent sauver que sept galères; le reste fut pris avec Conrad Doria, Jean de Clermont et d'autres nobles. Robert, duc de Calabre, faisait alors, par mer, le siége de Messine, et la réduisait, par le manque de vivres, à l'extrémité. A ce malheur se joignit l'épidémie, qui fit beaucoup de ravage. La ville, malgré cela, était résolue de perdre ce qui lui restait d'âmes vivantes, plutôt que de se rendre aux Français, tant était grande l'horreur qu'elle avait de cette nation! Frédéric, prince d'un grand courage et d'un sens égal, ne manqua pas, dans cette calamité, de porter des vivres plusieurs fois, en personne, aux assiégés et de faire transporter ailleurs les pauvres réduits aux os et à la peau. Cela dura jusqu'à ce que l'épidémie ayant pénétré dans le camp du duc Robert, l'obligea de lever le siége. Alors la duchesse Yolande, femme du duc et sœur du roi Frédéric, s'étant entremise pour obtenir une trêve, réussit à la faire conclure dans une entrevue que le roi Frédéric et le duc Robert eurent vis-à-vis de Syracuse.

Boniface VIII avait toujours en vue d'enlever la Sicile à Frédéric; dans ce dessein, il appela Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, roi de France, en Italie, sous les plus magnifiques promesses. Ce n'était pas seulement la Sicile qu'il

lui faisait espérer, mais encore l'empire de Constantinople; comme dû à l'époux de Catherine de Courtenai, petite-fille de Baudouin, empereur titulaire de ce pays. Charles de Valois, ainsi alléché, ayant donc passé les monts, fut reçu sur la route et magnifiquement traité à Modène, par Azzon, marquis d'Est, qui lui prêta une somme assez considérable. Le pape, auquel il baisa les pieds ensuite à Anagni, le créa comte de la Romagne, capitaine du patrimoine de Saint-Pierre et seigneur de la marche d'Ancône. La première commission que Boniface lui donna fut de pacifier la ville de Florence que les factions déchiraient. Y étant entré le jour de la Toussaint 1301, il en demanda la seigneurie et la garde, promettant avec serment de la maintenir dans un bon et paisible état. Mais il ne tint rien de ce qu'il avait promis; et s'étant déclaré pour la faction des noirs contre celle des blancs, il augmenta par là les troubles dont Florence était agitée. Etant parti au mois d'avril 1302, chargé de la malédiction du peuple, il se rendit à Naples, où il trouva prêt un grand armement dans lequel il s'embarqua pour la Sicile avec Robert, duc de Calabre, et Raymond-Bérenger, son frère. Dès qu'il eut fait sa descente dans l'île, il se rendit maître, par trahison, de quelques places, et en assiégea d'autres sans succès, tandis que Frédéric harcelait son armée par des courses et lui coupait les vivres. Et bien en prit à celui-ci d'user de cette sorte de guerre, incapable, comme il l'était par son peu de forces, de faire tête à l'ennemi; secondé par la mortalité qui se mit parmi les chevaux de l'armée de Charles de Valois, il le réduisit au point de rechercher lui-même la paix, du consentement de Robert, duc de Calabre. Les trois princes s'étant abouchés, il fut convenu entre eux que Frédéric épouserait Eléonore, troisième fille du roi Charles, et retiendrait sa vie durant, le royaume de Sicile, à condition qu'après sa mort, ce royaume reviendrait au roi Charles ou à ses descendants, et que les prisonniers faits sur Frédéric lui seraient rendus : au moyen de quoi, Frédéric rendit au roi Charles les places qu'il avait conquises sur lui en Calabre. Ainsi fut terminée, pour le moment, la grande affaire de la Sicile. Les politiques ne manquèrent pas de gloser sur cette pacification, disant que *Charles de Valois était venu à Florence pour y remettre la paix, et qu'il l'avait laissée en guerre; et qu'étant arrivé en Sicile pour y faire la guerre, il s'en était retourné après avoir fait une paix honteuse*. Un an s'écoula sans que Boniface VIII voulût approuver le traité dont on vient de parler. Mais enfin il y acquiesça, moyennant un cens annuel de quinze mille florins d'or que Frédéric s'obligea de payer au saint siége. Frédéric, alors, du consentement du roi Charles, commença à prendre

le titre de roi de Trinacrie, au lieu de celui de roi de Sicile, et célébra ses noces avec Eléonore, fille de ce dernier, à Messine, dans le mois de mai 1302. Mais après la mort de l'empereur Henri VII, arrivée l'an 1313, Frédéric abandonna le titre de roi de Trinacrie, et reprit celui de roi de Sicile, au mois d'août 1314. La guerre recommença alors entre lui et le roi de Naples. Ce dernier ayant entrepris le siége de Trapani, éprouva une si grande résistance, qu'il passa devant cette place le reste de la campagne, et qu'à la fin il ne se trouva pas plus avancé qu'au commencement. L'hiver étant venu, les Napolitains n'avaient point d'endroit où se mettre à l'abri de la pluie; les vivres leur manquaient, et la maladie, suite nécessaire de ces malheurs, se mit dans leur armée. Le roi Frédéric, instruit du mauvais état où se trouvaient ses ennemis, résolut de les attaquer en même tems par terre et par mer. Il ordonna à sa flotte, composée de soixante-cinq vaisseaux, et commandée par Jean de Clermont, de sortir de Messine, et d'aller chercher à Palerme de nouveaux soldats. L'armée de terre descendit en même tems du mont Saint-Julien. Le roi Robert, quoiqu'il se défendît de son mieux, commençait à perdre l'espérance, lorsqu'un événement inattendu vint le tirer d'affaire; un vent du midi s'étant levé subitement, excita une si grande tempête, que les matelots, pour la plus grande partie, se croyant à la veille de périr, se sauvèrent à terre, et que l'on se crut obligé de ramener les vaisseaux à Palerme pour les empêcher de se briser. Cette tempête ne fut pas moins funeste au roi Robert; elle lui submergea plusieurs vaisseaux avec un grand nombre de matelots et quelques personnes de marque. Dans cette extrémité, les deux rois, par le conseil de Ferdinand, fils du roi de Majorque, signèrent, le 17 décembre, une trève sur la durée de laquelle les historiens ne sont pas d'accord; mais il paraît que, dans l'intention de Frédéric, elle ne devait durer que jusqu'au printems suivant. Un des principaux articles exprimés dans ce traité, portait que Robert évacuerait la Sicile. En conséquence, il revint à Naples dans le mois de février.

La trève étant expirée, Frédéric alla faire le siége de Castellamare. Le roi Robert envoya une flotte de trente-deux vaisseaux au secours des assiégés: mais la place était déjà prise et détruite lorsque ce secours arriva; la même flotte étant revenue peu de tems après, sous les ordres du comte de Squillazzo, assiégea sans succès Marsale. Forcé de se retirer, le général napolitain parcourut la Sicile le fer et le feu à la main. Mais ayant appris qu'il se faisait un grand armement à Messine, il reprit la route de Naples.

Le pape Jean XXII, désirant ardemment d'établir la paix

entre les deux rois, fit partir pour la Sicile deux légats, qui furent bien accueillis par le roi Frédéric. En expliquant les ordres dont ils étaient chargés, ils lui dirent clairement que l'intention du pape était que le détroit servît de borne aux deux royaumes; et qu'en attendant qu'on pût conclure un traité de paix, les deux rois fissent une trêve de trois ans, jusqu'à Noël 1320. Frédéric n'acquiesça pas sans une extrême répugnance à cette proposition qui l'obligeait de se dessaisir des places qu'il avait en Italie. Mais la crainte de l'excommunication pour sa personne et de l'interdit pour toute la Sicile, dont le menaçaient les légats, l'obligea de consigner entre leurs mains les places qu'ils redemandaient pour être remises au roi de Naples; ce qui fut exécuté le 24 juin 1317. Frédéric n'attendit pas l'expiration de la trêve pour recommencer les hostilités. L'argent lui manquant, il fit main basse sur les revenus ecclésiastiques; et par là il irrita le pape, qui jeta sur la Sicile un interdit dont la durée fut depuis 1321 jusqu'en 1338. Malgré ce châtiment, Frédéric avait su tellement gagner les cœurs de ses sujets, qu'ils le prièrent d'associer au trône, Pierre, son fils aîné. Frédéric y ayant consenti, le jeune prince fut couronné à Palerme, le jour de Pâques 19 avril de l'an 1321. Ce couronnement rendant la paix impossible, les deux rois se préparèrent à la guerre. Charles, duc de Calabre, fils aîné du roi Robert, étant monté sur une flotte de cent treize galères, va faire une descente du côté de Palerme, dont il forme le siége après avoir ruiné les environs. Mais, au bout de vingt-cinq jours, il est obligé d'abandonner cette entreprise, qui n'avançait pas au gré du roi, son père. (Burigni.) Les deux royaumes de Naples et de Sicile furent toujours, depuis en état de guerre jusqu'à la mort de Frédéric, arrivée le 25 juin 1337, près de Palerme, tandis qu'il se faisait transporter malade à Catane : prince, dit Muratori, d'un grand sens et d'une égale valeur, qui sut, pendant un si grand nombre d'années, maintenir sur sa tête la couronne de Sicile contre les efforts obstinés du roi Robert. D'ÉLÉONORE, fille du roi Charles II, qu'il avait épousée dans le mois de mai 1302, à Messine, il eut Pierre, qui suit; Roger-Mainfroi; Guillaume, mort le 22 août 1338; Jean, qui fut régent pendant la minorité du roi Louis, son neveu; Constance, femme de Henri, roi de Chypre; Elisabeth, mariée, en 1328, à Etienne, second fils de l'empereur Louis de Bavière; Catherine, abbesse des Claristes, à Messine; et Marguerite, religieuse. Après la mort de Frédéric, la reine Eléonore, sa veuve, se fit religieuse de l'ordre de Saint-François, et finit ses jours le 9 août 1343.

C'est Frédéric qui, le premier, a employé les armoiries que

porte encore présentement (1785) le royaume de Sicile, à quatre pals de gueules; flanqué d'argent, à deux aigles de sable. (Burigni.)

## PIERRE II.

1337. PIERRE, né le 24 juillet 1305, du roi Frédéric et d'Eléonore, succède à son père, qui l'avait associé, comme on l'a dit, au trône l'an 1321. Les frères Mathieu et Damien Palices eurent un grand ascendant sur son esprit, et en abusèrent pour perdre ou écarter leurs ennemis particuliers. Mais ayant entrepris de brouiller le roi avec le prince Jean, son frère, leurs manœuvres furent découvertes; et le peuple les eût assommés, si le prince ne leur eût facilité les moyens de s'évader. Ayant été mis dans une galère génoise qui était dans le port de Palerme, ils se refugièrent à Pise. Après leur départ, on détruisit leur palais, on distribua leurs biens aux soldats, et les villes dont ils jouissaient furent données au prince Jean. Les troubles étant calmés, le roi voulut parcourir la Sicile. Mais, dans le cours de ce voyage, une maladie le surprit à Calaxibetta, près du château de Saint-Jean, et l'emporta le 8 août 1342, à l'âge de trente-sept ans. ELISABETH, son épouse, de la maison de Carinthie, le fit père de Louis, qui suit; de Jean, né l'an 1339, mort en 1343; de Frédéric, qui viendra ci-après; de Constance, abbesse des Claristes à Messine, qui fut vice-reine; d'Euphémie, religieuse du même couvent, qui fut aussi vice-reine; de Blanche, mariée à Jean, comte d'Ampurias; d'Eléonore, femme de Pierre IV, roi d'Aragon; d'Yolande, qui épousa Jean II, roi de Castille; de Béatrix, omise par M. de Burigni, femme de Robert le Petit, comte palatin du Rhin.

## LOUIS.

1342. LOUIS, né le 4 février 1338, succède au roi Pierre, son père, sous la régence du prince Jean, son oncle. Le 15 septembre suivant, il est couronné à Palerme par l'évêque d'Andreville, dans le Péloponèse, l'archevêque de Palerme ni aucun évêque de Sicile n'ayant voulu prendre part à cette cérémonie, à cause de l'interdit dont le royaume était frappé. Une grande maladie qui survint au régent, peu de tems après, à Syracuse, releva les espérances des Palices et de leurs partisans. Jean Magna, l'un de ceux-ci, le croyant mort, court à Messine, dont il ameute le peuple; force la maison du stradigot, le tue et en fait nommer un autre à sa place. Mais au bout de quelques jours, les séditieux apprenant que le régent

est revenu en santé, vont s'emparer de la citadelle de San-Salvator, et arborent la bannière du roi de Naples, après avoir abattu celle du roi Louis. Le régent, dès que ses forces lui permettent de se mettre en campagne, vient se présenter devant la place, l'emporte d'emblée, et punit les chefs de la révolte, les uns par la mort, les autres par la prison ou le bannissement. Mais Jean Magna lui ayant échappé, il met sa tête à prix. Une servante qui tenait ce coupable caché dans un coffre, le livra pour cent florins. Attaché à la queue d'un cheval, il fut traîné par les rues de Messine et ensuite pendu. (Fazel, pag. 489.)

La mort ayant enlevé, dans le mois de janvier 1343, le roi Robert, tandis qu'il préparait une nouvelle descente en Sicile, la reine-mère de Sicile et le régent crurent l'occasion favorable pour se réconcilier avec la cour de Rome. Mais les ambassadeurs qu'ils y envoyèrent furent très-mal reçus de Clément VI. Ce pontife leur déclara que la Sicile n'avait point de paix à espérer, tant qu'elle ne reconnaîtrait point pour souveraine la reine de Naples. Pour donner aux Siciliens une nouvelle marque de son indignation, il réserva au saint siége, pour deux ans, par une nouvelle bulle datée d'Avignon, le 5 mai 1343, la nomination des évêchés et des abbayes, n'exceptant que les bénéfices dont les revenus étaient au-dessus de cinquante florins (Rainaldi, *ad hunc an.*, n. 83.) Sollicité par le pape, le ministre de Naples résolut de tenter une invasion en Sicile. Le comte de Squillazzo, chargé de cette expédition, vint débarquer avec une armée près de Messine dont il ravagea les environs. Mais le régent s'étant mis en route pour le repousser, il ne jugea pas à propos de l'attendre, et remonta promptement sur sa flotte.

Les troubles qui agitèrent ensuite la cour de Naples, à l'occasion de la mort violente d'André de Hongrie, mari de la reine Jeanne, donnèrent un grand avantage à la cour de Sicile sur la première. Louis, roi de Hongrie, se préparant à venger la mort d'André, son frère, le régent profita de l'inquiétude où les approches de ce prince jetaient la reine Jeanne, pour aller faire le siége de Melazzo, où il y avait garnison napolitaine. La place, après s'être défendue l'espace de trois mois, fut obligée de se rendre faute de vivres. Cependant le roi de Hongrie arrive dans la Pouille. La reine Jeanne, craignant qu'il ne s'allie contre elle avec le roi de Sicile, a recours au pape pour obtenir, par sa médiation, une trève avec ce dernier. Elle est refusée par le monarque sicilien qui veut un traité de paix ou la continuation de la guerre. Jeanne se détermine enfin au premier parti, et la paix est signée à plusieurs conditions : 1°. que Louis, en conservant le royaume de Sicile, paiera tous les ans

au pape, le jour de la Saint-Pierre, la somme de trois mille onces d'or, en diminution du cens annuel dû par la reine Jeanne au saint siége; 2°. que dans le cas où le royaume de Naples serait attaqué, le roi de Sicile viendrait à son secours avec quinze vaisseaux; 3°. que la reine de Naples lui céderait toutes ses prétentions sur la Sicile et les îles voisines, etc. Ce traité, conclu le 4 novembre 1347, s'étant fait sans l'aveu de Clément VI, ne put obtenir l'approbation de ce pontife, qui ne fit rien néanmoins pour le combattre. La peste emporta, dans le mois d'avril de l'an 1348, le prince Jean, régent de la Sicile, dont on ne sentit bien la perte qu'après sa mort. (Rainaldi, *ad an.* 1347, n. 12.)

Blase d'Alagon, son successeur dans la régence, est inquiété par les Palices que la reine-mère, leur protectrice, avait rappelés dans l'île, où ils formèrent un puissant parti. La ville de Messine s'étant déclarée pour Mathieu Palice, qui venait de perdre Damien, son frère aîné, le régent amena à Taormine le roi, dans le dessein de le transporter de là à Catane pour y établir la résidence de la cour. Mais cette dernière ville n'étant pas encore délivrée de la peste dont elle avait été infectée l'année précédente, la reine crut devoir ramener le roi, son fils, à Messine. Ce ne fut, depuis, que querelles et hostilités entre les partis d'Alagon et de Palice; les troubles qu'ils excitèrent furent tels, qu'ayant fait cesser l'agriculture en Sicile, ils y causèrent la famine. Louis de Tarente, second mari de la reine Jeanne, profitant de ces conjonctures, envoya, l'an 1354, une armée pour faire une descente en Sicile. Plus de cent douze places arborèrent, dès que l'ennemi parut, les armes de Naples. Mais bientôt les orages qui s'élevèrent dans cette dernière cour, obligèrent de rappeler les troupes qui étaient en Sicile. Louis, contre l'attente générale, resta sur le trône : ce fut, à la vérité, pour bien peu de tems, la mort, l'an 1355, l'en ayant fait descendre à l'âge de dix-huit ans, le 16 octobre, selon Fazel, dans le mois de novembre, selon Villani, à l'âge de dix-sept ans. Il n'avait point été marié : son corps fut porté à Catane et enterré dans l'église de Sainte-Agathe. Il laissa, en mourant, deux fils naturels, Antoine et Louis. Blase d'Alagon ne lui survécut que quatre jours.

## FRÉDÉRIC II OU III, DIT LE SIMPLE.

1355. **Frédéric**, frère de Louis, devient son successeur à l'âge de quatorze ans, sous la régence d'Euphémie, sa sœur. Le royaume se trouvait alors dans une extrême confusion, les seigneurs siciliens étant partagés entre la maison de Naples et

celle d'Aragon. L'an 1356, au mois de novembre, la ville de Messine est livrée, avec le château de Martagriton, à Louis, roi de Naples, par Nicolas Césaire, qui commandait dans l'une et l'autre places.

Louis et la reine Jeanne, sa femme, font leur entrée dans Messine, le 24 décembre suivant, et promettent d'en faire la capitale de la Sicile. Les affaires du roi Frédéric étant presque désespérées, il députa à sa sœur Eléonore, femme de Pierre, roi d'Aragon, pour lui faire donation de ses états, à condition que ce prince lui fournirait les secours dont il avait besoin. Mais les états de Pierre étaient trop agités pour lui permettre de transporter ailleurs ses forces. Le roi de Naples, résolu de terminer la guerre avec la Sicile par un coup décisif, fait assiéger Catane par mer et par terre. Le grand sénéchal commandait les troupes de débarquement, tandis que l'escadre napolitaine croisait dans le golfe, pour empêcher que rien n'entrât dans la ville. Mais Artale d'Alagon ayant attaqué celle-ci, remporta sur elle une victoire complète. Le grand sénéchal, consterné de cette défaite, lève le siége. La garnison catanoise le poursuit dans sa retraite, et lui taille en pièces plus de deux mille hommes, sans compter les prisonniers qui étaient en plus grand nombre. Tout le bagage fut la proie du vainqueur, et servit à enrichir les soldats et les paysans, qui s'étaient joints à eux pour la poursuite des ennemis. On ne voit point que le roi de Naples ait figuré dans cette double action. Il est cependant certain qu'il était alors en Sicile avec la reine Jeanne. (Villani, l. VII, c. 72.) Ses affaires particulières le rappelèrent bientôt dans ses états. Mais avant son départ, il fit précipiter dans la mer plusieurs messinois, qui lui étaient suspects. Le pouvoir du roi de Naples commença dès lors à décliner en Sicile. Les Clermonts, famille puissante, qui lui avaient toujours été attachés, l'abandonnèrent en 1357, par le conseil de Gui de Vintimille, principal ministre de Frédéric, pour revenir à l'obéissance de ce prince. Ils avaient pour ennemi Artale d'Alagon. Celui-ci s'étant réconcilié avec eux, les engagea à le seconder pour la réduction de Messine, que Frédéric désirait avec empressement. S'étant réunis, ils la prirent avec la citadelle, et en chassèrent les Napolitains. Muratori avoue qu'il ne peut fixer le tems précis où ceci arriva. Les autres villes de Sicile rentrèrent successivement sous la domination de Frédéric.

Les cours de Naples et de Sicile, lasses de la longue guerre qu'elles se faisaient, commencèrent, l'an 1372, à tourner leurs pensées vers la paix. Deux cordeliers en furent les négociateurs. Il fut convenu entre les deux cours, que Frédéric reconnaîtrait tenir en fief de la reine Jeanne la Sicile, s'obligerait à lui

payer, à titre de cens annuel, quinze mille florins d'or, et se contenterait du titre de roi de Trinacrie, celui de Sicile étant réservé à la reine Jeanne; ce qui fut approuvé par le pape Grégoire XI. Par un des articles du traité, Frédéric devait aller à Rome faire hommage au pape. « Mais ayant représenté » à Grégoire XI, que la situation de ses affaires ne lui per- » mettait pas de s'éloigner de son royaume, le pape consentit » qu'il rendit cet hommage par procureur. Le roi de Hongrie, » qui n'avait point renoncé à ses prétentions sur les états de » la reine Jeanne, témoigna beaucoup de mécontentement de » ce traité ». (Burigni.) Malgré cela, il fut ratifié par les parties et approuvé par l'évêque de Sarlat, au nom du pape, le 31 mars 1373. Le roi Frédéric fit hommage-lige de son royaume entre les mains du même prélat, le 17 janvier 1374, à Messine, et le même jour il épousa ANTOINETTE DE TARENTE, fille de François de Baux, duc d'Andria, et de Marguerite, sœur du dernier roi de Naples. Cette princesse ne fit que paraître sur le trône de Sicile. Quelques jours après son mariage, le vaisseau qui la ramenait à Messine, avec le roi son époux, fut attaqué par le comte Rubi, à qui le monarque avait défendu de venir en cette ville. La reine fut tellement effrayée de cet assaut, qu'elle se jeta dans l'eau pour se sauver. Elle tomba malade de cet accident, et mourut, le 23 janvier 1374, à Messine. Frédéric, l'année suivante, fut sacré par l'évêque de Sarlat, avec la permission du pape. Il pensait à se remarier lorsqu'une maladie l'emporta, le 27 juillet 1377, à l'âge de trente-six ans. De CONSTANCE, sa première épouse, fille de Pierre IV, roi d'Aragon (morte en juillet 1363), il laissa une fille, nommée Marie, qu'il déclara son héritière par son testament fait peu de tems avant sa mort. Adelzreiter lui donne pour une autre fille du même lit, Elisabeth, femme d'Etienne l'Agraffé, duc de Bavière.

« Il est assez étonnant, dit M. de Burigni, que les rois de » Naples n'aient pas conquis le royaume de Sicile, pendant » un règne aussi faible que celui de Frédéric. Ce prince n'était » proprement roi que de nom. Les villes et les grands le mé- » prisaient impunément : on peut juger jusqu'où allait l'inso- » lence des seigneurs, par ce qui arriva à Gui de Vintimille. » Le comte François de Vintimille, son frère, avait chassé le » gouverneur de Trapani et donné le gouvernement de cette » place importante à Gui de Vintimille, sans consulter le roi. » Frédéric témoigna en être fort mécontent. Gui en fut si » outré qu'il osa donner un coup de poignard au roi. La bles- » sure heureusement ne fut point mortelle. Cet attentat n'eut

» point de suite à cause de la faiblesse du gouvernement, qui » procura au roi Frédéric le surnom de *Simple.* »

## MARIE ET MARTIN, DIT LE JEUNE.

1377. MARIE est reconnue héritière du trône de Sicile après la mort de Frédéric, son père, et commence à régner sous la tutelle et la régence d'Artale d'Alagon. Giannone remarque qu'elle ne prit point d'investiture du pape, et que depuis ce tems là, les rois de Sicile n'en ont point reçu. Marie est enlevée, l'an 1379, par Guillaume-Raymond de Moncade, et conduite au château d'Agouste, dont il était gouverneur, dans le tems qu'elle se disposait à épouser, contre le vœu de ses sujets, Jean-Galéas, comte de Vertus, neveu de Bernabo Visconti, et co-seigneur avec lui de Milan. De là elle fut conduite, par ordre de Pierre IV, roi d'Aragon, son aïeul, à Barcelone, pour y être élevée auprès de la reine Eléonore, sa tante, fille de Pierre II, roi de Sicile. Elle épousa, le 29 novembre 1391 (1), avec dispense du pape Clément VII, Martin, son cousin germain, fils de Martin, duc de Montblanc, depuis roi d'Aragon. MARTIN, en se mariant avec Marie, prit le titre de roi de Sicile. Les deux époux s'étant embarqués, l'an 1392, pour la Sicile, avec un cortége nombreux de seigneurs aragonais, abordent, le 25 mars, à Trapani. La Sicile avait un grand besoin de la présence de ses maîtres, déchirée, comme elle l'était, par des factions, et tyrannisée par les principaux seigneurs de l'île. L'arrivée de Marie et de Martin y rétablit d'abord le calme; mais ce ne fut pas pour long-tems. De Trapani, après y avoir fait quelque séjour, les deux époux s'acheminèrent vers Palerme, qui était dans le département d'André de Clermont. Ce seigneur aurait bien voulu se maintenir dans la possession de cette ville; mais le peuple, las de son gouvernement, ne demandait qu'à revenir à l'obéissance de ses maîtres légitimes. Clermont ne se trouvant point en forces pour faire tête à l'armée royale, fit son accommodement avec le roi et la reine, dont il obtint une amnistie pour lui et son parti : après quoi ils firent leur entrée dans la ville au milieu des acclamations du peuple. Ce fut là qu'ils furent couronnés, dans le mois de mai 1392.

La réconciliation du comte de Clermont avec la cour déplut singulièrement à un seigneur aragonais, favori du roi. Son

(1) C'est la date de ce mariage, donnée par M. de Burigni. Mais Muratori le suppose déjà fait en 1388. (*Annali*, tom. VIII, pag. 428.)

nom était Caprena. Dans la vue de supplanter le comte et d'obtenir ses domaines, il l'accusa secrètement auprès du roi d'avoir de mauvais desseins contre sa personne, et en donna pour preuve, un poignard qu'il portait contre la défense faite de paraître avec cette arme à la cour. Le comte, sur cette accusation, ayant été arrêté, fut mis à la torture et forcé par les tourments de faire l'aveu qu'on exigeait de lui. Il fut condamné à mort avec ses prétendus complices, et exécuté devant son hôtel, dans la place publique. Les biens de cet infortuné seigneur furent confisqués, et son comté de Motica fut adjugé à son accusateur, qui obtint aussi la charge de grand-amiral. Cette exécution terrible excita dans Palerme des mouvements qui déterminèrent la cour à se retirer à Catane. (Rainaldi, *ad an.* 1392, n°. 1, 2.) La sédition s'étendit dans toute la Sicile, de sorte qu'il n'y eut presque d'autres villes que Messine, Syracuse et Catane qui restèrent fidèles au roi et à la reine. Les Barbares d'Afrique profitèrent de ces tems de troubles pour faire des courses en Sicile, où ils enlevèrent, dans le mois de juin 1393, l'évêque de Syracuse, qu'ils retinrent prisonnier l'espace de trois ans. (Rainaldi, *ibid.*, n°. 3.) Cependant les Palermitains, qui avaient donné le signal de la révolte, revinrent les premiers à résipiscence. Par une députation qu'ils firent au roi et à la reine, ils promirent d'être plus soumis et plus fidèles à l'avenir. Les députés, à la tête desquels étaient les archevêques de Palerme et de Montréal, furent accueillis favorablement, parce qu'on n'était pas en état de sévir contre les rebelles. La reine Marie, après sept ans de mariage, accoucha, l'an 1398, d'un fils, nommé Frédéric, qui ne lui survécut pas. Elle le suivit au tombeau le 25 mai 1402, et fut inhumée auprès de lui à Lentino.

## MARTIN LE JEUNE, *seul.*

1402. MARTIN règne seul en Sicile après la mort de sa femme, qui l'avait institué son héritier. Il épousa, l'an 1403, BLANCHE, fille de Charles III, roi de Naples. L'an 1409, il fait une expédition dans la Sardaigne, qui s'était révoltée contre le roi son père, et gagne une grande victoire, le 21 juin, sur les rebelles, commandés par Guillaume II, vicomte de Narbonne. Peu de tems après, il tombe malade dans cette île, et meurt à l'âge de trente-cinq ans, le 25 juillet, à Cagliari, où il est enterré. Il ne laissa que deux bâtards, un fils, nommé Frédéric, qui fut légitimé par le pape Benoît XIII, et mourut de poison, le 29 mai 1428, au château de Branzat, en Aragon, où sa témérité l'avait fait enfermer; et une

fille appelée Yolande, mariée deux fois dans la maison de Gusman. Ce prince fit plusieurs actes de juridiction ecclésiastique, qui prouvent que les rois de Sicile étaient en possession du droit de la *monarchie de Sicile.*

## MARTIN II, DIT LE VIEUX.

1409. MARTIN, roi d'Aragon, succède au royaume de Sicile à Martin, son fils. Il continue à la reine Blanche, sa bru, la régence, qui lui avait été donnée par le testament de son époux. L'an 1410, il meurt le 31 mai, âgé de cinquante-deux ans, à Cagliari, dans la Sardaigne, qu'il venait de soumettre, sans laisser d'enfants légitimes. En mourant, il nomma régente la reine Blanche, sa femme. (*Voy.* Martin, *roi d'Aragon* (1). La branche des comtes de Barcelone, qui avait régné plus de six cents ans, d'abord en Catalogne, puis en Aragon, finit dans la personne de ce prince.

## FERDINAND DE CASTILLE, DIT LE JUSTE.

1412. FERDINAND, deuxième fils de Jean I, roi de Castille, et d'Eléonore, fille de Pierre IV, roi d'Aragon, fut élu roi de Sicile, après un interrègne de trois ans, dans une assemblée de députés du royaume d'Aragon, de celui de Valence et de la Catalogne. Il avait eu cinq concurrents; Frédéric, comte de Luni, fils naturel de Martin, roi de Sicile; Mathieu, comte de Foix, gendre de Jean, roi d'Aragon; Alfonse duc de Gandie; Jacques, comte d'Urgel; et le marquis de Villena, qui descendait des rois d'Aragon. Ce fut saint Vincent Ferrier qui, étant monté en chaire le 30 juin 1412, déclara, dans une assemblée très-nombreuse, à laquelle assista l'antipape Benoît XIII, que, d'une voix unanime, les arbitres choisis pour

(1) Ce prince avait un favori nommé Bernard Caprera, qu'il avait fait comte de Modica l'an 1372, après avoir fait décapiter à Palerme, le premier juin de cette année, pour crime de rebellion, André de Clermont, qui possédait ce comté. C'était Caprera lui-même qui avait forcé dans cette place, le 18 mars précédent, les rebelles. Il avait délivré, l'année suivante, le roi et la reine de Sicile, qu'une nouvelle révolte des Siciliens tenait assiégé dans Catane. Mais après la mort du roi Martin, il fut arrêté prisonnier par ordre de la reine, qui le soupçonnait d'aspirer au trône. Ayant voulu s'échapper, il tomba dans un filet dressé devant les fenêtres de sa prison, et y resta un jour entier exposé à la risée du public. Remis en liberté, il alla, par ordre de Ferdinand, successeur du roi Martin, finir ses jours hors de la Sicile.

l'élection, avaient nommé Ferdinand, second infant de Castille, roi d'Aragon et de Sicile. A ce nom, tout le peuple témoigna une joie extrême, parce que Ferdinand s'était déjà fait une grande réputation de justice et de modération en refusant le trône de Castille qui lui avait été offert après la mort du roi Henri, son frère, au préjudice de l'infant son neveu. La reine Blanche, veuve du roi Martin, jouissait toujours de la régence, en vertu du testament de son époux. Ferdinand lui confirma la régence sous le titre de vice-reine. Mais il nomma en même tems huit vice-gérents pour l'assister de leurs conseils. Caprera, dont nous avons parlé sous le règne précédent, n'était pas de ce nombre; mais il portait ses vues plus haut. Pendant l'interrègne, il avait aspiré à la royauté; et pour réussir dans ce dessein, il s'était mis dans la tête d'épouser la reine, quoique difforme et beaucoup plus âgé qu'elle. Mais ayant osé lui en faire la proposition, il en reçut cette réponse accablante : *Ah! fi, vieux galeux!* Furieux de cet affront il assiégea la reine dans Syracuse où elle s'était retirée. Jean de Moncade étant accouru pour la délivrer, obligea Caprera de se retirer, et emmena Blanche à Palerme. Les ordres donnés par Ferdinand aux vice-gérents, portaient cependant qu'ils travailleraient à réconcilier la reine avec Caprera. Celui-ci prévint leur arrivée en conduisant secrètement ses troupes à Palerme, où il entra de nuit sans y être attendu. La reine, qu'il comptait surprendre, n'eut que le tems de sauter de son lit et de gagner une galère dont le capitaine la conduisit au port de Sorrento. Etonné qu'elle lui eût échappé, Caprera eut, à ce qu'on prétend, l'insolence de se coucher dans son lit en disant : *Si je n'ai pas la perdrix, j'aurai du moins le nid.* Les vice-gérents étant arrivés à Palerme, essayèrent vainement d'engager ce seigneur à se soumettre à la reine; mais étant devenus maîtres de sa personne par adresse, ils l'envoyèrent à Barcelonne, où il fut très-mal reçu de Ferdinand. Caprera, par la souplesse de son génie, trouva moyen cependant de regagner ses bonnes grâces par la suite.

La reine Blanche, se voyant sans pouvoir en Sicile depuis l'arrivée des vice-gérents, prit le parti de se retirer en Navarre, auprès du roi son père. Ce fut là qu'elle épousa, quelques années après, don Juan, second fils de Ferdinand, à qui elle porta en dot le royaume de Navarre.

Jusqu'au tems du concile de Constance, Ferdinand avait suivi le parti de Benoît XIII; mais après que cette assemblée l'eut déposée, il n'oublia rien pour l'engager à donner sa démission, jusqu'à se transporter, quoique malade à Perpignan, pour vaincre son obstination. Mais il n'y gagna rien,

et en s'en retournant, il mourut à Ygnalada, en Catalogne, le 2 avril 1416, âgé de quarante-trois ans. Son amour pour la justice lui fit donner le surnom de *Juste*. (*Voyez son article parmi les rois d'Aragon.*)

## ALFONSE, DIT LE MAGNANIME.

1416. ALFONSE, fils aîné de Ferdinand, lui succéda dans ses états de Sicile comme dans ceux d'Aragon, avec MARIE, fille de Henri III, roi de Castille, qu'il venait d'épouser le 29 juin de l'année précédente. Ses premiers soins furent de travailler, d'après les mouvements que sont père s'était donnés, pour la pacification de l'église. Ses ambassadeurs au concile de Constance, desquels était chef Raymond, comte de Cardone, y ayant été reçus le 10 septembre 1416, déclarèrent qu'ils étaient envoyés par le roi, leur maître, pour travailler à l'extirpation du schisme, à la destruction des hérésies, à la réformation de l'église dans son chef comme dans ses membres, et à l'élection d'un pape. Ils demandaient en même tems qu'en considération des dépenses que le feu roi Ferdinand et Alfonse, son fils, avaient faites pour la paix de l'église, on lui accordât le droit de disposer des bénéfices de la Sardaigne et de la Sicile, sans être sujet à aucune redevance envers le siége apostolique. Martin V, nouveau pape, élu dans ce concile, refusa cette grâce, et par là irrita, contre lui, Alfonse, qui reprit Benoît XIII sous sa protection, et empêcha qu'on ne portât les choses contre lui à la dernière extrémité. L'autorité de Martin et du concile perdit, par là, beaucoup dans les états d'Aragon et de Sicile. C'était une chose fort commune alors dans ces deux royaumes, que les papes y disposassent des bénéfices en faveur des étrangers. Alfonse remédia, l'an 1418, à cet abus par un édit qui déclarait tout étranger incapable de posséder des benéfices ou pensions sur bénéfices dans ses états, à moins qu'il n'y eût résidé l'espace de douze ans de suite. Deux ans après, par une déclaration particulière, il confisqua tous les revenus des bénéfices qui ne seraient pas possédés par des siciliens.

Alfonse parut en 1420, pour la première fois, en Sicile, et fit son entrée à Palerme, le 12 février. Dans l'assemblée qu'il y tint, il reçut le serment de fidélité de tous les ordres, et jura de conserver les priviléges du royaume. Ce prince était fort mécontent des Génois, qui avaient surpris un de ses vaisseaux et jeté l'équipage dans la mer. Cet acte d'hostilité, fait en pleine paix, n'ayant point été réparé sur les plaintes qu'il en fit, il arma contre la république et fit une

descente subite en Corse, au mois d'avril 1420, avec trente galères et quatorze vaisseaux de charge. Après s'être rendu maître de Calvi, sans éprouver beaucoup de résistance, il mit le siége devant Bonifacio, qu'il espérait d'autant plus facilement emporter, qu'il savait que les vivres y manquaient. Mais une suspension d'armes, que les assiégés obtinrent pour quinze jours, les tira d'embarras. Une escadre de sept gros vaisseaux et d'une caravelle, étant venue à leur secours pendant cet armistice, sous les ordres de Jean Frégose, frère du doge Thomas, contraignit Alfonse de lever le siége, à son grand regret. Ce fut pendant cette expédition que Jeanne II, reine de Naples, réduite aux abois, implora le secours d'Alfonse. Antoine Caraffe, surnommé *Malice*, qu'elle lui députa, obtint l'objet de sa mission, sur l'assurance qu'il lui donna d'être adopté par cette princesse. Louis III, duc d'Anjou, rival de Jeanne pour la Sicile et pour Naples, étant arrivé à Gênes avant qu'Alfonse eût quitté la Corse, lui envoya, de son côté, une ambassade pour le prier de l'aider à dépouiller cette princesse. Alfonse, dont la correspondance avec Jeanne n'était point encore publique, éluda la demande de l'ambassadeur, sans expliquer ses intentions; mais il les manifesta bientôt après en faisant partir pour Naples une escadre de dix-huit vaisseaux, commandée par Raymond Péralta, accompagné d'Antoine Caraffe. Ce secours, arrivé le 6 septembre, ranima les espérances déjà presque éteintes de la reine Jeanne. Fidèle à sa parole, elle convoque les principaux seigneurs de Naples, et, en leur présence, le 24 septembre, elle adopte Alfonse, qu'elle déclare en même tems duc de Calabre, titre affecté à l'héritier présomptif de la couronne de Naples. Les préparatifs d'Alfonse étant achevés, il se dispose au voyage de Naples, nomme trois vice-rois en Sicile, et fait partir un ambassadeur pour le duc d'Anjou, avec ordre de lui dire, de sa part, que ne pouvant se dispenser de secourir la reine, sa mère, il lui déclare la guerre, s'il ne sort promptement du royaume de Naples. Il monte sur une flotte de vingt-six vaisseaux, et arrive à Naples au commencement d'octobre 1421. Lorsqu'il est près d'entrer dans le palais, la reine, suivie d'un grand cortége, vient au-devant de lui, et l'ayant embrassé, elle lui fait donner, en présence de tout le monde, les clefs du château de l'Œuf; ce qui combla de joie tous ceux qui étaient sincèrement attachés à la reine. Le grand-sénéchal Caraccioli fut le seul qui ne prit point part à l'allégresse publique. Accoutumé à gouverner la reine avec empire, il voyait avec chagrin que son autorité allait diminuer, par la confiance que Jeanne avait dans le roi Alfonse. Il y avait alors, en Italie, un fameux général, nommé Braccio, à qui

l'on attribue la gloire d'avoir rétabli la discipline militaire dans ce pays. Alfonse l'ayant attiré dans son parti, sous la promesse de lui donner la charge de grand-connétable avec la principauté de Capoue, la reine, par le conseil de Caraccioli, ne se pressa point de remplir cet engagement. Braccio, s'imaginant qu'on lui manquait de parole, était prêt à s'en retourner; mais Alfonse, après une conférence qu'il eut avec la reine, lui fit donner, malgré le grand-sénéchal, la principauté de Capoue, et, pour se l'attacher plus étroitement, il promit à ce grand général de lui obéir en tout ce qui concernerait la guerre. C'était l'homme dont il avait besoin pour l'opposer à Sforce Attendolo, autre fameux capitaine, qui s'était attaché au duc d'Anjou. Braccio et Sforce luttèrent ensemble, à la tête de leurs troupes, pendant la campagne de 1421, sans avoir remporté d'avantages marqués l'un sur l'autre. Mais, l'année suivante, Braccio eut l'adresse de détacher Sforce des intérêts du prince français, et de le réconcilier avec Alfonse et la reine, au moyen du don qu'ils lui firent de la ville de Manfrédonia.

L'union qui régnait entre le monarque et Jeanne ne subsista pas long-tems. La princesse, toujours livrée à Caraccioli, se plaignit, à sa persuasion, qu'Alfonse, après avoir soumis les villes d'Acerre, d'Averse, de Sorrento, d'Amalfi et d'autres qui s'étaient révoltées contre elle, les avait obligées à lui prêter serment de fidélité; qu'il disposait des emplois en faveur de ses créatures; et qu'il agissait en tout sans consulter la souveraine. Caraccioli fit de plus entendre à la reine qu'elle était menacée par Alfonse d'être enlevée et transportée dans une citadelle, d'où elle ne sortirait jamais. Dans le même tems, Alfonse apprit, par une lettre de son ministre en cour de Rome, qu'il devait prendre garde à lui, parce qu'il savait qu'on attenterait à sa vie la première fois qu'il irait saluer la reine dans le château Capouan, où elle faisait sa résidence. Alfonse, ne doutant point que l'indisposition de la reine contre lui n'eût pour auteur le grand-sénéchal, résolut de s'assurer de sa personne, mais sans éclat. Dans ce dessein, il convoque le sénat, sous pretexte d'une affaire importante. Le grand-sénéchal s'y étant rendu, est arrêté dès qu'il paraît et mis en prison. Alfonse veut ensuite aller trouver la reine pour justifier sa conduite; mais il est accablé d'une grêle de pierres à l'entrée du château, et obligé de se retirer après avoir couru risque de la vie. La guerre est alors déclarée entre le roi et la reine, qui met Sforce dans son parti. Autant elle avait montré de passion pour Alfonse, autant et plus encore elle commence à le détester. Caraccioli, qui avait été rendu à cette princesse,

lui conseille de révoquer, pour cause d'ingratitude, l'adoption qu'elle avait faite d'Alfonse. La reine suivit ce conseil, après avoir pris l'avis des jurisconsultes, et par acte du 21 juin 1423, l'adoption fut cassée. Caraccioli et Sforce, ne trouvant pas encore la reine assez vengée, l'engagèrent à faire une nouvelle adoption en faveur du duc d'Anjou, qui, depuis la ruine de ses affaires, s'était retiré à Rome. Alfonse ne tint compte de cette nouvelle adoption, et continua de se regarder comme l'héritier présomptif du royaume de Naples.

Une affaire importante appela, peu de tems après, ce prince en Espagne. Henri, son frère, venait d'être emprisonné par don Juan, roi de Castille, pour avoir épousé, à son insu, l'infante Catherine, sa sœur. Alfonse, résolu de voler à la délivrance de son frère, nomme vice-roi de Sicile et de Naples, l'infant don Pierre, son autre frère, et s'embarque, le 2 octobre, au port de Gaëte, après avoir déclaré que son intention n'était nullement de détrôner la reine Jeanne, mais d'empêcher que certaines gens mal-intentionnés n'abusassent du crédit qu'ils avaient sur son esprit. Ayant débarqué à Villefranche, il apprend que le duc, son rival, a laissé dégarnir de troupes la ville de Marseille. Sur cette nouvelle, s'étant remis en mer, il va la surprendre de nuit, et, après y avoir mis le feu, il se rembarque au bout de trois jours, emportant le corps de saint Louis, évêque de Toulouse. Arrivé en Espagne, il redemande au roi de Castille la liberté de son frère; et, sur son refus, il lui déclare la guerre. Après quelques hostilités, la paix se fait entre eux; mais elle ne fut pas de longue durée. Pendant l'absence d'Alfonse, la reine Jeanne s'étant alliée à Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, qui dominait alors à Gênes, fait partir une flotte chargée de dix mille combattants, pour aller faire une descente en Sicile. Mais on ne voit pas que cet armement ait fait de grands progrès dans cette île. Braccio faisait alors le siége d'Aquila, place importante qu'Alfonse lui avait promise s'il pouvait s'en rendre maître. Mais, dans une sortie des assiégés, il fut fait prisonnier, après avoir reçu plusieurs blessures mortelles, le 2 juin 1424. Ayant vécu toujours en impie, il finit comme un enragé, n'ayant voulu recevoir aucun secours ni spirituel ni temporel. (Rainaldi, *ad. an.* 1424, n. 16.) L'antipape Benoît XIII étant mort l'an 1424, Alfonse, attaché opiniâtrément à son parti, se déclara pour Gilles de Mugnos, que sa faction lui avait donné pour successeur. Martin V, le vrai pape, résolu de regagner ce prince ou de le réduire, lui députa le cardinal de Foix, à qui, bien que parent d'Alfonse, l'entrée de l'Aragon fut refusée. Ce ne fut qu'après l'abdication de Mugnos, faite le 26 juillet 1429, qu'Alfonse renonça au

schisme. Par un des articles de la paix qu'il fit avec Martin V, il fut dit qu'Alfonse et ses successeurs jouiraient de la dépouille des évêques de Sicile après leur mort. Pyrrhus Roccus prétend que ceci n'est qu'une confirmation du droit dont les évêques de ce royaume étaient en possession. Alfonse étant venu, l'an 1431, en Sicile, y fait publier une pragmatique, sous le titre de *Il rito di Sicilia*, qui s'observe encore dans le pays. Il passe de là dans le royaume de Naples, et s'étant abouché avec la duchesse de Sessa, il l'engage à travailler à sa réconciliation avec la reine Jeanne, sur l'esprit de laquelle cette dame avait beaucoup de pouvoir. Mais la négociation est traversée par les ministres du duc d'Anjou, qui la font échouer. Alfonse retourne en Sicile, où il apprend la mort du duc d'Anjou, son rival, arrivée le 15 novembre 1434, et celle de la reine Jeanne, qui le suivit le 2 février de l'année 1435.

Invité par les partisans qu'il avait à Naples, dont le duc de Sessa était l'un des plus zélés, Alfonse part de Messine avec sept galères, laissant en Sicile l'infant don Pierre, pour y faire les préparatifs de guerre. Ayant abordé près de Gaëte, il y est bientôt joint par ceux qui lui étaient attachés, et conclut avec eux de faire le siége de cette place, l'une des clefs du royaume. Après avoir assemblé les troupes que l'infant lui avait fait passer, il assiége Gaëte par mer et par terre. La garnison génoise, commandée par François Spinola, se défend avec le plus grand courage. Mais la ville manquait de vivres. Le commandant en ayant fait sortir toutes les bouches inutiles, ces misérables se voyaient exposés à mourir de faim entre la ville et les assiégeants. Alfonse, touché de compassion, les reçoit dans son camp, et leur ayant donné des vivres, il leur permet de se retirer où ils voudront. Quelques-uns des siens ayant oser blâmer cet acte de générosité, il répond qu'il aime mieux n'avoir jamais Gaëte, que d'être cause de la mort d'un si grand nombre d'innocents. Une si belle action lui acquit beaucoup de partisans. Cependant, une flotte génoise, envoyée par le duc de Milan, était en mer pour venir au secours de Gaëte. Alfonse, ne jugeant pas à propos de l'attendre, s'embarque avec onze mille hommes pour aller à sa rencontre. Les Aragonais croyaient aller à une victoire certaine, sachant que les Génois n'avaient que quatre mille hommes à leur opposer. Mais ayant commencé le combat, lorsque les deux armées furent en présence, ils éprouvèrent ce qui arrive souvent, que d'excellentes troupes de terre font mal leur devoir dans un combat de mer. Les Aragonais, n'ayant pas le pied marin, s'embarrassaient plus qu'ils ne s'aidaient; plusieurs même se trouvaient incommodés de l'air de la mer; d'autres se laissaient

tomber, ne pouvant soutenir le roulis du vaisseau. Le roi faisait des prodiges de valeur; on le voyait partout où il y avait le plus de danger; non content d'exhorter les autres par ses discours, il les encourageait aussi par son exemple. Les Génois, dans la chaleur du combat, s'étant attachés au vaisseau amiral, trois de ceux qu'ils avaient en réserve vinrent les renforcer. On en vint alors à l'abordage. Tandis qu'Alfonse se défendait comme un lion, Spinola fit couper la corde qui tenait l'antenne de son grand mât, qui, tombant ave un grand fracas, pensa tuer ce prince. Ce danger à peine était passé, qu'Alfonse se vit exposé à un plus grand; un boulet ayant passé sur sa tête, le renversa sur le pont. Averti, dans le même tems, que son vaisseau faisait eau, il baisse pavillon, et fait signe aux autres vaisseaux de cesser le combat. Ayant appris que Jacques Justiniani, gouverneur de l'île de Chio, était sur la flotte ennemie, il le fait venir, et se rend à lui. Le combat dura près de onze heures, et ne finit qu'au coucher du soleil. Cette affaire, l'une des plus mémorables dont l'histoire fasse mention, est du 5 août 1435. Parmi les prisonniers distingués, on compte, outre le roi, don Juan, roi de Navarre, et don Henri, ses frères; le prince de Tarente, le duc de Sessa, trois cent quarante autres hommes de la première qualité, et en tout près de onze mille hommes. Le butin que firent les Génois fut si considérable, qu'il enrichit plusieurs officiers et même des soldats, pour eux et leur postérité. L'armée victorieuse se rendit sur-le-champ à Gaëte, d'où, après y avoir débarqué des vivres, elle remit à la voile au bout de deux jours, emmenant le roi d'Aragon. Lorsque ce prince approcha de l'île d'Ischia, le capitaine du vaisseau sur lequel il était voulut exiger qu'il ordonnât à la ville de se rendre; mais Alfonse répondit hardiment qu'il n'en ferait rien, que ses ennemis ne devaient pas se flatter de prendre la moindre de ses villes sans éprouver une vigoureuse résistance, et que quand il aurait la faiblesse de donner de pareils ordres, il espérait que ses sujets seraient incapables de lui obéir. Luc Assereto, qui commandait la flotte, ayant appris que le discours de ce capitaine avait déplu au roi, lui en fit satisfaction et l'assura qu'il n'y avait aucune part. La première intention du duc de Milan était que la flotte génoise allât faire une descente en Sicile. Il envoya faire part de ses vues au sénat de Gênes; mais on lui répondit que, pour réussir dans une pareille expédition, il fallait une armée de terre et beaucoup de préparatifs que le sénat n'était pas en état de faire.

Assereto n'était pas sans inquiétude au milieu de sa flotte. Les officiers génois, qui le savaient plus attaché au duc de

Milan qu'à la république, avaient délibéré de l'arrêter: ils craignaient, avec fondement, qu'au lieu de conduire le roi captif à Gênes, comme ils le désiraient, il ne le livrât au duc Philippe-Marie. L'amiral dissimula sa pensée avec tant d'artifice et prit si bien ses précautions, que les mauvais desseins qu'on avait contre lui ne purent s'exécuter. Ayant pris la route de Porto-Venere, comme s'il eût voulu se rendre à Gênes, il rencontra, chemin faisant, un petit bâtiment qui lui remit des ordres secrets du duc de Milan pour transporter Alfonse à Savone, afin d'être maître de son sort. Il fallait user pour cela d'adresse. Voici comme Assereto s'y prit. Il fit dire aux capitaines de sa flotte qu'ils eussent à rendre le butin qu'ils avaient fait, parce qu'il voulait en faire un nouveau partage plus équitable. Cette proposition les chagrina au point qu'ils partirent sur-le-champ pour n'y point acquiescer. C'est ce qu'Assereto demandait. Les voyant partis, il passe devant Gênes et va droit à Savone. (Burigni, *Hist. de Sicile*, tom. II, pag. 324.)

De Savone, Alfonse, après quelque séjour, fut conduit à Milan, où le duc Philippe-Marie Visconti le reçut avec toutes les marques d'estime et de cordialité. Dans les entretiens que ces deux princes eurent ensemble, le roi d'Aragon fit comprendre au duc qu'il agissait contre ses intérêts, en prenant contre lui le parti de René, duc d'Anjou. « Ne voyez-vous » pas, lui disait-il, qu'en voulant maintenir sur le trône de » Naples un prince français, vous facilitez à sa nation la » conquête de toute l'Italie ; que vos états étant les plus voi- » sins de la France, ils ne manqueront pas d'être envahis tôt » ou tard par les Français dès que vous leur en aurez ouvert » l'entrée ? C'est une réflexion qu'avait profondément gravée » dans l'esprit le duc Jean-Galéas, votre père, qui n'a jamais » redouté que cette nation ». Frappé de ce discours, souvent répété en diverses manières, Philippe-Marie consentit à lui rendre la liberté gratuitement, ainsi qu'à tous les prisonniers aragonais, et fit avec lui, de plus, une ligue offensive et défensive pour l'aider à conquérir le royaume de Naples. Informé de ce traité, l'infant don Pierre, son frère, part de Sicile avec une flotte pour le ramener dans ce royaume. Ayant été jeté par la tempête près de Gaëte, plusieurs habitants de cette ville viennent le trouver secrètement pendant la nuit pour l'assurer qu'au moyen d'une tentative il lui serait facile de la surprendre. L'infant, profitant de cette occasion, met à terre ses troupes, qui, s'étant introduites dans Gaëte, en chasse la garnison ennemie. Alfonse venait alors de conclure son traité avec le duc de Milan. A cette nouvelle, il se met en route pour Gaëte, où il arriva le 2 février 1436. Sa présence rétablit ses affaires

dans le royaume de Naples, dont plusieurs places lui ouvrent leurs portes; d'autres se soumettent par force.

Le roi Réné étant sorti de la longue prison où le retenait le duc de Bourgogne, arrive, le 19 mai 1438, à Naples. S'étant ligué, le 29 août suivant, avec Michel Attendolo et Jacques Caldora, deux fameux capitaines, et se voyant à la tête de dix-huit mille hommes, il envoie défier Alfonse, les uns disent à un combat singulier, les autres à une bataille générale, afin de terminer leur querelle par un seul coup décisif. Quoi qu'il en soit, ce défi n'eut point d'exécution.

L'an 1439, Alfonse fait de vains efforts pour délivrer le Château-Neuf de Naples, assiégé par les troupes de Réné. La place où il avait garnison aragonaise, obligée de se rendre le 24 août, fête de la Saint-Barthélemi, fut consignée entre les mains des ambassadeurs du roi de France. Ceux-ci, mécontents du roi d'Aragon, la remirent à Réné. (*Giornale napolitano.*) Alfonse fut dédommagé de cette perte par la prise de Salerne, dont il investit Raymond Orsini, qu'il créa en même tems duc d'Amalfi. (*Ibid.*) Le recouvrement de Naples lui tenait toujours au cœur: apprenant que la jeunesse napolitaine était dans le camp de Réné, il crut l'occasion favorable pour surprendre cette ville. Ayant bloqué le port par des vaisseaux pour empêcher d'y faire entrer des vivres par mer, il partagea son armée de terre en deux corps; il en donna l'un à don Pierre, son frère, et se mit à la tête de l'autre. Déjà les habitants commençaient à s'inquiéter, et parlaient de se rendre, lorsqu'un accident funeste fit manquer cette expédition. L'infant était occupé à faire tirer sur l'église de Sainte-Marie du Mont-Carmel, où il y avait une batterie, lorsqu'un boulet de canon, partit de là, lui frappa la tête et la brisa de façon qu'on ne put la retrouver. Cet événement est du 17 octobre 1439. Le prince n'avait que vingt sept ans. Sa mort causa une consternation générale dans l'armée, dont il avait mérité l'estime et l'attachement par sa valeur et sa bonté. La reine Isabelle, femme de Réné, l'honora même de ses larmes. Alfonse, malgré sa douleur, voulut donner l'assaut le lendemain, mais une pluie furieuse qui survint ne le permit pas; comme elle dura plusieurs jours, ce contre-tems, joint aux approches de l'hiver, l'obligea de lever le siége au bout de trente-six jours. Il ne demeura pas néanmoins oisif le reste de la campagne. Les intelligences qu'il avait dans Acerra, ville importante de la Terre de Labour, lui valurent, presque sans peine, la conquête de cette place, d'où il alla se présenter devant Naples, qu'il réduisit avec la même facilité. Mais la citadelle étant demeurée fidèle au roi Réné, il fut obligé d'en faire le siége, qui l'occupa l'es-

pace de trois mois. L'ayant emportée de force, il marcha contre Averse, dont la citadelle lui opposa une résistance encore plus forte que celle d'Acerra. Tandis qu'il en faisait le siége, le roi René, par le conseil d'Antoine Caldora, fils du général Jacques, se jeta, pour faire diversion, dans la Pouille qu'il soumit en peu de tems. Cette conquête lui ouvrit la route de Bénévent. Alfonse, apprenant qu'il y dirigeait sa marche, prend une partie de son armée, et va droit à l'ennemi. Il y eut à la rencontre une action assez vive, qui se termina par la retraite de René. Ce prince, soupçonnant Caldora de l'avoir trahi dans cette occasion, prit le parti de le faire arrêter. Mais les officiers demandèrent si hautement la liberté de ce général, que René se vit obligé de l'accorder. Il fit plus; il voulut, mais en vain, faire satisfaction à Caldora. Outré du traitement qu'il venait de recevoir, ce général quitta le service angevin pour embrasser celui du roi d'Aragon. Ce fut une acquisition qui flatta beaucoup ce dernier. Caldora, pour lui donner une preuve non équivoque de la sincérité de son attachement, engagea le gouverneur de la citadelle d'Averse, son ami, de se rendre; ce qui fut exécuté après sept mois de siége. Caldora ne demeura pas plus fidèle au roi d'Aragon, qu'il l'avait été au roi René. S'étant réconcilié avec celui-ci, il le trahit de nouveau et rentra dans le parti d'Alfonse, auquel il livra la citadelle de Bénévent. Ces diverses trahisons le firent tomber dans un mépris général. Ne trouvant plus d'emploi chez aucun prince, il alla cacher sa honte à Jési, dans la Marche d'Ancône, où il mourut sans considération. (Collenutius, *Hist. neapolit.*, liv. VI.)

Les affaires d'Alfonse allant toujours en prospérant dans le royaume de Naples, ce prince, l'an 1440, en demanda l'investiture au pape Eugène IV. Le pontife l'ayant refusée, Alfonse se tourne, l'année suivante, du côté du concile de Bâle, alors brouillé avec Eugène, mais sans se déclarer pour l'antipape Félix, que cette assemblée lui opposa. Pour intimider néanmoins Eugène, il engagea le concile, dans le mois d'octobre 1441, à lui envoyer une ambassade, espérant par là obtenir de Félix ce que son compétiteur lui refusait. Eugène, peu effrayé de cet artifice, rassembla le plus de troupes qu'il lui fut possible, pour les faire passer dans le royaume de Naples au secours de René. Mais cette armée, commandée par le cardinal de Tarente et le comte de Tagliacozzo, ne fit aucun exploit mémorable. Le cardinal, peu propre aux opérations militaires, conclut la même année, une trève avec Alfonse, après quoi il s'en retourna dans la Campagne de Rome.

Cette retraite fut la ruine des affaires du roi René. Bientôt après, le prince Ferdinand, fils naturel d'Alfonse, arrive, par

ordre de son père, avec une forte armée devant Naples, dont il forme de nouveau le siége. La ville étant mal approvisionnée, la disette ne tarda pas à s'y faire sentir. Cependant les Napolitains, par haine des Aragonais, étaient déterminés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Déjà l'eau commençait à leur manquer, par le soin qu'avaient eu les assiégeants de couper l'aqueduc qui la fournissait, lorsque deux maçons ayant été pris dans une sortie des assiégés, indiquèrent au prince Ferdinand un vieil aqueduc qui communiquait à un puits situé au milieu de la ville, mais alors dépourvu d'eau. Le roi d'Aragon, à qui Ferdinand fit part de cette découverte, partit d'Averse, où il était alors, pour se rendre au camp de Naples. Trois cents soldats déterminés qu'il introduisit dans l'aqueduc un vendredi, la nuit du 1er. au 2 juin, étant entrés dans la place, forcèrent la porte qui répondait au camp des assiégeants, dont la place fut bientôt remplie. Les assiégés, après s'être défendus pendant quelques heures, le roi Réné à leur tête, mirent bas les armes, après quoi la ville fut pillée dans l'espace de trois heures. Alfonse ayant fait cesser ce désordre, le calme fut rétabli dans la place. Le roi Réné ayant échappé aux vainqueurs, se rendit en diligence auprès du pape Eugène à Florence, pour se lamenter avec lui de son malheur. Eugène, pour le consoler, lui donna une belle investiture du royaume de Naples, avec laquelle il reprit, après trois mois de séjour, la route de Provence. Peu de jours après, Alfonse se rendit maître du Château-Capouan et du Château-Neuf, et le 21 juin, il se mit en marche avec son armée contre Antoine Caldora, qui, le 28 du même mois, étant uni avec Jean, frère du fameux François Sforce, osa lui livrer un combat où son armée fut mise en déroute et lui-même fait prisonnier. L'année ne finit pas, qu'à la réserve de Tropea et de Reggio, tout le royaume de Naples tomba au pouvoir d'Alfonse, prince, dit Muratori, libéral envers ses amis, clément envers ses ennemis, et faisant bonne justice à tout le monde. (*Annali. d'Ital.*, tom. IX, pag. 195-196; Burigni, *Hist. de Sicile*, tom. II, pag. 331-332.)

Il restait encore au milieu de l'Italie un ennemi redoutable au roi Alfonse; c'était le pape Eugène. Tous deux paraissaient déterminés à ne plus garder entre eux aucun ménagement. Eugène menaçait de rendre un jugement solennel par lequel il déclarerait Alfonse déchu de tout droit aux royaumes de Naples, de Sicile, de Corse et de Sardaigne. Alfonse, de son côté, se préparait à conclure avec le concile de Bâle un traité, par lequel il embrasserait l'obédience de Félix V, à condition que celui-ci lui donnerait l'investiture du royaume de Naples, avec promesse de deux cent mille pièces d'or. Mais Eugène, voyant les

affaires du roi René désespérées, crut, après y avoir mieux réfléchi, que la bonne politique demandait qu'il fît son accommodement avec le roi d'Aragon. Dans cette disposition, il nomma son légat le cardinal Louis, patriarche d'Aquilée, pour aller traiter avec Alfonse à Naples. Ce prélat étant arrivé à Priverno, députa de là au roi d'Aragon pour lui notifier l'objet de son voyage. Alfonse vient au-devant de lui jusqu'à Terracine, et, après de longues et vives discussions, il consent, par traité signé le 14 juin 1443, à reconnaître Eugène pour un vrai pape, à rappeler ses sujets ecclésiastiques qui étaient alors au concile de Bâle, et à ne pas souffrir que trois d'entre eux, élevés au cardinalat par Félix, jouissent de cet honneur dans ses états. Il promet de plus, d'armer six galères pour être jointes à la flotte pontificale destinée à faire la guerre aux Turcs. Le légat, de son côté, s'engage, au nom du pape, à reconnaître Alfonse pour roi de Naples, à lui donner l'investiture de ce royaume, et à le décharger de tout ce qu'il pouvait devoir au siége apostolique. (Rainaldus, *ad an.* 1443, n. 5.) Ce traité, confirmé par une bulle datée de Sienne, le 6 juillet suivant, fut exécuté fidèlement de part et d'autre.

Le nom d'Alfonse était si célèbre dans l'Europe, que l'empereur Frédéric II étant venu, l'an 1452, à Rome pour s'y faire couronner avec Eléonore de Portugal, sa femme, ne voulut point quitter l'Italie sans avoir eu la satisfaction de voir un prince dont la renommée parlait si avantageusement, et qui d'ailleurs était oncle de l'impératrice. Quelques-uns de ses courtisans lui ayant représenté qu'en faisant à ce prince une première visite, il compromettait sa dignité: Il ne s'agit point ici du cérémonial, répondit-il, c'est au mérite personnel, et non pas au rang que je veux rendre hommage. Prévenu de cette visite, Alfonse ne négligea rien pour préparer à l'empereur une superbe réception. Il alla au-devant de lui à trois milles de Capoue, et l'ayant amené à Naples, il y donna des fêtes et des tournois qui durèrent pendant tout le séjour que les Allemands firent en cette ville. Les marchands eurent ordre de donner gratuitement tout ce que ces étrangers leur demanderaient, et furent remboursés sur les mémoires qu'ils présentèrent au roi. On érigea, dans Syracuse, à l'empereur, une statue qui subsista jusqu'en 1530. (Murat. *Annali*, tom. IX, pag. 446; Burigni, *Hist. de Sicile*, tom. II, p. 342.)

L'an 1456, le royaume de Naples éprouva, le 5 décembre et les jours suivants, un des plus terribles tremblements de terre dont l'histoire fasse mention. Plusieurs églises, plusieurs tours et plusieurs maisons particulières de la capitale furent renversées par cet accident, et près de vingt mille personnes y

périrent. La même secousse agita les villes de Bénévent, de Brindes, d'Ascoli, d'Ariano, de Campobasso, d'Avellino, de Cumes, de Nocera, de Gaëte et d'autres qu'elle renversa en grande partie avec perte d'un grand nombre d'habitants. Le roi Alfonse entendait la messe à Saint-Severin de Naples lorsque ce malheur commença. Tout le monde prit la fuite, et le prêtre lui-même quitta l'autel. Mais le roi, sans témoigner aucune frayeur, le retient et l'oblige d'achever le saint sacrifice.

La guerre entre Alfonse et les Génois durait depuis longtems, au grand regret du pape Calliste qu'elle avait empêché de porter ses armes contre les Turcs. Bernard de Villemain, amiral de Sicile, bloquait le port de Gênes avec une flotte de vingt navires et de dix galères. Réduits à l'extrémité, les Génois offrirent leur ville au roi de France, Charles VII, qui l'accepta. Jean d'Anjou, fils du roi René, que le prince nomma pour son lieutenant à Gênes, y trouva les choses dans un état déplorable. Une armée de mécontents, à la tête desquels étaient les Fiesques, les Spinola, les Adornes, pressait la ville par terre. On ne voyait aucune ressource pour cette malheureuse république, lorsqu'Alfonse fut frappé de sa dernière maladie. Elle dura quarante jours, au bout desquels il mourut un mardi, 27 juin 1458, à l'âge de soixante-trois ans huit mois et vingt-sept jours. A peine était-il mort, que la flotte sicilienne, qui fermait le port de Gênes, s'éloigna, et que l'armée des rebelles se dissipa.

« Alfonse, dit M. d'Egly, par ses grandes actions, par sa » clémence et sa justice, par sa valeur infatigable, sa fermeté » au milieu des disgrâces, sa modération dans la prospérité, a » mérité le surnom de Magnanime que l'histoire lui donne. Il » joignit à ces vertus héroïques une politique profonde, une » humeur bienfaisante et libérale: on quittait rarement sa cour » sans obtenir ce qu'on lui demandait; il aimait mieux différer » ses grâces que de les refuser. Il favorisa la religion et enri- » chit les églises d'ornements précieux. Magnifique dans ses » ameublements et dans les cérémonies, et simple dans ses » habits, toujours sobre, il ne fit jamais d'excès dans le boire » ni dans le manger; il buvait son vin mêlé de beaucoup d'eau. » Ses discours étaient ornés, semés de traits vifs et ingénieux: » son amour pour les sciences et la protection qu'il leur accorda » lui ont mérité les éloges d'un nombre prodigieux d'historiens. » Il fut savant lui-même dans la théologie, les mathéma- » tiques, l'histoire, la jurisprudence, et très-versé dans la » connaissance des poëtes. Il avait un respect singulier pour » Tite-Live, et portait toujours dans ses voyages, au nombre » de ses livres, les œuvres de ce grand homme et les commen-

» taires de César. On prétend qu'il a traduit en espagnol les » épîtres de Sénèque ». Pour tempérer cet éloge, il faut ajouter avec Muratori, que son ambition était démesurée, que ses mœurs étaient lascives jusqu'au scandale, qu'il accabla ses peuples de tailles et de gabelles, qu'il voulut trancher du pape dans ses états jusqu'à vendre les bénéfices, si l'on s'en rapporte à quelques écrivains. Saint Antonin, qui vivait alors, dit qu'en mourant il chargea son successeur de tenir une conduite différente de la sienne dans son gouvernement, et de supprimer tous les impôts établis de son tems pour s'en tenir aux anciens. Son corps, déposé dans l'église de Saint-Pierre, martyr à Naples, fut transféré depuis en Espagne, et inhumé dans l'église cistercienne de Poblet, en Catalogne. Il n'eut point d'enfants de MARIE, son épouse, fille de Henri III, roi de Castille, laquelle ne mit jamais le pied en Italie, tant elle vécut mal avec son époux. Mais il eut trois bâtards : Ferdinand, qui fut roi de Naples ; Marie, femme de Lyonel, marquis d'Est et duc de Ferrare ; et Eléonore, mariée au duc de Sessa. (*Voy.* Alfonse V, *roi d'Aragon.*)

## JEAN D'ARAGON.

1458. JEAN, frère du roi Alfonse, lui succède dans le royaume de Sicile au-delà du Phare, comme dans celui d'Aragon. Il était déjà roi de Navarre, depuis l'an 1425, par son mariage contracté, l'an 1419, avec BLANCHE, fille et héritière de Charles III, dit le Noble. Il eût encore souhaité succéder à son frère dans le royaume de Naples, et se plaignit hautement de ce qu'Alfonse en avait disposé à son préjudice en faveur de Ferdinand, son bâtard. Mais la guerre qu'il menaçait de faire à ce sujet, fut prévenue par le mariage de ce même Ferdinand avec Jeanne, sa fille. Les Siciliens virent, avec joie, Ferdinand monter sur un trône dont il s'était montré digne par la sagesse avec laquelle il avait administré la Sicile en qualité de vice-roi du vivant de son père. Ce prince, l'année suivante, envoya une ambassade au pape Pie II, pour prêter serment de fidélité entre ses mains ; ce qui s'exécuta le 20 janvier 1459. Jean avait eu de son mariage avec la reine Blanche un fils, nommé Charles, et qualifié prince de Viane, qui eut avec son père de grands démêlés, prétendant que le royaume de Navarre devait lui appartenir ; et ce n'était pas sans fondement, car le contrat de mariage de son père portait que s'il lui naissait un fils, il lui céderait le royaume de Navarre dès qu'il serait en âge de gouverner. Or, le prince de Viane avait alors plus de vingt-cinq ans. Ne pouvant obtenir justice de son

père, il sollicita, mais en vain, les princes étrangers pour se la faire rendre. Le roi Jean, irrité de la hardiesse de son fils, le menaçait des effets de sa colère. Pour s'y soustraire, le fils se retira auprès du roi Alfonse, son oncle. Il y était lorsque la mort enleva ce prince. Il passa de là en Sicile, dont les états, par estime pour ses talents, auraient souhaité de l'avoir pour vice-roi. Mais c'est à quoi le roi, son père, ne voulut jamais consentir, laissant néanmoins entrevoir qu'il lui pardonnerait pourvu qu'il revînt en Espagne. Le prince de Viane obéit, et se rendit à Barcelone le 22 mars 1460. La paix semblait se rétablir entre le père et le fils, lorsqu'une affaire d'inclination la rompit de nouveau. L'intention du roi Jean était de marier son fils avec Catherine, sœur d'Alfonse, roi de Portugal. Charles ne goûtait point cette alliance, et voulait, à l'insu de son père, épouser Isabelle de Castille. Cette intrigue étant venue à la connaissance du roi Jean, le prince de Viane fut arrêté par son ordre et envoyé prisonnier à Xativa, dans le royaume de Valence. Mais un soulèvement des Catalans et des Navarrois, qu'occasiona cette violence, l'obligea de relâcher le captif, et de faire avec lui un traité par lequel il lui cédait la Catalogne et promettait de le reconnaître pour son successeur dans ses autres états. Le prince de Viane survécut trop peu de tems à cette convention pour en voir l'accomplissement. En mourant, il emporta les regrets des Espagnols et des Siciliens, qu'il avait mérités par ses grandes qualités. Ami et cultivateur des lettres, il composa plusieurs ouvrages dont il nous reste une traduction des morales d'Aristote en espagnol, et une histoire abrégée des rois de Navarre avec de très-beaux vers espagnols, et des chansons ingénieuses qu'il chantait lui-même en jouant de la guitare. Sa mort arriva le 23 septembre 1461, à l'âge d'environ quarante ans. Outre ce fils, le roi Jean eut de la reine Blanche trois filles; Jeanne, mariée à Ferdinand, roi de Naples; Eléonore et Marie. S'étant remarié à JEANNE, fille de Frédéric-Henriqués, amiral de Castille, il eut d'elle Ferdinand, surnommé le *Catholique*, qui réunit dans sa main les royaumes de Castille et d'Aragon par son mariage avec Isabelle de Castille. Henri, frère d'Isabelle, n'ayant point été consulté sur cette alliance, fut quatre mois sans vouloir lui pardonner.

Le roi Jean perdit la vue dans sa vieillesse. Un juif la lui rendit par l'opération de la cataracte. Ce prince mourut à Barcelonne le 19 janvier 1479, suivant Ferreras, ou le 1er. février de la même année, selon Burigni, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Exact, jusqu'au scrupule, à remplir les devoirs extérieurs de la religion, il n'en fut pas moins livré à

l'amour des femmes. (*Voy.* Jean II, *roi d'Aragon et de Navarre.*)

## FERDINAND D'ARAGON, DIT LE CATHOLIQUE, ROI DE NAPLES ET DE SICILE.

1479. FERDINAND, fils unique du roi d'Aragon et son successeur au royaume de Sicile, se fit sacrer à Séville le 28 mars 1479. Les Siciliens lui députèrent, en Aragon, le comte de Pradès, pour lui prêter, en leur nom, le serment de fidélité. N'étant point disposé à venir résider parmi eux, il nomma pour les gouverner en sa place, avec titre de vice-roi, D. Gaspard Spès, baron d'Altaciaria, qui fut remplacé, l'an 1488, par D. Ferdinand d'Acugna, dont le gouvernement fut limité à l'espace de trois ans; terme auquel fut bornée, dans la suite, la durée des vice-royautés en Sicile, à moins que le roi ne jugeât à propos de la prolonger, comme il est arrivé quelquefois pour des raisons particulières. D'Acugna se trouva lui-même dans ce cas, ayant été continué jusqu'à l'an 1494, époque de sa mort, arrivée à Catane où il fut inhumé dans l'église cathédrale. Ferdinand avait un fils unique nommé Jean, qui donnait les plus belles espérances. La mort ayant enlevé ce jeune prince le 4 octobre 1497, causa dans la Sicile un deuil universel dont il n'y a pas d'exemple; car tout homme, suivant Philippe de Commines, prit la couleur noire et s'abstint de se faire raser pendant six mois.

Ferdinand, après avoir fait, en 1491, la conquête du royaume de Grenade sur les Maures, établit en Espagne le tribunal de l'Inquisition, dans l'idée de purger ce pays du reste de Sarrasins et de Juifs qui s'y trouvaient répandus. On fut bientôt informé en Italie de la manière de procéder dans cette juridiction, aussi contraire à l'esprit de l'évangile qu'elle était superflue après les précautions qu'avait prises la primitive église, pour couper cours aux hérésies. Les Napolitains en eurent horreur, et, apprenant en même tems que Ferdinand, sous prétexte de bannir des royaumes de Naples et de Sicile quelques maures et quelques juifs qui s'y étaient réfugiés, se proposait d'y établir le même tribunal de l'Inquisition, ils résolurent de s'exposer à tout, à la perte de leurs biens, à la mort même plutôt que d'y consentir. En effet, l'an 1504, le grand-inquisiteur d'Espagne avait envoyé à Naples, par ordre de Ferdinand, l'archevêque de Palerme, avec commission d'inquisiteur, le peuple se souleva, le chassa honteusement du royaume, et fit représenter au monarque espagnol, que pour expulser quelques maures et quelques juifs réfugiés, il

n'était pas nécessaire d'employer des moyens si violents, puisqu'il y en avait de plus simples qui pouvaient suffire. Le roi, persuadé qu'il ne parviendrait pas à soumettre les Napolitains à ses volontés, abandonna son dessein et se contenta de publier contre les Juifs une pragmatique qui apaisa le tumulte; il promit même aux Napolitains, qu'en faveur de leur zèle pour la foi catholique, il ne permettrait jamais l'établissement de l'inquisition chez eux; et il fut, à cet égard, fidèle à sa parole. (Mariana, l. 30; col. Limborc, *Hist. Inquisit.*, l. 1, c. 26.)

L'an 1513, Ferdinand ordonne que la ville de Palerme soit reconnue pour la capitale du royaume de Sicile, qu'elle soit la demeure ordinaire et la résidence du conseil royal. Le tribunal de l'inquisition fut établi, cette même année, sans opposition dans cette ville. (Pyrrhus Rocchus.)

L'an 1516, Ferdinand meurt le 23 janvier, au village de Madrigaléjo, dans l'Estramadoure. Hugues de Moncade, vice-roi de Sicile, fut le premier qui apprit en ce pays la mort de Ferdinand; et comme ce seigneur s'était attiré la haine de la plupart des Siciliens, par la sévérité de son gouvernement, il voulut attendre, avant de divulguer cette nouvelle, qu'il fût confirmé dans la vice-royauté : mais don Pèdre de Cardone, arrivé peu de tems après, l'ayant rendue publique, on commença à dire à Palerme que les pouvoirs de don Hugues étaient expirés. Ce discours, fomenté par divers seigneurs, fit penser don Hugues à la retraite. Mais retenu par ses amis, il munit son palais de bonnes gardes de soldats, au milieu desquels il parcourut la ville, tâchant d'adoucir les esprits irrités, en publiant qu'il révoquait l'impôt mis sur la farine, parce qu'on le trouvait trop dur. La sédition, néanmoins, ne fut que suspendue. Bientôt la populace, ayant entouré le palais, se mit à crier que si don Hugues ne sortait incessamment de Palerme, il pouvait compter d'être massacré. Le vice-roi, voyant son palais assiégé, sort déguisé par une fausse porte, et se réfugie dans la maison d'un de ses confidents, d'où, par mer, il passe à Messine. Cette révolte arriva le 7 mars. (Ferreras, t. VIII, pp. 441 et 442.) Elle se communiqua rapidement à plusieurs villes de Sicile. (*Voy.* Ferdinand V, *roi de Castille et d'Aragon.*)

# ROIS DE NAPLES ET DE SICILE,

## DE LA MAISON D'AUTRICHE.

### CHARLES D'AUTRICHE.

1516. CHARLES, premier du nom, en qualité de roi d'Espagne, successeur de Ferdinand, son aïeul maternel, aux

royaumes de Naples et de Sicile, ayant appris dans les Pays-Bas la révolte des Siciliens, nomma Hector Pignatelli, comte de Monteléon, pour réprimer et punir les chefs des séditieux. Pignatelli, étant arrivé à Palerme, le 1er. mai 1517, fit arrêter vingt des plus coupables, et publia ensuite une amnistie pour les autres. Le calme ne fut point rétabli par là en Sicile. Jean-Luc Squarcia-Loup, qui avait été jurat à Palerme, profitant de la faiblesse de Pignatelli, travaillait à se défaire de tous les partisans de Moncade. Le jour de cette exécution était fixé au 24 juillet 1517, fête de sainte Christine, patrone de Palerme. Mais l'indiscrétion des conjurés fit manquer le coup. Squarcia, le 8 septembre suivant, fut mis à mort avec deux de ses complices; et la Sicile, par là, recouvra sa tranquillité. (Burigni, *Hist. de Sicile*, tom, II, pp. 360 *et suiv.*)

Non content de ses royaumes d'Espagne, de Naples et de Sicile, sans compter la souveraineté des Pays-Bas, Charles, après la mort de Maximilien, son aïeul, aspira encore, l'an 1519, à lui succéder dans l'empire. Mais un obstacle s'opposait à ses vues; c'était une ancienne convention qui excluait du trône impérial les rois de Sicile. Charles, comme on l'a dit ci-devant, agit secrètement auprès du pape Léon X, pour obtenir dispense sur cet article; elle lui fut accordée, mais à condition qu'elle ne serait pas rendue publique. Elle ne le fut effectivement qu'en 1521, lorsqu'il n'était plus tems de revenir contre l'élection de Charles. (Rainaldus, *ad an.* 1521, n. 80.)

L'an 1528, Philibert de Châlons, prince d'Orange, ayant remplacé, dans le commandement de l'armée impériale, le connétable de Bourbon, tué au sac de Rome, partit de cette ville le 17 février, et vint camper devant Troja ou Troïa. Lautrec, général français, après divers petits combats livrés aux Impériaux, les oblige à s'éloigner de cette place, qu'il trouve, en y entrant, remplie de vivres et d'autres munitions dont il avait un extrême besoin. L'avis du plus grand nombre de ses officiers était d'aller à l'instant du côté de Naples. Mais Pierre Navarre, engagé alors au service de France, proposa de s'assurer auparavant de Melfi, pour ne pas laisser derrière soi cette place importante. Ce projet ayant été goûté, il l'exécute lui-même avec succès, prend ensuite Trani, Barlette et d'autres villes de l'Abruzze et de la Capitanate, après quoi, vers la fin d'avril, il s'approche de Naples. Tandis qu'il en fait le siége, l'amiral André Doria, gagné par le marquis du Guast, l'un de ses prisonniers de guerre, quitte le service de France pour passer à celui de l'empereur, et Lautrec est emporté par une maladie, la nuit du 15 au 16 août. Le marquis de Saluces, qui le remplace dans le commandement, ne se trouvant ni assez

d'autorité ni assez de force pour continuer l'entreprise, fait sa retraite en bon ordre, après avoir repoussé les Impériaux qui donnèrent sur son arrière-garde. De là il se jette dans Averse, laissant le comte Pierre Navarre à la merci des ennemis, qui, l'ayant fait prisonnier dans cette rencontre, le conduisirent à Naples, où il mourut quelques tems après.

A peine le marquis de Saluces était dans Averse qu'il s'y vit assiégé par les garnisons de Naples et des autres villes qui étaient restées au pouvoir des Impériaux. On commençait à battre la place, lorsque le marquis fut blessé d'un éclat de pierre qui lui fracassa le genou. Abattus par ce nouveau revers, les Français se virent contraints de signer, le 30 août 1528, une capitulation que la nécessité rendit moins honteuse. Elle portait en substance que la place serait remise au prince d'Orange, que le marquis demeurerait prisonnier de guerre, et qu'il s'engageait à faire remettre aux Impériaux toutes les autres places du royaume, occupées par les Français et les Vénitiens, leurs alliés. La paix de Cambrai, dite *la paix des Dames*, signée le 3 août 1529, entre Marguerite d'Autriche, au nom de l'empereur, et la duchesse d'Angoulême, au nom du roi François I, son fils, assura la couronne de Naples et de Sicile à Charles-Quint; ce qui fut cimenté par le traité de Crépi, du 18 septembre 1544. L'empereur Charles, après avoir fait la conquête de Tunis sur les Sarrasins, arriva dans son royaume de Sicile, et fit une entrée triomphante dans Palerme, le 12 septembre 1535. Après avoir passé près d'un mois en cette ville, il se rendit à Messine où l'on enchérit sur les honneurs qu'on lui avait rendus à Palerme. Ce fut le célèbre Maurolico qui fut l'ordonnateur de la fête qu'on lui fit. Elle donna tant de plaisir à l'empereur, qu'il voulut voir Maurolico pour lui en témoigner sa satisfaction.

La Sicile et le royaume de Naples changèrent de maître par la cession que Charles-Quint en fit l'an 1554, à Philippe, son fils. Ce jeune prince obtint de Jules III, par une bulle du 28 octobre de la même année, l'investiture de ces royaumes pour lui et ses héritiers, tant mâles que femelles, aux mêmes conditions qu'elle avait été accordée par Jules II à Ferdinand le Catholique, et par Léon X à Charles-Quint. Le marquis de Pescaire, ambassadeur de Philippe, prêta, en son nom, le serment de fidélité, et reçut l'investiture, dit M. d'Egly, par l'admission au baiser des pieds. (*Voy.* Charles-Quint, *empereur*; *et* Charles I, *roi d'Espagne*.)

## PHILIPPE II.

« Le roi Philippe II gouverna ses états d'une manière bien

» différente de celle qu'avait pratiquée l'empereur, son père
» Charles-Quint, parcourant continuellement la vaste étendue
» des pays qui vivaient sous sa domination, se prêtait au ca-
» ractère de chaque nation, et, par ce moyen, s'était concilié
» l'affection des Espagnols ainsi que des Flamands, des Ita-
» liens comme des Allemands. Philippe, au contraire, après
» la mort de MARIE, reine d'Angleterre, sa seconde femme,
» quitta la Flandre, et, se renfermant pour toujours dans
» Madrid, se livra tout entier aux Espagnols ; se conduisant
» par leurs maximes, encensé comme le plus prudent et le plus
» sage des rois de la terre, inaccessible à ses autres sujets, Phi-
» lippe entreprit de gouverner, de son cabinet, le monde
» entier. » (Giannone, tom. VI, pag. 195.)

Le duc de Médina-Celi, nouveau vice-roi de Naples, dans le dessein d'arrêter les fréquentes descentes que les Turcs faisaient sur les côtes de Sicile et de Naples, se concerta, l'an 1558, avec le grand-maître de Malte, Jean de la Valette, pour reprendre Tripoli d'Afrique, dont ces Infidèles s'étaient emparés depuis peu. Le roi Philippe approuva cette entreprise, et en donna le principal commandement au vice-roi. Sa flotte consistait en vingt-huit grands bâtiments et cinquante-quatre galères, avec des vivres pour quatre mois. Mais ce grand armement n'aboutit qu'à la prise de l'île des Gelves, qu'il fallut rendre ensuite. (Burigni.) Les Italiens, suivant M. de Thou, imputent, à la vanité du duc de Médina-Celi, le mauvais succès de cette expédition, où la perte fut de dix-huit mille hommes, dont les uns périrent par les maladies ou par le fer, les autres furent réduits en captivité.

Sous le règne de Charles-Quint, la cour de Rome avait fait divers efforts pour introduire, dans le royaume de Naples, le tribunal de l'inquisition. Elle se flattait d'y avoir réussi l'an 1546, en obtenant de l'empereur des lettres qui autorisaient les commissaires envoyés de Rome à Naples pour faire la recherche des Luthériens qui s'y étaient introduits. Pour ne pas soulever le peuple, au lieu de publier à son de trompe, comme on faisait à Rome et en Espagne, les bulles dont les inquisiteurs étaient munis, le vice-roi s'était contenté de les faire afficher aux portes de l'archevêché, après quoi il s'était retiré à Pouzzol, où il passait ordinairement l'hiver. Les créatures qu'il entretenait parmi les officiers de la ville, avaient cependant soin d'insinuer adroitement dans les places qu'on ne devait point s'effrayer de cette espèce d'inquisition, qui n'était, disaient-ils, qu'une commission passagère de la cour de Rome. Les défiances, malgré cela, subsistant toujours, on fit une députation au vice-roi pour avoir une explication. Sa réponse fut

qu'il ne souffrirait jamais aucune innovation ; ce qui calma les esprits pour un tems. Mais les craintes redoublèrent, lorsqu'un jour de Carême, en 1547, on vit les bulles affichées avec l'édit qui en ordonnait l'exécution. A l'instant le peuple se soulève, déchire le placard, et fait une nouvelle députation au vice-roi. Ceux qui la composaient revinrent à Naples, comblés de caresses et d'assurances, qu'il ne serait jamais question d'établir chez eux l'inquisition. C'était un leurre ; et dès le 11 mai suivant, on vit paraître un nouvel édit qui s'expliquait clairement en faveur de ce tribunal odieux. Le vice-roi s'étant rendu à Naples, employa les voies de rigueur pour contenir les révoltés. L'agitation des esprits subsista pendant la suite du règne de Charles-Quint. Ferdinand, son frère, lui ayant succédé, l'an 1558, dans l'empire, n'accueillit pas favorablement les premières plaintes que lui adressèrent les mécontents de Naples. Son indifférence, à cet égard, augmenta les troubles. Les deux partis en vinrent plusieurs fois aux mains. Une nouvelle députation qu'on fit à l'empereur obtint une amnistie, qui tranquillisa d'abord les esprits. Mais on apprit bientôt que trente-six des rebelles étaient exceptés de cette grâce : cinq furent en effet condamnés à mort ; les trente-un autres se dérobèrent au supplice par la fuite. Naples reçut ensuite des lettres d'abolition, qui lui rendaient le nom de *très-fidèle*, dont cette ville est ordinairement qualifiée dans les diplômes des rois.

La cour de Rome, toujours constante et uniforme dans sa politique, ne renonça cependant point au dessein qu'elle avait d'établir, à Naples, le tribunal du saint office. Il se trouva dans ce royaume des vice-rois assez complaisants, pour laisser agir à leur gré les inquisiteurs qu'elle envoyait : contents de les soumettre, pour la forme seulement, à la nécessité de prendre sur leurs bulles de commission l'*exequatur regium*, ils souffraient qu'ils eussent leurs prisons particulières, qu'ils s'assurassent des citoyens suspects d'hérésie au milieu du royaume, et qu'ils les envoyassent à Rome pour y être jugés par la congrégation du saint office. Le roi Philippe II essaya de réprimer ces entreprises sur le droit ecclésiastique napolitain. Par un édit du 10 mars 1565, il ordonna que, conformément aux maximes du royaume, les évêques, comme juges ordinaires et non comme délégués du saint siége, auront seuls, dans le droit, la connaissance de tous délits en matière de foi, déclarant qu'il ne prétendait pas qu'il y eût à Naples aucune inquisition. Mais, contre l'inclination si bien connue de ce monarque, les papes, presque toujours favorisés par les vice-rois, continuèrent de suivre leurs projets : l'abus de leur pouvoir devint si excessif, que les inquisiteurs s'attribuaient une puissance illi-

mitée, et ne daignaient plus même prendre sur leurs commissions des lettres d'attache. (D'Egly, tom. IV, pag. 160-163.)

L'an 1571, nouvelle entreprise de la cour de Rome contre la Sicile. Le pape Pie V, défenseur ardent de la juridiction ecclésiastique, entreprit d'abolir le tribunal de la *monarchie sicilienne*, prétendant qu'elle donnait atteinte à l'autorité du saint siége. Ce tribunal est appelé *monarchie*, parce qu'il unit la puissance ecclésiastique à la puissance royale. Il connaît de toutes les causes ecclésiastiques sur les appellations, et sur les jugements des ordinaires ou sur les plaintes qu'ils occasionent. Il a droit de réformer les sentences des tribunaux ecclésiastiques qui n'ont point de supérieurs dans le royaume, et de juger toutes les causes qui regardent les personnes exemptes de la juridiction des ordinaires, ou sur les seules plaintes qu'ils occasionent. Une de ses attributions est d'absoudre, *ad cautelam* ou *cum reincidentia*, ceux qui ont recours à lui par appellation des censures comminatoires, ou déclarées encourues par l'ordinaire, même pour fait d'indemnité ecclésiastique. Cette absolution se donne afin que l'accusé puisse *ester* en jugement, et faire connaître l'injustice et la nullité des censures portées contre lui. Voulant donc abattre ce tribunal qui lui portait ombrage, Pie V envoya, son neveu, le cardinal Alexandrin, en Espagne. La réponse que Philippe II fit au légat, fut qu'il ne pouvait abandonner les droits dont il avait hérité de ses ancêtres; que si néanmoins il se rencontrait, de l'aveu de ses officiers, quelque réforme à faire dans le tribunal, dont le pape se plaignait, il était prêt à lui donner là-dessus la satisfaction qu'il désirait. Il y eut en effet, par l'entremise du même légat, un concordat entre le pape et le roi, par lequel il fut convenu que les rois de Sicile ne nommeraient plus à l'avenir qu'un ecclésiastique pour exercer la juridiction de la monarchie. Le roi Philippe II mourut le 13 septembre 1598, à l'âge de soixante-douze ans, laissant une grande réputation, sur laquelle se sont exercés, en sens contraire, les écrivains de différentes nations et de diffférents partis. (Voyez *les rois d'Espagne.*)

## PHILIPPE III.

1598. PHILIPPE III, le seul fils que Philippe II laissa en mourant, recueillit ses vastes états sans opposition. Ceux de Naples et de Sicile furent constamment privés de sa présence ainsi qu'ils l'avaient été de celle de son père. Avant que la mort de ce dernier fût divulguée en Sicile, on vit paraître, le 18 septembre, dans le détroit, une flotte turque, commandée par le fameux renégat Sinan Bassa, natif de cette île, et dont

le premier nom était Cicala. La frayeur qu'il inspira fut dissipée par un esclave qu'il envoya au duc de Macheda, nouveau vice-roi, pour lui déclarer que n'ayant point dessein de commettre aucune hostilité dans la Sicile, il demandait seulement qu'on lui accordât la satisfaction d'embrasser sa mère et ses frères, offrant pour otage son fils. La crainte de la vengeance qu'occasionerait un refus lui fit obtenir du vice-roi cette complaisance. En retenant l'otage, on envoya la mère et les deux frères de Cicala au milieu de la flotte turque. Rien ne fut plus touchant, suivant M. de Thou, liv. 10, que l'entrevue de Cicala et de sa famille. On répandit beaucoup de larmes de part et d'autre : celles de la mère étaient causées par la joie de revoir son fils et par la douleur que lui causait son apostasie. Enfin, après les plus tendres embrassements, le Bassa renvoya sa mère et ses frères en Sicile, comblés de présents, et fit voile pour l'Afrique. Ce malheureux persista dans son apostasie, et laissa en mourant un fils qui hérita de sa puissance et de son courage.

L'affaire de la monarchie sicilienne semblait assoupie, lorsqu'en 1606, le cardinal Baronius, par une basse complaisance pour le pape Paul V, la réveilla en faisant insérer, dans le onzième tome de ses annales, une dissertation où il attaquait ce tribunal. Elle ne fit point honneur à son érudition, et néanmoins elle détermina la cour d'Espagne à tout mettre en œuvre dans le conclave suivant, pour empêcher qu'on élevât ce docte prélat sur le siége pontifical.

Les immunités du clergé se soutinrent néanmoins dans les deux Siciles, et contribuèrent à grossir ce corps au point que sa multiplication affaiblit considérablement les forces de ces royaumes. Dans le nombre des laïques il ne se trouvait plus assez d'hommes pour fournir aux besoins publics, à la culture des terres, à l'entretien du commerce, aux levées que l'Espagne faisait faire pour l'entretien et l'augmentation de ses armées dans les guerres qu'elle eut à soutenir contre la France, et surtout en Italie. La cour de Madrid tirait cependant de ces deux royaumes des richesses immenses en surchargeant les peuples d'impôts, en quoi elle était parfaitement secondée par les vice-rois, gens presque tous intéressés et uniquement occupés à enrichir leurs familles. L'indolent Philippe III termina sa carrière le 31 mars 1621, à l'âge de quarante-trois ans. (Voy. *les rois d'Espagne.*)

## PHILIPPE IV.

1621. PHILIPPE IV, fils et successeur de Philippe III, fut proclamé roi des deux Siciles à l'âge de seize ans, le 4 mai

1621. A l'exemple de son père et de son aïeul, il gouverna ses états du fond de l'Espagne, sans jamais les honorer de sa présence.

Les finances, administrées par des Génois et d'autres étrangers, devenaient de jour en jour onéreuses au peuple par les fraudes et les extorsions qu'on exerçait à son égard. Sa patience, à la fin poussée à bout, lui échappa, l'an 1647, à l'occasion d'un impôt sur le blé et d'une diminution faite sur le poids du pain. La crainte de mourir de faim ayant mis en fureur le peuple de Palerme, on court à l'hôtel du préteur pour y mettre le feu. La fuite le sauva de l'incendie; mais la sédition se répandit bientôt dans toute l'étendue de l'île. Même agitation des esprits dans le royaume de Naples, produite par une pareille cause. Le vice-roi, duc d'Arcos, obligé de fournir aux frais de la guerre que l'Espagne avait alors en Italie avec la France, s'étant avisé de mettre un impôt sur les fruits, qui faisaient presque la seule nourriture du peuple en été, causa par là une émeute, à la tête de laquelle se mit un pêcheur, nommé Thomas Aniello, dit communément Masaniello. Ce fut un panier de figues qui l'occasiona. Un paysan auquel il appartenait, refusant de payer les droits au receveur de l'impôt, le peuple se souleva en faveur du premier, et força le duc d'Arcos de publier un édit qui supprimait la gabelle du fruit : sa fureur ne fut pas apaisée par là. Il demanda l'abolition de tous les autres impôts et le rétablissement des priviléges accordés par Charles-Quint. Une réponse vague qu'on lui fit ne servit qu'à l'irriter. Les séditieux, s'étant répandus dans les différents quartiers de Naples, exhalèrent leur haine invétérée contre les nobles, en massacrèrent quelques-uns, brûlèrent les maisons des autres, mirent à prix la vie de ceux qui échappèrent à leur rage, et jurèrent la perte de tous les gentilshommes. Masaniello, couvert de ses haillons, monté sur un échafaud comme sur un théâtre, l'épée en main, au lieu d'un sceptre, et entouré d'un peuple entier, était l'âme qui faisait agir cette multitude effrénée : d'un coup d'œil il réglait la destinée de ses compatriotes, et indiquait où il fallait porter le fer ou le feu. Dans de si fâcheuses conjonctures, le vice-roi, conseillé par le cardinal-archevêque, fut obligé de signer un traité qui supprimait toutes les gabelles ou impôts dont on avait surchargé le peuple depuis Charles-Quint, et défendait d'en établir de nouveaux. Masaniello, étourdi de ses succès, perdit le sens, et s'attira, par ses procédés violents, la haine de ses partisans, qui, s'étant soulevés contre lui, le massacrèrent, le 16 juillet 1647, dans l'église des Carmes, après avoir été pendant six jours l'idole du peuple. Sa mort ne rendit pas le calme à la ville. Le 5 octobre suivant,

un fourbisseur, nommé Janvier Anneso, excita une nouvelle révolte, d'autant plus dangereuse qu'elle n'avait point d'autre motif que l'amour de l'indépendance. Don Juan d'Autriche, fils naturel du roi d'Espagne, envoyé pour la réprimer, avec une flotte considérable, donne ordre au peuple de lui consigner ses armes; et, sur le refus qu'il essuie, il foudroie les différents quartiers de la ville avec l'artillerie des châteaux. Les rebelles ayant tiré des arsenaux toute l'artillerie qu'ils y trouvèrent, répondent à ces attaques avec un succès qui oblige la flotte espagnole à s'éloigner. Fiers de cet avantage, ils se portent aux plus grands excès, abattent les bannières du roi, foulent aux pieds ses portraits, et, le 17 octobre, la ville de Naples s'étant arrogé le titre de république, publie un manifeste où elle expose les motifs qui l'ont portée à se soustraire à l'obéissance des rois d'Espagne.

Henri II, duc de Guise, se trouvait alors à Rome pour ses affaires domestiques. Issu d'Yolande, fille du roi René, il avait quelque apparence de droit à la couronne de Naples. Apprenant les troubles qui règnent en ce royaume, il conçoit l'espérance et forme le dessein de s'en rendre maître. Le cardinal Mazarin, principal ministre de la cour de France, auquel il fait part de ses vues, ne lui répond que faiblement, parce qu'il ne lui connaissait pas autant d'habileté qu'il avait de valeur, pour les réaliser. Ne voulant pas néanmoins lui manquer absolument, il s'engage à lui fournir une flotte. Anneso, à qui dans le même tems le duc offrit sa personne et ses biens, accepta ses offres, de concert avec les Napolitains. Le duc, sans attendre la flotte qui devait partir de Provence, s'embarque au port d'Ostie, sur des felouques napolitaines, et arrive le 15 novembre à Naples, où il entra au milieu des acclamations du peuple. Dans l'acte du serment de fidélité qu'il prêta au Dôme (l'église cathédrale), il prit la qualité de *général des armes et de défenseur du royaume de Naples et de sa liberté*. Il fit frapper en même tems des pièces d'argent et de cuivre au coin de la république, et se fit élire pour sept ans duc de Naples. Revêtu de sa nouvelle dignité, qui dépouillait Anneso de tout son pouvoir, il marcha contre les barons, que la haine du peuple avait forcés de se réunir aux Espagnols.

L'armée navale de France, commandée par le duc de Richelieu, parut enfin à la vue de Naples; mais après avoir canonné celle d'Espagne, elle reprit la route de Provence, parce qu'elle n'avait point ordre de seconder les desseins du duc de Guise, mais seulement d'occuper les Espagnols par la révolte de Naples. Ce duc, en effet, s'était montré peu digne du secours de la France, par les discours indiscrets qui lui échap-

paient fréquemment sur la maison régnante et sur le ministre, ainsi que par la hauteur avec laquelle il traitait les Français qui l'avaient accompagné. Plusieurs d'entre ceux-ci l'ayant abandonné, se joignirent aux révoltés. La conduite du vice-roi, duc d'Arcos, ne contentait pas mieux ceux qui étaient restés fidèles à la cour d'Espagne. Don Juan d'Autriche, s'apercevant qu'il se rendait odieux au peuple, se chargea, de son aveu même, du soin des affaires. Le comte d'Ognate, ambassadeur de la cour de Madrid à Rome, ayant été nommé pour succéder au duc d'Arcos dans la vice-royauté, arriva le 1er. mars à Naples. Au lieu d'attaquer les quartiers des rebelles, comme il se l'était d'abord proposé, il continua les négociations qui étaient entamées pour la paix, et vint à bout de la rétablir à Naples, sans effusion de sang, le lundi-saint, 6 avril de l'an 1648. Cet événement renversa les projets du duc de Guise, et l'obligea de prendre la fuite; mais on le poursuivit avec tant de diligence, qu'il fut arrêté à Gaëte, et de là transporté en Espagne, où il resta prisonnier l'espace de quatre ans.

Tandis que ces choses se passaient en-deçà du détroit, la Sicile éprouvait de semblables convulsions. A Palerme, l'an 1647, le préteur, à raison d'une disette qu'on éprouvait, ayant fait hausser le prix du bled et diminuer le poids du pain, mit par là toute la ville en combustion. La populace en fureur court à son hôtel, le 19 mai, pour y mettre le feu. La fuite lui ayant sauvé la vie, les séditieux allèrent aux prisons, d'où ils tirèrent, pour les remettre en liberté, plus de sept cents personnes, dont la plupart avaient mérité la mort; après quoi étant entrés dans l'hôtel des Fermes, ils brûlèrent les livres des impôts publics. (Bisaciconi, *de gli Accidenti di Palermo*, p. 46.) Plusieurs nobles étant montés à cheval, s'efforcèrent de calmer les esprits; ils avaient à leur tête le marquis de Geraci, de la maison de Vintimille, fort estimé du peuple. Dès qu'il parut, on s'écria : *Vive le marquis de Geraci, notre seigneur!* Sa réponse fut : *Vive le roi d'Espagne!* Etant ensuite allé trouver le vice-roi, marquis de los Vélès, il lui persuada de déposer le préteur, et d'abolir les impôts établis sur les vivres. Cette démarche produisit quelques instants de tranquillité. Mais un tireur d'or, nommé Joseph d'Alesi, remit en mouvement les esprits, en excitant le peuple de Palerme à demander l'augmentation de ses priviléges aux dépens des Espagnols. Le corps des corroyeurs, qui avait grand crédit dans la ville, se déclara aussitôt pour lui. Il avait pour émule, Pierre Pertuso, qu'on avait élu au sort capitaine-général. D'Alesi s'étant brouillé avec lui en public, ordonna qu'on lui coupât

la tête, et il fut obéi sur-le-champ. S'étant transporté ensuite à l'arsenal, il en tira toutes les armes qui s'y trouvèrent et les remit entre les mains du peuple. Les Espagnols, effrayés, sortirent de la ville avec si peu d'ordre, que les rebelles les ayant pris, en massacrèrent un assez grand nombre. D'Alesi, en sa qualité de capitaine-général, se conduisit avec beaucoup de circonspection. Il retint dans le devoir ceux des rebelles qui voulaient s'en écarter, et sévit contre ceux qui abusaient de son nom pour exercer des actes de violence. Le vice-roi lui ayant fait faire des propositions de paix, il les accepta, et s'employa à le réconcilier avec la ville de Palerme. Il obtint d'elle que le marquis de los Vélès pourrait revenir au château de la Mer avec la garde espagnole. Alors il déclara qu'il se démettait de la charge de capitaine-général. Mais à peine eut-on chanté le *Te Deum* en action de grâces de la paix rendue à la ville, que des brouillons commencèrent à se plaindre que d'Alesi n'avait pas fait les conditions de la paix aussi avantageuses qu'on pouvait l'espérer, et l'accusèrent de s'entendre avec les Espagnols; ceux-ci, de leur côté, publiaient qu'il était d'intelligence avec les Français. Pour comble de malheur, ayant condamné aux galères un pêcheur, il eut contre lui le corps de cet ordre, qui était nombreux et puissant à Palerme. Tout le monde étant indisposé contre cet homme, qui, peu de tems auparavant, était l'idole du public, on demanda sa tête. Tandis qu'on le poursuit dans sa fuite, on rencontre son frère qui s'était marié la veille, et à l'instant on le décapite, en attendant qu'on fasse subir à l'autre le même supplice. Joseph d'Alesi est enfin découvert dans un aqueduc où il était caché. Sans forme de procès on l'exécute avec son secrétaire et douze autres personnes, le 22 août de la même année 1647. L'histoire lui rend la justice de dire que, de tous les chefs d'émeutes populaires, il en est peu qui aient montré autant de modération et d'équité que lui.

Le vice-roi ne rentra dans Palerme qu'après ces exécutions. Après avoir fait démolir la maison d'Alesi, il publie une amnistie générale, dont il excepte néanmoins douze personnes sans les nommer. Cette exception lui laissa la liberté de faire emprisonner qui bon lui semblait. On murmura lorsqu'il commença d'en faire usage, et le peuple tira même des mains des archers un homme qu'ils menaient en prison. Le marquis de los Vélès ne tarda pas à s'apercevoir que les voies de rigueur n'étaient pas propres à ramener la paix: par ses ordres, ceux qu'on avait arrêtés furent élargis, et l'on cessa pour quelque tems de se plaindre.

Cependant on commençait à regretter Joseph d'Alesi; le

fanatisme alla même jusqu'à lui attribuer des miracles. Un charbonnier eut la folie de vouloir l'imiter, en excitant une nouvelle dissension. Il fut arrêté sans avoir presque fait de partisans, et étranglé sur-le-champ. Le marquis de los Vélès approchait alors du terme de ses jours, qui arriva le 3 novembre 1647. Le cardinal Trivulce fut envoyé d'Espagne pour lui succéder dans la vice-royauté. La ville de Palerme était dès-lors en proie à de nouvelles discordes. Le cardinal parut à la vue de cette ville, le 17 novembre, et y entra contre l'avis de personnes graves qui lui représentaient le danger auquel il s'exposait. Ce coup de hardiesse lui réussit. Sa présence imposa aux séditieux, dont il envoya les plus fougueux aux galères, sans que personne osât s'y opposer.

Une nouvelle conjuration cependant couvait à Palerme. Elle était sur le point d'éclore, lorsqu'elle vint à la connaissance du vice-roi. Un prêtre, nommé Placide Sirlet, en était l'auteur, et son plan était de tuer le vice-roi, de s'emparer du trésor public et de piller les maisons des nobles. L'indiscrétion de l'un des conjurés dévoila le mystère. Le vice-roi les ayant fait arrêter, leur procès fut instruit promptement, et le dernier supplice fut la peine de leur crime. A Girgenti, l'avarice de l'évêque, qui refusait de vendre son blé, dans la vue d'en faire hausser le prix, souleva contre lui le peuple, qui, étant entré dans son logis, pilla ses meubles, enleva son argenterie, et tua quelques prêtres qui faisaient de la résistance. Le reste de la Sicile n'était pas plus tranquille, et le duc de Guise atteste, dans ses mémoires, que toutes les villes de cette île étaient disposées à suivre l'exemple du royaume de Naples.

Le cardinal vice-roi fut rappelé, l'an 1648, et fut remplacé par don Juan d'Autriche, dont la fermeté contint les esprits inquiets pendant les trois années que dura sa vice-royauté.

Le roi Philippe IV termina ses jours le 17 septembre 1665. (Voy. *les rois d'Espagne*.)

## CHARLES II.

1665. CHARLES, fils de Philippe IV, devint son successeur à l'âge de quatre ans, sous la régence de Marie-Anne d'Autriche, sa mère, dans le royaume de Sicile comme dans ses autres états. Depuis les grandes contestations des maisons de France et d'Aragon, les Siciliens, et surtout les Messinois, ne furent jamais si malheureux que sous ce règne. L'inquiétude de Messine et la dureté des vice-rois en furent les causes. La cour de Madrid, pour récompenser la fidélité que la ville de Messine avait montrée dans les troubles de Naples

et de Palerme, avait ordonné, le 31 mai 1663, que toutes les soies de Sicile n'en sortiraient que par le port de Messine. Cette ordonnance n'était que la confirmation d'un privilége accordé à cette ville, l'an 1591, par le roi Philippe II. Le vice-roi, d'après l'avis de son conseil, ne jugeant pas à propos, par la crainte des troubles qu'elle pourrait occasioner, de la publier, les Messinois se soulevèrent, et l'intimidèrent au point qu'ils l'obligèrent d'envoyer ordre au tribunal du patrimoine royal de l'enregistrer et de la faire exécuter. Palerme et les autres villes se plaignirent hautement du tort que cette faveur exclusive leur causait, et en obtinrent de la régente la suspension. Messine était partagée alors en deux factions, les Merlis et les Malvezzis. L'intérêt commun les réunit pour la défense de leur privilége. La conduite des vice-rois qu'on leur envoya ne calma pas leur mécontentement. Enfin, l'an 1674, les Messinois en vinrent à une révolte ouverte. Pour la soutenir, ils implorèrent le secours de la France, qui leur envoya une escadre sous les ordres du marquis de Valavoire et du commandeur de Valbelle. L'Espagne en fit partir une autre de son côté, qui bloqua le port de Messine, et empêcha les vivres d'y entrer. Les horreurs de la famine commençaient à s'y faire sentir, lorsqu'elle vit arriver de Toulon le duc de Vivonne avec une nouvelle escadre, qui dégagea le port et fit entrer des vivres dans la place. Les magistrats, pour témoigner leur reconnaissance au roi de France, lui prêtèrent serment de fidélité, le 28 avril 1675, en présence du duc et du marquis de Valavoire, du commandeur de Valbelle et de tous les officiers français. Les princes d'Italie craignirent alors que Louis XIV n'envahît leurs états en vertu des anciennes prétentions de la France sur l'Italie. Ce monarque, pour les rassurer, publie, le 11 octobre 1675, un manifeste où il déclare que sa majesté « n'a reçu les Messinois, quand ils se sont » donnés à elle, que pour les rendre en quelque sorte à eux-» mêmes, aussi bien que les autres villes de Sicile qui vou-» dront suivre leur exemple; que son dessein n'a pas été » de les faire vivre sous ses lois, qui leur sembleraient tou-» jours étrangères, en les unissant à sa couronne; mais, qu'à » l'exemple de ses prédécesseurs, qui ont donné deux fois des » rois à Naples et à la Sicile dans deux branches de la maison » royale de France, son intention est encore de donner à cette » île un souverain qui tire son origine du même sang; qu'elle » lui remettra tous les droits qui sont acquis à la France sur » ce royaume, et tous ceux que le consentement des peuples » a déjà déférés et pourrait déférer à l'avenir à sa majesté; que » le prince prendra les mœurs, les coutumes et les lois de son

» état, et qu'il rétablira chez les Siciliens un trône que leurs » ancêtres ont vu avec douleur transporté en Aragon et en » Castille; que de tous les intérêts que le roi a pu prendre » jusqu'à présent à la Sicile, sa majesté se réservait seule- » ment celui de raffermir de plus en plus la puissance de ce » royaume, le bonheur et la félicité des peuples, par la » liaison et la protection toujours assurées de la France. » (Burigni, *Hist. de Sicile*, t. II, pp. 413-414) Ce manifeste fut très-agréable aux Messinois. Mais la ville de Palerme, loin de les imiter, fit paraître, le 18 mars 1676, une sanglante invective contre les excès que les Français avaient autrefois commis en Sicile, et finissait en déclarant que les Palermitains mourraient, plutôt que de manquer à la fidélité qu'ils devaient à Charles II.

Le roi d'Espagne, ne se trouvant pas en état de réduire, avec ses seules forces, les Messinois, et craignant qu'ils n'entraînassent le reste de l'île dans leur révolte, eut recours aux Hollandais, qui envoyèrent, dans la mer de Sicile, une flotte commandée par l'amiral Ruiter. Arrivé à Melazzo au mois de décembre 1675, Ruiter alla croiser entre le cap de Molina et celui d'Armi, pour empêcher qu'il n'entrât ni vivres ni provisions dans Messine. De là étant allé chercher les Français, il aperçoit, le 7 janvier 1676, leur flotte, commandée par du Quesne. Le lendemain, les deux armées en vinrent à une bataille, qui fut si terrible, que Ruiter avoua qu'il ne s'était jamais trouvé à aucune action où les ennemis fussent arrivés en meilleur ordre et où l'action eût été plus vive. De part et d'autre on s'attribua la victoire; ce qui montre qu'elle fut incertaine. Ce qui ne l'est pas, c'est que la flotte des alliés, après le combat, tenant toujours fermée l'entrée du port, ce fut une nécessité pour celle de la France de faire le tour de l'île pour faire entrer à Messine des vivres dont elle avait grand besoin; ce qui ne s'effectua que le 21 janvier. Ruiter, s'étant retiré à Melazzo, y attendait, en faisant radouber ses vaisseaux, que le tems de six mois qu'il avait promis de servir les Espagnols fût écoulé pour retourner en Hollande. Mais s'étant mis en route, une escadre hollandaise qu'il rencontra, lui remit des lettres du prince d'Orange, où il lui était ordonné, de la part des états, de rester encore six mois en Sicile. Le duc de Vivonne, nouvellement créé maréchal, fut averti que le marquis de Villefranche faisait le siége d'Agouste, secondé par Ruiter, qui s'était chargé d'empêcher la flotte française d'en approcher. Alors il donne ordre à du Quesne d'aller attaquer la flotte ennemie. L'ayant atteinte à trois lieues d'Agouste, du Quesne engagea, le 22 avril, avec elle un combat où Ruiter

reçut un coup de canon qui lui emporta la moitié du pied gauche, lui brisa la jambe droite, et l'ayant fait tomber de la hauteur de plus d'une toise, lui fit à la tête une autre blessure plus dangereuse qu'elle ne parut d'abord. La suite de cette bataille fut la levée du siége d'Agouste : Ruiter n'y survécut que sept ou huit jours, étant mort à Syracuse, le 29 ou le 30 avril. Le 2 juin suivant, les alliés en viennent à une nouvelle bataille avec la flotte française, entre le môle de Palerme et le fort de Castellamare. La perte des premiers fut très-grande ; douze de leurs vaisseaux y périrent avec six galères de trois à quatre mille hommes, parmi lesquels se trouvèrent l'amiral don Diégo d'Ibarra et de Gaen, vice-amiral hollandais, qui avait remplacé Ruiter. Les Français, après cette victoire, prirent Merrilli, Taormine, le fort de Scalette et quelques autres places aux environs de Messine.

Le maréchal de Vivonne revint en France l'an 1677, et eut pour successeur, dans la vice-royauté de Sicile, le maréchal de la Feuillade, nommé par Louis XIV. Le cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, fut revêtu du même emploi par le roi d'Espagne. Les Hollandais s'étaient retirés chez eux, après avoir perdu une grande partie de leur armée, soit en diverses actions, soit par la dysenterie. Les Français, que leur retraite mettait à l'aise, n'en devinrent que plus insolents. Les jeunes d'entre eux, qui étaient venus avec le duc de Vivonne, s'émancipaient à corrompre les femmes et les filles des meilleures maisons, et faisaient gloire, publiquement, de leurs triomphes. La jalousie des Siciliens, irritée par cette licence effrénée, changea entièrement leurs dispositions envers les Français. Autant ils les avaient désirés, autant ils souhaitaient d'en être délivrés. Ils formèrent contre eux des conspirations. Le duc de Vivonne avait aussi personnellement indisposé les Siciliens, en exigeant d'eux qu'ils se chargeassent de l'entretien des vaisseaux, dans le tems qu'ils avaient peine à suffire à leurs propres besoins. Les Espagnols fomentaient sourdement cette mésintelligence. Le roi de France, s'apercevant qu'à la paix il serait obligé d'évacuer la Sicile, crut devoir prévenir ce terme. Il y était d'autant plus porté, qu'obligé d'entretenir une nombreuse garnison en Sicile, il voyait que la dépense excédait le profit, et qu'enfin ses troupes lui étaient nécessaires ailleurs. D'après des ordres secrets, le maréchal de la Feuillade prit ses mesures pour ramener de Sicile les Français, sans éclat. Feignant donc le dessein de faire quelque entreprise sur les Espagnols, il se mit en situation de reprendre Taormine, dont ils s'étaient emparés, et échoua, comme il l'avait prévu, dans sa tentative. Le 8 avril 1678, ayant rassemblé tous les Français

répandus en Sicile, comme pour une nouvelle entreprise, il se remit en mer, et dès qu'il fut hors de la portée du canon, il envoya dire aux sénateurs de Messine qu'ayant oublié de leur communiquer une affaire importante, il les priait de venir le trouver pour en être instruits. S'étant rendus à son bord, ils apprirent de lui qu'il avait ordre de retourner en France. Cette nouvelle les consterna, par la crainte qu'ils avaient du ressentiment de l'Espagne. Sur leurs remontrances, les Siciliens qui avaient le plus signalé leur zèle pour la France, obtinrent la permission de venir s'embarquer avec lui : on fait état de près de dix mille qui prirent ce parti; il s'en présenta bien d'autres, mais les vaisseaux des Français n'en pouvaient tenir davantage.

Ce que la ville de Messine avait lieu d'apréhender arriva. La cour de Madrid la voyant réduite à rentrer sous son obéissance, lui fit sentir l'indignation que sa révolte lui avait causée. Le comte de Saint-Istevan étant arrivé à Messine, le 5 janvier 1679, déclara les intentions du roi sur la punition que ses habitants méritaient. Le sénat fut supprimé, et remplacé par un autre tribunal d'un ordre inférieur. Il fut enjoint de porter au palais toutes les armes à feu, sous peine d'une grosse amende pour les nobles, et de la vie pour les roturiers. L'hôtel-de-ville fut démoli, et la cloche qui avait servi à sonner le tocsin, mise en pièces. On abattit les maisons des sénateurs qui avaient passé en France, et leurs biens furent confisqués. Dans les informations qu'on fit contre les citoyens les plus coupables, il y en eut d'exilés, d'autres condamnés aux galères, et quelques-uns pendus.

Le comte de Saint-Istevan ayant été rappelé, l'an 1687, eut pour successeur dans la vice-royauté, le duc d'Aranda. Pendant son administration, la Sicile fut agitée par un grand tremblement de terre, qui commença, le 9 janvier 1693, par une légère secousse, et recommença deux jours après, avec une telle commotion, qu'il renversa en grande partie les édifices de près de soixante villes et bourgs, avec perte d'environ soixante mille âmes.

Le roi Charles II n'ayant point d'enfants, transmit par son testament fait le 2 octobre 1700, tous ses états à Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin de France, et mourut le premier novembre de la même année. Le duc de Véraguaz, vice-roi de Sicile, fit proclamer roi Philippe V dans son gouvernement. Gualtieri, nonce du pape en France, fit des protestations au nom de sa sainteté, contre ce testament en ce qui concernait les royaumes de Naples et de Sicile, prétendant qu'ils étaient dévolus au saint siége par la mort de Charles II, comme étant décédé sans enfants, attendu qu'aucun successeur

ne pouvait en prendre possession, sans en avoir obtenu une nouvelle investiture. L'empereur, qui de son côté revendiquait toute la succession du roi d'Espagne, fit de semblables protestations, pour s'opposer à l'investiture demandée par Philippe. Tandis qu'une congrégation est assemblée pour donner là-dessus son avis, le duc d'Uzéda, ambassadeur d'Espagne à Rome, reçoit, le 20 juin 1701, un exprès de Madrid. D'après les dépêches que ce courrier lui remet, il fait avertir le connétable Colonne, qu'il ait à se préparer pour présenter, le 28 juin, la haquenée au pape, et lui payer le tribut annuel. Le pape, dans une audience qu'il donne à ce sujet, déclare que l'investiture devant précéder le tribut, il juge à propos de remettre cette cérémonie à un autre tems. L'agent d'Espagne, cependant, prend ses mesures pour exécuter au jour accoutumé ce qui lui était commandé. Le pape entendant les vêpres, il pénètre secrètement dans la chambre féodale, et fait entrer, en même tems dans une vaste cour, où il n'y avait point de gardes, la haquenée attachée derrière une charette et couverte d'une housse aux armes du pape. A la fin de l'office, il la présente au saint père, avec la cédule ordinaire, au nom du roi Philippe. La bête était si maigre, qu'à peine pouvait-elle se soutenir. On l'avait ainsi choisie pour qu'on ne pût pas soupçonner que c'était celle qu'on voulait présenter. Elle est chassée dans la rue après que l'agent s'est retiré, laissant sur la table la cédule. L'ambassadeur de l'empereur ne manqua pas de faire ses protestations contre l'action du ministre d'Espagne.

L'an 1708, le royaume de Naples est enlevé à Philippe par l'empereur. Les autres parties de la monarhie espagnole coururent risque de lui échapper, jusqu'en 1713. Par le quatrième article de la paix d'Utrecht, Philippe V céda en toute propriété et souveraineté à VICTOR-AMÉDÉE, duc de Savoie, le royaume de Sicile avec ses dépendances, pour lui et ses descendants mâles. Le nouveau roi s'étant rendu à Palerme, avec la reine son épouse, y fit son entrée publique, le 21 décembre 1713; et l'un et l'autre furent couronnés le 24 du même mois.

Victor-Amédée avait fait espérer qu'il ferait sa principale résidence en Sicile. Cependant il en partit le 5 septembre 1714, pour retourner dans ses anciens états et y fixer sa demeure, laissant pour vice-roi de Sicile, le comte Maffei. Le don gratuit établi pour le joyeux avénement du roi, fut refusé, l'an 1716, au mois d'août, par le comte Modica, sous prétexte qu'il n'en avait jamais payé aux rois d'Espagne. Les Messinois prirent les armes pour sa défense au nombre de plus de douze mille. Cinq à six mille hommes envoyés contre eux par le vice-roi, les firent rentrer dans le devoir.

Victor-Amédée, en montant sur le trône de Sicile, se vit obligé de soutenir un procès avec la cour de Rome, entamé sous le règne précédent. Ce fut au sujet de la *monarchie de Sicile*, qui consiste dans un privilége de légation héréditaire, accordé, l'an 1098, par le pape Urbain II, à Roger I, comte de Sicile. Les souverains de cette île en avaient joui sans opposition jusqu'au règne de Philippe II, roi d'Espagne, et au pontificat de Pie V. Ce pape, comme on l'a dit ci-devant, avait déployé toute l'énergie de son zèle pour abolir ce tribunal, et n'y avait pas réussi. Clément XI, rempli des mêmes préjugés que Pie V, saisit l'occasion suivante pour les faire valoir. En 1711, l'évêque de Lipari ayant donné des pois chiches à vendre à un grenetier, les magistrats préposés pour la taxe des denrées, exigèrent celle qui avait été mise sur ces pois, sans savoir qu'ils appartenaient à l'évêque; reconnaissant ensuite leur méprise, les préposés lui firent des excuses, qui ne purent les garantir d'une excommunication, qu'il leur fit intimer. Alors s'étant pourvus au tribunal de la monarchie, ils obtinrent l'absolution *ad cautelam*. L'évêque étant aussitôt parti pour Rome, mit facilement dans ses intérêts la congrégation de *l'Immunité*, dont il émana, le 16 janvier 1712, une lettre circulaire adressée à tous les évêques de Sicile, pour laquelle il était dit, qu'au pape seul était réservée l'autorité de donner l'absolution *ad cautelam*. Trois évêques siciliens s'étant avisés de publier cette lettre, sans demander le *pareatis*, le vice-roi, d'après une consultation des principaux ministres, approuvée par le roi Philippe V, manda, par un billet, à ces évêques, qu'ils eusssnt à révoquer la publication de la lettre, et à l'envoyer au juge royal. Sur leur refus d'obtempérer, il la déclara, par un ordre du 22 mars 1713, nulle et de nul effet, comme blessant les droits publics. L'évêque de Catane alors signala son fanatisme, en renouvelant contre le baron de Ficherazzi une sentence d'excommunication, dont il avait été absous *ad cautelam*, par le tribunal de la monarchie, ce qui attira au prélat un ordre de sortir du royaume. Il fallut bien qu'il obéît; mais en partant, il publia une sentence d'interdit contre son diocèse. Deux autres prélats, l'archevêque de Messine et l'évêque d'Agrigente ayant imité l'exemple de l'évêque de Catane, subirent la même peine. Clément XI prit alors leur défense par une bulle qui fut affichée à Rome le 17 juin.

L'affaire était en cet état lorsque la Sicile changea de maître, en passant sous la domination de Victor-Amédée. Clément XI, s'imaginant qu'il viendrait facilement à bout de ce prince, garda peu de ménagement avec lui; mais Victor-Amédée, sans manquer aux égards qu'ils devait au chef de l'église, se montra

ferme à maintenir les droits que les rois ses prédécesseurs lui avaient transmis. Le cardinal de la Trémoille, résidant à Rome, qu'il employa pour médiateur entre le pape et lui, échoua dans ses démarches, qui furent nombreuses, parce que le pontife était déterminé à vouloir anéantir le tribunal qui faisait le sujet de la négociation. On multiplia de sa part les procédures et les menaces pour en venir à ce but; mais le roi de Sicile repoussa ces attaques par différents mémoires, et enfin par un grand ouvrage, où la matière est traitée à fond, sous le titre de *Défense de la monarchie de Sicile*. C'est le fruit de la plume du fameux docteur du Pin. Clément XI ne vit pas la fin de cette affaire; elle fut interrompue par le changement de souverain, qu'éprouva la Sicile.

Par le traité de la triple alliance, fait en 1718, les puissances contractantes étaient convenues que la Sicile était adjugée à l'empereur, et qu'en échange, le duc de Savoie aurait la Sardaigne sous titre de royaume. Mais le cardinal Alberoni, ministre d'Espagne, avait d'autres vues. Cette même année, on le vit préparer un grand armement de troupes, de munitions et de vaisseaux, dont personne ne pouvait deviner l'objet. Les uns pensaient qu'il menaçait les ports de Toscane, possédés par l'empereur, les autres qu'il était destiné contre Naples, d'autres qu'on en voulait au duché de Milan. C'était sur cet état que tombaient principalement les soupçons, parce que Victor-Amédée ayant fait venir de Sicile un grand convoi d'armes et de troupes, campait alors sur les confins du Milanez, et qu'entre lui et la cour d'Espagne, il y avait une grande correspondance. Mais nul ne fut plus trompé que ce même roi de Sicile, lorsque, sans s'y attendre, il apprit que l'armée navale d'Espagne ayant levé l'ancre en Sardaigne, était passée en Sicile pour envahir cette île. Chacun fut alors dans le plus grand étonnement, dit Muratori, de voir la paix solennellement jurée depuis si peu de tems entre l'Espagne et Victor-Amédée, par la cession faite à celui-ci de la Sicile, tout-à-coup violée sans qu'il eût manqué en aucune manière à ses engagements, et ce prince dépouillé de son royaume par la puissance qui lui prodiguait les plus grandes démonstrations d'amitié. C'était principalement au ministre espagnol que l'on atribuait toute cette manœuvre. Alberoni ne manqua pas de publier, au nom de sa cour, un manifeste pour justifier sa conduite. Ce n'est pas à moi, dit l'auteur cité, d'en porter mon jugement. La flotte d'Espagne parut, le 30 juillet, devant Palerme. Les magistrats voyant la ville sans défense, ne crurent pouvoir mieux faire, que d'en porter les clefs au général espagnol; et alors tout Palerme retentit des cris de *vive Philippe V!*

La flotte étant retournée en Sardaigne, en amena le reste des troupes, avec le marquis de Léede ou de Leyde, flamand de naissance, destiné pour commander l'armée de terre. Les succès de ce général furent rapides en Sicile; et bientôt toute cette île fut retombée sous la domination espagnole, si des puissances étrangères ne se fussent montrées sur la scène pour rompre les mesures du ministre d'Espagne.

L'empereur Charles VI ne s'endormait pas lui-même, et moins encore ses ministres de Naples et de Milan, qui, dès que les mauvaises intentions de la cour d'Espagne commencèrent à se manifester, n'avaient cessé de rassembler des troupes et de faire tous les préparatifs nécessaires pour bien recevoir l'ennemi dès qu'il se présenterait. Les puissances maritimes ne tardèrent pas aussi à se mettre en mouvement, comme garantes de la cession de la Sicile, et obligées à maintenir l'empereur dans les états qui lui étaient acquis. Stanhope, ambassadeur d'Angleterre à Madrid, fit ses plaintes et ses protestations au nom de son maître, en représentant l'obligation et la résolution où était l'Angleterre de défendre ses confédérés. Tout cela n'ébranla pas Alberoni, qui fit connaître, par sa réponse, que de semblables bravades ne l'empêcheraient pas de suivre son projet. Les menaces des autres puissances intéressées, ne firent pas plus d'impression sur son esprit; elles ne servirent tout au plus qu'à lui faire hâter son expédition contre la Sicile, dans l'espérance d'en apprendre la conquête avant l'arrivée de la flotte anglaise. L'empereur sentit alors combien la possession de la Sicile était nécessaire pour la conservation du royaume de Naples. Ses alliés, d'après ses instances, firent à Londres, le 2 août, un plan de pacification pour être proposé au roi catholique. Ce prince l'ayant rejeté, tous réunirent leurs forces pour le contraindre d'y souscrire. A cette confédération accéda, au nom de Louis XV, roi de France, le régent de ce royaume, Philippe, duc d'Orléans, irrité contre le roi d'Espagne, qui voulait revenir contre la renonciation qu'il avait faite à ses droits sur la couronne de France, et disputait même au duc la régence de ce royaume. Les articles de la concorde proposée par les médiateurs, portaient que la Sicile serait abandonnée à l'empereur, et qu'en échange il céderait à Victor-Amédée la Sardaigne sous le titre de royaume. Rien n'était plus désavantageux pour ce dernier, qu'un pareil échange. Mais le malheur des conjonctures le força d'y souscrire. Le ministre d'Espagne, toutefois, n'en demeura pas moins obstiné à suivre son projet d'envahir la Sicile. Les alliés s'y étaient attendus. Dès le commencement d'août, on vit paraître dans la mer de Naples, sous la conduite de

l'amiral Bing, l'escadre anglaise qui servait d'escorte à des vaisseaux de transport, chargés de milices allemandes, et fit voile vers Messine. L'amiral espagnol Castagnedo chercha aussi de son côté à s'ouvrir l'entrée du port de Messine; mais le grand feu de l'artillerie du fort de San-Salvatore et de la citadelle, l'obligea de se retirer avec une perte considérable. La flotte anglaise ayant ensuite débarqué sur le môle de Messine les troupes dont elle était chargée, on vit bientôt les forts qui défendaient la place, arborer l'étendard impérial. Dans le même tems, dix mille impériaux partis de Naples étaient en marche vers Reggio de Calabre, pour passer de là en Sicile. L'amiral Bing, qui suivait à la trace l'amiral espagnol, pour lui notifier les ordres dont sa cour l'avait chargé, trouva sa flotte, en l'approchant, rangée en bataille, et ne tarda pas à l'attaquer. Le combat se donna le 15 août, et fut court par la prompte défaite des Espagnols qui, après avoir perdu plusieurs vaisseaux, dont les uns furent brûlés, les autres enlevés, prirent le large et se retirèrent, abandonnés de leur amiral, qui alla se faire panser de ses blessures à Catane.

Ce revers n'influa point sur les opérations de terre du marquis de Léede, général de l'armée espagnole. Quoique la garnison de la citadelle de Messine fût considérablement augmentée, la valeur des assiégeants en triompha le 29 septembre, ainsi que du fort de San-Salvatore; ce qui entraîna la réduction de la ville : après quoi les Espagnols allèrent faire le siége de Melazzo. Cette expédition, commencée avec succès, le 15 octobre, ne finit que le 28 juin de l'année suivante, mais au désavantage du marquis, que les Impériaux obligèrent de plier ses tentes pour se retirer à Francheville. On doit, néanmoins, à ce général, la justice de dire que la prudence et la valeur étaient égales en lui, qu'il ménageait le sang du soldat, savait parfaitement bien choisir ses postes, et n'était pas moins habile à l'attaque qu'à la défense. Mais il ne fût pas secondé autant qu'il devait l'être par le roi, son maître; et si les forces ne lui eussent pas manqué, très-difficilement les Impériaux se seraient emparés de la Sicile. Le comte de Merci, qui commandait en cette île pour l'empereur, était d'un caractère bien différent : son usage était d'envoyer, au gré de son caprice, des troupes à la boucherie et de chercher à tout emporter à force de répandre du sang. Ce fougueux général, ayant attaqué, le 20 juin 1719, avec son impétuosité ordinaire, l'armée ennemie retranchée près du fleuve de Rosalino, fut repoussé avec tant de vigueur, qu'après avoir sacrifié plus de quatre mille hommes, il fut contraint de reculer avec une blessure qu'il avait reçue dans l'action. Les affaires du roi d'Espagne allaient cependant toujours

en déclinant dans la Sicile, surtout depuis que les Impériaux avaient reçu de nouveaux renforts de Reggio et de Naples, par mer. Avec cette supériorité de forces, il leur fut aisé de s'avancer vers Messine, après avoir gagné une marche sur les Espagnols qui s'acheminaient du même côté. Dès qu'ils eurent pris le château de Gonzague et que les Espagnols eurent abandonné le fort du phare, la ville elle-même tomba le 9 août en leur pouvoir. La citadelle où la garnison s'était retirée, fut vaillamment défendue par don Luc Spinola, jusqu'au 18 octobre. Ne pouvant tenir plus long-tems, il arbora le drapeau blanc ce jour là, et le lendemain, il fut convenu que la garnison sortirait avec les honneurs de la guerre. Aussitôt Pignatelli, comte de Montéléon, étant entré dans Messine, prit, par ordre de l'empereur, possession de la charge de vice-roi.

Ce fut le 9 décembre de cette même année, et non le 9 janvier 1720, comme on l'a dit, qu'arriva la chute inopinée du cardinal Alberoni. Cette disgrâce, sollicitée par les alliés, rétablit la paix entre eux et la cour d'Espagne. Le 16 janvier 1720, Philippe V donna son accession à la quadruple alliance. Les puissances médiatrices réglèrent de plus, en faveur de ce prince, que, dans le cas où la race masculine viendrait à manquer dans le grand-duché de Toscane et dans les duchés de Parme et de Plaisance, les enfants légitimes qu'il aurait de son mariage avec Elisabeth Farnèse, succéderaient au dernier mort dans ces états, déclarant seulement exclus de cette succession celui de leurs descendants qui parviendrait au trône d'Espagne. Il fut néanmoins arrêté, pour la conservation des droits impériaux, que les duchés qu'on vient de nommer seraient reconnus fiefs de l'empire, et que, pour plus grande sûreté, l'on y enverrait une garnison suisse. Cet arrangement ne réunit pas les suffrages de tous les politiques. Plusieurs trouvèrent fort étrange que l'on disposât avec un tel despotisme des états d'autrui, du vivant de leurs souverains naturels, jusqu'à leur imposer l'obligation de recevoir une garnison suisse. Le pape Clément XI fut des premiers à se plaindre, allégant les droits de la chambre apostolique sur Parme et Plaisance. Dès le mois de février suivant, il fit partir Alexandre Albani, son neveu, pour aller, en son nom, les défendre à la cour de Vienne. Côme III, grand-duc de Toscane, prétendait, de son côté, que le domaine de Florence n'était point sujet aux lois féodales de l'empire, et qu'à lui seul appartenait le choix de son successeur. Grand débat, à ce sujet, parmi les Florentins, dont plusieurs pensaient que c'était ici le cas de faire revivre l'ancienne liberté de leur république. Le grand-duc, persistant dans sa prétention, déclara que le prince Jean-Gaston, son fils unique, venant à

manquer sans héritier, c'était à sa fille, Marie-Louise, électrice palatine, à lui succéder. Un de ses ministres fut dépêché dans toutes les cours pour y faire ses réclamations et les appuyer de fortes raisons. Mais partout il trouva des oreilles sourdes; et ce fut pour lui une nécessité de recevoir la loi des autres souverains, lesquels, en disposant de ses états malgré lui, croyaient employer le seul moyen d'assurer la paix de l'Italie.

En vertu de la paix dont nous parlons, le comte de Merci, général de l'empire, fit savoir au marquis de Léede, général espagnol, qu'il eût à évacuer la Sicile. Mais celui-ci s'enveloppant de quelques obscurités du traité pour éluder la sommation, Merci, le 28 avril, avec des troupes, s'approcha du camp espagnol dans le voisinage de Palerme. Il n'y eut de pris, d'abord, que quelques petits forts qui couvraient les retranchements de l'ennemi; mais le 2 mai suivant, Merci, du grand matin, fit marcher en belle ordonnance toute son armée pour donner l'éveil aux Espagnols. Alors du camp de ceux-ci et des murs de la ville on commença à crier *la paix, la paix.* Merci s'arrêta, et quatre jours après, par l'intervention de l'amiral Bing, on conclut une suspension d'armes, et l'on régla que les troupes espagnoles, tant celles qui étaient en Sicile que celles qui étaient en Sardaigne, seraient transportées sur les côtes de Catalogne. Ensuite, au jour convenu, les troupes impériales prirent possession de la ville de Palerme, au milieu des acclamations. L'embarquement des Espagnols se fit le 22 juin, et avec eux partirent cinq cents siciliens, que la crainte des mauvais traitements des Impériaux, porta à s'expatrier, abandonnant leurs biens qui furent confisqués. Ce ne fut cependant qu'au 9 juin (et non le 28) 1722, que Charles VI obtint l'investiture de Naples et de Sicile. La querelle pour la *monarchie sicilienne* durait toujours. Benoît XIII la termina enfin, le 30 août 1728, par une bulle qui, dérogeant à celle de Clément XI, rétablit l'empereur dans le droit de légation. Cette bulle est en forme de réglement, tant sur les causes qui doivent être de la compétence du tribunal de la *monarchie* que sur la manière d'y procéder. Les diverses clauses qu'on y inséra, souffrirent de grandes oppositions de la part de quelques cardinaux zélés pour les immunités du clergé de Sicile. (De Grace, *Hist. de l'Univ.*, tom. II, pag. 226.)

Le roi d'Espagne ayant pris le parti de la France dans la guerre qui s'éleva l'an 1733, entre cette puissance et l'empereur pour donner un souverain à la Pologne, l'infant don Carlos, duc de Parme, depuis 1732, fut nommé l'an 1734, sur la fin de février, généralissime des troupes espagnoles en Italie. Tandis qu'il les conduisait du côté de Rome, une flotte con-

sidérable de la même nation arrive à Civita-Vecchia, et le 20 février, elle s'empare des îles de Procida et d'Ischia. Ce fut alors que l'infant rendit public un manifeste par lequel il déclarait le dessein où il était de recouver le royaume de Naples, avec promesse de diminuer les impôts, d'augmenter les priviléges de la nation, et de pardonner à tous ceux qui avaient suivi le parti de l'empereur contre l'Espagne. Les satrapes de la politique, dit Muratori, étaient attentifs à voir si les Espagnols rencontreraient de l'opposition sur les frontières; mais ils n'en trouvèrent aucune. Ayant passé le Volturne en se détournant de Capoue, ils parvinrent à *San-Angelo di Rocca Caneria*, sans éprouver aucune difficulté. Ce qui facilita la marche, ce fut la querelle qui s'était élevée entre les deux généraux de l'empire, Caraffe, italien, et Traun, allemand, dont le premier soutenait qu'il était plus avantageux de retirer les garnisons des places fortifiées pour les réunir à l'armée impériale et la mettre par là en état de marcher contre l'ennemi. Une bataille livrée avec succès lui semblait devoir faire le salut de l'état. Traun, au contraire, prétendait qu'on devait tenir les troupes répandues dans les différentes forteresses, et que par là, le secours de vingt mille hommes qu'on attendait d'Allemagne, faciliterait le recouvrement de Naples. Cet avis prévalut et fut la ruine des Allemands impériaux qui, n'ayant reçu aucun renfort, perdirent tout. Naples n'attendit pas l'arrivée de l'infant pour lui faire des soumissions. Des députés, qu'elle lui envoya, vinrent le trouver le 9 avril à Maddalori, lieu situé à quatorze milles de cette ville, et lui présentèrent les clefs; après quoi, ils se couvrirent en sa présence, à la manière des grands d'Espagne, suivant un privilége de cette métropole, dit Muratori. Le jour suivant, un corps de trois mille espagnols entra paisiblement dans Naples, tandis que l'infant passait à Aversa, où il fixa son quartier jusqu'à ce que les forteresses, qui environnaient la capitale, fussent détruites. Le 25 du même mois, le château de Saint-Erme se rendit. Les autres forts suivirent cet exemple après avoir essuyé quelques canonnades; et le 6 mai, le territoire fut entièrement délivré des Allemands par la réduction du Château-Neuf.

Les Impériaux ayant évacué le pays de Naples, don Carlos fit, le 10 mai, son entrée solennelle dans cette ville aux acclamations de tout le peuple. Le 15 du même mois, un courrier apporta, de la part de Philippe V à don Carlos, un diplôme par lequel il était déclaré roi des Deux-Siciles. Les fêtes et les réjouissances redoublèrent alors parmi un peuple qui, depuis deux siècles, n'avait point vu ses souverains. Il se trouvait alors à Bari sept mille soldats impériaux qui attendaient,

suivant le bruit public, six mille croates pour les renforcer. Le duc de Montemar prévint l'arrivée de ceux-ci, en faisant marcher à grandes journées, du côté de Bitonte, la plus grande partie de son armée qui, les ayant atteints, les mit en déroute presque sans combat. Le plus grand nombre d'entre eux ayant été fait prisonnier, le reste se sauva à Bari. En reconnaissance d'un si grand service, le comte de Montemar fut créé duc de Bitonte, avec une pension de cinquante mille ducats. Les Espagnols se rendirent maîtres, ensuite, de Brindes et de Pescara, dont ils firent les garnisons prisonnières. Mais ce qui leur tenait le plus au cœur, c'était la ville de Gaëte, place très-importante et pourvue d'une bonne garnison de vivres et de munitions pour une longue et vigoureuse défense. Le jeune roi don Carlos en forma le siége le 31 juillet, et le 7 août, elle tomba au pouvoir de ce prince, par la retraite de la garnison allemande. Sur le refus que les habitants firent d'en venir à un accord avec le général de l'artillerie, ils eurent le déplaisir de voir transporter à Naples toutes les cloches, à l'exception des plus petites de deux ou trois couvents. Belle vengeance, dit Muratori, de punir des églises innocentes par un si barbare dépouillement!

Après cela, il restait à conquérir la Sicile. C'est à quoi l'on se disposa sans délai. Le 25 du même mois d'août, le duc de Montemar s'étant embarqué, mit à la voile avec un grand convoi, consistant en trente tartanes, cinq galères, cinq vaisseaux de guerre, deux palandres et beaucoup d'autres moindres bâtiments Cette flotte aborda, sur la fin du mois, à Palerme. La ville se trouvant sans défense, le sénat se hâta d'aller présenter ses hommages et ceux du peuple à la maison royale d'Espagne. Le duc de Montemar, déjà nommé vice-roi, y fit son entrée le 2 septembre, au milieu des acclamations. De là, il conduisit son armée à Messine, dont les habitants avaient obtenu permission de se rendre, attendu que le prince de Lobkowitz, commandant de la place, avait retiré les garnisons des châteaux de Matagrifon, de Castellazzo et de Taormine, pour défendre le seul château de Gonzague. Les Espagnols l'ayant emporté, non sans de grands efforts, firent ensuite le siége de Trapani et de Syracuse, dont ils vinrent plus facilement à bout.

Les Impériaux ne conservaient plus, dans le royaume de Naples, que la ville de Capoue. Le comte de Traun, qui s'y était renfermé, se distingua dans plusieurs sorties qu'il fit; mais à la fin, les ressources lui manquant, il capitula le 22 octobre, et rendit, six jours après, la place, dont la garnison fut escortée jusqu'à Bari et Manfrédonia, pour être trans-

portée de là au port de Trieste. C'est ainsi que le royaume de Naples tomba, l'an 1734, au pouvoir des Espagnols.

Il y avait encore à réduire, en Sicile, la citadelle de Messine, la ville de Syracuse et la forteresse de Trapani. La première, défendue par le prince de Lobkowitz, soutint, avec la plus grande vigueur, les efforts des assiégeants, jusqu'à ce que, manquant de vivres et de munitions, elle se vit contrainte, par la disette, le 22 février 1735, d'arborer le drapeau blanc. La résistance de Syracuse fut encore plus grande. Elle ne se rendit que le 16 juin suivant. Cinq jours après, la soumission de la forteresse de Trapani couronna la conquête de cette île.

## ROIS DES DEUX-SICILES,

### DE LA MAISON DE BOURBON.

L'an 1735, DON CARLOS, duc de Parme et de Plaisance, fils de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Elisabeth Farnèse, né le 20 janvier 1716, cessionnaire des droits de son père sur les royaumes de Naples et de Sicile, se met en route sur la fin de février, et arrive à Messine, où il fait son entrée publique le 9 mars suivant. Après s'y être reposé plusieurs jours, il se rendit, par mer, le 18 mai, à Palerme, où, le dimanche 3 juillet, il fut couronné par l'archevêque avec la plus grande magnificence. De là étant passé, le 12 du même mois, à Naples, il y établit sa résidence. (Muratori.)

La paix n'était cependant pas encore cimentée entre l'empereur, la France, l'Espagne et la Sardaigne. Enfin, les deux premières de ces puissances, par un projet de traité, dont les préliminaires furent signés le 3 octobre 1735, à Versailles, arrêtèrent que les duchés de Lorraine et de Bar seraient cédés à Stanislas, roi titulaire de Pologne, pour en jouir sa vie durant; après quoi ils seraient réunis à la couronne de France, et que François, duc de Lorraine, à qui ces duchés appartenaient par le droit de sa naissance, aurait, en échange, le grand-duché de Toscane, après la mort du grand-duc Gaston, qui n'avait point d'enfants : que la France garantirait à l'empereur la pragmatique-sanction par laquelle il instituait son héritière universelle Marie-Thérèse, sa fille aînée, et céderait au roi de Sardaigne deux villes à son choix dans l'étendue du Milanez, dont le surplus resterait à sa majesté impériale, laquelle, en compensation de cet abandon, aurait les états de Parme et de Plaisance. Le roi de Sardaigne ne fut nullement satisfait de cet

arrangement, et non sans raison. C'était en effet lui qui, dans la dernière guerre, avait fait la conquête du Milanez, et on lui en avait promis la moitié. Cependant, pour le bien de la paix, il voulut bien se contenter des villes de Novarre et de Tortone avec leurs territoires. Mais la cour de Madrid fut celle qui jeta les plus hauts cris. Elle accusa ouvertement de mauvaise foi celle de France, pour lui avoir fait perdre les duchés de Parme et de Plaisance, qui lui étaient si bien acquis, et avoir disposé, au gré de son intérêt, du grand-duché de Toscane, sur lequel non-seulement elle n'avait aucun droit, mais qui était assuré à l'Espagne par les précédents traités. Le cardinal de Fleury prétendait cependant avoir fait les parts égales entre les puissances belligérantes, parce que les royaumes de Naples et de Sicile, que la France avait aidé l'Espagne à conquérir, valaient incomparablement mieux que Parme, Plaisance et la Toscane; et que le sacrifice qu'avait fait l'empereur de ses droits sur ces deux royaumes, était compensé par l'abandon de la Toscane à son gendre futur.

Le duc de Montemar resta immobile d'étonnement à la nouvelle de ce qui se passait entre la cour impériale et celle de France. Il fut encore plus frappé lorsque le duc de Noailles lui fit savoir qu'il eût à pourvoir à sa propre sûreté, parce qu'il avait défense de lui prêter aucun secours. Bientôt, en effet, on apprit que les Allemands descendaient par le Padouan et le Trentin, et s'acheminaient en grande hâte du côté de Mantoue. Une irruption si brusque et si peu attendue l'obligea de penser à la retraite. Il fit passer en diligence l'Adige à ses troupes, laissant derrière lui une grande quantité de fourrages et de vivres, et se retira deçà le Pô. Mais ayant rencontré les Impériaux près de ce fleuve, il envoya sept cents, ou environ, de ses gens à la Mirandole, fit partir un détachement vers Parme, et se hâta de se rendre à Bologne, comptant que cette ville étant de l'état ecclésiastique, serait un asile pour lui. Mais poursuivi par les hussards, il eut peine à se sauver en Toscane.

L'an 1736, l'Italie commence à respirer par l'espèce d'inaction où restèrent les puissances belligérantes, sans néanmoins renoncer à leurs prétentions respectives. Le duc de Montemar, l'an 1737, fait embarquer la garnison espagnole qui était à Livourne, sans en faire aucune cession au grand-duc, et l'envoie dans la forteresse de la Maremme de Sienne. Quelques jours après, le baron de Wactendonck, au nom de François, duc de Lorraine, prend possession de Livourne, dont il fait hommage au grand-duc, après quoi ses troupes, conjointement avec celles de l'empereur, commencent à monter la garde dans cette place.

Depuis longt-tems il était question de marier don Carlos. On avait d'abord pensé à lui faire épouser la seconde fille de l'empereur; mais des raisons de politique s'étant opposées à cette alliance, il tourna ses vues sur Marie-Amélie, fille de Frédéric-Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe, âgée de quatorze ans, à laquelle il donna sa main par procureur, le 19 mai 1738. Arrivée à Naples le 22 juin, la princesse y fit son entrée solennelle avec son époux le 2 juillet suivant. Ce fut alors que don Carlos institua la chevalerie de Saint-Janvier.

Le traité définitif de paix entre l'empereur et le roi de France n'avait pas encore reçu le dernier sceau; ce fut le 18 novembre 1738 qu'il fut signé à Vienne par les plénipotentiaires de ces deux souverains, et en même tems par ceux du roi d'Espagne, du roi des Deux-Siciles et du roi de Sardaigne. Les précédents traités faits entre ces puissances y furent confirmés avec quelques légers changements. La France s'engagea nommément à garantir la pragmatique-sanction. On y régla tout ce qui devait appartenir aux royaumes de Naples et de Sicile dans l'Italie, en vertu de la cession qui en avait été faite, ainsi que des places maritimes de la Toscane, à don Carlos; de Parme et de Plaisance, à l'empereur; de Tortone, de Novarre et des Langues, dont Albe est la capitale, au roi de Sardaigne.

La tranquillité de l'Europe, par là, semblait assurée à perpétuité. Mais la mort de l'empereur Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, replongea toute cette grande partie de l'univers dans de nouveaux troubles. Les puissances qui s'étaient rendues garantes de la pragmatique-sanction, furent les premières qui l'attaquèrent sous différents prétextes. Le roi des Deux-Siciles était celui qui en avait le moins à alléguer. L'autorité du roi d'Espagne, son père, fut le principal motif qui l'engagea, l'an 1741, à se déclarer contre la fille et unique héritière de Charles VI. Pour seconder les vues de Philippe V, qui tendaient à envahir la plus grande partie de la Lombardie, il rassemble une grande quantité de vaisseaux, d'hommes, de munitions et d'artillerie, qu'il fait partir, dans le mois de novembre, pour Orbitello et les autres ports de l'état d'*Egli Presidi*, appartenants au royaume de Naples. Mais pour rassurer le grand-duc de Toscane, les cours de France et d'Espagne eurent soin de le prévenir, que bien résolues de maintenir l'échange qui avait été fait avec lui de la Lorraine contre la Toscane, elles feraient observer dans celle-ci la plus exacte neutralité. En veillant ainsi à la sûreté de ses places les plus éloignées, don Carlos ne pensait pas à mettre en état de défense sa capitale où il résidait. Sa sécurité, à cet égard, était excessive; et il eut bien lieu de s'en repentir, lorsque, le 19 août 1742, à la vue de

port de Naples, on vit paraître une escadre anglaise, composée de six vaisseaux de guerre, portant chacun soixante canons, d'un brûlot et de trois galiotes à bombes. Ce spectacle mit le peuple en fureur, et jeta l'épouvante à la cour. Le lendemain, on dépêcha le consul anglais au commandant de l'escadre pour savoir quelle était son intention. Sa réponse fut que, si le roi ne cessait d'assister les ennemis de la reine de Hongrie, il avait ordre de bombarder la ville, et qu'il ne donnait que deux heures au monarque pour se décider; tirant en même tems sa montre, il commença dès ce moment à compter les minutes. Naples étant dépourvue de poudre et autres munitions pour braver une pareille menace, ce fut une nécessité d'accepter, dans un si court délai, la neutralité. Aussitôt, par des lettres qui furent montrées au commandant anglais, on rappela dans le royaume le duc de Castropignano avec ses troupes. Ce point obtenu, l'escadre anglaise, sans commettre aucune hostilité, fit voile vers le Ponent. Le danger que Naples avait couru, apprit à munir cette métropole de fortins, de bastions et d'artillerie, pour n'avoir plus désormais à redouter une pareille surprise. Les troupes napolitaines s'étant séparées de l'armée d'Espagne pour retourner dans leur pays, celle-ci se trouva réduite à dix-huit mille hommes ou environ, qui prirent leurs quartiers partie à Pérouse, partie à Assise et partie à Foligno. Ce fut en ce tems que la cour de Madrid s'apercevant, mais trop tard, qu'elle avait confié sa fortune et l'honneur de ses armes à un général qui répondait mal à ses espérances, rappela en Espagne le duc de Montemar, avec défense d'approcher de vingt lieues de la cour; mais sa disgrâce ne dura pas long-tems. Le crédit de ses amis et son mérite personnel le firent bientôt rentrer en faveur. Ce fut le comte de Gages qui le remplaça dans le commandement de l'armée. Poursuivi par les Autrichiens, ce général s'avança, le 18 mars 1744, vers le Tronto, qu'il fit passer à son armée sur un pont de bateaux; et après s'être reposé l'espace de quatre jours à Giula-Nova, dans l'Abruzze, il répartit ses troupes en différents quartiers, dans les villes de Pescara, d'Atri, de Chieti, de Citadella, de Pinna et de Citta di San-Angelo, tandis que les Autrichiens s'établissaient dans la Marche d'Ancône. Le roi de Naples, sans dessein de rompre la neutralité, sortit, le 25 mars, de sa capitale avec quinze mille hommes, pour se joindre aux Espagnols, et défendre ses frontières contre les attaques des ennemis qui avaient déjà commencé les hostilités. La reine, son épouse, pour plus grande sûreté, fut envoyée dans le même tems à Gaëte, au grand regret de la ville de Naples, qui avait instamment demandé qu'elle fût laissée à sa garde. Le prince de Lob-

kowitz s'était imaginé qu'étant à la tête d'une armée considérable, la conquête du royaume de Naples lui serait d'autant plus facile, qu'il y avait dans ce pays un assez grand nombre de gens attachés à la maison d'Autriche, qui ne désiraient qu'une révolution pour faire éclater leurs dispositions. Il attendait un ordre de sa cour pour aller en avant. L'ayant reçu vers la fin d'avril, il passa aussitôt le Tronto, et pénétra dans l'Abruzze; mais il y fut accueilli par des braves, qui lui firent sentir le prix de leur valeur. Réfléchissant en même tems qu'en faisant des progrès de ce côté-là, il aurait à affranchir de hautes montagnes, et que plus il ferait de chemin, plus il s'éloignerait du cœur et du centre du royaume, il se détermina à prendre une route plus commode, en se rapprochant de Rome et de Monte-Rotondo, ce qui était précisément la même qu'avaient prise les conquérants du royaume de Naples. C'est ce qu'il commença d'exécuter vers le milieu de mai. Le roi don Carlos, dès qu'il eut pénétré son dessein, s'éloigna de San-Germano, et à ses forces vinrent s'unir celles de l'armée espagnole. Ce ne fut pas seulement à la défense de ses frontières qu'il crut devoir alors pourvoir; mais jugeant, par les tentatives que les ennemis avaient faites sur l'Abruzze, qu'ils le dégageaient de la neutralité qu'ils lui avaient fait promettre, il envoie de gros détachements en diverses places de l'état ecclésiastique, à Cépérano, à Frosinone, à Vico-Varo et jusqu'au Tibre. Le prince de Lobkowitz s'étant rendu, le 24 du même mois, à Rome, eut une audience favorable du pape Benoît XIV, et appela cette journée un jour de triomphe, tandis que le peuple faisait retentir à ses oreilles les plus grands applaudissements. Après avoir été somptueusement régalé par le saint père, il partit pour Monte-Rotondo, et de là passa à Frascati, à San-Marino, à Castel-Gandolfe, à Albano. Cependant, toute l'armée combinée d'Espagne et de Naples étant entrée dans l'état ecclésiastique, se partagea en trois corps, dont le premier, commandé par le roi, se posta à Anagni; le second, sous les ordres du duc de Modène, à Valmont; et le troisième, ayant à sa tête le comte de Gages, à Monte-Fortino. Ces trois corps se rallièrent ensuite à Veletri, sur ce que l'on découvrit que le dessein des Autrichiens était de pénétrer par-là dans le royaume de Naples. Le pape se trouvait dans la plus grande inquiétude en voyant ses états devenus le théâtre de la guerre au grand détriment de ses sujets. Son unique espérance était de voir bientôt ce fléau dissipé par une bataille qui déciderait du sort des armes. Mais les Espagnols ne l'entendaient point ainsi, croyant qu'il leur suffisait d'amuser l'ennemi pour l'empêcher de mettre le pied dans le royaume de Naples, et comptant le

vaincre par là sans en venir à une bataille. Au commencement de juin, les Autrichiens étant arrivés au mont de la Faiole, qui dominait les capucins de Veletri, commencèrent à y dresser leurs batteries pour encombrer les ennemis qui étaient dans cette ville, où ils recevaient continuellement du royaume les provisions dont ils avaient besoin. Le prince de Lobkowitz avait son quartier général à Nemi. Mais le comte Soro, colonel autrichien, voyant qu'il restait peu de troupes aux ennemis pour garder l'Abruzze, prit un détachement d'Autrichiens, avec lequel il entra dans Aquila, dans Teramo et dans Pinna. Les habitants mal-avisés de ces villes, dit Muratori, eurent bien à se repentir d'avoir accueilli, avec tant d'allégresse, ces nouveaux hôtes, et d'avoir pris, si cela est néanmoins vrai, les armes en leur faveur. Les deux armées étaient en face des deux côtés d'une vallée profonde, occupées chacune à se bien fortifier dans ses postes, et à s'emparer de ceux de l'ennemi. On se canonna de part et d'autre sans interruption : mais la nuit qui précédait le 17 juin, le comte de Gages ayant appris, de quelques déserteurs, la situation des Autrichiens à la Faiole, dont l'armée royale était fort incommodée, se mit en marche avec un gros corps de troupes pour attaquer ce poste, et s'en rendit maître après avoir fait prisonniers le général de bataille, baron de Pestalozzi, les colonel et lieutenant-colonel du régiment Pallavicini, d'autres officiers avec deux cent soixante soldats, sans parler d'un grand nombre qui restèrent sur la place. Ce poste servit depuis à inquiéter fréquemment les Autrichiens dans leur camp, ce qui dura jusqu'au 10 d'août. Le prince de Lobkowitz, d'après les renseignements qu'il reçut de quelques déserteurs, se détermine alors à faire une entreprise d'éclat. Son dessein n'était rien moins que de s'emparer de Veletri, et d'y surprendre le roi des Deux-Siciles, le duc de Modène et plusieurs des premiers officiers de l'armée ennemie. La nuit qui précéda le 11 du même mois, il fit marcher, à la sourdine, deux corps de troupes, l'un de quatre mille hommes, l'autre de deux mille, par différents chemins, lesquels, à la pointe du jour, étant arrivés au poste qu'occupaient trois régiments de cavalerie et quelques troupes d'infanterie, les trouvèrent plongés dans le sommeil, sans aucuns retranchements, et ne s'attendant nullement à une semblable visite. Il leur fut aisé, dans une telle surprise, de faire un grand carnage et mettre le feu aux tentes. Il n'y eut que le régiment des Irlandais qui se mit en devoir de leur faire tête; mais contraints de céder à la force, après avoir fait une grande perte, les Irlandais s'enfuirent à Veletri, où les Autrichiens les poursuivant, entrèrent par la même porte qu'eux, et se mirent à brûler différentes maisons

pour augmenter le trouble. Les pauvres Veletrins prirent les armes pour défendre leurs habitations, et quelques-uns y perdirent la vie. Le roi des Deux-Siciles, averti à tems de cette surprise, sauta de son lit, et s'étant habillé à la hâte, se retira en diligence au poste des Capucins, où, se croyant en sûreté, il fut uniquement occupé du sort du duc de Modène et de l'ambassadeur de France. Mais ces deux-ci eurent le bonheur de se retirer derrière le roi des Deux-Siciles, au milieu des arquebusades. Le général Novati étant entré dans le palais du duc de Modène, prit et enleva ses chevaux; il est même certain que, si les Autrichiens s'étaient attachés à poursuivre les ennemis et eussent rejoint à tems l'autre corps de leurs troupes, la ville de Veletri serait restée en leur pouvoir. Mais le soldat, suivant sa coutume, plus empressé de butiner que de combattre, s'arrêta à piller les équipages des officiers et les maisons des habitants, et fit réellement un grand butin, surtout dans les quartiers du duc de Modène et des ducs de Castropignano et d'Atrisco. Cette division donna le tems aux Napolitains espagnols de reprendre courage, et d'accourir à la défense de la ville. Les gardes wallones s'étant jetées avec fureur sur l'ennemi, le poursuivirent le long du chemin de Veletri, surprirent le général Novati qui s'occupait à feuilleter les écritures du duc de Modène et à rassembler son argenterie, qui devait être le prix de ses peines, et le firent prisonnier. Un renfort du comte de Gages étant survenu, donna tellement la chasse aux Autrichiens, que ce qui resta, ou demeura étendu sur la place, ou fut fait prisonnier. Les Autrichiens, en un mot, furent obligés d'abandonner Veletri, et de laisser cette ville entièrement libre. (Muratori, *Anali. d'Ital.*, tom. XII, pag. 311-313.)

Tandis que cette sanglante scène se jouait à Veletri, le prince de Lobkowitz, avec neuf mille soldats, se disposait à livrer l'assaut à divers postes que l'ennemi avait fortifiés sur la colline. Mais ayant trop tardé, il ne put s'établir que dans une petite partie du Mont-Artimisio, et ce ne fut pas même pour longtems; car le feu continu des Espagnols précipitait au fond de la vallée tous ceux qui s'avançaient; de manière qu'après un combat de quelques heures, les Autrichiens se virent forcés de battre la retraite et d'abandonner les postes où ils s'étaient établis. On exagéra beaucoup de part et d'autre les pertes que l'ennemi avait faites dans cette affaire. Mais on peut dire que si le bonheur ne fut pas du côté du prince de Lobkowitz, il ne perdit pas la gloire d'avoir tenté une entreprise aussi hardie. Les deux armées, après cela, étant restées dans leurs postes, continuèrent à se canonner respectivement, mais sans aucun avantage marqué de part ni d'autre. Don Carlos, cependant,

était occupé à remonter sa cavalerie ; en quoi il fut très-bien secondé par ses vassaux des Deux-Siciles. Divers détachements envoyés dans le même tems par ce prince dans l'Abruzze, en délogèrent le colonel Soro avec sa troupe, et firent rentrer dans l'obéissance du roi les villes qui lui avaient été enlevées. (Murat., *ibid.*)

Nous ne pouvons suivre plus loin don Carlos dans ses expéditions d'Italie. Ce prince, l'an 1744, avant que de quitter ce pays, voulut se donner la satisfaction de voir Rome. Il y fit son entrée à cheval, le 3 de novembre 1744, sous le nom de comte de Pouzzol, accompagné du duc de Modène et d'un grand nombre de seigneurs napolitains et romains. Après avoir baisé les pieds au pape et s'être entretenu l'espace d'une heure avec sa sainteté, il dîna au Vatican et partit le même jour pour retourner à son camp de Veletri.

L'an 1754, don Carlos établit dans les Deux-Siciles un nouveau code de lois, qui est appelé code Carolin.

La ville de Caserte, à cinq lieues nord-est de Naples, doit son origine aux Lombards. « Son nom, dit M. de la Lande, » vient d'un ancien château qu'on appelait en italien *Casa erta*, » maison élevée. C'était un fief de l'ancienne maison des ducs » de ce nom ». Don Carlos l'ayant acquis, y fit bâtir, sur les plans et sous la direction de Vanvitelli, un nouveau château dont la première pierre fut posée le 20 juin 1752. Rien, en Italie, n'égale cet édifice pour la grandeur et la magnificence.

Après la mort de Ferdinand VI, roi d'Espagne, arrivée le 10 août 1759, don Carlos, son frère consanguin, fut appelé, par droit de succession, à cette monarchie. Mais comme, par les derniers traités, les couronnes d'Espagne et des Deux Siciles ne pouvaient être réunies sur une même tête, ce prince, après avoir fait constater de la manière la plus authentique l'état d'imbécillité et d'incapacité de l'infant don Philippe, son fils aîné, déclara, le 5 octobre, pour son successeur au royaume des Deux-Siciles, don Ferdinand, son troisième fils, et le lendemain s'embarqua pour l'Espagne, emmenant avec lui l'infant Charles-Antoine, son deuxième fils, destiné pour lui succéder au trône d'Espagne (1).

Le royaume de Naples prit une nouvelle face sous le règne de don Carlos. Ce prince réforma, par des réglements sages, les abus qui s'y étaient glissés, décora la capitale, protégea les lettres, encouragea les arts par l'exercice qu'il leur donna et les récompenses dont il les honora. Enfin Naples, sous son règne,

(1) Le roi don Carlos est mort la nuit du 13 au 14 décembre 1788.

fut plus heureuse et plus tranquille, dit M. de la Lande, qu'elle ne l'avait jamais été. Le prince don Philippe, son fils aîné, mourut le 19 septembre 1777.

## FERDINAND I (anciennement IV).

1759. FERDINAND, né à Naples le 12 janvier 1751, a succédé, le 5 octobre 1759, à don Carlos, son père, dans le royaume des Deux-Siciles, avec le consentement de tous les états. Guidé par la cour de Madrid, il fait enlever, le 20 novembre 1767, à minuit, les Jésuites des six maisons de Naples et les fait transporter à Pouzzol, où ils sont embarqués la nuit du 24 au 25 du même mois, pour être conduits hors du royaume. Même traitement pour tous ceux de la même société dans toute l'étendue des Deux-Siciles. Cette expédition avait été précédée d'une ordonnance, datée du 3 novembre, par laquelle ce monarque abolissait l'institut des Jésuites dans ses états. Ce prince n'était pas encore marié. L'an 1768, il choisit la main de l'archiduchesse CHARLOTTE-LOUISE, sœur de l'empereur Joseph II, née le 13 août 1752, qu'il épousa par procureur le 7 avril et en personne le 22 mai suivant. Le 4 juin de la même année, sur les représentations de la chambre royale de Sainte-Claire, il donna un édit portant suppression du bref rendu par notre saint père le pape Clément XIII contre la pragmatique-sanction de l'infant duc de Parme, et de la bulle *in Cœna Domini*.

Autre édit publié à Naples, le 23 septembre 1774, portant que les juges auront désormais à expliquer les raisons sur lesquelles ils appuient une décision quelconque; que toutes les décisions seront fondées sur les lois expresses et communes du royaume; que dans tous les cas où la loi ne serait pas positive, on aura recours à l'interprétation ou extension de la loi; et cependant que les deux prémices, ou propositions, seront fondées sur des lois expresses ou littérales; que si le cas est tout-à-fait nouveau ou douteux et de nature à ne pouvoir être jugé de la manière ci-dessus, la décision en sera soumise à l'oracle du roi; que les décisions faites ensuite de ces règles seront imprimées à l'imprimerie royale, et qu'on ne pourra les notifier qu'après avoir été reconnues par le juge et référendaire de la cause. Le tribunal du conseil fit au roi, sur cet édit, des représentations contenant neuf doutes, qui tous furent éclaircis par un autre édit du 26 novembre, confirmatif de la loi qui faisait l'objet du premier. Ferdinand est dans l'usage de donner, deux fois par semaine, audience à ses sujets.

L'an 1788, la présentation de la haquenée au saint siége, qui se fait annuellement au nom du roi de Naples, le 28 juillet,

la veille de saint Pierre, n'eut point lieu, au grand étonnement de la cour de Rome et des Romains. La suppression de cet hommage donna lieu à un discours prononcé par le saint père, dans la basilique de Saint-Pierre, après les premières vêpres de la fête du saint apôtre, en présence du sacré collége, de la prélature, de l'officialité et d'un concours nombreux de peuple. Le lendemain, le fiscal général lut au public, le pape présent, entouré de cardinaux et de toute sa cour, une protestation formelle, dont le saint père avait déclaré qu'il confirmait et approuvait tous les points.

Le roi de Naples, en supprimant cette année la présentation de la haquenée au saint siége, avait envoyé la somme de sept mille cent cinquante-cinq écus d'or qu'il était dans l'usage de faire passer, dans la même époque, à la chambre apostolique. Celle-ci l'ayant refusé, le roi de Naples fit protester contre ce refus et contre son motif, en déclarant que la somme qui est envoyée tous les ans, en son nom, est une offrande dictée par sa piété et sa dévotion aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et non pas un tribut. Cette protestation donna lieu à une congrégation spéciale de cardinaux et de prélats, laquelle arrêta, dit-on, qu'il serait fait une contre-protestation de la part du saint père : mais il paraît, dit la Gazette de France, qu'elle a été suspendue.

Le roi Ferdinand fut dépouillé du royaume de Naples en 1798; il y rentra en 1802, en fut de nouveau privé en 1806, et en reprit possession au mois de juin 1815; l'archiduchesse Charlotte-Louise, épouse de Ferdinand I, étant morte le 8 septembre 1814, ce prince s'est allié, en secondes noces, le 27 novembre suivant, à la duchesse de FLORIDA. Du premier lit sont issus :

1°. François-Janvier, né le 19 août 1777, prince royal le 17 décembre 1778, époque de la mort de son frère aîné, duc de Calabre le 4 janvier 1817, gouverneur de la Sicile. Il a épousé, 1°. le 25 juin 1797, Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur Léopold II, morte le 15 novembre 1801; 2°. le 6 octobre 1802, l'infante Marie-Isabelle, fille de Charles IV, roi d'Espagne, née le 6 juillet 1789. Les enfants de ce prince sont :

*Du premier lit* :

*a*. Ferdinand-François d'Assise, né le 26 août 1800, décédé;

*b*. Caroline-Ferdinande-Louise, née le 5 novembre 1798, mariée, le 17 juin 1816, à Charles-Ferdi-

nand d'Artois, duc de Berri, né à Versailles le 24 janvier 1778;

*Du second lit :*

c. Ferdinand-Charles, duc de Noto, né le 12 janvier 1810;
d. Charles-Ferdinand, prince de Capoue, né le 10 octobre 1811;
e. Léopold-Benjamin, comte de Syracuse, né le 22 mai 1813;
f. Antoine-Pascal, comte de Lecce, né le 23 septembre 1816;
g. Louise-Charlotte, née le 24 octobre 1804, mariée, le 12 octobre 1818, à François-de-Paul-Antoine-Marie, infant d'Espagne;
h. Marie-Christine, née le 27 avril 1806;
i. Marie-Antoinette, née le 19 décembre 1814;
j. Marie-Amélie, née le 25 février 1818;

2°. François-Joseph, né le 12 avril 1780, mort jeune;
3°. Léopold-Joseph-Michel, prince de Salerne, né le 1er. juillet 1790, marié, le 28 juillet 1816, avec Marie-Clémentine-Françoise-Josephe, archiduchesse d'Autriche, née le 1er. mars 1798;
4°. Albert-Louis, né le 2 mai 1792, mort jeune;
5°. Marie-Thérèse-Caroline, née le 6 juin 1772, mariée, le 19 septembre 1790, à François I, empereur d'Autriche, morte le 13 avril 1807;
6°. Marie-Louise-Amélie, née le 27 juillet 1773, mariée, le 19 septembre 1790, à Ferdinand-Joseph Jean, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane, morte le 29 septembre 1802;
7°. Marie-Christine-Thérèse, née le 17 janvier 1779, mariée, le 6 avril 1807, à Félix de Savoie, marquis de Suse;
8°. Marie-Amélie, née le 26 avril 1782, mariée, le 25 novembre 1809, à Louis-Philippe, duc d'Orléans;
9°. Marie-Antoinette-Thérèse, née le 14 décembre 1784.

Pour la suite des événements du règne de Ferdinand I, on renvoie à la chronologie qui se trouve à la fin de cet ouvrage.

## ROIS DE NAPLES.

### CHARLES II.

1285. CHARLES II, dit LE BOITEUX, prince de Salerne,

succède, dans la prison où il était détenu en Sicile, à Charles I, son père, dans le royaume de Naples, et dans ses prétentions à celui de Sicile. Robert II, comte d'Artois, gouverne l'état pendant sa détention, en qualité de régent, avec le cardinal de Sainte-Sabine, nommé légat dans le royaume par le pape Martin IV. Au mois d'octobre de la même année (1285), Charles est transféré de Sicile au château de Xativa, près de Valence en Espagne, où il arrive après la mort du roi Pierre.

Édouard, roi d'Angleterre, étant arrivé l'an 1287, de Gascogne en Catalogne, pour y traiter de la délivrance du roi Charles II avec le roi Jacques, il fut arrêté entre eux que la Sicile, avec Reggio, dans la Calabre, resterait au royaume de Sicile, et que les Français renonceraient au royaume d'Aragon, que le pape Martin IV leur avait adjugé après avoir excommunié le roi Jacques. Mais Honoré IV ayant annulé ce traité, par son bref du 4 mars 1286, les hostilités continuèrent. Deux frères, qu'on ne nomme pas, s'étant présentés la même année à Robert, comte d'Artois et régent du royaume de Naples, pour s'offrir de faire révolter la petite ville d'Agouste, ce prince crut ne devoir pas négliger l'occasion qui se présentait de faire cette conquête. Quarante galères, remplies de soldats, étant parties de Brindes le 1$^{er}$. mai, par ses ordres, vinrent se présenter devant Agouste, qu'elles emportèrent sans peine avec le château. De là, elles tournèrent la proue vers Sorrento, ce que le roi Jacques ayant appris, il donna ordre à Roger de Loria, qui depuis peu avait débarqué de Catalogne à Messine, de lui rassembler le plus qu'il pourrait de vaisseaux. S'étant mis à la tête de cette flotte, il alla faire le siége d'Agouste, dont il se rendit maître par famine, le 23 juin de la même année. Loria, de son côté, sachant qu'il se faisait un grand armement contre la Sicile, attaqua le même jour, devant Castellamare, la flotte napolitaine, et prit sur elle quarante-quatre vaisseaux, dans lesquels, après un furieux combat, il fit prisonniers Philippe, fils du comte de Flandre, Raimond de Baux, comte d'Avellino, les comtes de Brienne, de Monopelia, de Joinville, et un grand nombre de barons qui se rachetèrent à prix d'argent. (Villani, liv. VII, c. 116.) Enfin, l'an 1288, le roi d'Angleterre étant revenu à la charge pour la délivrance du roi Charles, s'y employa si efficacement, qu'Alfonse, roi d'Aragon, dont les états étaient menacés par les Français, consentit à l'accorder, dans une entrevue qu'ils eurent à Oleron, dans le Béarn, aux conditions suivantes; savoir, que Charles donnât pour otage, au roi d'Aragon, trois de ses fils, qui furent Louis le second, Robert le troisième et Jean le huitième, avec soixante nobles provençaux; qu'il payât trente mille marcs

d'argent pour sa rançon ; qu'il engageât Charles de Valois à se désister de ses prétentions sur la couronne d'Aragon ; qu'il abandonnât la Sicile au roi Jacques, frère d'Alfonse, etc. ; toutes conditions qui devaient s'accomplir dans l'espace d'un an, faute de quoi Charles devait retourner en prison. Cette capitulation ayant été envoyée à Riéti, la cour de Rome la rejeta. Mais on convint ensuite de la modifier, en laissant subsister l'article qui concernait la Sicile.

Charles fut donc remis en liberté dans le mois de novembre 1288, et ce fut alors qu'il prit le titre de roi de Naples. De Catalogne, il se rendit à la cour de France, pour y conférer sur l'exécution de ses engagements. Il y fut reçu, du roi Philippe le Bel, avec de grandes démonstrations de joie et d'amitié. Mais lors qu'il proposa au comte de Valois, frère de ce monarque, de renoncer à la couronne d'Aragon, que le pape lui avait accordée, il le trouva entièrement opposé à ses désirs. Ne pouvant rien obtenir de lui à cet égard, il quitta la France, l'année suivante, pour retourner en Italie, et arriva le 2 mai 1289 à Florence, d'où il se rendit à Riéti, auprès du pape Nicolas IV, qui le couronna le 29 mai (jour de la Pentecôte), roi de Sicile, de Pouille et de Jérusalem, avec la reine marié, sa femme. Naples, quelques jours après, le reçoit avec une joie inexprimable, qui fut justifiée par le soin qu'il prit de réformer divers abus qui s'étaient introduits pendant l'interrègne. Mais Jacques, roi de Sicile, qui se croyait lésé par la capitulation faite avec Alfonse, son frère, ne tarda pas à déclarer la guerre à Charles. Celui-ci, l'an 1291, fait la paix, dans la ville d'Aix en Provence, avec Alfonse, roi d'Aragon, qui promet de ne point aider Jacques, son frère, dans la défense de la Sicile. L'amirante Roger de Loria, qui avait abandonné Frédéric, frère et successeur de Jacques, pour se donner à Charles II, fait l'an 1298, une descente en Sicile, à la tête d'une puissante flotte, accompagné de Jacques, roi d'Aragon. Ils prennent quelques places, qu'ils sont bientôt obligés d'abandonner après une victoire navale, remportée par les Messinois, sur Jean de Loria, neveu de l'amirante. Le roi Jacques, l'année suivante, ayant fait un armement plus considérable, se remet en mer avec le prince de Tarente et l'amirante de Loria. Les Siciliens viennent les attaquer avec quarante galères, à la hauteur de Naples ; et sont entièrement défaits le 4 juillet. Le roi d'Aragon, après cette victoire, va débarquer en Sicile ; mais voyant Frédéric, son frère, sur le point de sa ruine, il se retire, prétextant des affaires qui le rappelaient en Aragon. Le duc de Calabre et le prince de Tarente, son frère, continuèrent la guerre dans l'île, dont ils soumirent plusieurs places. Frédéric, ayant joint le second dans la plaine

de Formicara, lui livre bataille et le fait prisonnier avec presque toute sa troupe. Cet avantage rétablit les affaires du roi de Sicile.

L'an 1309, le roi Charles II meurt à Cassanova, près de Naples, le 5 ou le 6 mai, à l'âge de soixante-trois ans, après en avoir régné vingt-trois; prince, dit Muratori, qui n'eut point d'égal pour sa libéralité, sa probité, sa clémence; vertus qui le firent extrêmement regretter de ses sujets, et principalement des Napolitains, qu'il avait comblés de bienfaits et dont il avait décoré la ville de plusieurs embellissements. Ce portrait est bien différent de celui que trace de Charles II, Paul Jove, qui le taxe d'une passion effrénée pour les femmes, et d'une indécence sans exemple dans ses habits; sans parler, dit-il, de sa laideur et de la difformité de son corps. Son cadavre fut transporté aux Dominicains de la ville d'Aix, en Provence, où il est conservé dans un cercueil de bois de cyprès, dans lequel se trouve aussi, dit-on, son sceptre de fer. (Expilli.) Ce prince eut de son épouse MARIE, fille d'Etienne V, roi de Hongrie, (morte le 25 mars 1323), neuf fils et cinq filles. Les fils sont: Charles-Martel, roi de Hongrie; Louis, évêque de Toulouse, mort en odeur de sainteté, le 19 août 1297; Robert, qui suit; Philippe, prince de Tarente, empereur titulaire de Constantinople, du chef de Catherine de Valois, sa deuxième femme, mort l'an 1332; Raymond-Bérenger, comte de Provence, décédé sans alliance, le 3 octobre 1305; Jean, mort jeune; Tristan, prince de Salerne, mort jeune; Jean, prince de Morée, tige des ducs de Duras; et Pierre, dit *Tempête*, duc de Gravina, mort le 29 août 1313, à la bataille de Monte-Catino. Les filles sont: Marguerite, femme de Charles de Valois; Blanche, mariée à Jacques II, roi d'Aragon; Eléonore, femme de Frédéric, roi de Sicile; Marie, épouse de Sanche, roi de Majorque; Béatrix, mariée, 1°. avec Azzon VIII, marquis d'Est et de Ferrare, 2°. l'an 1309, au plus tard, avec Bertrand de Baux. Charles II laissa aussi un bâtard nommé Galéas.

Nous remarquerons ici que les rois de Naples, depuis le démembrement de la Sicile, ont toujours pris le titre de rois de Sicile, et jamais celui de Naples, ne donnant aux possesseurs de l'île que le titre de roi de Trinacrie. Encore aujourd'hui, le prince qui possède ces deux royaumes, se qualifie roi des Deux-Siciles.

Ce fut sous le règne de Charles II, et vers l'an 1302, que Flavio Gioia, bourgeois d'Amalfi, ayant observé cette merveilleuse propriété que l'aimant communique à une verge ou aiguille de fer de se diriger constamment vers les pôles, construisit l'instrument si utile, qu'on appelle compas de marine,

ou la boussole. On sait combien il a contribué à la navigation. « Quoique l'usage de la boussole mît les Italiens en état d'exé- » cuter avec plus de promptitude et de sécurité les petits » voyages qu'ils étaient accoutumés de faire, cependant cette » nouveauté n'eut pas une influence assez subite et assez géné- » rale pour exiter sur-le-champ l'esprit de découverte et faire » entreprendre des navigations hardies. Plusieurs causes con- » coururent à empêcher cette invention utile d'avoir tout son » effet. Les hommes n'abandonnent que lentement et avec » répugnance leurs anciennes habitudes. Ils craignent les nou- » velles tentatives et ne s'y livrent qu'avec timidité. Il est pro- » bable aussi que la jalousie de commerce engagea les Italiens à » cacher aux autres nations l'heureuse découverte de leur com- » patriote. On n'acquit que par degrés l'art de naviguer avec la » boussole avec assez d'habileté et de précision pour inspirer » une entière confiance dans sa direction. Les marins, accou- » tumés à ne jamais perdre de vue la terre, n'osèrent pas tout » d'un coup s'abandonner au milieu des mers inconnues. Ainsi » ce ne fut que près de cinquante ans après la découverte de » Gioia que les navigateurs se hasardèrent à entrer dans des » mers qui n'avaient pas encore été fréquentées. (Robertson, » *Hist. d'Amérique*, tom. I, pag. 74-75.) Au reste, tel a été » souvent, dit le même auteur, le destin de ces illustres bien- » faiteurs de l'humanité, qui ont enrichi la science et perfec- » tionné les arts par leurs inventions, qu'ils ont retiré plus de » gloire que d'avantages des heureux efforts de leur génie. » Mais le sort de Gioia a été encore plus cruel ; car l'inattention » ou l'ignorance des écrivains contemporains l'a privé même » de la célébrité à laquelle il avait de si justes droits. Ils ne » nous ont laissé aucune lumière sur sa profession, sur son » caractère, sur le tems précis où il fit cette importante décou- » verte, et sur les hasards ou les observations qui l'y ont con- » duit. Les annales de l'esprit humain ne nous offrent aucun » événement qui ait produit de plus grands effets que cette » invention, dont la connaissance nous a été cependant trans- » mise sans aucune des circonstances qui peuvent satisfaire la » curiosité qu'elle doit naturellement exciter. »

## ROBERT, DIT LE SAGE ET LE BON.

1309. ROBERT, duc de Calabre, troisième fils de Charles II, qui l'avait institué son héritier, lui succéda préférablement à Charobert, fils de Charles-Martel, son frère aîné, les jurisconsultes ayant décidé que la représentation n'avait point lieu dans le royaume de Naples. Charobert souffre impatiemment cette

préférence, qu'il regardait comme un passe-droit, et envoya des ambassadeurs à la cour d'Avignon pour y plaider sa cause. Mais celui de Robert y défendit celle de son maître avec tant de force, que le pape Clément V prononça en sa faveur. Robert suivit de près son ambassadeur, et fut couronné dans Avignon, un dimanche, 3 août 1309. Il quitta la Provence, après y avoir fait plusieurs réglements utiles, et arriva en Italie au commencement de juin 1310. Son arrivée combla de joie les Napolitains, qui l'avaient déjà vu manier avec sagesse les rênes du gouvernement sous le règne de son père. Le pape, l'an 1311, le nomma son vicaire dans la Romagne, pour l'opposer à l'empereur Henri VII, qui, s'étant rendu sur la fin de l'année précédente, en Italie, avec des forces considérables, travaillait avec succès à y rétablir son autorité. L'an 1312, apprenant que ce prince venait à Rome pour s'y faire couronner, Robert envoya Jean, son frère, prince de Morée, avec des troupes pour s'emparer de la Vaticane et de toute la ville Léonine; ce qui obligea l'empereur à se faire couronner à Saint-Jean-de-Latran. Les Florentins ne doutaient pas que l'empereur ne voulût donner atteinte à leur liberté. Pour se précautionner contre ses entreprises, l'an 1313, ils donnent pour cinq ans la seigneurie de leur ville à Robert. L'empereur, alors transporté de colère, prononce contre le roi de Naples une sentence, dont l'espèce est unique. Par cet acte, il le prive de ses états et dignités, comme rebelle et coupable du crime de lèse-majesté, le bannit des terres de l'empire, et délie ses sujets du serment de fidélité. Pour soutenir ce coup d'éclat, l'empereur fit alliance avec Frédéric, roi de Sicile, l'ennemi naturel du roi de Naples. Robert, dit Muratori, paraissait perdu, et il songeait à se retirer, par mer, en Provence. Heureusement l'orage fut dissipé par la mort de l'empereur, arrivée en Toscane le 24 août de la même année. Cet événement changea la face des affaires en Italie. Robert alors tourna ses vues sur la Sicile, dont la conquête flattait extrêmement ses désirs. Les préparatifs immenses qu'il fit pour cette expédition semblaient devoir lui en assurer le succès. Les Guelfes, dont il était regardé comme le chef, contribuèrent à lui former, avec les troupes qu'il tira de Provence et de Piémont, une armée de quarante-deux mille hommes au moins, tant d'infanterie que de cavalerie. Sa flotte montait à soixante et quinze galères, trois galions, trente vaisseaux de transport, trente autres appelés sagittaires, et cent soixante barques couvertes. Robert, avec cet armement formidable, se mit en mer au mois de juillet 1314, et fit une descente en cette île, dans la vallée de Mazara, près du château de Castellamare, dont il s'empara facilement par la trahison

du commandant. De là, il alla faire le siége de Trapani. Mais tandis qu'il est devant cette place, une violente tempête, qui n'épargna pas la flotte ennemie, disperse la sienne, dont plusieurs bâtiments furent brisés ou coulés à fond avec presque tout leur équipage. Le siége traînant en longueur, la disette se met dans son camp, et les maladies le dépeuplent. La saison étant avancée, menaçait de plus grands malheurs le roi de Naples. Ferdinand, fils du roi de Majorque, le tira d'embarras, en ménageant entre lui et son rival une trève de quatorze à quinze mois, qu'ils signèrent le 17 décembre. Robert, conformément à une des clauses du traité, quitte la Sicile au mois de février 1315. Après l'expiration de la trève, ce prince tenta, par ses généraux, en divers tems, d'autres descentes en cette île, dont aucune ne lui réussit.

Il fut plus heureux dans l'expédition qu'il fit en 1318, pour secourir la ville de Gênes, assiégée par les Spinola et les Adornes. S'étant embarqué sur une flotte chargée de douze cents cavaliers et de six mille hommes d'infanterie, avec la reine, son épouse, et ses frères, Philippe, prince de Tarente, et Jean, prince de Morée, il aborda, le 20 juillet, au port de cette ville, où il fit, le lendemain, son entrée solennelle, et le 27 du même mois, la seigneurie absolue de cette ville et de ses dépendances lui fut déférée, ainsi qu'au pape Jean XXII, pour l'espace de dix ans. Mais les Gibelins étant maîtres des châteaux qui environnaient la ville, ne permirent pas à Robert d'en sortir, ni d'asseoir son camp hors des murs. (*Chron. Ritense*, c. 99.) La ville de Bressia, sans cesse inquiétée par l'infatigable Cane de l'Escale, imita, l'an 1319, l'exemple de Gênes, en reconnaissant le roi de Naples pour son seigneur; ce qui fut accepté par ce prince, le 28 janvier, dans Gênes, où il était encore. Ils se trouvèrent bien d'avoir pris ce parti. Robert s'étant rendu de Gênes à la cour d'Avignon, mande aux Florentins, aux Bolonnais et aux autres villes de la ligue guelfe, de fournir aux Bressans les secours dont ils avaient besoin. Il fut obéi. Gilbert de Correggio, capitaine de Bologne, leur mena des troupes, qui, s'étant jointes aux Guelfes, bannis de Crémone, fit heureusement la guerre aux bannis de Bressia, protégés par l'Escale, et reprit sur eux les forteresses dont ils s'étaient emparés. (*Malvec. Chron. Brixian.*)

Robert, malgré les revers qu'il avait essuyés en Sicile, n'avait pas perdu de vue la conquête de cette île : l'an 1325, il envoya Charles, duc de Calabre, son fils, avec une flotte considérable, dont partie était composée des galères de Gênes. Le débarquement se fit devant Palerme, dont le siége fut aussitôt entrepris. Il dura cinq mois, au bout desquels Charles fut

obligé de remettre à la voile, ne remportant de son expédition que la stérile satisfaction d'avoir fait beaucoup de dégât dans les environs de la place. ( *Georg. Stella*, *ann. genuenses.*) Une nouvelle descente que fit en Sicile, au mois de juin de l'année suivante, par ses ordres, le comte Novello, de la maison de Baux, avec une flotte de quatre-vingts voiles, n'eut pas un plus heureux succès. Le peu de fruit que Robert tira de cette expédition fut compensé en quelque sorte par l'honneur que le pape lui fit, la même année, de le nommer vicaire de l'empire en Italie, *vacante imperio*, c'est-à-dire pendant les démêlés de ce pape avec Louis de Bavière, qu'il avait déposé. Ses pensées, cependant, ne cessaient de se tourner vers la Sicile. Fier de la conquête qu'il avait faite, l'an 1339, de l'île de Lipari, il fit partir, le 11 juin 1341, une nouvelle flotte plus formidable que les précédentes pour s'emparer de ce royaume. Mais tout le fruit de cet armement fut la prise de Melazzo, qui se rendit faute de secours, le 15 septembre, après environ trois mois de siége. Robert mourut le 19 ou le 14 janvier 1343; Villani et d'autres écrivains d'Italie disent l'an 1342, en suivant le calcul florentin. Robert, suivant Paule Jove, avait le génie grand, cultivé par l'étude et par les beaux arts, dont il était le protecteur déclaré. Il avait une mémoire admirable, et outre cela une piété égale à celle de saint Louis, son grand-oncle. Il emporta dans le tombeau les regrets de ses sujets, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Claire qu'il avait fondée en 1310. On y lit son épitaphe en ce vers:

*Suscipe Robertum regem virtute refertum.*

Eloge un peu bref pour un prince si sage et si savant, et pour un si grand capitaine. Il avait épousé, 1°. en mars 1297, YOLANDE, fille de Jacques II, roi d'Aragon, morte en 1302; 2°. l'an 1309, SANCIE, fille de Jacques I, roi de Majorque, morte sans avoir eu d'enfants, en 1345. Du premier lit, il eut Robert, décédé l'an 1342 au plus tard, et Charles, duc de Calabre, qu'il perdit le 10 novembre l'an 1328. (Charles laissa deux filles, Jeanne, qui suit, et Marie, fille posthume, mariée à Charles, duc de Duras, son cousin, neveu du roi Robert, par Jean son père, duc de Duras et prince de la Morée.) Le roi Robert mérita le titre de *Sage* par sa prudence, par son attention pour le bien de ses peuples, par la régularité de sa conduite et par son amour pour les lettres. Ce prince était attaché singulièrement à l'ordre de saint François. Ce fut lui qui obtint du sultan d'Egyte, à force de présents, la permission d'établir douze franciscains dans l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, qu'ils desservent encore de nos jours;

sous la protection du roi de France. (1787.) (Sponde, *ad ann.* 1344.)

## JEANNE I, ANDRÉ DE HONGRIE ET LOUIS DE TARENTE.

1343. Jeanne, fille de Charles, duc de Calabre, et de Marie de Valois, née l'an 1326, mariée, le 26 septembre 1333, avec André, fils puîné de Charobert, roi de Hongrie, est proclamée reine de Naples, après les obsèques de Robert, son aïeul, qui, par son testament du 16 janvier 1343, lui avait légué ses états, avec substitution en faveur de Marie, sa sœur.

On refusa d'abord à son époux le titre de roi; mais la reine Elisabeth, mère d'André, étant venue à Naples, Jeanne feignit de consentir à la demande qu'elle lui fit d'associer ce prince aux honneurs du trône. Le pape Clément VI intervint dans cette affaire, non comme médiateur, mais comme partie intéressée, et prétendit que la régence du royaume de Naples lui appartenait en qualité de suzerain, pendant la minorité de Jeanne. En conséquence, il fit dresser une longue bulle où ses prétentions étaient expliquées, et envoya le cardinal Aimeri de Châtelus à Naples, pour la faire exécuter. La reine amusa le légat, et continua d'exercer les droits de la royauté, dont elle laissa à peine le titre à son époux. Rien n'était plus mal assorti que les caractères de Jeanne et d'André: l'une spirituelle, enjouée, pleine de grâces, élevée avec soin par le roi, son aïeul, dans toutes les connaissances qui convenaient à son sexe et à son rang, aimant les plaisirs, sans négliger les affaires; l'autre, suivant le commun des historiens, d'un esprit lourd et sans culture, farouche dans ses manières, grossier dans ses propos et dépourvu d'agréments dans sa figure. Malheureusement les conseils auxquels se livrèrent les deux époux, ne servirent qu'à augmenter leur antipathie naturelle. Le prince était gouverné par un dominicain hongrois, son précepteur, nommé Robert, qui faisait tomber toutes les dignités sur ceux de sa nation. Jeanne avait pour confidente la fameuse *Catanoise*, qui, de lavandière, devenue sa gouvernante, l'excitait à retenir l'autorité que son époux semblait vouloir lui ravir. Les grands se partagèrent entre le roi et la reine, qui eurent chacun leur cour à part. Le dernier parti l'emporta. L'an 1345, non le 20 août, comme le marque Gravina, mais le 18 septembre, comme on va le voir, les deux époux étant au couvent de Massa, dans la ville d'Averse, les camériers éveillent le roi pendant la nuit, et, sous prétexte d'un tumulte qui s'était élevé dans la ville, l'engagent à sortir de la chambre de la reine. Il

n'eut pas plutôt passé la porte, qu'elle se ferma sur lui; aussitôt des assassins s'étant jetés sur lui, les uns lui mettent les mains sur la bouche pour l'empêcher de crier; les autres lui passant un cordon au cou, le suspendent à un balcon au-dessous duquel se trouvaient d'autres conjurés qui le tirèrent par les pieds, et ensuite le laissèrent tomber dans le jardin, où ils se disposaient à l'enterrer; mais la nourrice du prince étant accourue au bruit, ils prirent la fuite. Telle fut la fin tragique de ce prince, à l'âge de vingt ans. Plusieurs l'ont représenté comme un prince brutal, féroce et crapuleux; mais Pétrarque, qui devait le connaître, fait l'éloge de la bonté de son caractère. Villani lui donne la simplicité d'un enfant. et n'attribue qu'au défaut d'éducation et à son peu de capacité, son humeur brusque et ses manières sauvages. Son corps resta deux jours étendu à terre, sans que la reine donnât aucun ordre pour le faire inhumer, ni pour informer contre les auteurs de sa mort. Un chanoine enleva le cadavre et le fit enterrer sans pompe. La négligence de la reine dans une matière aussi grave et qui la touchait de si près, donna lieu aux discours les plus fâcheux qui se tinrent sur son compte. On crût qu'elle avait consenti à ce meurtre; on prétendit même qu'elle avait tissu de ses mains le cordon de soie qui servit à cette funeste exécution; et que son mari, qui la voyait travailler à cet ouvrage, lui ayant demandé à quoi elle le destinait, elle avait répondu : *C'est pour vous étrangler*. Cependant effrayée de ces bruits affreux et des suites funestes qu'ils annonçaient, Jeanne adressa aux Florentins, ses alliés, la lettre suivante, où le déguisement des principales circonstances de l'événement qui en est l'objet, semble décéler la main de quelqu'un de ses favoris : « C'est » avec la plus vive douleur, dit-elle, et les yeux baignés de » larmes, que je vous apprends l'assassinat horrible commis » en la personne du roi, mon époux, le 18 septembre, lorsque » nous étions dans Averse. Il était descendu fort tard, au » moment où nous allions nous mettre au lit, dans un parc » attenant au château, où il allait fort souvent; il y était seul, » suivant son usage, ne voulant écouter aucun conseil par une » imprudence de jeune homme, ni prendre personne pour » l'accompagner: en sortant, il avait fermé la porte de la cham- » bre où j'étais, et où lassée de l'attendre, je m'étais endormie, » lorsqu'une dame hongroise, qui avait été sa nourrice, in- » quiète de ne le voir point arriver, prend la lumière et se » met à le chercher : elle le trouve sans vie au pied d'un mur. » Je ne puis vous dire et vous ne pouvez vous imaginer quelle » fut mon affliction. Quoique l'auteur de cet horrible attentat » en ait été cruellement puni, autant qu'on a pu le savoir,

» cependant, eu égard à l'atrocité du crime, la sévérité des » peines peut encore passer pour indulgence. L'auteur de ce » parricide redoutant les supplices qui l'attendaient, a voulu, » nouveau Judas, les prévenir en se donnant volontairement » la mort : il a fait servir à l'exécution de son projet le minis» tère d'un valet, qui n'a point encore été découvert ». (Papon, *Hist. de Provence*, tom. I, pr., n. XL.)

Le roi André avait laissé la reine enceinte. Sentant approcher le tems de ses couches, elle pria le pape Clément VI, pour se ménager sa protection, de tenir sur les fonts de baptême l'enfant dont elle était enceinte. Le saint père y consentit, et lui laissa le choix de celui qui devait le représenter dans cette cérémonie. Ce fut l'évêque de Cavaillon qui fit la fonction, et donna le nom de Charles à l'enfant né le 24 décembre 1345. Louis, roi de Hongrie, frère d'André, n'apprit point sa mort violente sans l'émotion qu'elle devait lui inspirer. Résolu d'en tirer vengeance, il fait ses préparatifs pour aller l'exercer sur les lieux. Le pape, de son côté, se crut obligé de faire éclater l'indignation que cet attentat lui causait. C'est ce qu'il fit par une bulle du 1er. janvier 1346, où il retrancha de la société les coupables, ordonnant que leurs maisons fussent rasées, leurs biens confisqués et leurs vassaux absous du serment de fidélité. Cette bulle ne satisfit point le roi de Hongrie : dans la lettre qu'il écrivit au pape à ce sujet, il demandait de plus l'administration du royaume de Naples et la tutelle du nouveau né, son neveu; qu'il voulait élever à la cour de Hongrie, pour le tirer, disait-il, des mains des traîtres dont il était environné; il voulait surtout que le procès fût fait aux coupables hors du royaume, où personne n'aurait intérêt à s'opposer à la sévérité des lois. Il finissait en priant le saint père de ne pas permettre à la reine d'épouser Robert de Tarente, ou quelque autre prince du sang, dont la valeur soutenue par les droits que cette alliance lui donnerait à la couronne, pourrait l'enlever pour toujours à la maison d'Anjou-Hongrie. (Papon.) Le pape tourna sa réponse de manière à satisfaire le roi de Hongrie, en ce qui concernait le châtiment des coupables et l'éducation du jeune prince; mais à l'égard de l'administration du royaume, qu'il demandait, il lui représenta que la reine en étant pourvue par droit de succession, elle ne pouvait en être dépouillée avant d'être juridiquement convaincue du crime dont on l'accusait. Pour ne pas donner de vaines paroles, Clément chargea le cardinal-archevêque d'Embrun d'aller informer à Naples sur l'assassinat d'André. Mais la reine et ses ministres lui opposèrent tant de difficultés, qu'il prit le parti de renoncer à sa commission et se retira à Bénévent. Le pape, craignant que cette retraite ne fût regardée

comme un jeu entre lui et les commissaires, nomma Bertrand de Baux, comte de Montescaglioso, grand-justicier du royaume, pour instruire le procès des meurtriers d'André, avec deux notables choisis par les Napolitains. Mais, par des lettres particulières, il lui ordonna de tenir les informations secrètes dans le cas où la reine et princes du sang se trouveraient impliqués parmi les coupables, s'en réservant le jugement. Quatre des parents de la reine craignant l'orage qui grondait sur leurs têtes, en prévinrent les effets en se saisissant du sénéchal du palais, Raymond de Catane, soupçonné d'avoir eu part à l'assassinat du roi. Appliqué à la question, il déclare avoir eu connaissance du complot, et nomme parmi les complices la Catanoise, Robert de Cabane, son fils, comte d'Évoli, et Sancia, sa fille, comtesse de Morcon. Arrêtés par ordre du grand-justicier, ces accusés furent mis à la torture dans une place entourée de palissades, afin que le peuple n'entendît pas leurs dépositions. La Catanoise, déjà vieille, succomba aux tourments, et laissa en mourant un exemple singulier, dit M. Papon, des vicissitudes humaines et des dangers des prospérités. Robert, son fils, et Sancie, sa fille, furent écorchés vifs et leurs corps jetés au feu, d'où le peuple furieux les arracha demi-brûlés et les traîna par les rues divisés par lambeaux. Plusieurs autres des coupables subirent différents supplices, et quelques-uns furent conduits à la mort un bâillon à la bouche.

Ces actes de justice n'apaisèrent point le roi de Hongrie, qui ne cherchait pas moins à envahir le royaume de Naples, qu'à venger la mort de son frère. Dans ce double dessein, il alla trouver à Munich l'empereur Louis de Bavière, à qui le pape Clément VI venait de donner, le 19 juillet 1346, un concurrent dans la personne de Charles de Luxembourg. Le résultat de ce voyage fut une ligue que les deux princes conclurent. Le roi de Hongrie réussit encore, au moyen de l'argent qu'il fit répandre par ses émissaires, à se faire, dans le royaume de Naples et dans les autres états de l'Italie, un grand nombre de partisans qui servirent à préparer la révolution qu'il méditait.

Jeanne, dans l'embarras où la jetaient ces conjonctures, sentit le besoin qu'elle avait de prendre un nouvel époux. Mais l'inclination décida plutôt du choix que la raison. Ses liaisons connues, du tems de son premier mariage, avec Louis de Tarente, son proche parent, la déterminèrent à lui donner sa main le 20 août 1346, sans attendre les dispenses du pape et avant l'année révolue de son veuvage. Cette alliance, loin d'arrêter le roi de Hongrie, ne servit qu'à précipiter son voyage pour l'Italie. Ce fut envain que la reine lui écrivit une lettre

touchante pour se laver du crime dont on l'accusait, et lui recommander Charles, son fils. La réponse accablante qu'elle reçut, fut regardée par son conseil, à qui elle la communiqua, comme une déclaration de guerre, et l'on résolut de se mettre au plutôt en état de repousser l'ennemi. On aurait dû s'y prendre plutôt ; car le roi de Hongrie étant parti, le 3 novembre 1347, des frontières de ses états, arriva le même mois à Friuli, près d'Udine, accompagné d'environ mille cavaliers, qui servaient comme d'avant-garde à une armée considérable qui les suivait, et que la disette des vivres l'avait obligé de partager en différents corps. Arrivé à Citadella, il y fut honorablement reçu par Jacques de Carrara, seigneur de Padoue, et s'étant rendu à Vicence et à Vérone, il y fut accueilli, avec la même distinction, par les seigneurs Mastin et Albert de l'Escale. Enfin, à l'exception d'Imola et de Faenza, dont le duc de la Romagne lui fit refuser l'entrée de la part du pape, il n'eut que sujet d'être satisfait du traitement qu'on lui fit dans tous les lieux où il se présenta. A Foligni, dans l'Ombrie, il trouva le légat du pape, qui l'entretint des affaires du royaume de Naples, et lui intima, sous peine d'excommunication, défense de s'ériger en maître de cet état sans le consentement du pape. Mais le roi, qui connaissait les dispositions de Clément VI en faveur de Jeanne, lui répondit brusquement que le royaume lui appartenait par le droit que ses ancêtres lui avaient transmis ; qu'il satisferait l'église pour l'hommage dont il était tenu envers elle ; et qu'à l'égard de l'excommunication dont on le menaçait, il n'en tiendrait compte, attendu qu'elle serait évidemment injuste. (Villani, liv. XII, c. 106.)

Les troupes de la reine Jeanne, commandées par Louis de Tarente, son époux, étaient alors en marche, et vinrent se poster sur les bords du Volturne, vers Capoue, pour fermer au roi de Hongrie le passage de ce fleuve. Mais ce prince, laissant de côté le Volturne, tira droit à Bénévent, où étant arrivé, le 11 janvier 1348, il y rassembla son armée, qui se trouva monter à six mille cavaliers avec un nombre bien plus considérable de gens de pied. On vit alors tous les barons du pays, accompagnés des ambassadeurs de la ville de Naples, s'empresser de venir le saluer et lui offrir leurs hommages. A cette nouvelle, les royalistes qui se trouvaient à Capoue, abandonnèrent le prince de Tarente et se retirèrent à Naples. La reine elle-même qui s'y était renfermée dans un des châteaux, apprenant que le roi de Hongrie s'approchait, crut ne pouvoir mieux faire que d'assurer son salut par la fuite. S'étant donc embarquée secrètement pendant la nuit sur une galère qu'on lui avait préparée, elle fit force de rames pour se rendre en Pro-

vence, et descendit, le 20 janvier, à Nice. Le prince de Tarente, son époux, étant arrivé à Naples, peu de tems après qu'elle en fut partie, monta en diligence sur un petit bâtiment avec Nicolas Caraccioli, florentin, son homme de confiance, et alla débarquer dans la Maremme de Sienne. Le roi de Hongrie, cependant, continuant sa marche, entra, le 17 janvier, dans Averse, où la noblesse napolitaine se rendit pour lui présenter ses respects. Les princes de la maison royale se trouvèrent alors dans un grand embarras, incertains s'ils devaient prendre la fuite ou paraître devant ce monarque. Mais ils furent rassurés par un sauf-conduit qui leur fut accordé, pourvu qu'ils n'eussent pas trempé dans le meurtre du roi André. Croyant après cela n'avoir plus rien à craindre, Charles, duc de Duras, avec ses deux frères, Louis et Robert, Philippe et Robert de Tarente, frères de Louis, se rendirent auprès du monarque hongrois, et furent tous bien accueillis par ce prince qui les retint à dîner. Après le repas, ayant mis ses gens sous les armes, il monte à cheval pour se rendre à Naples; mais avant de partir, dans le dessein de voir la galerie d'où le corps de son frère fut jeté dans le jardin après avoir été étranglé, il se rend sur la place, et se tournant vers le duc de Duras, il l'accuse de ce forfait, dont il le convainc par des lettres qu'il montra; et, quoi que celui-ci dît pour s'excuser et pour implorer miséricorde, les Hongrois étant tombés sur lui, le renversèrent mort à coups de sabre et le laissèrent dans ce même jardin. Les autres princes de la maison royale furent pris et enfermés dans le château d'Averse, puis envoyés en Hongrie, où ils restèrent long-tems prisonniers: punition barbare que plusieurs condamnèrent, et comme exercée sans observer aucune forme judiciaire, et parce que ce même Charles de Duras, outre qu'il était le plus estimé et le plus valeureux de tous ces princes, était regardé comme innocent. Cette opinion ne fut pas néanmoins universelle; car il y eut des gens qui justifièrent la mort du duc ainsi que l'emprisonnement des autres princes.

Le roi fit ensuite son entrée à Naples, armé de toutes pièces, mais sans vouloir accepter le dais qu'on lui avait préparé. Son neveu présomptif, l'enfant Charles lui ayant été présenté, il lui fit des caresses et le créa duc de Calabre; après quoi il l'envoya, avec les autres prisonniers, en Hongrie, pour y être élevé. Il ne lui restait plus pour combler ses désirs, qu'à obtenir de la cour pontificale la couronne et l'investiture du royaume de Naples. Mais Clément VI se montra bien opposé à la demande qui lui en fut faite, alléguant que le crime imputé à la reine Jeanne n'était nullement prouvé, avec d'autres raisons détaillées dans Rainaldi. Le roi de Hongrie ne réussit pas mieux dans la

tentative qu'il fit pour avoir l'investiture de la Sicile. Même refus de la part du pape.

La peste, cependant, ayant pénétré dans le pays de Naples, faisait de grands progrès dans l'armée hongroise. Le roi, la voyant dépérir journellement, crut devoir, après l'avoir licenciée, pourvoir à sa propre sûreté en reprenant la route de Hongrie au bout d'un séjour d'environ quatre mois dans le pays de Naples. En partant, il nomma pour son vice-roi Conrad Lupo, auquel il subordonna d'autres officiers pour gouverner et défendre le pays. Mais à peine se fut-il embarqué à Barlette, que la noblesse napolitaine commença à regretter la reine Jeanne sous le gouvernement de laquelle régnait l'abondance et les plaisirs. Cette princesse étant arrivée en Provence, y fut vue de mauvais œil par la noblesse, sur un soupçon qui s'éleva qu'elle voulait vendre aux Français ce comté. La maison de Baux lui fut la plus opposée, et la retint comme prisonnière pour observer toutes ses démarches. Son époux, le prince de Tarente, n'ayant pu obtenir la permission d'entrer à Florence, s'était embarqué à Pise, d'où n'osant mettre le pied en Provence, il s'était rendu, par une voie détournée, auprès du pape dans la ville d'Avignon. La reine Jeanne étant venue l'y joindre, après avoir été remise en liberté par les soins de Clément VI, ne tarda pas à mettre dans ses intérêts la cour pontificale où elle plaida elle-même sa cause en plein consistoire. Son mariage y ayant été validé par une dispense qui lui fut accordée, elle tourna toutes ses pensées vers le royaume de Naples pour en faire le recouvrement. Mais l'argent lui manquant pour cette entreprise, elle se trouva dans la nécessité de vendre au pape la ville d'Avignon avec son ressort pour la somme de trente mille florins d'or, somme trop modique, dit Muratori (1), pour être regardée comme le prix d'une si belle acquisition, et qui doit passer plutôt pour un don suggéré par la reconnaissance. Mais comme Avignon était un fief impérial faisant partie

(1) C'est en suivant cet écrivain que nous réduisons le prix de la vente à trente mille florins. Cependant la reine assure, dans le contrat, avoir touché quatre-vingt mille florins; et en effet, on trouve une quittance faite de cette somme en faveur de Nicolas Acciaioli, dans le compte qu'il rend de l'emploi qu'il en avait fait pour les besoins de l'état. (Papon, *Hist. de Provence*, tome III, page 182.) Quoi qu'il en soit, la vente ou cession que fit Jeanne, était illégale, 1°. parce qu'étant encore mineure, à la vérité, elle avait promis avec serment de ne faire aucune aliénation; 2°. parce que le comté de Provence était grevé d'une substitution faite en faveur de Marie, sa sœur cadette.

de l'ancien royaume d'Arles, l'aliénation, pour être solide, ne pouvait s'en faire sans le consentement du chef de l'empire. C'est ce que Clément VI n'eut pas de peine à obtenir de Charles IV, dont il disposait comme de sa créature. Charles approuva la cession d'Avignon et de son territoire dans toute l'étendue que le pape pouvait désirer. Léibnitz, dans son code *du Droit des Gens* (tom. I, n. 93), a mis au jour l'acte de cette vente, mais avec une erreur considérable de date; car au lieu de l'an 1348, elle y est datée de l'an 1338. Le pape, après cette acquisition, ne fit pas de difficulté d'accorder à Louis de Tarente le titre de roi.

Jeanne, cependant, et son époux, avec le peu d'argent qu'ils avaient reçu du pape, n'étaient pas en état d'entreprendre l'expédition qu'ils méditaient. Pour faire ressource, ils allèrent mendier l'assistance de leurs amis et de leurs sujets. Ce qu'ils purent recueillir leur servit à fréter, pour leur service, dix galères génoises; et sur ce que Nicolas Acciaioli, qu'ils avaient envoyé devant eux, leur manda qu'il avait bien disposé les barons napolitains en leur faveur, et pris à sa solde le duc Garnier, avec douze cents cavaliers qu'il commandait, ils s'embarquèrent, sans perdre de tems, sur les galères génoises, et arrivèrent, sur la fin d'août, à Naples, où ils furent reçus avec de grands honneurs. Mais il restait à prendre les châteaux de la place qui étaient occupés par les Hongrois. Pour les en déloger, il fallut en former le siége. C'est à quoi le roi et la reine réussirent, non sans de grands efforts, avec l'aide des Napolitains, au commencement de l'année suivante. Le roi même, dans le cours de cette expédition, vint à bout d'emporter Nocera, défendue par une vaillante garnison. Dominique Gravina, historien partial du roi de Hongrie, raconte divers événements, qui rendirent mémorable cette guerre dont l'issue fut la conquête de la plus grande partie du royaume de Naples, en sorte qu'il ne restait plus aux Hongrois que Manfrédonia, le Mont-Saint-Ange, Ortone, Guiglionèse, et quelques châteaux en Calabre, avec celui de Noux, dont la garnison fit une si vigoureuse défense, que les Napolitains ne purent se rendre maîtres de la place. Ce fut la perfidie du duc Garnier qui fit manquer le coup. Cet homme sans foi, qui n'avait pour loi que son intérêt, était passé au service du roi de Hongrie, et s'étant joint secrètement au vice-roi Conrad Lupo, fit échouer tous les desseins du roi Louis de Tarente. Les forces de l'armée hongroise s'accrurent encore par l'arrivée d'Etienne, vaivode de Transylvanie, qui vint la renforcer avec un corps de trois cents gentilshommes de son pays. Les Hongrois, avec ce secours, rangèrent sous leur obéissance

Baroli, Trani, Bitonte, Giovenazzo, Molfetta et d'autres places. Mais le plus grand avantage qu'ils remportèrent, fut la soumission d'Averse, dont les habitants se donnèrent volontairement à eux. Fière de ces succès, l'armée hongroise s'avança vers Naples. Un bruit faux s'étant répandu qu'il s'était élevé dans cette armée une grande querelle entre les Hongrois et les Allemands, les Napolitains, trompés par là, sortirent de leurs murs en foule pour livrer bataille à l'ennemi. Ce fut en vain que le roi Louis de Tarente voulut les arrêter. On en vint aux mains le 6 juin 1349. Les barons napolitains, à la tête de leurs bandes, commencèrent l'attaque avec un grand courage; mais ils furent si bien reçus par l'ennemi, qu'en peu de tems une déroute universelle fut le prix de leur témérité. Parmi les prisonniers qui furent faits, on compte Robert de Saint-Severin, Raimond de Baux, le comte d'Armagnac avec une grande partie des principaux nobles de Naples. Après cette victoire, les Hongrois s'étant avancés jusqu'aux portes de la ville, obligèrent les habitants de payer vingt mille florins pour racheter leurs vendanges. (Muratori, *Annali*, t. VIII, p. 263.) Tel était l'état des affaires de Naples, tandis qu'en d'autres lieux de ce royaume la guerre continuait avec des succès variés.

Le parti du roi de Hongrie, après la déroute des Napolitains, semblait avoir pris le dessus, lorsqu'en 1350 la fortune tout-à-coup lui tourna le dos par l'infidélité des Allemands, commandés par le duc Garnier. Ce fut dans Averse qu'ils commencèrent à se soulever à l'occasion de leur paie qui ne s'acquittait pas. Le vaivode Etienne, général de l'armée hongroise, pour les apaiser, prit le parti de leur livrer les prisonniers napolitains, pour être remboursés de leurs arrérages par le prix du rachat. Gravina raconte que ces barbares employèrent divers tourments pour les contraindre à leur payer cent mille florins d'or, ou même le double, selon Villani. Mais cela ne suffisant pas encore pour compléter le paiement qu'ils répétaient, on découvrit la résolution qu'ils avaient prise de faire prisonnier le vaivode lui-même, ce que celui-ci ayant appris, il partit dans une nuit avec tous les Hongrois, pour se retirer à Manfrédonia. Alors les Allemands qui étaient restés maîtres d'Averse et d'autres places, conclurent une trève avec le roi Louis de Tarente et les Napolitains, moyennant une somme de cent mille florins qu'ils reçurent. Pareille somme leur fut promise, s'ils voulaient céder au même roi Louis, Averse, Capoue et d'autres places. Mais à la fin, ceux-ci manquant de vivres pour leur subsistance, se retirèrent d'Averse, et déposèrent cette ville entre les mains du cardinal de Ceccano. Louis de Ta-

rente l'ayant ensuite recouvrée, donna ses soins pour en augmenter les fortifications. Ses affaires semblaient se relever, lorsque le roi de Hongrie vint débarquer avec une armée qu'il amenait avec lui au port de Manfrédonia. Ce prince ayant rassemblé toutes ses forces à Baroli, il se trouva qu'elles montaient à vingt-deux mille cavaliers, tant hongrois qu'allemands, et quatre mille fantassins lombards. Avec ces forces, il fit rapidement la conquête de Bari, de Bitonte, de Baroli, de Canôse, de Melfi, de Matalone, de Trani et d'autres lieux. Toute la Terre de Labour, à l'exception d'Averse et de Naples, suivit le même sort. Mais le siége d'Averse l'occupa plus long tems qu'il ne pensait. Après avoir épuisé ses forces devant cette place, il fut obligé d'en venir à un traité, par lequel les assiégés voulurent bien, sous certaines conditions, se soumettre à lui.

Clément VI, cependant, n'épargnait aucun soin pour rétablir la tranquillité dans le royaume de Naples. Deux cardinaux qu'il employa pour l'exécution de ce dessein, trouvèrent peu d'opposition dans le roi de Hongrie, empressé comme il l'était de retourner dans ses états. La reine Jeanne et son époux n'avaient pas moins d'intérêt à désirer de voir la fin d'une guerre qu'ils n'étaient plus en état de soutenir. On fit donc convenir les deux puissances belligérantes de s'en rapporter, pour leur différent, à la décision du pape, avec obligation, pour l'une et l'autre, de s'éloigner en l'attendant, du royaume de Naples, (article que Jeanne n'observa pas); que si cette princesse était déclarée coupable de la mort d'André, son époux, elle perdrait le royaume, qui serait adjugé au roi de Hongrie; que si au contraire elle était jugée innocente, elle rentrerait en possession de cette monarchie, à la charge de payer au roi de Hongrie, trois cent mille florins d'or (trois millions de notre monnaie), pour les frais de la guerre. Le jugement de la cour pontificale, rendu au commencement de mai 1352, fut tel que les gens sages l'avaient prévu, c'est-à-dire favorable à la reine de Naples. Le roi de Hongrie eut non-seulement la docilité de s'y soumettre, mais encore la générosité de faire remise à sa rivale des trois cent mille florins énoncés dans leur convention. Il fit, de plus, élargir les princes du sang de Naples, qu'il avait envoyés prisonniers en Hongrie; ce qui ne fut exécuté que le 22 septembre suivant. « Jeanne et Louis furent couronnés le 27 mai, jour de la Pentecôte, avec la plus grande » magnificence; mais pour empêcher que le titre de roi dont » Louis allait être décoré, ne devînt une source de démêlés » entre lui et les héritiers de Jeanne, si elle le devançait au » tombeau, le pape, avant qu'on procédât à la cérémonie du

» couronnement, statua que ce prince, en recevant la couronne, n'acquerrait aucun droit, et que l'ordre de la succession, réglé dans la concession faite par le saint siége à Charles premier, n'en serait point interrompu. Les deux époux, au comble de leur joie, voulurent laisser chacun un monument de leur reconnaissance, en mémoire de cet heureux événement. Jeanne fonda une église en l'honneur de la vierge; Louis institua l'ordre de la chevalerie du Saint-Esprit, *au droit désir*, nommé par les historiens de Naples, *l'Ordre du nœud*. Les chevaliers devaient être au nombre de trois cents; ils jeûnaient tous les jeudis; s'engageaient à une fidélité constante envers le roi, à faire la guerre aux ennemis de la religion, lorsqu'ils en seraient requis par le pape, et à visiter le saint sépulcre. Ils portaient sur leur habit un rayon de lumière en broderie, et au-dessus un nœud lié en forme d'un double lac-d'amour, avec cette devise, *Se Dieu plait*. Lorsqu'un chevalier s'était distingué par quelque action de bravoure dans une bataille, s'il avait tué, par exemple, ou pris le général ennemi, enlevé ou renversé la bannière, il déliait le nœud jusqu'à ce qu'il eût fait le voyage de Palestine; alors il le renouait, et prenait pour devise: *Il a plu à Dieu*. » (Papon.)

Les princes Robert et Philippe de Tarente, du nombre de ceux que le roi de Hongrie avait transportés dans ses états, étant revenus, en vertu du traité dont on vient de parler, furent comblés de faveurs par le roi Louis, leur frère, et par la reine; mais la préférence dont ils jouissaient à la cour ne manqua point d'exciter la jalousie de Louis de Duras, qui, se voyant négligé, résolut de s'en venger. S'étant mis à la tête des mécontents, dont la négligence du gouvernement augmentait chaque jour le nombre, il arbora l'étendard de la révolte, et ravagea impunément les plus belles provinces du royaume. Robert, son frère, partagea son mécontentement, et voulut s'associer à sa vengeance. S'étant rendu en Provence, il y forma une ligue avec le seigneur de la Garde, de la maison d'Adhémar, et ayant réuni leurs forces, ils surprirent, pendant la nuit du 5 février 1355, le château de Bourse, célèbre alors par l'avantage de sa situation et par le rang considérable que ses seigneurs tenaient à la cour de Naples. Ayant rendu la place, par capitulation, au mois d'août suivant, il passa au service de la France, et fut tué, le 19 septembre 1356, à la bataille de Poitiers.

La reine Jeanne perdit, sans le regretter, le 25 mai 1362, veille de l'Ascension, Louis, son époux, âgé de quarante-deux ans. « Ce prince était beau, bien fait, mais du reste il n'avait

» aucune élévation dans l'âme, aucune fermeté dans le caractère; il était inconstant dans ses goûts, pusillanime dans » l'adversité, vain et haut quand la fortune se montrait favorable : il craignait les hommes recommandables par leurs » talents ou leurs vertus; aussi avait-il soin de les éloigner pour » se livrer sans réserve aux jeunes seigneurs les plus débauchés : » il aimait l'argent, négligeait la justice, et se faisait un jeu de » manquer à sa parole, se glorifiant de ce défaut comme d'une » qualité estimable. Quoiqu'il dût son élévation à la reine, soit » caprice, soit mépris, il eut peu d'égards pour elle; il la maltraitait même, et la majesté du trône n'empêchait pas qu'il » ne se mêlât à leurs disputes de ces vifs débats, qu'on ne » devrait pas même trouver dans la populace. Louis ne manquait point de courage; mais il se vantait si fréquemment et » si hors de propos des belles actions qu'il prétendait avoir » faites dans la guerre et dans la paix, que quand elles auraient » été aussi glorieuses qu'il le disait, il en diminuait l'éclat par » la vanité qu'il y attachait » (Papon.) Il avait eu de son mariage deux princesses, mortes avant lui en bas âge. Mais il laissa deux filles naturelles; Esclarmonde, mariée à Louis de Capoue, de la maison de Hauteville, très-ancienne dans le royaume, et Clémence, femme d'Antoine de la Mendolée.

Dès que la mort de ce prince fut annoncée en France, le roi Jean pensa à donner, pour nouvel époux, à la reine, Philippe, son quatrième fils, alors duc de Touraine, puis duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*. Il s'adressa, pour négocier cette alliance, au pape Urbain V. Mais Jeanne désirait un homme pour partager son lit avec lui, et nullement pour l'associer à sa puissance. Craignant, par cette raison, de se donner un maître en épousant un fils de France, elle jeta les yeux sur Jacques d'Aragon, roi titulaire de Majorque, comte de Roussillon et de Cerdagne, dont il n'avait également que le titre. Son père avait été tué, l'an 1349, en combattant pour reconquérir l'île de Majorque, dont Pierre IV, roi d'Aragon, l'avait dépouillé. Jacques, ayant été pris dans cette bataille, fut envoyé prisonnier à Barcelonne, où il resta prisonnier l'espace de près de treize ans. Ayant eu le bonheur de s'échapper de sa prison le 26 mai 1362, il était sans patrie et sans fortune, lorsque la reine lui offrit sa main, le 14 décembre de la même année. Les conditions qu'elle lui imposa furent celles d'une souveraine à son sujet. Réduit au titre de roi de Majorque, il ne pouvait prendre celui de roi de Naples, ni recevoir l'hommage-lige des barons, non plus que le serment de fidélité des autres; toute administration du royaume lui était interdite; et pour dernière clause, il était exclus de la succession au royaume, dans le cas où la reine et

les enfants qui naîtraient de leur mariage le précéderaient au tombeau. La situation où se trouvait Jacques d'Aragon lui fit accepter ces humiliantes conditions. Le mariage, conclu le 14 décembre 1362, se fit l'an 1363, environ un an après la mort de Louis de Tarente.

Jacques s'ennuya bientôt de l'infériorité de rang et de l'état de subordination où le retenait la reine, son épouse. S'étant émancipé à prendre, en différents actes, le titre de roi de Naples, il indisposa par là contre lui non-seulement les princes du sang, mais le pape lui-même. Irrité de ces oppositions, il se retire à la cour de Pierre *le Cruel*, roi de Castille. Mais Pierre ayant été mis à mort, l'an 1368, par Henri de Transtamare, son frère naturel, Jacques tomba au pouvoir de ce dernier, qui lui rendit, l'année suivante, la liberté, moyennant une somme de soixante mille ducats d'or, que la reine, son épouse, paya pour sa rançon. (Murat.) De retour à Naples, l'inquiétude et l'activité de son génie l'en firent sortir une seconde fois pour courir de nouveaux hasards. S'étant assuré de la protection des rois de France et de Castille, il passa les Alpes, et avec un corps d'armée qu'il rassembla, il entreprit la conquête du Roussillon et de la Cerdagne. Ses armes y firent des progrès; mais ayant pénétré jusqu'en Aragon, il y éprouva des revers qui lui firent perdre le fruit de ses premiers succès. Il mourut en ce pays l'an 1375, après avoir été presque toute sa vie le jouet de la fortune.

Veuve pour la troisième fois, Jeanne, à l'âge de cinquante ans, convola à de quatrièmes noces, l'an 1376, et prit pour époux, le 25 mars, Otton de Brunswick, fils aîné de Henri de Grèce, duc de Brunswick-Grubenhagen. (*Giornale Napolit.*) Otton s'était distingué en Lombardie, par la valeur et la prudence avec lesquelles il avait défendu les intérêts des enfants de Jean II, marquis de Montferrat, dont la tutelle lui avait été confiée par leur père en mourant. Mais la prudence et la valeur n'étaient alors qu'un faible appui pour un trône aussi chancelant que celui de Naples. Borné au titre et aux droits de prince de Tarente, sans avoir aucune part au gouvernement, Otton passa, l'an 1378, dans le Montferrat, pour y exercer la régence dont il était pourvu, pendant la minorité du marquis Otton. (*V.* son article *aux marquis de Montferrat.*) Bientôt après son départ, la reine se trouva dans le plus cruel embarras. Barthélemi Prignano, né son sujet, venait d'être élevé sur le saint siége sous le nom d'Urbain VI. Les ambassadeurs qu'elle envoya pour le complimenter, au lieu d'un gracieux accueil qu'ils avaient lieu d'espérer, furent reçus avec la plus grande hauteur, jusque-là que le nouveau pape osa menacer leur souveraine de l'envoyer

filer dans un cloître. Choquée de cette brutalité, Jeanne se mit à la tête du plus grand nombre des cardinaux, qui, mécontents également des procédés d'Urbain à leur égard, lui opposèrent un autre pape dans la personne de Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Urbain, pour se venger de cette princesse, lui donna pour rival Charles de Duras, fils de Louis de Duras, qu'elle avait fait mourir en prison l'an 1362, pour crime de rebellion. Charles, qu'elle avait adopté pour son fils, avant son dernier mariage, et désavoué ensuite, en nommant pour son héritier universel, par son testament du 29 juin 1380, Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, roi de France, était alors au service de Louis, roi de Hongrie, ennemi capital de Jeanne. Excité par Urbain et encouragé par ce monarque, il leva une armée, et se mit en route pour aller envahir le trône de Naples. En passant à Rome, il y fut couronné par le pontife, qui l'avait appelé. De là, s'étant acheminé vers Naples, il y fit son entrée le 16 juillet 1381. La reine, à son approche, s'était renfermée, avec toute sa cour, dans le Château-Neuf, où Charles ne tarda pas à l'assiéger. Otton de Brunswick, alors de retour à Tarente, accourut avec ses troupes au secours de la reine, son épouse; mais, dans une bataille qu'il engagea, il eut le malheur d'être fait prisonnier. La reine ayant vu, de ses fenêtres, la déroute de son armée, qui fut la suite de la prise du chef, écrit à Charles pour lui dire qu'elle se remet en son pouvoir, le priant d'épargner ceux que la crainte ou l'attachement avait rassemblés auprès d'elle. Le vainqueur, accompagné de sa garde, s'étant rendu auprès de son illustre captive, lui prodigue les protestations de respect et d'attachement. Ce ne fut pas la seule visite qu'il lui rendit; et dans celles qui suivirent, il la pressa de confirmer son adoption, afin de s'assurer par là le trône de Naples. Jeanne se refusant toujours à ses sollicitations, il se détermine à la reléguer au château de Muro, dans la Basilicate. Elle n'y vécut pas longtems. Charles, apprenant que le duc d'Anjou est en route pour venir la délivrer, la fit étrangler, selon les uns, étouffer entre deux matelas, suivant les autres, le 22 mai 1382, dans la cinquante-septième année de son âge. Telle fut la fin déplorable de Jeanne, dont les historiens ont parlé bien diversement. Mais s'il est difficile de la disculper, d'avoir au moins connivé à la mort de son premier mari, on doit convenir, avec le judicieux Muratori, que son gouvernement fut d'ailleurs très-sage; qu'elle ne mit dans les places que des personnes capables de les remplir; qu'elle fut affable, généreuse, et plus portée à récompenser le mérite qu'à punir les délits.

## CHARLES III, DIT DE LA PAIX.

1382. Charles de Duras, dit le Petit, à raison de sa taille, et de la Paix, pour avoir négocié la réconciliation du roi de Hongrie avec les Vénitiens, se met en possession du royaume de Naples, après avoir fait prisonnière la reine Jeanne, et se porte pour son héritier après l'avoir fait mourir. Il était prince du sang royal de Naples, étant fils, comme on l'a dit, de Louis de Duras, comte de Gravina, neveu de Charles, duc de Duras, que Louis, roi de Hongrie, fit égorger en 1348, pour l'assassinat d'André, son frère, et petit-fils de Jean, huitième fils de Charles *le Boiteux*.

Charles, provoqué jusqu'à dix fois par Louis d'Anjou, son compétiteur, au combat, sans oser, quoique brave, l'accepter, consulte enfin Otton de Brunswick, qu'il retenait toujours prisonnier à Molfeta (et non à Minorbino, comme quelques-uns le disent), sur le parti qu'il doit prendre. Otton n'est pas d'avis qu'il commette au sort d'une bataille une couronne qui lui est assurée; il pense, au contraire, qu'il doit plutôt continuer de harceler l'ennemi dans sa marche, ne doutant point que par là il ne le réduise à sortir du royaume ou à périr de faim. Charles approuve ce conseil, et renvoie, par reconnaissance, Otton sur sa parole, à condition qu'il ne

## LOUIS I D'ANJOU.

Louis I, duc d'Anjou, fils de Jean II, roi de France, né le 23 juillet 1339, adopté, l'an 1380, par la reine Jeanne, couronné le 30 mai 1382, à Avignon, par Clément VII, passe en Italie le 13 juin, à la tête d'une florissante armée, pour chasser du royaume de Naples Charles de Duras, son compétiteur, et délivrer la reine, sa bienfaitrice, dont la mort ne lui était pas encore connue. Arrivé dans l'Abruzze, il se mit en possession de l'importante ville d'Aquila, qui lui fut livrée par Ramondaccio Caldora. Nole, Matalone et d'autres villes se donnèrent pareillement à lui. Plusieurs barons, du parti de Jeanne, vinrent se joindre à ce prince, qui, se voyant supérieur en forces à son rival, désirait ardemment, ainsi que toute son armée, d'en venir à une action décisive. Mais, par le conseil d'Otton de Brunswick, et par celui de Jean Aucud, fameux partisan anglais, qui, ayant quitté le service des Florentins, était passé avec sa troupe, le 22 octobre, à celui de Charles, ce dernier évita toujours de livrer bataille à son rival, se contentant de l'amuser par des défis qu'il ne remplit jamais, de ruiner le pays où l'ennemi devait passer, et de laisser l'armée française se détruire peu à peu. Louis, désespéré de voir ses troupes dépérir par la disette et les maladies, en tomba ma-

servira plus contre lui. (Muratori, *Annal.*, t. VIII, p. 407.) Etant de là retourné à Barlette, Charles y apprend la mort de son rival, arrivée le 10 ou le 11 octobre 1384.

Urbain VI était alors à Nocera, dans le royaume de Naples, où il tranchait du souverain. Charles, d'un caractère altier et impérieux, cherche à éloigner de ses états ce pontife orgueilleux et intrigant, dont le dessein était de lui ôter le royaume pour le donner à son neveu Butillo. Une maladie où tomba Charles dans le même tems à Barlette, semblait favoriser les vues du pontife. Mais la reine, sa femme, pour contraindre Urbain à retourner à Rome, eut la hardiesse (Muratori dit l'insolence) d'empêcher le transport des vivres à Nocera. Charles, relevé de sa maladie, et de retour à Naples le 10 novembre, invite le pontife et le somme, en quelque sorte, de transférer son domicile en cette capitale, afin de l'avoir sous sa main et de veiller de près sur sa conduite. La réponse fut que la coutume était que les rois vinssent aux pieds des papes, mais non pas que ceux-ci allassent trouver les rois. La rupture fut dès-lors ouverte entre Urbain et Charles. Les choses en vinrent au point, qu'au commencement de l'année suivante 1385, Urbain fulmina solennellement, à Nocera, une sentence d'excommunication contre Charles et la reine, sa femme, les priva du

lade lui-même, et mourut la nuit du 10 au 11 octobre (et non le 20 ou le 21 septembre) 1384, à Bisélia, près de Bari. Telle fut la fin de ce prince, qui n'eut que le titre de roi de Naples sans royaume, fuma la France pour ce titre qui fut le germe de presque toutes nos guerres en Italie, et enfin mourut dans les horreurs de la pauvreté, n'ayant jamais cessé d'accumuler des richesses, et ne possédant à sa dernière heure qu'une cotte d'armes de toile peinte pour toute marque de dignité royale, avec un seul gobelet d'argent. On prétend que la principale cause de sa perte fut l'infidélité de Pierre de Craon, son chambellan, qui, chargé par la duchesse-reine, femme de Louis, de lui porter des sommes considérables, alla, dit-on, les dépenser en débauches à Venise. Mais ce récit est détruit par M. d'Egly, qui prouve que la duchesse-reine, loin d'être en état d'envoyer des fonds à son époux, se trouva réduite, peu de tems après son départ, à implorer le secours du roi Charles VI pour subsister; que Pierre de Craon ayant été fait prisonnier à Raguse, avec d'autres officiers commensaux de Louis, dans le tems qu'on le suppose en France ou à Venise, y resta long-tems captif; que la duchesse-reine négocia elle-même sa délivrance; qu'à son tour elle le reçut au nombre de ses officiers; et qu'il était si peu reliquataire envers le feu roi Louis, que

royaume de Naples, qu'il mit en interdit, et cita Charles à venir lui rendre raison de sa conduite. (*Giornale napolit.*, tome XX, *Muratori.*) Charles, pour se venger, étant venu assiéger Urbain dans Nocera, Raymond des Ursins marche au secours du pontife, et, après une bataille, où, malgré une blessure qu'il reçut au pied, il resta victorieux, il entre, le 5 juillet, dans Nocera. Urbain, toutefois, ne fut délivré que le 8 août suivant. (*Ibid.*) On rapporte que, pendant ce siége, Charles fit mettre à prix la tête du pape, et en offrit dix mille florins d'or, qu'Urbain, de son côté, se mettait tous les jours trois ou quatre fois à une fenêtre du château avec un flambeau et une clochette à la main, et que chaque fois il excommuniait les assiégeants.

Charles, peu content d'une couronne acquise par le crime, veut en usurper une autre par une voie aussi odieuse. Les seigneurs hongrois, mécontens du gouvernement de Marie, leur reine, et d'Elisabeth, sa mère, l'ayant invité à venir s'emparer du royaume, il vole en Hongrie, où il se fait couronner roi le 31 décembre 1386. Mais le 5 février de l'année suivante, il est assassiné par ordre d'Elisabeth. Il ne mourut pas sur-le-champ, et vécut encore trois jours. Ce prince était âgé de quarante-deux ans, et en avait régné quatre à Naples. Comme il était mort excommunié, son corps resta sans sépulture jus-lui-même sollicita long-tems le remboursement de sommes considérables qui lui avaient été avancées. (*Hist. des Deux-Siciles*, tom. II, p. 271.) Louis d'Anjou ne porta le titre de roi de Naples que treize mois et douze jours, n'ayant commencé à le prendre que le 30 août 1383. Auparavant, dans tous les actes qu'il fit depuis son arrivée en Italie, il se qualifiait simplement duc de Calabre. Louis avait épousé, le 9 juillet 1360, MARIE, fille puînée de Charles de Blois, duc de Bretagne (morte le 7 novembre 1404), dont il eut Louis, qui suit; Charles, duc de Calabre, etc., mort sans alliance, le 19 mai 1404; et Marie d'Anjou.

## LOUIS II D'ANJOU.

L'an 1385, LOUIS II, fils de Louis I et de Marie de Blois, né le 7 octobre 1377, est reconnu roi de Naples, le 9 février, par la cour de France, à Paris, où la reine Marie, sa mère, l'avait amené d'Angers. Cette princesse l'ayant ensuite conduit à Avignon, il y fit hommage à Clément VII, et reçut l'investiture de ce pape le 21 mai. Otton de Brunswick, dernier époux de la reine Jeanne, était alors en cette cour, après avoir été trois ans prisonnier de Charles de Duras dans le château de Minorbino. Ayant eu permission de prendre le divertissement de la chasse, il fut enlevé par un parti d'an-

qu'en 1391. Cette année, les censures ayant été levées par Boniface IX, il fut enterré dans l'église de Saint-André de Vicegrade. De MARGUERITE, fille de Charles I, duc de Duras, sa cousine, qu'il avait épousée en février 1368, il laissa Ladislas, qui suit; et Jeanne, qui devint reine de Naples.

## LADISLAS, OU LANCELOT.

1386. LADISLAS, né l'an 1375, succède à Charles III, son père, et commence à régner sous la régence de Marguerite, sa mère, princesse ambitieuse, cruelle et de mauvaise foi. L'an 1388, le pape Urbain VI entreprend de s'emparer du royaume de Naples; comme dévolu au saint siége par l'excommunication de Charles III. Deux fois il se met en campagne à la tête d'une armée pour exécuter cette entreprise, et deux fois il est obligé de s'en revenir sans avoir pu pénétrer dans le royaume de Naples. L'an 1389, le parti de Ladislas se trouve tellement affaibli, qu'il ne reste plus à ce prince que Capoue, Gaëte, avec les châteaux de Naples. Toutes les autres places, ou demeurent soumises à Louis d'Anjou, son compétiteur, ou restent dans la neutralité. L'an 1390, Ladislas est couronné solennellement à Gaëte, le 29 mai, par le cardinal de Florence, légat du nouveau pape Boniface IX. Ladislas envoie, le 10 avril 1392, des troupes contre la glais de l'obédience de Clément VII, qui l'amenèrent à Avignon. L'an 1386, il part de cette ville pour aller se mettre à la tête des partisans de Louis II, dans le royaume de Naples. Il entre, au mois de juillet 1387, dans la capitale, d'où il chasse, après un combat sanglant, Marguerite, mère du roi Ladislas, et Raymond des Ursins, créé gonfalonier de l'église par Urbain VI. Otton de Brunswick, piqué d'avoir été destitué de son emploi de capitaine-général par la reine Marie, se jette, l'an 1389, dans le parti de Ladislas. La même année, le roi Louis s'étant rendu avec Charles VI, roi de France, à Avignon, y est couronné, par Clément VII, le jour de la Toussaint. Il s'embarque, le 20 juillet 1390, pour Naples, où il fait son entrée solennelle le 15 août. L'an 1391, Louis, dans le cours de l'été, se rend maître des châteaux de Naples. Les Sanseverini s'étant laissés gagner par le roi Ladislas, trahissent, l'an 1399, Louis, en l'engageant à passer à Tarente pour empêcher cette ville de tomber au pouvoir de son rival. Il y est reçu avec de grands honneurs; mais le lendemain de son arrivée, il est assiégé par Raymond des Ursins. Pendant son absence, Charles, son frère, commande à Naples. Mais, le 9 juillet, Ladislas étant survenu, par mer, avec ses galères, au port de cette ville, traite avec les habitants pour y entrer, et ob-

maison puissante des Sanseverini, l'un des plus fermes appuis du parti angevin. Elles sont battues; et les deux généraux, Otton de Brunswick, qui avait passé au service de Ladislas, et Albéric de Barbiano sont du nombre des prisonniers; l'un et l'autre se rachètent par de grosses sommes. (Otton, depuis ce tems, vécut tranquille dans sa principauté de Tarente, où il finit ses jours, suivant Muratori, vers l'an 1399.) Au mois de juin, Ladislas se met, pour la première fois, à la tête de son armée. Ses essais sont des coups de maître. Il prend Aquila dans l'Abruzze, force le duc de Sessa d'embrasser son parti, et met les ennemis en déroute à Montecorvino. L'an 1395, au mois d'avril, Ladislas assiége par terre et par mer la ville de Naples. Mais quatre galères, venues de Provence, ayant donné la chasse à son escadre, le 15 mai, cet échec l'oblige à lever le siége. De nouvelles conquêtes le dédommagèrent bientôt de celle qu'il avait manquée. Elles furent rapides. L'an 1399, il devient maître de Naples et de tout le royaume, par la retraite de son compétiteur. Il exerce alors une vengeance cruelle contre les barons qui lui avaient été opposés, sans faire grâce à ceux qui, depuis leur retour, lui avaient rendu les plus grands services.

L'an 1403, invité par une députation de seigneurs hongrois, Ladislas se met en route tient ce qu'il désire. Charles, à son entrée dans Naples, se retire dans le Château-Neuf, dont Ladislas fait aussitôt le siége. Louis, se trouvant confiné à Tarente, persécuté par Raymond des Ursins, abandonné des Sanseverini, ou plutôt de tout le monde, s'embarque sur ses galères pour retourner à Naples, comptant d'y rentrer sans difficulté; mais il trouve qu'elle a changé de maître. Alors, perdant courage, il fait proposer à Ladislas un accommodement, au moyen duquel Charles rend le Château-Neuf, et Louis fait voile pour la Provence, laissant son rival triomphant. (Muratori.)

L'an 1409, Louis est rappelé de Provence par les Napolitains. Il va au concile de Pise, où il est reconnu pour roi, dans la session du 27 juillet, par les pères de cette assemblée, et par Alexandre V, qui venait d'être élu pape. L'an 1411 il gagne sur Ladislas, le 19 mai, la bataille dite de Roche-Sèche ou de Ponte-Corvo, sur le Garillan, qui devait lui assurer la couronne s'il eût su en profiter. Quelque tems après, Louis éprouve encore, de la part des Napolitains, la même inconstance dont ils lui avaient déjà donné des preuves, et se trouve obligé de quitter l'Italie. L'expérience qu'il avait faite deux fois, de l'esprit changeant de ce peuple, l'empêcha de repasser en Italie l'an 1414, après la mort de Ladislas, qui semblait l'y inviter. L'an 1417,

pour aller disputer le royaume de Hongrie à Sigismond. Arrivé à Zara, suivant Muratori, mais plutôt à Javarin, en Hongrie, selon Thierri de Niem, il s'y fait couronner roi de cette monarchie, le 5 août, par le cardinal de Florence. Mais, sur la nouvelle que le parti de Sigismond a prévalu, il reprend la route d'Italie. A peine est-il de retour, qu'une nouvelle occasion de faire fortune se présente à son ambition. Le peuple de Rome s'étant soulevé, l'an 1404, contre le nouveau pape Innocent VII, il accourt en cette ville avec un corps de troupes, sous prétexte de venir défendre ce pontife contre les insultes des Romains. Mais au lieu de travailler à calmer la sédition, il l'anime sous main, afin de se rendre nécessaire pour un accommodement. Il s'en fit un effectivement le 27 octobre, qui fut avantageux aux Romains, et dans lequel Ladislas ne s'oublia pas. De Layto ajoute que le 30 du même mois, il se rendit maître du château Saint-Ange, et y mit garnison, laissant au pape le quartier de Saint-Pierre avec son château. Il n'en demeura point là. L'an 1405, à l'occasion d'une nouvelle révolte des Romains, il envoie des troupes à Rome pour s'en emparer, pendant l'absence du pape, qui s'était retiré, le 6 août, à Viterbe; mais elles sont mises en fuite par Paul des Ursins. Innocent VII étant rentré, le 13 mars de l'année suivante, à Rome, y procède con-

Louis meurt à Angers, le 29 avril, laissant d'YOLANDE, fille de Jean I, roi d'Aragon, qu'il avait épousée le 2 décembre 1400, Louis III; Réné, dit *le Bon;* Charles, comte du Maine; Marie, femme de Charles VII, roi de France; Yolande, mariée à François de Montfort, fils et successeur de Jean VI, duc de Bretagne. (*V.* Louis II, *duc d'Anjou.*)

## LOUIS III D'ANJOU.

1417. LOUIS III, né le 24 septembre 1403, succède aux prétentions de Louis II, son père, sur le royaume de Naples plutôt qu'à sa couronne. Néanmoins, l'an 1420, à l'invitation du pape Martin V, il se détermine à passer en Italie. Le 15 août de cette année, il arrive au port de Naples avec une petite flotte de treize bâtiments, commandée par Baptiste Frégose, frère du doge de Gênes. François Sforce, qui venait de s'emparer d'Averse, s'étant joint à lui avec ses troupes, ils font ensemble le siége de Naples. Ils étaient sur le point de s'en rendre maîtres, lorsqu'on vit paraître, le 6 septembre, quinze bâtiments du roi d'Aragon, qui donnèrent la chasse à la flotte génoise. Louis et Sforce firent leur efforts, mais en vain, pour empêcher le débarquement; et, après un rude combat, ils furent obligés de se retirer à Averse. La présence de Louis dans le royaume de Naples ne laissa pas de lui faire un

tre Ladislas, qu'il déclare déchu de son royaume et de tout privilége, comme perturbateur de Rome et de l'état ecclésiastique. Il fait en même tems assiéger le château Saint-Ange ; ce qui engage Ladislas à faire sa paix avec le pontife, auquel il remet la place assiégée, et dont il reçoit le 9 août, en récompense de sa soumission, le titre de gonfalonier de l'église. Cet honneur, loin de le contenter, sert d'amorce au désir qu'il avait de se rendre maître de Rome. L'an 1408, ses troupes y sont introduites, le 21 avril, par le gouverneur Paul des Ursins, qu'il avait corrompu par argent. Ce prince y fait une entrée solennelle le 25, établit de nouveaux conservateurs de la ville, et en part le 23 juin suivant. Son éloignement changea la face de ses affaires dans cette ville. L'an 1409, le 31 décembre, après trois mois d'efforts, les troupes du pape Alexandre V, sous la conduite de Paul des Ursins, trouvent moyen d'entrer dans Rome, et chassent les troupes napolitaines des forteresses qu'elles occupaient. Le pape, ayant appris cette nouvelle en Toscane, était disposé à se rendre à Rome ; mais le cardinal Balthasar Cossa, qui le gouvernait absolument, lui fait changer d'avis, et l'emmène à Bologne, où il mourut le 3 mai suivant. Le roi Louis d'Anjou faisait cependant de nouveaux progrès, et, le 20 septembre 1410, il fit son entrée dans Rome. (Muratori.)

grand nombre de partisans. L'an 1421, le pape Martin lui envoie Tartaglia, fameux *condottière*, qui lui amène cinq cents chevaux et quelque infanterie. Peu de tems après, Jeanne, reine de Naples, dégoûtée d'Alfonse, entame un traité secret, par le moyen de Bernard d'Arcamon, avec Louis d'Anjou et François Sforce, général de ce prince. Les affaires de Louis commençaient à cheminer heureusement ; mais une vengeance déplacée les ruina. Louis et Sforce, soupçonnant Tartaglia de trahison, le font arrêter dans Averse, où était leur quartier-général, et lui font couper la tête. Les troupes de ce capitaine, irritées de sa mort, passent du côté de l'ennemi, et avec elles la fortune abandonne Louis. Ce prince, l'année suivante, au mois de mars, conclut avec Alfonse un traité par lequel il lui remet Averse et Castellamare ; après quoi il se retire à Rome, sans argent, sans crédit, pour y vivre des bienfaits du pape.

L'an 1423, la reine Jeanne, le 21 juin, adopte Louis, qui demeurait toujours à Rome et y conservait le titre de roi. Les troupes de la reine avec celles des Génois ayant repris Naples sur les Aragonais, par la trahison de Jacques Caldora, le 12 avril 1424, et les châteaux quelques jours après, Louis fait son entrée dans Naples au nom de cette princesse. (*Voyez* Alfonse, *roi de Sicile*.) Jeanne, par le conseil du grand-séné-

Balthasar Cossa, qui occupait alors le siége sous le nom de Jean XXIII, ne négligeait rien pour seconder le succès de ses armes. Ce prince, l'an 1411, avec les secours qu'il reçut du pape, défait entièrement, à Rocca-Secca, le 19 mai, son rival. Mais il ne sut pas tirer de cette journée l'avantage qu'elle devait lui procurer. Ladislas avouait que si les ennemis l'avaient poursuivi le jour du combat, ils lui auraient fait perdre la couronne et la vie; et il ajoutait, qu'en différant trois jours, ils lui avaient conservé la couronne et la vie. A la nouvelle de cette victoire, le pape Jean XXIII se livre à des transports de joie excessifs, ne prévoyant ni les ressources du vaincu ni les fautes du vainqueur. Bientôt, désabusé par les nouveaux progrès de Ladislas, il le cite, par une bulle du 15 août, à comparaître personnellement en sa présence, comme hérétique et fauteur de schisme, et, peu de tems après, il publie une croisade contre lui. Mais, l'an 1412, Ladislas fait sa paix, le 15 juin, avec ce pontife, en lui abandonnant son compétiteur Grégoire XII, dont il avait jusqu'alors soutenu les intérêts. Cette paix, qu'on prétend avoir été achetée par Jean XXIII à prix d'argent, fut rendue publique au mois d'octobre suivant; mais elle fut de courte durée. Ladislas, toujours occupé de ses projets ambitieux, épiait attentivement l'occasion de les exécuter. L'ayant découverte, il la saisit avec empressement. L'an 1413, le

chal, qui voyait Louis de mauvais œil à la cour, envoie ce prince, l'an 1428, dans la Calabre, qu'il soumet presque toute entière à l'obéissance de la reine.

Jeanne fait, l'an 1433, un traité secret avec Alfonse, par lequel elle annulle l'adoption de Louis, et renouvelle celle d'Alfonse. C'est ce que prétendent les auteurs espagnols, d'après Zurita. Mais M. Dupuy (*Droits du Roi*, c. 5, p. 10) a démontré la fausseté de cet acte, qui a été inconnu dans le siècle d'Alfonse. L'an 1434, Louis, duc d'Anjou, qui avait fixé sa résidence en Calabre, marche avec une armée, par ordre de la reine, contre Jean-Antoine des Ursins, prince de Tarente. Tandis qu'il l'assiége dans sa capitale, après lui avoir donné plusieurs échecs, il est attaqué de la fièvre au mois de novembre 1434, et meurt au château de Cosence, en Calabre, le 15 de ce mois, sans laisser d'enfants de MARGUERITE, fille d'Amédée VIII, premier duc de Savoie, qu'il avait épousée le 22 juillet 1431. Ce prince, dit Muratori, fut regretté de tout le monde, à cause de ses belles qualités, et surtout de la reine Jeanne, qui se repentit du mauvais traitement qu'elle lui avait fait en le tenant si long-tems éloigné d'elle. (*Voyez* Louis III, *duc d'Anjou*.)

8 juin, il se rend maître de Rome par surprise et y commet les plus grands désordres. Bientôt la terreur qu'il inspire par ses menaces, lui soumet l'état ecclésiastique. Les républiques voisines en sont elles-mêmes frappées; et Florence, pour ne point l'offenser, refuse de recevoir dans ses murs le pape Jean XXIII, qui était venu y chercher un asile. De retour à Naples, ce prince amasse, par les voies les plus injustes et les plus criantes, de nouveaux fonds, avec lesquels il se remet en campagne, l'année suivante. Son dessein était de subjuguer toute l'Italie. Bologne, où le pape s'était retiré avec sa cour, était une des premières places sur lesquelles il devait fondre. Mais il tombe malade à Pérouse d'une suite de débauche, et, s'étant fait ramener à Naples, il y meurt le 6 août 1414, dans sa trente-neuvième année, après un règne de vingt-huit ans, sans laisser d'enfants légitimes, quoiqu'il eût épousé trois femmes; 1°. le 5 septembre 1389, CONSTANCE, fille de Mainfroi de Clermont, seigneur très-puissant en Sicile, qu'il répudia au mois de mai 1392; 2°. l'an 1403, MARIE, ou MARIETTE, dite aussi MARGUERITE, fille de Jacques I, roi de Chypre, morte le 4 septembre 1404; 3°. MARIE D'ENGHIEN, princesse de Tarente. L'ambition de Ladislas ne connut point de bornes et ne fut arrêtée par aucune considération; il lui sacrifia tout, la bonne foi, la probité, l'honneur, la religion, les biens de ses sujets, leur repos et le sien propre. La reine Jeanne, sa sœur, fit ériger à Naples un superbe mausolée, pour elle et pour lui, dans l'église de Saint-Jean de Carbonara, où il se voit encore avec les épitaphes de l'un et de l'autre.

## JEANNE II, DITE JEANNELLE, ET JACQUES DE BOURBON.

L'an 1414. JEANNE II, fille de Charles III, née l'an 1371, veuve, depuis le 15 juillet 1406, de Guillaume, surnommé, par quelques-uns, *l'Ambitieux*, duc d'Autriche, qu'elle avait épousé en 1389, succède au roi Ladislas, son frère. Cette princesse était fort décriée pour sa conduite. A peine fût-elle montée sur le trône qu'elle éleva à la dignité de comte-camerlingue, un jeune homme de basse naissance, nommé Pandolfe Alope, avec lequel elle avait des liaisons de cœur plus que suspectes. L'insolence de ce favori détermina les barons à presser la reine de prendre un époux. Jeanne choisit JACQUES DE BOURBON, comte de la Marche, dont on vantait la bravoure et la magnificence, et qui, surtout, passait pour être un des hommes les mieux faits de son tems. Ces qualités lui méritè-

rent la préférence dans l'esprit de la reine sur plusieurs princes qui s'étaient présentés pour obtenir sa main. Ce fut un malheur pour lui, comme l'événement le prouva, de l'avoir emporté sur ses rivaux. Jeanne, âgée pour lors de quarante-quatre ans, était également dépourvue des grâces de la figure et des agréments de l'esprit. Le comte de la Marche, flatté de l'espoir d'une couronne, se met aussitôt en route pour se rendre aux vœux de la reine; mais il arrive jusqu'aux frontières du royaume de Naples, sans rencontrer un seul seigneur député de la cour pour le recevoir. D'autres barons et gentilshommes étaient venus secrètement au-devant de lui, ayant le comte de Hauteville à leur tête, pour l'informer de la vie scandaleuse de la reine. Surpris, mais nullement déconcerté par leur récit, il s'avance, et se voit bientôt entouré par tous les ordres du royaume, qui s'empressent à le reconnaître solennellement pour souverain. La reine, elle-même, qui ne s'attendait pas à cet empressement, change de dispositions à son égard et le reçoit avec les plus grandes démonstrations de joie et de tendresse. « La cérémonie du mariage se fit sur-le-champ. Tout » de suite après, les deux époux, s'étant placés sur deux trônes » préparés dans la salle d'audience, la reine prit Jacques par » la main, et adressant la parole aux grands et aux dames de » la cour : *Voici*, leur dit-elle, *l'époux à qui je viens de » donner l'empire sur ma personne; je lui donne maintenant tout » droit sur mon royaume; que tous mes sujets reconnaissent en » lui leur souverain et lui obéissent.* Ce moment d'enthousiasme » de la part de l'inconstante Jeanne, favorisait trop les désirs » de Jacques pour qu'il le laissât échapper. Il demanda et obtint, par un acte authentique, que non-seulement son » épouse l'associât à la couronne, mais qu'elle lui fît don » entre-vifs du royaume de Naples et du comté de Provence, » pour en jouir lui et ses héritiers, en cas qu'elle mourût sans » enfants ». (*L'âme des Bourbons*, tom. I, p. 77.) Mais la bonne intelligence ne régna, pour ainsi dire, qu'un instant entre les deux époux. Jacques, oubliant les obligations qu'il avait la reine, dès qu'elle l'eût revêtu du pouvoir suprême, ne témoigna que du mépris pour sa personne et de la haine pour ses favoris. L'un des premiers actes d'autorité qu'il exerça, fut de faire arrêter, le 8 septembre, le camerlingue Pandolphe Alope, comme coupable de plusieurs malversations. On lui fit son procès sur-le-champ, et, le 10 octobre suivant, il eut la tête tranchée. Jacques, craignant que ce favori ne fût remplacé par un autre dans l'esprit de la reine, la retient comme prisonnière dans le palais, et lui donne un surveillant qui ne la perd de vue ni jour ni nuit. La dureté de ce prince envers

sa bienfaitrice, et la préférence qu'il donnait, en toute occasion aux Français sur les Napolitains, ne tardèrent pas d'exciter des murmures à la cour et à la ville. On fit sourdement une cabale, pour lui apprendre, disait-on, les lois de l'honneur et de la reconnaissance. Elle éclata, cette cabale, de la manière suivante. Le 13 septembre 1416, la reine avait obtenu permission d'aller dîner à une maison de campagne voisine de Naples. Lorsqu'elle fut partie, le peuple, ému par les conjurés, prit les armes, et se mit à crier : *Vive la reine Jeanne.* La princesse, ramenée aussitôt à Naples par les barons qui l'accompagnaient, alla droit, à la tête du peuple, au château de l'Œuf, où le roi s'était retranché. On commença le siége; mais, par la médiation de quelques personnes de poids, il se fit un accommodement, au moyen duquel Jacques quitta le titre de roi, se réduisit à ceux de prince de Tarente et de vicaire du royaume, et s'obligea de faire sortir du royaume tous les Français, à la réserve de quarante. La reine avait fort à cœur ce dernier article. Son époux ne se pressant pas de l'exécuter, elle s'en chargea elle-même. Mais, prenant prétexte de ses délais pour se venger de la captivité qu'il lui avait fait souffrir, elle le fit enfermer dans son appartement, d'où il ne sortit que le 15 février 1419; encore fallut-il l'autorité du pape Martin V pour l'en tirer. La bonne intelligence parut, après cela, rétablie entre lui et sa femme : mais de nouveaux dégoûts qu'elle lui fit bientôt essuyer, l'engagèrent à se retirer secrètement à Tarente. Il n'y trouva pas le repos qu'il cherchait. Marie d'Enghien, veuve du roi Ladislas, qui avait des droits sur cette principauté, apprenant qu'il s'était établi à Tarente, vint, sur la fin de mai, l'y assiéger. Jacques de Bourbon prit alors le parti de retourner en France, Il s'arrêta à Besançon, où il entra dans l'ordre de Saint-François, et mourut en 1438.

L'an 1420, la reine Jeanne se voyant attaquée par Louis III, duc d'Anjou, son compétiteur, adopte Alfonse V, roi d'Aragon, pour l'opposer à ce prince, et lui donne le duché de Calabre. Alfonse passe à Naples, l'an 1421, pour secourir la reine; mais cette princesse inconstante pensait déjà à s'accommoder avec le duc d'Anjou. La mésintelligence éclate entre elle et le roi d'Aragon. Jeanne, se persuadant qu'Alfonse veut la transporter en Espagne, s'enferme dans le château Capouan. Alfonse, craignant de son côté que Jeanne ne veuille attenter à sa vie, fait arrêter, le 22 mai, le sénéchal de Naples, qui était venu le trouver sous la foi d'un saufconduit. Voulant ensuite faire le même traitement à la reine, il va l'assiéger dans le château Capouan où elle s'était retirée. François Sforce, depuis duc de

Milan, qui commandait alors les troupes de la reine, vient à son secours, bat, le 30 mai, sur sa route, un corps de troupes aragonaises, et entre victorieux dans le château Capouan, où il est reçu comme un ange tutélaire. Ce fut alors que Jeanne, par un acte du 2 juin, révoqua l'adoption d'Alfonse, et lui substitua Louis III, duc d'Anjou. Sforce quitte la reine pour aller se rendre maître d'Averse. Pendant son absence, une flotte catalane ayant débarqué des troupes, le 11 juin, au port de Naples, Alfonse, avec ce renfort, entre dans la ville, dont il fait brûler la partie qui avoisinait le Château-Neuf, pour intimider ou pour occuper les Napolitains. Sforce, de retour le lendemain, tire la reine du château Capouan, et l'emmène à Averse. La reine, avec le secours des Génois, recouvre Naples, le 12 avril 1424, et les châteaux les jours suivants. Alfonse, l'an 1433, se réconcilie avec la reine Jeanne, qui, par ses lettres, données en secret, le 4 avril, annulle l'adoption du duc d'Anjou et renouvelle celle du roi d'Aragon. Mais bientôt, se repentant de l'injustice qu'elle a faite au premier, elle veut le rappeler auprès d'elle. L'an 1435, Jeanne meurt le 2 février (Muratori), âgée de soixante-quatre ans, après avoir institué, par son testament, Réné d'Anjou pour son héritier. On voit encore aujourd'hui (1787), son tombeau dans l'église de l'hôpital de Naples, nommé *l'Annunciata*. Il est à plate terre, sans autre décoration qu'une épitaphe faite longtems après sa mort, et où tous ses titres sont rapportés. Elle avait elle même défendu qu'on fît aucune dépense pour ses obséques et son tombeau.

## ALFONSE I, DIT LE SAGE.

1435. ALFONSE I, dit LE SAGE et LE MAGNANIME, roi d'Aragon, cinquième du nom, et de Sicile, avait été adopté, comme on l'a dit, en 1420, par la reine Jeanne, qui, piquée de son ingratitude, cassa le testament qu'elle avait fait en sa faveur. S'étant introduit avec ses troupes dans Naples, la nuit du 1 au 2 juin, l'an 1442, par un vieil égoût qu'un maçon lui montra, il s'empara de cette ville, et ensuite de

## RENÉ D'ANJOU, DIT LE BON.

1435. RENÉ D'ANJOU, fils de Louis II et d'Yolande, surnommé LE BON, né le 13 janvier 1409 (n. st.), adopté par Jeanne II, reine de Naples, et déclaré son héritier, était prisonnier du duc de Bourgogne, lorsque cette princesse mourut. Ne pouvant se rendre aux invitations des Napolitains, qui lui avaient envoyé une ambassade pour le presser de venir prendre possession de son royaume, il leur envoya sa femme Isabelle;

tout le royaume, qu'il posséda jusqu'à sa mort, arrivée le 27 juin 1458. Par son testament, il le transmit à Ferdinand, qui suit, laissant l'Aragon et la Sicile à don Juan, son frère. Ce prince aimait son peuple et en était aimé. Sa devise était: *Pro lege et grege.* On raconte que, faisant le siége de Gaëte, loin de repousser les bouches inutiles qu'on avait mises hors de la place et de les laisser mourir de faim, il ordonna qu'on les reçût dans son camp: *Je ne suis point venu*, dit-il à cette occasion, *faire la guerre à des femmes et à des enfants, mais à des gens capables de se défendre.* Les muses, bannies de Constantinople par les Musulmans, trouvèrent un asile dans ses états; il les cultivait lui-même; mais il lisait par préférence Vitruve et Tite-Live; le premier, parce qu'il entre dans un grand détail sur la manière de bâtir; le second, parce qu'il parle, avec autant d'éloquence et de netteté que d'étendue, des guerres des Romains. (*Voy.* Alfonse V, *roi d'Aragon.*)

avec Louis, son second fils, appelé le prince de Piémont. Isabelle, princesse d'une rare prudence, fut accueillie, avec de grands honneurs, à Naples, et y reçut les hommages de plusieurs autres villes. De là elle fit partir Louis, son fils, avec le général Michel Attendolo, pour la Calabre, qu'ils réduisirent en peu de tems. L'an 1438, René, qui, deux ans auparavant, avait obtenu sa délivrance, passe en Italie avec une petite flotte, et arrive, le 19 mai, à Naples. Il y fait son entrée au milieu des acclamations du peuple. Mais quand on vit, dit Muratori, qu'il était pauvre et que sa bourse ne distillait point cette rosée d'or à laquelle on s'attendait, le zèle des Napolitains commença à se refroidir à son égard. Jacques Caldora, fameux capitaine, vint néanmoins lui offrir ses services avec sa troupe; et Michel Attendolo, son général, se mit en devoir de le défendre avec vigueur. L'année suivante, il eut le malheur de perdre, par mort, le 18 novembre, Jacques Caldora, l'un des hommes les plus habiles de son tems pour la science militaire, mais des plus mal famés pour la probité. Malgré cette perte, René continua la guerre pendant trois ans avec quelque succès. Mais, l'an 1442, Alfonse s'étant rendu maître de Naples par surprise, Réné s'embarqua sur deux galères génoises avec sa suite, et se rendit à Florence auprès d'Eugène IV. Le bon pape, pour le consoler, lui donna une belle investiture du royaume de Naples, avec laquelle il retourna dans son comté de Provence. L'an 1453, il rentre en Italie avec des troupes, pour secourir François Sforce, duc de Milan, dans la guerre qu'il avait avec les Vénitiens. Une nouvelle couronne lui est offerte en 1465. Les Catalans, après la mort de don Pèdre de Por-

tugal, le choisissent pour leur souverain, et ce n'était pas sans fondement; René, par sa mère, avait des droits incontestables sur la couronne d'Aragon. (*Voy.* Jean II, *roi d'Aragon et de Navarre.*) Mais l'une et l'autre lui échappèrent également. René meurt, le 10 juillet 1480, à Aix en Provence, âgé de soixante et onze ans cinq mois et vingt-sept jours. Il avait épousé, 1°. le 24 octobre 1420, Isabelle, fille aînée et héritière de Charles I, duc de Lorraine, morte le 28 février 1452; 2°. le 10 septembre 1454, Jeanne de Laval, fille de Gui XIII, comte de Laval, morte sans enfants, l'an 1498. Du premier lit, il eut Jean, qui suit; Louis et trois autres fils, morts jeunes; Yolande, mariée, en 1441, à Ferri II de Lorraine, comte de Vaudemont, à qui elle porta les droits de sa maison sur la couronne de Naples (de là les prétentions de la maison de Lorraine à ce royaume); Marguerite, femme de Henri VI, roi d'Angleterre, et deux autres filles. René eut les vertus et les qualités d'un grand roi, et il ne lui manqua que du bonheur, pour être mis au nombre des héros. A la valeur il joignait l'amour des sciences et des arts; il était profond dans les mathématiques, savant théologien et fort versé dans l'écriture sainte. Il faisait ses délices de la poésie provençale, et ramassa dans sa bibliothèque tous les ouvrages des anciens troubadours. Il passait une partie de son tems à peindre en miniature et sur le verre, et l'on voit encore à Dijon, à Aix, à Avignon, des peintures de sa façon. Les curieux conservent des heures, qu'il orna de très-belles miniatures. Le jardinage fit aussi partie de ses amusements. C'est lui, dit-on, qui fit apporter en France les œillets de Provence, les roses de Provins et les raisins muscats. (*Voy.* René I, *duc de Lorraine*: René, *duc d'Anjou*; *et* René, *comte de Provence*.)

## FERDINAND I.

1458. Ferdinand I, fils naturel d'Alfonse, lui succéda au royaume de Naples. Il eut, pour se maintenir, plusieurs obstacles à surmonter, tant de la part du pape Calliste III, qui refusait de le reconnaître, que de celle des seigneurs qui offrirent la couronne à plusieurs princes, 1°. à don Carlos I, prince de Viane, fils de Jean II, roi de Navarre, frère d'Alfonse;

## JEAN D'ANJOU.

1458. Jean, duc de Calabre et de Lorraine, fils de René et d'Isabelle, né, suivant D. Calmet, le 2 août 1424, selon d'autres le 7 janvier 1426, fut appelé à la couronne de Naples par plusieurs seigneurs, après la mort d'Alfonse, du vivant de son père. L'an 1459, le 4 octobre, il part de Gênes, dont le roi Charles VII l'avait nommé gouverneur en 1458, pour

2°. à Jean, roi d'Aragon; 3°. à Jean, fils de Réné d'Anjou. Le premier obstacle fut bientôt levé par la mort de Calliste III, qui favorisait don Carlos. Pie II, successeur de Calliste, donna l'investiture du royaume à Ferdinand, dont la nièce épousa Antoine Picolomini, neveu de ce pape. L'an 1460, Ferdinand perd une grande bataille sur les bords du Sarno, près de Nole, le 7 juillet, contre Jean d'Anjou, son compétiteur. Sa déroute fut telle, qu'il eût peine à gagner Naples avec vingt chevaux. L'argent lui manquant pour réparer cet échec, on vit la reine ISABELLE, sa femme, aller mendier, la bourse à la main, du secours de maison en maison. Cet expédient, peu honorable, lui réussit pour se remettre un peu en équipage. (Tristan-Caracciolo.)

Jean d'Anjou, cependant, tira de grands avantages de sa victoire. Il parcourut le pays, dont la plupart des villes et des seigneurs se soumirent à lui, et s'il eût été droit à Naples, ce que de mauvais conseils l'empêchèrent de faire, il fût resté maître du royaume sans rival. Le 27 du même mois de juillet Jacques Piccinino, son général, gagne une nouvelle bataille à San-Fabiano sur les troupes de Ferdinand, commandées par Fréderic, duc d'Urbin, et Alexandre Sforce. Piccinino forme alors le dessein de faire irruption sur les terres du pape pour le détacher du parti de Ferdinand. Il entre dans la Sabine; mais il en fut détourné par le prince de Tarente, dont l'avis fut qu'avant d'attaquer la capitale, il fallait s'assurer des places circonvoisines. Jean y déféra par une complaisance dont il eut tout lieu de se repentir. On convient que si le duc Jean eût poursuivi sa victoire sans laisser reprendre haleine à Ferdinand, il aurait terminé la guerre en peu de jours et serait demeuré maître du royaume de Naples. Ferdinand le savait bien dire, en parlant de cette journée : « S'ils » eussent fait ce qu'ils devaient, » le second jour ils auraient pu » se rendre maîtres du royaume, » mais non de ma personne; et » le troisième, ils n'avaient » plus aucun pouvoir ni sur ma » personne ni sur mon royau- » me. » Jean soumit à la vérité plusieurs villes dans la Pouille et l'Abruzze. Mais le pape Pie II, protecteur de Ferdinand, ayant fait venir au secours de ce prince le fameux Scanderberg, roi d'Albanie, arrêta les progrès de Jean, et rétablit les affaires de son compétiteur. Jean fut battu à Troja, dans la Pouille, le 18 août 1462, par Ferdinand, après un combat de six heures.

L'an 1463, trahi par Jacques Piccinino, son général, et abandonné de la plupart de ceux qui l'avaient appelé, il est obligé de renoncer à son entreprise et de repasser en Provence. C'est ainsi que la maison d'Anjou perdit, sans retour

bine, en automne, prend Riéti avec d'autres places du voisinage, et porte la terreur jusque dans Rome. Mais Sforce et le duc d'Urbin, étant survenus, l'obligèrent de retourner sur ses pas et d'aller prendre ses quartiers d'hiver dans l'Abruzze.

Le roi Louis XI avait à cœur les intérêts de Jean d'Anjou. L'an 1461, il sollicite le pape d'accorder à ce prince l'investiture du royaume de Naples. Pour y déterminer sa sainteté, il révoque la pragmatique-sanction et offre d'envoyer soixante-dix mille hommes contre les Turcs. Pie II, loin de se rendre aux désirs du monarque, fait venir d'Albanie, l'année suivante, le fameux Scanderberg pour le mettre à la tête des troupes de Ferdinand. Ce dernier, avec le secours du prince grec, remporte une grande victoire le 18 août 1462, près de Troja, dans la Capitanate, sur son compétiteur. Ferdinand achève, l'an 1463, de se rendre maître du royaume de Naples. L'an 1471, ou selon d'autres 1473, il introduit l'art de l'imprimerie dans ses états. Etant venu, l'an 1475, à Rome pour le jubilé, il obtient du pape Sixte IV une remise des arrérages du cens annuel dû par le royaume de Naples au saint siége, et l'exemption de ce même cens sa vie naturelle durant. (Murat.) Plusieurs disent que ce fut alors qu'à la place de ce cens commença l'usage de présenter, tous les ans, au pape, une haquenée blanche; pour elle, le royaume de Naples.

L'an 1470, Jean meurt à Barcelonne le 13 décembre, suivant D. Calmet; le 16 du même mois, selon Ferréras, et suivant d'autres, le 27 juillet 1471. Il avait épousé, par contrat du 2 avril 1437, MARIE, fille de Charles I, duc de Bourbon, morte en 1448, dont il eut René, mort jeune; Jean II, duc de Calabre, mort peu avant ou peu après son père, à l'âge d'environ vingt-huit ans; et Marie, morte jeune. Jean fut un des plus grands capitaines de son siècle, quoique rarement heureux, mais plus admirable dans ses disgrâces que brillant dans ses succès. Il n'éprouva jamais de revers qui n'ajoutât encore à sa gloire. S'il fut souvent malheureux, il ne cessa jamais d'être grand. (*V.* Jean II, *duc de Lorraine.*)

Après lui, Charles, comte du Maine, que le roi René, son oncle, avait institué son héritier au royaume de Naples, se préparait à passer en Italie pour y soutenir ses droits les armes à la main, lorsqu'une maladie de langueur l'obligea de renoncer à ses projets pour ne s'occuper qu'à régler sa succession. Quoiqu'il eût deux neveux, il leur préféra le roi de France Louis XI; et, par son testament, fait la veille de sa mort, il appela ce prince à tous ses états et seigneuries, et après lui tous ses descendants et successeurs, l'un après l'autre, à la couronne. Telle est

ce qui s'est observé jusqu'en 1788, à Rome, en très-grande cérémonie, dans l'église du Vatican, la veille de saint Pierre. Mais il nous paraît que l'hommage de la haquenée est indépendant du cens et plus ancien que Sixte IV et Ferdinand. Ce

l'origine du droit des rois de France sur le royaume de Naples. Charles mourut le 11 décembre 1481. (*Anecd. d'Ital.*, *Voyez aussi* Charles II, *comte du Maine*, *et* Charles III, *comte de Provence.*)

dernier, à la sollicitation du pape, déclare la guerre, l'an 1478, aux Florentins. Vaincu, l'an 1480, par l'éloquence de Médicis, qui l'était venu trouver, non-seulement il leur accorde la paix, mais il conclut, le 6 mars, une ligue avec eux. (Voy. *la Toscane.*)

Ferdinand ne sut pas ménager les esprits des Napolitains. L'an 1486, irrités des impôts qu'il veut, par le conseil du duc de Calabre, son fils, établir sur eux, ils se soulèvent, et invitent Réné II, duc de Lorraine, à venir se mettre à leur tête, offrant de le reconnaître pour leur souverain. Ce prince leur ayant manqué, ainsi que le pape Innocent VIII, sur lequel ils avaient compté, ils font avec Ferdinand un traité de paix, dont le roi d'Espagne, le duc de Milan et Laurent de Médicis se rendent garants. Mais deux jours après (le 13 août), le roi et le duc de Calabre son fils, ayant attiré à leur palais les principaux des nobles, sous prétexte d'y célébrer une noce, les chargent de fers et les font assommer à coups de bâton ou périr par d'autres genres de supplices. Trois ou quatre seulement échappent par la fuite. Le plus distingué d'entre eux, San-Severino, prince de Salerne, passe à Venise et de là en France, pour exciter le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples.

Sixte IV, comme on l'a dit, avait exempté Ferdinand du cens annuel qu'il devait au saint siége. Innocent VIII, son successeur, révoqua, l'an 1489, cette exemption; et, sur le refus que Ferdinand fit de payer, il l'excommunia le jour de saint Pierre, 29 juin. Voyant ensuite que les censures n'opéraient rien, par une autre bulle du 11 septembre, il le priva de son royaume. Ferdinand en appela au futur concile, et on se prépara de part et d'autre à la guerre : mais tout se réduisit à des menaces. Le roi de Naples, au mois de mai 1492, fait la paix avec le pape, par la médiation du roi d'Aragon, en promettant de payer le cens, comme son père Alfonse l'avait payé.

L'an 1494, apprenant les préparatifs que le roi de France Charles VIII fait pour venir s'emparer du royaume de Naples, Ferdinand se donne de grands mouvements pour être en état de lui faire face, et meurt des fatigues qu'ils lui causent, le 25 janvier, à l'âge de soixante et dix ans, fort peu regretté

de ses sujets, qu'il avait traités d'abord avec douceur, mais ensuite avec beaucoup de dureté, pour ne pas dire de cruauté. Naples lui dut néanmoins une partie de sa grandeur. Il augmenta considérablement son enceinte; il y établit des manufactures de laine, de soie, d'or et d'argent et d'ouvrages d'orfévrerie, qui augmentèrent son commerce, et, par une suite ordinaire, y firent naître le luxe. Ce prince avait épousé; 1°. l'an 1434, ISABELLE, fille de Tristan de Clermont; 2°. l'an 1476, JEANNE, fille de Jean II, roi d'Aragon (morte le 9 janvier 1517.) (Cette princesse fut tellement abandonnée pendant son veuvage, qu'elle éprouva les besoins de l'indigence.) Du premier lit, il eut Alfonse, qui suit; Frédéric, qui continua la postérité; François, duc du Mont-Saint-Ange; Jean, cardinal; Béatrix, femme, 1°. de Mathias Corvin, roi de Hongrie; 2°. de Ladislas VI, successeur de Mathias; Eléonore, alliée, 1°. à Marie Sforce, duc de Bari; 2°. à Hercule, duc de Ferrare. Du second lit sortirent Charles, mort jeune, et Jeanne, femme de Ferdinand II, roi de Naples, son neveu.

## ALPHONSE II.

1494. ALPHONSE II, duc de Calabre, fils aîné de Ferdinand et d'Isabelle, est couronné le 8 mai, roi de Naples. Du vivant de son père il avait fait ses preuves de valeur, de luxure, d'avarice et de cruauté. Ce prince, néanmoins, au bruit de l'arrivée des Français en Italie, fut saisi d'une frayeur si grande, que le 23 janvier 1495, il abdiqua la couronne, et passa, le 3 janvier suivant, en Sicile, où il voulut embrasser la règle des Olivétains : mais, avant de pouvoir exécuter ce dessein, il mourut, le 19 novembre de la même année, à Mazara, ville appartenante à sa belle-mère, sœur de Ferdinand, roi de Sicile, et où elle l'avait suivi. Son corps fut inhumé dans la cathédrale de Messine. Il avait épousé, l'an 1455, HIPPOLYTE, fille de François Sforce, duc de Milan, laquelle mourut le 20 août 1488, après lui avoir donné Ferdinand, qui suit; Pierre, prince de Rossano, et Isabelle, femme de Jean-Galéas-Marie Sforce, duc de Milan.

## FERDINAND II.

1495. FERDINAND II est reconnu roi de Naples le 23 janvier, après l'abdication d'Alphonse II, son père. A peine est-il sur le trône qu'il se met en campagne pour aller s'opposer à l'entrée des Français dans ses états. Mais, quoique postées avantageusement sur les bords du Garillan, ses troupes

prennent la fuite à la vue de l'ennemi : après avoir tenté inutilement de les rallier, il est obligé de les suivre, et va se renfermer avec elles dans Capoue, l'une des plus fortes places de son royaume. Cependant Charles VIII avance ; deux villes, qui osent lui résister, sont emportées successivement d'assaut et abandonnées à la fureur du soldat. Ces exécutions militaires répandent la terreur dans le pays. Les Napolitains, à la persuasion de Jean-Jacques Trivulce, leur gouverneur, députent à ce monarque pour l'assurer de leur soumission.

Ferdinand, à cette nouvelle, vole à Naples, et tâche en vain d'engager les habitants à se défendre. Près de se voir arrêté par la garnison pour être vendu à l'ennemi, il s'échappe par une porte dérobée de son palais, le 21 février, s'embarque et fait voile pour l'île d'Ischia, emmenant avec lui sa femme et la reine douairière, son aïeule. Charles VIII entre dans Naples en triomphateur, le lendemain, ou, selon d'autres, le 24 du même mois. (Quelques auteurs rapportent cette entrée à l'an 1494, en commençant l'année à Pâques.) Le monarque français étant parti de cette ville le 20 mai, Ferdinand recouvre bientôt après ses états. Il n'en jouit pas long-tems, étant mort le 5 septembre ou octobre 1496 (Muratori), sans laisser d'enfants de Jeanne, fille de Ferdinand I, sa femme et sa tante, décédée le 27 août 1518. (*V.* Charles VIII, *roi de France.*)

## FRÉDÉRIC III.

1496. Frédéric III, fils de Ferdinand I, succède à Ferdinand II, son neveu, et se fait couronner le 26 juin 1497. Mais l'an 1501, il est dépouillé de ses états, par Louis XII, roi de France, et par Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon. Frédéric, retiré dans l'île d'Ischia, n'eut alors de ressource que dans la générosité du monarque français, qui lui donna le duché d'Anjou, ou plutôt le titre de ce duché, avec trente mille ducats de rente. Il se retira à Tours, où il fixa sa résidence et y mourut d'une fièvre quarte, le 9 novembre 1504, âgé de cinquante-deux ans. Il fut inhumé au Plessis-lès-Tours, dans le couvent des Minimes, et ce fut saint François de Paule qui reçut le corps. Isabelle de Baux, sa veuve, se proposait de le faire transporter à Naples dans le tombeau des rois ses prédécesseurs ; mais le projet n'ayant pu s'exécuter, le corps resta au couvent des Minimes, et en 1562, il fut brûlé par les Calvinistes avec celui de saint François de Paule. (d'Egly, *hist. de Nap.*, tom. IV.) (*Voy.* Louis XII, *roi de France.*) Ferdinand, duc de Calabre, fils aîné de Frédéric, se défendit, quelque tems après son départ, dans Tarente ; mais les habitants ayant

perdu toute espérance de secours, convinrent de rendre la place à Gonzalve, après l'avoir fait jurer sur l'eucharistie, qu'il permettrait au prince de se retirer où il voudrait. Malgré cet engagement, le général espagnol fit conduire le duc de Calabre en Espagne, où il fut retenu à Zativa, dans une longue captivité, durant laquelle il refusa, l'an 1516, après la mort de Ferdinand le Catholique, le royaume d'Aragon, que les états du pays lui offrirent. Charles-Quint, pour récompense de cette espèce de générosité, le tira de prison au bout de dix ans, et lui fit épouser Ursule-Germaine de Foix, veuve de Ferdinand le Catholique. (Elle était fille de Jean-Félix et de Marguerite, sœur de Louis XII.) Ayant perdu cette épouse au bout de dix ans, il se remaria à dona Mencia de Mendoza, et mourut, l'an 1550, à l'âge d'environ soixante-deux ans, étant né à Andria, dans la Pouille, l'an 1488. Il fut inhumé dans l'église des rois, auprès de Valence, au monastère des Hiéronimites, qu'il avait fondé. (*Nouv. Voy. d'Espagne*, *fait en* 1777 et 1778, tom. I, pag. 114.)

Le roi Frédéric III avait épousé en premières noces, l'an 1478, ANNE, fille d'Amédée IX, duc de Savoie, dont il n'eut qu'une fille, Charlotte, princesse de Tarente, qui fut mariée, le 27 janvier 1500, à Gui, seizième du nom, comte de Laval. Frédéric épousa en secondes noces, ISABELLE, dite ELÉONORE, fille de Pierre de Baux, duc d'Andria, de laquelle il eut Ferdinand, duc de Calabre, dont on vient de parler; Alfonse, connu en France sous le nom d'infant d'Aragon (mort à Grenoble en 1515); César, qui, s'étant retiré à Ferrare, y mourut à l'âge de vingt-huit ans; et deux filles. Tous ces enfants moururent sans postérité, à l'exception de la princesse de Tarente qui laissa un fils et deux filles. Le fils, nommé François de Laval, fut tué, l'an 1522, au combat de la Bicoque; Catherine, l'aîné des filles, fut mariée, en 1518, au comte de Rieux; et Anne, la cadette, épousa, en 1521, François de la Trémoille, prince de Talmont. La ligne de Catherine ayant manqué en 1605, par la mort de Gui, vingtième du nom, comte de Laval, toute la succession des comtes de Laval et de la princesse de Tarente passa dans la ligne d'Anne de Laval, et fut recueillie par Henri, duc de la Trémoille, son arrière-petit-fils. En vertu de cette descendance, la maison de la Trémoille a des prétentions sur le royaume de Naples, comme unique héritière du roi Frédéric; et c'est en conséquence, qu'elle obtint de Louis XIV, en 1648, la permission d'envoyer au congrès de Munster un député chargé de faire les poursuites nécessaires pour la conservation de ses droits. Les protestations qu'elle fit alors ont

été renouvelées dans la plupart des congrès subséquents, et en dernier lieu, l'an 1748, à l'occasion du traité définitif de paix conclu à Aix-la-Chapelle.

Revenons-en au sort du royaume de Naples, depuis que Frédéric III en fut dépouillé. Ferdinand le Catholique, contre la foi du traité qu'il avait fait avec Louis XII, l'envahit tout entier en 1503. Cette usurpation, néanmoins, fut en quelque sorte légitimée par le traité de Blois, conclu le 12 octobre 1505, entre Louis XII et Ferdinand; traité par lequel le monarque français, en donnant en mariage Germaine de Foix, sa nièce, au roi d'Espagne, cédait à cette princesse la portion du royaume de Naples, qui lui était échue en partage, à charge de réversion à la couronne de France en cas qu'elle restât veuve sans enfants. Mais Ferdinand, à la faveur des brouilleries qui s'élevèrent entre le pape Jules II et Louis XII, obtint du premier une bulle, en date du 3 juillet 1510, par laquelle il cassait et annullait le traité de Blois, comme fait sans la participation du saint siége; déclarait Louis déchu de toute prétention à la moitié du royaume de Naples, et transportait, à Ferdinand et ses successeurs, la propriété entière de cet état. Louis XII, fit vainement ses protestations contre cette bulle.

---

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES COMTES,

## PRINCES, PUIS DUCS D'ARENBERG.

L'ANCIEN duché d'Arenberg (1) était situé dans l'Eyffel, entre l'archevêché de Cologne, le duché de Juliers et le comté de Blankenheim; il posséda un château fort, et fut le patrimoine d'une famille comtale, dont était le comte Gérard d'Arenberg, burgrave de Cologne, qui vivait au douzième siècle.

Jean, son arrière-petit-fils, épousa Catherine, comtesse de Juliers, dont il eut Mahaut ou Mathilde, seule et unique héritière de la souveraineté d'Arenberg; Mathilde épousa, le 25 janvier 1298, le comte Engelbert de la Marck; le comté d'Arenberg resta dans cette dernière maison jusqu'en 1547, que Marguerite, comtesse de la Marck, qui en était l'héritière, le porta dans la maison de Ligne, en épousant un comte de Ligne, dont la branche prit le nom et les armes d'Arenberg, laquelle est encore, de nos jours, en possession du duché d'Arenberg.

Malthilde d'Arenberg eut avec le comte Engelbert de la Marck, trois enfants : Adolphe, Engelbert et Everard.

1°. Adolphe épousa Marguerite, comtesse de Clèves, et eut Adolphe II du nom, père d'Adolphe III qui, en 1413, fut créé par l'empereur Sigismond, premier duc de Clèves. Il s'unit, en premières noces, à Agnès, fille de l'empereur Robert; en secondes noces, à Marie, fille de Jean de Bourgogne, dont il eut Agnès, qui épousa Charles, roi de Navarre, et Marie,

(1) Ou d'*Aremberg*, comme l'écrivent les historiens français.

qui fut femme du duc d'Orléans, dont est issu Louis XII, roi de France;

2°. Engelbert, après avoir été vingt ans évêque de Liége, devint, en 1364, archevêque de Cologne; il mourut le 22 août 1368;

3°. Eberhard ou Everard, Ier. du nom, dont l'article suit.

## EBERHARD Ier.

1328. EBERHARD, Ier. du nom, succéda à son père dans la souveraineté d'Arenberg, il mourut en 1387, et avait épousé MARIE DE LOOZ, dame de Lumain et de Neufchâtel, fille unique de Guillaume de Looz, seigneur de Warck et de Neufchâtel, et de N.... de Limbourg, dame de Lumain. De ce mariage sont nés:

1°. Eberhard II, qui suit;

2°. Marie de la Marck, qui épousa, en 1381, Robert IV, seigneur de Florenges, lequel mourut sans enfants.

## EBERHARD II.

1387. EBERHARD II, comte de la Marck, d'Arenberg, de Neufchâtel, de Lumain, d'Ogimont, et de Rochefort, acheta, en 1424, les seigneuries de Sedan et de Florenville, de Louis de Braquemont son beau-frère, et fit commencer la forteresse de Sedan, en 1436. Il mourut vers 1454. (Voyez *Evrard de la Marck, seigneur de Sedan.*) Il avait épousé en 1410, en premières noces, MARIE DE BRAQUEMONT, fille de Guillaume, comte de Braquemont, seigneur de Sedan et de Florenville; et en secondes noces, en 1422, AGNÈS DE ROCHEFORT, fille unique de Jean, seigneur de Rochefort, en Ardennes.

*Du premier lit vinrent:*

1°. Jean Ier., comte de la Marck et d'Arenberg, dont l'article suivra;

2°. Jacques de la Marck, seigneur d'Aisseu, en Vimeu, mort sans postérité;

3°. Elisabeth de la Marck, femme de Georges de Sain, comte de Witgenstein sur le Rhin;

*Du second lit vinrent:*

4°. Eberhard de la Marck, seigneur de Rochefort, mort sans postérité;

5°. Jean de la Marck, archidiacre de Liége;

6°. Louis de la Marck, seigneur de Rochefort, qui épousa Nicole d'Aspremont, fille de Gobert d'Aspremont, sei-

gneur de Busancy, laquelle mourut en 1470. De ce mariage sont issus : 1°. Eberhard de la Marck, seigneur de Rochefort, qui épousa Nicole Raulin, fille de Louis Raulin, seigneur d'Aimeries, dont il n'eut point d'enfants; mais il laissa un fils naturel, nommé Eberhard, *bâtard* de la Marck, seigneur de Rochefort, qui fut prisonnier dans le château d'Ogimont, dont il était capitaine en 1554, et fut père de N.... de Rochefort, seigneur d'Ogimont, qui vivait encore en 1574; 2°. Philippe de la Marck, seigneur de Rochefort; 3°. Louis de la Marck, seigneur de Neufchâtel, qui épousa Agnès de Rodemack, de laquelle il eut Louis de la Marck, qui épousa Elisabeth d'Autriche, fille naturelle de l'empereur Maximilien, laquelle vivait en 1543, et mourut sans enfants;

7°. Engelbert de la Marck, mort sans enfants légitimes;

8°. Louise de la Marck, dame de Rochefort, femme de Philippe, comte de Kunigstein.

## JEAN Ier.

1454 au plutôt. JEAN Ier., comte de la Marck, et d'Arenberg, seigneur de Sedan, d'Aigremont, de Neufchâtel, de Lumain, de Braquemont, etc., chambellan du roi Charles VII, fit achever la forteresse de Sedan, en 1454; il acquit la seigneurie de Daigni, en 1462; il mourut en 1480. (Voy. *Jean de la Marck, seigneur de Sedan.*) Il avait épousé ANNE, fille de Robert, comte de Warnebourg, qui le fit père de :

1°. Eberhard III, qui succéda au comté d'Arenberg, et dont l'article suit;

2°. Robert, qui fut seigneur de Sedan, puis *duc de Bouillon*, par la donation que lui fit Guillaume de la Marck, son frère puîné, à qui Jean de Hornes, évêque de Liége et son chapitre, l'avaient engagé le 22 mai 1483. *Il fonda la branche ducale de Bouillon*, si célèbre dans l'histoire de France. (Voyez *tom. XII in-8°. de cette nouvelle édition, pag.* 302, *et tom. III in-4°., part. II, pag.* 280;)

3°. Guillaume de la Marck, seigneur de Lumain et de Schleyden, surnommé le *Sanglier d'Ardennes*, qui céda à Robert, son frère, dont on vient de parler, le duché de Bouillon. Ayant fait soulever les Liégeois contre Charles, duc de Bourgogne, et s'étant attiré la haine de l'archiduc Maximilien d'Autriche, il eut la tête tranchée en 1485. Il fonda la branche de Lumain et de Schleyden;

4°. Adolphe de la Marck, mort sans enfants de Marie de Hamale;

5°. Jean de la Marck, chanoine de Liége et archidiacre de Hainaut;

6°. Louis de la Marck, seigneur de Florenville, conseiller de René d'Anjou, roi de Sicile.

## EBERHARD III.

1480. **Eberhard III de la Marck**, comte d'Arenberg, seigneur de Neufchâtel, avoué d'Hasbaing, mourut en 1496. Il avait épousé en premières noces, en 1456, **Marguerite**, fille du baron de Bouchaud, seigneur de Bouillon et vicomte de Bruxelles; et en secondes noces, **Aliénor**, comtesse de Kirberg, fille de Philippe de Kirberg, en Suabe, et d'Hélène, comtesse de Schaumbourg. Il n'eut point d'enfants de ce second mariage, mais il laissa du premier ceux qui suivent :

1°. Jean de la Marck, seigneur d'Arenberg, mort sans postérité;

2°. Eberhard IV, dont l'article viendra;

3°. Robert Ier., qui succéda à son frère, et dont l'article viendra immédiatement;

4°. Daniel de la Marck, mort sans postérité;

5°. Marguerite de la Marck, femme de Jean, comte de Manderscheid,

6°. Cinq autres filles.

## EBERHARD IV.

1496. **Eberhard IV de la Marck**, comte d'Arenberg, seigneur de Neufchâtel, avoué de Liége, mourut en 1531, sans enfants de 1°. **Marguerite de Hornes**, dame de Bosket, et 2°. **Henriette de Waldeck**. Son frère Robert lui succéda.

## ROBERT Ier.

1531. **Robert de la Marck**, comte d'Arenberg et seigneur de Neufchâtel, prit le gouvernement du comté d'Arenberg à la mort de son frère, Eberhard IV, qui ne laissa point d'enfants. Robert mourut en 1541; il avait épousé **Mahaut**, comtesse de Montfort, dame de Naeltwick, qui décéda en 1550. Leurs enfants furent :

1°. Robert de la Marck, comte d'Arenberg, qui mourut du vivant de son père, en 1536; il avait épousé Wal-

purge d'Egmont, fille de Florent d'Egmont, comte de Buren, et de Marguerite de Berg-Op-Zoom, de laquelle il laissa :

*a.* Robert de la Marck, qui ne laissa pas d'enfants d'Agnès de Berghes.

*b.* Marguerite de la Marck, mariée, en 1547, à *Jean de Ligne, baron de Barbançon*, à qui elle porta le *comté d'Arenberg*. Son article va suivre;

*c.* Mahaud de la Marck, qui épousa, en 1550, Louis-Henri, landgrave de Leuchtenberg.

2°. Nicolas de la Marck, mort sans postérité;

3°. Jossine de la Marck, femme de Conon, dernier comte de Warnebourg.

## MARGUERITE DE LA MARCK COMTESSE D'ARENBERG.

1541. MARGUERITE DE LA MARCK, seule héritière du souverain comté d'Arenberg, épousa, en 1547, Jean DE LIGNE (1), baron de Barbançon, seigneur de la Bussière et de Goui, pair de Hainaut, chevalier de la Toison-d'Or, à qui elle porta le comté d'Arenberg qui, avant sa mort, fut érigé en principauté.

Par une stipulation de leur contrat de mariage, leurs enfants devaient prendre et relever le nom et les armes de la maison d'Arenberg, ainsi qu'il a été continué jusqu'à ce jour.

Jean de Ligne fut gouverneur des provinces de Frise et de Westfrise; et conduisit en France les secours que le roi d'Espagne donna au roi Charles IX, contre les Huguenots; il retourna aux Pays-Bas joindre le duc d'Albe, et se mit à la tête d'un corps d'armée pour conserver la Frise. Il prit le château

---

(1) La maison de Ligne est une des plus anciennes et des plus illustres du comté de Hainaut; elle tire son nom de la ville de Ligne, distante de deux lieues d'Ath; elle compte, parmi ses ancêtres, Fastré de Ligne, qui signa une charte, l'an 1047, de Gérard, évêque de Cambrai; Odéric de Ligne, qui donna, l'an 1063, son consentement à une charte de Lubert, aussi évêque de Cambrai; Wathier ou Gaulthier de Ligne, qui signa une autre charte, l'an 1138, en faveur de l'abbaye d'Anchin; Thierri, Charles et Louis de Ligne, qui sont qualifiés de *barons* et *chevaliers* dans des lettres de Baudouin, comte de Hainaut, de l'an 1123. Les fastes militaires de l'Empire, des royaumes de France et d'Espagne, et de l'ordre de la Toison-d'Or, attestent les services et l'importance de cette maison.

de Dam, et fut tué, le 24 mai 1568, à la bataille de Haligerlé, dite aussi de Winschoren.

En 1559, la maison d'Arenberg reçut un accroissement considérable par l'acquisition de la terre et baronnie de Sevenberg, en Hollande, que le seigneur Cornille de Berghes, céda à la comtesse Marguerite, sa petite-nièce. Du mariage du comte Jean avec Marguerite, sont issus :

1°. Charles, qui suit ;
2°. Robert, qui fonda la branche des princes de *Barbançon*, rapportée plus bas.
3°. Marguerite, mariée à Philippe, comte de Lalain, gouverneur, capitaine-général, et grand bailli de Hainaut, mort en 1582 ;
4°. Antoinette Guillelmine, femme de Salentin, comte d'Isenbourg, lequel abdiqua l'archevêché électorat de Cologne en 1577, pour l'épouser. Devenue veuve, elle fut camérara-major de l'infant, et vivait encore en 1619.

## CHARLES I.

1568. CHARLES I, comte d'Arenberg, premier prince de ce nom, et du saint empire, chevalier de la Toison-d'Or, amiral de la mer, chef des finances de l'empereur aux Pays-Bas, duc d'Arschot, et grand d'Espagne, fut admis, dès l'an 1556, par l'empereur Ferdinand I, au collége des princes de l'empire ; et l'empereur Maximilien II, par son diplôme du 5 mars 1576, érigea le souverain, comte d'Arenberg, en *principauté* avec tous les honneurs ; et les prérogatives dont jouissent les autres princes-comtes de l'Empire romain ; et par délibération du 17 octobre 1576, la chambre et conseil des princes, électeurs à la diète de Ratisbonne, décrétèrent que les princes d'*Arenberg* y auraient la qualité, session et suffrage immédiatement après la maison de Vaudemont, branche de celle de Lorraine. Les descendants des princes d'Arenberg ont effectivement joui de ces prérogatives jusques dans ces derniers tems. La maison d'Arenberg est donc une des anciennes maisons princières d'Allemagne, puisque la série des nouveaux princes ne commence qu'après la diète de l'empire de 1582. Le prince d'Arenberg fut désigné, en 1587, pour succéder au gouvernement des Pays-Bas, en cas de mort du comte de Mansfeld, qui en était en possession ; il avait acquis la seigneurie d'Enghien, où il mourut le 18 juin 1616 ; il y fut enterré au couvent des Capucins, qu'il avait fondé. Il avait épousé, en 1587, Anne de Croï, duchesse d'Arschot, princesse de Chimai

fille aînée et héritière de Philippe III du nom, sire de Croï, duc d'Arschot, prince de Chimai, comte de Beaumont et d'Avesnes, pair du Hainaut, et chevalier de la Toison-d'Or, et de Jeanne-Henriette, dame de Halwin et de Commines, vicomtesse de Nieuport. Ce mariage porta dans la maison d'Arenberg le duché d'Arschot, qui était le seul qui existât dans le Brabant, ainsi que le titre héréditaire de grand d'Espagne de première classe. Les enfants qui en naquirent furent :

1°. Philippe-Charles, prince-comte d'Arenberg, qui suit ;

2°. Charles d'Arenberg, né au château de Barbançon, le 13 novembre 1588, fut prévôt de Saint-Lambert de Liége, et mourut à Rome en 1613 ;

3°. Antoine d'Arenberg se fit capucin sous le nom de frère Charles ;

4°. Alexandre d'Arenberg, qui a fondé la branche des princes de Chimai, rapportée plus bas ;

5°. Salentin d'Arenberg, né à Bruxelles au mois de décembre 1591, mourut jeune, et fut enterré aux Jacobins de la même ville ;

6°. Eugène d'Arenberg, prévot de Saint-Vaudrille à Mons, et chanoine de Saint-Lambert de Liége, était comte de Zewemberghes en 1619 ;

7°. Ernestine d'Arenberg, née à Bruxelles le 30 octobre 1589, épousa Guillaume, de Melun, prince d'Epinoy, veuf de Marie-Mencie de Witthem, marquise de Berg-op-Zoom, et fils de prince de Melun, prince d'Epinoi, et d'Hippolite de Montmorenci-Bours, sa seconde femme ;

8°. Claire d'Arenberg ; mariée 1°. à Oudart Spinola, comte de Brouay, mort en Italie l'an 1618 ; 2°. à Octave-Visconti, comte de Gamelèze, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de la ville de Como, veuf de Déodamie, comtesse de la Somaglia, mort le 11 juin 1632, à Bruxelles ;

9°. Albertine d'Arenberg, femme de Herman-Philippe de Merode, marquis de Trelon ;

10°. Dorothée, mariée, en 1625, à Philippes de Hornes, comte de Hautkerke, vicomte de Furnes, baron de Hondescote ;

11°. Caroline d'Arenberg, chanoinesse de Mons, puis religieuse à Gand.

## PHILIPPE-CHARLES I.

1616. PHILIPPE-CHARLES I, prince d'Arenberg et du saint

empire, de Porcéan et de Rebèque, duc d'Arschot, grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, colonel d'un régiment de wallons, gouverneur et capitaine-général de la province de Namur, né le 18 octobre 1587, épousa 1°. HYPPOLITE-ANNE DE MELUN, fille de Pierre de Melun, prince d'Epinoi, et d'Hyppolite de Montmorenci-Bours; 2°. en 1621, CLAIRE-ISABELLE DE BERLAYMONT, et de Lalain, fille et héritière de Florent, comte de Berlaymont, chevalier de la Toison-d'Or; elle mourut au mois d'août 1630; 3°. MARIE-CLÉOPHÉE DE HOHENZOLLERN, veuve de Jean-Jacques, comte de Bronschorst, et fille de Charles, prince de Hohenzollern, duc de Sigmaringen, et d'Elisabeth de Culembourg; elle mourut le 26 février 1685. Le prince Philippe-Charles, son époux, était mort à Madrid, dès le 20 septembre 1640. Il eut, entr'autres enfants;

*Du premier lit :*

1°. Claire-Eugénie, épouse d'Albert d'Arenberg, duc de Croï, prince de Chimai, son cousin;
2°. Anne, menine de l'infante Isabelle d'Autriche, morte sans alliance;

*Du second lit :*

3°. Philippe-François, qui suit;
4°. Marguerite-Alexandrine, mariée, le 28 août 1649, à Eugène de Montmorenci, prince de Robecque, fils de Jean de Montmorenci, comte de Morbecque, et de Madelaine de Lens;
5°. Ernestine-Françoise, mariée, en 1656, à Alexandre-Hyppolite-Baltazar, prince et duc de Bournonville, comte de Henin, fils d'Alexandre Ier. du nom, duc de Bournonville, et d'Anne de Melun Epinoi;
6°. Elisabeth-Claire, mariée, l'an 1653, à Maximilien-Guillaume Truchsess, comte de Wolfegg, gouverneur d'Amberg, en Bavière, et du palatinat supérieur; elle mourut le 7 septembre 1670;

*Du troisième lit :*

7°. Charles-Eugène, dont l'article viendra après celui de son frère aîné;
8°. Marie-Thérèse, née en 1639, mariée, en 1658, à François Christophe, comte de Furstenberg, fils de Wratislas, comte de Furstenberg, et de Jeanne-Eléonore de Helfenstein. Elle resta veuve en 1671, et mourut en 1705.

## PHILIPPE-FRANÇOIS Ier.

1640. PHILIPPE-FRANÇOIS Ier. duc et prince d'Arenberg, chevalier de la Toison d'or, capitaine des gardes en Flandre, des rois d'Espagne, Philippe Ier. et Charles II, était né en 1625. Il fut le premier duc d'Arenberg, en vertu de la bulle d'or, du 9 juin 1644, qui avait érigé la souveraineté princière d'Arenberg en duché; dans cette bulle, l'empereur Ferdinand III, fait descendre la maison d'Arenberg de Charlemagne, et lui donne pour alliés de sang, tous les rois de la chrétienté et les plus illustres familles de l'Europe; il déclare que la dignité ducale sera héréditaire dans la maison d'Arenberg, et commune à tous ses descendants, tant en ligne masculine, qu'en ligne feminine; ce fut le duc Philippe-François qui en 1648, par suite d'un article secret du traité de paix de Munster, consentit à céder sa terre et baronnie de Sevenberg en Hollande, au roi d'Espagne, qui s'était engagé à la faire obtenir à la princesse douairière d'Orange, et elle est effectivement possédée de nos jours, en partie, par sa majesté le roi des Pays-Bas; il mourut le 13 décembre 1674, et fut enterré à Héverle, au couvent des Célestins, près de Louvain, où l'on voit ces mots sur son épitaphe : *Philippe-François, par la grâce de Dieu, prince d'Arenberg, duc d'Arschot, prince du saint empire, chevalier de la Toison d'or, etc.* il avait épousé MADELAINE-FRANÇOISE BORGIA, fille de Charles Borgia, duc de Gandie, grand d'Espagne, et d'Artemise Doria-Caretto, de laquelle il n'eut que deux enfants, morts en bas âge; ce fut son frère puîné, Charles-Eugène, qui lui succéda.

## CHARLES-EUGÈNE Ier.

1674. CHARLES-EUGENE Ier. duc et prince d'Arenberg, naquit en 1633, et succéda en 1674, à son frère aîné dans le duché souverain d'Arenberg; il avait été primitivement chanoine de Cologne, et il devint dans la suite lieutenant général du Hainaut et chevalier de la Toison d'or en 1678; il avait vendu, dès l'an 1663, l'ancienne souveraineté de Dorsselaër, dans le territoire d'Anvers, qu'il avait héritée de sa mère, avec la seigneurie de Lichtert et Rielan; il mourut fort regretté le 25 juin 1681; il avait épousé en 1660, Marie-Henriette de Cusance, comtesse de Champlite, baronne de Perweys en Brabant, dame de Faucognei et de Vergi, fille et principale héritière de Claude-François de Cusance, baron de Belvoir, et d'Ernestine de Withem; elle mourut à Enghien. De ce mariage sont issus :

1°. Philippe-Charles-François, prince d'Arenberg, qui suit ;
2°. Alexandre-Joseph, prince d'Arenberg, né le 20 mai 1664 ; fut tué en Hongrie dans un combat contre les Turcs, le 7 juillet 1683 ;
3°. Marie-Thérèse, née le 25 septembre 1667, qui épousa, 1°. le 14 mai 1683, Otton-Henri, marquis del Caretto, de Savona et de Grana, qui mourut le 14 juin 1685 ; 2°. le 10 février 1687, Louis Ernest, comte d'Egmont, mort le 30 septembre 1693 ; il était fils de Philippe comte d'Egmont, prince de Gavre, et de Marie Fernandine de Croï.

## PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS.

1681. Philippe-Charles-François, duc et prince d'Arenberg, duc d'Arschot, chevalier de la Toison d'or, fut capitaine-général des gardes de l'empereur ; il était né le 10 mai 1663, et mourut le 25 août 1691, à Peterwaradin en Hongrie, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Salenkemen contre les Turcs. Il avait épousé le 12 février 1684, Marie-Henriette del Caretto, fille d'Otto-Henri, marquis del Caretto, de Savona et de Grana, et de Marie-Thérèse d'Eberstein. De ce mariage sont nés :

1°. Léopold-Philippe, dont l'article viendra ;
2°. Marie-Anne, née le 21 août 1689, qui épousa le 20 novembre 1707, le prince François-Egon de la Tour, comte d'Auvergne, fils de Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, et d'Henriette-Françoise, princesse d'Hohenzollern ; ils n'eurent qu'une seule fille qui épousa en 1722, le prince Jean-Chrétien de Sultzbach, père de Charles-Théodore, duc de Bavière, dernier électeur palatin, mort en 1799, sans enfants, qui eut pour successeur le duc de Deux-Ponts, actuellement sa majesté le roi de Bavière.

## LÉOPOLD-PHILIPPE.

1691. Léopold-Philippe, prince et duc d'Arenberg, duc d'Arschot et de Croï, prince de Porcean, marquis de Mont Cornet, comte de Lalaing et de Champlite, baron de Perweys, seigneur d'Enghien, naquit le 14 octobre 1690 ; il reçut, presqu'au berceau, le collier de la Toison d'or, en mémoire de son père, qui avait perdu la vie à la bataille de Salenkemen ; il fut

premier pair et grand-bailli de Hainaut, et reçut plusieurs blessures à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709; il fut fait la même année gouverneur de Mons, puis lieutenant-général d'infanterie au service de l'empereur; il mourut en 1754, et avait épousé en 1711, MARIE-FRANÇOISE PIGNATELLI, fille de Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia, et de Marie-Claire, comtesse d'Egmont. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Marie-Raymond, dont l'article viendra;
2°. Marie-Victoire-Josephe-Pauline, née le 26 octobre 1714, morte le 13 avril 1793; elle avait épousé le 7 décembre 1735, Auguste-Guillaume, margrave de Bade-Baden, mort sans enfants le 21 décembre 1771; en lui s'éteignit la branche catholique de cette maison, et ses domaines passèrent à la branche protestante;
3°. Marie-Adélaïde, née le 30 septembre 1719, morte sans alliance.

## CHARLES-MARIE-RAYMOND.

1754. CHARLES-MARIE-RAYMOND, duc et prince d'Arenberg, né le 31 juillet 1721, fut feld-maréchal et colonel d'un régiment d'infanterie, grand-bailli du comté de Hainaut, capitaine-général et officier souverain du même comté, gouverneur de Mons; il s'est particulièrement distingué dans la guerre de sept ans contre la Prusse; la conduite courageuse qu'il tint à la journée de Leinden, lui mérita le collier de la Toison d'or; il obtint après la campagne de 1758, la grande croix de l'ordre de Marie-Thérèse. A la bataille de Torgaw, il dut son salut à la récompense de son mérite, car une balle l'ayant atteint à la poitrine, la plaque de sa toison d'or en affaiblit le coup, et n'y laissa qu'une glorieuse blessure; il mourut le 17 août 1778; il avait épousé le 18 juin 1748, LOUISE-MARGUERITE, comtesse de la Marck, née le 10 juillet 1730, fille unique et seule héritière de Louis-Engelbert, dernier comte de la Marck, et laissa les enfants qui suivent :

1°. Louis Engelbert, dont l'article viendra;
2°. Marie-Françoise-Léopoldine-Caroline, née le 13 juillet 1751; elle épousa, le 30 août 1781, Joseph-Nicolas, comte de Windischgrætz, mort le 24 janvier 1802;
3°. Marie-Flore, née le 25 juin 1752, qui épousa, le 18 avril 1771, Guillaume, duc d'Ursel, décédé.
4°. Auguste-Marie-Raymond, né le 30 août 1753, grand d'Espagne de la première classe, général major de sa majesté l'empereur d'Autriche, maréchal-de-camp et colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie alle-

mande au service de sa majesté très-chrétienne, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert. Il a épousé le 23 novembre 1774, Marie-Françoise-Augustine-Ursule, fille d'Augustin-Marie le Danois, marquis de Cernay, lieutenant-général et gouverneur du Quesnoy, morte le 12 septembre 1810. De ce mariage est issu :

*a.* Ernest-Engelbert, prince d'Arenberg, né le 25 mai 1777, marié, le 2 avril 1799, à Thérèse, comtesse de Windischgrætz, née le 4 mars 1774.

5°. Louis-Marie, prince d'Arenberg, né le 20 février 1757, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert, ancien colonel commandant du régiment d'infanterie allemande de la Marck, au service de sa majesté très-chrétienne; il mourut à Rome le 2 avril 1795. Il avait épousé, 1°. en 1788, Anne-Adelaïde-Julie, fille de Louis-Joseph, comte de Mailly, marquis de Nesle, morte en 1789; 2°. Elisabeth, princesse de Schakowska. Ses enfants sont,

*Du premier lit* :

*a.* Amélie-Louise-Adélaïde, princesse d'Arenberg, née le 10 avril 1789, et mariée le 26 mai 1807, au duc Pie de Bavière ;

*Du second lit* :

*b.* Catherine, princesse d'Arenberg, née le premier décembre 1792, morte en 1818.

6°. Marie-Louise-Françoise, née le 29 janvier 1764, mariée, le 24 septembre 1781, à Louis, prince de Starhemberg, né le 12 mars 1762.

## LOUIS-ENGELBERT.

1778. Louis-Engelbert, duc et prince d'Arenberg, né le 3 août 1750, succéda à son père en 1778, fut créé chevalier de la Toison d'or, en 1784. Indépendamment des propriétés médiates dans les Pays-Bas et en France, dont, avant la révolution, plusieurs étaient titrées de duchés, principautés ou pairies, ce prince possédait, jusqu'en 1793, sur la rive gauche du Rhin, en territoires immédiats de l'empire, le duché d'Arenberg, les comtés de Kerpen et de Casselbourg, la baronnie de Commern, la seigneurie de Flœringen, etc., qui faisaient partie du cercle électoral du Rhin, la baronnie de Saffenbourg, etc., située dans le cercle de Westphalie. Mais par les événements de la guerre de 1794, il perdit toutes ces possessions. Les traités de Campo-Formio du 17 octobre 1797, et de Lunéville, du 9 février 1801, lui assurèrent, d'une part, la restitution de ses terres médiates situées en Belgique et en France;

et de l'autre, une indemnité sur la rive droite du Rhin, pour la perte de ses états souverains réunis à la France.

Le récès de la députation de l'empire du 25 février 1803, lui assigna, à titre d'indemnité, le pays de Meppen, dans l'ancien évêché de Munster, et le comté de Recklinghausen, qui faisait autrefois partie de l'électorat de Cologne.

Ces deux pays forment depuis le duché d'*Arenberg*, contenant une population d'environ 70,000 âmes.

Aux termes des traités de Campo-Formio et de Lunéville, la restitution de ses possessions en Belgique ne devait dépendre d'aucune condition; cependant le partage des possessions de la maison d'Arenberg entre deux lignes, fut le prix d'une justice qui lui était due en vertu des stipulations formelles desdits traités; le gouvernement consulaire ne voulant pas qu'un prince étranger possédât des biens en France, imposa au duc Louis-Engelbert d'Arenberg, le choix, ou de les vendre dans le bref délai de deux ans, ou de les abandonner à ses fils, alors mineurs, à moins qu'il ne préférât de céder à son fils aîné ses états souverains d'Allemagne, pour rentrer de sa personne avec ses fils puînés dans la jouissance de ses propriétés en France.

L'état dans lequel elles se trouvaient, après un séquestre de neuf ans, ne permit pas de les confier à l'administration d'un tuteur, et força le duc Louis-Engelbert de déclarer qu'il rentrerait en France; il nomma en septembre 1803, pour successeur dans le duché d'Arenberg, dans tous les titres, prérogatives et propriétés y attachées, son fils aîné le prince Prosper-Louis, duc d'Arenberg, qui, de son côté, avait dû renoncer à tous droits de succession sur les biens situés en France et en Belgique. Renonciation qui a cependant été annullée par un décret postérieur du 25 juillet 1806.

L'empereur François II approuva la résolution du duc Louis-Engelbert, accorda, le 3 octobre 1803, à son fils, le prince Prosper-Louis, la dispense d'âge nécessaire pour prendre les rênes du gouvernement, et la république française leva enfin, par son arrêté du 29 octobre 1803, le séquestre existant sur ses biens.

Le duc Louis-Engelbert a eu le malheur de perdre la vue à la chasse, à la fleur de son âge. Il a épousé, le 19 janvier 1773, PAULINE-LOUISE-ANTOINETTE-CANDIDE, fille du duc de Brancas-Villars, comte de Lauraguais, née le 23 novembre 1755, morte le 10 août 1812. De ce mariage sont issus:

1°. Le prince Prosper-Louis, dont l'article viendra;

2°. La princesse Pauline-Charlotte-Iris, née le 2 septembre 1774, mariée le 25 mai 1794, à Joseph, prince

régnant de Schwarzenberg, morte dans un incendie à Paris, le 2 juillet 1810, victime de son dévoûment maternel;

3°. Le prince Philémon-Paul-Marie, né le 10 janvier 1788;

4°. Le prince Pierre-d'Alcantara-Charles, né le 2 octobre 1790;

5°. Le prince Philippe-Joseph, né le 4 octobre 1794, mort à Vienne, le 7 mars 1815, d'une chute de cheval.

PROSPER-LOUIS.

1803. Prosper-Louis, né le 28 avril 1785, duc régnant d'Arenberg, prince de Recklinghausen et de Meppen, succéda, en 1803, par cession de son père au duché d'Arenberg; lors de la négociation de la confédération du Rhin, ce prince se vit menacé de perdre son indépendance politique et comme tant d'autres souverains, ses anciens co-états de l'empire. La création d'un régiment au service de la France, et un mariage, furent alors le prix de la conservation de la souveraineté dont la maison d'Arenberg avait joui depuis plusieurs siècles. Au moyen de ces sacrifices, le duc d'Arenberg fut compris, dès l'origine, comme membre de cette confédération dans l'acte signé à Paris, le 12 juillet 1806.

Ces sacrifices ne garantirent pas long-tems la maison d'Arenberg, de nouvelles atteintes. Vers la fin de 1810, le gouvernement français lui demanda la cession d'une portion de ses états, contre une indemnité qu'il ne désigna pas; des demandes semblables furent faites à quelques autres princes de la confédération du Rhin. Les négociations éprouvant des difficultés, un sénatus-consulte du 13 décembre 1810, réunit soudain à la France, le nord de l'Allemagne, sous le nom des départements hanséatiques, avec promesse d'indemniser les princes froissés par cette réunion.

A partir du premier janvier 1811, le pays de Meppen fut occupé pour compte de la France, et la principauté de Recklinghausen, au nom du grand-duc de Berg, pour l'indemniser d'une portion du grand duché qui avait été aussi réunie à la France. Tous les domaines situés dans les pays de Meppen et Recklinghausen furent conservés au duc d'Arenberg, et, pour toute indemnité de la perte de sa souveraineté, on lui assigna, le 14 avril 1813, une rente perpétuelle de 240,000 francs, à inscrire aux grands livres de la dette publique de France et du grand-duché de Berg. Lors des événements de 1814, elle n'avait été ni inscrite ni payée; le duc d'Arenberg avait des droits à réclamer la réintégration dans sa souveraineté, mais ses demandes, qui ne sont que justes, sont cependant restées sans

succès. Le congrès de Vienne a réuni au royaume de Hanovre la souveraineté du pays de Meppen, et à celui de Prusse la souveraineté de Recklinghausen. Le duc régnant y a conservé la jouissance de ses propriétés domaniales, et l'on ne connait pas encore le résultat de ses négociations auprès des cours de Hanovre et de Prusse, soit pour la réintégration dans sa souveraineté, soit pour l'indemnité qui lui est due.

Le prince Prosper-Louis d'Arenberg, avait épousé le premier février 1808, la princesse STÉPHANIE-TASCHER DE LA PAGERIE. Ce mariage fut déclaré nul par jugement du tribunal civil de la Seine du 29 août 1816, par une sentence de l'officialité de Paris, du 27 mars 1817, enfin par une bulle du pape du 21 août 1818.

Il épousa, le 26 janvier 1819, Marie-Ludomille, princesse de Lobkowitz, duchesse de Raudnitz, née le 15 mars 1798.

## PRINCES DE CHIMAI, COMTES DE BEAUMONT.

### ALEXANDRE.

1616. ALEXANDRE, prince d'Arenberg, l'un des fils de Charles, prince d'Arenberg, et d'Anne de Croï (mentionnés ci-devant, page 364), fut, par sa mère, prince de Chimai, duc de Croï, comte de Beaumont, seigneur d'Avesnes; il fut aussi chevalier de la Toison-d'Or, et tué à la surprise de Vesel, le 16 août 1629. Il avait épousé, en 1613, MADELEINE D'EGMONT, fille de Charles d'Egmont, prince de Gavre, chevalier de la Toison-d'Or, et de Marie de Lens, morte le 7 novembre 1663. De ce mariage sont issus :

1°. Albert, prince d'Arenberg, duc de Croï, qui suit;
2°. Philippe d'Arenberg, comte de Beaumont, qui sera rapporté après son frère aîné;
3°. Isabelle d'Arenberg, née en 1615, mariée à Louis, marquis de Gonzague, des comtes de Saint-Martin, morte en 1660;
4°. Anne-Catherine d'Arenberg, née en 1616, épousa Eugène de Hennin-Liétart, comte de Bossu, chevalier de la Toison-d'Or, fils de Maximilien de Hennin, comte de Bossu, et d'Alexandrine-Françoise de Gavre, morte en 1656. Les enfants issus de ce mariage, héritèrent de la principauté de Chimai, à la mort d'Ernest-Dominique, neveu d'Anne-Catherine de Chimai.

## ALBERT.

1629. ALBERT D'ARENBERG, duc de Croï, prince de Chimai, mort en 1648, sans enfants. Il avait épousé CLAIRE-EUGÉNIE D'ARENBERG, sa cousine, fille de Philippe-Charles, prince d'Arenberg, et d'Hyppolite-Anne de Melun, sa première femme. Elle mourut en 1660.

## PHILIPPE.

1648. PHILIPPE D'ARENBERG, devint prince de Chimai, comte de Beaumont, seigneur d'Avesnes, après la mort de son frère, qui ne laissa pas d'enfants. Il fut gouverneur du Luxembourg et de tout le Hainaut; il mourut au mois de janvier 1675. Il avait épousé, en mars 1642, THÉODORE-MAXIMILIENNE-JOSSINE DE GAVRE, comtesse de Frezin, fille de Pierre-Ernest de Gavre, comte de Frezin, et de Catherine-Isabelle de la Marck. Elle mourut au mois de novembre 1676. De ce mariage est issu un seul fils unique, qui suit :

## ERNEST-DOMINIQUE.

1675. ERNEST-DOMINIQUE, prince d'Arenberg, prince de Chimai, comte de Beaumont et de Frezin, baron de Halwin et de Commines, seigneur d'Avesnes, pair de Hainaut, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Luxembourg, puis viceroi de Navarre, né le 26 décembre 1643; mourut au mois de juin 1693, à Pampelune, sans laisser d'enfants. Il avait épousé, à Madrid, en 1675, MARIE DE CARDENAS, sœur du comte de Villalonso.

Tous les biens de cette branche passèrent, à la mort de ce prince, à Philippe-Antoine de Hennin-Liétart, comte de Bossu, son cousin-germain, fils d'Anne-Catherine, princesse de Chimai, sa tante, dont il vient d'être parlé plus haut; et à l'extinction des comtes d'Hennin-Liétart, la principauté de Chimai passa dans la maison de Riquet de Caraman, par le mariage d'Anne-Gabrielle d'Hennin-Liétart, avec Victor-Maurice de Riquet de Caraman, lieutenant-général des armées du roi. Cette dernière maison en est encore en possession de nos jours.

# DUCS ET PRINCES DE BARBANÇON.

## ROBERT.

1568. Robert, comte d'Arenberg, second fils de Jean de Ligne, baron de Barbançon, et de Marguerite de la Marck, comtesse d'Arenberg, dont il prit le nom (mentionnés ci-devant, page 363), né en 1564. Robert eut la baronnie de Barbançon, et fut le chef de cette maison. Il porta le nom de comte d'Aigremont et de Barbançon; il fut capitaine des archers de l'archiduc; il est mort le 3 mars 1614. Il avait épousé Claudine Rhingrave, fille unique de Jean-Philippe, comte de Salms, et de Diane de Dompmartin, dame de Fontenoi, morte en 1632. De ce mariage est issu Albert, qui suit.

## ALBERT.

1614. Albert, prince d'Arenberg, fut créé par l'empereur Ferdinand III, duc et prince de Barbançon. Il fut aussi comte d'Aigremont, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Namur; il mourut à Madrid au mois d'avril en 1674. Il avait épousé Marie de Barbançon, fille et héritière d'Evrard de Barbançon, vicomte d'Aure, seigneur de Villemont, et de Louise d'Oost-Frise. De ce mariage sont issus:

1°. Octave-Ignace, prince d'Arenberg, duc et prince de Barbançon, qui suit;
2°. Jacques d'Arenberg, prince d'Aigremont, qui se noya dans la Meuse;
3°. Isabelle-Marie, qui épousa 1°. Albert-François de Lalain, comte de Hochstrate; 2°., le 4 mai 1651, Ulric, duc de Wurtemberg, veuf de Sophie-Dorothée, fille d'Henri-Guillaume, comte de Solms-Sonnewald, et fils de Jean-Frédéric, duc de Wurtemberg, et de Barbe-Sophie de Brandebourg. Elle resta veuve le 14 décembre 1671, et se retira à Paris, où elle mourut le 17 août 1678, âgée de cinquante-cinq ans;
4°. Dorothée d'Arenberg, morte sans avoir été mariée, en 1644.

## OCTAVE-IGNACE.

1674. Octave-Ignace, prince d'Arenberg, duc et prince de Barbançon et du Saint-Empire, comte d'Aigremont et de

la Roche, en Ardennes, vicomte d'Aure, seigneur de Villemont, gouverneur de Namur, chevalier de la Toison-d'Or; il fut tué au combat de Nerwinde, le 29 juillet 1693. Il avait épousé, à Madrid, le 7 janvier 1672, THÉRÈSE MANRIQUEZ DE LARA, fille d'Ignace Manriquez de Lara, comte de Trigiliana, et de Marguerite de Sousa, sœur du marquis d'Aguilar. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Joseph, prince d'Arenberg, né en 1680, et mort à Anvers, en 1682;

2°. Marie-Thérèse, duchesse d'Arenberg, princesse de Barbançon, née le 12 novembre 1673. Elle a épousé 1°., au mois d'octobre 1695, Isidore-Thomas de Cardonne, marquis de Guadaleste, amiral d'Aragon, mort le 4 août 1699; 2°., en 1700, Gaspard de Zuniga, viceroi de Galice; 3°., le 17 décembre 1714, Henri-Auguste de Wignacourt, comte de la Roche et de Lanoy, lequel a pris le nom et les armes de sa femme. On le nomme le prince de Barbançon;

3°. Emmanuelle, duchesse d'Arenberg, née le 26 décembre 1675; elle épousa, à Madrid, le 28 octobre 1696, Augustin, comte de Mendoza-Guzman, mestre de camp général de la frontière d'Estramadoure.

---

# AVIS DE L'ÉDITEUR.

PARMI les manuscrits des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, dont j'ai fait l'acquisition, il s'est trouvé trois cartons renfermant leur précieux travail sur l'Art de vérifier les Dates, avant Jésus-Christ.

Tout le monde savait qu'on devait à leurs veilles et à leurs pénibles recherches, ce grand monument historique, mais comme il était resté *inédit*, les amis des lettres craignaient qu'il n'eut été englouti dans la tourmente de 1793, et c'est avec le plus vif intérêt, qu'ils ont appris, qu'il avait échappé aux désastres révolutionnaires, et qu'il faisait partie du cabinet que j'ai acheté en 1818, des héritiers de *dom Clément*.

Le passage suivant, tiré de l'avertissement mis à la tête du troisième volume de l'édition de 1787, avait déjà fait connaître au public, quels étaient les matériaux manuscrits, rassemblés par ce savant religieux, pour servir à la composition de l'*Art de vérifier les Dates, avant Jésus-Christ.* Voici comme il s'exprime :

« Nous avons déjà, sur cette matière une Table chronolo-
» gique toute dressée, où les principales ères se trouvent
» rassemblées sur différentes colonnes. Elle est suivie d'une
» Chronologie historique de l'Histoire Sainte, depuis le com-
» mencement du monde jusqu'à Jésus-Christ. Après quoi
» viennent les Chronologies historiques

» des Egyptiens,
» des Syriens,
» des Phéniciens,
» des Babyloniens,
» des Assyriens,
» des Mèdes,
» des Perses,
» des Chinois,
» des Bactriens,
» des rois d'Emèse,
» de Colchide,
» de Thrace,
» de Macédoine,
» du Bosphore Cimmérien,
» de Pergame,
» d'Epire,
» de Sicile,
» des Carthaginois.

» Nous avons de plus, entre les mains, une Chronologie
» romaine très-étendue, dressée sur un plan tout nouveau
» par un magistrat du premier rang, non moins recomman-
» dable par sa probité que par sa vaste érudition. L'objet de
» l'ouvrage est de prouver que tous les modernes, jusqu'à
» présent, se sont égarés sur cette matière, en confondant
» l'année romaine avec la julienne, d'où il résulte que nous
» n'avons pas de Chronologie romaine. Après quoi, il établit
» des principes à la lumière desquels, en suivant pas à pas les
» anciens historiens de Rome, il range chacun des principaux
» faits qu'il rapporte, non-seulement sous l'année, mais dans
» la saison, et souvent même le jour qui lui est propre. On
» peut, dès-à-présent, prévenir le public que ce morceau est
» déjà muni du suffrage de deux savants très-distingués qui en
» ont fait usage, M. Court de Gebelin, dans son *Monde pri-*
» *mitif*, et M. de la Lande, dans l'*Encyclopédie méthodique* ».

Telle est l'annonce que faisait dom Clément en 1787.

Depuis l'impression de ce morceau, il avait rassemblé plusieurs autres manuscrits importants pour compléter son travail, notamment ceux qui concernent l'histoire des peuples de la *Grèce* : ils sont tous en ma possession, et cet ensemble formera la première partie de l'ouvrage, sous le titre de l'*Art de vérifier les Dates, avant Jésus-Christ.*

Déjà deux volumes de l'Art de vérifier les Dates, depuis Jésus-Christ, avaient été mis en vente, avant que j'eusse connaissance de ce travail sur l'*Histoire ancienne*, et comme je voulais donner, sous le titre de *première partie*, tout ce que les Bénédictins avaient fourni dans leur édition de 3 vol. in-fol., en y ajoutant leurs propres corrections et additions, je me réservais de publier, sous le titre de *deuxième partie*, la Chronologie historique des faits et événements postérieurs à l'édition des Bénédictins, en la conduisant jusqu'à l'année 1820.

Mais cette découverte de l'*Art de vérifier les Dates, avant Jésus-Christ*, doit rétablir ainsi l'ensemble dudit ouvrage :

*Première partie*, contenant l'Art de vérifier les Dates, avant Jésus-Christ, et dont les détails viennent d'être cités plus haut, page 378. Cette partie formera cinq volumes in-8° et un in-4°, même caractère et même format que l'édition que je viens de donner; et dans le cas où les manuscrits fourniraient au-delà

des volumes annoncés, *je m'engage à compléter les Souscripteurs à mes frais.*

*Deuxième partie*, contenant l'Art de vérifier les Dates, depuis Jésus-Christ; c'est celle qui vient de paraître, et à laquelle j'avais donné primitivement et par la raison que j'ai déduite ci-dessus, le nom de *première*. Elle forme 18 volumes in-8°. et 5 volumes in-4°., *qui sont en vente maintenant*. On y rencontre tout ce que les Bénédictins avaient introduit dans leur édition en 3 volumes in-fol., et de plus les corrections et additions qu'ils avaient faites eux-mêmes, pour une nouvelle édition qu'ils préparaient. J'ai, en outre, conduit la généalogie des divers souverains de l'Europe, jusqu'à la présente année 1819; mais il m'a été impossible de m'expliquer et de m'étendre sur les événements importants qui ont eu lieu dans les diverses parties du monde, depuis près de quarante ans. Cette matière était délicate à traiter, elle présente des difficultés sans nombre, attendu que dans un ouvrage de ce caractère, un écrivain ne peut se permettre d'introduire aucune narration, qui ne soit appuyée de preuves irréfragables. J'ai donc été obligé de m'adresser aux cabinets des souverains mêmes, pour en obtenir des renseignements directs et officiels; j'ai reçu des réponses très-satisfaisantes, et les souverains les plus éloignés, n'ont pas dédaigné de s'occuper de ma demande, et d'y faire droit, ainsi le roi de Portugal, du fond du Brésil, a eu l'extrême bonté de faire constituer à Lisbonne, une commission de savants, qui rédige en ce moment le travail additionnel; le roi de Suède a fait aussi préparer une chronologie de la Norwège, et la plupart des autres souverains ont donné de semblables commissions aux savants de leurs états.

Lorsque j'aurai réuni tous ces travaux partiels, j'en formerai une Chronologie générale, qui ne dépassera pas *deux volumes*, et que je publierai sous le titre de *troisième partie*, pour établir le complément d'un ouvrage, auquel le public a porté le plus grand intérêt. Ces *deux volumes* ne paraîtront peut-être pas avant huit mois, étant obligé d'attendre les notices officielles de plusieurs autres cabinets de l'Europe; mais il vaut mieux, en semblable matière, ne pas agir avec précipitation, pour n'offrir au public, qu'un exposé authentique de faits et d'événements, qui tous intéressent l'ordre social, et présentent la base de l'histoire générale de notre ère.

M. Billy, ancien professeur à l'école militaire, veut bien se charger, comme il l'a fait pour la partie qui vient de paraître,

de donner tous ses soins aux recherches, aux calculs chronologiques, et à la correction des épreuves de ce qui reste à publier.

Nous donnerons à la fin totale de l'ouvrage la table détaillée, et provisoirement, nous avons établi dans ce volume celle des matières. L'errata sera également fourni à la fin de l'ouvrage.

FIN DU TOME DIX-HUITIÈME.

# TABLE GÉNÉRALE

## DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

### A.

B.

## C.

## D.



## E.

# F.



# G.

## H.

## I.



## J.



## K.



## L.

## M.

## N.

## O.



## P.

## R.

S.

## T.

## U.



## V.

## W.



## Z.



FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

